



HAL
open science

Les transitions agro-écologiques en Île-de-France : acteurs et processus

Pierre-Emmanuel Jasnot

► **To cite this version:**

Pierre-Emmanuel Jasnot. Les transitions agro-écologiques en Île-de-France : acteurs et processus. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2019. Français. NNT : 2019PA01H011 . tel-02447222

HAL Id: tel-02447222

<https://theses.hal.science/tel-02447222>

Submitted on 21 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



PIERRE-EMMANUEL JASNOT

LES TRANSITIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

Acteurs et processus



THESE POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT DE GEOGRAPHIE

Sous la co-direction de Laurent SIMON et Richard RAYMOND

MEMBRES DU JURY

Aude BARBOTTIN, Chargée de recherche, INRA (examinatrice)

Genevière PIERRE, Professeure, Université d'Orléans (examinateur)

Monique POULOT, Professeure, Université Paris-Nanterre (rapporteuse)

Richard RAYMOND, Chargé de recherche, CNRS, MNHN (directeur)

Laurent SIMON, professeur, Université Paris 1 (directeur)

Christophe SOULARD, Ingénieur de recherche Hors-Classe, INRA (rapporteur)

PIERRE-EMMANUEL JASNOT

LES TRANSITIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

Acteurs et processus

THESE POUR L'OBTENTION DU DOCTORAT DE GEOGRAPHIE

Sous la co-direction de Laurent SIMON et Richard RAYMOND

Membres du Jury

Aude BARBOTTIN, Chargée de recherche, INRA (examinatrice)

Genevière PIERRE, Professeure, Université d'Orléans (examinateur)

Monique POULOT, Professeure, Université Paris-Nanterre (rapportrice)

Richard RAYMOND, Chargé de recherche, CNRS, MNHN (directeur)

Laurent SIMON, professeur, Université Paris 1 (directeur)

Christophe SOULARD, Ingénieur de recherche Hors-Classe, UMR Innovation (rapporteur)

Photographie de couverture : P-E. Jasnot, la vallée de l'Epte, 2016

Remerciements

En premier lieu, je tiens à remercier mon directeur de thèse, Laurent Simon. De la licence au doctorat, c'est tout un parcours universitaire et plus largement un cheminement intellectuel qui vient prendre sa traduction dans cette modeste thèse, toujours encadré par le même professeur, avec la même bienveillance et patience au cours des années.

Que soit aussi remercié ici mon co-directeur, Richard Raymond. Par ses qualités humaines sans pareil et ses méticuleuses relectures, il a su apporter l'exigence scientifique nécessaire à tout travail de recherche.

Parce que derrière chaque entretien il y a des rencontres marquantes, je ne peux que remercier celles et ceux que j'ai rencontrés tout au long de ma thèse. Ces femmes et ces hommes, qu'ils soient agriculteurs, chargés de mission ou sénateur, se sont toujours montrés abordables et même extrêmement chaleureux. Je tiens particulièrement à remercier Alain, pour l'ensemble des moments que nous avons pu passer dans ses champs et ailleurs.

J'adresse aussi mes remerciements à l'ensemble des membres du Ladyss, professeurs et maîtres de conférence. Merci à Pierre Pech, Catherine Carré et Jean Gardin pour les échanges que nous avons pu avoir, aussi bien sur la thèse que sur d'autres sujets. Je remercie aussi l'ensemble des doctorants du Ladyss ; au-delà des différents sites et de l'éloignement géographique, nous avons su nous retrouver et créer une dynamique collective profitable à tous. Merci tout particulièrement à Lucie et Lawrency.

Merci aussi à celles et celui qui furent plus que des collègues et surent créer, rue Valette (et au-delà), une chaleureuse ambiance de travail : Mathilde, Delphine, Mary, Alizé, Alexandra, Cécile, Hélène et Jean-Marc. Je retiendrais tout autant les discussions scientifiques que les soutiens apportés aux uns et aux autres dans les différents moments de la thèse. Au-delà du travail, ce sont de solides amitiés qui se sont nouées.

Je remercie aussi ceux qui, depuis si longtemps, sont présents dans les meilleurs comme les pires moments : Anaïs, Charline, Guillaume, Marc, Olivier, Pierre, Rémi. De si belles et fortes amitiés ne sauraient trouver un juste écho dans ces quelques lignes. Je remercie Cyprien et Aurélien aussi, qui

m'ont permis de m'évader verticalement, m'aidant à prendre recul et hauteur. Par vos amitiés, vous avez tous largement participé à l'aboutissement de ce travail.

A ma famille, qui a su m'apporter un soutien sans faille du premier au dernier jour : mes parents, mais aussi mon frère et ma sœur, toujours à l'écoute, toujours de bon conseil. Je n'oublie pas non plus ceux que je considère désormais comme ma famille : Cyril, Cécile, Clément, Mélanie.

Si la thèse est une expérience humaine et intellectuelle formidable, il arrive un jour où la page doit être tournée. Au moment où se clôt cette belle aventure, je ne peux que remercier celle qui, depuis tant d'année, est présente à mes côtés et a la lourde tâche de me supporter, Colombe, et avec qui désormais se construit le plus beau des projets.

Sommaire

Introduction générale

1. L'agro-écologie, nouvel horizon de l'agriculture française

- 1.1 L'évolution du modèle agricole français : une trajectoire agro-écologique ?
- 1.2 Les agricultures alternatives, modalités de la transition agro-écologiques
- 1.3 L'Île-de-France, un territoire où se concentrent les enjeux

2. Les processus de transitions agro-écologiques franciliennes : diversité de modalités pour un résultat commun ?

- 2.1 Injonctions agro-écologiques et agriculture francilienne
- 2.2 Trajectoires agro-écologiques des exploitations franciliennes visitées
- 2.3 Des changements de natures différentes : adaptation versus rupture

3. Les processus territoriaux des transitions agro-écologiques

- 3.1 Les dynamiques territoriales des transitions agro-écologiques franciliennes
- 3.2 Le territoire, levier des transitions agro-écologiques ?

Conclusion

Introduction générale

Introduction générale

Annoncer, dans le titre d'une thèse, que le sujet de la transition agro-écologique sera traité peut paraître comme une proposition pour le moins ambitieuse et généreuse. En effet, ces deux termes sont chargés de sens et de symboles, et laissent entendre un avenir meilleur où agriculture et environnement vont de concert. C'est la promesse d'un avenir radieux, durable, plus « vert », et dont le processus serait en cours. Le terme transition est à lui seul devenu, depuis plusieurs années, le symbole d'un changement attendu vers une société plus durable. Avant d'aller plus en avant dans notre réflexion, revenons brièvement sur ce terme aux usages variés.

Si l'on s'en tient aux définitions du Larousse¹, la transition se définit soit comme étant « *le passage d'un état à un autre* », soit comme « *état, degré intermédiaire, passage progressif entre deux états, deux situations* » soit enfin comme le « *passage graduel d'une idée ou d'un développement à un autre* ». Dans son acception générale, la transition correspond à un moment de transformation, plus ou moins profond, d'un état initial, connu, vers un autre état, souhaité ou non, connu ou non. C'est un processus évolutif. A chaque moment donné de la transition, des problèmes peuvent surgir, plus ou moins profonds, stoppant ponctuellement l'évolution vers l'étape ultérieure. Le Centre national de ressources textuelles et lexicales nous informe que la philosophie marxiste a formalisé une définition² de la transition qui correspond à la « *Phase particulière de l'évolution d'une société, celle où elle rencontre de plus en plus de difficultés, internes ou externes, à reproduire le système économique et social sur lequel elle se fonde et commence à se réorganiser, plus ou moins vite et plus ou moins violemment sur la base d'un autre système qui, finalement, devient à son tour la forme générale des conditions nouvelles d'existence* ». C'est là encore l'idée d'un changement dans le temps, correspondant à une période d'instabilité, amenant à un nouvel état, la transition étant achevée lorsque la stabilité est retrouvée. La stabilité, finalité de la transition, correspond donc à un nouvel état, au sein duquel il n'y a plus de changements profonds, et différent de l'état initial.

Ce concept est notamment mobilisé par les mouvements altermondialistes. Ceux-ci prônent une transition vers un autre type de société, en se basant sur une critique assez sévère du modèle consumériste (surconsommation) et productiviste (surproduction) (Latouche, 2007, 2010 ; Hopkins, 2008). Rob Hopkins, enseignant en permaculture, a ainsi participé au lancement du mouvement des

¹ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/transition/79157>

² <http://www.cnrtl.fr/definition/transition>

« *villes en transition* », autrement appelé *transition network*³, qui cherche à rendre les villes plus résilientes. Il a par ailleurs publié un livre dont le titre illustre assez bien la thèse qu'il défend : « *Manuel de la transition. De la dépendance au pétrole à la résilience locale* » (2010). Sur le site⁴ du réseau des villes en transition françaises, le mouvement se décrit comme cherchant à trouver des solutions locales et collectives pour répondre aux changements que va induire, notamment, « *la convergence du pic du pétrole et du changement climatique* »⁵. Les auteurs défendant la décroissance mobilisent aussi ce concept, avec à titre d'exemple la publication, en 2013, du livre du philosophe Michel Lapesant « *Politique(s) de la décroissance : proposition pour faire et penser la transition* ». Notons aussi la publication du « *Petit manuel de la transition* » (2013) par Attac, l'un des acteurs majeurs de l'altermondialisme en France. Mais au sein même de ces mouvements, certains penseurs émettent des réserves sur l'utilisation de ce terme. C'est notamment le cas de Pablo Servigne, qui y voit un mot trop neutre et donc trop facilement récupérable par « *les actuels hérauts de l'ordre établi* », tout en soulignant que « *la Transition est une vision positive et pragmatique de l'avenir* » (Servigne, 2011). Pour ces mouvements altermondialistes, la transition, ou Transition, renvoie à une dynamique générale de changement de société rendue nécessaire par un ensemble de contraintes (changement climatique, perte de la biodiversité, raréfaction des énergies fossiles, inégalités sociales, etc.).

La transition n'est pas employée uniquement par les mouvements altermondialistes. Elle est désormais reprise par les différents partis politiques. Ainsi, l'actuel gouvernement possède un ministère dédié à la « *transition écologique et solidaire* ». Plus largement, les thèmes de la transition écologique sont repris par l'ensemble de l'échiquier politique, de la majorité aux partis d'opposition : la France Insoumise⁶, les Républicains⁷ ou encore le Rassemblement National⁸.

Les grandes entreprises ne sont pas en reste, avec des discours mettant en avant des activités inscrites dans la dynamique de la transition énergétique et écologique. Ainsi, Eiffage, cinquième entreprise européenne du BTP⁹, reprend les thématiques de l'écologie et du social à travers « *la démarche initiée par le laboratoire d'Eiffage en développement urbain durable « Phosphore » tournée vers une approche globale d'anticipation à la fois des conséquences du changement climatique et des*

³ <https://transitionnetwork.org/>

⁴ <https://www.entransition.fr/>

⁵ <https://www.entransition.fr/2016/04/20/presentation/#more-10584>

⁶ <https://laec.fr/section/38/la-transition-ecologique-enjeu-central>

⁷ https://www.republicains.fr/actualites_pour_une_veritable_cologie_de_droite_tribune_accoyer_20180830

⁸ <https://www.rassemblementnational.fr/terme/ecologie/>

⁹ <http://www.utb.fr/ressources/documents/1/2fe4424,382,le-Moniteur-decembre-2016.pdf>

*mutations sociales*¹⁰ ». La même dynamique se retrouve chez Bouygues¹¹ toujours dans le BTP, Nestlé qui s'engage dans la transition agro-écologique¹², ou encore avec Carrefour et son « *concept de transition alimentaire* »¹³. Il est possible de discuter de l'impact de ces discours, de ces mesures, de leur pertinence ; toujours est-il que ces exemples donnent à voir une réappropriation du terme « transition » par ces acteurs.

La transition serait donc le nouveau mot d'ordre, le nouvel appel pour faire évoluer la société dans son ensemble : transition énergétique, écologique, alimentaire, agro-écologique, solidaire. A chaque domaine sa transition, ses objectifs, ses mesures, ses lois. Mais est-ce à dire que la transition est réellement amorcée ? Que traduisent ces discours, ces affichages ? Qu'induisent les actions des uns et des autres ; sont-elles synonymes d'un changement d'état, ou bien cette transition annoncée n'est-elle finalement qu'une évolution pour maintenir le modèle actuel ?

Plusieurs travaux scientifiques ont cherché à théoriser, décrire, interpréter les processus de transition, les mécanismes à l'œuvre. En 2013 se tenait, à Namur, un congrès interdisciplinaire intitulé « *Quelle transition pour nos sociétés ? 1^{er} congrès interdisciplinaire durable* », traitant six thèmes ayant donné lieu à autant de recueils de publications¹⁴. Sont ainsi abordés, entre autres, les questions des inégalités et précarités énergétiques (Jouffe et Massot, 2013), les verrouillages technologiques en agriculture empêchant le déploiement de pratiques agro-écologiques (Baret et al, 2013), des questionnements sur une agriculture sans pétrole (Servigne, 2013) ou encore sur le rôle des monnaies locales dans la réappropriation et l'autonomisation d'un territoire (Fare, 2013). Ces travaux concluent bien souvent sur la précarité des initiatives, le manque de recul sur certains phénomènes ou encore la nécessité d'approfondir un champ nouvellement investi.

D'autres travaux se penchent aussi sur les phénomènes liés à la transition, avec par exemple le rôle des jeunes alter-activistes dans le rapport à l'engagement politique, pouvant potentiellement amener à une transition du système politique lui-même (Pleyers, 2014). Les modalités de la transition sont décrites : elle se ferait notamment grâce au collectif, et sur un pas de temps de plusieurs décennies, avec différentes étapes (éveil des consciences, organisation et structuration du mouvement,

¹⁰ <https://www.eiffage.com/vision>

¹¹ https://www.bouygues-construction.com/sites/default/files/transition_vers_une_societe_decarbonnee_bycn_fr.pdf

¹² <https://www.nestle.fr/media/pressreleases/nestle-dit-oui-aux-jeunes-generations>

¹³ <http://www.carrefour.com/fr/carrefour-2022/la-transition-alimentaire>

¹⁴ <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0078131>

construction d'un plan d'action) (Laigle, 2013). Des auteurs s'interrogent aussi sur les moyens d'action pour soutenir cette transition écologique : investir en masse dans les projets de transition écologique (Grandjean, 2012), à travers le déploiement d'une économie circulaire (de Perthuis, 2014), en s'appuyant sur les monnaies locales (Blanc et Perrissin-Fabert, 2016), via les entreprises grâce à l'écologie industrielle et territoriale (Brullot et Gobert, 2014). Ce ne sont là que des exemples rapidement évoqués, la liste complète de ces travaux étant abondante.

De nombreux travaux se positionnent donc sur l'analyse des processus de la transition et de ce qui gravite autour. Des auteurs (Geels, 2002 ; Geels et Schot, 2007) ont ainsi formalisé une théorie de la transition, cherchant à définir les éléments amenant théoriquement à un changement d'état et les différents scénarios en découlant. Cette théorie s'inscrit dans le courant de la Transition Socio-Technique (Ollivier et Plumecoq, 2015), et plus précisément dans l'approche de *Multi Level Perspective*, qui s'articule autour de trois niveaux d'organisation (Markard et al, 2012). Cette dernière approche est la plus utilisée dans les travaux sur la Transition Socio-Technique (Ollivier et Plumecoq, *ibid.*), et c'est dans cette dynamique que se situe le présent travail.

Notons tout de suite que l'approche par Transition Socio-Technique pour analyser les processus de transition agro-écologique est un champ déjà investi, avec par exemple les travaux du Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agro-écologie du FNRS Belgique sur l'agriculture de conservation (Stassart et al, 2012 ; Vankeerberghen et al, 2014). Ces éléments seront repris plus en détail au cours de la thèse.

En effet, la transition est l'un des mots clefs de cette thèse, mais elle est appliquée à un champ particulier, l'agro-écologie. Les définitions de ce terme sont, nous le verrons, multiples en fonction des contextes et des acteurs le mobilisant. En France, un dictionnaire d'agro-écologie¹⁵ a été mis en ligne par l'INRA, suite aux travaux de veille territoriale de Véronique Batifol-Garandel et Marie-Colette Fauré. La transition agro-écologique y est définie comme « *un changement de modèle agricole pour mettre en œuvre les principes de l'agroécologie et répondre ainsi aux crises que traverse ce secteur*¹⁶. ». Il est ajouté plus loin que « *Cette transition se traduit par une co-évolution de changements techniques et sociaux du secteur agricole, dépendant de ceux liés à l'alimentation (habitudes alimentaires, réglementation...) ou*

¹⁵ <https://dicoagroecologie.fr/>

¹⁶ <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/transition-agroecologique/>

l'énergie. ». Le phénomène ressort donc comme complexe et englobant un vaste ensemble d'éléments, sortant du seul champ agricole.

Un tel ensemble ne peut faire l'objet d'une seule thèse. Et, bien que la transition agro-écologique englobe effectivement des univers variés et ne peut être comprise qu'à travers ces multiples facettes, il est apparu nécessaire de réduire l'approche, en raison des limites inhérentes à tout travail doctoral.

L'un des principaux enjeux de la transition agro-écologique est d'amener les agriculteurs à changer leurs pratiques pour adopter une façon de travailler plus durable et écologique. Comme nous le verrons, il existe de multiples formes d'agricultures agro-écologiques, ou tout du moins pouvant se revendiquer de l'agro-écologie. Pour autant, toutes ces agricultures agro-écologiques ne connaissent pas les mêmes succès, les mêmes vitesses de déploiement, la même reconnaissance auprès des agriculteurs. Certaines sont déjà bien ancrées dans le paysage agricole mais aussi auprès du grand public, telle que l'agriculture biologique ou l'agriculture raisonnée. D'autres commencent à se faire connaître, dont l'agriculture de conservation ou la permaculture, ou au contraire peinent à émerger, comme par exemple l'agriculture à Haute Valeur Environnementale. Concrètement, cela signifie que certaines agricultures agro-écologiques sont plus à même d'attirer les agriculteurs que d'autres.

C'est cette situation qui est interrogée dans le présent travail, en cherchant à identifier les formes d'agricultures agro-écologiques se développant et les facteurs permettant d'expliquer pourquoi celles-ci sont présentes, pourquoi un agriculteur se tourne vers une pratique plutôt qu'une autre. Une fois ces différentes formes d'agricultures agro-écologiques révélées, il faut alors déterminer leurs rôles dans la transition agro-écologique et leurs modes de fonctionnement. Ces agricultures constituent le terreau de la transition agro-écologique. Nous avons décrit la transition comme le passage d'un état initial à un autre. Pour qu'il y ait transition, il faut donc qu'il y ait changement d'état. Les formes d'agricultures agro-écologiques sont autant de possibilités de changement, autant de variables ; mais c'est la nature de ce changement qu'il faut chercher à comprendre. En effet, l'agro-écologie en France est annoncée comme le grand changement à venir de l'agriculture : mais ce grand changement correspond-il à un basculement en profondeur de l'agriculture française, ou à une adaptation du modèle dominant ?

Cette question anime l'ensemble de cette thèse, en cherchant à comprendre si les formes actuelles d'agricultures agro-écologiques amènent un changement en profondeur, et si oui vers quel horizon, ou bien si elles représentent une adaptation au système actuellement dominant. Toutefois, une enquête à l'échelle nationale n'étant pas envisageable, il a là aussi fallu resserrer le champ d'investigation.

L'Île-de-France est apparue comme un terrain idéal. S'y entrecroisent des enjeux forts sur la place de l'agriculture dans le développement des milieux urbains franciliens (Poulot et Rouyres, 2007 ; Poulot, 2014), des conflits d'usages entre néo-ruraux et agriculteurs (Darly et Torre, 2008), ou encore autour des nouvelles façons de consommer avec le développement des circuits-courts (Aubry et Chiffolleau, 2009 ; Aubry et al., 2012). Ces exemples portent sur le caractère urbain du rapport à l'agriculture, soulignant l'une des caractéristiques de cet espace. D'ailleurs, l'agriculture urbaine et péri-urbaine constitue un champ de recherche déjà étudié (Bryant, 1997 ; Fleury et Donadieu, 1997 ; Fleury et al., 2004 ; Poulot, 2011). Toutefois l'agriculture francilienne, si elle est nécessairement à mettre en relation avec le caractère urbain de la région, ne se cantonne pas à ces espaces. En effet, l'agriculture francilienne est aussi composée de grandes exploitations céréalières, essentiellement tournées vers les grandes cultures, dans les espaces de la grande couronne (Agreste, 2017). Ces espaces n'en demeurent pas moins essentiels dans l'économie agricole francilienne. Ce sont vers eux que s'est tournée notre approche.

C'est donc dans ce contexte de grandes cultures franciliennes que la question des mécanismes amenant à un choix agro-écologique de la part des agriculteurs est investiguée dans cette thèse. Les espaces de grandes cultures franciliens apparaissent comme représentatifs du modèle agricole actuellement dominant. Dans le même temps, des nouveaux rapports à la consommation et à l'alimentation émergent dans les centres urbains d'Île-de-France. Par ailleurs, dans un contexte tendu, avec des marchés de produits agricoles en hausse constante (Charvet, 2007), événements météorologiques¹⁷ et enjeux fonciers (Poulot et Rouyres, 2003), les exploitations céréalières se doivent d'être compétitives. A cela vient s'ajouter l'appel à un changement de pratiques, à une transition agro-écologique. Si changement il y a en faveur de l'agro-écologie en Île-de-France, la question de sa nature est alors essentielle : assiste-t-on à un basculement vers un modèle totalement nouveau, et si oui lequel, ou bien la grande culture francilienne cherche-t-elle davantage à s'adapter à un contexte changeant ?

¹⁷ <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/crise-6-5millions-deuros-daides-pour-les-cerealiers-franciliens-1,0,2397112581.html>

C'est dans l'optique de répondre le plus clairement possible à ce questionnement que cette thèse est organisée en trois parties. La première interroge le concept d'agro-écologie et son application en France, ainsi que les différentes formes de pratiques agro-écologiques identifiables. Ce travail préalable permet de définir plusieurs éléments de vocabulaire et de situer la dynamique agro-écologique sur l'espace étudié, et de revenir sur les caractéristiques de l'agriculture francilienne. Ces éléments de contextualisation permettent aussi de mieux saisir la démarche scientifique retenue pour appréhender la question des processus de transition agro-écologique en Île-de-France.

La seconde partie repose principalement sur l'analyse de l'enquête, avec comme principal objectif de faire ressortir les éléments clefs du changement de pratiques agricoles. Cette partie mobilise notamment les travaux de Frank Geels, et plus particulièrement sa théorie de la transition, déjà évoquée. Cette théorie est reprise pour chercher à identifier les différentes modalités agro-écologiques, et en quoi les interactions entre les trois niveaux énoncés jouent dans les mécanismes du changement. Ce cadre d'analyse est complété par des concepts repris et réactualisés dans l'œuvre de Pierre Gourou, à savoir les techniques de production et d'encadrement. Ces deux éléments viennent enrichir la théorie de Frank Geels, et permettent de mieux distinguer les différents niveaux d'organisation des mécanismes de transition. Ce travail permet d'identifier différents itinéraires de la transition agro-écologique.

Enfin, la troisième et dernière partie de cette thèse reposera sur une approche plus territoriale, en se demandant si des facteurs spatiaux voire territoriaux peuvent expliquer les précédents résultats. La notion de territorialité est notamment reprise, en s'appuyant entre autres sur les travaux de Claude Raffestin. Il s'agira alors de chercher des pistes d'analyse sur les modalités spatiales de la transition agro-écologique en Île-de-France, pistes reposant sur les conclusions de la seconde partie. Cette dernière partie cherche à faire la synthèse entre les observations tirées d'une phase d'enquête et les théories et concepts plus généraux. En cela, elle est plus exploratoire car elle repose sur un échantillon amenant certes des résultats et interprétations mais ceux-ci demandent à être renforcés par d'autres travaux.

Première partie

1. L'agro-écologie, nouvel horizon de l'agriculture français

1.1 L'évolution du modèle agricole français : une trajectoire agro-écologique ?

1.1.1 L'agriculture française, un modèle en constante évolution

L'agriculture n'a eu de cesse de connaître des évolutions techniques et technologiques, à travers le temps et l'espace (Mazoyer et Roudart, 2002). N'ayant pas pour ambition de résumer une telle évolution, nous allons nous concentrer sur un rappel des principales évolutions de l'agriculture française depuis la moitié du siècle dernier jusqu'à nos jours, dans les grandes lignes.

En 1955, la France comptait 2,3 millions de fermes, dont plus de 80% n'excédaient pas les 20 hectares. Elles faisaient vivre 6,3 millions d'individus, soit 27% de la population d'actifs d'alors. En 2013, les exploitations agricoles ne sont désormais plus que 450 000, pour une superficie moyenne de plus de 60 hectares et ne représentent plus que 3,5% des actifs. Dans le même temps, la modernisation agricole a permis un accroissement spectaculaire des rendements. Le maïs est ainsi passé d'une moyenne de 35 à 84 q/ha de 1960 à 2015, le blé tendre de 25 à 79q/ha et le blé dur de moins de 15 à 57 q/ha sur la même période (Agreste, 2008, 2017). Les paysages agricoles se sont ouverts : le remembrement agricole, qui débute dans les années 1950 avant de diminuer au milieu des années 1985, entraîne la destruction de 835 000 km de haies et talus détruits de 1945 à 1983 ce qui fait dire au géographe Roger Brunet « *Le champ n'est jamais assez grand pour l'agriculture motorisée, si bien qu'il faut sans cesse repenser et refaire le paysage agraire à son usage* » (Brunet, 1992). La structure même de l'exploitation est modifiée, les lois d'orientation de 1960 et 1962 faisant la promotion du modèle familiale dit « à deux UTH » (Unité de Travail Humain), à savoir deux temps plein. Cette évolution structurelle permet notamment la spécialisation des exploitations et leur modernisation (Laurent et Rémy, 2000). La notion même d'exploitation agricole est désormais remise en cause au profit de « l'entreprise agricole » (Rémy, 2013), traduisant la volonté de certains acteurs clefs du secteur, dont le syndicat majoritaire la FNSEA, d'inscrire définitivement l'agriculture dans une dynamique entrepreneuriale.

Ces transformations ne se sont pas faites sans accompagnement. Des volontés extérieures au monde agricole (travaux scientifiques, politiques d'accompagnement) ont soutenu cette modernisation.

Si des progrès sont notables dès le début du XX^{ème} siècle, c'est surtout au tournant de la Seconde Guerre Mondiale que les changements seront les plus marquants. L'objectif de retrouver au plus vite la souveraineté alimentaire affichée par les pouvoirs publics de l'époque entraîne une série de mesures volontaristes en faveur du développement de l'agriculture. En 1946, l'INRA est créé avec pour principale mission d'améliorer les techniques de production et les sélections génétiques végétales et animales. Parallèlement, la profession agricole renforce son organisation autour de quatre structures : les coopératives agricoles, le Crédit Agricole, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Confédération Générale Agricole, unique syndicat de l'époque. Sur le même plan, le Conseil d'Etat conforte l'existence légale des chambres d'agriculture en 1949, en annulant la loi de 1940 qui les avait mis en sommeil.

Du côté de l'équipement, la mécanisation se généralise, le parc de tracteurs passant de 35 000 en 1938 à 123 000 en 1949. Sur la même période, les achats d'engrais (azote, acide phosphorique et potasse) passent de 900 à 2 200 milliers de tonnes (Quiers-Valette, 1962). Les résultats ne tardent pas à se faire ressentir, et les changements aussi bien structurels que techniques amènent la France à être excédentaire en céréales dès 1953. Cette augmentation des rendements entraînera une chute des prix et avec elle le mécontentement grandissant des agriculteurs qui voient grandir l'écart de niveau de vie avec le reste de la population, donnant le sentiment que l'expansion nationale s'est faite à leurs dépens (Quiers-Valette, *ibid*). Le syndicalisme se saisit de ces préoccupations et cherche alors à favoriser le développement d'une agriculture familiale de taille moyenne. C'est dans ce contexte que voit le jour au début des années 1960 une politique des structures agricoles, avec la mise en place d'institutions encadrant la profession.

La loi d'orientation de 1960 a principalement été portée par des agriculteurs issus d'exploitations familiales rassemblés au sein du Conseil National des Jeunes Agriculteurs (CNJA), mais aussi par les pouvoirs publics de l'époque, avec de grandes figures du gaullisme tel que Michel Debré, alors premier ministre, et Edgard Pisani, ministre de l'agriculture promoteur d'une agriculture moderne et technologique (Rémy, 2000). Cette association donne lieu à une loi valorisant certes l'agriculture familiale à deux UTH, mais incitant aussi à l'agrandissement et encourageant le départ d'agriculteurs jugés en surnombre, dispositif officiellement adopté dans la loi du 8 août 1962 (Muller, 2000). Les lois de 1960 et 1962 affichent 3 grandes ambitions : diminuer les coûts de production (mieux organiser les surfaces agricoles), accroître la marge bénéficiaire (améliorer l'organisation professionnelle) et accroître la part de chacun dans la répartition du revenu national agricole (reclasser les agriculteurs qui ne peuvent demeurer à la terre). Les transferts de terre sont dès lors très importants, et nécessitent un

encadrement pour éviter certaines dérives, tel que l'accaparement des terres par une minorité de propriétaires. Les Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) voient alors le jour, avec pour mission de réguler le marché foncier (Sencébé, 2012).

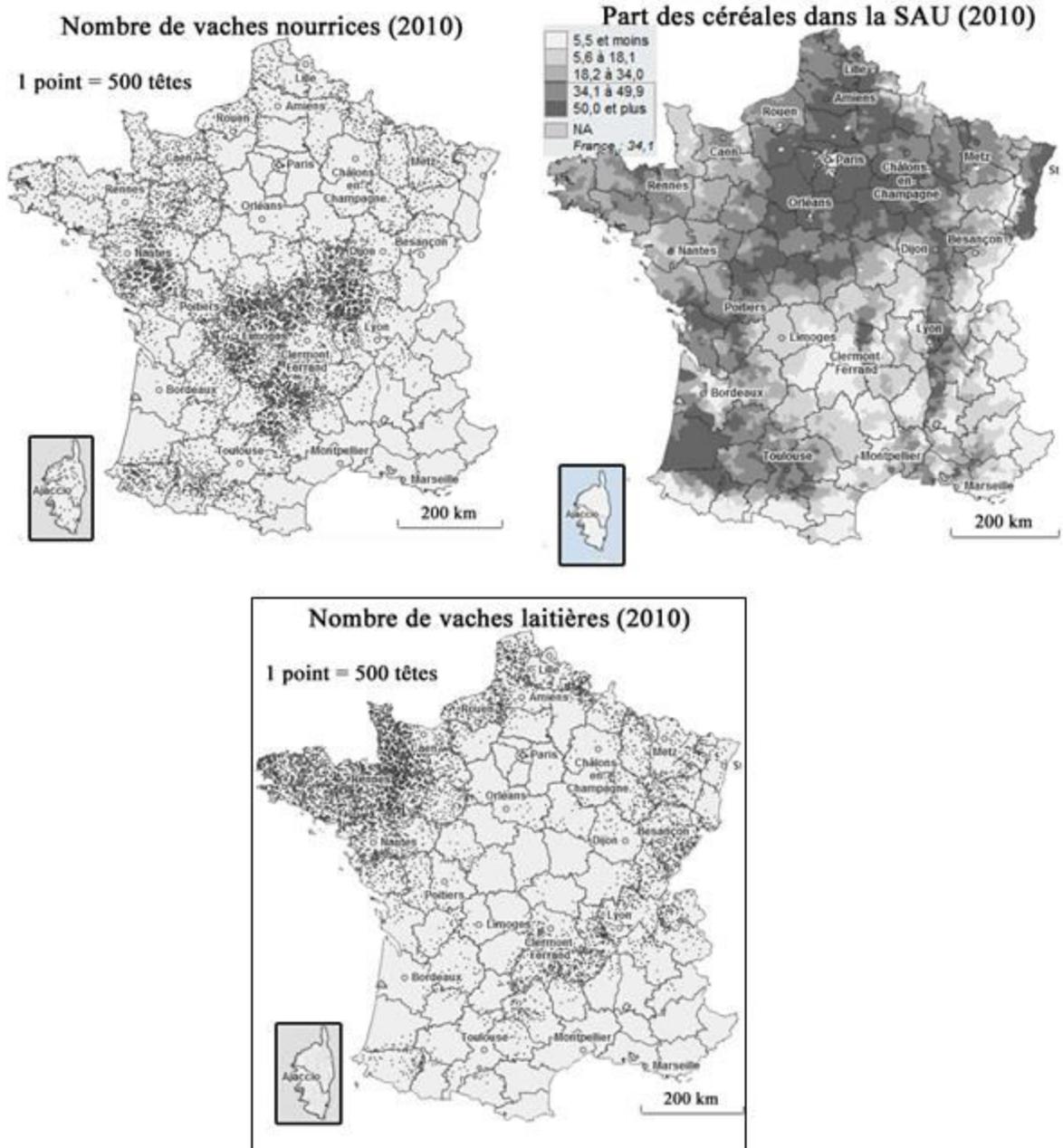
Du lendemain de la guerre aux années 1960, l'agriculture se construit autour d'une politique établie aussi bien par les pouvoirs publics que par le syndicalisme agricole, et dont la traduction sur le terrain est assurée par un ensemble de structures propres au monde agricole (coopératives, chambres d'agriculture, MSA, SAFER).

Parallèlement, l'introduction de la PAC et ses réformes vont contribuer à ces différentes évolutions, notamment en orientant les productions. Le traité de Rome (1957) fixe cinq objectifs : accroître la productivité agricole, assurer un niveau de vie correct et équitable aux actifs agricoles, stabiliser les marchés, garantir la sécurité des approvisionnements et fournir des prix raisonnables aux consommateurs. Concrètement, les mesures prises iront dans le sens d'un soutien par les prix et des aides directes. Les réformes successives (1992, 2003, 2014) n'auront de cesse de faire évoluer la PAC vers une diminution progressive des soutiens par les prix, compensée par l'augmentation des aides directes de plus en plus déconnectées des volumes de production (Butault et al, 2004). Les volumes de production augmentent considérablement, et c'est un problème de surproduction que doit gérer la PAC dans la filière laitière dès le début des années 1980, puis en céréales à partir de la fin des années 1980. L'instauration des quotas laitiers en 1984 cherche à limiter ce phénomène. Les autres filières suivront, avec des quantités maximales de production. L'objectif initial d'augmenter la production agricole est donc largement atteint.

La seconde moitié du XXe siècle voit le modèle agricole majoritaire glisser d'un modèle de petites exploitations de polyculture-élevage à des exploitations plus vastes, reposant sur un nombre réduit d'actifs et spécialisées dans un type de production. La France agricole prend un nouveau visage, la carte des territoires agricoles se redessine en grandes régions spécialisées (cf. carte 1).

Les filières sont bien établies et les marchés s'organisent en pôles compétitifs, en fonction de la spécialisation de chaque région (Capt et Schmitt, 2000). Les économies d'échelle rendues possibles par les concentrations des productions aboutissent à un auto-renforcement du processus, au risque d'accroître la fragilité de certains secteurs en cas d'aléas climatiques ou économiques (Ben Arfa et al, 2009). La Bretagne est ainsi devenue incontournable pour la production porcine, la région Centre pour la céréaliculture tandis qu'Auvergne et Limousin fournissent la viande bovine. La disparition progressive du

Le système de polyculture-élevage change non seulement le fonctionnement de l'exploitation, mais plus globalement l'économie agricole française ainsi que les paysages ruraux.



Carte 1-1 : répartitions des principales productions agricoles en 2010 (Sources : Disar, RGA 2010)

Le développement de ce modèle agricole ne s'est toutefois pas fait sans critique. Si la dimension sociologique n'a suscité que peu d'intérêt pour le grand public, l'aspect technologique et avec lui environnemental prend une place de plus en plus prégnante depuis les années 1960. L'utilisation importante de produits issus de l'agrochimie interroge et parfois inquiète. Si des dénonciations existent dans le livre précurseur *Le printemps silencieux* de Rachel Carson (1962), le monde scientifique reste assez prudent. Le déploiement des pesticides de synthèse au cours des années 1950-1960 provoque pourtant des intoxications entraînant des lésions permanentes voire des décès (Nash, 2004 ; Jas, 2007). A partir des années 1980, la littérature médicale se structure autour de la question de l'exposition, répétée ou non, à de faibles doses de toxiques. La législation se renforce depuis 1990, permettant ainsi d'alerter l'agriculteur sur ses propres pratiques. Celui-ci devient responsable de l'utilisation de ces produits, les maladies contractées étant alors attribuées à des erreurs de manipulation imputable à l'agriculteur (Jas, 2010). Si l'exposition des travailleurs agricoles reste un sujet tabou, la question des résidus dans les produits consommés, ainsi que l'impact des pesticides de synthèse sur l'environnement deviennent des sources d'inquiétudes et de mobilisation publiques.

La société civile n'a, d'abord, pas porté d'intérêt aux techniques agricoles. La remise en question de la société de consommation débute avec la fin des années soixante, et s'élargit aux problématiques environnementales dans la décennie suivante, alors que les pratiques d'élevage hors-sol se développent, entraînant des pollutions liées à la mauvaise gestion des effluents d'élevage (Estevez et Domon, 1999). L'agriculture devient un secteur sujet à des critiques fréquentes à partir des années 1980 par des mouvements citoyens et associatifs, corrélées à des mouvements agricoles alternatifs promouvant un autre rapport à la terre (Deléage, 2011). Depuis, les documentaires, films et livres à ce sujet issus de la société civile se multiplient et ne manquent pas de susciter l'intérêt. D'abord limités à des cercles restreints et sensibilisés, ces médias trouvent désormais un écho plus large. A titre d'exemple, le film documentaire de Cyril Dion et Mélanie Laurent, *Demain*, dépasse le million d'entrées en France¹⁸ et remporte, en 2016, le César du meilleur film documentaire¹⁹. Prenant le contre-pied d'un discours alarmiste, le film se structure autour de cinq axes, dont l'alimentation, et souligne l'ensemble des initiatives relevant les défis environnementaux à travers le monde. Du côté de la littérature, l'essayiste et paysan Pierre Rabhi propose une agriculture n'utilisant plus de produits de synthèse (Rabhi, 2011). Ses livres se retrouvent régulièrement en tête de vente dans la catégorie essais-documents.

¹⁸ http://www.lemonde.fr/planete/article/2016/05/07/le-film-demain-a-depasse-le-million-de-spectateurs_4915387_3244.html

¹⁹ <http://www.academie-cinema.org/ceremonie/palmares-par-recherche/,film,9502.html>

Une part non négligeable de la société est dans l'attente de changements agricoles, tandis que l'utilisation de produits phytosanitaires questionne, de plus en plus, consommateurs, agriculteurs et pouvoirs publics. Cette prise en compte des enjeux environnementaux s'est progressivement imposée comme nouvel impératif de production pour les agriculteurs : après avoir relevé le défi de la production et assurer la souveraineté alimentaire, des enjeux qualitatifs et plus particulièrement environnementaux se sont peu à peu affirmés dans les discours, mais aussi dans les politiques agricoles.

Le milieu naturel est indissociable de l'agriculture. Dans la conception agronomique classique, et jusque dans les années 1980, l'environnement naturel est défini à travers un ensemble de facteurs et de conditions (climat, sol) perçu comme support mais aussi contrainte à l'accomplissement des performances productives souhaitées (Sebillote, 1974). Il faudra toutefois attendre les années 1990 pour voir une véritable prise en compte de l'environnement, notamment à travers la promotion d'une agriculture durable, s'inscrivant dans la logique plus large du développement durable (Bonny, 1994). Dans cette évolution, le verdissement de la PAC joue un rôle majeur, puisque de cette politique découle un ensemble de mesures appliquées nationalement. La réforme de 1992 marquera une première étape vers l'encouragement des pratiques plus respectueuses de l'environnement, renforcée par la suite par l'agenda 2000 (Mormont, 1996 ; Pujol et Dron, 1999). Pendant les 30 premières années (1962-1992), la PAC a poussé à l'intensification des pratiques agricoles pour augmenter les rendements via un recours systématique à la mécanisation, aux intrants de synthèse, à l'irrigation et au raccourcissement des rotations. Ces pratiques entraînent des pollutions des sols et des eaux, une perte d'habitat pour la biodiversité ainsi qu'une surmortalité des espèces sensibles aux pesticides et une banalisation des paysages (Lecole et Thoyer, 2015).

La montée en puissance des enjeux environnementaux, notamment dans la société civile, entre en résonance avec une agriculture de plus en plus perçue comme une source de dégradation de l'environnement (Pointereau, 1999). En 2003, la PAC franchit un pas de plus avec les Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) à respecter pour espérer bénéficier des aides européennes. Si le symbole est fort, cette mesure n'aura pas la portée espérée, les sanctions et réductions de paiement n'étant pas toujours réellement appliquées par manque de contrôle (Chatellier et Dupraz, 2011). En revanche, les Mesures Agro-Environnementales (MAE), introduites en 1992, s'avèrent un outil bien plus efficace. En se basant non pas sur la sanction mais sur la base d'une souscription volontaire et sans obligation de résultat, les MAE sont plus souples et attirent davantage d'agriculteurs quitte à provoquer un effet d'aubaine (Hodge, 2013). La réforme de 2014 conforte la volonté de verdir la PAC, avec la mise

en place de trois mesures phares : les surfaces d'intérêt écologique, la diversification des cultures et enfin le maintien des prairies permanentes. Ces mesures sont d'une pertinence discutable, puisque les exigences environnementales restent légères et peu contraignantes. Elles s'inscrivent néanmoins dans une dynamique plus large, qui fait écho à la politique agricole française mise en place en 2012 par Stéphane Le Foll, faisant la promotion de l'agro-écologie (Lecole et Thoyer, 2015).

1.1.2 L'agro-écologie à la française : réappropriation nationale d'un concept aux définitions multiples

La première publication scientifique dans laquelle apparaît le terme « *agroecology* » date de 1928, puis 1930, 1935 et 1938 avant de connaître une longue période d'absence jusqu'aux années 1950, et faire finalement son retour en force, et de façon exponentielle, du début des années 1980 à nos jours (Wezel et Soldat, 2009). L'auteur ayant le plus écrit à ce propos est Miguel Altieri, avec plus de 28 articles ou livres relatifs à l'agro-écologie. Pour Altieri, l'agro-écologie est « *l'application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agroécosystèmes durables* » (Altieri, 1995), définition qui fait largement écho à la définition officiellement choisie en France 20 ans plus tard (voir page suivante).

Si l'agro-écologie est avant tout une science, elle ne peut pas pour autant être déconnectée de ses traductions pratiques. Dans son rapport de 2011 aux Nations Unies, Olivier de Schutter, rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, indique qu'« *en tant qu'ensemble de pratiques agricoles, l'agro-écologie recherche des moyens d'améliorer les systèmes agricoles en imitant les processus naturels, créant ainsi des interactions et synergies biologiques bénéfiques entre les composantes de l'agroécosystème* ». Si imiter la nature dans un contexte agricole peut paraître exagéré, celle-ci s'appuyant davantage sur une manipulation et réorganisation des écosystèmes à des fins productives (Tassin, 2011), la seconde partie de la définition insiste sur le besoin de renouveler ou de retrouver une agriculture travaillant avec son environnement. Pour s'en tenir aux grands principes donnés par Altieri (1995), l'agro-écologie tient en 5 piliers :

1. Le renouvellement de la biomasse et l'entretien de la fertilité des sols
2. La minimisation des pertes en énergie solaire, en air et en eau
3. La diversification génétique dans le temps et l'espace
4. La valorisation des interactions biologiques
5. La lutte contre les ennemis des cultures

L'agro-écologie a aussi pris, à travers le monde, une dimension plus sociale notamment en Amérique du Sud. Sous l'impulsion de chercheurs comme Miguel Altieri, l'agro-écologie prend une forme sociale marquée, plus particulièrement au Brésil. Confrontés aux conséquences de la révolution verte, ces chercheurs vont chercher à développer un modèle agricole à la fois technique et social (Stassard et al, 2012). Dans les faits, ce mouvement se traduit par la défense d'une agriculture traditionnelle et familiale, en opposition à la modernisation par la biotechnologie. L'objectif est l'autonomie de l'exploitation et du système social (Piroux et al, 2010).

En France, Pierre Rabhi est l'un des plus médiatiques promoteurs de l'agro-écologie comme mouvement social. Essayiste, agriculteur, mais aussi homme politique, il cherche à travers sa fondation et le mouvement Colibris à diffuser les principes de l'agro-écologie qu'il définit comme « *une technique inspirée des lois de la nature. [...] Elle est basée sur la recréation de l'humus comme force régénératrice des sols et sur la relocalisation de la production-transformation-distribution-consommation comme élément moteur d'un nouveau paradigme social* » (Rabhi, 2011).

Toutefois, au niveau national, c'est l'ancien ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll qui a le plus participé à la médiatisation de l'agro-écologie. Durant cinq années, le ministère a porté le « *projet agro-écologique pour la France* », dont le leitmotiv est « *produire autrement* » et la feuille de route de la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'alimentation et la Forêt (LAAF), adoptée le 11 septembre 2014.

L'agro-écologie fait officiellement son entrée dans le dictionnaire le 19 août 2015, suite à la publication du Journal Officiel de cette date. Deux définitions en sont données :

1. « *Application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agrosystèmes durables* ».
2. « *Ensemble des activités agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes.* »

Il y est ajouté une note : « *l'agro-écologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles* ».

Cette définition fait écho à celle donnée dans la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée le 11 septembre 2014 :

« *Les politiques publiques visent à promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agro-écologiques, dont le mode de production biologique, qui*

combine performance économique, sociale, notamment à travers un haut niveau de protection sociale, environnementale et sanitaire.

Ces systèmes privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique » (article 1, II).

Au regard de ces définitions officielles, l'agro-écologie dans son application doit se traduire par un ensemble de pratiques visant l'autonomie de l'exploitation, tout en conservant une bonne santé économique de l'exploitation et sans dégrader l'environnement. Ces objectifs se retrouvent dans un autre mot d'ordre issu du « *projet agro-écologique* » (PAE) : la triple performance économique, environnementale et sociale. Il s'agit de produire plus et mieux, en conciliant les trois aspects cités au niveau de l'exploitation et au niveau collectif. La porte d'entrée principale réside dans une meilleure utilisation des services écosystémiques, mais aussi dans une évolution de l'agroéquipement. Le Journal Officiel nous rappelle aussi que l'agro-écologie est une science qui cherche à mieux comprendre et intégrer les interactions entre écosystèmes et pratiques agricoles.

Il n'est pas question ici de limiter la portée politique de l'agro-écologique au seul projet de Stéphane Le Foll. En effet, d'autres acteurs mobilisent ce terme à des fins politiques, dont Pierre Rabhi mais aussi les agronomes Marc Dufumier et René Dumont, notamment pour le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement dans les pays du Sud. Pourtant, en France, le terme est fortement lié à Stéphane Le Foll, ce qui ne l'empêche pas d'être fédérateur et d'être réinvesti par l'ensemble des acteurs du monde agricole (Bardon et al, 2016). La médiatisation de ce terme est en relation directe avec la politique menée pendant cinq ans par le Ministère de l'Agriculture. Les mesures

prises pour transformer l'agriculture vers un ensemble de pratiques plus vertueuses se sont multipliées : plan Ecophyto 2018 qui visait de réduire de 50% le recours aux produits phytosanitaires de 2008 à 2018 ; plan Ecophyto 2 qui envisage la même réduction sur la période 2015-2025 ; plan écoantibio et écoantibio 2, qui reprennent le même principe mais pour les antibiotiques ; plan semences et plants pour une agriculture durable, qui vise à renforcer le travail sur la sélection des semenciers agréés. L'ensemble de ces mesures est issu du Grenelle de l'environnement, et a été réactivé et intégré au PAE. D'autres mesures sont venues le compléter, telles que la mise en place des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE), qui connaît un certain succès, ou encore le réseau « Démonstration expérimentation production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires » (DEPHY) qui se veut pionnier dans la réduction des intrants. Dans un autre domaine, celui de la protection des sols, l'initiative 4 pour 1000 cherche à fédérer l'ensemble des acteurs, privés ou publics, afin que l'agriculture soit un moyen de séquestrer du carbone dans le sol via l'agroforesterie ou l'agriculture de conservation. L'Agriculture Biologique n'a pas été oubliée dans le cadre du programme Ambition bio 2017, qui visait de doubler en cinq ans les surfaces de « bio » mais aussi à mieux structurer la filière. Le programme était considéré comme une pièce à part entière du PAE, en s'inscrivant dans le mot d'ordre « produisons autrement ». S'inscrivent donc dans le PAE un ensemble de plans, programmes et mesures de natures diverses, ayant toutefois en commun la volonté de soutenir un changement dans les modes de productions agricoles.

S'il est possible de s'arrêter sur une définition précise de ce qu'est l'agro-écologie, son utilisation dépasse le cadre de ces définitions. La vulgarisation de ce terme, au sens où il est tombé dans le langage commun, entraîne nécessairement des dérives quant à son utilisation. Nous retiendrons donc de l'agro-écologie qu'elle est comprise, en France, comme étant un ensemble de méthodes de production agricole se voulant plus respectueuses de l'environnement, avec deux portes d'entrées principales pour l'aspect environnemental : la réduction des intrants et le respect du sol. Cette définition de l'agro-écologie française fait la synthèse entre des mouvements historiques de l'agro-écologie et sa réinterprétation et revisite par les structures politiques nationales. Elle s'inscrit donc pleinement dans la tendance de fond qui, depuis les années 1990, cherche à changer l'agriculture. Il existe cependant une grande diversité d'alternatives, aux parcours et aux ambitions différentes. Celles-ci connaissent un développement et un succès plus ou moins fort, mais garde en commun une remise en cause, parfois profonde parfois superficielle, de l'agriculture telle qu'elle a été pratiquée en France pendant les trente premières années de la PAC.

1.1.3 De nouvelles injonctions : le poids de l'agro-écologie

Dans une fiche thématique de 2013, le ministère de l'agriculture résume les attentes des consommateurs de la manière suivante : une offre alimentaire variée, de qualité, respectueuse de l'environnement et si possible de proximité. Les différents scandales sanitaires, depuis l'encéphalopathie spongiforme bovine, ou « épisode de la vache folle » de 1986 aux œufs contaminés au friponil en 2017, la confiance des consommateurs dans l'industrie agro-alimentaire s'est peu à peu érodée : en 2013, 24% des français affirmaient ne pas faire confiance à ce secteur.

Cette évolution se traduit par de nouvelles revendications (plus de traçabilité, score nutrition) mais aussi par de nouvelles habitudes de consommations. Les experts du marketing ne s'y sont pas trompés, et axent désormais leur stratégie de communication sur une image de proximité et de terroir, afin de rassurer le consommateur (Fort et Fort, 2006) alors même que les choix alimentaires sont de plus en plus perçus comme vitaux (Bergadaà et Urien, 2006).

Ainsi, depuis la fin des années 1990, les AMAP se sont multipliées, principalement dans les régions les plus urbaines (Lamine et Perrot, 2008). De même, selon l'agence bio (2018), 7 français sur 10 consomment au moins une fois par mois un produit bio, et tous les indicateurs de consommation sont à la hausse, les producteurs français n'arrivant pas à répondre à la demande nationale. Les produits labélisés AB bénéficient d'une bonne image auprès de consommateurs de plus en plus divers, notamment auprès des « *intermittents du bio* » (Lamine, 2008). Cependant, certaines grandes tendances ressortent : le niveau d'éducation et les revenus sont plutôt élevés, et le choix du bio se fait souvent après avoir déclaré un problème de santé en lien avec l'alimentation (allergie alimentaire, diabète) (Léveillé, 2016). A noter que parmi les consommateurs réguliers, les cadres mais aussi les agriculteurs sont les plus représentés (Léveillé, *ibid*). De façon plus générale, les produits labellisés sont perçus comme plus facilement traçables et de meilleures qualités, à condition que la communication initiale soit correctement menée (Grunert et al, 2001).

L'agriculture connaît des évolutions rapides depuis la seconde moitié du XXe siècle. Ces changements sont le fait, dans un premier temps, de politiques volontaires menées par les pouvoirs publics et le monde agricole, reposant sur des structures complémentaires, permettant de couvrir un champ large de compétence. La modernisation agricole n'aura pas été remise en question avant les années 1980 et le tournant environnemental. Arrivé à certaines limites, et confronté à des critiques répétées, le modèle agricole a alors évolué à travers différentes branches, chacune cherchant à répondre

à ces nouveaux enjeux de société, à travers des pratiques innovantes mais aussi des discours retravaillés pour rassurer des consommateurs de plus en plus méfiants.

Ces transformations interrogent à plusieurs titres. Plusieurs visions de l'agriculture s'affrontent, de façon parfois exacerbées, cherchant soit une rupture radicale avec l'agriculture conventionnelle, soit une adaptation de celle-ci, soit une série d'ajustements plus ou moins poussés. Par ailleurs, les idéaux diffèrent d'un mouvement à l'autre : rapport au métier d'agriculteur, aux institutions agricoles et para-agricoles, aux consommateurs, à l'environnement... Autant de facteurs qui varient d'une alternative à l'autre. Si la nécessité d'un changement s'impose progressivement depuis les années 1990 et plus encore 2000, les conditions de ce changement et sa nature restent difficile à définir. Pour lever cette difficulté, il est nécessaire de poser un cadre conceptuel à même d'apporter des outils d'analyse.

1.2 Les agricultures alternatives, modalités de la transition agro-écologique

1.2.1 Retour sur le concept d'agriculture alternative

L'agro-écologie française, telle que définie précédemment, a des contours assez poreux. Un ensemble assez vaste de pratiques est donc susceptible de s'y retrouver. Ces pratiques peuvent être regroupées sous la dénomination commune d'agriculture alternative. Le concept d'agriculture alternative est issu de l'expression anglaise « *alternative agriculture* », dans laquelle « *alternative* » indique une solution de remplacement cherchant à minimiser l'usage d'intrants de synthèse (Pervanchon et Blouet, 2002). La sociologue Estelle Deléage en donne la définition suivante : « *des pratiques agricoles respectueuses des humains et de l'environnement contre le modèle dominant d'une agriculture productiviste* » (Deléage, 2011).

La sociologue ajoute que les mouvements agricoles alternatifs sont liés aux « *effets néfastes de la mise en œuvre d'une agriculture intensive après 1945* » (ibid.). Des mouvements précurseurs ont vu le jour dès le début du XX^{ème} siècle autour de ce qui deviendra l'agriculture biologique (Besson, 2009). D'autres sont nés dans l'Ouest de la France dans les années 1970, avant de se diffuser plus largement sur le territoire national (Deléage, ibid.). Il existe par ailleurs un site français, www.agricultures-alternatives.org, qui regroupe différents mouvements ayant en commun « *de se poser comme des alternatives, plus ou moins radicales, au modèle dominant représenté par une agriculture intensive, réduite à sa seule fonction de production et parfois qualifiée d'industrielle* ²⁰ ». Cette dernière définition souligne le caractère relatif de la rupture avec le modèle dominant, celle-ci pouvant être marquée ou superficielle. Ce point est à retenir, dans la mesure où il est possible de regrouper sous cette même appellation des pratiques cherchant à ajuster les pratiques dominantes et d'autres rejetant totalement l'agriculture conventionnelle.

Dans un article de 2001, Samuel Féret et Jean-Marc Douguet ont mis en avant la diversité des agricultures alternatives (Féret et Douguet, 2001). Cette première synthèse a depuis été reprise et retravaillée lors d'un numéro spécial de la revue TransRural Initiative mettant en avant les alternatives à l'agriculture conventionnelle (TransRural Initiatives, 2009). Ce premier travail donne à voir le « jeu des

²⁰ <http://www.agricultures-alternatives.org/rubrique6.html>

sept familles » des agricultures alternatives françaises, mais nécessite une actualisation au vue des évolutions de ces dernières années.

Pour autant, il ne s'agit pas de simplement compléter le tour d'horizon déjà établi. L'intérêt des agricultures alternatives, au regard de cette thèse, réside dans leur capacité à répondre à de nouvelles injonctions. C'est donc dans un double objectif que se situe ce chapitre : recenser plus largement les agricultures alternatives, et les intégrer dans le contexte de l'agro-écologie française. Précisons toutefois que ce travail n'a pas pour ambition de définir avec exactitude chaque mouvement, mais plus modestement d'en donner les grandes lignes.

Pour cela, tout en s'appuyant sur la base posée par Feret et Douguet puis par TransRural Initiative, un état de l'art a permis de compléter le tour d'horizon. Une investigation sur Internet a ensuite été nécessaire pour compléter les travaux scientifiques traitant d'une alternative en particulier ou de la comparaison d'une ou de plusieurs d'entre elles. Cette enquête s'est basée, dans un premier temps, sur un recensement des sites Internet tenus par les différents acteurs de chaque agriculture alternative. Feret et Douguet en identifient quelques-uns. Ils ont été complétés par les partenaires affichés sur les sites, ainsi que par les organismes évoqués dans la littérature scientifique. Ensuite, et sur chaque plateforme, les ressources disponibles ont été parcourues à la recherche de documents cadres : chartes, cahier des charges, textes précisant la position de l'organisme dans l'agriculture alternative en question, etc. A titre d'exemple, pour l'agriculture paysanne un site dédié existe²¹, sur lequel il est possible de consulter la charte de l'agriculture paysanne. Un onglet « partenaire » permet aussi de voir les organismes sympathisants, dont les sites ont été visités dans l'objectif de compléter les informations déjà recueillies via la charte. Deux aspects sont alors visés : des exemples d'application, afin de saisir l'application concrète de l'alternative, et des textes positionnant l'agriculture paysanne par rapport à l'agriculture conventionnelle et aux autres alternatives. Un suivi régulier des principaux organes de presses agricoles (la France Agricole, Terre-net, Pleinchamps, Agridées) a aussi été effectué, afin de surveiller l'évolution de chaque agriculture alternative dans le contexte de transition agro-écologique, et de repérer son discours dans ce cadre.

Pour certaines alternatives, les références scientifiques sont ténues tandis que pour d'autres, un état de l'art complet n'était pas possible dans le cadre de cette thèse. A titre d'exemple, et rien que pour le cadre français, plus de 35 500 références bibliographiques sont recensées sur l'Agriculture Biologique

²¹ <http://www.agriculturepaysanne.org/>

sur le site Abiodoc²² ; il est alors impossible de prendre en compte tout ce qui se dit sur l'AB. Les sites des principaux acteurs ont été enquêtés, ainsi que les documents juridiques encadrant ces pratiques. Il a ainsi été possible de présenter assez finement chacune de ces alternatives mais aussi de regarder lesquelles avaient le plus d'affinités et, au contraire, le plus de divergences.

Ce travail de recensement permettra par la suite d'avoir une compréhension plus fine des évolutions agricoles franciliennes, en ayant un référentiel des différentes alternatives agro-écologiques. Il appelle aussi à une enquête plus approfondie, reposant sur une base de donnée plus robuste que celle-ci, afin de mieux classer et répertorier les différentes alternatives agro-écologiques.

1.2.2 Les agricultures alternatives au regard de l'agro-écologie

Treize agricultures alternatives ont été identifiées suite à ce travail préalable. Elles ont été traitées de façon à faire ressortir les principaux traits de chacune d'entre elles, au regard des attendus de l'agriculture et sous le prisme de l'agro-écologie à la française.

Pour cela, deux des trois grands axes de l'agro-écologie française ont été retenus : le rapport à l'environnement et au social. La dimension économique a dû être écartée faute de données pour la plupart des alternatives. Cet aspect est essentiel puisqu'il crédibilise ou non la mise en application d'une agriculture alternative, mais en l'absence de publication, cette dernière a été écartée pour ne pas fausser le rendu final. En effet, chercher à savoir quel modèle est économiquement le plus rentable ou le plus viable est une tâche dépassant l'ambition de cette thèse. Il faudrait pour cela comparer des modèles économiques allant de l'élevage de montagne à la grande culture, regarder de près les subventions, prendre en compte les débouchés privilégiés, le prix des différents intrants, etc.

C'est donc sur deux axes qu'a été construite la figure 1, qui positionne les agricultures présentées par la suite. Plus une agriculture alternative affiche un cadre (cahier des charges, décret officiel, charte, etc.) dans lequel est affiché une volonté de (1) promouvoir l'emploi rural et (2) augmenter l'autonomie financière de l'exploitation, plus son degré d'engagement dans la dimension sociale est jugé important. De même, plus son cadre annonce comme priorité le respect de l'environnement au sens large (biodiversité, qualité de l'air, de l'eau, du sol, paysagère) plus son engagement dans la dimension environnementale est jugé fort. Ainsi, si une agriculture alternative

²² <http://abiodoc.docressources.fr/>

limite son engagement environnemental à un seul aspect (biodiversité auxiliaire, du sol, etc.), elle est considérée moins engagée qu'une autre prenant en compte l'eau, l'air ou encore la biodiversité dans son ensemble.

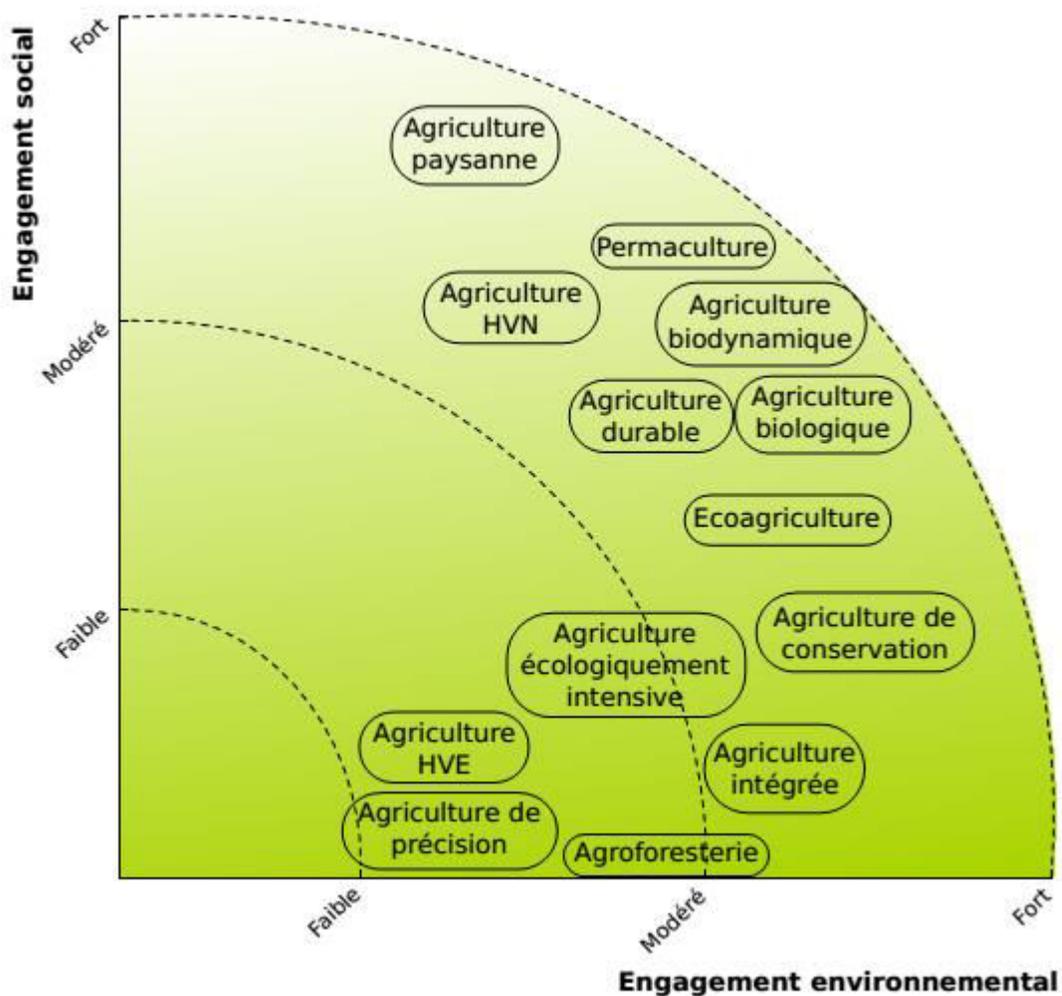


Figure 1-1 : Les agricultures alternatives selon deux des axes de l'agro-écologie française

Le cadre étant généralement donné par les promoteurs d'une pratique, le risque n'est pas négligeable de rencontrer un écart entre les ambitions et le niveau d'exigence affiché d'un côté et l'application sur le terrain de l'autre. C'est pourquoi, lorsque cela est possible, des retours plus objectifs (littératures scientifiques) ont été pris en considération. Ont ainsi été mises en perspective :

- **L'agriculture biologique** : Lamine et al (2009) reviennent sur les différentes modalités de la conversion à l'AB en la comparant à des agriculteurs faisant le choix de l'agriculture intégrée, donnant ainsi à voir que la robustesse d'une transition repose notamment sur la solidité des échanges et des réseaux d'agriculteurs. Stassard et Jamar (2009) réactualisent le débat de la conventionnalisation de l'AB, montrant que deux systèmes d'AB, l'un porté par l'agro-industrie et l'autre par des acteurs historiques, cohabitent tout en étant totalement incompatible. Alavoine-Mornas et Madelrieux (2014) montrent la diversité des profils amenant à la conversion à l'AB ; leurs travaux sont présentés plus en détail dans le chapitre 2.2. Cordona (2014) met en avant comment la progression de l'AB sur le territoire francilien est reprise par des acteurs non-agricole pour appuyer des demandes visant à « écologiser » un territoire, et que le monde agricole francilien s'en saisit aussi plus aisément, connaissant désormais mieux l'AB. Fleury et al (2014) montrent qu'il existe des ponts entre AB et AC, et que ces deux agricultures alternatives sont amenées à se croiser, du moins sur leurs marges. Enfin, Leroux (2015) revient sur la structuration progressive, en France, de l'AB depuis les années 1950.
- **L'agriculture intégrée** : Girardin (1993) détaille tout au long de son article sur l'intérêt de déployer à large échelle l'agriculture intégrée, tout en soulignant que derrière cette appellation n'existe pas un cahier des charges applicables partout de la même manière, mais plutôt un fil directeur à adapter en fonction de chaque contexte. Bonny (1997) revient sur plusieurs éléments de définition et met à jour les différences entre l'agriculture intégrée et l'agriculture raisonnée, tout en soulignant le danger de ces appellations, qui pourrait notamment servir la communication de groupes agro-industriels. Ponge (2000) présente les avantages agronomiques de l'agriculture intégrée, avec un travail comparatif avec le conventionnel, le non-labour sans pesticide et le labour superficiel avec pesticide, montrant que l'agriculture intégrée est la plus favorable à la biodiversité. Les travaux de Lamine et al. (2009) ont été présentés dans le cadre de l'AB.
- **L'agriculture de conservation** : Hall (2008) montre comment l'agriculture de conservation apparaît comme une solution d'avenir pour les agriculteurs canadiens, en les invitant à revoir leurs pratiques via un respect du sol et la diminution des traitements. Les travaux de Fleury et al (2014) ont été présentés dans le cadre de l'AB. Enfin, Laurent (2015) fait un état des lieux du

développement de l'AC à travers le monde puis, dans un second temps, sur le cas particulier de la France, en s'appuyant sur un travail d'informations géographiques.

- **L'agriculture durable** : Landais (1998) voit dans l'agriculture durable un nouveau contrat social, amenant à un virage nécessaire de l'agriculture, où la durabilité comprise au sens du développement durable est le nouveau pilier. Féret et Douguet (2001) font un travail comparatif entre agriculture raisonnée et agriculture durable, soulignant que l'agriculture raisonnée est une évolution technicienne de l'agriculture productiviste, tandis que l'agriculture durable ne s'inscrit pas dans cette dynamique productiviste et repose sur des considérations « *d'ordre éthique, sociale et sociétale* » (Féret et Douguet, *ibid.*).
- **L'agroforesterie** : Sanchez (1995) montre comment l'agroforesterie est peu à peu devenue un domaine scientifique à part entière dont l'ambition est de combiner durabilité, compétitivité, complexité et productivité. Jose (2009) souligne quant à lui, d'après une large analyse bibliographique, que l'agroforesterie fournit quatre grands services écosystémiques : la séquestration de carbone, le maintien d'une certaine biodiversité, l'enrichissement des sols et enfin participe à la qualité de l'air et des eaux. Enfin, Ramachandran Nair et al (2009) reviennent plus en détail sur le rôle majeur de l'agroforesterie pour la séquestration du carbone.
- **L'agriculture HVE** : Vilain (2009) s'interroge sur la pertinence d'un nouveau label dans le paysage agricole français, et sur son opérabilité, notamment face à l'AB. Bessou et Colomb (2013) reprennent les mêmes interrogations, soulignant la difficulté d'harmoniser l'ensemble des démarches environnementales prises au sein du monde agricole malgré une volonté de simplifier l'affichage et la communication.
- **L'agriculture écologiquement intensive** : Bonny (2011) met en avant la pertinence de miser sur l'intensification des processus et services écologiques pour l'agriculture, tout en revenant sur l'importance de mieux définir la place de l'agriculteur dans ce renouveau agricole. Goulet (2012) montre comment l'emploi du terme « intensive » permet de séduire une partie des acteurs de l'agriculture : dont le syndicat majoritaire (FNSEA) et le réseau FARE, regroupant les principales firmes agro-industrielles. Enfin, Griffon (2013) présente l'agriculture écologiquement intensive

comme la septième révolution agricole, applicable à l'échelle mondiale aussi bien pour l'agriculture des pays développés que pour l'agriculture de petite paysannerie.

La principale difficulté réside dans l'engagement de certains de ces auteurs dans la promotion de l'alternative étudiée. Toutefois, en croisant ces différentes sources, il est possible de trouver des avis s'accordant avec récurrence sur une direction prise par tel ou tel type d'agriculture alternative.

Encore une fois, l'idée est d'éclairer sous un nouvel angle le positionnement des agricultures alternatives les unes par rapport aux autres à travers le filtre de l'agro-écologie à la française, tout en gardant à l'esprit le caractère exploratoire de cette première tentative de classification.

Les agricultures alternatives ainsi positionnées révèlent un engagement environnemental globalement plus fort que l'engagement social, la plupart d'entre elles se limitant généralement à des changements d'ordre technique (implantation d'arbres, utilisation de haute technologie, valorisation de la biodiversité auxiliaire, etc.). La dimension sociale est sans doute plus rare car, par la teinte politique qu'elle donne, elle peut limiter le déploiement d'une technique aux seuls sympathisants à cette sensibilité. D'autre part, le fait que la dimension environnementale soit plus prégnante souligne la prise en compte des injonctions agro-écologiques, qui est davantage en attente d'évolution environnementale que sociale.

Ces agricultures demandent à être présentées dans leurs principales caractéristiques. Toutes ne sont pas logées à la même enseigne, les informations disponibles variant considérablement d'une pratique à l'autre comme indiqué en début de chapitre. Afin de rester en cohérence avec le travail de classification préalablement établi, elles sont par la suite classées en fonction de leur degré d'engagement tel que présenté dans la figure 1.

1.2.2 Tour d'horizon des agricultures alternatives

Les treize agricultures identifiées se distinguent par leurs techniques agricoles et agronomiques mais aussi par leurs engagements agro-écologiques. Dans un premier temps, ce sont les agricultures alternatives ayant un engagement social et environnemental jugé fort qui sont présentées, avant de

s'intéresser à celles mettant davantage l'appui sur l'aspect social pour finir avec celle négligeant cette dimension au profit de l'environnement.

Biodynamie, agriculture biologique et agriculture durable : au carrefour du social et de l'environnemental.

Pour ces trois mouvements, social et environnemental occupent une place équivalente ou presque. La dimension environnementale est historiquement première, mais le rapport à la société et la rupture voulue avec le modèle agricole dominant les a amenés à repenser le rapport de l'agriculteur dans l'exploitation et, plus largement, dans la société.

La biodynamie

La biodynamie s'est développée dans les années 1920. Ces principes fondamentaux ont été posés par Rudolf Steiner, selon lequel il existe des relations entre les différents éléments (minéraux, végétaux, animaux). Il dénonce aussi les risques inhérents à l'utilisation de produits issus de l'industrie chimique. L'agriculture qu'il prône repose sur une vision globale de l'exploitation, entre sol, végétaux, animaux et humains. Elle refuse l'utilisation de produits chimiques, en lui préférant des solutions homéopathiques ou de complémentarités végétales, et repose sur une base spirituelle forte, autour de la sacralisation de la nature et en considérant la Terre comme un être vivant (Besson, 2009).

Cette vision est aujourd'hui reprise par le Mouvement de l'Agriculture BioDynamique (MABD), qui porte le mouvement en France. Quatre grands thèmes décrivent les pratiques de l'agriculture biodynamique²³ :

1. Un travail des sols superficiel
2. Une fertilisation se basant uniquement sur des apports de matières organiques
3. Une rotation des cultures diversifiée
4. Le respect des animaux de la ferme

Elle compte d'autres caractéristiques, comme le respect des rythmes cosmiques, qui régissent notamment la date de semis. L'autonomie de l'exploitation ainsi qu'une diversification maximale (élevage, culture, mais aussi bois, cours d'eau, plantes sauvages, etc.) font aussi partie de ses principes, tout comme une liste précise de préparations.

²³ <http://www.bio-dynamie.org/biodynamie/presentation/agriculture-biodynamique/>

Le mouvement est encore timide en France, ne comptant que 511 exploitations certifiées, dont les deux tiers en viticulture, selon le MABD²⁴ qui estime cependant que ce chiffre peut être doublé si sont prises en compte toutes les exploitations pratiquant la biodynamie sans pour autant être certifiées. Les productions biodynamiques sont certifiées Demeter, organisme de certification rattaché au MABD.

L'agriculture biologique

L'agriculture biologique est certainement la forme la plus connue et visible en France des agricultures alternatives : la multiplication des enseignes spécialisées dans la vente de produits AB en est l'une des meilleures illustrations (Bio c'Bon, Biocoop, Naturalia, etc.). L'AB trouve son origine au début du XX^e siècle, portée notamment par le botaniste britannique Albert Howard, pour qui les problèmes liés à l'agrochimie ou encore à l'érosion des sols sont une « *maladie de civilisation* » (Besson, 2009). En France, l'AB apparaît au début des années 1950 avant de s'officialiser en 1958 avec la création du Groupement des Agriculteurs Biologiques de l'Ouest (GABO), qui deviendra 4 ans plus tard l'Association Française d'Agriculture Biologique (AFAB). Enfin, en 1978, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des régions de France (FNAB) voit le jour, avec ses déclinaisons locales, les GAB et les GRAB (Groupement (Régional) d'Agriculteurs Biologiques). Aujourd'hui encore, ce sont ces structures qui, principalement, portent l'AB en France bien que d'autres acteurs soient porteurs de projets ou accompagnateurs (associations d'aide à l'installation, syndicats agricoles, coopératives, chambres d'agricultures, etc.).

L'AB possède sa définition officielle depuis le 13 mai 2012 : « *Mode de production agricole excluant l'emploi de substances de synthèse, tels que les pesticides, les médicaments ou les engrais de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés.* » (JORF n°0112). Dans les faits, surtout pour l'élevage, les produits vétérinaires ne sont interdits qu'à titre préventif mais autorisés pour soigner un animal malade, bien que la médecine douce lui soit préférée.

L'AB est en pleine expansion : de 1995 à 2015, en France, les surfaces en agriculture biologique sont passées de moins de 100 000ha à plus d'un million, et les exploitants de moins de 5000 à plus de 28 000 (Agence Bio, 2015). En 2007, les surfaces en AB représentaient 2% de la SAU française ; elles sont 4,7% en 2014. Le chiffre d'affaires bio global (tout circuit de distribution compris) est quant à lui passé de 1 000 millions d'euros en 1999 à 5 021 millions en 2014 (Agence Bio, *ibid*). La France se place en 3^e position dans l'Union Européenne en termes de surface bio, derrière l'Espagne et l'Italie.

²⁴ <https://www.bio-dynamie.org/biodynamie/presentation/#section-2>

Le développement de la filière s'accompagne d'une « conventionnalisation », avec ses effets positifs (plus de débouchés et de structures à même de stocker et distribuer la production) mais aussi des effets négatifs, pour l'élevage notamment, avec des difficultés dans la gestion des effluents (De Wit et Verhoog, 2007). Cette hypothèse de la conventionnalisation, portée par un texte fondateur reposant sur un travail en Californie (Buck et al, 1997), tend à montrer qu'il existe deux mouvements « bio », l'un porté par de petites structures, en accord avec les principes historiques de l'AB (autonomie de l'exploitation, diversité de cultures), et un second soutenu par l'industrie agroalimentaire, entraînant une intensification des pratiques. A terme la cohabitation de ces deux voies ne serait pas compatible (Guthman, 2004). S'il est vrai que des changements surviennent au sein de l'AB, dans le contexte européen, il s'agit plutôt de plusieurs types d'AB qui cohabitent en fonction de l'histoire de l'exploitation : certaines font le choix d'une AB productiviste, tandis que d'autres restent attachées aux valeurs historiques (Darnhofer et al, 2010).

L'agriculture durable

L'agriculture durable constitue une autre alternative. Elle est définie comme s'appuyant sur les fondements du développement durable, et devant « *répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre le développement des générations futures, en leur garantissant les mêmes chances de progrès* » (Réseau Agriculture Durable)²⁵, reprenant dans les grandes lignes le rapport Brundland (1992). Son mot d'ordre est « autonomie-économie » des exploitations. L'agriculture durable se base sur un cahier des charges²⁶ spécifique, portant sur les systèmes d'élevage d'herbivores plus économes et plus autonomes, et comptant 5 axes : (1) Système fourrager à base d'herbe, (2) Fertilisation raisonnée, (3) Protection des cultures limitant l'utilisation des intrants chimiques de synthèse, (4) Couverture des sols en hiver, rotation culturale sur 3 ans minimum, drainage des bas-fonds interdit, mise en herbe de terrains humides et bords des cours d'eau et enfin (5) un minimum de 150m de haie par hectare de SAU et avoir de la SAU en zone herbagère (paysage). Des expérimentations sont en cours pour élaborer un cahier des charges relatif aux grandes cultures, avec le concours d'exploitants de l'Ouest de la France.

Ce n'est pas un hasard si le système privilégié de l'agriculture durable est celui de l'élevage de ruminants : né dans l'Ouest dans les années 1980, et institué officiellement en 1997, le mouvement est porté par le Réseau Agriculture Durable (RAD). Ce réseau avait pour objectif initial de regrouper éleveurs du grand Ouest et acteurs travaillant dans l'optique d'un développement durable (Deléage, 2005). Le

²⁵ <http://www.agriculture-durable.org/>

²⁶ <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/cahier-des-charges/>

RAD est intimement lié à la Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FNCIVAM). Les CIVAM forment un réseau cherchant à promouvoir une agriculture « *proche des hommes, des territoires et de la nature* » et qui s'appuie sur « *les principes de l'agro-écologie* » (FNCIVAM²⁷).

La sociologue Estelle Deléage a travaillé sur l'émergence et le développement du RAD et des valeurs de l'agriculture durable. Elle retient notamment que l'agriculture durable « *valorise au mieux les ressources naturelles présentes sur l'exploitation* », cherche à « *adapter au mieux les systèmes de production à l'écosystème local* », à « *remplacer les énergies fossiles par les énergies renouvelables* », et enfin « *se construit sur un décloisonnement des rapports agriculture/société* » (Deléage, 2005). Le RAD s'ancre par ailleurs à gauche, en étant proche du syndicat national Confédération Paysanne. Dans sa conception, le réseau cherche à « *se réappropriier le territoire par la mise en œuvre commune de circuits de production et de commercialisation dans une démarche d'économie solidaire* » (Deléage, 2004).

L'agriculture durable se construit à la fois sur la base d'un engagement responsable envers l'environnement, mais aussi autour d'un projet politique et social visant à réconcilier la société avec l'agriculture, à travers la valorisation de pratiques et de valeurs environnementales et sociales.

Le social comme préoccupation majeure : l'agriculture paysanne, l'agriculture HVN et la permaculture

L'agriculture paysanne s'est construite autour d'enjeux sociaux forts, et l'environnement y a été liée mais reste secondaire. Pour les deux autres, si environnement et social s'entremêlent dès le départ, le rapport au monde rural pour l'agriculture HVN et à la société pour la permaculture font basculer le curseur vers la dimension sociale.

L'agriculture paysanne

L'agriculture paysanne repose sur une charte rédigée en 1988 par la Confédération Paysanne. Née en 1987 de l'alliance de différents mouvements de gauche, en réaction à l'orientation des syndicats majoritaires (FNSEA et CNJA), la Confédération Paysanne agit pour le maintien de l'emploi agricole et plaide depuis ses débuts pour une politique de maîtrise de la production (Bruneau, 2010). En 1984, la Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (FADEAR) voit le jour et

²⁷ <http://www.civam.org/index.php/les-civam/valeurs-du-reseau?showall=&start=1>

cherche à regrouper « *les paysans de la Confédération Paysanne pour proposer un modèle agricole permettant à des paysans nombreux de vivre décemment de leur travail.* » (FADEAR²⁸). Allant de pair, FADEAR et Confédération Paysanne ont instauré, en 1998, la charte de l'agriculture paysanne, qui repose sur 10 principes ²⁹:

1. Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre
2. Être solidaire des paysans des autres régions d'Europe et du monde
3. Respecter la nature
4. Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares
5. Rechercher la transparence dans les actes d'achat, de production, de transformation et de vente des produits agricoles
6. Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits
7. Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations
8. Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural
9. Maintenir la biodiversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées
10. Raisonner toujours à long terme et de manière globale

Les principes 3, 4 et 9 sont regroupés dans un même thème, « travail avec la nature », lui-même décliné en 5 critères :

1. Prendre en compte la biodiversité, notamment au travers des associations culturelles.
2. La gestion de la fertilité, à travers des pratiques de culture et d'élevage cherchant à maintenir ou élever la fertilité des sols.
3. La gestion des produits phytosanitaires et vétérinaires, dont l'utilisation doit être raisonnée.
4. La protection de la ressource en eau.
5. La gestion de l'espace et des risques de pollution, avec pour objectif de ne pas nuire à l'environnement à travers les déchets produits par la ferme.

Dans une bande dessinée publiée par la Confédération Paysanne et la FADEAR en février 2015, intitulée « *l'agriculture paysanne expliquée aux urbains* »³⁰, un paysan raconte comment son père, éleveur laitier conventionnel, est finalement passé à l'agriculture paysanne. Tout au long de cette BD, les

²⁸ <https://reneta.fr/FADEAR>

²⁹ <https://www.agriculturepaysanne.org/files/charte-agriculture-paysanne.pdf>

³⁰ <http://confederationpaysanne.fr/actu.php?id=3341>

thèmes récurrents de la Confédération Paysanne sont mis en avant : remise en question du modèle conventionnel présenté comme polluant et reposant sur un ensemble d'acteurs trop vaste pour garantir l'autonomie de l'exploitation (la ferme), partage des terres pour permettre plus d'installations, respect de l'environnement (travail avec la nature), et enfin développement local à travers l'installation du jeune sur l'exploitation familiale et la mise en place de visites à la ferme.

Cette bande dessinée résume ce que prône l'agriculture paysanne, en reprenant la charte présentée précédemment : autonomie de l'exploitation, développement de l'emploi agricole, respect et travail avec l'écosystème local et mise en commun des outils de travail à travers les GAEC et les CUMA. Le réseau des ADEAR est implanté sur la quasi-totalité de la France métropolitaine, à l'exception de l'Île-de-France et de la Picardie.

L'agriculture à Haute Valeur Naturelle

L'agriculture à Haute Valeur Naturelle (HVN) est née dans les années 1990, en Ecosse, et regroupe différentes formes d'agriculture ayant en commun de favoriser une grande richesse écologique (Villien et al, 2014). Elle repose sur 3 piliers : (1) une agriculture extensive reposant sur de petites exploitations familiales, (2) une proportion élevée de végétation semi-naturelle et (3) une forte diversité du couvert général (CE, 2009).

Un rapport a été remis en 2014 au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur un état des lieux de l'agriculture HVN en France métropolitaine (Poux et Pointereau, 2014). Ce rapport faisant office de référence ; ce qui va suivre en est largement tiré.

L'agriculture HVN fait la part belle aux Infrastructures Agro-Ecologique (IAE), qui désignent les éléments paysagers permettant de maximiser les bénéfices que la biodiversité apporte à l'espace agricole, comme les haies ou les mares. De fait, les principales zones identifiées comme HVN en France sont les Hautes montagnes sèches et humides, les marais de l'Ouest, les zones humides du Nord et alluviales, ou encore les collines allaitantes (grand arc herbager passant par la Haute-Vienne, la Creuse, l'Allier, la Nièvre, la Saône et Loire et la Côte d'Or) (Poux et Pointereau, ibid).

L'agriculture HVN n'engage pas véritablement un changement des pratiques mais cherche davantage à maintenir ces systèmes, via le second pilier de la PAC. Les zones citées sont des espaces agricoles peu productifs, et les aides européennes sont présentées comme le principal levier identifié pour maintenir et encourager l'agriculture HVN. Par conséquent, l'agriculture HVN a pour objectif de conserver une diversité agricole et de maintenir une activité agricole dans des espaces en difficulté.

La permaculture

Le concept de permaculture a été créé par Bill Mollison et David Holmgren, qui la définissent en 1978 comme « *La conception consciente d'un paysage imitant les modèles et les relations que l'on trouve dans la nature, afin d'obtenir d'abondant rendements en nourriture, fibre textile et énergie pour satisfaire les besoins locaux* ». L'un de ses objectifs initiaux est de mettre en place une agriculture permanente, c'est-à-dire pensée sur le long terme et résiliente (Mollison et Holmgren, 1978). Elle s'appuie sur un ensemble de valeurs : prendre soin de la Terre, des autres, et partager (Holmgren, 2008). Douze principes³¹ guident la pratique de la permaculture :

1. Observer et interagir
2. Collecter et stocker l'énergie
3. Créer une production
4. Appliquer l'auto-régulation et accepter la rétroaction
5. Utiliser et valoriser les ressources et services renouvelables
6. Ne pas produire de déchets
7. Partir des structures d'ensemble aux détails
8. Intégrer plutôt que séparer
9. Utiliser des solutions à petites échelles et avec patience
10. Utiliser et valoriser la diversité
11. Utiliser les interfaces et valoriser les éléments de bordure
12. Utiliser le changement et y réagir, de manière créative

Elle s'appuie sur un référentiel déterminé engageant un nouveau rapport à la nature, à la consommation et aux autres : le travail se fait avec la nature, et non contre elle ; il faut voir les solutions, et non les problèmes ; chaque élément doit remplir plusieurs fonctions, etc. (Burnett, 2008). Elle se traduit, concrètement, par l'utilisation optimale des différentes interactions biologiques, et cherche à mettre en place un système de culture permanente. Mais elle va aussi plus loin, via un ensemble de pratiques alternatives, qui s'inscrivent dans sa logique : monnaie locale, recyclage, nouvelles relations sociales (Holmgren, 2008).

La principale critique faite à notre modèle de société actuel porte sur son manque de résilience (Hopkins, 2008). La permaculture vise des systèmes robustes et productifs, tout en minimisant le recours à la mécanisation ou aux intrants. Son approche ne se limite pas à la production alimentaire, mais aussi à celle du textile et de l'énergie. Le concept est élargi depuis 2006 à la résilience des communautés, sous

³¹ https://permacultureprinciples.com/fr/fr_principles.php

l'impulsion de Rob Hopkins et du mouvement « Transition Network³²» et de son pendant français, «Transition France³³».

L'environnement comme ambition principale

Pour ce dernier groupe, la dimension sociale est délaissée, et seuls les aspects environnementaux sont pris en compte. Cela ne signifie pas pour autant qu'elle est absente, mais davantage qu'elle n'est pas mise en avant dans les documents cadres. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'une agriculture alternative ressort comme appartenant à ce groupe qu'elle se traduit par une prise en compte de l'environnement plus forte que celles des groupes précédents.

De l'agriculture raisonnée à l'agriculture à Haute Valeur Environnementale

Si l'agriculture paysanne est relayée par des acteurs altermondialistes, les acteurs du monde agricole dominant ont aussi su prendre le virage environnemental. Ainsi, l'agriculture raisonnée est soutenue par une grande diversité d'acteurs, mais tous en lien plus ou moins étroit avec l'industrie agro-chimique ou agro-alimentaire (Roue, 1999). Elle se veut également une amélioration du modèle conventionnel, à travers une meilleure utilisation des intrants. Portée par des acteurs puissants, elle a obtenu en 2002 une certification par décret qui donne les grandes lignes de l'agriculture raisonnée : *« L'agriculture raisonnée correspond à des démarches globales de gestion de l'exploitation qui visent, au-delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économique des exploitations »* (JORF, décret n° 2002-631).

La fin de l'agriculture raisonnée a été annoncée en 2013 par le Ministère de l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt, et elle a été définitivement abrogée par le décret n°2014-132 pour laisser place à l'agriculture à Haute Valeur Environnementale, définie dans le décret n°2011-694. L'agriculture à Haute Valeur Environnementale (HVE) est issue de la Loi Grenelle 1, et consiste en une démarche de certification environnementale. Cette certification se fait progressivement, avec 3 niveaux d'exigence environnementale. Seule une qualification au troisième niveau permet d'accéder à la certification HVE. Le premier niveau correspond au respect de l'éco-conditionnalité des versements des aides de la PAC, le

³² <https://transitionnetwork.org/>

³³ <http://www.entransition.fr/>

second à 16 engagements pour l'environnement, et le dernier à des indicateurs de performance (niveau de biodiversité sur l'exploitation, diminution des phytosanitaires, etc.). L'agriculture HVE comptait, au 1^{er} octobre 2017, près de 800 exploitations certifiées sur l'ensemble du territoire national selon les chiffres du ministère³⁴.

L'agriculture de conservation

Le terme d'agriculture de conservation a vu le jour en 2001, suite à un congrès de la FAO à Madrid, le « *First World Congress on Conservation Agriculture* ». L'Agriculture de Conservation (AC) repose sur 3 principes fondamentaux, définis par la FAO³⁵ et repris depuis par le Ministère français de l'agriculture³⁶ et les associations en faisant la promotion^{37,38} de : (1) la rotation des cultures et des couverts végétaux, (2) la réduction progressive du travail du sol et du trafic sur les parcelles, et (3) la restitution intégrale des résidus de récolte à la surface des sols. L'AC est cependant principalement connue pour son respect des sols (non labour, semi-direct). Le site www.agriculture-de-conservation.com fait référence et publie régulièrement des dossiers techniques sur ces pratiques à travers la revue spécialisée TCS (Techniques Culturelles Simplifiées).

L'agriculture de conservation s'affiche comme une pratique montante en France. Portée par l'association BASE (Biodiversité, Agriculture, Sol et Environnement) et l'APAD (Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable), elle profite d'un relai assez fort auprès du syndicat agricole Coordination Rurale (Goulet, 2010). Les deux associations sont historiquement liées, puisque l'APAD a créé, dès ses débuts en 1998, un relais breton, BASE. Comprenant une cinquantaine de membres au départ, l'association BASE compte aujourd'hui 800 adhérents sur près de 40 000 ha, essentiellement sur le Grand Ouest, l'Alsace et le Sud-Est³⁹. Elle a donc ouvert son territoire d'action à d'autres espaces que l'Ouest de la France. En 2010, suite à son Assemblée Générale, BASE a décidé de ne plus être une antenne de l'APAD, afin de « *rester totalement indépendante vis-à-vis de ses finances ou orientations* »⁴⁰.

L'AC est donc avant tout une nouvelle pratique agricole perçue comme révolutionnaire, le travail des sols ayant toujours fait partie du métier d'agriculteur moderne. Les principaux arguments mis en avant par les promoteurs de l'AC sont la diminution des coûts de production, l'augmentation de la

³⁴ <http://agriculture.gouv.fr/telecharger/85066?token=db0f4470d12c685e6b0994b75917607e>

³⁵ <http://www.fao.org/ag/ca/fr/1a.html>

³⁶ <http://agriculture.gouv.fr/file/lagriculture-de-conservation/download>

³⁷ <https://asso-base.fr/-L-Agriculture-de-Conservation-.html>

³⁸ https://www.apad.asso.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=82&Itemid=747

³⁹ <https://asso-base.fr/-Qui-sommes-nous-.html>

⁴⁰ <https://asso-base.fr/Assemblee-Generale-2010.html>

fertilité des sols et le respect de la biodiversité. En France, son développement reste difficile à chiffrer, faute d'indicateur ; si le travail de François Laurent (2015) donne à voir une cartographie de l'AC en France lors du dernier Recensement Général Agricole (RGA), il se base sur des données ayant 8 ans et repose sur le croisement de données statistiques. Or, comme nous le verrons plus loin, l'AC est appliquée de façon plus ou moins souple par ses pratiquants, et un indicateur statistique gomme ces nuances. D'autre part, les structures historiques de l'AC (revue TCS, BASE et APAD) n'ont désormais plus le monopole de l'AC, et des agriculteurs n'appartenant pas à ces réseaux pratiquent l'agriculture de conservation (cf chapitre 2.2), rendant là encore délicat le chiffrage de la situation de l'AC en France.

L'agriculture intégrée

La production intégrée, ou agriculture intégrée, est « *une production économique de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres, minimisant les effets secondaires indésirables et l'utilisation des produits agrochimiques afin d'améliorer la protection de l'environnement et la santé humaine.* » (Organisation Internationale de Lutte Biologique, 1997). Pour Philippe Viaux, qui a soutenu les débuts de la production intégrée en France, elle correspond à « *des systèmes qui utilisent les mêmes principes agronomiques que l'agriculture biologique sans s'interdire, si nécessaire, l'utilisation des produits chimiques de synthèse* » (Viaux, 2013).

La production intégrée se situe à mi-chemin entre l'agriculture raisonnée et l'agriculture biologique au niveau de la gestion de la parcelle. Sans vision politique affirmée, elle est une réponse technique cherchant à minimiser l'utilisation des produits chimiques de synthèse, à travers la valorisation de la lutte biologique, sans pour autant s'interdire l'utilisation d'engrais chimiques ou de produits phytosanitaires.

L'agriculture écologiquement intensive

Cette agriculture est portée par l'Association Internationale pour une Agriculture Écologiquement Intensive, dont le président, l'agronome Michel Griffon, permet de donner une certaine visibilité grâce sa renommée. L'Agriculture Écologiquement Intensive (AEI) est définie comme « *une agriculture française (et mondiale) capable de faire face aux importants besoins productifs qui se profilent, tout en étant compatible avec la santé humaine et l'équilibre des écosystèmes.* »⁴¹. L'AEI dispose d'une charte⁴² en 5 points :

1. Agir pour que l'agriculture française et mondiale soit capable de faire face aux importants besoins productifs du XXI^{ème} siècle tout en étant compatible avec la santé humaine et celle des écosystèmes.
2. Favoriser l'expérimentation et la diffusion des bonnes pratiques pour une agriculture écologiquement intensive.
3. Intégrer le réchauffement climatique et la raréfaction des énergies fossiles à l'évolution des pratiques agricoles.
4. Améliorer les qualités gustatives et nutritionnelles des produits agricoles.
5. S'engager pour un partage d'expérience à l'échelle mondiale entre acteurs de l'agriculture.

Le CIRAD a notamment travaillé sur la question de l'AEI, et en donne la définition suivante : « *L'agriculture écologiquement intensive s'inspire du fonctionnement de la nature. Sa performance ne se mesure pas seulement sur les quantités de biens agricoles produits mais elle tient aussi compte des « services écologiques » rendus, comme le stockage du carbone, la préservation de la biodiversité, la beauté des paysages, la prévention des catastrophes naturelles, l'usage respectueux de l'eau, le maintien de la fertilité des sols...* » (CIRAD, 2011). En affirmant s'inspirer du fonctionnement de la nature, l'AEI trouve un axe commun fort à l'agro-écologie comme définie précédemment.

Le terme d'intensification fait référence à l'intensification d'un facteur, le facteur écologique. Il s'agit bien de conserver une vision productiviste, mais le point fort de la production repose sur la compréhension et la prise en compte de l'agrosystème. L'intensification écologique repose donc sur deux grands principes agronomiques : s'appuyer sur les ressources naturelles pour produire, sans les dégrader et obtenir de haut niveau de rendement par hectare (Bonny, 2011). Les deux autres principes sont idéologiques : (1) le rôle central de l'agriculteur, en tant qu'observateur et innovateur et (2) prendre

⁴¹ <http://www.aei-asso.org/fr/notre-demarche/>

⁴² <http://www.aei-asso.org/fr/la-charte-de-laei/>

la nature comme modèle (Goulet, 2012). L'intensification se fait aussi sur la production d'informations et de savoirs (Bonny, 2010).

L'AEI, par sa conception, ne constitue pas en elle-même une alternative, mais regroupe différentes pratiques sous un même nom : si l'AB n'y a pas sa place car est perçue comme incomplète sur certains aspects (le travail des sols notamment), la production intégrée ou l'agriculture de conservation s'y intègrent parfaitement (Chevassus-au-Louis et Griffon, 2008).

L'agriculture de précision

L'agriculture de précision est peu traitée dans la littérature scientifique. Très technique, cette approche valorise l'« *utilisation des nouvelles technologies qui se développent aujourd'hui dans le monde agricole pour ajuster les pratiques culturales au plus près du besoin des plantes en fonction de l'hétérogénéité intra-parcellaire.*» (Arvalis, anciennement ITCF, 1997). Drone, GPS, SIG, capteurs lumineux, caméras : l'ensemble des technologies actuelles et novatrices sont mobilisées pour améliorer les rendements et aboutir à la meilleure performance possible, à l'échelle intra-parcellaire. Elles permettent ainsi une optimisation de l'utilisation des sols, une utilisation contrôlée des produits phytosanitaires ou encore une meilleure compétitivité par une meilleure efficacité des pratiques. L'innovation technique est la base de l'agriculture de précision.

Les principaux acteurs de cette pratique sont les agriculteurs et surtout différents organismes de recherche et des instituts techniques : INRA, CEMAGREF, Arvalis. Les entreprises de machinisme agricole, ainsi que certains bureaux d'étude, participent aussi au développement de l'agriculture de précision.

L'agroforesterie

Pour l'Association Française d'Agroforesterie (AFA), « *L'agroforesterie désigne l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ*⁴³ ». Cette pratique repose sur la réhabilitation d'un modèle parcellaire qui a largement décliné depuis la modernisation de l'agriculture en France : pré-vergers, culture intercalaire en peupleraie, association lavandin-arbres, etc.

⁴³ <http://www.agroforesterie.fr/documents/fiches-thematiques/AFAF-Agroforesterie-troisieme-generation-et-faune-sauvage.pdf>

Ailleurs dans le monde, elle est encore largement pratiquée et même encouragée par la FAO : « Les systèmes agroforestiers ont un grand potentiel de diversification des ressources alimentaires et des sources de revenus. Ceux-ci peuvent améliorer la productivité des terres, stopper et inverser la dégradation des terres grâce à leur capacité à fournir un microclimat favorable et une couverture permanente, à améliorer la teneur en carbone organique et la structure du sol, à accroître l'infiltration et à améliorer la fertilité et l'activité biologique des sols. » (FAO, 2011).

Principalement portée par l'AFA en France, l'agroforesterie s'intègre dans l'agro-écologie au titre de pratique favorable à la valorisation des synergies entre agriculture et biodiversité. Sa principale ambition est de remettre l'arbre dans les champs, et les arguments développés par l'AFA tout comme par la FAO ou le Ministère de l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt n'ont d'autre objectif que celui-ci. Elle est donc compatible avec l'ensemble des formes d'agriculture alternative déjà présentées, tout comme elle peut venir s'insérer dans une exploitation conventionnelle.

Par ailleurs, l'AFA est assez proche des associations promouvant l'AC : ils organisent régulièrement ensemble des conférences et des événements montrant la complémentarité de ces deux techniques. La revue TCS a publié ou relayé une dizaine de sujets traitant de l'agroforesterie⁴⁴, tandis que l'AFA souligne les liens existant entre les deux réseaux⁴⁵.

L'écoagriculture

L'écoagriculture est un terme qui apparaît au début des années 2000, suite aux publications de deux auteurs (McNelly et Scheer, 2003). Soutenue par l'UICN, cette agriculture vise à conserver le bon état des écosystèmes tout en assurant la production alimentaire (McNelly et Scheer, 2003). Dans cet objectif, les défenseurs de l'écoagriculture prônent une intensification de l'agriculture afin de permettre aux communautés d'avoir accès à des ressources alimentaires, et permettre ainsi de réduire les surfaces agricoles pour laisser davantage de place aux habitats pour la vie sauvage (Leroux et al, 2012). Cette prise de position est critiquée par Miguel Altieri, qui craint que cette vision encourage l'utilisation de produits chimiques de synthèse ou encore d'OGM (Altieri, 2004), ce à quoi McNelly et Scheer (2007) répondent qu'il est tout à fait possible d'intensifier les productions agricoles à travers l'optimisation du partage des terres d'un territoire, et encore une fois par l'imitation des écosystèmes « naturels ».

⁴⁴ <https://agriculture-de-conservation.com/+Agroforesterie-55-+.html>

⁴⁵ <https://www.agroforesterie.fr/agroforesterie-contributions.php>

L'un des aspects les plus novateurs de l'écoagriculture réside dans sa conception de l'agriculture. En effet, celle-ci est pensée comme partie prenante d'un ensemble territoriale et écosystémique plus vaste : cours d'eau, forêt, corridor écologique, et bien sûr terres agricoles. Cet ensemble est conçu et pensé dans l'optique d'un meilleur développement rural (McNelly et Scheer, *ibid*).

Il est délicat de synthétiser un ensemble aussi riche et varié de mouvements. L'exercice a tout de même été tenté, en reprenant l'idée du tableau de Féret et Douguet. Ce tableau de synthèse (cf. tableau 1) donne à voir les principales caractéristiques de chaque agriculture alternative.

Les trois premières colonnes (principaux acteurs, obligation et interdiction) reprennent les éléments précédemment amenés. La dernière colonne (développement) a été construite en reprenant les chiffres disponibles soit sur les sites des principaux acteurs, soit dans des bilans ou travaux scientifiques, et mis en rapport avec le nombre d'exploitation agricole française à la date du recensement disponible. Ainsi, pour l'AB, des bilans existent et sont publiés chaque année ; les chiffres avancés dans le tableau 1 en sont tirés. Lorsque l'information n'existe pas de façon aussi accessible, un chiffre a été avancé en s'appuyant sur le nombre d'exploitation engagé dans la démarche en le rapportant au nombre d'exploitation française à la date donnée. A titre d'exemple, au 1^{er} janvier 2018, 841 exploitations⁴⁶ étaient engagées dans une démarche HVE pour un total de 451 606 exploitations agricoles lors du dernier recensement (Agreste, 2013). Enfin, quand aucune indication chiffrée n'est disponible, ou de façon contradictoire entre différentes sources, il est alors indiqué « inconnu à ce jour ».

⁴⁶ <http://agriculture.gouv.fr/la-haute-valeur-environnementale-une-reconnaissance-officielle-de-la-performance-environnementale>

	Principaux acteurs	Oblige/encouragement	Interdit/limite	Développement
Agriculture biodynamique	Acteurs de l'AB, MABD	Rotations longues, fertilisation naturelle, respect des rythmes cosmiques	Intrants de synthèse, travail du sol	Moins de 0,1% des exploitations françaises
Agriculture biologique	GAB, GRAB, ITAB, Chambres d'Agriculture	Préparations naturelles, travail mécanique	Intrants de synthèse	5% de la SAU nationale, 10% des exploitations
Agriculture de conservation	BASE, APAD, revue TCS	Rotations longues et diversifiées, couverts végétaux	Travail du sol	<i>Inconnu à ce jour de façon formelle</i>
Agriculture de précision	Arvalis, CEMAGREF	Usage de nouvelles technologies		<i>Inconnu à ce jour</i>
Agriculture durable	Réseau Agriculture Durable, CIVAM	Système herbagé, couverts végétaux, infrastructure agro-écologique		Environ 0,5% des exploitations
Agriculture écologiquement intensive	CIRAD	Imitation des complémentarités issues des écosystèmes naturels		<i>Inconnu à ce jour</i>
Agriculture HVE	Chambres d'agriculture, ministère de l'agriculture	Réduction des traitements, implantation d'infrastructures agro-écologiques		Entre 2 et 3% des exploitations françaises engagés dans la démarche, 0,2% certifiés
Agriculture HVN	Union Européenne	Conservation d'une agriculture traditionnelle dans les milieux difficiles		<i>Inconnu à ce jour</i>
Agriculture intégrée	Chambres d'agriculture, OILB INRA, Arvalis	Méthodes écologiquement sûres, complémentarités naturelles	Utilisation d'intrants	<i>Inconnu à ce jour</i>

Agriculture paysanne	Confédération Paysanne, FADEAR	Petites fermes autonomes, respect de la biodiversité	Utilisation d'intrants, agrandissement des fermes	<i>Inconnu à ce jour</i>
Agroforesterie	Association Française d'Agroforesterie	Association d'arbres et de cultures sur une même parcelle		<i>Inconnu à ce jour</i>
Ecoagriculture	UICN	Symbiose entre milieux naturels et espaces agricoles		<i>Non présente en France</i>
Permaculture	Réseau français de permaculture, université Populaire de Permaculture	Imitation de la nature, résilience du système de culture	Intrants de synthèse, travail du sol	<i>inconnu</i>

Tableau 1-1 : synthèse de présentation des agricultures alternatives

1.2.3 Des modèles plus ou moins compatibles entre eux

Ces 13 différentes alternatives présentent des caractéristiques assez diversifiées. Pour autant, certaines d'entre elles sont susceptibles de se rapprocher et, dans les faits, plusieurs pratiques se retrouvent sur une même exploitation, comme l'exemple déjà donné de l'agroforesterie et de l'agriculture de conservation.

Afin d'éclaircir la situation, un tableau de synthèse résumant les compatibilités des unes avec les autres a été dressé (cf. tableau 2). Sa construction repose sur les informations recueillies lors du recensement des différentes alternatives. En collectant des informations sur les sites, les chartes, les témoignages, les bilans, les notes ministérielles et la littérature scientifique, il a été possible d'émettre des hypothèses sur certains rapprochements. C'est donc essentiellement sur un travail de recensement bibliographique qu'est construit ce tableau. Ce travail bibliographique amène à mettre sur un même plan des écrits de différentes natures ; articles scientifiques, articles de presse, chartes, cahiers des charges, etc. C'est donc un travail exploratoire, qui reste encore à être éprouver et retravailler de manière à consolider sa construction. Toutefois, même avec ses faiblesses, ce tableau permet d'apporter un nouveau regard sur les agricultures alternatives, en cherchant non pas à les identifier séparément ou à les comparer, mais plutôt à voir leur degré de cohabitation et de compatibilité.

Toutes les agricultures ont donc été comparées les unes aux autres. Trois cas ont été dégagés : compatible effective, compatibilité possible et incompatibilité. Il y a compatibilité effective lorsque des exemples ont été trouvés (articles de presse ou scientifique) et confirmés par au moins deux sources différentes. C'est par exemple le cas de l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, puisque plusieurs sources (Fleury et al, 2014, mais aussi événement⁴⁷ et article de presse⁴⁸) confirment que ces deux alternatives sont pratiquées sur des exploitations.

La compatibilité possible signifie qu'à la lecture du cadre, rien n'empêche théoriquement de pratiquer ces deux agricultures sur une même exploitation : pour certains auteurs ou experts, il y a un intérêt à les combiner, mais cette hybridation n'est pas encore opérationnelle à notre connaissance.

⁴⁷ <http://www.icosysteme.com/2018/03/27/les-rencontres-de-la-b-c-agriculture-biologique-de-conservation/> ; <https://www.bioactualites.ch/actualites/agenda/calendrier/journee-abc-2018.html>

⁴⁸ <https://www.cultivar.fr/sinformer/semis-direct-en-ab-du-reve-la-realite>

Ainsi, agriculture paysanne et agriculture de précision ne s'opposent pas théoriquement, mais il n'existe pas d'hybridation à notre connaissance.

Enfin, il y a incompatibilité lorsque des contradictions fortes ressortent entre deux agricultures alternatives, lorsque les cahiers des charges, les publications scientifiques ou encore les bilans donnent à voir de trop lourdes divergences entre deux alternatives. A titre d'exemple, la permaculture et l'agriculture écologiquement intensive sont considérées incompatibles car la première refuse l'utilisation d'intrant de synthèse et cherche à limiter la mécanisation, tandis que la seconde ne s'interdit pas un recours préventif à certains produits phytosanitaires et ne s'oppose pas à la mécanisation.

Un travail de terrain et une phase d'enquête permettrait de confirmer ou d'invalidier ces hypothèses. Ce tableau n'a donc pas pour ambition de refléter la réalité dans sa complexité et, sans doute par sa simplicité, gomme certaines porosités ou ne prends pas en compte certains cas non recensés. Toutefois, cette première étape donne à voir la situation telle qu'elle ressort dans les écrits, quelle que soit leur nature. Il permet aussi et surtout de porter un regard nouveau sur ces alternatives en les décloisonnant ; elles ne sont plus mises côte à côte, mais organisées en fonction de leurs affinités ou de leurs divergences.

	Agri. Biologique	Agri. Biodyn.	Agri. De Cons.	Agri. Durable	Agri. Ecol. Intens.	Agri. Intégrée	Agri. HVE	Agri. HVN	Agri. Paysanne	Agri. De Précision	Agroforesterie	Eco-agriculture	Permaculture
Agriculture biologique	gris	gris	vert	vert	gris	gris	gris	vert	vert	vert	vert	bleu	vert
Agriculture Biodynamique		gris	bleu	bleu	gris	gris	gris	bleu	vert	gris	vert	bleu	vert
Agriculture de conservation			gris	bleu	vert	vert	vert	bleu	vert	vert	vert	bleu	vert
Agriculture durable				gris	bleu	vert	vert	bleu	vert	bleu	vert	bleu	bleu
Agriculture Ecologiquement Intensive					gris	vert	vert	bleu	bleu	vert	vert	bleu	gris
Agriculture Intégrée						gris	gris	bleu	vert	bleu	vert	bleu	bleu
Agriculture HVE							gris	bleu	vert	vert	vert	bleu	bleu
Agriculture HVN								gris	bleu	gris	vert	bleu	bleu
Agriculture Paysanne									gris	bleu	vert	bleu	vert
Agriculture de Précision										gris	vert	gris	gris
Agroforesterie											gris	vert	vert
Ecoagriculture												gris	bleu
Permaculture													gris

Tableau 1-2 : compatibilité des agricultures alternatives : vert = compatibilité effective, bleu = compatibilité possible, gris = incompatibilité

La diversité des agricultures alternatives se laisse voir à plusieurs niveaux. Premièrement, toutes ces agricultures alternatives proposent des itinéraires techniques variés. Il est en effet possible de choisir parmi un large spectre de possibilité : introduire des arbres dans les champs, réduire le travail du sol, intensifier les processus écologiques, abandonner le travail mécanique, refuser les produits phytosanitaires et les engrais de synthèses, etc. Cette diversité de techniques laisse autant de possibilités aux agriculteurs souhaitant s'inscrire dans une dynamique agro-écologique.

Deuxièmement, ces techniques agricoles renvoient à de multiples sensibilités, idéologies et courant politiques. Les acteurs à l'œuvre pour le développement des agricultures alternatives sont aussi différents que nombreux : syndicats agricoles majoritaire ou minoritaires, instituts de recherche et technique, groupements d'agriculteurs, chercheurs, industriels, etc. C'est un ensemble vaste venant du monde agricole ou lui étant extérieur qui se retrouve ainsi engagé. Chaque modèle proposé est plus ou moins à la marge de l'agriculture conventionnelle, entrant en rupture plus ou moins profonde avec elle : l'origine des acteurs impliqués dans le déploiement d'une agriculture alternative n'est pas étrangère à ce positionnement.

Troisièmement, toutes ces alternatives n'agissent pas séparément les unes des autres. Elles cohabitent plus ou moins bien, se croisent sur les espaces agricoles, interagissent ou s'ignorent mais sont amenées à se rencontrer. Il est important de ne pas les considérer indépendamment les unes des autres dans le cadre de la transition agro-écologique, mais de les concevoir comme un tout devant lequel les agriculteurs font face et peuvent aller trouver des solutions leur convenant.

L'ensemble de ces alternatives s'inscrit dans le courant agro-écologique au sens où elles répondent, plus ou moins fortement et selon des stratégies différentes, à la définition précédemment énoncée (cf. partie 1.1). Toutes ces propositions ne sont cependant pas pareillement installées sur le territoire national et, à plus forte raison, en Île-de-France. Certaines s'adressent à l'ensemble des agriculteurs (agriculture biologique, agriculture HVE, etc.), d'autres privilégient certains secteurs (éleveurs pour l'agriculture durable, céréaliers pour l'agriculture de conservation), ou encore visent certains agriculteurs (grandes exploitations technologiques pour l'agriculture de précision, petites exploitations fragiles de montagne pour l'agriculture HVN). En conséquence, les techniques proposées s'adaptent plus ou moins bien à certains contextes agricoles. C'est donc en fonction des spécificités de l'espace francilien que certaines alternatives sont plus à même de se développer que d'autres, mais aussi des caractéristiques de l'agriculture francilienne et de ses agriculteurs.

Ces alternatives apparaissent comme autant de réponses à l'appel agro-écologique présenté dans le chapitre précédent. Il reste à voir comment elles sont mobilisées par les agriculteurs sur un territoire donné, à savoir l'Île-de-France. C'est donc sur ce territoire qu'a été menée une enquête auprès des exploitations agricoles franciliens, sur trois terrains distincts.

Parti du constat de l'évolution générale de l'agriculture allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux (cf. chapitre 1.1), nous avons ensuite identifiées treize agricultures alternatives à même de répondre, même partiellement, à ces nouvelles injonctions agro-écologiques (cf. chapitre 1.2). Pourtant, cette diversité d'agricultures alternatives ne se traduit pas nécessairement par leurs présences sur un même espace ; elles ne sont sans doute pas toutes implantées en Île-de-France.

Dès lors, cette situation interroge : pourquoi certaines de ces alternatives sont présentes ? Pourquoi celles-ci en particulier ? Comment expliquer cette logique de développement ? En d'autres termes, ce sont les mécanismes à l'œuvre dans les processus de transition agro-écologique concrètement, sur des espaces agricoles définis, qu'il faut désormais interroger pour aller plus en avant dans notre réflexion. Trois terrains ont ainsi été enquêtés dans le cadre de cette thèse en Île-de-France : le Vexin Français, l'Est de la Seine-et-Marne et le sud de l'Essonne.

1.3 L'Île-de-France, un territoire où se concentrent les enjeux

1.3.1 Trois terrains franciliens pour interroger la transition agro-écologique

Lorsque l'Île-de-France est évoquée, elle est d'abord associée à la métropole parisienne. Région de la capitale du pays, elle représente près de 19 % de la population française avec ses 12 millions d'habitants⁴⁹. C'est aussi le centre du pouvoir politique, un bassin d'emplois important et hautement qualifié concentrant 37% des cadres français, une région d'accueil de près de 500 grandes entreprises et d'organisations internationales (OCDE, UNESCO, etc.). Enfin, avec 61 millions de visiteurs annuels, elle se place au premier rang des destinations touristiques mondiales.

Pourtant, l'Île-de-France est aussi un espace agricole performant, où les exploitations de grandes cultures occupent une place importante ; se concentrent donc sur un espace relativement réduit des enjeux économiques, écologiques, alimentaires et agricoles.

Les franciliens ressortent comme des consommateurs atypiques au regard du reste de la France. Cela est d'autant plus vrai dans le cœur de la métropole. 72% des foyers sont imposables au sein de la métropole parisienne contre 58% en France, laissant supposé un pouvoir d'achat plus conséquent. Le régime alimentaire se différencie aussi du reste du territoire : moins riche en protéine animale, sodas et alcools, mais davantage en fruits, produits laitiers et céréales, avec pour conséquence une part réduite de population en obésité (11% contre 15% en moyenne) (API, 2015). De même, 69% des franciliens consomment régulièrement des produits bio, même occasionnellement, tandis que les attentes pour des produits locaux et vendus en circuits courts sont grandissantes (API, *ibid*). Ces conclusions ne doivent toutefois pas cacher les fortes inégalités qui existent au sein de l'Île-de-France en termes de revenus et d'accès à des produits de qualité mais soulignent qu'une part importante de la population, plus qu'ailleurs, développe un nouveau rapport à l'alimentation, basé sur des produits perçus comme plus sains et locaux.

Si la majorité des franciliens sont des urbains, il serait réducteur de penser l'Île-de-France comme une région uniquement urbaine. Les zones urbanisées ne représentent que 21% du territoire ; le reste se partage entre 47% de surfaces cultivées, 24% de surfaces boisées et 2% de

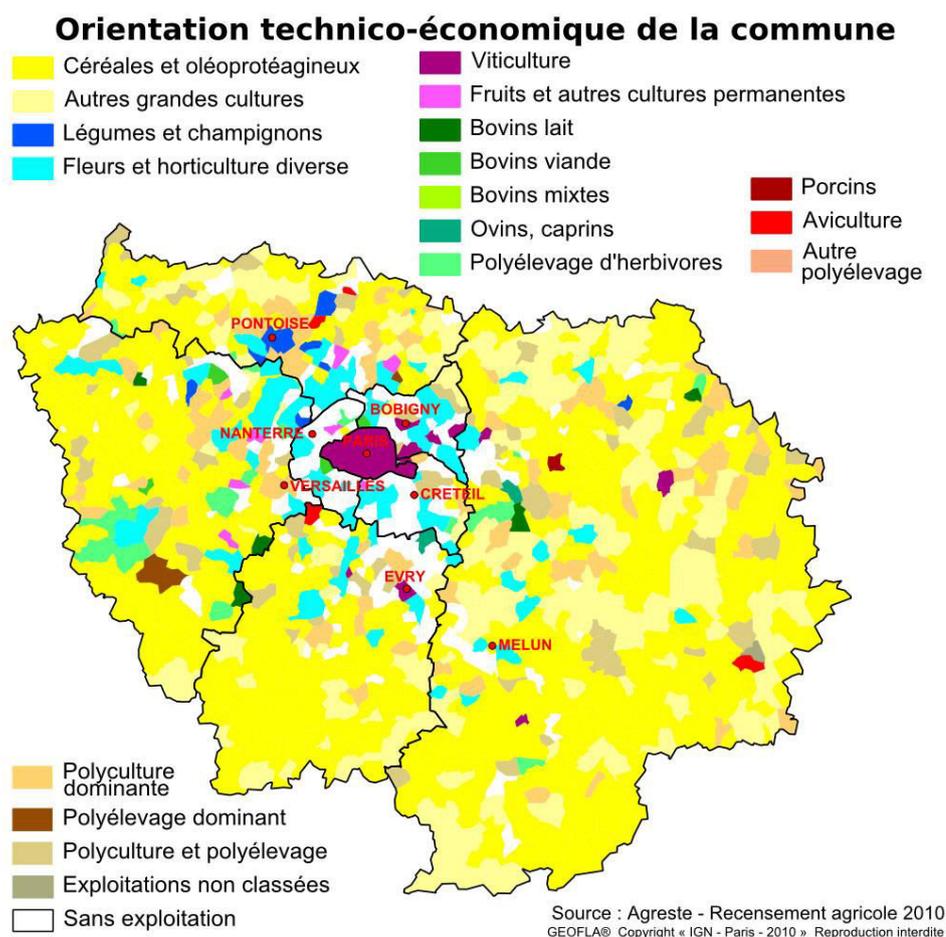
⁴⁹ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3291496>

zones humides (IAU, 2017). Cependant, chaque année la ville gagne du terrain : de 2004 à 2007, la moyenne était de 1200 ha agricoles perdus par an, et de 900 entre 2008 et 2012. La perte des terres agricoles est encore une réalité, mais sa tendance est à la baisse. Les zones les plus fragiles sont celles en contact direct avec les villes, en petite couronne, bien que la reconnaissance de l'agriculture périurbaine soit croissante depuis les années 1970 (Bredif et Pupin, 2012).

On assiste aussi à un vieillissement des actifs agricoles et à leur non-remplacement à l'échelle régionale : en 2010, sur 6400 agriculteurs, plus de la moitié était âgée de 40 à 59 ans, et le nombre d'emplois agricoles a été réduit de 28% de 2000 à 2010 (Agreste, 2017). La diminution du nombre d'exploitants n'est pas pour autant synonyme d'abandon des terres agricoles. Au contraire, les exploitations franciliennes sont dans une logique d'agrandissement et, de fait, sont plus grandes que la moyenne nationale : 112 ha contre 55 ha en France (Agreste, 2017).

L'Île-de-France reste donc une région agricole importante : ses terres offrent un bon potentiel agronomique, lequel est valorisé par les agriculteurs qui l'utilisent de façon intensive. La large majorité des exploitations est spécialisée dans les grandes cultures, avec 93% de la SAU en 2010 (cf. carte 1) pour 64% des actifs. Sur 5025 exploitations, 3823 étaient spécialisées en grandes cultures, leurs productions représentant entre 4 et 4.5% de la production française de céréales et d'oléo-protéagineux, et 8.2% de la production de blé tendre, pour plus de 2% de la SAU française en grande culture (Agreste, 2017). Cette spécialisation trouve son origine dès le XVIII^{ème} siècle, notamment dans le Vexin Français (Da Lage, 1995), et se poursuit au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, dans un contexte où il était demandé aux agriculteurs de produire un maximum afin d'éviter tout risque de famine. Cette spécialisation a ensuite continué pour en arriver à une concentration des productions agricoles à l'échelle de groupes de départements ; des régions agricoles se dessinent, différant parfois des régions administratives, chacune se spécialisant dans un type de production (Ben Arfa et al, 2009). En Île-de-France, cette évolution se traduit par une forte spécialisation dans les céréales et, plus généralement, les grandes cultures.

Le secteur primaire francilien est dynamique : hormis les zones de petites couronnes et périurbaines (Agreste, 2012, 2017), le cours des céréales et des oléo-protéagineux est plutôt favorable aux grandes cultures (Agreste, 2015). Ainsi, un exploitant agricole francilien touchait un revenu de 97 800 euros net par an en moyenne, contre 38 300 en moyenne en France (Agreste, 2014). Ces chiffres sont cependant à relativiser, puisqu'ils cachent une forte disparité entre agriculteurs (éleveurs, maraîcher, grandes cultures conventionnelles, bio, etc.), et surtout fluctuent en fonction du cours des céréales.



Carte 1-2 : Orientation Technique-Economiques des Exploitations (OTEX) majoritaires selon les communes d'Île-de-France (Source : Agreste, 2010)

Reposant sur la mécanisation et l'emploi fréquent et régulier de produits issus de l'industrie agro-chimique (pesticides, engrais de synthèses), la céréaliculture conventionnelle a des répercussions directes et négatives sur l'environnement (Leroux et al, 2008). Dans une étude⁵⁰ de 2016, Audrey Muratet, décrit la biodiversité des milieux agricoles comme « *pauvre et en déclin* ». Selon l'agence, l'abondance des oiseaux aurait diminué de 21% depuis 2002, et la richesse en papillon de 8% depuis 2005. Ces résultats seraient la conséquence « *de pratiques agricoles intensives et de paysages agricoles simplifiés, en lien avec la modernisation de l'agriculture* » (Muratet, 2016). L'usage des pesticides et la perte de linéaires agricoles sont particulièrement ciblés.

L'Île-de-France est donc une région singulière, puisqu'y coexistent des exploitants agricoles majoritairement inscrits dans une démarche productiviste, des riverains considérant l'agriculture comme un frein à l'urbanisme et les champs comme des espaces de respiration verte (Poulot et

⁵⁰http://www.arb-idf.fr/sites/arb-idf/files/document/fichier-a-telecharger/dp_indicateurs_biodiversite_2016_bd.compressed.pdf

Rouyres, 2003 ; Poulot, 2006), alors que le SDRIF de 2013 prévoit la construction de 70 000 logements par an et que des organismes issus de la Région remettant en cause les pratiques agricoles.

D'un côté se fait donc sentir le besoin d'agir sur les pratiques agricoles en activant les leviers de l'encouragement financier, de la planification et de la mobilisation citoyenne. De l'autre, les agriculteurs se tournent vers d'autres méthodes, et des actions sont entreprises pour expliquer certaines de ces nouvelles méthodes, quitte à parfois relever de la mise en scène et de l'opération de communication (Raymond, 2003). Ces rapports entre une urbanité désirant une agriculture plus respectueuse de l'environnement et un monde agricole cherchant des solutions ou, tout du moins, développant des discours et argumentaires agro-écologiques interrogent : ces points seront détaillés dans le chapitre 2.1.

Trois terrains ont été retenus dans le cadre de cette thèse : le Vexin Français, dans le Val d'Oise, la partie est de la Seine-et-Marne et le Sud de l'Essonne, à la limite des Yvelines, et l'Eure-et-Loir et du Loiret. L'approche par zone d'étude s'impose car l'Île-de-France ne forme pas un ensemble homogène. Les zones périurbaines ont déjà été largement traitées dans la littérature scientifique (Fleury et Donadieu, 1997 ; Fleury et al, 2004 ; Poulot et Rouyres, 2007 ; Poulot, 2008 ; Darly et Torre, 2008 ; Aubry et al, 2009 ; Poulot, 2014) et n'ont donc pas été retenues dans le présent travail. Cette littérature montre que l'agriculture périurbaine est soumise à un ensemble de contraintes (prix du foncier, conflits sociaux, coût de la vie pour les employés agricoles, mitage des terres) et d'enjeux (préservation des terres agricoles, circuit alimentaire) plus fort que partout ailleurs. Il a alors fallu s'orienter vers des zones plus lointaines. L'intérêt d'étudier trois territoires se rattachant à un même ensemble, l'Île-de-France, tout en ayant leurs propres caractéristiques, est de pouvoir regarder si, en fonction de ces territoires, les mêmes phénomènes sont à l'œuvre ou, au contraire, les dynamiques diffèrent pour des raisons qu'il conviendra alors de d'examiner.

Le Vexin Français ressort comme un territoire où l'agriculture biologique serait peu présente, et l'agriculture de conservation en développement. Ce territoire bénéficie d'une longue tradition céréalière et est associé à l'image d'une agriculture de grandes cultures. Par ailleurs, la présence d'un Parc Naturel Régional en tant qu'acteur favorable à la prise en compte des enjeux environnementaux et potentiellement moteur dans l'accompagnement de pratiques alternatives participe de l'intérêt d'étudier plus en détail ce territoire, puisque ce dernier « *entend par ses actions contribuer au développement et au soutien d'une agriculture rentable et respectueuse de*

*l'environnement*⁵¹ ». De même, l'implantation de la Bergerie de Villarceaux, haut lieu de l'agriculture biologique francilienne et plus globalement de l'innovation en agro-écologie (Calame et Sanson, 2014), interroge sur un territoire qui a priori ne semble pas perméable à ce genre de pratiques.

La Seine-et-Marne est le plus grand département agricole de l'Île-de-France. Plus de la moitié des exploitations agricoles franciliennes y sont implantées sur une surface moyenne de 126 ha, soit légèrement plus que la moyenne régionale, traduisant une orientation céréalière forte, 63% de la SAU étant occupée par ces cultures, tandis qu'oléagineux et protéagineux se partagent 20% de la SAU Seine-et-Marnaise (Agreste, 2011). Cette situation fait que la Seine-et-Marne se distingue: tandis que les Yvelines, l'Essonne et le Val d'Oise partagent la même Chambre d'Agriculture et les mêmes antennes syndicales, la Seine-et-Marne dispose des mêmes outils à l'échelle départementale. Par ailleurs, des enjeux autour de la qualité de l'eau entraînent un encadrement des agriculteurs par les politiques publiques, délégué à la Chambre d'Agriculture⁵².

Enfin, l'Essonne ressort comme un département politiquement volontaire dans le développement de l'agriculture biologique et dans la mise en avant des circuits-courts. L'agriculture biologique est déjà présente sur l'ensemble du sud du département (GAB IDF, 2018), alors même que le Président de l'association BAS Île-de-France y est installé. Dans le même temps, la partie méridionale de l'Essonne s'apparente à la Beauce, plus associée aux grandes exploitations conventionnelles qu'aux modèles alternatifs. Cette situation interroge et demande donc un examen plus poussé, afin de saisir si l'agriculture biologique est réellement développée, si elle coexiste avec d'autres pratiques ou bien si elle est marginalisée, et enfin si les volontés politiquement affichées ont une influence sur les agriculteurs et le développement visible de l'AB au niveau cartographique.

Ce sont donc ces trois terrains qui ont fait l'objet d'une enquête auprès des agriculteurs, et plus particulièrement des céréaliers, toujours dans l'objectif de saisir les mécanismes et processus à l'œuvre dans les transitions agro-écologiques.

⁵¹<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/developpement-local/agriculture/>

⁵²<http://eau.seine-et-marne.fr/olivier-barnay>

1.3.2 Saisir les mécanismes de la transition : de l'intérêt de la démarche qualitative

L'un des objets de cette thèse étant de décrire les processus de transition agro-écologique, c'est autour de cet enjeu que s'est construite la démarche de ce travail. Pour cela, une enquête auprès des agriculteurs s'est avérée indispensable. Il est bien entendu qu'ils ne sont ni isolés et ni indépendants, puisqu'ils sont en interactions avec des conseillers, lisent, écoutent et regardent les médias, peuvent appartenir à un syndicat, discutent entre voisins (agriculteurs ou non), etc. Mais ce sont bien eux qui, en dernier recours, font ou ne font pas la transition agro-écologique, en mettant en place des innovations dans leurs champs, dans leur façon de travailler. En les interrogeant, il est possible de comprendre ce qui les a amenés à choisir telle pratique plutôt qu'une autre, et de voir les différentes étapes de ce processus.

Pour mener à bien cette enquête, une approche qualitative a été préférée au quantitatif. En effet, pour saisir les facteurs amenant un agriculteur à se positionner en faveur de telle ou telle mesure, il est intéressant de se demander quels sont les moments de rupture ou au contraire de continuité dans les techniques mobilisées ; de saisir le cheminement d'un agriculteur. Dès lors, le choix d'une enquête qualitative s'avère plus pertinente, en décrivant le parcours professionnel mais aussi personnel de l'agriculteur.

Percevoir et comprendre les trajectoires par le récit de vie

L'entretien de recherche est un outil méthodologique largement mobilisé dans les sciences sociales : un état de l'art réalisé en 2008 indique qu'il existait plus de 250 écrits portant sur l'entretien de recherche (Guillemette, 2008, in Baribeau et Royer, 2012). Pour reprendre les mots de Baribeau et Royer (2012) : « *l'entretien peut être tenu comme une méthode de collecte d'informations (Boutin, 2006; Mucchielli, 2009) qui se situe dans une interaction entre un intervieweur et un interviewé (Boutin, 2006; Poupard, 1997; Savoie-Zajc, 2009) en vue de partager un savoir expert et de dégager une compréhension d'un phénomène (Savoie-Zajc, 2009).* ». Il existe de multiples formes d'entretiens : l'entretien non-directif, l'entretien en profondeur, l'entretien d'explication, l'entretien individuel et enfin l'entretien de récit de vie. Nous ne reviendrons pas sur l'ensemble de ces formes, ce travail ayant déjà été largement effectué dans l'ouvrage de Gubrium et Holstein, *Handbook of Interview Research* (2001).

Parmi ces différentes possibilités, c'est l'entretien de récit de vie qui a été retenu. Il faut entendre le récit de vie comme « *le produit d'une démarche globale et cohérente par laquelle le*

narrateur se posant comme sujet, tente de conférer un sens à son expérience vécue, en l'organisant dans une structure narrative propre. » (Chanfrault-Duchet, 1987). Le récit de vie repose sur la mémoire de l'informateur, qui va lui-même structurer son récit autour d'éléments retenus comme marquants. Cette méthode permet de faire ressortir les moments de rupture ou, au contraire, de continuité. Comme le souligne Roselyne Orofiamma (2008) : « *l'intérêt du récit de vie réside précisément dans la capacité, à travers lui, à saisir les univers sociaux qui façonnent les identités, la manière dont ils se sont construits et le sens que leur attribue le narrateur. On a, dans cette perspective, recours au discours autobiographique pour mieux comprendre ce qui détermine les appartenances et les engagements, les systèmes de valeurs et les croyances.* ». Dans le récit de vie, le narrateur se met en scène, mobilise des éléments de son parcours et les positionnent par rapport à son statut au moment de l'entretien (Orofiamma, 2008). En cela, l'interviewé met en cohérence un ensemble d'événements dispersés temporellement ; il faut alors garder à l'esprit que le « *narrateur raconte toujours une histoire parmi tant d'autres possibles* » (Orofiamma, 2002). Toutefois, pour Paul Ricœur, si le récit de vie est nécessairement fictionnel puisque reconstruit (Ricœur, 2007), il n'en demeure pas moins une reproduction fiable de l'action (Ricœur, 2006). Pour le philosophe, il existe une « *identité narrative* », mouvante, qui permet de capter à un moment donné la façon dont un individu se positionne par rapport à son environnement (Ricœur, 2007). Cette construction, se positionnement serait plus porteur de sens que des données objectives (Ricœur, 2007). Tout le travail du chercheur est alors de comprendre, à travers son analyse, comment l'interviewé construit son identité narrative.

Il existe une multitude d'approches et d'analyses relatives au récit de vie en sociologie, regroupées sous le nom générique d'approches biographiques (Bertaux 2010). Pierre-Yves Sanséau (2005) identifie les huit suivantes :

1. **L'analyse diachronique.** Elle met l'accent sur la succession d'événements marquants qui se sont succédés dans le temps et tente d'éclairer les relations avant/après entre ces événements.
2. **L'analyse compréhensive.** Il s'agit de se former une représentation des rapports et des processus qui sont à l'origine des phénomènes dont parle le récit recueilli. Cette dernière demande d'associer, dans sa mise en œuvre imagination et rigueur
3. **L'analyse thématique.** Appliquée aux récits de vie, elle consiste à identifier dans chaque récit les passages touchant à différents thèmes afin de comparer ensuite les contenus de ces passages d'un récit à l'autre.
4. **L'analyse comparative.** Elle consiste à élaborer progressivement un modèle de plus en plus précis et riche faisant apparaître des récurrences entre différentes situations.

5. **L'analyse structurale.** Développée par les linguistes et les sociologues, elle a pour postulat que le sens subjectif recherché dans le récit n'est que la structure de l'ordre catégoriel qui organise la production du récit et la dynamique de son inscription dans cet ordre. Le sujet structure le sens de son monde social et le chercheur doit pouvoir procéder à son interprétation méthodique.
6. **L'analyse psychique.** Cette approche tente de saisir l'articulation du psychique et du social mais également leur transmutation réciproque.
7. **L'analyse des parcours biographiques.** Elle a pour objet d'élaborer des catégories biographiques tels que les « carrefour » ou les « moments charnières », « événements » ou « catastrophes ».
8. **L'analyse lexicale.** A partir des mots, des expressions et des groupes de mots, ce type d'analyse permet de repérer la façon dont sont construits les discours autour d'un thème ou d'un sujet.

L'approche par les parcours biographiques est privilégiée dans ce travail. Afin de faire ressortir des moments de rupture, de discontinuité ou à l'inverse de résilience, elle apparaît comme idéale dans la mesure où le récit de vie met en lumière une suite d'évènements amenant à la situation présente.

D'autre part, Sandra Nossik souligne que deux approches s'opposent : d'un côté une volonté de simplement mettre en avant le parcours d'individus n'ayant pas accès à la parole sans intervention et de l'autre une conception interactionnelle, reconnaissant que l'intervention du chercheur joue nécessairement un rôle et influence la narration de l'interviewé (Nossik, 2011). Cette seconde approche semble plus juste dans le cadre de cette thèse. En effet, les entretiens ont pour la grande majorité été menés sur l'exploitation et ont une durée de plus de deux heures en moyenne, parfois complétés par un tour de plaine ou des moments informels une fois l'entretien fini. Ces moments prennent place dans ce travail, mais dépassent le cadre du récit de vie, puisqu'ils interviennent sur des points évoqués hors de la narration et de ce qu'elle implique : hiérarchisation des évènements, omission volontaire, justification *a posteriori*, etc. (Bertaux, *ibid*).

Dans le cadre de l'analyse des parcours biographiques, l'ensemble des entretiens recueilli lors de la phase d'enquête a été mis en perspective. Pour se faire, les entretiens ont été « transformés » sous forme de frises chronologiques, afin de faire ressortir de façon « visuelle » les moments forts de chacun des interviewés. L'analyse a procédé de façon inductive. Cette façon de faire permet (1) de condenser des données brutes, variées et nombreuses dans un format résumé ; (2) d'établir des liens entre les objectifs de la recherche et les catégories découlant des données

brutes ; et enfin (3) de développer un modèle à partir des nouvelles catégories émergentes (Thomas, 2006). De l'analyse inductive découlent des catégories, c'est-à-dire « *une production textuelle présentant sous forme d'une brève expression et permettant de dénommer un phénomène perceptible à travers une lecture conceptuelle d'un matériau de recherche* » (Paillé et Mucchielli, 2003). L'analyse inductive amène à formuler des hypothèses et théories à la lumière de l'expérience (Blais et Martineau, 2006), et s'inscrit dans la logique plus large de l'analyse des parcours biographiques.

Présentation de l'enquête auprès des agriculteurs

Au total, ce sont 27 agriculteurs qui ont été rencontrés, en 2017. Ces 27 entretiens auront permis de s'immerger dans le monde agricole francilien, au contact des agriculteurs. Il a été possible de voir plusieurs informateurs à différentes reprises. De façon plus pragmatique, cette visibilité auprès des différents individus rencontrés a parfois facilité les rencontres, la présence d'un chercheur pouvant se savoir assez vite sur les territoires agricoles.

Les rencontres se sont effectuées selon trois modalités. Dans un premier temps, des recherches préalables sur internet ont permis d'identifier des individus ressortant comme pionniers ou moteurs dans la presse spécialisée ou sur des sites dédiés (France Agricole, Terre-Net, revue TCS, etc.). Ces premiers entretiens ont ensuite abouti à des prises de contacts amenant à rencontrer d'autres informateurs recommandés par les premiers. Cette modalité de rencontre rend possible l'approfondissement de la dimension de niche de certaines alternatives. Elle permet aussi d'observer des façons assez différentes de travailler, les recommandations pouvant porter sur des personnes jugées originales par les premières. Enfin, des entretiens ont été réalisés par opportunisme. Dans ce dernier cas, il s'agissait de profiter d'une rencontre en bord de champ ou bien de la visite d'une exploitation croisée sur la route. Cette dernière façon de procéder fait sortir du réseau des agriculteurs préalablement choisis et amène à des parcours plus « conventionnels ».

Sur les 27 agriculteurs rencontrés, toutes les sensibilités syndicales sont représentées, ainsi que toutes les tranches d'âge, allant de moins de 30 ans à plus de 70 ans. Les adhérents aux FDSEA (77 et Île-de-France) sont majoritaires, assez logiquement dans la mesure où ce syndicat domine le paysage agricole francilien (cf. tableau 3). Les adhérents à la Coordination Rurale sont surreprésentés dans le panel des entretiens au regard des chiffres régionaux (ministère de l'agriculture, 2013). Enfin, la Confédération Paysanne est largement minoritaire, reflet de la situation plus générale du syndicat à l'échelle régionale (ministère de l'agriculture, 2013).

Tableau 1-3 : indications quantitatives sur les entretiens

		Nombres d'agriculteurs
Zones d'étude	Seine-et-Marne	13
	Vexin Français	6
	Essonne	8
Syndicats	FNSEA	10
	Jeunes Agriculteurs	1
	Coordination Rurale	6
	Confédération Paysanne	2
	Non spécifié	6
Pratiques agricoles	Agriculture Biologique	6
	Agriculture de Conservation	15
	Réduction d'intrants	6

La part des hommes est nettement supérieure à celle des femmes : 24 hommes pour 3 femmes. Cela tient principalement à deux raisons. Tout d'abord, en Île-de-France comme ailleurs, la majorité des chefs d'exploitation sont des hommes : les femmes ne représentent qu'un quart des chefs d'exploitation franciliens (Agreste, 2017). Ensuite, si des épouses ont été rencontrées, elles s'effaçaient souvent pour laisser la parole à leur mari, notamment dans le cadre des entretiens en couple, où leurs interventions n'étaient que ponctuelles pour, par exemple, préciser une date ou revenir sur un fait.

De même, les situations personnelles sont variées : installations dans ou hors cadre familial, activité professionnelle antérieure sans rapport avec l'agriculture ou vie consacrée au travail de la terre, absence de diplôme ou niveau d'étude élevé, etc. L'ensemble de ces éléments sera repris dans la seconde partie de cette thèse.

Ces récits de vie d'agriculteurs ont été complétés par des entretiens semi-directifs auprès de représentants de structures para-agricoles. Ce type d'entretien repose sur une grille préalablement établie, composée des grands thèmes à aborder, sans pour autant hiérarchiser les informations ni définir à l'avance quand doit être abordé tel ou tel axe (Combessie, 2007). Cette méthode est intéressante car elle permet de récolter des informations sur des points plus précis que lors d'un récit de vie, en ciblant des thématiques. Elle présente aussi l'avantage non négligeable d'être moins chronophage que le récit de vie, dimension importante dans le cadre d'entretiens menés auprès de personnes à l'emploi du temps contraint. Par ailleurs, le statut « expert » de ce second type d'informateurs oblige à centrer l'entretien sur leurs connaissances, leurs visions et leurs analyses de la situation au moment présent, en gardant à l'esprit que leurs discours sont intimement liés à

l'organisme qu'ils représentent. Il convient toutefois de prendre le temps de poser le contexte et de laisser l'interviewé développer par lui-même les thèmes préalablement identifiés mais aussi ceux apparaissant en cours de l'entretien, ces derniers apportant l'originalité et la richesse de la démarche semi-dirigée (Imbert, 2010).

Ces entretiens ont été l'occasion d'aborder quatre grands thèmes : le rôle joué par l'interviewé et la structure qu'il représente au sein du monde agricole francilien (1), une description de la situation actuelle de l'agriculture francilienne (2), les clefs de compréhension de cette situation (3) et enfin le sens donné à la notion d'agro-écologie (4). L'entretien se déroulait autour de ces quatre axes. Dans un premier temps, le cadre de la rencontre était précisé, en abordant le sujet de la thèse. Pour cela, une présentation volontairement succincte était donnée, afin d'éviter que l'interviewé n'oriente trop son propos. L'entretien pouvait ensuite commencer, avec la même première question pour l'ensemble des acteurs rencontrés : « *Pourriez-vous me définir en quelques mots votre structure et le rôle que vous y jouez ?* ». Suite à cette accroche, soit la personne rencontrée s'avérait loquace, auquel cas quelques interventions pour recadrer l'entretien étaient nécessaires sans pour autant avoir à trop intervenir, soit des relances voire des questions plus précises devaient être posées pour aborder certains points : qu'est-ce que l'agro-écologie selon vous, comment définiriez-vous la situation actuelle de l'agriculture francilienne, etc. (cf annexes).

Ces entretiens ont duré en moyenne une heure, sur 14 représentants d'organismes rencontrés. Il convient de préciser que certains étaient aussi agriculteurs, auquel cas deux entretiens ont été menés, en commençant par le récit de vie pour terminer sur l'entretien semi-directif. Cette approche permet de recueillir dans un premier temps le parcours de l'interviewé, sans nécessairement endosser le rôle institutionnel. La plupart des informateurs ayant des rôles en sus de leur métier d'agriculteur ont volontairement départagé les deux, souhaitant d'abord s'exprimer sur leur situation personnelle avant d'exprimer un point de vue plus politique ou expert. Dans d'autres cas, l'entretien semi-directif n'était pas nécessaire, le récit de vie se mêlant aux différentes implications (syndicales, associatives, etc.).

Ces entretiens semi-directifs ont permis de rencontrer les représentants des différents syndicats agricoles franciliens (FDSEA IDF, FDSEA 77, Coordination Rurale, Confédération Paysanne), des représentants des Directions Départementales des Territoires (DDT) du Val d'Oise et de Seine-et-Marne, des élus des chambres d'agriculture, une chargée de mission au sein du PNR du Vexin Français, un journaliste et agronome de la revue spécialisée TCS, des présidents d'associations (BASE, APAD), des chargés de mission au sein de structures associatives (Terre de Liens, GAB IDF) ainsi qu'un sénateur de la Seine-et-Marne (figure 1).

Ces données ont pour rôle de venir compléter, appuyer certains faits marquants de la situation agricole francilienne. Elles apportent aussi des informations sur le fonctionnement des niches (syndicats, acteurs de l'Agriculture Biologique et de l'Agriculture de conservation), ainsi que sur le régime (chambre d'agriculture, syndicat majoritaire) mais aussi sur le contexte exogène

Acteurs de la politique publique et territoriale



Acteurs de l'Agriculture de Conservation



Acteurs de l'Agriculture Biologique



Syndicats



Figure 1-2 : détail des acteurs rencontrés

(service départementaux, sénat). Les catégories qui découlent de ces analyses viennent soit appuyer celles des récits de vie, soit mettre en avant des phénomènes non perçus auprès des agriculteurs. Elles apportent aussi de nouvelles informations, par la vision plus large que portent ces structures sur l'agriculture en général et la situation francilienne en particulier. Par la dimension politique de certains de ces acteurs ou tout simplement par leur positionnement historique, ils peuvent venir souligner des sous-entendus présents dans les récits de vie, et aider à leur compréhension.

Comprendre les transitions agro-écologiques : questionnements et démarches

Trois terrains ont donc été pressentis comme espace d'intérêt pour notre enquête ; ces terrains ont fait l'objet d'une enquête qualitative, reposant sur le récit de vie des agriculteurs et complétée par des entretiens semi-directif auprès d'experts, d'acteurs majeurs de l'agriculture francilienne.

Cette phase d'investigation a été rendue nécessaire par la nature des questionnements qui fondent cette thèse. Parti d'un constat sur l'évolution générale de l'agriculture française, avec une volonté de prendre un virage agro-écologie, nous avons ensuite mis à jour un certain nombre de réponses techniques et politiques à cette situation. Les agricultures alternatives sont en effet autant de pistes d'évolution plus ou moins radicale de l'agriculture telle qu'elle est aujourd'hui majoritairement pratiquée. Pourtant, toutes ces formes d'agricultures ne sont pas pratiquées sur le territoire français, et n'occupent pas la même place en fonction des espaces agricoles.

C'est donc pour saisir en premier lieu quelles sont les caractéristiques, les facteurs amenant une agriculture alternative à se déployer sur un espace agricole qu'a été menée cette investigation. L'Île-de-France est un espace agricole intéressant à plusieurs niveaux, comme présenté au début de ce chapitre ; principalement valorisées par des exploitations céréalieres conventionnelles, ces mêmes exploitations franciliennes ne semblent pas avoir pris le virage agro-écologique alors même qu'un ensemble de pression sociale et politique pèse fortement sur elles. Pour autant, des formes d'agricultures agro-écologiques sont présentes, comme nous le verrons dans les chapitres suivants. Il est alors apparu nécessaire d'identifier ces initiatives agro-écologiques et de comprendre ce qui permet leurs déploiements.

Or, pour bien saisir ces phénomènes, il faut aller chercher l'information auprès de ceux qui font l'agriculture francilienne : les agriculteurs et certains acteurs clefs. Pour les agriculteurs ayant fait le choix d'une démarche agro-écologique dans le contexte francilien, il importe d'aller chercher les détails, les événements qui amènent à cette situation. C'est en cela que le récit de vie s'impose comme méthode d'enquête, permettant de dessiner des trajectoires, des itinéraires ; de faire ressortir les processus des transitions agro-écologiques chez les agriculteurs.

Une fois ces trajectoires identifiées, et les différentes modalités agro-écologiques mises à jour, le travail d'identification des processus de transition agro-écologique se poursuit en se demandant quelles sont justement les grandes formes de transitions. En d'autres termes, après avoir identifié les agricultures alternatives présentes en Île-de-France et analysé ce qui amène un agriculteur à opérer un virage agro-écologique, il s'agit de regarder en détail les formes de ces transitions : sont-elles brusques voire brutales, ou au contraire continues, s'inscrivant dans un temps plus long, comme un fil directeur sur l'évolution de l'exploitation ? Sont-elles le fruit d'un parcours individuel, d'influences diverses, de rencontres, d'incidents ? Voit-on se dessiner différents types de transition en fonction des agricultures alternatives ?

Enfin, comme le laisse entendre le choix d'investir trois terrains en Île-de-France, la dimension territoriale est à interroger. L'enquête se déroule sur trois espaces de l'Île-de-France ; dès

lors, voir s'il existe des différences entre la Seine-et-Marne, le Vexin Français et l'Essonne s'impose. Mais au-delà du simple constat il faut regarder en quoi, si différences il y a, le territoire joue véritablement. Peut-on voir des effets de regroupements, indépendant de toutes politiques régionales ou départementales ? Ces politiques jouent-elles au contraire un rôle ? Si oui, lequel et à travers quels organismes, structures ? Des pionniers sont-ils présents sur ce territoire ? Différentes agricultures alternatives coexistent-elles à proximité immédiate ? En d'autres termes, et plus largement, comment expliquer la situation que donne à voir l'enquête au niveau spatial.

C'est en réponse à l'ensemble de ces questionnements que répondent les parties 2 et 3. Mais, parce que le seul travail de terrain ne donne pas une profondeur d'analyse suffisante, il a fallu recourir à des éléments théoriques et conceptuels permettant une meilleure appréhension des phénomènes mise à jour lors de l'enquête et de son analyse. Pour cela, tout en s'appuyant prioritairement sur les données collectées lors de l'enquête, plusieurs auteurs sont mobilisés afin d'enrichir et de donner de la hauteur à nos réflexions. Ces auteurs sont présentés au fil des chapitres, pour apporter les éclairages nécessaires au moment voulu. Ils permettent de prendre du recul sur les éléments issus d'un travail de terrain, et apporte un cadre nécessaire à l'analyse de ces données, en les remobilisant dans des cadres conceptuels déjà éprouvés et, le cas échéant, discutés. Leurs apports sont essentiels pour réintégrer une réflexion plus large sur les processus de transition (partie 2) et sur les effets spatiaux voire territoriaux (partie 3).

Deuxième partie

2. Les processus de transitions agro-écologiques franciliennes : diversité de modalités pour un résultat commun

2.1 Injonctions agro-écologiques et agriculture francilienne

2.1.1 Appréhender le changement : éléments théoriques

Comprendre comment le changement s'amorce demande de revenir, dans un premier temps, sur les travaux des économistes évolutionnistes, dans la mesure où ils ont été parmi les premiers à théoriser sur les processus à l'œuvre dans le cadre de l'adoption d'une nouvelle technologie. Deux auteurs sont cités comme étant les précurseurs des théories économiques évolutionnistes, ou tout du moins comme ayant posé les bases pour comprendre la domination d'un modèle sur un autre. Il s'agit de Brian Arthur et de Paul David. Ces deux chercheurs ont travaillé sur l'économie de la diffusion des techniques et des technologiques, ainsi que de l'innovation.

Paul David, dans un article de 5 pages, démontre comment le clavier QWERTY est devenu un modèle dominant dans le monde anglo-saxon (David, 1985). Il explique que malgré le fait que d'autres claviers plus efficaces existent, la position dominante de celui-ci a entraîné un « verrouillage technologique » (*locked in*). Paul David nous démontre ainsi, qu'une fois dominante, une technologie est difficile à détrôner même si d'autres, plus efficaces, existent.

De son côté, Brian Arthur a développé le concept de rendement croissant d'adoption (*increasing returns*). Brian Arthur démontre que la diffusion d'une technologie obéit à une dynamique d'auto-renforcement, dont le principal moteur est l'adoption par un nombre croissant d'utilisateurs de cette technologie (Arthur, 1989). Le principe des rendements croissants d'adoption est simple : plus une technologie est utilisée, plus elle devient le standard, plus elle bénéficie du retour des utilisateurs pour être améliorée. Elle devient alors plus performante, et par là-même plus attractive pour les utilisateurs. Le choix initial des utilisateurs est donc primordial.

Les travaux de ces deux auteurs éclairent la mise en place d'une situation de verrouillage technologique. Par la suite, Frank Geels a travaillé la question de la sortie d'un système de verrouillage (Geels, 2002, 2004 ; Geels et Schoot, 2007). Pour Frank Geels, il existe différents niveaux qui influencent et encadrent un système socio-technique, que nous présenterons de façon hiérarchique, partant du plus englobant au plus petit. Le premier niveau, « *Landscape* » (paysage, ou contexte exogène), est le plus large et le plus stable : il correspond aux instances nationales, au cadre juridique, etc. Le second est constitué d'un ensemble de régimes socio-techniques, définis par Rip et Kemp (Rip et Kemp, 1998) comme l'ensemble des règles comprenant les processus de production, les pratiques, les caractéristiques des produits, le tout intégré, compris dans les infrastructures et les institutions. En d'autres termes, il s'agit de la « façon de faire » dominante, approuvée et reconnue

par l'ensemble des institutions en charge d'un secteur défini. Le troisième niveau est celui des « niches », qui sont protégées ou isolées du marché standard, et sont de fait des incubateurs d'innovations (Geels, 2002). Ces niches sont essentielles dans le processus de transition, puisqu'elles permettent à des innovations radicales (*radicals novelties*) d'émerger. Pour reprendre Geels (2002), la relation entre ces trois niveaux peut être comprise comme une hiérarchie imbriquée : les régimes socio-techniques participent à la stabilité de la technologie existante et dominante, le niveau supérieur du « contexte exogène » (*landscape*) peut amener à un changement lent des facteurs externes, permettant d'assurer la trajectoire générale d'un régime. Les niches, enfin, permettent de générer et de développer de nouvelles technologies ou pratiques (cf figure 1, Geels et Schot, 2007).

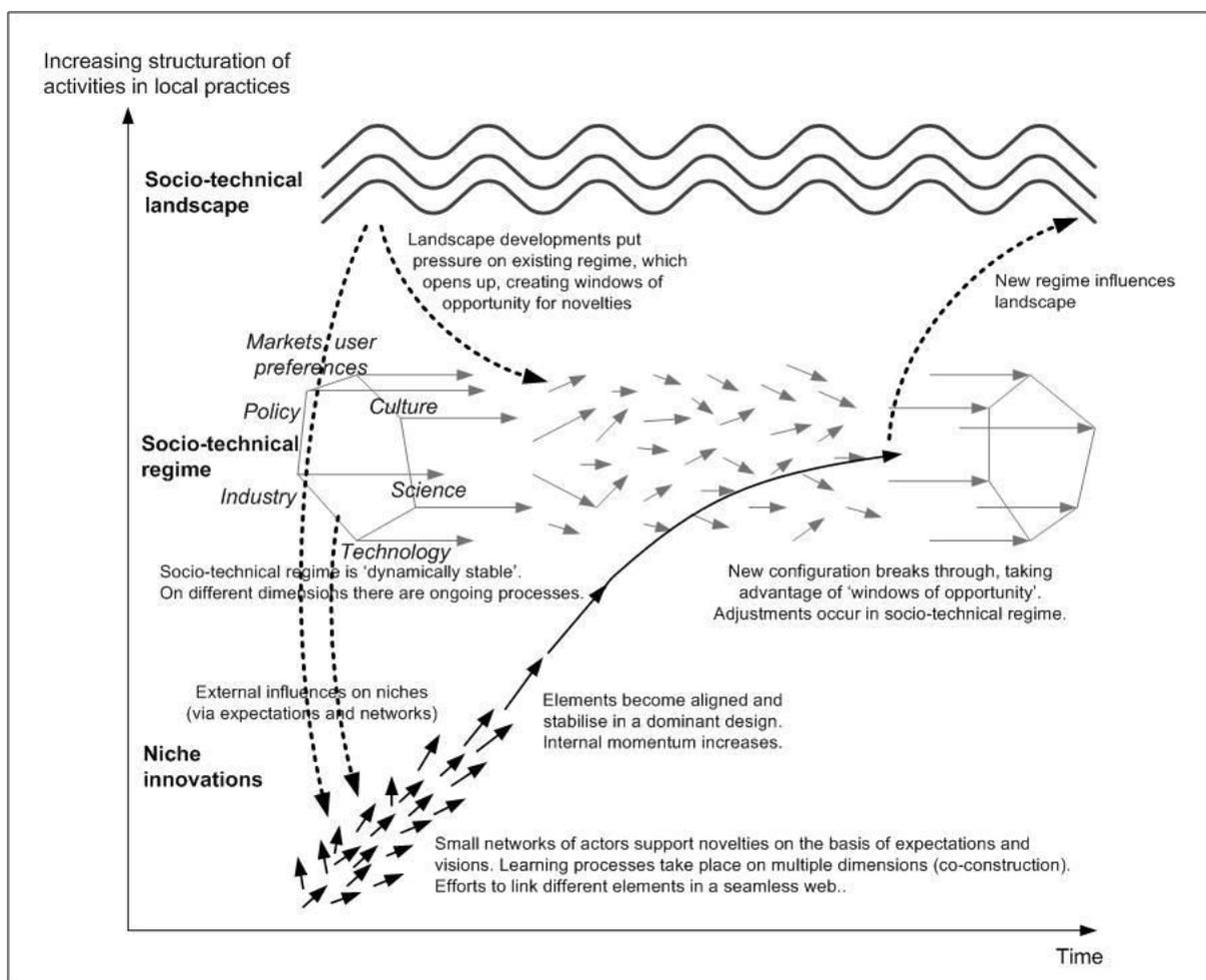


Figure 2-1 : schéma de la théorie de la transition, Geels et Schot, 2007

Autrement dit, le régime socio-technique n'est pas autonome. Les pressions venant de l'échelle supérieure permettent de créer des brèches dans lesquelles les innovations issues des niches peuvent trouver leur place dans le régime socio-technique, pour soit devenir la nouvelle référence,

soit venir modifier la référence du régime socio-technique par des ajustements (Geels et Schot, 2007). Geels et Schot ajoutent, en se basant sur les travaux de Suarez et Olivia (2005), que le changement peut se faire de différentes façons :

- Le changement régulier : il se produit dans un environnement où les changements sont réguliers et de faible intensité.
- L'hyperturbulence, qui correspond à un environnement connaissant des changements fréquents et de forte intensité sur une seule variable (par exemple, l'hyper-compétitivité).
- Le choc spécifique, dans le cas d'un changement rapide et intense mais rare, avec une portée limitée.
- Le changement perturbateur, un changement rare, qui se développe graduellement, mais qui change en profondeur une dimension du régime (la technologie, le rapport à la science, etc.).
- Le changement en avalanche, qui apparaît encore plus rarement, mais est rapide, intense, et affecte plusieurs dimensions. Ce changement entraîne des bouleversements en profondeur et durables dans l'environnement dans lequel il se produit.

Enfin, Geels et Schot décrivent 5 situations : un cas de reproduction du régime dans le temps, et quatre types de transitions (cf. figure 2).

- Le processus de reproduction : (*regular change*) sans pression externe du contexte exogène, le régime reste stable et se reproduit lui-même. Les niches d'innovations peuvent être présentes, mais n'ont que peu de chance de s'imposer tant que le régime est stable. Dans ce cas, même si le régime a des problèmes internes, les auteurs le considèrent comme ayant la capacité de les résoudre lui-même.
- Le changement en sentier (*transformation path*) : (*disruptive change*) dans le cas de pressions modérées du contexte exogène à un moment où les niches ne sont pas assez développées, Le régime répond aux pressions, en s'ajustant par lui-même en mobilisant des ressources internes. Quelques innovations venant des niches peuvent être intégrées, si elles ne sont pas trop éloignées du régime : l'architecture de base du régime n'est pas modifiée.
- Le changement en avalanche (*De-alignment et re-alignment path*) : les changements induits par le contexte exogène sont pluriels, larges et rapides (), et le régime souffre de nombreux problèmes. Si aucune niche n'est plus visible et développée que les autres, alors il y a de la place pour plusieurs alternatives. Plusieurs niches peuvent alors cohabiter tout en cherchant à s'imposer comme nouveau régime. Une niche peut éventuellement finir par s'imposer, et devenir la base d'un nouveau régime.
- La Technologie de substitution : (*specificshock, avalanche, disruptive*). Là encore, le contexte

exogène fait pression sur le régime, et les niches sont suffisamment développées et constituent donc une alternative à l'ancien régime. Dans ce cas, on suppose que, avant la pression, le régime est stable, empêchant les niches de s'imposer. Sans pression du contexte exogène, on se retrouve dans le cas 1. Mais comme le régime connaît une ou des pressions, il est perturbé et ouvre des possibilités pour les niches. Cette situation est possible à condition que les niches se soient développées de façon robuste, en interne. La diffusion d'une nouvelle technologie se fait sous la forme d'accumulation de niches, lesquelles prennent des parts de marchés de plus en plus importantes.

- La Reconfiguration progressive (*Reconfiguration pathway*) : des innovations symbiotiques, issues des niches, sont adoptées par le système pour répondre à des problèmes ponctuels et locaux. Ces innovations déclenchent des ajustements sur l'architecture de base du régime. Les innovations sont développées par les niches : si elles sont symbiotiques au régime, elles sont facilement adaptables à celui-ci pour remplacer d'autres technologies, procédures ou pratiques. Ces adoptions sont régies par des considérations économiques, et ne bouleversent donc pas en profondeur le régime. Mais comme le régime adopte des nouveautés, il explore dans le même temps des combinaisons entre les anciens et nouveaux éléments, pouvant entraîner des changements techniques ou de pratiques des utilisateurs. Dès lors, d'autres innovations issues des niches peuvent venir se greffer sur le régime. Dans cette configuration, le nouveau régime grandit sur l'ancien, entraînant une reconfiguration de l'architecture de base du régime.

Plusieurs grands facteurs sont mis en avant par Geels et Schot pour expliquer la mise en place d'une transition. Le contexte exogène peut jouer un rôle fort, dans la mesure où il est susceptible de faire pression sur le régime socio-technique, l'obligeant ainsi à repenser son rapport aux techniques utilisées. Le régime lui-même est la pièce-maîtresse de la théorie de la transition énoncée par les deux auteurs. S'il est stable, il sera à même de trouver des solutions soit en son sein, soit en se servant des niches d'innovations pour les incrémenter à son répertoire technique tout en conservant son fonctionnement d'origine. Enfin, la capacité d'une niche à imposer sa nouvelle technique/technologie dépend de sa maturité et de son niveau de développement. Des interactions entre ces trois ensembles dépendent la transition à venir.

Autre point à retenir : il ne peut pas y avoir de transition sans niche d'innovation. En effet, qu'elles servent de réserve technologique et/ou technique au régime, ou qu'elles soient en mesure de s'affirmer comme nouveau régime, c'est d'elles que viennent les innovations permettant le renouveau du régime (renouveau superficiel ou profond). Ce rôle majeur des niches d'innovation

prend une importance toute particulière dans le cadre de cette thèse, puisque les agricultures alternatives (cf chapitre 1.3) sont autant de niches d'innovation jouant potentiellement un rôle dans la transition agro-écologique.

Ce travail théorique permet de dégager un ensemble de scénarios expliquant les dynamiques qui amènent à la transition, et permettent de catégoriser les différentes transitions possibles.

La théorie de Frank Geels a été reprise dans différents travaux relatifs aux transitions en agriculture. C'est par exemple le cas de Vanloqueren et Baret (2009), qui montrent comment le modèle agricole conventionnel amène à un verrouillage technologique, en s'auto-renforçant via des recherches exclusivement orientées sur ce mode de production. Pour sortir de cette situation, les auteurs mobilisent les travaux de Geels en appelant les pouvoirs publics à faire pression sur les instituts de recherche pour mettre à jour des méthodes alternatives viables et stabilisées, permettant ainsi l'apparition progressive de niches.

Les chercheurs du Groupe Interdisciplinaire de Recherche en Agro-écologique du FNRS Belgique se sont aussi intéressés à cette question (Stassart et al, 2012 ; Vankeerberghen et al, 2014). En partant de l'exemple de l'agriculture de conservation, ces chercheurs mettent en avant la pertinence de la théorie de Geels à deux niveaux. Premièrement, il est nécessaire qu'une niche ayant un potentiel technologique soit en place pour sortir d'une situation de verrouillage technologique. Deuxièmement, pour qu'une niche gagne en légitimité et en normativité, elle doit être accompagnée et soutenue par un nombre croissant d'utilisateurs.

Dans un domaine plus opérationnel, les prospectivistes du bureau d'étude Solagro ont travaillé sur une vision à long terme de l'agriculture française. Dans le scénario Afterres 2050, une voie d'évolution de l'agriculture est présentée. Pour assurer la transition entre la situation actuelle et celle de 2050 telle qu'envisagée, les auteurs se réfèrent à la théorie de la transition de F. Geels en insistant sur l'importance que joue le contexte exogène en faisant pression sur le régime dominant, permettant ainsi aux niches de s'épanouir. Ils ajoutent cependant que la résistance du régime dominant, profitant d'un fort verrouillage technologique, n'est pas à sous-estimer. La transition dépendrait donc, toujours selon le scénario Afterres 2050, de la capacité des agriculteurs pionniers à se fédérer pour gagner en visibilité et en assurance.

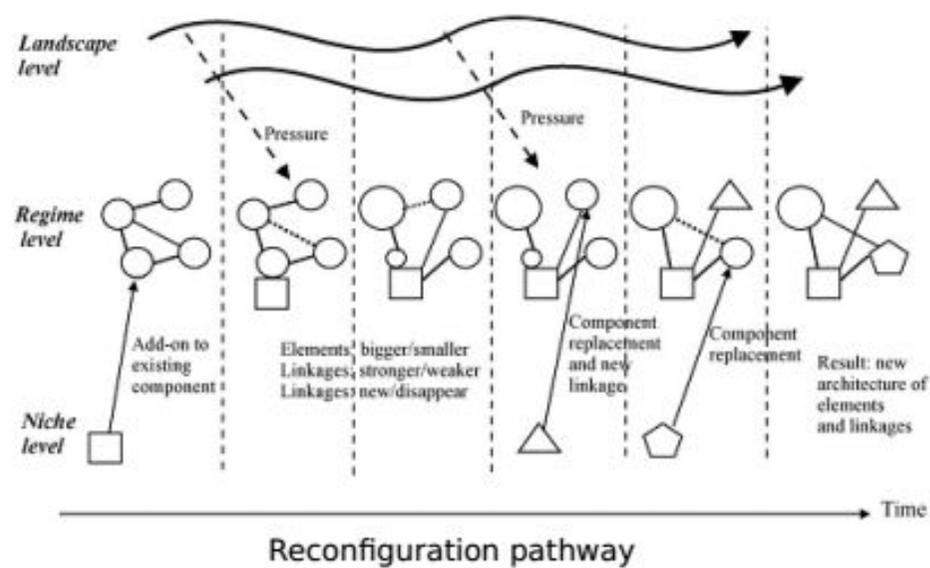
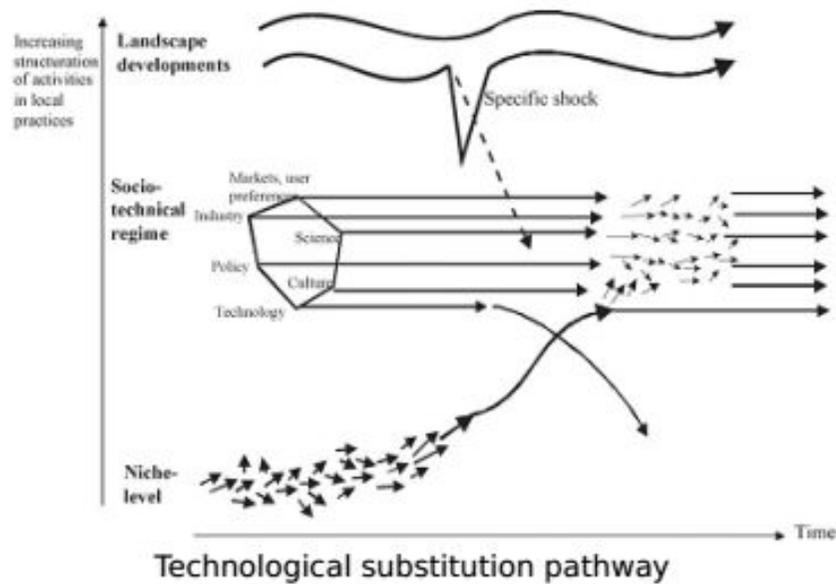
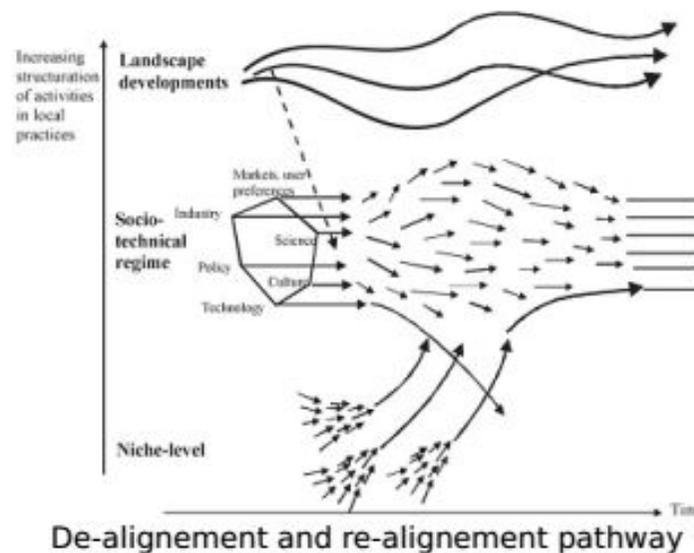
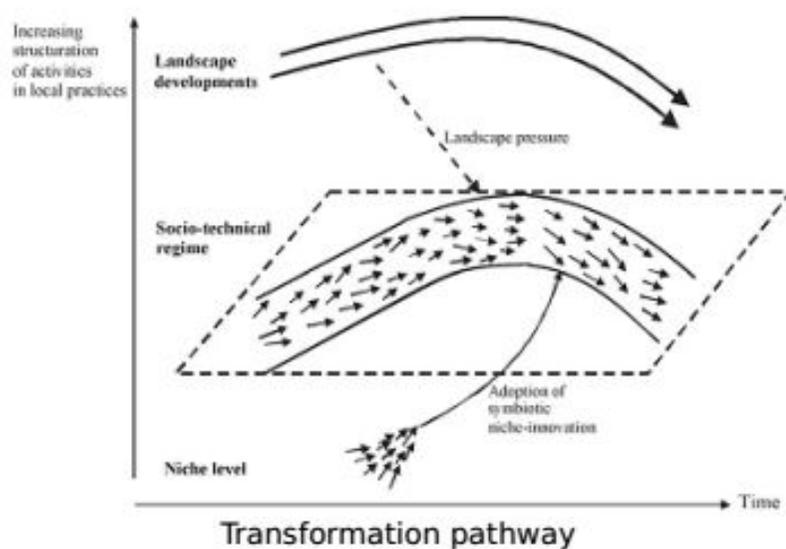


Figure 2-2 : les différentes modalités de transitions (Geels et Schot, 2007)

La théorie de Geels est régulièrement employée, et les analyses propres au monde agricole n'y échappent pas. Ce cadre conceptuel s'avère très utile dans la mesure où il est assez souple pour s'adapter à diverses situations et contextes ; néanmoins, l'agriculture est nécessairement spatiale voire territoriale. Il convient donc de s'interroger, dans le cadre de cette thèse, sur un approfondissement de la théorie de la transition de Geels à travers deux aspects. Tout d'abord, en se demandant comment mieux définir les contours des niches et des régimes, ainsi que leurs modes de fonctionnement. Ensuite, en interrogeant le rôle de la territorialité et du territoire sur le processus de transition (cf. partie 3).

Un autre auteur, déjà brièvement évoqué, est à reprendre lorsqu'il s'agit de saisir les dynamiques à l'œuvre dans le maintien, la reproduction mais aussi le changement dans des formes d'organisations, précédemment nommées contexte exogène, régime socio-technique et niches d'innovations. En effet, le géographe tropicaliste Pierre Gourou peut, par ses travaux du siècle dernier, éclairer une partie de ces phénomènes.

Pierre Gourou (1900-1999) a marqué la géographie à bien des égards. Son œuvre, large et généreuse, se base avant tout sur une expérience du « terrain ». Tropicaliste au long cours, il se fera d'abord connaître à travers la publication de sa thèse sur le delta tonkinois (1936) puis, par la suite, par ses nombreux ouvrages. Il aura ainsi écrit 16 livres traitant de l'Afrique, de l'Asie et dans une moindre mesure de l'Amérique du Sud, avec un souci toujours porté sur l'agriculture. Sa vie et son œuvre ont fait l'objet de plusieurs travaux (Ribeiro, 1973 ; Bruneau, 2000 ; Pelissier, 2000), aussi nous ne reviendrons pas en détail sur ces aspects.

Une lecture rapide de ses écrits amènerait à croire que Pierre Gourou n'a procédé qu'à un ensemble de monographies se succédant les unes à la suite des autres. « *Il pratique, si l'on veut, une manière de méthode hypothético-déductive, mais sans jamais insister sur la définition de la méthode, comme si elle allait de soi. La rigueur du propos peut ainsi souvent échapper au lecteur, moins habitué de nos jours au discours d'apparence littéraire.* » (Taillard et al., 1984). Il refuse les règles, les modèles, les lois et les « *principes a priori* » (Sautter, 1975), car « *il n'y a pas de théorie qui vaille contre une réalité multiple* » (Gourou, 1973). Gourou n'a jamais fait ressortir clairement sa méthode, ses concepts. Deux ouvrages explicitent toutefois plusieurs points clefs de la pensée Gourou : *Pour une géographie humaine* (1973) et *Terres de bonne espérances* (1982). Si les notions de civilisation et de paysage sont incontournables dans le « *paradigme Gourou* » (Bruneau et Courade, 1984a), celui de « *techniques* » aura marqué durablement la géographie, au-delà même du monde des

tropicalistes. Il existe deux types de techniques chez Gourou : les « *techniques de production* » (pratiques agricoles, exploitation du bois, des minerais, etc.) et les « *techniques d'encadrement* ».

Les premières renvoient à l'ensemble des moyens utilisés par une civilisation⁵³ pour subvenir à ces besoins, et elles sont essentiellement liées au domaine agricole. Il existe un ensemble de techniques de productions agricoles, propres à chaque civilisation (recours à l'irrigation, au labour, à certaines variétés, à tel ou tel type d'outil, etc.). Pour reprendre le vocabulaire de Pierre Gourou, les techniques de productions sont le résultat de l'adaptation d'une civilisation à son milieu en fonction de son développement technologique (Gourou, 1973).

Les secondes sont l'aboutissement de la réflexion géographique de Pierre Gourou : initialement appelées « *organisation de l'espace* » puis « *contrôle territorial* », il finira par préférer cette dernière appellation, sans doute parce qu'elle permet de couvrir un champ plus large de phénomènes, d'y intégrer un grand nombre de paramètres.

Quels sens donner au concept de « *techniques d'encadrement* » ? D'une genèse longue, présente en fil directeur dès ses premiers écrits, les « *techniques d'encadrement* » n'auront de cesse d'évoluer sans jamais prendre une forme fixe. En 1953, dans un livre dédié à l'Asie, P. Gourou énonce les bases de ce qu'il appellera plus tard « *techniques d'encadrement* » : « *l'homme n'est pas contraint par le milieu physique à adopter telles techniques d'exploitation de la nature et telles techniques d'organisation de l'espace : il ne fait pas un choix conscient parmi les « possibilités » naturelles. Ce qui compte, pour l'explication géographique, ce sont les « possibilités » offertes par les techniques dont dispose le groupe humain étudié.* ». Près de 30 ans plus tard, il apporte quelques précisions : « *l'homme s'est encadré de mille façons : langage, famille, habitudes alimentaires, régime foncier, [...], système de communication, religions, préjugés, philosophies concourent à encadrer les hommes [...].* » (Gourou, 1982). Derrière un si vaste ensemble, il n'y a pourtant pas de règle générale à appliquer : « *il serait aventureux de dire quelles sont les « bonnes » techniques d'encadrement ; chaque situation locale étant un complexe de techniques qui réagissent les unes aux autres* ». Ce règne du particularisme dans la géographie de Gourou, ce souci du cas particulier, du caractère unique de chaque situation lui permet de rester dans une géographie ancrée sur le terrain, refusant « *tout effort de modélisation ou d'abstraction comme s'il s'agissait de se commettre hors du réel* » (Bruneau et Courade, 1984a).

Un article polémique sur la géographie du chef de file du tropicalisme, rédigé par Bruneau et Courade (1984a) aura permis de lancer un riche débat sur ce concept phare des « *techniques*

⁵³ Le mot « civilisation » est employé en référence au vocabulaire de Pierre Gourou (par exemple, cf. Riz et Civilisation, 1984)

d'encadrement ». Revenant en détail sur l'ensemble des passages où Gourou y fait référence, les deux auteurs reprochent à Gourou de ne pas prendre de risque en limitant son analyse à une vision techniciste des faits géographiques. En d'autres termes, la neutralité affichée et assumée par P. Gourou l'empêcherait de prendre en compte le socio-politique et, partant, il « *évacue l'étude des rapports sociaux de production, des phénomènes de domination, des conflits et, d'une façon générale, les dimensions politiques et économiques des phénomènes géographiques* » (ibid.). Le principal intéressé préférant rester à l'écart de la polémique, ses élèves se chargeront de répondre, la même année, aux reproches de Bruneau et Courade dans un ensemble de textes (Taillard et al, 1984). Ainsi, pour Taillard (1984), les techniques d'encadrement ne doivent pas être restrictives, mais comprises comme combinant faits culturels et faits politiques : elles sont au service de la reproduction d'une société, de sa durabilité. Imprégnées du « *socio-politique* » puisqu'outil principal, il n'y a dès lors plus besoin de faire une quelconque différenciation. Ce qui n'empêchera pas Bruneau et Courade de revenir à la charge sur leur principal point de confrontation avec Gourou, à savoir la prise en compte des conflits. La géographie tropicaliste s'appuierait sur un ensemble de compromis qui permettrait de ne pas avoir à s'engager frontalement, à prendre parti, en évacuant tout ce « *qui pourrait déranger les pouvoirs en place au centre et dans les périphéries.* » (Bruneau et Courade, 1985b)

Cependant, les limites de l'analyse de Gourou sont aussi révélées par ses propres disciples. Si la neutralité n'est pas évoquée, le problème est détourné vers les emboîtements d'échelles : « *Il passe du macro au micro mais, on l'a souvent souligné, passe à la trappe les échelles intermédiaires. C'est sans doute le point faible du système de P. Gourou.* » (Durand-Lasserre, 1984). Autre point soulevé quelques années auparavant, la pertinence dans le temps de ce concept alors même qu'il repose, dans l'œuvre de Gourou, sur la multitude de civilisations qu'offre le monde : « *Que deviennent les vues de Pierre Gourou, confrontées à un monde en voie d'uniformisation et qui se transforme de plus en plus vite ?* » (Sautter, 1975).

Discret, P. Gourou ne prendra jamais la peine de s'exprimer clairement sur ces questions. Toutefois, un entretien réalisé pour la revue Hérodote (Gourou, 1984) l'année même de ces échanges apporte quelques éléments supplémentaires. Les citations qui suivent sont issues de cet entretien. Tout d'abord, malgré un questionnement insistant de la part des interviewers, Gourou ne donnera pas de définition claire et précise de ses « techniques d'encadrement ». Tout du moins, il esquivait avec une certaine adresse la dimension politique, et refuse de s'exprimer sur le sujet. Il préfère expliquer que les techniques d'encadrement doivent être les plus larges possibles : « *les réalités géographiques, c'est dans une très large mesure une projection de la pensée sur le monde extérieur... Ce qui se voit contient beaucoup d'éléments subjectifs et je dois mettre en procès ce qui se*

voit, car ma première impression est à peu près nécessairement fausse. ». Il est dès lors nécessaire d'aller chercher ce qui fait l'originalité d'une situation donnée, de comprendre pourquoi une société a cette organisation, ce fonctionnement, plutôt qu'un autre. Or, pour Gourou, « *l'homme n'existe pas. L'homme n'existe que s'il est encadré, il n'existe que par ses encadrements.* ». Point de vue radical, refusant toute analyse à l'échelle de l'individu, celui-ci étant essentiellement soumis aux différents encadrements de la société dans laquelle il évolue. Il l'ajoute d'ailleurs plus loin : « *Je ne traite pas des « idées », je m'intéresse aux façons d'encadrer, de s'encadrer et de prendre les choses* », et le terme de technique permet d'en « *rester à un domaine platement concret* ». Et, comme pour enfoncer un peu plus son propos, il rejette en bloc la notion de structure : « *le mot structure est dangereux, car il a divers sens et, par ailleurs il y a toujours plusieurs structures qui jouent et non pas une seule. Le mot technique est plus indifférent ; il y a plusieurs techniques, ça reste dans un domaine « plat », aussi peu chargé que possible, de visions abstraites* ». Les différentes critiques prononcées à son égard ne l'affectent pas ; au contraire, il assume ouvertement la volonté d'une analyse géographique ne s'aventurant pas dans les dangers d'une mise en perspective politique et théorique.

Deux points marquent donc profondément la géographie de P. Gourou : le refus de l'abstraction et une vision aussi peu chargée que possible de jugement. Pierre Gourou énonce des faits, les note, les liste, en tire des conclusions, mais ne tente en aucun cas de généraliser ses différentes conclusions pour en tirer un modèle et ne cherche pas à promouvoir une organisation plutôt qu'une autre. C'est sans doute sa force, et ce qui donne une puissante cohérence à l'ensemble de son œuvre. Si certains de ces concepts peuvent aujourd'hui sembler dépassés, notamment celui de civilisation, d'autres conservent une pertinence renouvelée. Les techniques de production ne peuvent souffrir d'une remise en cause : l'industrie et l'agriculture ne peuvent s'en passer. Les techniques d'encadrement interrogent. Lorsque Claude Raffestin affirme que « *Gourou parlait dans ses ouvrages des techniques d'encadrement et probablement le pouvait-il encore parce que cela avait un sens mais nous, nous ne le pouvons plus. Les techniques du processus TDR (Territorialisation, Déterritorialisation, Reterritorialisation) sont liées à l'argent, c'est-à-dire aux flux monétaires que nous connaissons mal mais qui, pourtant conditionnent les techniques d'encadrement classiques* » (2004) il ne nie pas le rôle que jouent encore les techniques d'encadrement, il y apporte une nuance dans l'importance à leur donner. Nuance qui, d'ailleurs, peut elle-même être remise en question. En effet, amené à confronter son expérience à des terrains d'études de plus en plus variés, Gourou n'a eu de cesse d'élargir la définition de ces techniques, afin de ne jamais réduire le champ de son analyse.

Quelles limites alors aux techniques d'encadrement ? Certains auteurs lui reprochent une vision techniciste (Bruneau et Courade, 1984a). L'application des techniques repose sur des organismes privés ou publics, et leurs stratégies, leurs visions du monde et de la société dépendent d'enjeux nécessairement économiques et politiques. Identifier les techniques d'encadrement est une chose, mais comprendre leurs origines en est une autre. Derrière les techniques de production et d'encadrement, c'est bien un modèle de société qui se dessine. Pourtant, très tôt, P. Gourou a saisi l'importance de ce que l'on pourrait appeler le pouvoir : « *Les religions n'appartiennent-elles pas aussi aux techniques d'organisation de l'espace ? Oui, dans la mesure où elles affectent cette organisation [...].* » (1953), mais il n'a pour autant pas pris le risque de l'intégrer à ses analyses. Cela ne signifie pas que les relations de pouvoir ne sont pas importantes pour Pierre Gourou. Il admet leur existence et les considère même comme des facteurs d'organisation spatiale. Seulement, elles sont admises comme technique d'encadrement, sans être jamais mise en avant, détachée du lot ; elles le sont au même titre que toutes les autres, ni plus, ni moins.

Pour reprendre une définition réactualisée des techniques d'encadrement, il faut les considérer comme de puissants outils d'organisation des techniques de production en gardant à l'esprit qu'elles sont elles-mêmes soumises à un cadre plus large, plus diffus. En cela, elles s'intègrent au cadre théorique de Geels, tout comme les techniques de production. Les deux s'apparentent aux « dimensions » du régime socio-technique présenté par Geels : les techniques de productions renvoient à la façon de faire dans le régime socio-technique, et les techniques d'encadrement sont le lien entre les différentes parties prenantes du régime. Mais les techniques d'encadrement dépassent le seul régime socio-technique ; certaines en sont issues, mais d'autres sont issues des niches d'innovations ou encore du contexte exogène. C'est là l'un des caractères majeurs des techniques d'encadrements : elles sont multiples et complexes, se déploient à travers une multitude de rapports et relations. Ce sont des flux, des interactions, des échanges, des normes, des régulateurs, etc.

Les techniques d'encadrement englobent donc un ensemble large et complexe, qu'il est difficile d'appréhender de façon exhaustive. Pour prendre un exemple, les techniques d'encadrement du régime socio-technique agricole dominant vont de l'enseignement à la construction de machines agricoles, des politiques publics aux médias, du fonctionnement des coopératives aux semenciers. La même logique peut se déceler pour certaines niches, avec des degrés plus ou moins poussés de complexité. Dans le cas du contexte exogène, ce sont par exemple les évolutions juridiques, les actions associatives, les innovations technologiques. Ces techniques n'évoluent pas de façon isolée, mais s'entrecroisent, se complètent où s'entrechoquent via un ensemble d'interactions sur les trois niveaux décrit précédemment.

En considérant, avec Frank Geels, qu'une transition (quelle que soit son statut) ne peut avoir lieu que si des niches d'innovations existent, en définir les techniques de production et d'encadrement s'avère être un enjeu de taille. Les techniques de productions varient en effet d'une niche à l'autre (cf chapitre 1.2). Elles sont donc plus facilement identifiables que les techniques d'encadrement qui, elles, ne se donnent pas à voir directement. Elles sont comprises dans des tensions et interactions entre acteurs de la niche, régime socio-technique et, dans une certaine mesure, contexte exogène. Les réflexions de Pierre Gourou nous éclairent sur le mode de fonctionnement d'un régime et d'une niche. Elles mettent en lumière des interactions (certaines techniques d'encadrement) qui permettent l'application de techniques de production. Cette capacité à gérer des techniques de productions sur un ensemble d'acteur peut aussi être interprétée comme l'une des caractéristiques permettant à une niche d'innovation de prétendre soit au statut de nouveau régime socio-technique, si les conditions le permettent, soit de s'intégrer au régime sans perdre son originalité initiale. En d'autres termes, plus une niche d'innovation est à même de gérer des relations complexes et un nombre grandissant d'utilisateurs, plus elle a de chance de prendre de l'importance pour le régime socio-technique.

En suivant la théorie de Frank Geels, l'un des autres grands critères nécessaires à la réalisation d'une transition réside dans les pressions exercées par le contexte exogène sur le régime socio-technique. De ces pressions surviennent différents scénarios, préalablement présentés. A l'échelle francilienne, il convient donc de regarder dans un premier temps si les injonctions agro-écologiques évoquées dans la première partie ont des conséquences visibles dans le paysage agricole francilien. Il est pour cela nécessaire d'examiner si le régime socio-technique prend en compte l'exigence agro-écologique d'un côté, et de l'autre si des niches d'innovations sont présentes sur le territoire francilien. Parallèlement, il est intéressant de dégager les différentes structures maîtresses des différents niveaux identifiés, et de les rattacher à des techniques de production et d'encadrement, pour mieux saisir leur fonctionnement et leur capacité à mobiliser.

2.1.2 L'agro-écologie, un modèle applicable en Île-de-France ?

L'agro-écologie apparaît désormais comme le nouveau virage à prendre pour l'agriculture française, bien qu'elle soit loin d'être appliquée partout (cf. chapitre 1.1). Le sens donné à ce terme, comme il a déjà été dit dans la première partie, varie d'un acteur à l'autre bien qu'une définition semble peu à peu être retenue en France autour du projet agro-écologique de Stéphane Le Foll. Cette acception soumise à discussion permet à divers mouvements et pratiques agricoles de se

reconnaître voire de se revendiquer de l'agro-écologie, permettant ainsi de répondre aux injonctions du contexte exogène (cf chapitre 1.1).

Pressée de « produire autrement » sans que cet « autrement » soit clairement défini, l'agriculture se voit contrainte de se justifier et de se repenser à l'échelle nationale voire supra-nationale (cf. chapitre 1.1). D'une part, une partie des consommateurs est en attente de produits locaux, respectueux de l'environnement, sans pour autant être trop onéreux. D'autre part, les politiques agricoles donnent de grandes orientations amenant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, que ce soit par un encouragement financier à travers les MAE, par un système d'obligation via l'éco-conditionnalité de la PAC ou encore l'interdiction progressive de certaines substances. Cette dernière façon de procéder n'est pas sans apporter un débat dépassant largement la sphère agricole, comme le montre le projet d'interdiction du glyphosate, matière active du RoundUp. Cet exemple illustre bien la dynamique de l'agriculture française. Alors que l'interdiction du célèbre désherbant pourrait avoir des conséquences lourdes pour les pratiques de non-labour et de travail superficiel du sol selon les acteurs clefs de l'AC⁵⁴⁵⁵, la question de son interdiction passionne la société civile et les médias. Symbole d'une entreprise (Monsanto) prônant une agriculture se reposant sur des intrants de synthèse et à la réputation sulfureuse (Grau, 2017), le glyphosate sort du débat d'expert pour s'inscrire dans le débat politique. Ces exemples montrent que l'agriculture, au sens de régime socio-technique dominant, est sous la pression du contexte exogène. Dès lors, les niches d'innovations deviennent autant de possibilité d'évolution du modèle agricole dominant.

Comme expliqué dans le chapitre 1.2, il existe une multitude de pratiques et de mouvements pouvant se revendiquer de l'agro-écologie car proposant un modèle agricole intégrant avec plus ou moins de force la triple exigence sociale, environnementale et économique. Elles peuvent être conçues comme des niches d'innovation au regard du régime socio-technique actuel de l'agriculture.

Dans le cas de l'Île-de-France, le régime correspond à un modèle agricole largement dominé par les exploitations de grandes cultures conventionnelles. La large majorité des exploitations se retrouve dans cette orientation technico-économique (cf. chapitre 1.3). L'utilisation des produits phytosanitaires est banalisée sur l'ensemble du territoire, avec une contamination des eaux superficielles plus forte que la moyenne nationale (DRIEE, 2017). Le régime socio-technique agricole francilien repose donc sur un référentiel technique d'agriculture conventionnelle, alors même que certaines politiques locales, qu'elles soient régionales ou départementales, invitent au développement d'une agriculture différente et qu'une partie de la population soit dans l'attente de

⁵⁴<https://agriculture-de-conservation.com/LE-GLYPHOSATE-EST-IL-LE-4E-PILIER.html>

⁵⁵<http://agriculture-de-conservation.com/A-tous-ceux-qui-veulent-bannir-le-glyphosate.html>

produits bio, locaux (régionaux) et si possible issus de circuits courts (un seul intermédiaire maximum). Si l'AB est visible dans les politiques publiques, l'Agriculture de Conservation connaît aussi un développement qui peut être compris comme une réponse aux nouvelles injonctions par les agriculteurs eux-mêmes. Ces deux cas, AB et AC, méritent d'être examinés plus en profondeur, car ils ressortent comme les plus documentés et les plus développés sur le territoire francilien d'après nos investigations.

2.1.3 L'Agriculture Biologique en Île-de-France : état des lieux

Les trajectoires de l'agriculture biologique dans la littérature

Le chapitre 1.2 présentait dans les grandes lignes les différentes agricultures alternatives, sans aborder l'ensemble des composantes de ces alternatives. L'AB est un cas bien étudié, et avant de se pencher sur la situation francilienne au regard des données disponibles sur cet espace, un rapide détour par quelques travaux scientifiques sur la question de la transition en AB permet de situer le travail à venir par rapport à d'autres recherches.

Dans un article de 2014, Alavoine-Mornas et Madelrieux identifient 4 types de transitions du conventionnel à l'AB :

1. **L'officialisation.** L'exploitant agricole pratique transformation et vente directe, avec un cheminement long par rapport au bio. La certification n'entraîne pas véritablement de changement de pratique, mais constitue plutôt l'officialisation d'un cheminement ancien. C'est souvent un moyen de rassurer les clients, pour qui le label est un signe sûr.
2. **L'imprévu.** Ce type rassemble des exploitations où la certification fait suite à un événement inattendu voire brutal (décès), qui amène l'exploitation à revoir son fonctionnement. Le choix de l'AB se fait soit suite à une rencontre décisive, soit par rapport à des opportunités (MAE, etc.). L'AB est un moyen de valoriser une production moindre ou différente. Cela entraîne souvent des changements radicaux dans les pratiques et la vision de l'activité.
3. **L'opportunité.** Le passage à l'AB se fait alors que l'agriculteur n'a pas de difficulté particulière. L'AB était jusque-là une option pour son exploitation. Le passage à l'acte se fait suite à des incitations financières, et aussi par des rencontres décisives.
4. **La résolution des tensions au niveau individuel.** Ce sont les cas les plus nombreux mentionnés dans l'article. Les tensions sont d'origine économique, identitaires (malaise par rapport au métier) ou les deux. Le passage à l'AB permet de les dénouer.

Van Dam et al (2010) ont travaillé sur une approche plus psychologique, montrant que les trois ensembles de sentiments cités ci-dessous sont autant d'émotions motrices dans la transition vers l'AB:

1. La peur et l'anxiété de s'empoisonner en utilisant des pesticides,
2. La colère, par le caractère inacceptable de la dégradation de l'environnement par l'agriculture,
3. La honte et la culpabilité d'avoir recours à des pratiques qui sont mal vues

Les auteurs soulignent aussi que le passage est progressif : dans un premier temps, les agriculteurs cherchent à trouver des solutions en conventionnel, avant de se tourner définitivement vers l'AB.

Suzanne Padel (2001) prouve quant à elle qu'à l'échelle européenne, les motivations des pionniers de l'AB sont de différentes natures. Au niveau personnel, des problèmes sanitaires sont sources de motivation. Sur l'exploitation, la santé des animaux et la dégradation de la fertilité en sont d'autres. L'avantage économique lié à la valorisation des produits participe aussi à l'envie de passer en AB. Enfin des considérations plus générales (qualité de la production, développement rural, entretien de l'environnement) motiveraient les pionniers de l'AB.

Ce que donne à voir ces trois études différentes, c'est tout d'abord que les motivations amenant à passer d'un système conventionnel à l'AB sont nombreuses et de natures variées. S'y entremêlent les aspects financiers (mieux valoriser sa production, augmenter ses revenus), éthique (respect de la nature, du consommateur, rejet de l'agrochimie) et sanitaire (santé de l'entourage, de soi-même, des animaux). Ces éléments théoriques énoncés, il reste à voir plus précisément la situation de l'AB en Île-de-France, et si plusieurs des dimensions énoncées peuvent potentiellement trouver un écho dans cette région.

L'AB en Île-de-France, un modèle en croissance ?

Chaque année, le Groupement des Agriculteurs Biologiques Île-de-France (GAB IDF) publie un bilan sur l'année passée de l'ensemble des activités en rapport avec l'Agriculture Biologique, des filières amont et aval. La plupart des éléments suivants en sont tirés. Ainsi, fin 2017, 2,7% de la SAU francilienne étaient engagées en AB, pour 6,3% des exploitations. Ces chiffres sont inférieurs à la moyenne nationale (5,7% de la SAU pour 8% des fermes française, Agence Bio, 201_). Néanmoins, la dynamique est à l'augmentation des surfaces et du nombre d'engagés, puisque de 1998 à 2015, le nombre d'exploitations a été multiplié par 8 et les surfaces par 10 sur la même période (GAB IDF, 2018). La croissance a été régulière, bien que plus marquée à partir de 2009.

La surface moyenne des exploitations bio franciliennes est plus petite que la surface moyenne de l'ensemble des exploitations franciliennes : 50 ha en moyenne contre 112 en 2015 (GAB IDF, 2016). La tendance est cependant à l'augmentation, puisque la surface moyenne des exploitations bio franciliennes était de 44 ha en 2011. Ces surfaces agricoles sont principalement occupées par des grandes cultures (56,8%), à l'instar du modèle conventionnel. Toutefois la diversité est plus forte en bio, puisque 82% des surfaces conventionnelles sont consacrées aux grandes cultures. Les importantes surfaces en prairies et productions fourragères font la particularité de l'agriculture biologique (31,1% de la SAU bio contre 4,1% en conventionnelle). Le chef d'exploitation a en moyenne 50 ans, et 80% sont exclusivement engagés en AB. Au niveau de la diversification des productions, 45% des exploitations n'ont qu'un atelier, et 40% en possèdent deux. Pour la commercialisation, si les circuits courts ne représentent qu'1% des ventes réalisées au niveau régional, ils concernent 68% des producteurs engagés en AB (GAB IDF, 2018).

En termes de localisation, le Val d'Oise apparaît comme le département où les surfaces en AB sont sous-représentées (seulement 1,3% de la SAU départementale) tandis que les Yvelines et l'Essonne sont proportionnellement mieux représentés que les autres départements : 4,4% de la SAU et des Yvelines et 4,7% de la SAU essonnienne. La Seine-et-Marne a quant à elle 2% de sa SAU en AB, marquant là aussi un retard par rapport aux deux précédents départements.

Pour la distribution, l'Île-de-France se positionne à la première place en France en nombre de distributeurs bio, avec 475 distributeurs (GAB IDF, 2018). La région concentre ainsi 8,4% des préparateurs/transformateurs et 15% des distributeurs. 329 AMAP sont recensées, et 95 producteurs en approvisionnent. Le poids des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et Magasins spécialisés reste cependant largement dominant pour la distribution et l'achat de produits bio. Les enseignes spécialisées (Naturalia, Biocoop, Bio C Bon, etc.) se concentrent sur Paris, et appartiennent majoritairement à des réseaux (franchises) (GAB IDF, 2018).

La restauration collective, souvent mise en avant par la politique régionale comme un levier du développement du bio, concerne 66 lycées et 35 collèges (GAB IDF, 2018). Les produits bio concernés sont essentiellement les yaourts, les fruits et les légumes (GAB IDF, 2018).

Depuis 2012, la région a mis en place, avec l'accord de l'Union Européenne, un dispositif d'aide spécifique à l'Île-de-France, « ATABLE » (Aide pour une Transition vers une Agriculture Biologique Locale). Cette aide vient en complément des aides de la PAC (CAD et MBAB). Elle souligne la volonté politique de développer de façon conséquente l'AB en Île-de-France, volonté déjà affichée

dans le Plan Bio Etat-Région 2014-2020. L'ambition portée par ce plan⁵⁶ est en effet de tripler les surfaces bio sur cette période, de développer des outils de structuration collective ou encore d'encourager l'introduction de produits locaux issus de l'AB dans la restauration collective.

L'agriculture biologique est soutenue par le Conseil régional pour plusieurs raisons : répondre à différents enjeux environnementaux (pollution de l'air, de l'eau, etc.), renouvellement de la population agricole et aménagement de l'espace (Boivin et Traversac, 2011). Cette logique se retrouve aussi au niveau de certains départements. Ainsi, parmi les cinq orientations relatives à l'agriculture adoptées le 7 février 2011 par le Conseil Départemental de l'Essonne, un axe est dédié à l'agriculture biologique afin de « *développer les circuits courts, poursuivre l'introduction de produits biologiques de proximité dans des collèges pilotes et soutenir la mise en place d'une ferme couveuse en maraîchage biologique.* ». Cette intention politique trouve sa concrétisation dans la restauration collective, avec des mesures récentes⁵⁷ favorable à l'introduction d'aliments bio dans les collèges.

Les PNR sont aussi des acteurs intéressants à prendre en compte, dans la mesure où ils peuvent agir directement sur leurs territoires. Dans les Yvelines, le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse a inscrit dans sa charte⁵⁸ « *Afin de mieux préserver la biodiversité et les ressources, les démarches et pratiques aux intérêts environnementaux, notamment l'agriculture biologique, sont encouragées, tant en grande culture qu'en élevage ou maraîchage.* ». Les autres PNR de la région ne mentionnent pas ouvertement l'agriculture biologique, mais font référence, à l'instar des départements, à des modes de production respectueux de l'environnement. Cette formulation large laisse ainsi la place à de multiples pratiques agricoles, qui n'implique pas nécessairement l'AB.

Dans leur article de 2011, Boivin et Traversac définissent plusieurs territoires d'Île de France où l'agriculture biologique se déploie de façon conséquente. Les Yvelines et le Sud Essonne sont ainsi identifiés comme moteurs, pouvant potentiellement devenir de véritables espaces alternatifs au modèle conventionnel. Deux autres zones sont aussi citées en Seine-et-Marne : à l'ouest du département, où la proximité de la capitale est bien exploitée par les producteurs, et au centre, où une filière spécialisée dans le lin se développe, et entraîne les producteurs à engager leurs exploitations plus généralement en bio. Les auteurs ajoutent que si les acteurs de la bio promeuvent les circuits-courts, les AMAP parisiennes ont tendance à être délaissées par les producteurs franciliens au profit d'associations plus proches de chez eux, pour des raisons de facilité de

⁵⁶ <https://www.iledefrance.fr/la-region/projets-rapports-deliberations/nouveau-dispositif-d-aide-a-la-transition-vers-une>

⁵⁷ <https://www.essonneinfo.fr/91-essonne-info/121410/bio-local-a-conquete-cantines-colleges/>

⁵⁸ https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/sites/default/files/media/charte_pnr_modif_juin_bd.pdf

transport : le territoire quotidien d'un exploitant bio, toute OTEX confondue, serait compris dans un rayon de 15 km autour du siège de l'exploitation (Boivin et Traversac, 2011).

Les producteurs du réseau AMAP-IdF ont notamment été étudiés par un autre chercheur, Julien Blanc (2012). Dans son article, l'auteur s'intéresse à la façon dont les AMAP se déploient sur le territoire et participe ainsi « à une transformation plus générale de la gouvernance agricole ». Ce que démontre notamment Julien Blanc, c'est que grâce à un important travail qualifiable de lobby de la part des acteurs historiques de l'AB franciliennes (GAB IDF, réseau AMAP, terre de lien et Champs des possible), les possibilités de développer un projet bio sont passées d'une situation initiale compliquée à un environnement favorable en contournant les institutions agricoles classiques (chambre d'agriculture, syndicat majoritaire). Le virage a eu lieu au début des années 2000, grâce à des « trentenaires en reconversion professionnelle, sans filiation avec le milieu agricole régional et sans formation initiale en agriculture, qui vont être à l'origine de la création du réseau régional AMAP-IdF (2004) et en restent aujourd'hui (2010) encore des figures de proue. » (Blanc, 2012). Par la suite, ce réseau sera conforté par la mise en relation avec d'autres structures, dont le GAB et l'association Terre-de-Lien, pour être finalement reconnu par les institutions régionales. Fait étonnant que souligne Julien Blanc, toute cette construction se sera effectuée sans l'appui ni des Chambres d'Agriculture, ni des syndicats majoritaires (FDSEA).

Cependant, le monde agricole, bien que souvent perçu comme frileux voire réticent à l'égard de l'AB, évolue aussi dans son rapport à cette pratique. Tout du moins en Île-de-France, l'agriculture biologique est de plus en plus perçue comme un mode de production certes différent mais faisant partie du paysage (Cordona, 2014). Si elle reste très populaire auprès du monde non-agricole, le monde agricole y voit aussi un univers lui permettant de trouver des méthodes plus économes en intrants, plus respectueux de l'environnement (*ibid*).

La filière céréalière bio est en pleine croissance ; les organismes de stockage ont dû s'organiser pour répondre aux changements induits par cette évolution. Petit et Aubry (2014) mettent ainsi à jour trois grandes stratégies mises en places en Île-de-France. Selon les deux auteurs, certains opérateurs sont exclusivement tournés vers la collecte de production biologique, d'autres ont une base conventionnelle avec une intégration de l'AB en interne, et les derniers se mutualisent pour créer une activité AB avec d'autres opérateurs (Petit et Aubry, 2014). L'ouverture au bio vient soit d'une demande interne (adhérents pratiquant l'AB), soit d'une stratégie d'ouverture à un marché en expansion (*ibid*). Dans tous les cas, le fait que des opérateurs conventionnels s'ouvrent à la bio souligne que cette pratique investit de plus en plus le paysage agricole francilien. En effet, si les organismes de stockage sont sensibles aux politiques environnementales et aux pressions

administratives en termes de pollution de l'eau ou de l'air par exemple, leur motivation première est d'ordre économique (*ibid.*). En d'autres termes, l'agriculture biologique devient économiquement assez intéressante pour que des acteurs privés et économiquement dominants y investissent.

Par ailleurs, les céréaliers bio se mobilisent eux-aussi pour valoriser au mieux leur production. Dans cette optique, ils ont lancé en 2004 la filière « Pain bio d'Île-de-France ». La réussite de ce projet illustre combien les interactions entre un ensemble d'acteurs gravitant autour de l'AB sont importantes. En effet, ce projet est animé par le GAB IdF, soutenu par le Cervia et le Conseil Régional d'Île-de-France, l'un promouvant les productions locales, et l'autre participant financièrement et permettant le déploiement du pain dans la restauration scolaire dans un premier temps (Fitoussi, 2010). S'ajoute à ce trio initial des partenariats avec la filière boulangerie, les collectivités territoriales mais aussi les distributeurs (Biocoop, Naturalia, etc.) (*ibid.*). Si l'initiative vient bien des agriculteurs, sa réussite n'est rendue possible que grâce au travail d'animation du GAB, mais aussi de l'écoute que lui accorde le Conseil Régional (*ibid.*). D'ailleurs, au-delà de cet exemple particulier, l'agriculture biologique est devenue un véritable outil au service de la politique territoriale de la région, qui conçoit l'aménagement du territoire selon des préoccupations environnementales ; l'agriculture biologique permet alors de contenter un électorat soucieux de ces enjeux, en la promouvant dans les espaces à la limite de l'urbain et du rural agricole (Boivin et Torre, 2011). Ces affirmations sont à nuancer, le contexte politique évoluant sans cesse au grès des élections ; c'est tout du moins la tendance sur ces dix dernières années qui ressort de l'article de Boivin et Torre.

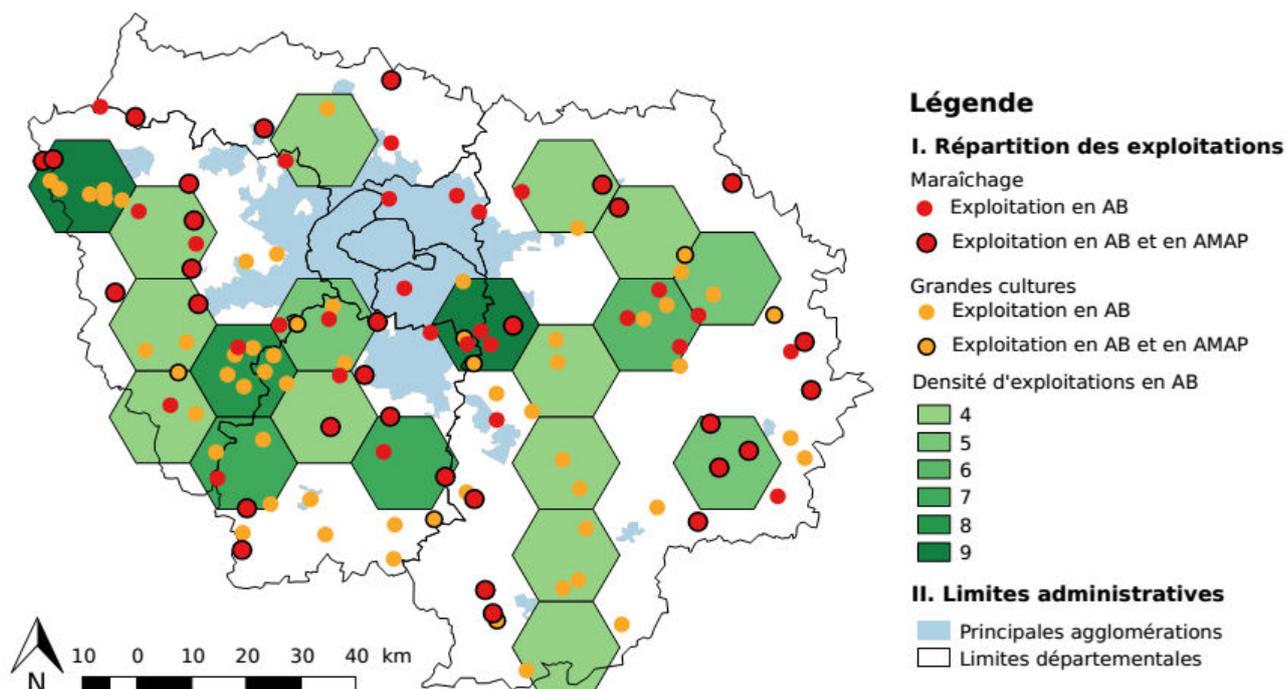
La carte 2 a été réalisée à partir des données disponibles dans le bilan de l'agriculture biologique (GAB IDF, 2016). Il en reprend certains éléments (localisation des exploitations en maraîchage et en grandes cultures). Un calcul de densité des exploitations a aussi été réalisé, afin de faire ressortir des espaces où l'implantation du bio est plus marquée. Cette carte a été produite sous QGIS. La grille de densité a été générée via le module MMQGIS, et est composé d'hexagones de 65km². Cette unité a été retenue car elle permet de coller au mieux aux limites départementales sans en arriver à un degré de précision amenant à ne plus voir d'effet de regroupement. Le principal objectif de cette carte de densité est de faire ressortir des effets de regroupement spatiaux, tout en sachant que les regroupements rendus ainsi visible ne traduisent pas nécessairement une dynamique collective locale et peut être le fruit du hasard.

Les exploitations franciliennes se concentrent dans les Yvelines et en Essonne (carte 2). Trois importants noyaux ressortent. Au nord-ouest des Yvelines, à l'ouest de Mantes-la-Jolie, un premier noyau important (9 exploitations) est présent. Le second, situé sur le territoire du PNR de la Haute

Vallée de Chevreuse, est plus diffus : on retrouve sur deux mailles, entre Yvelines et Essonne, 15 exploitations. Ces mailles sont entourées d'autres espaces à forte concentration d'exploitations, à l'est et à l'ouest. Ces deux premières zones sont situées relativement loin du centre de l'agglomération parisienne. A l'inverse, la dernière se trouve à proximité immédiate de la petite couronne, entre Essonne, Val de Marne et Seine-et-Marne. Elle comprend notamment les villes de Brie-Comte-Robert, Pontault-Combault, Yerres ou encore Epinay-sous-Sénart. De façon moins marquée, un autre espace se dessine entre Brie et deux Morins, à l'est de la Seine-et-Marne.

Ces trois espaces semblent obéir à des logiques différentes. Pour aller plus loin dans notre analyse, il est nécessaire de s'intéresser à leur composition. La carte 2 donne à voir la distribution spatiale des exploitations de maraîchage et grandes cultures bio. Les deux premiers îlots de concentration n'ont qu'une faible part de maraîchers, tandis que le troisième en est majoritairement composé. Ce sont les exploitations de grandes cultures qui sont majoritairement présentes dans ces deux premiers espaces. Il est intéressant de noter que sur ces îlots, celui qui possède le plus d'exploitations engagées dans une AMAP est celui le plus proche du centre urbain, tandis que les deux autres n'en contiennent que peu, et uniquement en maraîchage. De façon plus générale, les maraîchers sont plus nombreux à être en AMAP que les grandes cultures. Ainsi, 30 des 58 maraîchers en AB de la région sont en AMAP (51%), contre 8 des 59 céréaliers (13%) (carte 2). La proximité à un centre urbain ne semble pas influencer le choix des maraîchers pour s'investir dans une AMAP : on en retrouve aussi bien aux limites de la Seine-et-Marne qu'aux portes de la petite couronne.

Distribution des exploitations engagées en Agriculture Biologique en Île-de-France



Carte 2-1 : distribution des exploitations en AB en Île-de-France (Sources : GAB IDF, 2016)

Les maraîchers semblent en mesure de s'installer sur l'ensemble du territoire, tandis que les céréaliers ont une logique de concentration plus importante (carte 2). D'autre part, le territoire des grandes cultures ne semble pas être le même que celui des maraîchers. Ces derniers se concentrent à proximité des principales agglomérations, profitant sans doute de l'essor des AMAP et de l'engouement pour les produits frais labellisés bio. Les grandes cultures sont davantage concentrées, surtout dans les Yvelines. Cette situation fera l'objet d'une analyse plus poussée dans la troisième partie de cette thèse.

Finalement, l'agriculture biologique, bien qu'elle soit qualifiée de pratique marginale ou de système alternatif par l'ensemble des travaux cités jusqu'ici, est dans une situation singulière en Île-de-France. Marginale, elle l'est assurément par la modestie de ses superficies et du nombre d'exploitants engagés. Alternative aussi, dans la mesure où son déploiement passe, initialement, par des acteurs et des plateformes (collecte, distribution) n'appartenant pas au modèle conventionnel. Cependant, l'ampleur que prend l'AB intéresse désormais des acteurs privés, appartenant au circuit plus classique de collecte et de distribution. De plus, reconnue comme un levier essentiel de la transition écologique de la région, elle bénéficie d'un soutien fort et marqué des pouvoirs publics. Entre refus de s'apparenter et de s'associer aux structures classiques (comme entre les AMAP et les syndicats majoritaires agricoles ou les Chambres d'Agriculture) et appui sur des réseaux classiques (pouvoirs publics, organismes de stockage, Agence de l'eau, etc.), le bio francilien oscille. Ce jeu d'équilibriste lui a cependant assez bien réussi jusqu'ici.

2.1.4 L'agriculture de conservation francilienne, un mouvement d'ampleur

L'agriculture de conservation est pratiquée en Île-de-France. En effet, les deux principales associations promouvant cette agriculture sont présentes : BASE (Biodiversité, Agriculture, Sol et Environnement) et APAD (association pour la promotion d'une agriculture durable). BASE est présente en Île-de-France depuis 2015 ; son président, un agriculteur bio, est installé en Essonne. Le fait que l'association ait un président à la fois en AB et en AC témoigne du caractère hybride de ces deux modes de cultures. L'APAD, de son côté affiche deux objectifs⁵⁹ : accompagner la dynamique des agriculteurs en groupes et faire (re)connaître l'agriculture de conservation des sols. Les Yvelines, l'Essonne et la Seine-et-Marne sont couverts par l'APAD Sud bassin parisien, qui comprend aussi l'Eure-et-Loir et le Loiret, tandis que le Val d'Oise fait partie de l'APAD Picardie. L'Île-de-France ne possède donc pas sa propre déclinaison régionale, mais est bien couverte par l'association.

La présence de l'APAD et de BASE prouve que l'Île-de-France est un espace où l'AC est en train de se développer et de se structurer, ces structures n'étant présentes que sur les espaces où l'AC est installée (cf. chapitre 1.2). Ce dernier point est essentiel, car si un type d'agriculture est pratiqué sur un territoire mais que les agriculteurs ne possèdent pas de structures de référence et d'encadrement technique, son développement sur le long terme risque d'être compromis ou, tout du moins, délicat (Darré et al, 1989, Ansaloni et Fouilleux, 2006). Au contraire, en se présentant comme des plateformes d'échange, les associations de promotion de l'AC affirment permettre aux agriculteurs de discuter de leurs pratiques, de se regrouper et de parler de leurs problèmes techniques, mais aussi de donner de la visibilité à leur mouvement et ainsi lui conférer une dimension plus importante, à la fois par rapport aux autres agricultures et par rapport aux décideurs locaux.

A partir des données statistiques mises à disposition par le Ministère de l'Agriculture sur le site DISAR⁶⁰, basé sur le Recensement Général Agricole (RGA) de 2010, et en s'appuyant sur le travail de François Laurent (2015,) un premier tableau a été construit (tableau 4). Selon ces données, les techniques de conservation des sols et le semis-direct couvrent 40% de la SAU francilienne. En revanche, seuls 12% de la SAU gardent un couvert végétal tout au long de l'année, et moins de 4% conservent les résidus des cultures précédentes. Autrement dit, les agriculteurs franciliens sont nombreux à adopter partiellement l'AC, mais assez peu à s'en emparer totalement. Déclinée au

⁵⁹<https://apad.asso.fr/index.php/l-apad/apad-association-nationale>

⁶⁰<https://stats.agriculture.gouv.fr/disar-web/>

niveau départemental, la même logique se retrouve. Les Yvelines apparaissent comme le département où l'AC est la moins présente, tandis que la Seine-et-Marne et le Val d'Oise ressortent comme légèrement supérieurs à la moyenne régionale.

Département	TCS et SD	Couvert végétal	Résidus
Île-de-France	40%	12%	4%
Seine-et-Marne	44%	14%	4%
Essonne	33%	12%	5%
Yvelines	33%	5%	3%
Val d'Oise	43%	14%	6%

Tableau 2-1 : proportion de SAU selon les techniques de conservation des sols (DISAR, RGA 2010)

Pour mieux visualiser la répartition géographique de l'AC en Île-de-France, il est nécessaire de créer un indice synthétique regroupant les trois techniques de l'agriculture de conservation. En suivant la méthodologie donnée par Laurent (2015), l'indice synthétique suivant a été utilisé :

$$\text{Ind_synth} = \text{Ind_TCS_SD} + \text{Ind_Couverts} + \text{Ind_Residus} - \text{Ind_Monocult}$$

Avec :

Ind_synth : indicateur agrégé des techniques de conservation des sols ;

Ind_TCS_SD : part de TCS et de SD sur le total de surface labourée et de surface en TCS et SD ;

Ind_Couverts : part de couverts végétaux et de cultures dérobées sur le total des surfaces en cultures annuelles ;

Ind_Residus : part couverte en résidus du précédent cultural en hiver sur le total des surfaces en cultures annuelles ;

Ind_Monocult : part de cultures annuelles sans rotation durant les trois dernières campagnes.

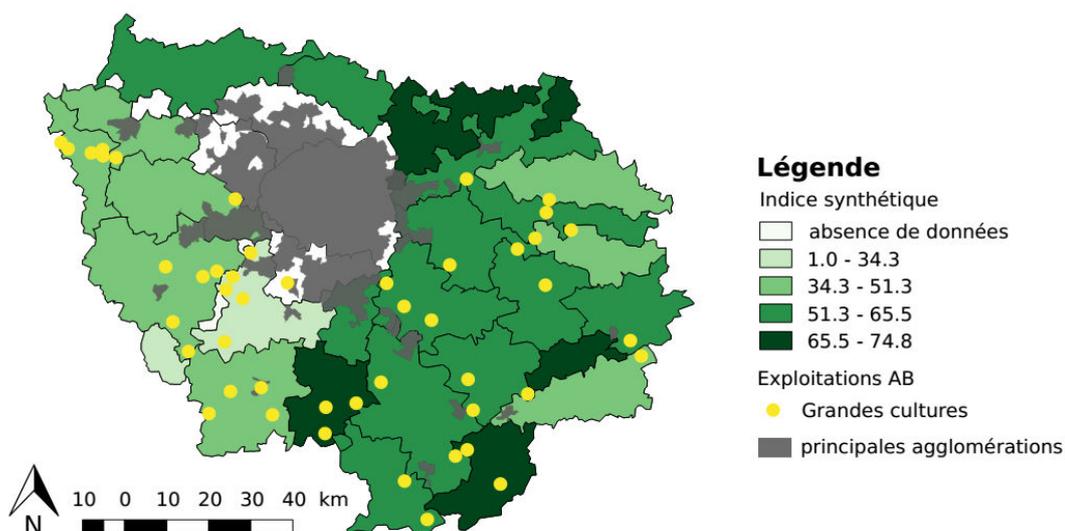
Cet indice permet ainsi d'avoir un seul chiffre pour l'ensemble des données disponibles. Plus il est fort, plus l'AC est censée être présente sur un espace. Il donne à voir le niveau de déploiement de l'AC sur un territoire donné, et permet de cartographier au mieux l'AC (carte 3). Toutefois, en agrégeant des indices, il ne rend pas compte de l'application concrète de l'AC sur une exploitation. Il permet la comparaison entre des territoires, et en cela montre que l'AC est présente en Île-de-France de façon inégale, mais il n'informe pas sur l'engagement des exploitations dans l'AC. Il faut aussi

rester vigilant à l'égard de cet indice, les données mobilisées datant de 8 ans faute de recensement plus récent. Elles ne reflètent donc pas la situation actuelle.

A la différence de la méthodologie initiale, l'échelle du canton n'a pas été retenue. En effet, en Île-de-France, le secret statistique mite la carte à ce niveau ; il a donc fallu revoir à la baisse le niveau de précision pour obtenir des résultats significatifs. C'est pourquoi la carte 3 a été réalisée sur la base des petites régions agricoles.

Les résultats de cette cartographie vont, assez logiquement, dans le sens des observations statistiques du tableau 1. En effet, l'AC est généralement plus présente à l'est et nord de l'Île-de-France qu'à l'ouest. Les céréaliers bio ne sont pas installés sur les territoires où l'AC ressort comme présente, à l'exception du sud-est de l'Essonne.

Distribution des exploitations en agriculture de conservation en Île-de-France



Carte 2-2 : situation de l'agriculture de conservation (DISAR, RGA 2010)

L'agriculture biologique comme l'agriculture de conservation sont des modèles alternatifs en Île-de-France. Si l'AB apparaît comme plus visible auprès des pouvoirs publics et de la société civile et en meilleure voie pour s'affirmer en tant que modèle alternatif au conventionnel grâce à son

ancrage institutionnel, l'agriculture de conservation a d'autres atouts et un fort potentiel de développement. Elle apparaît d'ailleurs comme plus développée au niveau des surfaces engagées d'après ce premier travail statistique, qu'il convient cependant de prendre avec précaution au vue des limites précédemment énoncées.

2.1.5 Les autres modèles agro-écologiques franciliens

D'autres alternatives sont présentes en Île-de-France, mais sont plus difficiles à cartographier faute de données disponibles à notre connaissance. C'est par exemple le cas de l'agroforesterie. L'un des avantages de l'agroforesterie réside dans sa capacité à s'implanter sur tous types d'exploitation, en fonction du projet de chaque agriculteur. Ainsi, les maraîchers bio comme les céréaliers peuvent se lancer dans un tel projet. L'AFA s'est dotée d'une chargée de mission Île-de-France. Le PACT Île-de-France (Paysage Agroforestier - Commission Territoriale) de 2014 développe un argumentaire pour le développement de l'agroforesterie en Île-de-France en jouant sur son rôle positif sur la qualité de l'eau, du sol, de la biodiversité, sur le climat et la production de biomasse (AFA, 2014). Parmi les objectifs se retrouvent la création d'un réseau de fermes pilotes, l'accompagnement, mais aussi la protection des essences locales ou encore l'émergence d'un label de produits agroforestiers, ce dernier étant resté au stade de projet.

L'agriculture intégrée, tout comme l'agriculture écologiquement intensive, ne sont pas portées par des structures facilement identifiables. Toutefois, ces agricultures sont assez larges et regroupent une telle diversité de pratiques qu'il est plus que probable qu'elles soient présentes en Île-de-France. Ceci est d'autant plus probable que les deux termes, et plus encore l'agriculture écologiquement intensive, trouvent un bon écho dans le discours du syndicat agricole majoritaire francilien, la FNSEA (Bonny, 2011). Il en va d'ailleurs de même pour l'agriculture de précision, dont l'aspect technologique et innovateur séduit les agriculteurs friands de nouvelles technologies (drônes, GPS, SIG, etc.); les chambres d'agricultures franciliennes proposent d'ailleurs des prestations⁶¹ liées à ces technologies.

Enfin, la permaculture est présente sur le territoire. L'association Brin de paille, en charge de la promotion de la permaculture à travers des formations ou encore des journées de découvertes, possède une antenne régionale. Plusieurs initiatives sont décelables sur internet (stage, projection de film, débat, etc.) essentiellement à l'initiative d'associations (Brin de paille, Transition Paris Île-de-France, Connected by nature). De fait, il est difficile d'identifier un acteur clef, structurant et

⁶¹<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/notre-agriculture-precision>

organisant la diffusion de la permaculture en Île-de-France. De plus, il est délicat de connaître le public visé et touché par ces associations : agriculteurs en activité, candidats à l'installation ou particuliers.

Nous avons mobilisé, en début de chapitre, les notions clefs de Frank Geels et de Pierre Gourou. D'un côté, la théorie de la transition pose un cadre conceptuel permettant d'appréhender théoriquement les différents processus à l'œuvre lors d'une transition. Pour affiner notre raisonnement, les notions de techniques de production et d'encadrement y ont été incorporées. Ces éléments théoriques ont ensuite été mobilisés dans le cadre de l'agriculture francilienne.

L'agriculture francilienne correspond majoritairement à un ensemble d'exploitations en grandes cultures, exploitations reposant sur un modèle « conventionnel », c'est-à-dire un recours systématique aux intrants de différentes natures, l'utilisation de machines agricole et un ensemble d'acteurs structurant. Cet ensemble est appelé, à la suite de la théorie de Frank Geels, régime socio-technique dominant. La façon de travailler de ces exploitations correspond aux techniques de production du régime socio-technique dominant. De même, l'ensemble des interactions entre les acteurs de ce régime, ainsi que les médias spécialisés, le cadre juridique, l'enseignement agricole et le discours syndical majoritaire s'inscrivent dans les techniques d'encadrement. Ces dernières sont foisonnantes et de nature complexe. Le régime socio-technique est sous la pression du contexte exogène, qui l'appelle à évoluer vers des pratiques agro-écologiques. Cet appel se fait notamment à travers la politique agricole menée pendant cinq ans par Stéphane Le Foll et son Projet Agro-Ecologique pour la France ; mais il correspond aussi à des mouvements citoyens et à des évolutions émanant du milieu agricole lui-même.

Nous avons vu que, d'après la veille bibliographique et des éléments statistiques, plusieurs des alternatives identifiées dans le chapitre 1.2 sont présentes en Île-de-France. Un intérêt plus particulier a été porté à l'AB et à l'AC, ces deux niches d'innovations ressortant comme les plus visibles et les plus développées sur la région, mais les autres n'en sont pas pour autant oubliées : agroforesterie, agriculture de précision, permaculture et enfin agriculture intégrée. Toutes ces niches d'innovations, qu'elles se réduisent simplement à des techniques de productions ou s'accompagnent de techniques d'encadrement, ne sont identifiées que d'après un travail bibliographique. Il reste donc à constater, sur le terrain, ce qu'il en est.

Nous savons donc que les injonctions agro-écologiques évoquées dans la partie précédente sont en fait des pressions exercées sur le régime socio-technique agricole. Des niches d'innovations, dont les techniques de productions sont compatibles avec le virage agro-écologique amorcé par le contexte exogène, sont identifiables et présentes en Île-de-France. Leurs places, leurs rapports avec le régime ainsi que la force du régime sont encore à interroger. De même, si un focus a été fait sur l'AB et l'AC, il reste à comprendre ce qui amène un agriculteur à opter pour une niche plutôt qu'une autre, déterminant ainsi quelles techniques de productions alternatives se développent sur le territoire francilien. De façon similaire, il reste à identifier quelles sont les techniques d'encadrement auxquels sont sensibles ces agriculteurs choisissant un parcours agro-écologique.

2.2 Trajectoires agro-écologiques des exploitations franciliennes visitées

2.2.1 Méthodologie

Vingt-sept agriculteurs ont été rencontrés dans le cadre de cette thèse : tous ont fait l'objet d'entretiens menés sous forme de récit de vie (cf Chapitre 3, partie 1). Ces récits de vie ont l'avantage de montrer la démarche globale de l'agriculteur, en remobilisant l'ensemble des événements et incidents amenant à la situation actuelle, sans présupposer ni de la nature, ni de l'ordonnement de ces événements. Afin de rendre plus lisibles ces récits de vie, ils ont été schématisés sous forme de frises chronologiques (figure 1). Ces frises reprennent les événements identifiés comme clefs par l'agriculteur lors des entretiens, et s'inscrivant dans une démarche d'analyse des parcours biographiques. Une date est retenue comme clef à partir du moment où elle est mobilisée à plusieurs reprises lors de l'entretien, et que l'interviewé revient dessus, ou qu'elle marque une rupture, comme l'abandon du travail du sol par exemple. La date importe moins que l'évènement qu'elle marque, mais permet de contextualiser et de rattacher le récit de vie à la temporalité du contexte exogène. Ces événements forts sont mis en gras, au-dessus de la date.

Entre ces événements forts, un ensemble de faits et de décisions est noté afin de permettre une meilleure compréhension des facteurs amenant à l'évènement marquant. Ces éléments sont mis au second plan car ils n'ont pas fait l'objet d'une attention particulière par l'agriculteur lors de l'entretien et ressortent comme le tissu narratif du récit de vie. Ils n'en sont pas pour autant anecdotiques, puisqu'ils expliquent ce qui amène à une situation particulière. Si les événements marquants donnent le rythme du récit, ces éléments donnés comme secondaires en sont le fond.

C'est l'ensemble de ces éléments, bien davantage que les événements marquants, qui donne matière à l'analyse. Ils sont en italiques sur les frises, sous la barre chronologique.

Pour rendre plus lisibles ces frises, elles sont complétées d'un code couleur (figure 7). Ce qui a trait au contexte exogène est mis en vert ; en bleu, ce qui est relatif au régime socio-technique agricole dominant ; en violet ce qui concerne les niches d'innovations agro-écologiques. Enfin, en rouge, les éléments ayant rapport soit à la sphère privée de l'agriculteur (parcours professionnel, volonté d'agir dans un sens, etc.), soit à la situation de l'exploitation (mise en place d'un atelier de diversification, difficulté financière, etc.). Ces deux ensembles sont regroupés pour deux raisons : afin de ne pas trop compliquer la compréhension des frises en les alourdissant, mais surtout car ils sont intimement liés. Vivant sur son lieu de travail, sur des horaires contraignants en fonction des travaux agricoles, dépendant de leurs récoltes pour se payer, la vie privée de l'agriculteur va de pair avec l'état de santé de l'exploitation. Ce phénomène est particulièrement marqué chez les éleveurs (Lourel et Mabire, 2008) mais s'applique plus largement à l'ensemble de la profession agricole (Bellamy et Plateau, 2007). Ce code couleur sera essentiellement repris dans le chapitre suivant.

La construction de ces frises s'appuie sur l'ensemble des notes prises lors des entretiens. Certains entretiens ayant durés plusieurs heures, un tel procédé permet de synthétiser les informations, et facilite la mise en perspective avec des entretiens plus modestes. Par ailleurs, plusieurs agriculteurs ont demandé à être rendu anonyme. Afin de ne pas créer de confusion, l'ensemble des frises a été anonymisé.

Red_1

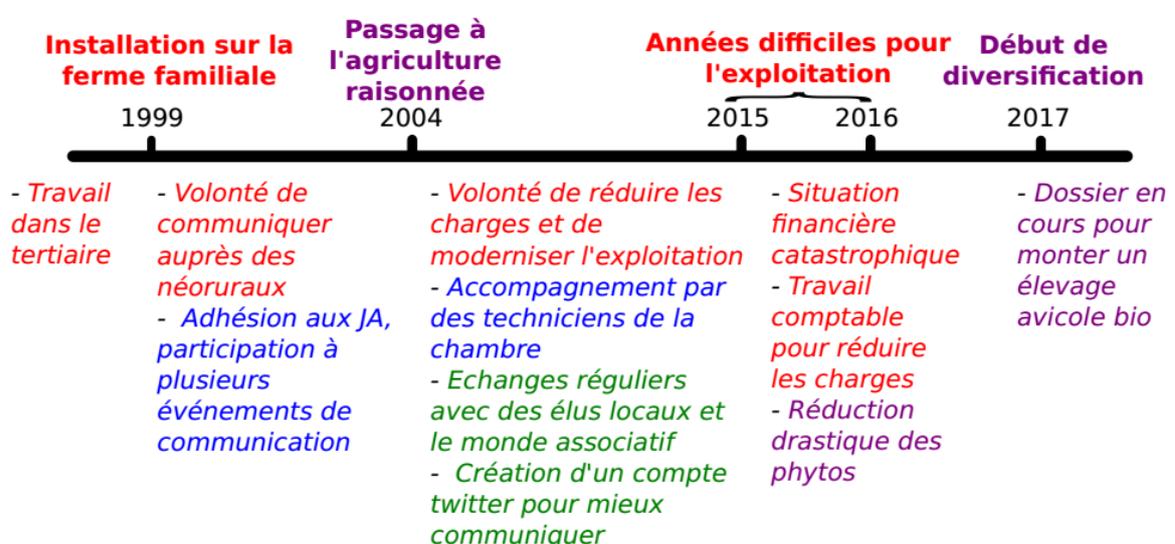


Figure 2-3 : exemple de frise chronologique

Une fois ce travail mené à bien, les 27 frises ont été mises en regard. Les agricultures alternatives mises à jour dans la partie 1 ont alors été remobilisées, pour parfois former une nouvelle catégorie. Chaque agriculteur a été rattaché à un type d'agriculture, comprise comme niche d'innovation, afin de faciliter la lecture du phénomène agro-écologique.

Plusieurs citations viennent étayer les paragraphes qui suivent. Ces citations proviennent d'entretiens retranscrits, disponibles en annexes. La retranscription a été rendue possible dans le cadre d'entretiens enregistrés. Ces entretiens sont minoritaires, le choix ayant rapidement été fait de ne plus enregistrer les entretiens. En effet, deux agriculteurs ont refusé d'être enregistrés, tandis que plusieurs ont tenus des propos forts différents une fois le dictaphone éteint, donnant alors lieu à un second entretien souvent plus riche que la première partie ; la situation est différente pour les représentants d'organismes para-agricoles, ceux-ci ayant tous été enregistrés dans le cadre d'entretiens semi-directifs (cf. chapitre 3, partie 1).

2.2.2 Le respect de l'environnement comme leitmotiv

L'environnement, une notion sensible chez les agriculteurs

Sur les 27 exploitants agricoles rencontrés, tous affirment œuvrer pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement à travers un itinéraire technique particulier. Cette affirmation se retrouve mise en avant dans l'ensemble des discours, quelles que soit les pratiques mises en œuvre, du bio à l'agriculture de précision, de l'agriculture de conservation à la réduction d'intrants, S'il convient de regarder de plus près les méthodes mises en place, cette affirmation unanime traduit l'impact des nouvelles injonctions. Le mouvement de fond initié à la faveur du projet agro-écologique pour la France est visible dans les discours des agriculteurs rencontrés. Plus largement, cette volonté de mettre en avant une dimension environnementale dans le métier d'agriculteur semble répondre aux demandes certes politiques mais aussi sociales.

Pour ces agriculteurs, il y aurait un décalage entre la réalité de leur métier et la perception qu'en auraient les personnes extérieures au monde agricole :

« Et puis, je n'en ai pas parlé mais j'en aurais des choses à dire aussi, sur les citadins. Eux, ils sont là, ils nous jugent, d'un côté on peut pas leur en vouloir de pas savoir, mais de l'autre c'est agaçant... Enfin, ils ne savent pas de quoi ils parlent, mais ils critiquent quand même ! » (entretien_Bio_1)

Cette distinction voire opposition entre le monde agricole et une société majoritairement urbaine et ignorante des réalités agraires n'est pas nouvelle (Vidal, 2011), et l'Île-de-France n'y échappe pas (Poulot, 2006 ; 2014). Elle se réactive simplement autour de nouveaux objets, à savoir une évolution environnementale de l'agriculture non perçue par les urbains.

Un rapport critique au régime socio-technique dominant, marqué par l'appartenance syndicale

Dans le même temps, la majorité de ces agriculteurs critique le fonctionnement actuel du régime socio-technique dominant. Ceci est d'autant plus vrai chez celles et ceux appartenant à un syndicat minoritaire et d'opposition (coordination rurale, confédération paysanne) ; dans le cas des adhérents aux FDSEA, les propos sont adoucis voire non-critiques.

Pour les adhérents aux syndicats minoritaires, les institutions en place feraient tout pour freiner le changement que, eux, représentent. Sont mis sur le même plan les semenciers, les producteurs de produits phytosanitaires, les instituts techniques, les chambres d'agriculture et les représentants de la FNSEA : en d'autres termes, ce sont les acteurs soutenant le régime socio-technique dominant qui sont mis en cause. Ainsi, pour l'un des représentants de la coordination rurale, le mouvement de fond est lancé mais est freiné dans son application :

« Le Foll, il savait, il était au fond [de la salle] quand y'avait des conférences de BASE, il était tout le temps là-bas, en Bretagne. Et puis, il a forcé les gens à aller sur le terrain, toucher la terre, voir ce que c'était, les gens du ministère je veux dire. Mais y'a des pressions dans les chambres et les coopératives. On complique le tout, on parlemente, on alourdit le cahier des charges. Tout ça pour quoi ? Juste pour noyer le projet. »

« Il faut une volonté dans l'animation pour que se développe ce genre de pratique[l'agriculture de conservation]. Si les chambres animaient, ça prendrait. Mais elles ne font rien, même pas d'essai. Arvalis a travaillé la question... Mais sous l'angle du rendement ! Mais on s'en fout du rendement, on veut que ça résiste aux maladies... »

Dans le même ordre d'idée, un adhérent à la CR, pratiquant le non-labour, explique que son parcours a été possible grâce à la mise à distance des institutions para-agricoles, phénomène récurrent chez ce profil d'agriculteur :

« Pour dire les choses, j'ai viré les institutions. Ça a commencé par eux. Au premier rang d'ailleurs, j'ai viré la chambre. Mais je n'ai pas envie de rentrer dans ces histoires-là, parce que c'est du politique. Mais vous comprendrez vite, si vous n'avez pas déjà compris, que les institutions... Enfin, ça pose des soucis. Donc moi, j'ai trouvé la solution. Radicale : je vire ceux qui gênent. » (Entretien AC_1)

Sous une forme plus accusative, l'un des représentants de la confédération paysanne exprime le même point de vue :

« Et puis y'a eu la conf, ça a été un choix dès le départ, comme une évidence, ne serait-ce que parce que les quelques meetings où j'avais pu aller lors des rencontres avec les semenciers et les phyto, j'avais pu voir la connivence entre la FNSEA et Monsanto, et ça m'a beaucoup interrogé qu'ils soient main dans la main. ».

Pour un élu à la chambre d'agriculture, représentant de la FDSEA, le changement se fait peu à peu. Des freins sont identifiables, mais ceux-ci sont d'ordre conjoncturel :

« Y'a quand même une grosse pression des pouvoirs publics et de la population pour une agriculture plus propre, mais après faut savoir comment allier rentabilité et changement de technique. Le problème il n'est que là : si demain on arrive à une rentabilité avec un changement de pratique, c'est bon. Pour le moment, je ne vois pas de solution. On va vers une réduction des produits via des techniques précises, mais ça prend du temps. » ; « Ce n'est pas facile de les faire changer [les agriculteurs], on a créé une commission technique, les gens disent : changer oui, mais pourquoi ? Ceux qui sont dedans sont déjà sensibles aux questions plus écologiques, les autres demandent ce que ça va amener. Parce qu'il faut voir une chose : changer, c'est prendre un risque. »

D'un côté donc, et chez l'ensemble des agriculteurs interrogés, la mise en avant d'un métier évoluant vers plus de respect de l'environnement. De l'autre, des adhérents à des syndicats minoritaires déplorant les freins institutionnels entravant le déploiement plus large d'une nouvelle agriculture, correspondant aux pratiques défendues par le syndicat, tandis que les adhérents au syndicat majoritaire identifient comme principale difficulté la frilosité des agriculteurs franciliens, une aversion au risque et à l'incertitude.

Cet « autre modèle » renvoie à des pratiques variant considérablement d'un exploitant à un autre. Revendiquer une façon de travailler écologiquement responsable réunit les 27 agriculteurs. Le regard que chacun porte sur son propre système technique, les relations avec les autres systèmes alternatifs ainsi que les éléments amenant à choisir une pratique plutôt qu'une autre : autant de facteurs différant selon les agriculteurs. C'est en cela que réside l'ambiguïté de l'agro-écologie : s'y retrouve une multitude de parcours, parfois proches mais parfois éloignés voire en oppositions. Pour mieux cerner ce phénomène, il convient donc de regarder plus en détails les différentes trajectoires répondant aux nouvelles exigences agro-écologiques.

2.2.3 Les itinéraires de la transition agro-écologique : agriculture biologique, agriculture de conservation et réduction d'intrants

Le respect de l'environnement semble ressortir comme une source de motivation importante, tout du moins dans les discours. Pour autant, tous les agriculteurs n'ont pas recours aux mêmes techniques de production. C'est sur ce point particulier que vont se concentrer les propos qui suivent : identifier des techniques de production communément mobilisées par les agriculteurs rencontrés, ainsi que les facteurs pouvant motiver un agriculteur à opter pour cette technique plutôt qu'une autre.

A ce titre, ce sont les trajectoires qui ont été étudiées, dans un double sens. Tout d'abords, à travers les trajectoires professionnelles des agriculteurs, en cherchant à comprendre ce qui les a amenés à opter pour une technique de production plutôt qu'une autre, à titre individuel. Toutes ces trajectoires professionnelles, une fois regroupées, caractérisent une niche d'innovation. C'est la diversité de ces trajectoires et leurs points communs, qui font l'originalité de chaque niche d'innovation. Ce travail d'identification est amorcé dans ce chapitre. L'analyse se concentre ici sur l'identification de grandes familles de techniques de productions regroupant des agriculteurs s'y rattachant et dont les arguments pour promouvoir et défendre cette technique sont partagés par les pratiquants.

L'Agriculture Biologique : la reconnaissance officielle d'une démarche agro-écologique

Tout en gardant à l'esprit les travaux déjà réalisés sur les modalités de la conversion à l'AB (cf. chapitre 2.1), c'est avec un questionnement différent que sont analysés les choix des agriculteurs dans le cadre de cette thèse. Si les motivations amenant à passer à l'AB sont prises en compte, c'est

davantage le processus qui est considéré, en accordant une importance plus particulière à l'identification des continuités et ruptures ressortant des récits de vie. Puisqu'il s'agit de faire ressortir une trajectoire, il faut accorder autant d'importance à la finalité (passage au bio) qu'à tout ce qui a amené à cette finalité et, depuis le passage, la nourrisse.

Les critères suivants ont été retenus pour identifier les agriculteurs en AB. Ces agriculteurs adhèrent à un cahier des charges et sont certifiés ou en cours de certification. Ce critère a été doublé par l'identification au mouvement : il est nécessaire, pour qu'un agriculteur soit mis dans la catégorie Bio, qu'il s'identifie à l'AB, au-delà de la dimension technique, afin de pouvoir être véritablement rattaché à l'AB en tant que niche d'innovation. Pour cela, des critères relatifs à l'insertion sociale et culturel dans le réseau de l'AB ont été dégagés : adhésion à une AMAP, à un groupe de travail sur l'AB (indépendant, organisé par le GAB ou la Chambre d'Agriculture), échanges réguliers avec d'autres agriculteurs bio ou encore discours promouvant l'AB. Si l'un de ces critères est rencontré, et que l'agriculteur est certifié, même partiellement, en AB, il est considéré comme appartenant au groupe Bio. Il n'y a pas eu de distinction faite entre différentes pratiques de l'AB, entre bio « productiviste » et bio « idéologique ».

Bio_1

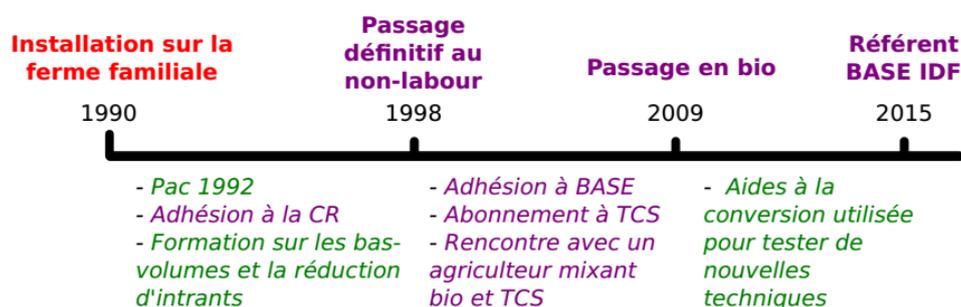


Figure 2-4 : synthèse du récit de vie de Bio_1

Bio_2

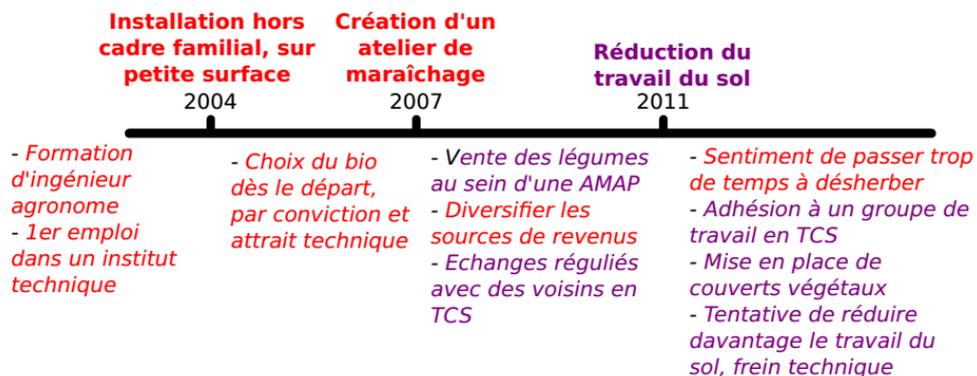


Figure 2-5 : synthèse du récit de vie de Bio_2

Bio_3

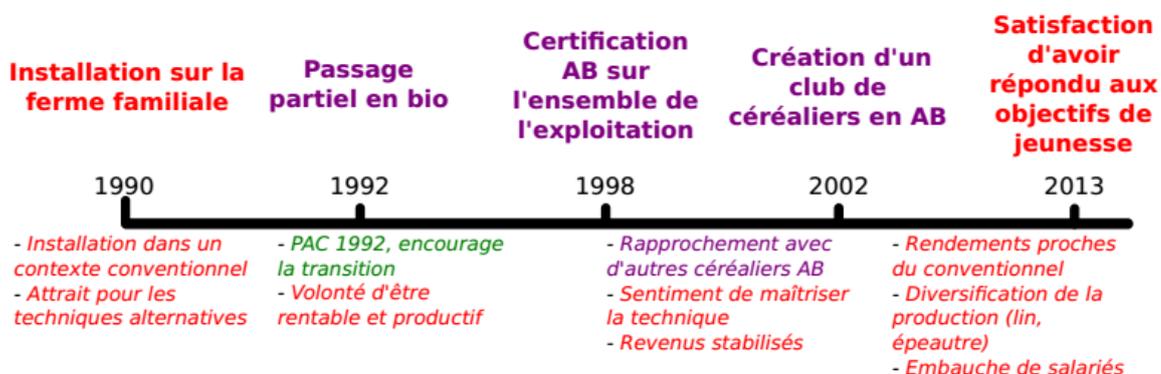


Figure 2-6 : synthèse du récit de vie de Bio_3

Bio_4



Figure 2-7 : synthèse du récit de vie de Bio_4

Bio_5

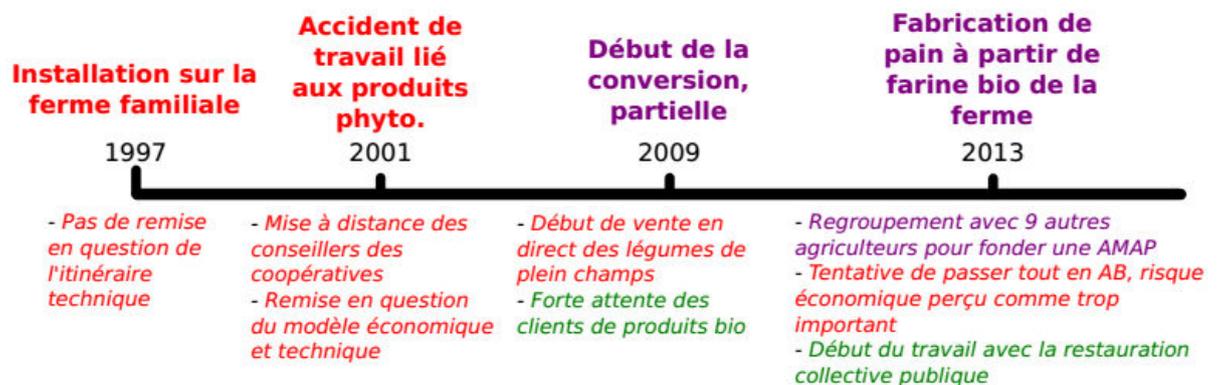


Figure 2-8 : synthèse du récit de vie de Bio_5

Bio_6



Figure 2-9 : synthèse du récit de vie de Bio_6

Pour reprendre la classification donnée par Alavoine-Mornas et Mandelrieux (2014) présentée dans le chapitre précédent, il est possible de dire que ces profils rentrent dans les catégories suivantes :

1. Officialisation : 5 cas (Bio_1 ; Bio_2 ; Bio_3 ; Bio_4 ; Bio_6)
2. Imprévu : 1 cas (Bio_5)
3. Opportunité : 0 cas
4. Résolution de tensions internes : 0 cas

A l'inverse de l'étude de cas des deux auteurs, ce sont les officialisations qui sont les plus présentes, ou tout du moins qui se rapprochent le plus de cette catégorie. Mais pour tous, le passage à l'AB est le fruit d'un cheminement progressif, qui finit par apparaître comme une évidence. Cette évidence se fait selon deux modalités : soit via des pratiques mises en place sur l'exploitation (Bio_1, Bio_3, Bio_6), soit à travers un regard porté sur elle depuis un emploi para-agricole amenant à s'installer ou reprendre l'exploitation en AB lors de l'installation (Bio_4 et Bio_2).

Pour autant, un cloisonnement aussi strict semble réducteur dans notre cas, puisque des arguments d'ordre économique sont pris en compte dans le choix de l'AB, qu'il s'agisse d'une volonté de réduire les coûts et d'augmenter la marge (Bio_6) ou de valoriser les aides à la transition pour pousser plus loin le modèle de l'exploitation (Bio_1). Pour ces deux cas, l'officialisation est teintée d'opportunité. Plus globalement, la valorisation financière que permet l'adhésion à l'AB est présente pour les six cas.

De même, la résolution de tensions internes apparaît comme facteur moteur, bien que secondaire, pour Bio_2, Bio_4 et Bio_5. Pour Bio_2, le métier d'agriculteur est choisi après une

première phase professionnelle au sein d'un institut technique agricole. Cette reconversion professionnelle est l'occasion de se mettre en phase avec certaines idéologies. Pour Bio_4, la trajectoire est similaire mais d'autant plus forte que le précédent employeur était un célèbre semencier et producteur de produits phytosanitaires ; la reprise de l'exploitation familiale est l'occasion d'une rupture totale avec l'ancienne sphère professionnelle. Enfin, pour Bio_5, la conversion à l'AB suite à un accident professionnel lié aux produits phytosanitaires entremêle problèmes identitaires et obligations économiques. L'utilisation des produits phytosanitaires n'est plus envisageable suite à l'accident, et l'AB permet de passer à un système n'ayant pas recours à cette technique de production tout en assurant une certaine viabilité économique si la conversion est réussie.

L'avenir de l'Agriculture Biologique, un sujet qui divise

Tous les agriculteurs en AB partagent néanmoins la conviction que ce modèle est particulièrement vertueux par son respect de l'environnement, mais ne s'accordent pas sur la place de l'AB dans l'avenir. En cela, deux grandes orientations se dessinent : d'une part ceux pour qui l'AB est un modèle de niche inspirant pour le reste de l'agriculture mais ne pouvant s'appliquer à l'ensemble des exploitations françaises, et de l'autre ceux convaincus que l'AB a une vocation universelle.

Pour ceux de la première catégorie (Bio_4, Bio_5 et Bio_6), l'AB est un modèle d'avenir, appelé à croître mais non à devenir un modèle dominant. Bio_4 résume ainsi sa vision de l'AB : *« Mais bon, le bio, même si je trouve que c'est un modèle d'avenir, aussi bien social qu'environnemental, il est appelé à être limité dans son déploiement. C'est une façon de faire, ça ne peut pas séduire tout le monde, et puis je ne sais pas si ça peut vraiment s'appliquer partout. »*. La même idée se retrouve dans les discours de Bio_5 et Bio_6. Ces trois agriculteurs ne sont pas dans un rejet total de l'agriculture conventionnelle, bien qu'ils en critiquent le fonctionnement actuel par son recours trop systématique aux intrants de synthèse.

A l'inverse, les trois autres expriment une volonté de voir l'AB se développer à large échelle. Pour Bio_1, l'AB se résume à un itinéraire technique applicable à toutes les exploitations à partir du moment où l'agriculteur en revient à l'agronomie et à l'autonomie technique. Ce cas est particulier, dans la mesure où Bio_1 pratique aussi et d'abord sur son exploitation une agriculture de conservation des sols. Pour lui, AC et AB sont conciliables et forment un nouveau modèle d'avenir. Il est pourtant conscient de la difficulté de mener ces deux techniques de front : *« Bon, faut aussi dire que ce n'est pas évident de concilier bio et conservation. Mais ça se fait, avec le temps. »*. Pour Bio_2, le cheminement est similaire bien qu'inverse, venant de l'AB et cherchant à y ajouter l'AC. Pour lui,

l'avenir de l'agriculture passe par des améliorations techniques issues de l'agronomie, et l'AB en est un pilier au même titre que les techniques culturales simplifiées. Enfin, Bio_3 a œuvré depuis le début de sa carrière à obtenir des rendements proches de ceux du conventionnel afin de démontrer que productivité et AB sont compatibles. Son approche, dès le départ, a été de rapprocher agriculture conventionnelle et agriculture biologique, et son objectif de prouver la pertinence de l'AB pour les céréaliers.

Conclusion sur l'Agriculture Biologique

L'AB regroupe des agriculteurs venant d'horizons différents, et aux cheminements variés. Cette diversité de parcours explique en partie les différentes positions sur l'AB : en fonction de son parcours professionnel antérieur, des événements ayant eu lieu depuis l'exploitation et des sensibilités idéologiques de chacun se dessine une appropriation de l'AB. Ces points feront l'objet du chapitre suivant.

Si tous sont unis sous la même bannière de l'AB par un attachement commun au cahier des charges, la place accordée à l'AB en tant que technique de production d'avenir divise les pratiquants. Le débat évoqué précédemment (cf. chapitre 1.2) sur la « conventionnalisation » de l'AB trouve une traduction concrète dans le cas francilien, avec d'une part des agriculteurs considérant l'AB comme un modèle nécessairement minoritaire, tandis que d'autres cherchent à en faire un nouveau standard de production. Ces différentes trajectoires montrent que l'AB, à ce jour, connaît deux grands types d'évolution qui, jusqu'ici, ne semblent pas se faire concurrence mais amènent au débat au sein de l'AB en tant que niche.

L'Agriculture de conservation, une niche d'innovation ambitieuse

Une technique de production soutenue par les scientifiques ?

L'agriculture de conservation a fait l'objet de plusieurs travaux scientifiques. Une partie de ces travaux s'est attachée à démontrer que l'AC est un levier puissant pour amener un large ensemble d'agriculteurs à des pratiques agro-écologiques, en s'appuyant sur des arguments techniques et agronomiques (Farooq et Siddique, 2015 ; Pittelkow et al, 2015 ; Hobbs et al, 2008). L'objectif de ces auteurs est de montrer les bénéfices agronomiques, écologiques et économiques qu'il est possible de tirer lorsque l'AC est appliquée correctement. Toute la difficulté tient à la définition de cette application « correcte », celle-ci étant variable d'un terroir à l'autre et demandant une certaine aisance agronomique de la part de l'exploitant agricole.

Un autre ensemble de textes, centré sur l'Union Européenne, s'attache à analyser le rôle de l'AC dans la transition agro-écologique, comprise comme renouveau nécessaire de l'agriculture conventionnelle européenne (Vankeerberghen et al, 2014 ; Baret et Stassart, 2013 ; Holland, 2004). S'appuyant en partie sur la littérature technique et agronomique, ces travaux mettent en avant la possibilité de rapidement faire passer un grand nombre d'exploitations agricoles à l'AC. Cette facilité d'adoption de l'AC repose, pour ces auteurs, sur sa proximité technique et culturelle à l'agriculture conventionnelle : recours à la mécanisation, pas d'interdit formel concernant l'utilisation de produits phytosanitaires, pas de remise en cause du système d'exportation ni d'interrogation sur la superficie des exploitations, etc.

Un troisième ensemble s'attache à comparer l'AC à d'autres pratiques, en soulignant la possibilité d'hybrider l'AC à d'autres alternatives agro-écologiques, dont l'AB (Fleury et al, 2014 ; Luna et al, 2012 ; Peigné et al, 2007). Ces travaux s'appuient sur deux grands thèmes : les difficultés techniques à concilier AC et AB, principalement dans la gestion des adventices, mais aussi les freins sociologiques empêchant parfois le dialogue entre les uns et les autres. Pour le premier axe, des pistes sont évoquées et des exemples donnés, soulignant la possibilité d'hybridation. Pour le second, si des exemples sont là aussi rapportés, les difficultés ressortent comme plus lourdes, le fossé séparant AC et AB étant culturellement fort, avec un enjeu de crispation majeur autour des désherbants.

Les critiques à l'égard de l'agriculture de conservation au niveau académique sont timides, et la pratique jouit d'une bonne réputation auprès du monde scientifique, qui tend à soutenir son déploiement. Lorsque des critiques sont émises par des scientifiques (Govaerts et al, 2009) sur la réelle capacité de l'AC à séquestrer du carbone dans le sol, elles sont contrebalancées par ses effets bénéfiques sur le sol (Govaerts et al, *ibid.*).

Par ailleurs, à l'inverse de l'AB où les motivations et processus menant à choisir cette pratique culturale ont été travaillés, l'AC a été plus timidement analysée sur ces dimensions dans le contexte européen. Des écrits existent sur l'Amérique du Nord et l'Australie (D'Emden et al, 2008, 2006 ; Davey et Furtan, 2008 ; Knowler et Bradshaw, 2007), mettant principalement en avant la réduction du temps de travail et des coûts de production. L'agriculture de conservation en France a bel et bien fait l'objet d'études, mais soit à travers les réseaux en permettant le déploiement (Goulet et Chiffolleau, 2006), soit pour en faire l'inventaire cartographique (Laurent, 2015).

Présentation des trajectoires des pratiquants de l'AC

Quinze agriculteurs ayant adoptés l'AC ont été rencontrés dans le cadre de cette thèse, dont un pratiquant aussi l'AB (Bio_1, ici AC_1). De même que pour l'AB, ce qui suit est tiré des entretiens

réalisés auprès de ces quinze agriculteurs, dont les récits de vie sont présentés sous forme schématique. Il n'existe pas à ce jour de document cadre sanctionnant d'un certificat ou d'un label la production en AC. Toutefois, comme déjà dit, l'AC repose sur trois piliers. Ces trois piliers gravitent autour d'un axe fort, le respect du sol et son travail minimal. Afin de ne pas avoir une vision trop restrictive de l'AC, les agriculteurs remplissant au moins deux des trois critères ont été retenus comme appartenant à l'AC. Ce point est discutable, dans la mesure où une vision assez stricte de l'AC oblige aux respects de ces trois piliers. En ne considérant que les agriculteurs répondant à cette exigence dans le cadre de notre enquête, un seul agriculteur aurait été retenu comme AC. Pour consolider cette catégorie, et à l'instar de l'AB, des critères d'intégration sociale et culturelle ont été retenus : appartenance à un groupe de travail ou implication associative.

AC_1

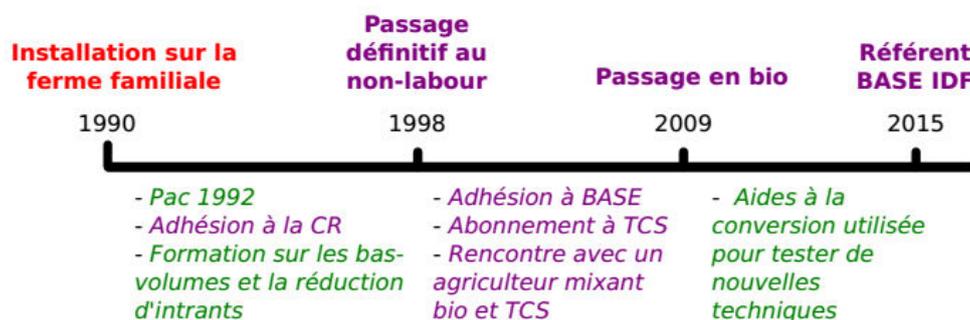


Figure 2-10 : synthèse du récit de vie de AC_1

AC_2

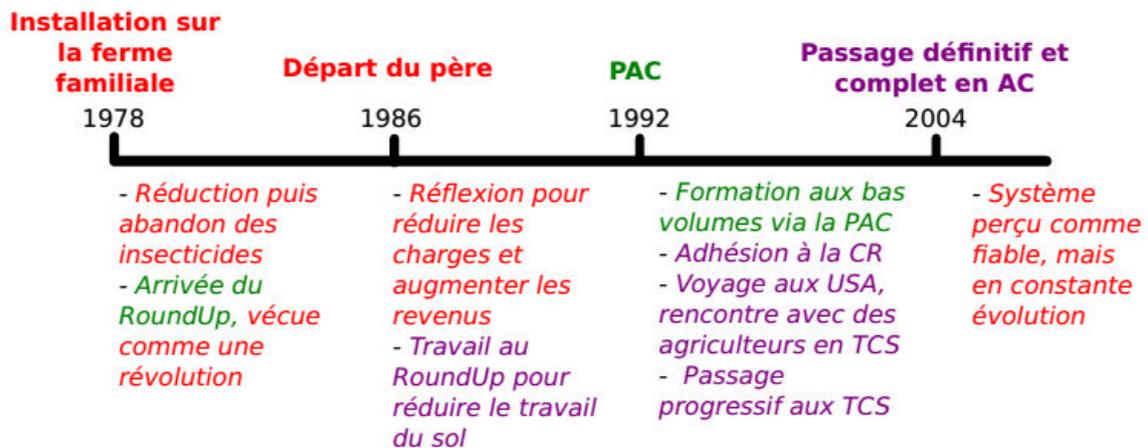


Figure 2-11 : synthèse du récit de vie de AC_2

AC_3



Figure 2-12 : synthèse du récit de vie de AC_3

AC_6

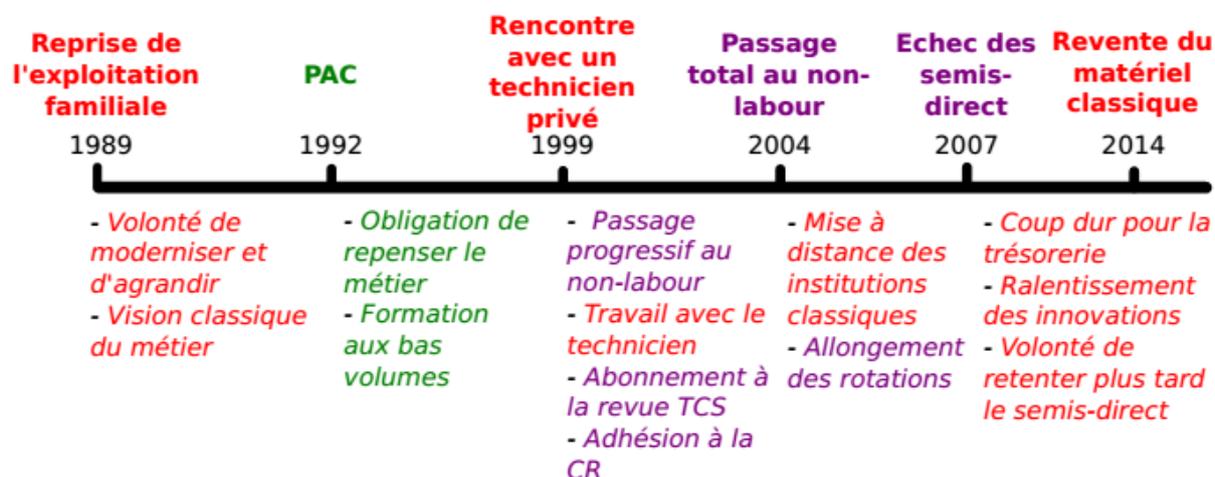


Figure 2-15 : synthèse du récit de vie de AC_6

AC_7



Figure 2-16 : synthèse du récit de vie de AC_7

AC_8

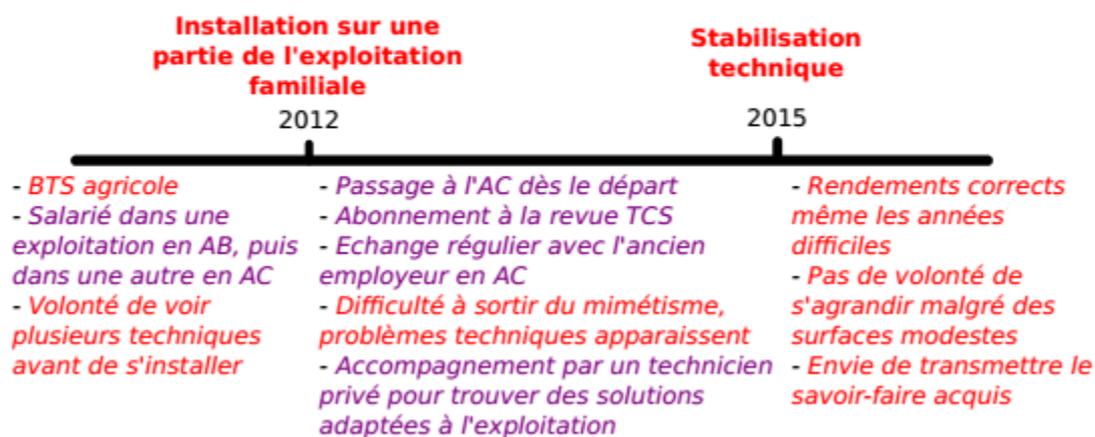


Figure 2-17 : synthèse du récit de vie de AC_8

AC_9



Figure 2-18: synthèse du récit de vie d'AC_9

AC_10

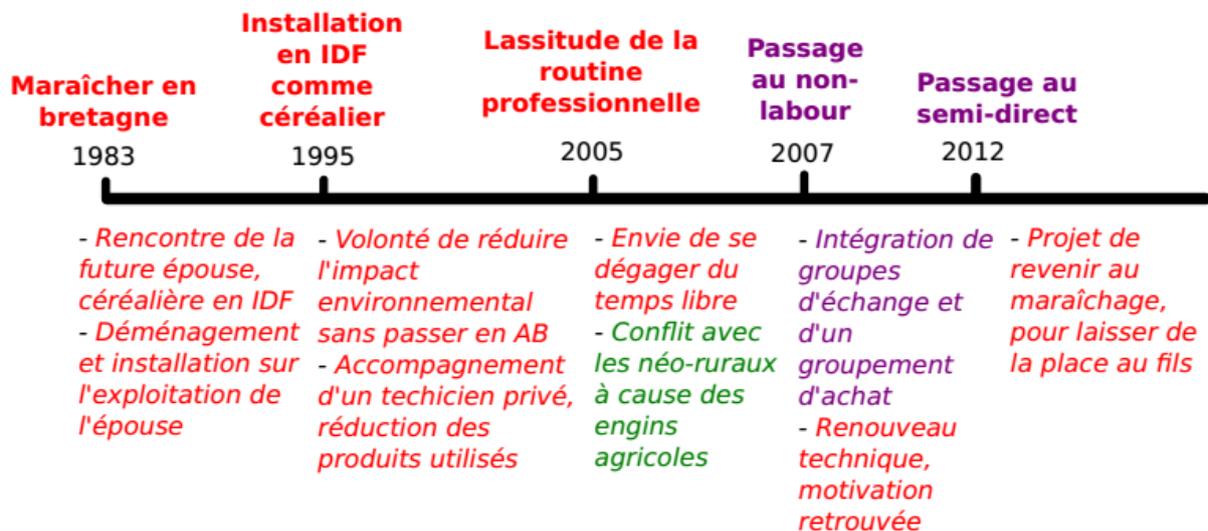


Figure 2-20 : synthèse du récit de vie d'AC_10

AC_11



Figure 2-19 : synthèse du récit de vie d'AC_11

AC_12

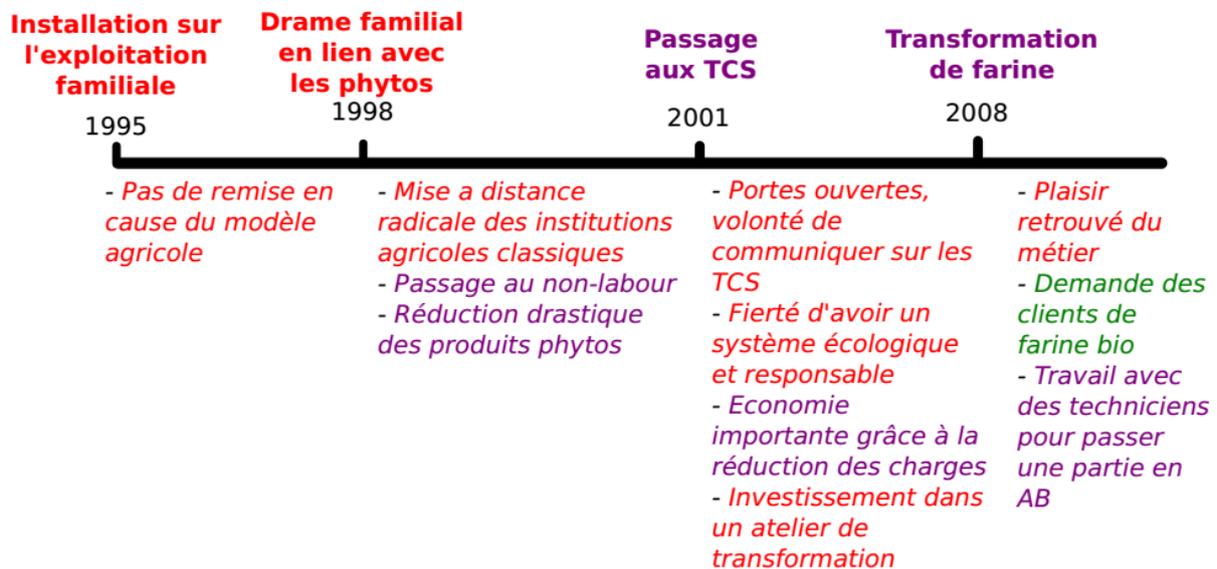


Figure 2-21 : synthèse du récit de vie d'AC_12

AC_13

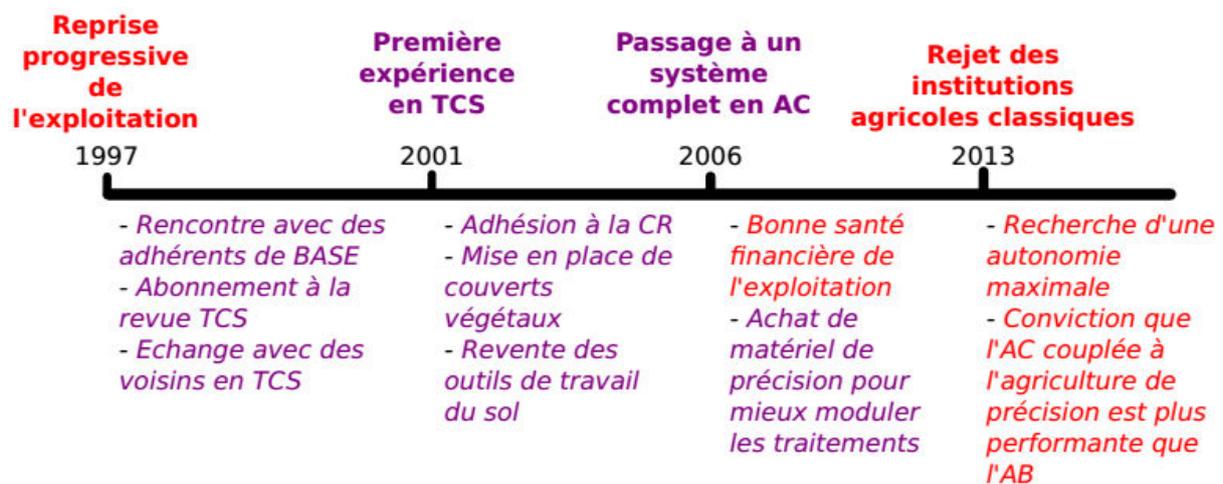


Figure 2-22 : synthèse du récit de vie d'AC_13

AC_14

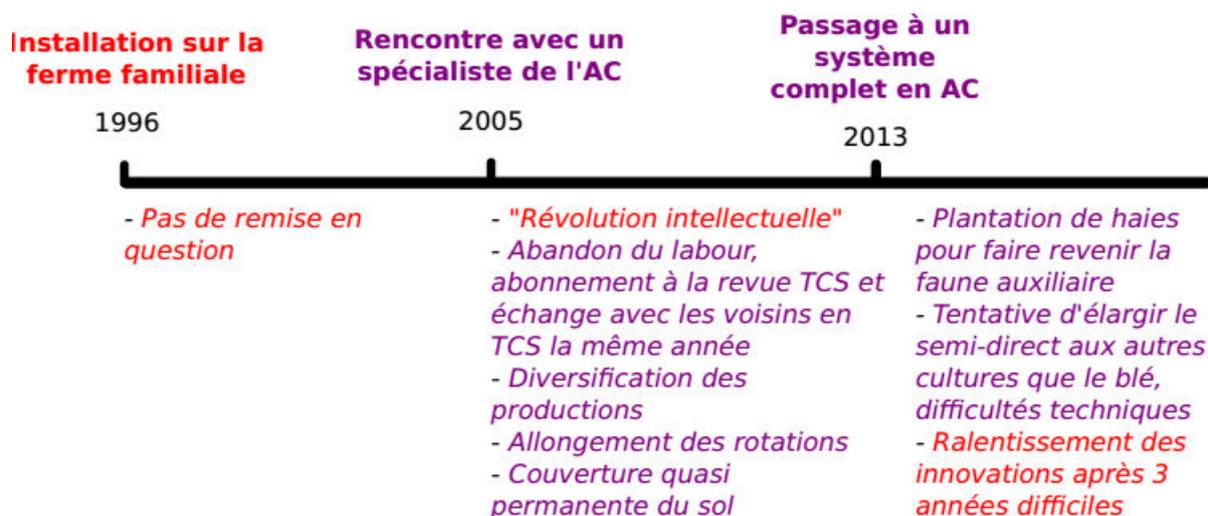


Figure 2-23: synthèse du récit de vie d'AC_14

AC_15



Figure 2-24 : synthèse du récit de vie d'AC_15

Base argumentaire des pratiquants de l'AC

A l'instar de l'AB, les agriculteurs optant pour l'AC sont convaincus d'agir pour une agriculture plus vertueuse ; et les quinze individus interrogés affirment qu'il est possible de passer à un modèle agricole reposant totalement sur les principes de l'AC. Trois avantages sont mis en avant : la réalisation d'économie financière (réduction des traitements phytosanitaires, principalement

insecticides et fongicides, et de la mécanisation), la diminution du temps de travail et une amélioration des qualités agronomiques du sol. Les deux premiers sont d'ailleurs souvent mis sur le même plan :

« Je pense vraiment que l'agriculture de conservation permettra de réduire les phytos tout en restant dans une agriculture intensive. C'est-à-dire maintenir des rendements élevés sans passer à l'agriculture biologique, qui a sa place mais ne nourrira pas la France. L'agriculture de conservation, c'est l'entre deux entre le conventionnel d'il y a 15 ans et ce qu'on peut améliorer. » (AC_11)

« Jusqu'en 2004 on labourait, mais avec une déchaumeuse à soc réversible, et ça de 2000 à 2004. Mais on avait des soucis, parce que y'avait de la paille en surface, donc des problèmes de barrages, alors on a tout arrêté, on est passé au non-labour, et puis le revenu a suivi, donc c'était tout bon. Parce que c'est important ça quand même. Le passage au non-labour, c'est de la réduction. Diminution des charges, en gasoil, en pneumatique, en ferraille quoi. Mais aussi diminution du temps de travail, ça compte ! » (AC_2)

« La motivation première, on ne va pas se mentir, ça a été économique : on avait des soucis de main d'œuvre, ça a réduit les charges, l'essence, les phytos, puis attention, on se dégage du temps de travail ! Forcément après, quand on a plus de temps, on a plus de possibilités pour faire autre chose, comme la transformation. » (AC_15)

« Le sol, il travaille non-stop, enfin sauf en cas de grand froid. Mais bon, ce que je veux dire, c'est pourquoi aller s'esquinter, et gratter la poussière de ce qui reste alors que le sol il travaille tout seul ? Moi, je ne sais pas vous, mais je préfère me prendre des vacances plutôt que de travailler pour rien. Mais ça, visiblement, je suis bien le seul à le penser quand je vois mes voisins ! C'est comme pour le tracteur, faut le sortir que quand y'en a besoin ! Il ne faut pas se l'interdire non plus, attention. Moi, mon principal outil de travail, c'est la bêche, pour l'observation. Comme je vous disais, cette année on est presque en semis-direct. Et alors ça, c'est des économies à toutes les échelles ! » (AC_1)

La dernière citation donne à voir que les atouts de l'AC sont souvent entremêlés, puisque s'y retrouvent un avantage agronomique (le sol « travaille » très bien sans intervention extérieure), personnel (diminution du temps de travail) et économique. Or, il importe de souligner que les entretiens menés auprès des agriculteurs en AC ont été ceux au long desquels la dimension « technique » a été la plus présente : tour de plaine, présentation du matériel utilisé, discours reposant sur des arguments agronomiques. En effet, tous partagent un attrait fort pour ce dernier

volet. Au sein du champ agronomique, c'est le sol qui ressort comme principal objet de préoccupation :

« Avec le semis-direct, y'a une bien meilleure biodiversité dans le sol, et c'est un cercle, parce que du coup, y'a plus de vie et on a moins besoin de traiter. » (AC_2),

« Un sol qui fonctionne, tout vient avec. Le nôtre [en France], il est détruit. Mais il faut y revenir, via l'agronomie. » (AC_1).

« Si on veut vraiment conserver le sol, faut pas le travailler, et les couverts font partie intégrante du système. » (AC_15).

Au cœur de l'AC, le sol est l'enjeu majeur et symbolise la réussite de cette technique et agit comme une preuve, une évidence de l'intérêt de l'AC mais aussi de sa supériorité aux autres alternatives :

« Et puis au niveau du sol, c'est spectaculaire la différence... On a fait, avec un stagiaire, un essai pour compter les vers de terre. Chez moi, y'en avait plus de 220 ; chez lui, chez son père, à peine 90. Et on n'avait pas creusé profond ! » ; « Et puis on a plus d'impact que le bio. On a fait des comparaisons de sol, avec une chercheuse de l'INRA, entre bio et conservation. On a les meilleurs résultats... » (AC_15)

« C'est pour ça qu'il faut en revenir à l'agronomie. Tu vois, moi je trouve ça bien que Le Foll ait eu la médaille pour le sol. Parce que le sol, ça rassemble tout le monde : bio, permaculture, élevage, maraîchage. » (AC_2)

En reposant sur une base commune à l'ensemble des agriculteurs engagés dans les grandes cultures, le sol, l'AC ainsi présentée s'annonce comme solution logique aux actuels problèmes de l'agriculture : réduction des intrants, du temps de travail, respect de la biodiversité agricole et auxiliaire, etc. Le tout venant d'une meilleure compréhension agronomique.

Un regard sévère porté sur le régime socio-technique dominant

Par ailleurs, les agriculteurs rencontrés sont assez durs envers l'agriculture conventionnelle. Pour neuf d'entre eux, l'agriculture actuelle est mise sous tutelle par quelques institutions et organismes, empêchant l'agriculteur de s'émanciper et de prendre les décisions qu'ils jugent les plus justes. Les agriculteurs en AC multiplient les actes en réaction à la logique conventionnelle : revente du matériel agricole classique, réduction de la taille des tracteurs, rejet des conseillers issus des coopératives ou des instituts techniques classiques, adhésion à des groupements d'achats entre agriculteurs, etc.

Il serait tentant de rapprocher cette dynamique avec la surreprésentation de la CR au sein de l'AC. Le syndicat est en effet historiquement lié à l'AC (Goulet, 2010). La CR prône une plus grande autonomie de l'agriculteur et un retour à une agriculture française d'exploitation familiale, où l'agriculteur retrouve une place majeure dans le circuit alimentaire (Purseigle, 2010). Elle rejoint en cela la Confédération Paysanne, mais les modalités de mises en œuvre de cette politique agricole diffèrent, la CR ne promouvant pas, à titre d'exemple, une limitation de la taille des exploitations. Elle s'est saisie de l'AC en co-organisant des événements avec les acteurs historiques (BASE, APAD, revue TCS) autour du non-labour :

« Il y a beaucoup d'évènements locaux, mais aussi régionaux et nationaux. Il y a un festival organisé tous les ans avec le concours d'un syndicat, la Coordination Rurale, y'a vraiment beaucoup de choses qui se font. » (entretien_revue_TCS).

Par sa position alternative, en rupture vis-à-vis du syndicat majoritaire, AC et CR semblent aller de pair. Pourtant, comme l'illustre le cas de AC_11, des adhérents de la FDSEA sont aussi séduits par cette démarche ; dans ce cas précis, il s'agit aussi d'une élue de la Chambre d'Agriculture, en bonne entente avec plusieurs représentants de la CR, faisant ainsi le pont entre acteurs « historiques » de l'AC en Île-de-France et un déploiement plus large rendu possible par cette porte-parole. S'il existe bel et bien un lien entre AC et CR en France historiquement (et de même en Île-de-France), son déploiement passe désormais aussi par d'autres horizons, en séduisant un public plus large mais aussi moins sévère sur l'application des principes de l'AC.

Derrière un discours commun, deux visions de l'AC

Il existerait deux grandes tendances au sein des pratiquants de l'AC : ceux cherchant à appliquer un mode de production le plus poussé possible, avec une intransigeance sur les principes de l'AC, et ceux cherchant davantage à renouveler leur rapport au métier via de nouvelles méthodes de travail, en se laissant une marge de manœuvre sur la conservation des sols.

La première catégorie regroupe AC_2 ; AC_3 ; AC_4 ; AC_5 ; AC_8 ; AC_9 ; AC_11 ; AC_13 et AC_15. Pour eux, l'AC repose sur les trois piliers déjà énoncés dans leur forme la plus stricte, et un écart à cette ligne est un échec. Même si tous n'ont pas, au moment des entretiens, abouti leurs démarches, ils y tendent et mettent tout en œuvre pour y arriver. A ce titre deux d'entre eux déplorent le manque de moyen donné à l'AC, donnant le sentiment de ne pas être aidés alors même qu'ils se voient comme les pionniers d'un renouveau de l'agriculture (AC_3 ; AC_11). Par manque de trésorerie, ces agriculteurs se voient dans l'obligation de freiner les essais afin de limiter la prise de risque.

Cet ensemble d'agriculteurs à une vision exigeante de l'AC, mettant en avant les bénéfices qu'il est possible d'en tirer (agronomiquement et économiquement) tout en étant conscient des difficultés de l'appliquer totalement et largement. Le passage à un système en AC complet demande en effet une remise en question profonde de l'agriculteur, mais aussi de sérieuses compétences techniques. En élargissant les catégories d'Alavoine-Mornas et Madelrieux (2014), ce groupe correspondrait à « *l'officialisation* » bien qu'il n'y ait pas de reconnaissance officielle de l'AC.

Le second groupe (AC_1 ; AC_6 ; AC_7 ; AC_10 ; AC_12 et AC_14) est composé d'agriculteurs aux parcours plus chaotiques. Le choix de l'AC fait suite à une lassitude du métier (AC_10) ou à un évènement remarquable (AC_6 ; AC_7 ; AC_12 ; AC_14). Leur vision de l'AC, dans les discours, est proche de ceux du premier groupe, mais ils accordent plus d'importance à des critères « personnels » (se libérer du temps, retrouver une fierté professionnelle, être en accord avec des principes moraux) et moins aux avantages agronomiques, bien que cette dimension reste structurante. Ce groupe renverrait à la « *résolution de conflits internes* », toujours en reprenant le travail d'Alavoine-Mornas et Madelrieux. L'AC agit ici comme moyen de répondre à des attentes soit anciennes (AC_1 ; AC_6 ; AC_10), soit apparues brusquement (AC_7 ; AC_12 ; AC_14). L'AC est considérée comme une solution d'avenir pour l'agriculture francilienne voire française, au même titre que le premier groupe, mais avec d'autant plus de force qu'elle est plus souple que les autres alternatives. Chacun peut alors moduler ses exigences en fonction de son exploitation, ses envies, son entourage ; ses critères personnels. En d'autres termes, en ayant une vision plus relâchée de l'AC, cette seconde catégorie est plus à même de la décroiser.

Conclusion sur l'Agriculture de Conservation

L'Agriculture de Conservation se base sur des changements techniques forts, l'abandon du labour étant le plus symbolique d'entre eux, permettant une meilleure valorisation de la biodiversité liée au milieu agricole. Le terme de valorisation est important, puisqu'il s'agit bien de s'appuyer sur des processus naturels tout en ayant une finalité productive voire, pour certains, productiviste. A l'instar de l'AB il y a un changement de paradigme dans le rapport au milieu naturel, puisque celui-ci garde un aspect dangereux (maladies, adventices) mais devient surtout un allié précieux, à protéger. La réintroduction de haies, les projets d'agroforesteries ou encore l'installation de perchoir à rapace montre que l'AC ne se limite pas au sol dans son rapport au milieu, bien qu'il en reste la base (AC_4 ; AC_5 ; AC_14).

Par la mobilisation de ces trois arguments, les pratiquants de l'AC se font tous les porte-paroles du mouvement, convaincus qu'il gagnera à être déployé sur le plus grand nombre possible d'exploitations agricoles. Le mouvement commence à s'installer dans les chambres d'agriculture,

comme l'illustre le cas AC_11. L'AC continue son développement, ses promoteurs étant convaincus de sa pertinence dans le contexte actuel :

« Pour moi, c'est un mouvement [l'Agriculture de Conservation] qui sera redéfini. Je vois ça comme la tendance lourde, et ça va devenir la norme, je n'ai pas de doute là-dessus. Il y a tellement d'avantages économiques et environnementaux, ça va dans le sens de la demande sociale ! » (entretien_revue_TCS)

Qu'il s'agisse bel et bien d'un régime socio-technique en devenir, ou que l'AC reste à l'état de niche d'innovation, il est indéniable qu'elle suscite l'enthousiasme aussi bien auprès de ses pratiquants que du monde scientifique. Bien que peu connue du grand public comme en témoigne un édito⁶² de Frédéric Thomas, fondateur de la revue TCS, l'AC croît régulièrement en France avec une augmentation de 36,5% des surfaces de 2001 à 2006 (Schaller, 2013), tout particulièrement dans les grandes régions céréalières (Laurent, 2015). Parce que ces principes sont applicables aussi bien sur une grande qu'une petite exploitation, et qu'elle repose davantage sur des exigences techniques qu'idéologiques, elle s'affiche plus souple que d'autres alternatives. Cette facilité d'adaptation à différents contextes ne doit pas cacher le défi que représente le passage complet à l'AC. L'abandon du labour, le semis-direct sous couvert, l'allongement des rotations sont autant d'obstacles à surmonter par l'agriculteur optant pour l'AC. La réussite n'est pas assurée, tout comme en AB. Des aides techniques existent aussi pour l'AC (associations, revue TCS, groupes de travail, techniciens indépendants), mais le mouvement n'est pas encore assez reconnu institutionnellement et ne donne lieu à aucun soutien financier.

Les agriculteurs rencontrés s'inscrivant dans l'AC semblent tous convaincus de l'avenir de cette technique de production. Par ailleurs, l'AC regroupe des profils différents, de tous âges et de plusieurs sensibilités syndicales, mais aussi de types d'exploitations variés : des grandes exploitations ainsi que des situations plus contraintes. S'il est possible de rassembler des traits communs sur les motivations et les arguments mis en avant pour défendre l'AC, il est plus difficile de dresser un portrait type du céréalier optant pour cette technique de production. L'effet générationnel joue certainement, et les pionniers de l'AC en Île-de-France ont sans doute un rôle important dans cette typologie ; ces dimensions seront explorées dans le chapitre 2.3.

⁶²http://agriculture-de-conservation.com/spip.php?page=detail&id_article=2430&id_rubrique=28

La réduction d'intrants : anti-chambre d'une transition à venir ou niche d'innovation à part entière ?

Présentation des trajectoires de la réduction d'intrants

Cette dernière catégorie regroupe l'ensemble des entretiens réalisés avec des agriculteurs affirmant œuvrer, eux aussi, pour une agriculture plus vertueuse, plus en phase avec les nouvelles injonctions sociales.

La réduction d'intrants ne désigne pas une pratique clairement identifiée, à l'inverse de deux premières catégories. L'agriculture de précision en est un aspect, tout comme l'agriculture HVE ; mais aucun mouvement se réclamant uniquement de la réduction d'intrants n'a été clairement distingué dans la partie 1. C'est donc une catégorie qui a été créée d'après les entretiens. En effet, ces agriculteurs se retrouvent autour d'un objet commun, l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT), qui correspond à un indicateur comptabilisant « *le nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale. Cet indicateur peut être calculé pour un ensemble de parcelles, une exploitation ou un territoire. Il peut également être décliné par grandes catégorie de produits (herbicides ; fongicides ; insecticides et acaricides ; autres produits)* ⁶³ ». En d'autres termes, l'IFT permet de calculer et mesurer les progrès effectués d'une année à l'autre, ainsi que sur plusieurs années. Cet indicateur est réutilisé par l'ensemble de ces agriculteurs, qui s'appuient dessus pour montrer la pertinence de leurs démarches. Dès lors, l'usage du terme « IFT » à des fins démonstratives (justifier son action positive sur l'environnement, le bienfondé de la démarche, la pertinence des techniques employées et enfin pour se comparer aux agriculteurs considérés en conventionnel) a servi de premier indicateur pour construire cette catégorie. Pour le compléter, des critères d'intégration sociale et culturelle ont là encore été pris en compte : participation à des groupes de travail ou d'échange sur la réduction d'intrant, communication sur la façon de travailler et discours ventant la réduction d'intrant. Lorsque l'un de ces critères était repéré dans les entretiens, l'agriculteur était considéré comme réductionniste.

Leur principal leitmotiv étant la réduction d'intrants avec comme objectif sous-jacent la réduction des coûts de production, leur trajectoire est nommée « réduction d'intrant », ou réductionnisme, bien qu'ils puissent aussi être rattachés à l'agriculture HVE, à une agriculture dite « raisonnée » ou encore de « précision ». Les deux derniers termes ont été mobilisés par l'ensemble des agriculteurs en réduction pour définir leurs pratiques. L'objectif de réduction des coûts de production se retrouvent chez de nombreux agriculteurs en AC, mais la finalité n'est pas la même,

⁶³<http://agriculture.gouv.fr/indicateur-de-frequence-de-traitements-phytosanitaires-ift>

puisque d'un côté est visée une amélioration globale du système agricole (AC), tandis que de l'autre c'est la survie de l'exploitation qui est en jeu, sans vision plus large.

L'analyse des six récits de vie suivant n'est pas étayée de citation. Ces agriculteurs ont été les plus difficiles à rencontrer, se montrant parfois méfiants. Ces entretiens furent en moyenne plus courts que pour les deux autres groupes, allant de moins de trente minutes à un peu plus d'une heure. Par ailleurs, les entretiens se sont majoritairement déroulés sur la phase finale de la période de terrain, à partir de laquelle ils n'étaient plus enregistrés afin de libérer la parole plus facilement.

Red_1

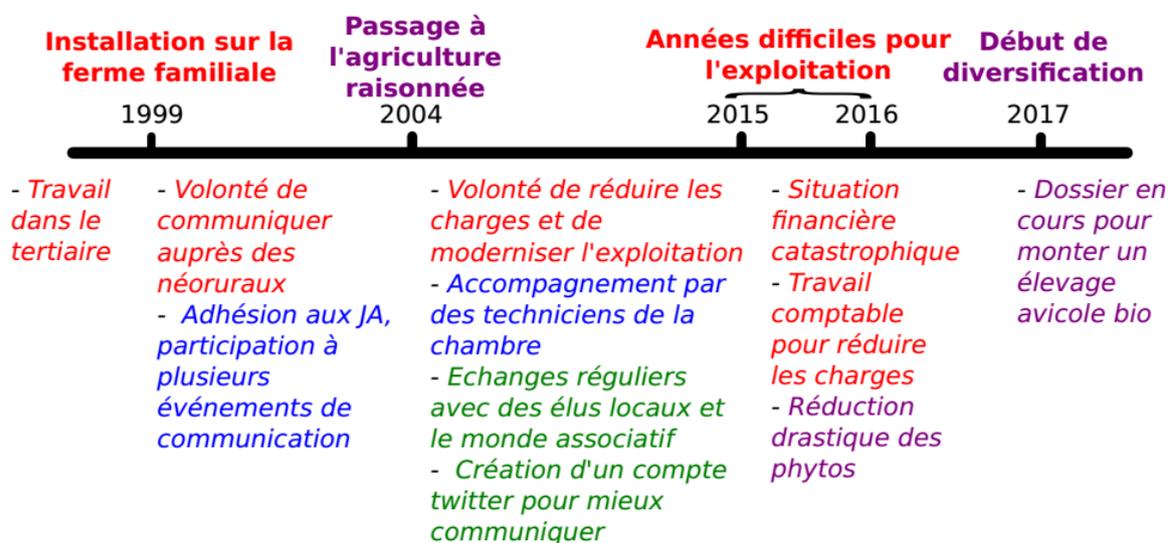


Figure 2-25 : synthèse du récit de vie de Red_1

Red_2

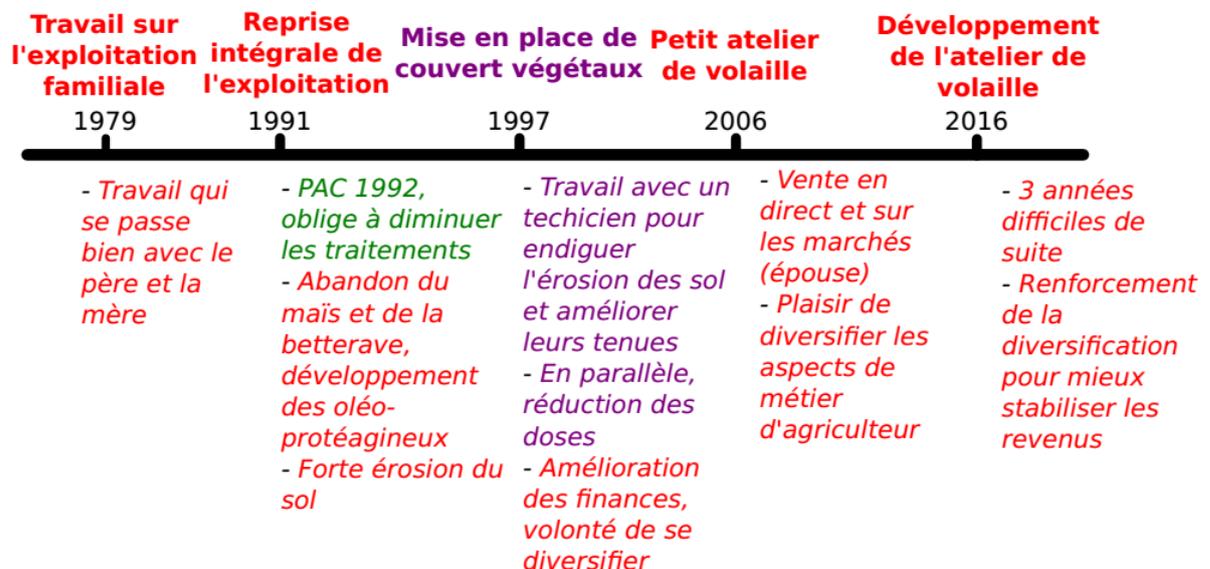


Figure 2-26 : synthèse du récit de vie de Red_2

Red_3

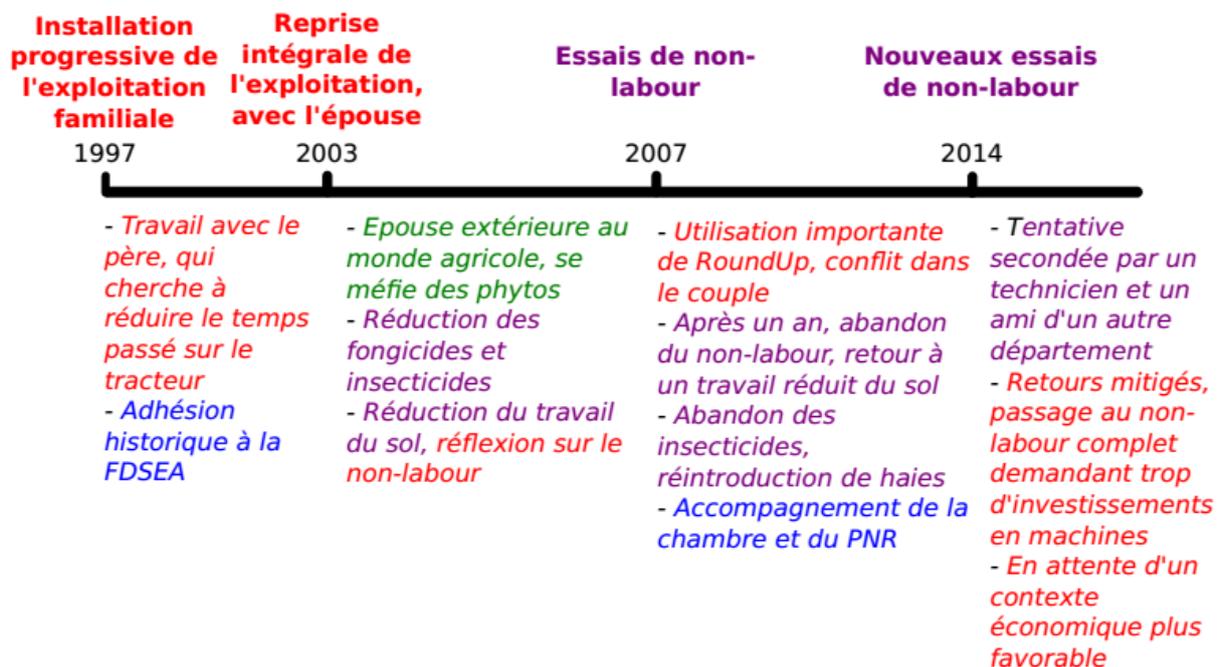


Figure 2-27 : synthèse du récit de vie de Red_3

Red_4

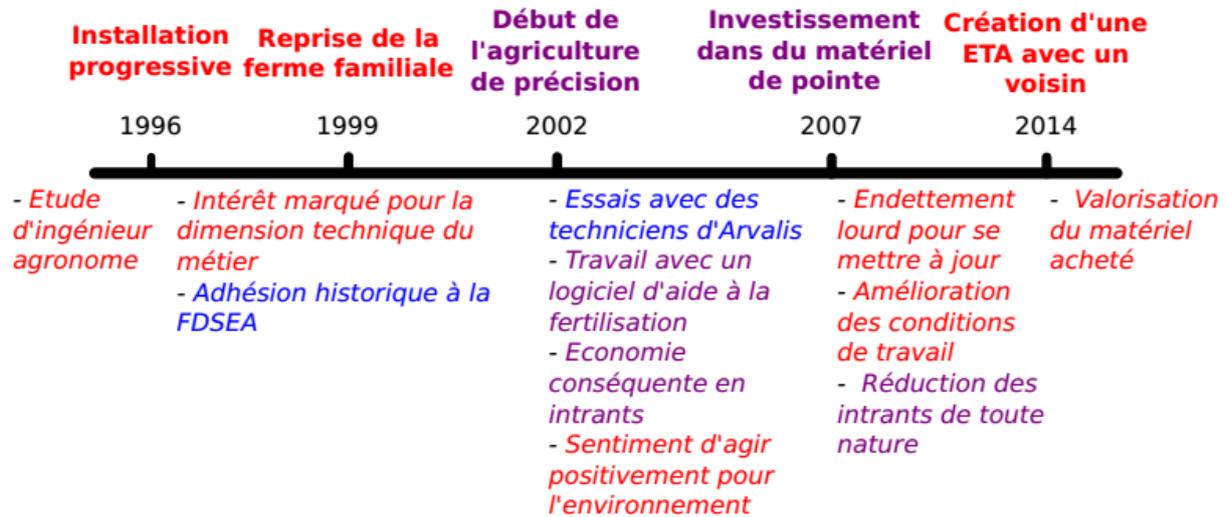


Figure 2-28 : synthèse du récit de vie de Red_4

Red_5

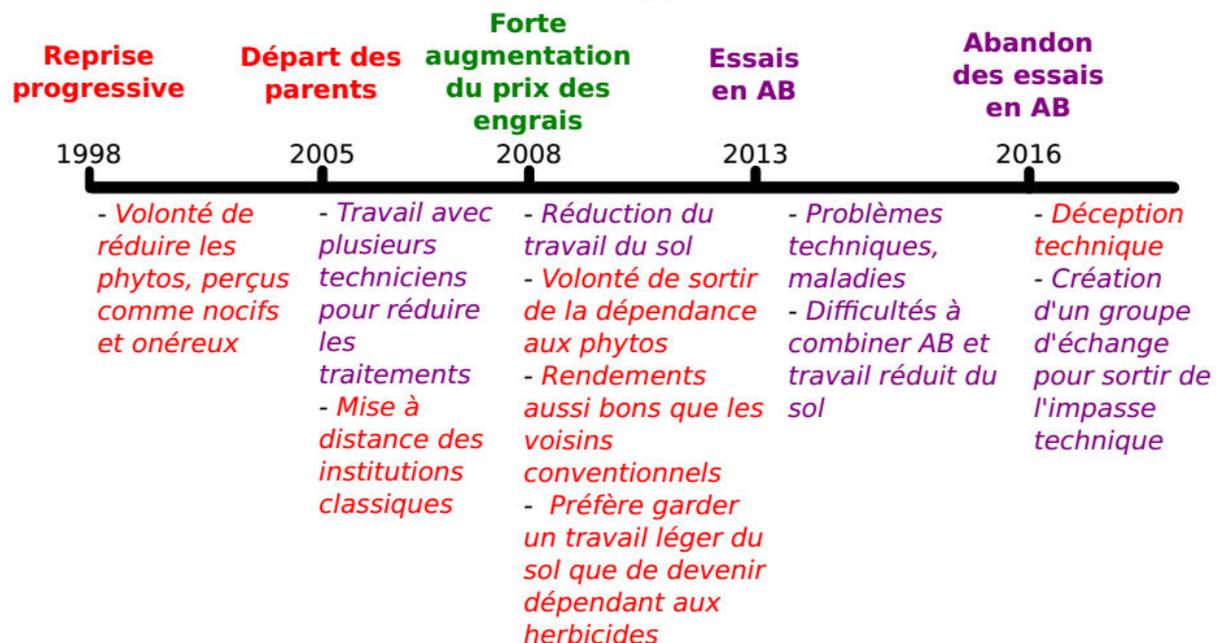


Figure 2-29 : synthèse du récit de vie de Red_5

Red_6

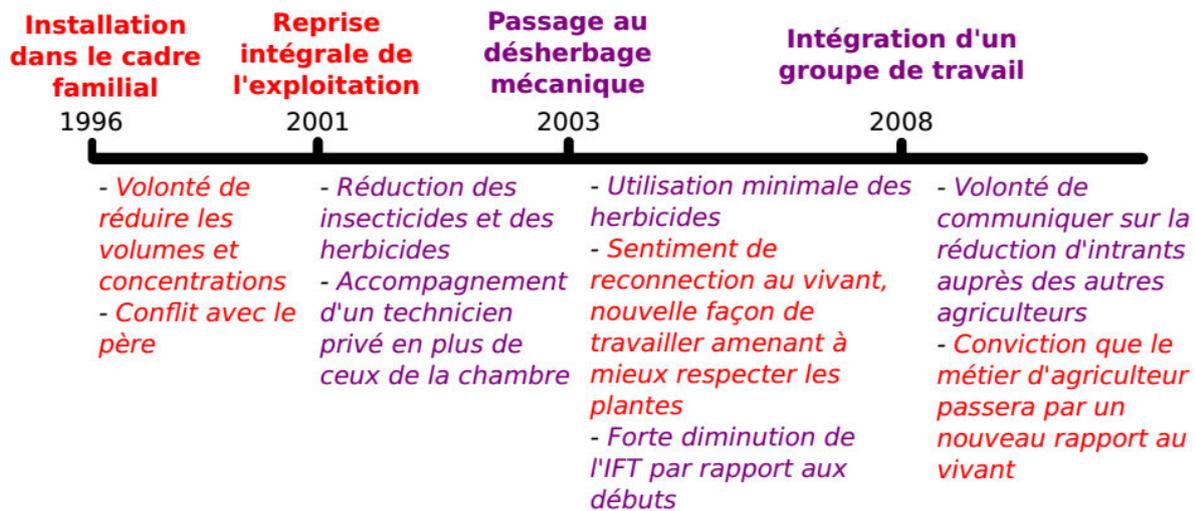


Figure 2-30 : synthèse du récit de vie de Red_6

Ces six agriculteurs ont des parcours plus conventionnels, au sens où ils n'adoptent pas une posture de rejet des institutions agricoles classiques, à l'exception notable de Red_5. Tous sont issus d'un cadre familial agricole traditionnel : exploitations de grandes cultures sur des surfaces conséquentes, adhésion historique à la FDSEA.

La réduction d'intrants, entre motivation financière et remise en question des produits phytosanitaires

La principale motivation pour ces six agriculteurs est de diminuer les charges, à l'instar des pratiquants de l'AC. Si elle n'est pas toujours l'élément déclencheur, cette dimension prend une place prépondérante au cours des années, et ce d'autant plus que ces exploitations ont mal vécu les années 2015, 2016 et 2017, marquées par des difficultés financières parfois sérieuses (Red_1 et Red_2) suite à des épisodes météorologiques extrêmes conjugués à un contexte international défavorable, les prix des céréales étant particulièrement bas notamment suite aux excellentes récoltes russes (Agreste, 2017). La diminution des charges est considérée comme un enjeu majeur de la durabilité de l'exploitation.

Pour en arriver à cette réduction de charges, le principal levier mobilisé par ce groupe a été de repenser le rapport aux produits phytosanitaires mais aussi aux intrants en général. Ce travail n'a pas la même ampleur pour tous.

Ainsi, Red_1 affirme avoir eu la volonté de réduire sa consommation de produits phytosanitaires dès 2004, avec un passage à l'agriculture raisonnée. Mais c'est en 2016, suite à deux années particulièrement difficiles, qu'une réflexion est engagée en profondeur sur le rapport aux produits phytosanitaires. A partir d'un exercice comptable, les produits les plus coûteux sont identifiés et une réduction conséquente de leur utilisation est engagée avec l'aide d'un technicien indépendant. Pour sortir de l'impasse financière, un dossier d'atelier d'élevage avicole bio était en cours de montage lors de la réalisation de l'entretien. Cette diversification ressort comme une obligation de repenser le métier d'agriculture dans le contexte francilien (facilité d'écouler des productions en AB), et n'est pas bien vécue.

De son côté, Red_2 est aussi arrivé à la réduction d'intrants suite à des difficultés. Si la PAC de 1992 a eu pour effet d'interroger le rapport aux produits phytosanitaires, c'est essentiellement suite à la prise de conscience d'un phénomène marqué sur plusieurs parcelles, l'érosion des sols, que la réduction a véritablement commencée. Sur plusieurs parcelles, Red_2 a constaté une perte jugée alarmante de matière organique, avec des ravinements après de fortes pluies, lorsque le sol est à nu ou au début des semis. Pour enrayer ce phénomène, Red_2 a fait appel à un technicien privé, qui l'a peu à peu convaincu d'aller plus loin dans la démarche, en réduisant les volumes d'eau et les concentrations des produits phytosanitaire pour améliorer la qualité de ses sols. C'est donc par une voie détournée que la réduction d'intrants a été instaurée sur l'exploitation. Elle n'est désormais plus remise en question : l'augmentation du chiffre d'affaire a permis de créer un atelier de petit élevage (volaille), qui assure un revenu complémentaire bienvenu les années difficiles, telles que 2015 et 2016. A l'inverse de Red_1, l'atelier d'élevage est mis en avant comme un renouveau professionnel, une diversification des revenus mais aussi des activités professionnelles, permettant d'échapper à la routine céréalière.

Pour d'autres, la réduction d'intrants a été un axe professionnel dès le début (Red_3, Red_5, Red_6). Pour ces trois exploitants, la diminution des intrants est vécue comme une finalité ; pour eux, le renouveau agricole passe par un modèle reposant sur davantage de sobriété. La réduction d'intrant est mise en avant, et de cette action découle des bénéfices : comptabilité saine, sentiment d'agir positivement pour l'environnement, plaisir retrouvé dans le rapport au métier d'agriculteur, recherche permanente d'innovations. Bien entendu, d'autres facteurs sont à prendre en compte : Red_3 a été fortement poussé à la diminution d'intrants par son épouse, qui n'est pas issue du monde agricole. Le couple a cherché à s'inscrire dans la logique de l'AC, mais s'est confronté à des obstacles techniques : en refusant une utilisation systématique et importante de désherbant de synthèse, la gestion des adventices s'est avérée périlleuse. Red_5 a très tôt rejeté l'encadrement par des techniciens issus des organismes para-agricoles classiques (chambre d'agriculture, coopérative),

et aurait souhaité développer une agriculture biologique basée sur un travail superficiel du sol, s'inscrivant ainsi à la croisée des trois modalités agro-écologiques. Des difficultés techniques, qui n'étaient pas encore levées au moment de l'entretien, l'ont empêché d'aboutir sa démarche. Enfin, Red_6 cherche à sortir de la dépendance à certains produits phytosanitaires dont il juge l'utilisation abusive (insecticide et herbicide), sans envisager de s'en passer totalement, ni, au moment de l'entretien, d'élargir à d'autres familles de produits phytosanitaires. Mais malgré ces différences de parcours, ces trois agriculteurs ont cherché, dès le début de leur carrière, à réduire les intrants chimiques de synthèse.

Red_4 aurait pu être rapproché de la démarche de Red_3, Red_5 et Red_6, mais ce dernier s'inscrit dans une démarche tournée où, pour réduire la consommation d'intrants, ce sont les nouvelles technologies qui sont admises comme solution d'avenir. Se définissant volontiers comme un entrepreneur agricole, le développement de son exploitation a reposé dès le départ sur des endettements conséquents, et plus le chiffre d'affaire augmente, plus les investissements augmentent. En cela, le rapport au métier diffère des cinq autres, puisque la prise de risque est valorisée tandis que les autres cherchent davantage à stabiliser et assurer l'avenir de leurs exploitations. La réduction d'intrant ressort comme la conséquence logique de l'utilisation d'outils de précision. La dimension environnementale n'est pas pour autant évacuée, elle est même mobilisée et mise en avant comme fierté de concilier une agriculture cherchant les meilleurs rendements à l'hectare et la préservation de l'environnement au sens large (qualité de l'air, de l'eau, de la biodiversité, paysagère).

Conclusion sur la réduction d'intrants

Tous ces agriculteurs se retrouvent sur un indicateur commun : l'IFT. En ce sens, l'IFT agit de façon similaire au cahier des charges de l'AB ou des trois piliers de l'AC : il pose un cadre partagé, tout en laissant la place aux ambitions et envies de chacun. En effet, certains agriculteurs revendiquaient une baisse de l'IFT de plus de 70% en quelques années, tandis que d'autres mettaient en avant une diminution de l'ordre de 20%. En dehors des chiffres qui n'ont pas pu être vérifiés, l'appropriation de l'indicateur montre son caractère référentiel. L'objectif, pour les agriculteurs en réduction d'intrants, est de continuer à faire baisser l'IFT d'année en année. Les techniques de productions mobilisées par les pratiquants de la réduction d'intrants se focalisent donc sur cet objectif.

La réduction d'intrants regroupe des parcours là encore assez variés. Elle peut être vécue comme une obligation dans un contexte économique difficile. Elle apparaît pour d'autres comme une évidence, comme l'évolution logique de l'agriculture, soulignant la force des pressions du contexte

exogène. C'est aussi un challenge technique, un objectif en soit, qui demande de nouvelles compétences et le recours à de nouveaux outils. C'est enfin la traduction, pour certains, d'un échec, de l'incapacité à aller plus en avant dans une démarche alternative. Elle se définit autour d'un objet commun, la réduction d'intrants, mais implique l'ouverture à d'autres phénomènes : diversification, volonté de mobiliser d'autres techniques de production (AB, AC).

2.2.4 Porosité et décloisonnement des trajectoires agro-écologiques

La nécessaire remise en question de la logique de niche d'innovation

Trois grands types de trajectoires ont été identifiés comme réponses aux nouvelles injonctions agro-écologiques en Île-de-France. Elles sont déterminées par des techniques de productions qui en font leur originalité. Cahier des charges de l'AB, les trois piliers de l'AC, la baisse de l'IFT pour la réduction : ces trois objets représentent le socle, le centre de chacune des niches d'innovations. Pour autant, ces niches ne sont pas ni imperméables ni incompatibles, du moins sur leurs marges : certains agriculteurs se saisissent d'une partie des techniques de production d'une alternative pour leurs propres besoins. En d'autres termes, au-delà de ces centralités techniques, des zones de rencontres se dessinent, omniprésentes dans chacune des niches. Ainsi, de l'AB à l'AC des ponts se font, comme l'illustre parfaitement AB_1/AC_1, qui a réussi à aboutir à un système mêlant les deux techniques de productions. Ces ponts ont déjà été identifiés par Fleury et al. (2014). Dans cet article, les auteurs définissent quatre groupes d'agriculteurs :

1. L'autonomie du système bio polyculture-élevage comme modèle
2. La performance technique et la bio-intensive comme pratique
3. L'agriculture de conservation comme appartenance
4. Agriculture de conservation comme référence à des techniques

Pour ces auteurs, les groupes 1 et 4 ne sont pas ouverts à d'autres techniques que celle qu'ils pratiquent déjà. A l'inverse, les groupes 2 et 3 sont composés d'agriculteurs curieux, qui cherchent à comprendre comment fonctionnent les techniques de production de l'autre, pour en intégrer des éléments à leurs propres exploitations.

Le même processus est à l'œuvre chez les agriculteurs rencontrés, quelle que soit la niche initialement retenue. Il est ainsi possible de déterminer quatre groupes, en regardant ceux qui d'un côté cherchent à dépasser la logique de niche, et ceux qui au contraire ont une approche plus cloisonnée :

1. L'agriculture biologique comme finalité. Pour ces agriculteurs (Bio_3, Bio_4, Bio_5 et Bio_6), l'AB est une fin en soit, et l'objectif de ces agriculteurs est de maximiser la capacité de cette technique. Ce groupe s'appuie fortement sur la reconnaissance institutionnelle de l'AB.
2. L'agriculture de conservation comme exigence (AC_4, AC_6, AC_7, AC_8, AC_11, AC_14, AC_15). Pour ces agriculteurs, l'AC est appelée à se généraliser dans les exploitations de grandes cultures, mais se doit d'être exigeante sur ses principes de base. Chercher à sortir de ces principes de bases constitue une prise de risque que ne peut se permettre le mouvement.
3. La réduction d'intrants comme évolution nécessaire, obligatoire (Red_1, Red_2, Red_4 et Red_6). Le contexte économique de ces dernières années, les nouvelles exigences sociétales, le cadre juridique plus restrictif amène à repenser la consommation des produits phytosanitaires. Tous ces facteurs amènent à la réduction d'intrants.
4. L'incrémentation comme ambition (Bio_1/AC_1, Bio_2, AC_1, AC_2, AC_3, AC_5, AC_9, AC_12, AC_13, RED_3, RED_5). Dans ce groupe, chacun défend sa technique de production, mais celle-ci repose sur deux axes : une technique de productions orientée en fonction d'un choix initial (réduction d'intrants, AB ou AC), et une volonté d'intégrer dans ses pratiques professionnelles des éléments techniques sortant du champ initial (désherbage mécanique en AC ou en réduction d'intrants, travail superficiel du sol en AB, etc.).

Le groupe 1 voit l'AB comme une alternative sérieuse au modèle agricole dominant, à double titre : il est possible d'obtenir des rendements conséquents, mais l'AB est aussi un levier social pour repenser le rapport à l'alimentation et aux producteurs. Le groupe 2 ne voit aucun frein au développement de l'AC, et l'usage des herbicides est considéré comme un obstacle technique qui sera levé si des moyens financiers sont accordés à la recherche agronomique sur ce sujet. Enfin, le groupe 3 voit dans la réduction d'intrant la suite logique du modèle actuellement dominant, en l'améliorant sensiblement afin de le rendre écologiquement mais aussi économiquement durable, ainsi que socialement acceptable.

Les trois premiers groupes se définissent par une approche limitée à la technique de production agro-écologique adoptée. Si des regards sont portés sur ce qui se fait ailleurs et autrement, c'est généralement avec une posture critique, pour asseoir la supériorité de son choix, avec parfois des arguments communs. Ainsi, les groupes 2 et 3 se retrouveront pour affirmer que l'AB, si elle a toute sa place, n'est pas un modèle applicable à l'ensemble de l'agriculture française, en pointant le manque de rendement qui serait inhérent à l'AB. Les groupes 1 et 3 s'accordent pour dénoncer la fragilité de l'AC qui ne peut se pratiquer, selon eux, sans un recours systématique aux

herbicides. Enfin, les groupes 1 et 2 ne considèrent pas que la simple réduction d'intrants, sans autre forme d'évolution, soit suffisante pour répondre aux enjeux actuels de l'agriculture.

Le groupe 4 se distingue par le décloisonnement des pratiques opéré par les agriculteurs de ce groupe. Tous défendent prioritairement leur choix initial, et c'est autour de ce choix que s'incrémentent des techniques issues d'autres horizons. A l'exception notable de AC_1/Bio_1 qui revendique un aboutissement en AB et en AC, tous les autres reconnaissent ne pas avoir réussi à compléter leur démarche. Mais cette situation n'est pas, loin s'en faut, considérée comme un échec. Au contraire, ces obstacles sont autant de motivations, d'évènements moteurs, poussant à chercher de nouvelles solutions, à réfléchir en commun à des astuces, des innovations techniques ou agronomiques permettant de résoudre une difficulté toujours considérée comme passagère.

Toutes les niches ne bénéficient cependant pas du même intérêt en fonction des agriculteurs. En effet, la réduction est en quelque sorte déjà intégrée dans l'AB et dans l'AC. Pour l'AB, l'utilisation d'intrants issus de l'industrie agro-chimique est proscrite, tandis que les agriculteurs en AC ont tous cherché à diminuer l'utilisation soit des insecticides, soit des fongicides, soit des deux, certains allant aussi chercher une réduction des herbicides. Les agriculteurs en AB cherchant à aller plus loin regardent l'AC (Bio_2), et des agriculteurs en AC s'intéressent aux méthodes de l'AB (AC_1/Bio_1, AC_3, AC_12). Les agriculteurs en AC tendent aussi à se pencher sur l'agriculture de précision, afin d'optimiser les traitements, et en cela s'intéressent aux méthodes réductionnistes (AC_13, AC_9). Les situations sont plus variées au sein des agriculteurs en réduction : un s'intéresse à l'AB (Red_3), et l'autre à l'AC (Red_5). La réduction d'intrant est, dans les deux cas, une sorte de préambule à une démarche conduisant à un engagement plus fort, à savoir l'orientation stratégique vers l'AC ou l'AB. En d'autres termes, au sein du groupe 4, plusieurs sous-tendances ressortent. Un groupe 4 orienté AB avec une attirance pour l'AC ; un phénomène similaire pour l'AC vers l'AB, mais aussi de l'AC vers la réduction de façon plus marginale ; des réductionnistes regardant soit vers l'AB, soit vers l'AC.

Un décloisonnement s'opère sur les trois types d'agricultures identifiés. Celui-ci n'est rendu possible que parce que le dialogue peut s'opérer entre partisans de chaque mouvement. Ce constat peut paraître banal, mais cette situation demande à être détaillée. En effet, les groupes 1, 2 et 3 montrent que le décloisonnement évoqué n'est pas généralisé. Il y a donc une originalité dans cette situation. La volonté de s'ouvrir à d'autres techniques émerge chez les agriculteurs déjà engagés dans un processus alternatif. Pour les réductionnistes, comme cela a déjà été dit, ceux appartenant au groupe 4 se servent de la réduction pour atteindre un autre objectif. Que celui-ci soit apparu au cours de la démarche ou soit visé depuis le début ne change pas le fait qu'au moment des entretiens

ils cherchaient à approfondir ou diversifier leur démarche et donc s'intéressaient aux autres pratiques.

Pour ceux issus de l'AC, il y aurait, selon l'un des membres fondateurs de la revue TCS, un changement dans les mentalités depuis quelques années :

« Il y a plein de passerelles, c'est ça qui est génial. Par exemple, moi je travaille beaucoup avec les bio. Avec les autres pratiques, beaucoup d'échanges sont possibles. Avec les bios, je vois qu'eux ils s'inspirent beaucoup des couverts, tandis que les conservations se penchent sur les rotations des bios, et parfois ça va plus loin, avec les purins de plantes, et parfois des regards portés sur la biodynamie, ça va assez loin oui. Et quand je parlais d'agroforesterie, je ne sais pas si vous connaissez le bureau d'étude X, mais on fait beaucoup de liens avec eux. Non, vraiment, y'a plein de passerelles, y'a beaucoup de fermes différentes, et d'agricultures différentes, c'est ça qui est intéressant, c'est ça que je trouve super. Et puis tout ça, ça se fait de plus en plus, de regarder ce qui se passe à côté. Si je devais donner une métaphore, je dirais que l'agriculture de conservation est sortie de sa phase d'adolescence, où elle était très renfermée sur elle-même et même un peu dans le rejet des autres, pour s'ouvrir de plus en plus. Mais ça ce n'est possible que parce qu'on a mûri certaines techniques. » (Entretien revue_TCS)

L'AC serait donc en train de sortir, progressivement, d'une période de renfermement nécessaire au développement d'un référentiel technique solide : en s'isolant volontairement des autres niches et du régime, l'AC a réussi à se structurer en réseaux et organismes, et a pu expérimenter et enregistrer des échecs et des réussites pour mieux guider, par la suite, un plus grand nombre d'agriculteurs. Désormais riche de plusieurs années d'expériences et de réussites techniques, l'AC s'attelle à un nouveau chantier, à savoir s'inspirer d'autres techniques pour augmenter ses capacités.

Pour l'AB, la situation diffère légèrement. Les représentants des organismes gravitant autour de l'AB en Île-de-France se montrent parfois méfiants à l'égard de l'AC :

« Après, par exemple, l'agriculture de conservation, y'a des choses à dire. Ça peut poser problème, ça se discute. Le glyphosate, incontestablement, je veux dire y'a quand même des études sérieuses qui le prouvent, c'est mauvais. On ne cherche pas forcément à promouvoir ce modèle-là ! » ; « Quand je parlais de l'agriculture de conservation, je crois aussi, il faut se méfier de la stratégie du « sans ». Sans labour, sans ceci, sans cela, il faut faire attention. » (Entretien Terre_de_Liens)

Pour autant, des agriculteurs en AB s'interrogent sur le travail du sol et, partant, s'intéressent à l'AC. Il n'en reste pas moins vrai que ces cas sont marginaux dans le cadre de notre enquête, tandis

que les agriculteurs en AC cherchant à s'inspirer des techniques bios sont relativement nombreux. Le regard porté sur les autres peut ainsi aboutir à des rencontres entre agriculteurs, voire à des essais (Bio_2, AC_4, AC_12). Toutefois, il est encore trop tôt pour savoir si ces tentatives d'hybridations aboutiront à un nouveau référentiel regroupant deux, voire plus, agricultures alternatives.

A ce jour, trois grands types de trajectoires agro-écologiques ont été identifiés dans le contexte francilien. Si des aspects sociaux et économiques en découlent, c'est avant tout comme alternatives techniques qu'elles sont mobilisées par les agriculteurs. Tous, en premier lieu, revendiquent la prise en compte de l'environnement comme leitmotiv. Une analyse plus détaillée montre que l'aspect financier est bien souvent source de motivation. Mais s'inscrire dans l'AB, dans l'AC ou dans la réduction d'intrant, c'est aussi prendre place dans une niche d'innovation, en reprendre les techniques de productions et plus largement participer à son essor.

Pour autant, cette logique de niche d'innovation a ses limites, comme le montre la porosité existant entre elles ; certains agriculteurs décroissent les techniques de production et, de ce fait, ne s'inscrivent pas entièrement dans une logique de niche d'innovation. Cela ne signifie pas que les niches d'innovation n'existent pas ou ne jouent pas de rôle : elles sont essentielles, puisqu'elles permettent l'émergence de techniques de production alternatives et en assure le développement. Pour autant, ce que donne à voir la situation francilienne, d'après notre enquête, c'est une volonté de la part de certains agriculteurs de s'émanciper de ces logiques. Une nouvelle catégorie ne s'inscrivant ni dans le régime socio-technique dominant, ni dans une seule niche d'innovation, mais compose une trajectoire agro-écologique originale et hybride se dessine alors.

Trois niches d'innovation pour une transition agro-écologique commune ?

Toutes ces techniques de production sont tournées vers un double objectif : améliorer la situation financière de l'exploitation et mieux prendre en compte l'environnement. A travers différentes techniques de production, elles s'inscrivent dans cette nouvelle logique agricole.

Des acteurs historiques (BASE, APAD, revue TCS) se sont du développement initial de l'AC et désormais, tout en conservant un rôle important, voient des initiatives apparaître en dehors de leurs pré-carrés : groupes d'échanges et de travail spontanés, appropriation par le syndicat majoritaire francilien et entrée dans le chambre d'agriculture de Seine-et-Marne. L'AC francilienne

s'institutionnalise et sort progressivement de son statut d'agriculture marginale. Tout en restant alternative, puisque présentant des techniques de production différentes du modèle conventionnel, elle continue son chemin d'intégration au sein du régime socio-technique. Il est impossible à ce jour de dire si cette dynamique aboutira, et si oui de quelle manière : remplacement complet du régime, intégration au détriment des organismes historiques ou cohabitation sur le moyen terme.

La réduction d'intrant regroupe des profils n'ayant pas nécessairement le même objectif final. Ils sont tenus par un objectif commun, la réduction de l'IFT. Mais certains d'entre eux s'ouvrent à d'autres alternatives, avec des regards portés sur l'AB ou l'AC. La réduction serait en quelque sorte une niche d'innovation issue du régime socio-technique, agissant comme l'avant-garde agro-écologique du régime. En effet, les enjeux autour de l'IFT sont pilotés par le ministère, les chambres d'agriculture et les instituts techniques traditionnels, notamment autour des fermes DEPHY⁶⁴. Le fait que ces agriculteurs viennent de trajectoires plus « classiques » influence certainement leurs questionnements et les amènent à se positionner sur la réduction. Chemin faisant, certains rencontrent ou portent un nouveau regard sur d'autres alternatives, telle que l'AB ou l'AC. La réduction correspond aux moyens mobilisés par le régime pour répondre aux problèmes internes rencontrés et évoluer vers l'agro-écologie. C'est d'ailleurs parmi les agriculteurs de cette niche que se retrouvent le plus d'accompagnement issus du régime (Red_1, Red_3, Red_4 et Red_6).

En cela, il est possible de discuter du statut de niche d'innovation de la réduction d'intrant. Une vision de cette dynamique pourrait amener à la considérer comme un processus de reproduction, au sens où le définit Geels. Mais les agriculteurs en réduction d'intrant peuvent mobiliser des éléments techniques provenant de l'AC ou de l'AB, renvoyant en cela davantage à un changement en sentier, c'est-à-dire une intégration partielle d'éléments des niches. Appuyée par le régime socio-technique dominant puisqu'issue de lui, la réduction d'intrant est cependant partiellement autonome dans son développement : ses propres références (IFT), ses réseaux et regroupement d'agriculteurs, bref, sa propre organisation. Celle-ci se fait certes en partie au sens du régime, mais une autre part s'en détache, notamment par l'intégration d'éléments provenant d'autres alternatives. C'est donc au regard de ces éléments que la réduction d'intrant est considérée, dans le cadre de cette thèse, en tant que niche d'innovation.

La situation de l'AB est encore différente. Sa reconnaissance institutionnelle en Île-de-France est déjà réalisée. Elle est reconnue par le régime socio-technique puisqu'intégrée au sein d'acteurs de ce régime (chambres d'agriculture, syndicat majoritaire), et fait l'objet de politique publique volontaire, tout en ayant aussi des acteurs historiques qui cherchent à maintenir une relative

⁶⁴<http://agriculture.gouv.fr/fermes-dephy>

indépendance. Elle est aussi visible et valorisée par la société civile, à travers la vente en direct, les circuits courts et les enseignes de distributions spécialisées. Les agriculteurs bénéficient d'aides à la conversion, et des organismes, le GAB IDF en tête, ayant un budget de fonctionnement leurs assurant plusieurs postes de salariés sont en mesure d'assurer un développement efficace de l'AB : accompagnement technique, tenue de réunion de groupes, initiatives régionales pour valoriser certaines productions, partenariats avec d'autres instituts régionaux tel que le CERVIA, etc. Cette force de l'AB est d'autant plus surprenante que, comme nous l'avons vu, ce type d'agriculture reste largement minoritaire à l'échelle régionale. Cette situation illustre sans doute le poids que joue une bonne structuration au niveau national, ainsi qu'une visibilité positive auprès du grand public. A cet égard, l'AB constitue une niche d'exception, et peut-être même un régime socio-technique à part entière, un régime socio-technique alternatif. En effet, il est tout à fait possible pour un agriculteur de ne passer que par la filière bio, de l'achat des semences aux engrais, du choix de l'organisme de collecte à la distribution. De même pour un consommateur (usager dans le schéma de Geels), il est désormais possible de consommer des produits uniquement issus de l'AB, selon différentes modalités : choix du label de reconnaissance, grande distribution classique, enseignes spécialisées ou AMAP, produits alimentaires mais aussi hygiéniques et ménagers, etc. L'AB regroupe les conditions d'un régime socio-technique : des références scientifiques, industrielles et technologiques ; une « culture » ; une reconnaissance politique, des usagers (les consommateurs). Pour autant l'AB reste, comme déjà dit, marginale aussi bien en terme de surfaces, d'exploitations que de consommation, bien que les demandes soient à la hausse. L'AB a donc tout d'un régime socio-technique, mais reste alternative ; il est donc possible d'avancer l'idée d'un régime socio-technique dominant, constitué par le modèle agricole conventionnel, et un régime socio-technique alternatif, l'AB. Les deux coexistent sans nécessairement entrer en concurrence, davantage en se complétant.

L'AC ressort comme une niche d'innovation ambitieuse, qui cherche à devenir le modèle conventionnel de l'agriculture francilienne ; la réduction d'intrant apparaît comme la réaction aux injonctions agro-écologiques de la part du régime, qui cherche des solutions en son sein tout en regardant ce qui se passe ailleurs.

Pour autant, comme nous l'avons vu, ces trois grands types de trajectoire, quel que soit leur niveau de développement, ne sont pas cloisonnées. Des ponts vont de l'une à l'autre, et des agriculteurs s'essaient à des hybridations techniques, dépassant la logique de niche et les techniques d'encadrement. Parce qu'elles apportent toutes des réponses aux enjeux agro-écologiques, elles partagent le même objectif : mieux prendre en compte l'environnement, apporter une stabilité financière aux exploitants agricoles et leur assurer un avenir professionnel tout en réconciliant

l'opinion publique avec les pratiques agricoles. Elles sont donc susceptibles de se rencontrer, car convergent vers objectif commun malgré des moyens différents.

L'agro-écologie est le moteur, en tant qu'objectif final, de toutes ces trajectoires. Leurs natures et leurs statuts varient en fonction de leurs historiques, de la puissance de leurs techniques d'encadrement (directement dépendante de la structuration des organismes dont elles émanent) et, bien sûr, de leurs techniques de production. Elles ne sont pour autant pas strictement déterminées, et des logiques de dépassement voient le jour, aux marges de chacune d'entre elles. Chaque agriculteur s'identifie premièrement à l'une de ces niches, et se repère ensuite par rapport aux autres, en les rejetant ou au contraire en s'y intéressant. Chaque agriculteur opère donc un choix, en s'inscrivant dans telle ou telle démarche.

Mais il importe de revenir sur l'un des enseignements essentiels de ce chapitre. En effet, parti de la théorie de Frank Geels, nous avons cherché à identifier des trajectoires communes amenant à déterminer des niches d'innovations. Celle-ci sont, d'après notre enquête, au nombre de trois en Île-de-France ; il n'est pas à exclure qu'il en existe d'autres, étant donné la modestie de notre échantillon. Pour autant, plus que le nombre de niches d'innovation, c'est la logique à l'œuvre derrière qui importe.

En effet, chaque niche représente un ensemble constitué de techniques d'encadrement et de techniques de production. Ce chapitre s'est concentré sur les techniques de production, afin de déterminer ce qui amenait un agriculteur à en retenir une davantage qu'une autre, et les arguments mobilisés pour défendre ce choix. Or, s'il apparaît que des niches sont bien présentes, puisque des techniques de productions alternatives se déploient et que des agriculteurs s'y réfèrent et les défendent, il apparaît aussi que cette logique de niche est dépassée par tout un groupe d'agriculteurs.

Il est possible de comprendre ce phénomène comme la conséquence de l'appel agro-écologique fait aux agriculteurs par le contexte exogène. Pressés de changer leurs pratiques, les agriculteurs sensibles à cet appel cherchent une voie leur permettant d'évoluer en conséquence, tout en y trouvant un intérêt professionnel (à titre personnel mais aussi pour la durabilité de l'exploitation). Les niches sont donc perçues, par certains agriculteurs, comme des réservoirs de techniques de production dans lesquels il est possible de faire son choix. A ce moment charnière de transition, certains s'inscrivent donc pleinement dans une niche, tandis que d'autres dépasse ce fonctionnement, l'hybridation de deux techniques de production en étant le meilleur exemple.

C'est donc finalement trois grands itinéraires qui reviennent avec récurrence sur le territoire francilien d'après notre enquête : l'AB, l'AC et la réduction d'intrants. Ces trois itinéraires amènent quatre trajectoires ; soit un confinement à une et unique niche d'innovation, soit un dépassement de celles-ci.

Il reste cependant à comprendre cette situation duale. Nous avons jusqu'ici exploré les rapports aux techniques de production au sein des niches. Dans la continuité de ce qui a été annoncé dans ce chapitre, ce sont les techniques d'encadrement qui feront l'objet du chapitre suivant. Puisque les techniques de production donne un sens aux trajectoires des agriculteurs, il reste à voir si les techniques d'encadrement aide à comprendre les modalités du choix fait par l'agriculture entre la réduction d'intrant, l'agriculture de conservation, l'agriculture biologique et, le cas échéant, une situation plus floue.

2.3 Des changements de nature différente : adaptation versus rupture

2.3.1 Adaptation et rupture : définitions de deux processus distincts

Le chapitre précédent concluait sur l'existence de quatre trajectoires : soit un attachement fort une seule niche, soit une autre voie consistant à décloisonner cette logique de niche et à construire un nouvel horizon agro-écologique, original, basé sur un patchwork technique. Cette quatrième trajectoire ne nie pas l'attachement premier à une niche, un itinéraire d'agriculture alternative ; mais elle montre que face aux injonctions agro-écologiques et aux pressions exercées sur ces agriculteurs, ces derniers composent avec l'existant pour trouver une nouvelle situation acceptable à leurs yeux. En d'autres termes, soit une technique de production alternative est retenue comme réponse unique pour la transition agro-écologique, soit cette solution n'est pas suffisante ou satisfaisante, auquel cas la logique de niche est dépassée.

La lecture par choix de technique de production trouve donc là sa limite dans la compréhension des processus de changement. Il faut, pour aller plus loin, explorer à la suite de Pierre Gourou les techniques d'encadrement. Ces dernières sont nombreuses et complexes (cf. chapitre 2.1), aussi nous n'avons pas pour ambition de les traiter dans leur ensemble, mais plutôt de faire ressortir celles qui ont un rôle dans le processus de transition, dans l'orientation agro-écologique prise par un agriculteur.

Pour cela, et tout en gardant en tête les conclusions du chapitre précédent, c'est le parcours professionnel qui est ici exploré plus en détail. L'objectif est de faire ressortir ce qui a amené les agriculteurs à s'inscrire dans une trajectoire plutôt qu'une autre, et c'est le tissu narratif qu'il faut examiner pour mettre en lumière quelles sont les techniques d'encadrement amenant au changement, et si là encore des traits communs se dessinent d'une trajectoire à l'autre.

Puisque différentes trajectoires agro-écologiques se dessinent, c'est désormais la forme qu'elles prennent qui est principalement considérée dans ce chapitre ; en s'attachant à regarder le parcours des agriculteurs au regard du régime socio-technique dominant, et en cherchant les événements et éléments amenant aux itinéraires présentés dans le chapitre 2.2, ce sont finalement les techniques d'encadrement auxquels ils sont sensibles qui ressortent. Plus encore, en examinant si cette transition prend la forme d'une rupture ou d'une adaptation, ce sont les effets de ces

techniques qui sont sondés ; il s'agit en effet de savoir si, en fonction du rapport au régime, les techniques d'encadrement touchant un agriculteur diffèrent d'un itinéraire à l'autre voir d'une trajectoire à l'autre. La permanence, quant à elle, est évoquée afin de savoir si un passage de relais agro-écologique est déjà en place, et si oui au sein de quelle niche ou tout du moins de quelle trajectoire il se situe.

Les notions d'adaptation et de rupture sont mobilisées au cours de ce chapitre. L'adaptation est un terme venu de la biologie (Simonet, 2009), dont la définition première est « *l'appropriation d'un organe ou d'un organisme à l'accomplissement d'une fonction vitale dans des conditions données*⁶⁵. ». Depuis, le mot a été repris dans différentes disciplines, notamment à travers le concept de « capacité d'adaptation » (Simonet, *ibid.*). Ce concept est mobilisé dans les travaux sur le changement climatique pour définir jusqu'où les groupes humains mais aussi les écosystèmes peuvent aller dans l'adaptation à un nouvel environnement (Smit et Wandel, 2006 ; Bassett et Fogelman, 2013). C'est cette logique qui est reprise dans le contexte de la céréaliculture francilienne. Les exploitations franciliennes font face à un changement d'environnement (pressions du contexte exogène). Dès lors, l'adaptation est appréhendée dans ce chapitre comme le résultat de l'évolution rendue nécessaire par le contexte agro-écologique pour une exploitation agricole.

La rupture est une autre voie envisagée. L'une des définitions données de la rupture est « *l'interruption qui affecte brutalement dans sa continuité la permanence d'un phénomène*⁶⁶ ». Le mot rupture est rarement défini lorsqu'il est utilisé en sciences sociales : « *Le concept apparaît toujours lié à l'idée de changement, mais la pluralité interprétative permet que lui soient appliqués des termes aussi divers que ceux de transformation, dissolution, division, séparation, crise, faillite, déplacement, etc. Tous les auteurs s'entendent toutefois pour considérer que, lorsqu'il y a rupture, elle est toujours liée à un conflit et que, dans la même logique, tout conflit peut aboutir –ou non – à une rupture* » (Domingo et Huesca, 2006). Dans le cadre de cette thèse, la rupture représente l'idée d'un évènement ou d'une série d'évènements qui amèneraient à un changement radical de techniques de production.

Rupture et adaptation amènent à un changement d'état, donc à une transition. La différence se fait donc dans la nature de cette transition, ainsi que dans son origine. L'adaptation est associée à une idée de progressivité et de contrainte, amenant à s'accorder avec de nouvelles exigences, tandis que la rupture induit un processus plus radical, entraînant des changements forts par rapport à la situation initiale, notamment au-delà des aspects techniques.

⁶⁵<http://www.cnrtl.fr/definition/adaptation>

⁶⁶<http://www.cnrtl.fr/definition/rupture>

Une troisième voie est envisagée, celle de la permanence. Le Larousse⁶⁷ définit « permanent » comme étant quelque chose « *qui dure sans intermittence ni changement, qui ne cesse pas* ». Si un exploitant conserve une ligne directrice, sans évolution forte par rapport à la situation initiale ni pendant sa carrière, alors sa trajectoire peut être considérée comme permanente. Cela n'empêche pas les ajustements à la marge, suivant les évolutions techniques et technologiques de l'itinéraire choisi ; mais aucun changement majeur ne survient dans le cas de la permanence. Ce cas de figure ne ressort pas comme tel dans le chapitre précédent, puisque les techniques de production des agriculteurs rencontrés ont toutes évolué dans le temps. Il reste toutefois à savoir si ces évolutions sont aussi fortes qu'elles y apparaissent, ou s'inscrivent plutôt dans la poursuite d'un cheminement déjà engagé.

Ce sont donc ces trois logiques, rupture, adaptation et continuité, qui vont servir d'outils de réflexion tout au long de ce chapitre. Elles seront étayées par des extraits d'entretiens disponibles en annexes ainsi que par les frises présentées dans le chapitre précédent. Pour ce faire, les profils des différents agriculteurs sont analysés et repris sans considération particulière : les itinéraires identifiés dans le chapitre précédent sont écartés, et rediscutés en fin de chapitre.

2.3.2 La rupture agro-écologique : le basculement radical ?

La rupture agro-écologique a lieu lorsque, sur une exploitation, un ensemble de mesures est pris pour répondre aux injonctions agro-écologiques de façon radicale. Dans la même optique, un changement de vie marquant un tournant fort avec la vie professionnelle antérieure peut être considéré comme une rupture idéologique, selon les cas. Par exemple, si la personne avait auparavant un travail au sein du régime socio-technique agricole dominant (conseiller de coopérative, technicien d'un institut technique, etc.) et, en s'installant s'inscrit pleinement dans une agriculture alternative en opposition à ce régime (par exemple, en AB) alors elle est appréhendée comme étant en rupture agro-écologique. A l'inverse, s'il s'agit d'un ancien conseiller en AB finissant par s'installer en AB, il n'y a pas de rupture.

Les ruptures d'entrée : le rôle de la réorientation professionnelle

C'est par exemple le cas de Bio_4. Ayant d'abord travaillé pour un célèbre semencier en tant qu'ingénieur, il s'est tout de suite désengagé des techniques de production conventionnelles pour s'orienter vers l'Agriculture Biologique, et s'est inscrit à la Confédération Paysanne, syndicat

⁶⁷<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/permanent/59678?q=permanent#59315>

largement minoritaire en Île-de-France. Bio_4 explique s'être d'abord retrouvé face à un inconfort dans son ancien métier, ne se retrouvant plus de ce qui lui était demandé de faire :

« Je me suis retrouvé embarqué chez [ce semencier], à mon insu si on peut dire, et les évolutions ne me plaisaient pas. Avant, je travaillais au sein d'une équipe, on sélectionnait du colza et on avait un gros succès, même européen. On avait 60% du marché français, et 40% du marché européen. Bon, et comme ça ne me plaisait pas là où j'étais, j'ai regardé chez les voisins, c'est logique, surtout chez le plus gros concurrent. Et en fait, la stratégie des autres semenciers était la même, mais moins mise en avant. Ils laissent [ce semencier] fendre la glace, puis ils suivent. Et moi, ça ne m'intéressait pas de faire la même chose mais ailleurs, en soit, on avait une bonne équipe, ça se passait très bien, l'ambiance au travail était sympa. » (Entretien Bio_4)

Cet inconfort a été doublé d'une mise en porte-à-faux avec l'ensemble de la profession, et donc, pour Bio_4, une « obligation » de changer de métier ; c'est ainsi qu'il s'est orienté vers la profession agricole :

« Et puis faut ajouter que je me suis retrouvé plusieurs fois en tant que témoin dans les procès des faucheurs d'OGM. Donc j'ai été grillé auprès de toute la profession, car j'ai dit tout ce que je savais. Donc grillé auprès de l'INRA, des semenciers, etc. Et donc bah j'avais plus le choix ! Fallait changer de métier...Et donc la solution facile, enfin facile entre guillemet car ça ne l'est pas tant que ça, c'était de reprendre la ferme familiale, mais pas en conventionnel, ça n'aurait pas eu de sens. J'ai fait le choix du bio, pour des questions d'agronomie, et puis parce que je n'avais pas envie de manipuler des produits, mais surtout pour revenir à de l'agronomie. Car aujourd'hui, c'est le technicien qui dit tu fais ça, tu fais ça, à telle date... L'agriculture traditionnelle, conventionnelle, c'est une agriculture où l'agriculteur utilise des intrants chimiques. Bon, après, on peut discuter le terme intensif, parce que y'a des gens qui ne cherchent pas le rendement... On peut utiliser traditionnelle et conventionnelle comme synonyme à mon sens. Bref, en tout cas, c'est tout ce que je ne voulais pas faire. » (Entretien Bio_4)

Reprendre l'exploitation en conventionnel « n'aurait pas eu de sens » au regard de l'ancienne profession, mais aussi par rapport à des raisons idéologiques. Dans cet extrait, Bio_4 explique s'être orienté vers l'AB pour deux raisons : le retour à l'agronomie et l'absence de produits issus de l'agro-industrie, l'ancienne sphère professionnelle. La rupture est complétée par l'adhésion à la Confédération Paysanne, syndicat altermondialiste et critique à l'égard des grandes entreprises agro-

industrielles. Bio_4 ne déroge pas à la règle, comme l'illustre cet extrait mobilisé dans le chapitre 2.2 :

« Et puis y'a eu la conf, ça a été un choix dès le départ, comme une évidence, ne serait-ce que parce que les quelques meetings où j'avais pu aller lors des rencontres avec les semenciers et les phyto, j'avais pu voir la connivence entre la FNSEA et Monsanto, et ça m'a beaucoup interrogé qu'ils soient main dans la main. [...]. Et assez rapidement, y'a eu les élections de la chambre, personne ne voulait y aller... Donc j'y suis allé, fallait recréer une liste. En général on a un ou deux élus. Là, personne ne voulait se présenter, fallait constituer une liste, et au final j'ai été le seul à être élu. Depuis, on essaye de relancer le syndicat, en Île-de-France j'entends, depuis 6-8 mois. » (Entretien Bio_4)

La réorientation professionnelle de Bio_4 s'est faite en marquant une rupture agro-écologique. Tout d'abord car venant du régime socio-technique dominant, il s'est orienté vers une technique de production alternative, vers une niche d'innovation : l'AB. Ce simple fait souligne la rupture, puisqu'il y a un basculement fort, en passant d'une structure participant au maintien voire au renforcement du régime à un investissement conséquent pour le développement de l'AB francilienne via la vie syndicale mais aussi, plus largement, à la déstabilisation du régime, en cherchant à s'imposer dans différentes instances régionales:

« [...] y'a des réunions[régionales] auxquelles on demande à participer car on n'est pas invité, la FNSEA verrouille tout. La coordination rurale est plus proche de la FNSEA, elle gueule contre elle, mais sur le fond... J'ai jamais vu la coordination rurale s'opposer à la FNSEA. Bon, mais comme nous on fait du forcing, on a pu s'imposer, mais uniquement sur l'Agriculture Biologique. Il y a une volonté de changer la gouvernance du plan bio et de réduire les aides sur la bio. On a fait des manifestations de soutien pour le pôle abiosol, devant la région. » (Entretien Bio_4)

« On a mené quelques actions de terrain, comme sur le terrain de formule 1 à Flein. Sur ce coup-là, on avait été rejoint par la FNSEA. On arrive à se retrouver sur les dossiers fonciers. Donc y'a pas de guerre ouverte mais bon, j'ai demandé à être dans la commission environnement, mais on me l'a refusé car je n'étais pas adhérent de la fédé ! Enfin, ça ne changeait pas grand-chose que j'y sois, mais ça mettait l'opposition dedans. » (Entretien Bio_4)

Dans le cas de Bio_4, la rupture est d'autant plus forte qu'elle est doublée d'un engagement politique alternatif, revendiquant un changement de régime. En cherchant à s'imposer dans le paysage politique agricole francilien, Bio_4 opère un changement de direction par rapport à son ancien statut d'ingénieur agronome semencier. Que ce soit par ces choix techniques, prônant un

retour à l'agronomie et au travail paysan, sur l'exploitation, ou politique et idéologique, Bio_4 illustre parfaitement la rupture agro-écologique concomitant à un changement de situation professionnelle. La rupture est brusque et radicale, l'ensemble de ces changements s'étant fait en 3 ans, le temps de la certification. La reprise de l'exploitation est actée en 2001, et en 2004 l'ensemble des surfaces est certifié AB. Tout au long de son parcours, Bio_4 accroît la méfiance qu'il nourrit à l'égard des structures et organismes du régime, et s'inscrit de plus en plus dans une démarche « AB », avec le développement d'un atelier de maraîchage bio, l'emploi de salarié et la vente via une AMAP, le tout en moins de 10 ans (cf frise Bio_4).

De façon moins marquée, puisque sans engagement politique, Bio_2 s'inscrit dans la même dynamique : travaillant d'abord pour un organisme du régime socio-technique dominant (technicien dans un institut technique), il s'est orienté par la suite vers des techniques de production alternatives, en cherchant à aller toujours plus loin dans cette logique, soulignant une réelle volonté de s'éloigner des techniques conventionnelles et de mettre en place une agriculture agro-écologique. De même que Bio_4, le choix se fait dès le départ, et tout va ensuite assez vite : de 2004 à 2007, des éléments typiques de la stratégie AB sont mis en place (conversion, création d'un atelier de maraîchage, vente en AMAP), et une fois ce système stabilisé, Bio_2 s'est intéressé aux TCS, à la stratégie AC : 7 ans après son installation en AB, il menait les premiers essais en TCS (cf frise Bio_2). Il importe de souligner que l'installation s'est faite hors cadre familial, sur une petite surface ; le choix du bio correspond sans doute à une motivation idéologique et de conviction, mais assure aussi une valorisation plus forte de la production.

Le cas d'AC_11 est légèrement différent, puisque son ancien emploi n'étant pas en lien avec le monde agricole. Elle est cependant liée au monde agricole par son contexte familial : *« je suis fille d'agriculteur, je suis dans une exploitation familiale qui est là depuis plusieurs générations, donc je me suis logiquement installé ici, dans le cadre familial. »* (Entretien AC_11). L'exploitation familiale était menée de façon conventionnelle, sans remise en cause de la manière de travailler, ce qui a pu amener des conflits au moment de la transmission :

« Je me suis installée il y a 9 ans, et dès le début je me suis mise au non-labour, par conviction, avant mon père n'avait pas trop cette philosophie, il n'était pas forcément pour. Moi j'y suis allée car je pense que c'est meilleur pour l'environnement, pour la qualité du sol, la biodiversité, les vers de terre ! » (Entretien AC_11)

Dépassant l'avis de son père, AC_11 a opté pour le non-labour dès son installation, marquant une rupture agro-écologique avec ce qui était fait jusqu'alors dans la ferme. Les motivations agro-écologiques sont explicitées dans l'extrait précédent, avec un discours uniquement tourné vers les

dimensions environnementales. Le fait de bénéficier d'un contexte favorable à l'AC, à travers la présence d'autres exploitations engagées dans cette démarche, est aussi mis en avant comme un gage de sûreté : des exemples de réussite existent dans le voisinage. Une fois la rupture initiale amorcée, au niveau des techniques de production via une stratégie AC, AC_11 a conservé des liens étroits avec le régime, notamment à travers des implications syndicales au sein de la FDSEA 77 (cf. frise AC_11). La rupture agro-écologique initiale n'a pas abouti, à l'inverse de Bio_2 et Bio_4, à une remise en question profonde du régime socio-technique : les techniques de production alternatives sont jugées intéressantes et pertinentes, mais les mêmes encadrements sont globalement conservés. Dans les faits, des conseils techniques issus des niches d'innovation sont aussi reprises, montrant là encore une hybridation régime-niche :

« Depuis 6 ans, on est entré dans un club TCS, et avant on était déjà dans un groupement technique, via un ingénieur privé qui navigue sur le département. Puis on a rencontré des gens spécialisés, comme [l'un des rédacteurs de la revue TCS] que vous devez connaître, qui ont montré l'intérêt de l'agriculture de conservation. Ces groupes-là sont vraiment importants. Avant, y'avait déjà des groupes créés par les chambres d'agriculture, y'a 30 ans de ça. Puis les chambres ont arrêté l'activité de conseil, mais les groupes ont résisté, avec un appui privé. Dans la Seine-et-Marne, y'en n'a quand même pas mal. Parce que ce qu'il faut voir, c'est que l'amélioration technique vient du terrain, du bas quoi, pas du haut. » (Entretien AC_11)

C'est bel et bien une rupture agro-écologique qui marque le choix initial de l'AC, mais par la suite c'est une adaptation entre encadrement technique du régime et des niches qui se met en place. D'un côté, AC_11 s'inscrit pleinement dans le régime, par son rôle au sein de la coopérative et ses fonctions d'élue de la Chambre d'Agriculture 77. De l'autre, elle s'appuie sur des groupes de travaux autonomes, encadrés par des techniciens privés, pour faire évoluer son exploitation vers une meilleure intégration des piliers de l'AC. Et, par sa posture d'élue, elle participe à l'intégration de l'AC au sein du régime ou, tout du moins, à la visibilité de cette niche d'innovation au sein d'un organisme du régime, en en faisant la promotion au sein de la chambre d'agriculture et en amenant le sujet au sein de la FDSEA 77.

Pour AC_13, c'est peu après la reprise de l'exploitation familiale que la rupture a eu lieu. Rencontrant des voisins en AC, il a été séduit par ces techniques et a alors décidé de s'engager pleinement dans cette démarche, tout en reprenant progressivement l'exploitation. S'inscrivant dans la niche AC à plusieurs égards (échanges avec des agriculteurs en AC, abonnement à TCS), il franchira le cap quatre ans après ses débuts. En 2001, les premières expériences en TCS sont testées sur l'exploitation. La rupture se confirme alors, avec un engagement syndical à la CR et la revente des

outils de travail du sol. En 2006, l'ensemble de l'exploitation répond aux exigences des trois piliers de l'AC. Il prend alors un cheminement alternatif au sein même de l'AC, en cherchant à combiner AC et agriculture de précision, cette hybridation étant pour lui plus agro-écologique que l'AB. AC_13 porte un regard très critique sur l'AB, n'y voyant pas une alternative réaliste pour les céréaliers français. La rupture ne s'est donc pas faite à proprement parler par l'entrée dans la carrière, mais très peu de temps après ses débuts, amenant à le rapprocher des autres profils de ce groupe. Par ailleurs, la rupture a été rapide avec le régime, et presque complète à partir de 2013, AC_13 n'ayant plus de lien avec les techniques d'encadrement du régime depuis 2001 et appartenant à une petite coopérative, indépendante.

Bio_4, Bio_2, AC_11 et AC_13 marquent une rupture agro-écologique dès leur entrée (ou très peu de temps après) dans le métier d'agriculture. Ils ont choisi, dès l'installation, des techniques de production alternatives et s'inscrivent dans des stratégies agro-écologiques. Mais de cette même rupture d'entrée, différentes orientations suivent : Bio_4 a poussé le plus loin possible le système AB, Bio_2 cherche l'hybridation technique et AC_11 fait le pont entre une niche d'innovation (l'AC) et le régime socio-technique dominant, tandis qu'AC_13 ouvre une nouvelle voie entre AC et agriculture de précision. Ces quatre cas ne dessinent donc pas de trajectoire totalement commune : la rupture d'entrée agit comme un déclencheur qui impulse une démarche agro-écologique mais qui laisse libre cours, une fois lancée, aux quatre trajectoires présentées dans le chapitre 2.2.

La rupture choc : l'accident comme stimulus

La rupture peut aussi faire suite à un événement douloureux, à un choc. Dans ce genre de situation, l'exploitation est conduite de façon conventionnelle jusqu'à l'accident ou l'incident qui amène à se questionner en profondeur sur le métier et la façon de travailler.

C'est le cas de Bio_5 (cf. frise Bio_5) : de 1997 à 2001, l'exploitation suit un modèle classique de grandes cultures franciliennes. Les agricultures alternatives n'existent pas dans le référentiel, ne sont ni questionnées ni observées. Pendant ces 4 années, il n'y a aucune remise en cause du régime et de ces techniques d'encadrement et de production. En 2001, un accident sur l'exploitation, suite à la manipulation de produits phytosanitaires, a de lourdes conséquences physiques pour Bio_5. Le déclic est radical, et en quelques semaines Bio_5 se sépare des conseillers des coopératives et rejette la faute de son accident sur les organismes du régime (la chambre, les instituts techniques, les coopératives et les industriels). Si la rupture avec le régime est brutale, le cheminement pour en sortir se fait sur un temps plus long. Suite à cet accident, Bio_5 fait face à une série de questionnements, cherchant une réponse satisfaisante à la sortie du régime. De 2001 à 2009, Bio_5 a continué à travailler de façon conventionnelle, tout en cherchant à limiter le contact avec les

produits phytosanitaires et en s'intéressant à l'AB, perçue comme une alternative fiable car bien organisée et surtout financièrement aidée pour la conversion et valorisée à la vente de la production. Durant cette période, une partie de la production de légumes de plein champ est vendue en direct, à la ferme et sur certains marchés. Lors des échanges avec les clients, ceux-ci demandent de plus en plus expressément des produits labellisés AB. C'est donc au bout de 7 ans que Bio_5 a franchi le pas, timidement, de l'AB en convertissant une partie de ses parcelles, celles de légumes de plein champ. A partir de ce moment, une fois lancé dans la stratégie AB, tout va s'accélérer puisque quatre ans plus tard, en 2013, il monte avec neuf autres agriculteurs une AMAP, convaincu par plusieurs années de vente en direct de l'intérêt de cette démarche. Ce sont finalement les circuits-courts qui séduisent le plus Bio_5, qui développe ainsi un partenariat avec plusieurs écoles locales pour écouler une autre partie de sa production. Convaincu de l'intérêt de communiquer entre consommateurs et producteurs, et surtout de l'obligation morale de fournir des aliments de qualité et peu traités voire bio aux enfants, c'est dans cette dimension qu'il puise sa motivation et retrouve un goût à son travail. Toutefois, au moment de l'entretien, la conversion complète de l'exploitation n'était pas envisagée, le risque financier étant jugé trop grand dans un contexte économique tendu. Le cas de Bio_5 montre une rupture ayant des conséquences sur un temps plus long que les ruptures d'entrée : le rejet du régime est immédiat, mais les techniques de production sont partiellement conservées jusqu'à maintenant.

La situation est différente pour AC_7 (cf. frise AC_7). Ce n'est pas lui en personne, mais ses parents qui sont touchés par une maladie qui serait liée à la manipulation des produits phytosanitaires. Le doute initial sur la dangerosité des produits est confirmé par les mesures liées à la PAC de 1992, qui sous-entend que l'utilisation trop forte de certains produits serait nocive pour la santé humaine. Dès lors, une démarche de réduction de l'utilisation des produits est engagée avec un technicien privé, démarche intimement liée à la réduction du travail du sol. Alors qu'AC_7 a suivi une formation agricole classique, dans laquelle l'utilisation des produits phytosanitaires est banalisée et même promue, et après plusieurs années de salariat agricole dans des entreprises conventionnelles, c'est dans la foulée de la reprise de l'exploitation que se fait la rupture, entre 1991 et 1992. Cette rupture prend la même forme que Bio_5 : un rejet du régime. Mais les solutions techniques sont tout de suite déployées, avec un recours à des techniciens privés pour réduire le travail du sol. Pourtant, il faut attendre près de dix ans (2003) pour le basculement vers un itinéraire résolument tournée vers l'AC, avec l'abandon du labour. Là encore, ce choix technique accélère la stratégie AC, puisque quatre ans plus tard (2007) une partie de l'exploitation répond aux trois piliers de l'AC, le passage intégral de l'exploitation dépendant d'une meilleure maîtrise technique.

Si les deux premiers cas ont observé un certain temps de latence entre la rupture et l'intégration d'une niche d'innovation, AC_12 est allé beaucoup plus vite (cf. frise AC_12). De même que les deux premiers, il n'a pendant 3 ans pas remis en cause le modèle conventionnel : l'installation s'est faite dans le cadre familial, sur une ferme appartenant depuis plusieurs générations à la famille. En 1998, un drame en lien avec les produits phytosanitaires marque l'ensemble de la famille, y compris les parents de AC_12. Toute la famille se mobilise alors et cherche à faire sortir l'exploitation du système conventionnel. Le choix se porte sur l'AC, des voisins et membres de la famille étant déjà dans cette dynamique. 3 ans après l'incident, l'exploitation est passée en TCS. L'exploitation continue à évoluer, en cherchant à aller toujours plus loin dans l'indépendance aux produits phytosanitaires, avec un intérêt porté à l'AB au moment de la rencontre.

Ces trois ruptures de choc entraînent deux réponses possibles : soit une réponse qui se fait avec le temps, suite à un cheminement progressif et réfléchi (Bio_5, AC_7), soit une réaction plus vive, où la rupture est accompagnée d'un basculement technique quasi immédiat (AC_12). Les générations sont globalement les mêmes, avec des installations dans les années 1990 ; ce facteur n'est donc pas déterminant pour ces cas-là. L'environnement social joue sans doute un rôle fort, comme le donne à voir l'exemple d'AC_12, avec une forte mobilisation de la famille et un accompagnement de la part des voisins ; de même, l'intensité de l'incident favorise certainement une réaction plus ou moins puissante.

Les ruptures de parcours : évolution professionnelle radicale

Parfois, ce n'est ni la façon de débiter dans le métier ni un accident qui aboutit à une rupture agro-écologique. D'autres facteurs peuvent intervenir : une rencontre, des difficultés financières, l'envie de faire évoluer son métier, etc. Un seul cas ressort de notre enquête, celui d'AC_14. Sans prétendre à en faire un archétype il s'agit d'un cas intéressant qui mérite d'être signalé

AC_14 s'est installé sur l'exploitation familiale et pendant dix ans n'a pas remis en question le modèle conventionnel, suivant les conseils issus des coopératives et de la chambre d'agriculture. La rupture a été totale suite à une rencontre avec un spécialiste national de l'AC, conseiller indépendant et agriculteur, travaillant notamment pour la revue TCS. Fortement poussé par un voisin à venir écouter les propos de l'expert, AC_14 a cédé et s'est rendu à une journée d'échange sur l'AC. La présentation de l'expert l'a alors profondément marqué, et ce qu'il considérait jusque-là comme les lubies de certains voisins lui est apparu sous un angle nouveau. Il qualifie cette journée de « révolution intellectuelle », amenant à regarder différemment le sol, considérant avec un œil nouveau le rôle de la fertilité et de la biodiversité des sols dans les cultures. Tout est ensuite allé très

vite, et dans les six mois qui suivent AC_14 avait totalement intégré la niche d'innovation AC (abonnement à la revue TCS, abandon du labour, allongement des rotations, etc.), aidé de certains voisins pour les aspects techniques. Au moment de la rencontre, AC_14 était convaincu de la pertinence de la démarche, se demandant comment il avait pu passer tant de temps sans se rendre compte de ce qu'il faisait. Il cherchait encore à améliorer son système, pour être plus en accord avec l'exigence des trois piliers de l'AC.

La rupture agro-écologique d'AC_14 est brusque, une journée ayant suffi, à ses dires, à transformer en profondeur son rapport à l'agriculture. Il y a fort à parier que cette « révolution intellectuelle » a été facilitée par un voisinage promouvant l'AC : AC_14 ne serait pas allé seul à cette journée d'échange, et l'accompagnement qu'il a eu par la suite de la part de ses voisins déjà engagés dans l'AC a facilité sa réussite technique. De plus, il a sans doute eu l'occasion de discuter avec ces mêmes voisins par le passé, bien que cela ne soit pas ressorti lors de l'entretien.

Les ruptures agro-écologiques peuvent prendre différentes formes : rupture d'entrée, rupture de choc ou rupture de parcours. Derrière ces trois modalités, liées à l'itinéraire de chaque exploitation, deux grands types de réactions sont visibles. La rupture produit un basculement brusque, et entraîne à sa suite un ensemble de réactions amenant à revoir son rapport au régime socio-technique dominant, avec pour finalité son rejet. La rupture est toujours suivie d'une réaction immédiate, dans l'année suivant le déclencheur, consistant presque toujours à un changement de technique de production, parfois accompagné d'une mise à distance des organismes du régime et de l'ouverture aux techniques d'encadrement alternatives. Pour autant, la première réaction n'entraîne pas nécessairement un basculement immédiat vers une niche d'innovation ; soit le basculement est effectif immédiatement, soit un temps de latence est observé.

Dans le cas des ruptures d'entrée (Bio_4, Bio_2, AC_11 et AC_13), il n'y a pas de temps de latence : la rupture se fait avec le cadre professionnel antérieur ou avec le cadre familial, et donc si réflexion il y a eu, c'est avant l'installation. Pour les ruptures de choc et de parcours, les deux cas se retrouvent. Bio_5 et AC_7 ont observé un temps de plusieurs années entre la rupture avec le régime et la mise en place d'une stratégie agro-écologique, en passant dans un premier temps par la réduction d'intrants. Le parcours de ces agriculteurs a été souvent solitaire avant d'intégrer une niche d'innovation.

Pour AC_7, AC_12 et AC_14, la rupture est presque immédiatement suivie de l'intégration au sein de la niche AC, ou tout du moins de techniques de production s'y rattachant pour AC_7, avant un moment relativement long pour intégrer définitivement et totalement l'AC. Les deux autres

(AC_12 et AC_14) bénéficient d'un environnement social favorable, les accompagnant dans cette nouvelle démarche et jouant certainement un rôle facilitateur et accélérateur.

Il est à noter que les agriculteurs en rupture agro-écologique optant pour l'AC ont tendance à être plus rapides dans le basculement technique, tandis que ceux en AB marquent un temps de réflexion plus long

Par ailleurs, la moitié des agriculteurs en AB rencontrés dans le cadre de cette thèse sont entrés dans l'AB après une rupture agro-écologique (Bio_2, Bio_4, Bio_5) ; cela concorde avec les motivations amenant les agriculteurs à choisir l'AB données par la littérature scientifique (cf. chapitre 1.2). Le fait que l'AB soit assimilable à un régime socio-technique alternatif peut être un moyen de ne plus avoir affaire avec le régime dominant, donnant une portée symbolique forte à la rupture initiale tout en la concrétisant. Enfin, aucun agriculteur en stratégie de la réduction ne se retrouve ici, mais les ruptures confirment le statut préliminaire que peut avoir cette stratégie, agissant comme palier avant un engagement plus fort (AC ou AB). C'est par exemple le cas de Bio_5 et AC_7 qui avant de s'orienter définitivement vers l'AB ou l'AC ont d'abord mobilisés des techniques de productions de réduction d'intrants, montrant qu'une première étape peut mener à deux finalités différentes.

La rupture agro-écologique recouvre donc des techniques de productions différentes. Pourtant, au-delà de la multiplicité des profils qui s'y retrouve, elle donne à voir un rejet du régime socio-technique dominant. La transition se fait via des temporalités variées, mais tous ces agriculteurs finissent par tenir des discours critiques à l'égard du régime socio-technique dominant, et cherchent à s'en affranchir au maximum à travers les techniques de productions qu'ils mobilisent mais aussi par le rapport au métier d'agriculteur de façon plus générale (rapport aux produits phytosanitaire, au conseil agricole, à la formation agricole, etc.).

2.3.3 L'adaptation agro-écologique : la progressivité comme moteur

L'adaptation se construit autour d'un fil directeur qui se donne à voir dans le récit de vie. C'est la conséquence d'une série d'évènements et de choix qui amènent à s'orienter vers une stratégie agro-écologique, avec plus de douceur que la rupture. La stratégie agro-écologique apparaît alors comme l'objectif sous-jacent à l'adaptation.

L'adaptation par attrait technique

L'adaptation peut apparaître comme le moyen d'entrer en accord avec des principes, une certaine vision du métier d'agriculteur. C'est notamment le cas de Bio_3. Reprenant la ferme familiale en 1990, il indique avoir dès le départ un intérêt marqué pour les techniques de production alternatives, différentes de celles utilisées par des parents. Il s'intéresse plus particulièrement à l'AB qu'il juge intéressante par son rapport à l'agronomie mais aussi la valorisation financière qui découle de la labellisation. La PAC de 1992 finit d'achever ses doutes, en poussant au verdissement des pratiques agricoles. S'ensuivent six années avant la certification intégrale de l'exploitation ; par la suite, ayant stabilisé sa technique et fier de ses rendements, Bio_3 cherche à promouvoir l'AB céréalière (cf. frise Bio_3).

De façon similaire, AC_4 a opté pour l'AC suite à un rapport technique au métier. Après un voyage en Asie du sud-est au cours duquel il a rencontré des agriculteurs ne travaillant pas le sol, il est rentré en France pour s'installer sur la ferme familiale en interrogeant les différentes techniques de productions existantes. Il a ainsi intégré, suite à son adhésion aux JA, un groupe d'échange de résultats d'essais propre au syndicat. Suite à cette mise en réseau, il a peu à peu tourné ses techniques de productions vers l'AC et, sept ans après l'installation, franchi le cap d'un système répondant aux trois piliers de l'AC. Son attrait pour la technique reste d'actualité, et trouve échos dans les différentes interventions effectués dans le syndicat (JA puis FDSEA) pour convaincre le plus grand nombre du bienfondé de l'AC.

La même trajectoire se retrouve chez AC_8, qui dès sa formation s'est intéressée aux techniques alternatives, et a d'abord voulu voir comment fonctionnait une exploitation menée en AB et en AC avant de reprendre la ferme familiale. Suite à des affinités fortes avec l'ancien employeur en AC, et convaincu que cette alternative est un modèle d'avenir pour l'agriculture, c'est finalement cette dernière qui est retenue et mise en place sur l'exploitation dès la première année (cf. frise AC_8).

Il en va de même pour Red_4 (cf. frise Red_4), qui s'est très tôt penché sur la question de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'agriculture, dès ses études d'ingénieur agronome. Bénéficiant de contact privilégié avec des ingénieurs spécialisés dans ce domaine grâce à ses études (anciens camarades de promotion), il a mobilisé ce réseau pour se lancer dans l'agriculture de précision trois ans après l'installation, le temps de prendre ses repères. Une fois la dynamique lancée, Red_4 n'a eu de cesse d'aller plus loin, en investissant fréquemment et conséquemment dans du matériel de pointe.

L'adaptation par attrait technique fait écho au travail de Dockès et Kling-Eveillard (2007) sur les éleveurs et leur rapport aux animaux. Les auteurs concluent sur quatre catégories d'éleveurs, dont l'une d'elle correspond à des « *éleveur pour la technique* », qui s'intéressent davantage au fonctionnement animal et à la meilleure façon de répondre à ces besoins plutôt qu'aux animaux eux-mêmes : « *Il s'agit d'éleveurs passionnés par les aspects techniques de leur profession et notamment pour la gestion du vivant dans sa complexité* » (Docès et Kling-Eveillard, 2007). Dans le cadre des céréaliers franciliens la question n'est pas la même, le rapport au végétal n'étant pas aussi chargé en valeurs et symboles que celui à l'animal. Toutefois, ces quatre agriculteurs s'intéressent prioritairement à la technique, du machinisme à l'agronomie. Il est à noter que trois sur quatre ont des études poussées dans le domaine agricole (bac+2 à bac+5). La « technique » est un axe fondamental du métier d'agriculteur, et tous s'y intéressent et en mobilisent à travers leurs pratiques (Landais et Deffontaines, 1988). Mais ces agriculteurs là en font un moteur, une source de motivation pour la transition agro-écologique à l'échelle de leurs exploitations. C'est grâce aux différentes techniques existantes, et par passion pour celle-ci, qu'ils entreprennent une démarche agro-écologique.

L'adaptation par contrainte : l'obligation agro-écologique

L'adaptation peut aussi se faire suite à une ou plusieurs contraintes qui l'obligent à repenser son métier. Dans ce cas, l'adaptation répond à une nécessité de la part de l'agriculteur.

Un cas se retrouve fréquemment. Si la PAC de 1992 a souvent été évoqué jusqu'alors comme un élément marquant et facilitateur pour les ruptures, elle est aussi un élément récurrent de l'adaptation. En effet, la PAC de 1992 a contraint nombre d'agriculteurs rencontrés à se questionner sur leur façon de travailler, à interroger le rapport aux produits phytosanitaires. C'est aussi l'occasion pour certains de profiter de formations proposées d'abord par les chambres d'agriculture avant d'être repris par des conseillers indépendants, avec là encore la récurrence du duo « formation bas volume et réduction des concentrations ». La PAC apparaît comme élément contraignant donnant ensuite lieu à une adaptation pour : AC_1, AC_2 et AC_6.

« Dans les années 1990, il y avait beaucoup de groupe de développement dans les chambres, il y avait beaucoup de changement à cette époque. Le RoundUp s'est développé entre 1985 et 1990, il y a eu la PAC 92, on a dû réduire les volumes... Du coup, les chambres n'ont pas suivi, et les techniciens se sont mis à leur compte. » (Entretien AC_2)

« Et puis très vite, comme je voulais baisser les charges, je me suis penché sur les bas volumes. J'ai fait des formations, c'était l'époque. En 1978, on était à 100L/ha. On est passé à 60L. Puis j'ai travaillé sur les concentrations, je ne voyais pas pourquoi en mettre plein si y'avait pas besoin. » (Entretien AC_2)

« Donc pour revenir à l'histoire, je crois que le premier moment où on a commencé à réfléchir, ça a été le choc de la PAC 1992. Avec tout ce que ça a entraîné, on a senti un changement, alors on a pris tout de suite cette direction. On est allé vers la réduction d'intrants. Surtout les fongicides et les insecticides d'ailleurs, puis un peu les herbicides aussi. Je me suis formé, j'ai fait à l'époque une formation bas volume et réduction d'intrants. » (Entretien AC_1)

AC_6 se situe dans la même dynamique, avec la même temporalité. Pour ces trois agriculteurs, le début des années 1990 a marqué un virage pour l'agriculture. Pourtant, l'ensemble des agriculteurs de cette génération n'a pas abouti aux mêmes conclusions. AC_2 était déjà dans une dynamique d'innovation technique, en cherchant à limiter les insecticides avant même la PAC de 1992, sensibilisé par un travail de salarié agricole dans une exploitation en Corrèze.

« Après j'ai rencontré quelqu'un, et par opportunité je me suis retrouvé en Corrèze. Ça a été une première expérience. C'était dans les vergers, donc un domaine différent. Et les gens là-bas, ils cherchaient déjà à réduire les traitements, c'était précurseur à l'époque, c'était en 74-76... Surtout les insecticides, forcément, eux ils voyaient que ça faisait baisser toute cette vie, la biodiversité quoi, les insecticides c'étaient pas bon pour ça. Et en arboriculture, ils sont attachés aux pollinisateurs, d'où leurs réflexions. » (Entretien AC_2)

« L'objectif pour moi, très vite, ça a été : baisser les charges et augmenter les revenus. Logique quoi, c'est ce que fait tout commerçant, tout chef d'entreprise, pourquoi je ne le ferais pas... Alors ça a commencé par le sol : pas de déchaumage, travail au RoundUp avant le labour. A l'époque, on m'appelait monsieur RoundUp, c'est pour dire. » (Entretien AC_2)

Sensibilisé par son parcours aux problématiques environnementales, AC_2 a ensuite cherché, une fois installé, à optimiser la gestion comptable de son exploitation ; il s'est inscrit dans une dynamique de non-labour en précurseur, en pionnier, à la fin des années 1980. Il en va de même pour AC_1, mais de façon plus tardive, et pour des motivations d'ordre technique ainsi que de lassitude :

« Alors l'étape d'après ça a été 1998. Moment important, puisque c'est le passage au non-labour. J'ai mis la charrue dans le hangar, et depuis elle y est toujours. Enfin non, elle n'y est même plus, je l'ai vendu en 2007 !

Pourquoi être allé vers le non labour ?

Alors, c'est compliqué. Je pense que c'est un ensemble de facteur. Déjà, je n'ai jamais aimé passer la charrue comme ça, bêtement dans le tracteur à faire des allers/retours. Ça m'ennuyait beaucoup. J'avais un vrai rejet pour ça. Puis j'ai eu très tôt un attrait pour la dimension technique, surtout pour cette technique là et pour le semis-direct. »

(Entretien AC_1)

AC_6 de son côté a ressenti une contrainte, une obligation de revoir sa façon de travailler avec la PAC de 1992, mais c'est la rencontre avec un technicien privé qui l'a amené vers le non-labour puis l'AC. Ces trois agriculteurs (AC_1, AC_2, AC_6), au moment de passer à l'AC en tant que niche, se sont syndicalisés et occupent désormais des rôles importants au sein de la CR. Ils se connaissent, et partagent la même vision de l'agriculture, au niveau politique aussi bien que technique ; ils sont moteurs dans la promotion de l'AC en Île-de-France. L'effet générationnel est sans doute à prendre en compte, puisqu'ils partagent des éléments communs dans leurs parcours. La PAC de 1992 a agi, pour eux, comme un révélateur, entraînant une adaptation des techniques de productions aboutissant, après un cheminement relativement long (de 6 à 12 ans), à l'AC, et à un système hybride AC-AB pour AC_1. Il s'agit d'une contrainte du contexte exogène, qui a ainsi participé au développement d'une niche d'innovation, celle de l'AC.

Les contraintes peuvent être d'un autre ordre, lié à l'exploitation en tant qu'entité physique. C'est par exemple le cas de AC_3 : s'installant d'abords sur une partie des terres familiales, il n'a que peu de surfaces à valoriser et est contraint d'optimiser l'ensemble de ses postes comptables (cf. frise AC_3). Pour s'assurer un revenu correct, AC_3 se voit dans l'obligation de tout calculer pour réduire au maximum les coûts de production et augmenter sa marge. Cette position l'amène à s'opposer au syndicat majoritaire, qui selon AC_3 ne représente que les plus grandes exploitations : il devient alors adhérent à la CR quelques années après son installation. C'est à grâce à la vie syndicale qu'il rencontre des agriculteurs en AC et, séduit par la démarche, opte pour cette itinéraire agro-écologique, étant déjà dans cette optique de 1997 à 2004. Une fois intégrée dans la niche AC, AC_3 continuera à progresser dans cette direction, jusqu'à son passage en complet en AC en 2009. Au moment de l'entretien, il cherchait à ne plus avoir recours aux produits phytosanitaires sans avoir encore de solution technique satisfaisante à ses yeux.

Dans le même ordre d'idée, AC_15 est devenu un modèle de réussite technique de l'AC francilienne, cité par les autres agriculteurs, suite à des contraintes physiques, dans un environnement social ambiguë, avec un père engagé dans une démarche de réduction du travail du sol mais n'encourageant pas à aller plus loin :

« Et donc j'ai tout repris [l'exploitation] en 2005. Après, pourquoi les techniques culturales simplifiées en semis-direct... Bon, faut revenir un peu en arrière, ça commence avec mon père à la fin des années 80, il avait engagé une simplification du travail de la terre, avec toute une réflexion là-dessus et puis la PAC 92 a joué un rôle un peu déclencheur on va dire, avec toutes les conditions qu'on connaît, le besoin de réduction en phytos... Alors là, y'a eu le passage en technique culturale simplifiée, jusqu'en 2003. Le truc, c'est qu'on a eu de gros soucis météo en 2001-2002, qui ont eu des conséquences et... Enfin du coup, y'avait deux solutions possibles : soit passage au labour, soit passage au semis-direct. Mon père penchait plus pour la première option, mais moi j'ai fait le choix du semis direct. Et donc depuis 2003 on est en semis direct [...]. » (Entretien AC_15)

Suite à deux années de conditions climatiques délicates, comprises comme contraintes extérieures à l'exploitation, entraînant des rendements bas et fragilisant l'exploitation, AC_15 décide de passer l'ensemble des parcelles en AC au sens strict du terme, allant à l'encontre de l'avis de son père. Le cheminement s'est fait en solitaire ; depuis, fort de son expérience, AC_15 a monté une antenne de l'APAD en Île-de-France et promeut l'AC.

Pour Bio_6 (cf. frise Bio_6), c'est suite à un travail comptable que l'adaptation a eu lieu. La reprise de l'exploitation familiale s'est faite sur sept années, de 2000 à 2007. Pour maintenir un niveau de vie correct, Bio_6, suite à des études d'ingénieur agronome, a maintenu une activité de conseiller agricole indépendant. Le départ définitif des parents, en 2007, a mis fin à cette expérience, le temps de travail cumulé étant jugé trop important par Bio_6. L'exploitation est menée de façon conventionnelle, instaurée par les parents et difficile à remettre en question tant qu'ils étaient encore actifs. Lors de la reprise intégrale, Bio_6 a cherché à s'agrandir et à réduire les dépenses, pour s'assurer un revenu comparable à celui d'avant l'installation complète. Ce travail comptable l'a amené à considérer l'utilisation des produits phytosanitaires comme un poste trop gourmand. Sans aide extérieure, fort d'une expérience professionnelle de conseiller, il a alors appliqué à son exploitation ce qu'il faisait chez les autres, en réduisant drastiquement les passages et traitements. De 2007 à 2015, suite à ces changements dans les techniques de production, les rendements baissent et malgré la réduction des charges, le chiffre d'affaires de l'exploitation diminue. Bio_6 se tourne alors vers l'AB, le pas à franchir étant faible pour être certifié et les revenus attendus par la

certification étant jugés attractifs. Au moment de l'entretien, Bio_6 était encore en cours de conversion mais jugeait très positive l'expérience, aussi bien au niveau financier que professionnel, avec un renouveau dans le rapport au métier. Dans ce cas, l'adaptation agro-écologique est motivée par des considérations financières, pour s'assurer un certain niveau de vie. C'est un travail comptable qui a fait basculer, en une année, l'exploitation d'un système de techniques de production conventionnelles à une démarche alternative. Le déclenchement d'une stratégie agro-écologique a finalement abouti au passage à l'AB, après 8 ans. Bio_6 est dans une vision particulière du métier d'agriculteur, refusant des horaires trop contraignant et souhaitant un niveau de vie confortable. Les obligations l'amenant à s'adapter sont de l'ordre des contraintes personnelles, au sens où c'est Bio_6 qui se les impose, comme exigence.

Pour Red_2, c'est un phénomène d'érosion des sols qui l'a obligé à repenser ses pratiques (cf. frise Red_2 et chapitre 2.2). Travaillant avec un technicien privé, il s'est approprié une partie des techniques de l'AC pour résoudre ses difficultés pédologiques sans chercher à aller plus loin ; il a simplement adapté ses pratiques à la situation de son exploitation. Une fois résolu le problème d'érosion des sols, Red_2 n'a en effet pas manifesté d'envie d'aller plus en avant dans une démarche agro-écologique, et a préféré s'orienter vers la diversification, en montant un atelier de petit élevage, cet axe étant vécu comme un renouveau professionnel, une diversification des facettes du métier d'agriculteur. C'est donc une voie plus financière, en diversifiant les sources de revenu, ainsi que professionnelle, en découvrant un nouvel aspect du métier, qui a été retenue.

De son côté, Red_1 a fait face à une obligation financière. Son exploitation s'est retrouvée menacée suite à deux années particulièrement délicates, 2015 et 2016 (cf. frise Red_1). Ayant déjà engagé un travail de réduction des produits phytosanitaires mais sans en faire une priorité, préférant la communication pour renouer du lien avec la société civile, il a complètement revu ses pratiques suite à un travail comptable. La diminution des phytos est alors devenue une priorité pour réduire les coûts de production et maintenir la bonne santé économique de l'exploitation. C'est donc une obligation financière qui a amené Red_1 à intensifier sa démarche de réduction des traitements. Au moment de l'entretien, un dossier était en cours pour monter un atelier de petit élevage bio, afin de diversifier les revenus et assurer des recettes. Il s'agit là aussi d'une adaptation et non d'une rupture, Red_1 restant attaché au régime en préférant le suivi de la chambre d'agriculture à celui du GAB.

Enfin, Red_3 s'est engagé dans une stratégie de réduction suite aux échanges avec sa femme, urbaine et qui porte un jugement négatif sur l'utilisation des produits phytosanitaires (cf. frise Red_3). La situation du couple devenant compliqué, avec des conflits récurrents, des démarches sont engagés par Red_3 avec un technicien privé, faisant entrer l'exploitation dans une stratégie de

réduction. Le pas ne sera pas fait vers l'AC, l'utilisation trop importante de RoundUp pour obtenir des résultats corrects ravivant les conflits maritaux. Au moment de l'entretien, l'idée était toujours d'actualité mais le couple attendant un contexte économique plus stable avant de recommencer des essais.

Sur l'ensemble de ces agriculteurs en adaptation par obligation, deux grands types de contraintes ressortent : celles du contexte exogène, et celle émanant de l'exploitation elle-même en tant qu'entité soumise à un contexte physique, pédoclimatique. La PAC de 1992 a joué un rôle fort pour les trois agriculteurs en AC déjà cité, ainsi que pour le père d'AC_15 qui a alors entamé un premier travail de réduction du travail du sol. C'est donc bien une mesure imposée aux agriculteurs, par le haut, qui les a obligés à revoir leurs pratiques. La situation de Red_3 est différente, les pressions du contexte exogène, et les injonctions agro-écologiques passant par le discours de l'épouse. Celle-ci, d'origine citadine, exprime une franche aversion à l'égard des pesticides et enjoint son mari à engager des démarches pour en réduire l'utilisation : les pressions du contexte exogène sont en quelques sorte incarnée par le rôle de l'épouse. Bio_6 apparaît comme l'exception de ce groupe, son adaptation reposant sur un objectif de qualité de vie personnel.

Pour AC_3, AC_15 et Red_2, le contexte physique et/ou pédoclimatique de l'exploitation qui a été la source de l'adaptation, de façon moins forte pour AC_3 que pour les deux autres. Celui-ci ne se plaint pas des événements climatiques ou de ses sols, mais est contraint par de petites surfaces : c'est donc bien l'exploitation en tant qu'entité physique qui contraint les pratiques. Enfin, Red_2 se trouve à la croisée des chemins : son adaptation avait commencé tôt, mais sa stratégie de réduction s'est fortement accrue suite à deux années aux épisodes climatiques extrêmes. Les rendements n'ont pas suivi et, dans le même temps, les rendements internationaux étant exceptionnellement bons, les prix se sont effondrés, entraînant la situation déjà présentée de Red_2. C'est donc une combinaison de facteurs émanant du contexte exogène mais aussi du contexte pédoclimatique qui a contraint Red_2.

L'adaptation par contrainte repose donc principalement sur des éléments que ne maîtrise pas l'agriculteur, qui lui sont imposés, allant dans le sens de la théorie de Frank Geels : les pressions exercées par le contexte exogène sur le régime entraînent des brèches et facilitent le développement des niches. Mettre les événements climatiques ou la nature du sol dans les pressions du contexte exogène n'est pas juste : ces éléments peuvent trouver une origine humaine (gestion des sols, dérèglement climatique) mais ne sont pas la conséquence directe et surtout voulue d'un fait humain. Aussi faut-il nuancer, en admettant qu'une partie des contraintes est issue du contexte exogène et aboutie à une adaptation. Par ailleurs, la majorité des exploitants ayant connu la PAC de 1992 n'a pas

connu le même cheminement que celui d'AC_1, AC_2 et Bio_6 ; il faut donc que l'agriculteur soit sensible au changement, aux pressions, pour amorcer une transition.

Pour les contraintes d'ordre physique, elles restent liées au contexte exogène puisque les techniques de productions jusqu'alors utilisées ne permettent pas la survie de l'exploitation dans un contexte d'agriculture aux débouchés mondialisés. Il faut alors chercher des réponses, et celle-ci se trouvent pour les agriculteurs précédemment présentés, en partie dans l'ensemble des itinéraires techniques de notre enquête (AB, AC et réduction d'intrants).

L'adaptation par conviction environnementale

Dans ce dernier cas d'adaptation, les agriculteurs affirment que c'est par conviction et très tôt dans leur carrière qu'ils ont pris des mesures agro-écologiques. C'est bien souvent la volonté de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires qui est mise en avant.

C'est par exemple le cas de Red_5, qui dès la reprise de l'exploitation a voulu réduire l'utilisation des traitements, jugeant les produits phytosanitaires comme nocifs et onéreux. Il s'engage alors dans une stratégie de réduction, accompagné par plusieurs techniciens privés ; dans le même temps, il rejette peu à peu les techniques d'encadrement classiques, considérant que celles-ci poussent à la consommation d'intrants de synthèses. La reprise intégrale de l'exploitation en 2005, signifiant le départ des parents, accélère la démarche. En 2008, le prix des engrais augmente fortement, le confortant dans sa décision et le poussant à aller plus loin dans sa démarche. Il a alors défini sa propre trajectoire, s'appropriant des éléments de l'AC et de l'AB, sans ne s'engager pleinement ni dans l'un ni dans l'autre suite à des difficultés techniques (cf. frise Red_5).

Le parcours de Red_6 est similaire, puisque lui aussi a très tôt voulu diminuer les produits phytosanitaires. Ce discours réductionniste entraînera des conflits avec le père, jusqu'à ce que Red_6 reprenne intégralement l'exploitation et puisse mettre en œuvre les premières mesures de réduction. Gardant un lien étroit avec le régime par un accompagnement avec un conseiller de la Chambre d'Agriculture, il met un premier pied dans une démarche alternative en travaillant avec un technicien privé. Deux ans après la reprise de l'exploitation, il passe au désherbage mécanique, technique très utilisée par les agriculteurs en AB, tout en continuant à réduire progressivement les volumes et les concentrations. Sa démarche se rapproche de l'AB, pourtant celle-ci n'est pas évoquée lors de l'entretien et, au moment de l'interview, ne semblait pas intéresser Red_6, du moins dans son discours. Ses propos sont par contre très orientés vers l'environnement et la biodiversité, et Red_6 s'investit pour communiquer auprès des autres agriculteurs, notamment ses voisins, sur l'importance de prendre en compte la diversité du vivant dans les pratiques agricoles (cf. frise Red_6).

AC_10 a quant à lui un parcours assez riche. Ayant commencé sa carrière en tant que maraîcher en Bretagne dans les années 1980, il est alors très porté sur les mouvements alternatifs et côtoient ceux qu'il considère comme les pionniers de l'AB. Par la suite, il rencontre sa future épouse, fille de céréalier en Île-de-France et qui se destine à reprendre l'exploitation. Il déménage donc en Île-de-France et reprend, avec sa compagne, l'exploitation de la belle-famille. Conservant ses convictions environnementales sans pour autant chercher à s'engager en AB, qu'il juge trop élitiste et refermée sur elle-même, il engage avec son épouse une stratégie de réduction au milieu des années 1990, avec un technicien privé. Au bout de dix années de réduction, AC_10 commence à se lasser de son métier, n'y trouve plus autant d'intérêt, ayant le sentiment d'avoir fait le maximum ; de plus, des conflits de plus en plus fréquent l'oppose aux voisins néo-ruraux, ces derniers acceptant mal le passage régulier des engins agricoles. AC_10 trouve alors une nouvelle motivation, en cherchant à réduire le passage des engins. Deux ans plus tard, en 2005, il adopte le non-labour et intègre un groupement d'agriculteur portant sur l'achat autonome de produits ainsi que le retour d'expérience sur l'AC. Il retrouve alors une nouvelle motivation, et s'investit pleinement dans l'AC. En 2012, l'exploitation passe en semis-direct ; le passage en AC complet, avec du semis-direct sous couvert n'aura pas abouti, AC_10 commençant à laisser la place à son fils, lui laissant le soin de continuer lui-même la stratégie AC (cf. frise AC_10).

Les parcours de Red_5 et Red_6 sont assez proches ; ils reprennent leurs exploitations à la fin des années 1990, progressivement, et deviennent chef d'exploitation respectivement en 2001 et 2005. La volonté de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires apparaît très tôt chez eux, avec pour conséquence un conflit familial pour Red_6 qui doit attendre le départ de son père pour s'engager pleinement dans cette stratégie.

Les deux expriment un rejet des intrants de synthèses, pour des raisons financières mais aussi de conviction personnelle. AC_10 de son côté a un parcours qui s'étale sur un temps plus long, du début des années 1980 aux années 2010. Il affiche un parcours alternatif refusant les techniques de production de l'AB, principalement pour des raisons idéologiques, en rejetant plus largement l'AB. Il ne porte pas un jugement aussi sévère à l'égard du régime, bien qu'il ait recours à des techniques d'encadrement alternatives. Il se tourne finalement vers l'AC, après une longue période de réduction, lui permettant de retrouver du plaisir dans son quotidien professionnel.

Cette forme d'adaptation reposerait uniquement, au départ, sur la conviction de l'agriculteur. Ce fait interroge mais ne peut être vérifié, le récit de vie pouvant être remanié par l'agriculteur pour l'éclairer sous un angle valorisant. Ces récits étant cohérents, la trajectoire par les agriculteurs faisant sens, nous avons admis que cette forme d'adaptation existait.

Qu'il s'agisse d'adaptation par attrait technique, par contrainte ou par conviction, ces trajectoires se font sans changement brutal de direction. D'autre part, il ressort de ces récits que l'attrait technique, la ou les contraintes ainsi que les convictions personnelles s'entrecroisent, sont présentes chez l'ensemble de ces agriculteurs. Cette présentation donne toutefois à voir qu'en fonction des parcours de chacun, l'une de ces dimensions (attrait technique, contrainte(s), convictions personnelles) est première dans l'enclenchement de l'adaptation. Ainsi, si tous s'intéressent à la dimension technique, seuls quelques-uns chercheront à pousser au maximum la technique retenue, en l'optimisant et si possible en l'améliorant. De même, les contraintes ne sont pas vécues par tous de la même façon : la PAC de 1992 a surtout impacté ceux qui l'ont vécu ; les événements météorologiques ont touché l'ensemble de la région, et pourtant certains agriculteurs n'y font pas référence, ou pour signifier que cela n'a pas eu d'impact trop fort pour eux. Enfin, la conviction est une catégorie par défaut, au sens où tous disent agir par conviction à un moment de leur parcours, mais que les trois agriculteurs qui s'y retrouvent le mettent comme élément majeur, comme leur principale source de motivation.

Ces trois formes d'adaptations répondent aux injonctions agro-écologiques. L'attrait technique porte sur un renouveau du travail intégrant les enjeux environnementaux et permettant de se dégager du temps libre. La contrainte est soit issue directement du contexte exogène, soit une nécessité pour maintenir son exploitation, nécessité qui amène à changer ses pratiques vers plus de sobriété et donc, en dernier recours, un plus grand respect de l'environnement. Il pourrait être objecté que la PAC de 1992 intervient à un moment où l'agro-écologie telle que nous la définissons n'existait pas encore. Toutefois, elle marque un premier virage vers une « écologisation » de l'agriculture (Deverre et Sainte-Marie, 2008), et en cela impulse la dynamique qui aboutira, vingt-deux ans plus tard, au projet agro-écologique pour la France. Enfin, la conviction repose sur une vision du métier d'agriculteur dans lequel les produits phytosanitaires prennent de moins en moins de place, faisant échos en cela aux plans éco-phyto issu de la dynamique agro-écologique française.

L'adaptation amène à tous les itinéraires préalablement identifiés. Il ne semble donc pas y avoir, à ce niveau-là, de facteurs amenant préférentiellement à l'une plutôt qu'une autre. Toutefois, là encore l'environnement social, la fréquentation de certaines niches à un moment du parcours amènent souvent à se positionner sur ce créneau. Le contexte familial, le voisinage mais aussi le rapport aux techniques d'encadrement du régime, la situation financière de l'exploitation et les sensibilités de l'agriculteur sont autant de facteurs clefs.

L'adaptation est la réponse la plus commune aux injonctions agro-écologiques dans le cadre de notre enquête, puisqu'elle concerne 15 agriculteurs. Partant presque tout le temps d'une exploitation conventionnelle, ces céréaliers franciliens ajustent au fur et à mesure leurs pratiques pour, finalement, s'intégrer à une niche d'innovation. Il est là encore à souligner que la réduction peut apparaître comme une étape dans l'adaptation, une partie du processus amenant parfois à choisir ensuite l'AC ou l'AB, bien que certains ne franchissent jamais le pas et tracent une voie originale, un système de réduction particulièrement poussé qui constitue bel et bien une niche d'innovation (cf. Red_5 et Red_6).

2.3.4 La permanence : le passage de relais agro-écologique

Pour certains agriculteurs, installés il y a moins de dix ans, une stratégie agro-écologique était déjà en place sur l'exploitation reprise. Lorsqu'ils continuent dans le même sens, ou vont plus loin sans changer le fil directeur de l'ancien chef d'exploitation, ces agriculteurs font perdurer une stratégie agro-écologique. Il en va de même pour des agriculteurs reprenant une exploitation en conventionnel et reproduisant le même itinéraire technique, : ils s'inscrivent dans la permanence, dans la reproduction du modèle conventionnel.

Deux cas de permanence sont identifiés dans le cadre de cette thèse, AC_5 et AC_9. AC_5 s'est installé en 2008, sur l'exploitation de son oncle, et la reprend progressivement. L'exploitation est déjà en non-labour depuis plusieurs années, et AC_5 est convaincu du bienfondé de la démarche de son oncle. Il perdure donc dans cette optique, et instaure peu à peu d'autres éléments techniques de l'AC, jusqu'à 2014 où le passage est définitif et complet. Il continue dans cette démarche, et cherche désormais à aller plus loin en implantant des arbres dans ces parcelles. Ce projet d'agroforesterie fait échos à l'ancienne vie professionnelle d'AC_5, qui travaillait dans les espaces verts et se dit sensible à la qualité paysagère, cherchant par la réintroduction d'arbre d'agir sur cet axe. S'il y a bien une évolution, elle se fait à la suite et dans la cohérence de la dynamique déjà enclenchée par l'oncle d'AC_5.

De son côté, AC_9 s'est installé sur une partie des terres familiales en 2010, après un travail dans un bureau d'étude d'agronomes. Le père d'AC_9 était déjà en travail superficiel du sol, et s'intéressait aux techniques de l'AC sans avoir encore franchi le cap. AC_9 fait ce pas, encouragé par son père qui le soutient et l'accompagne dans cette démarche, lui laissant de plus en plus de marge de manœuvre sur l'ensemble de l'exploitation. Tout ce travail se fait dans un premier temps en autonomie, avant de finalement s'ouvrir à d'autres agriculteurs pour échanger et partager des

expériences (cf. frise AC_9). Sept ans après son installation, AC_9 juge satisfaisant la situation de son exploitation. Son père l'a beaucoup accompagné dans l'ensemble de sa démarche. La permanence prend ici la forme d'un véritable passage de relais, AC_9 accomplissant ce que son père n'avait pas fait ou fini de faire (pour des raisons qui nous sont inconnues) à savoir un passage en AC complet.

Ces deux cas de permanence correspondent à des exploitations où une stratégie agro-écologique est déjà mise en place et où les agriculteurs rencontrés sont la seconde génération agro-écologique. Cela vient renforcer nos propos sur la PAC 1992 et l'écologisation de l'agriculture : le processus agro-écologique était en gestation, et, depuis 2012 a pris un tournant plus fort, s'est accéléré. Par conséquent, des exploitations en stratégie agro-écologique commencent à se transmettre ; avec la transmission, l'agriculteur reprenant la suite cherche à moderniser le système. Cette modernisation prend la forme, pour AC_5 et AC_9, d'une meilleure application des stratégies de l'AC.

2.3.5 Rupture, adaptation et permanence : les formes de la transition agro-écologique et leurs conséquences

Un fait majeur est à noter, revenant avec récurrence dans le chapitre précédent et celui-ci : la méfiance accrue à l'égard des produits phytosanitaires. Ce rejet est clairement mis en avant comme évènement marquant par 8 agriculteurs, toute stratégie confondue, pour des raisons de santé, de traumatisme personnel ou économique. Par ailleurs, si ces huit agriculteurs l'expriment comme évènement marquant, la large majorité des exploitants s'expriment avec distance, voir méfiance, des produits phytosanitaires :

« Tu sais, quand tu es en contact avec les produits, à un moment, tu ne veux plus être en contact. Tu veux te sevrer, ça se ressent quoi. En fait, tu as une forme d'instinct de survie. Il y a une grosse part de psychologie, je ne sais pas comment le dire. Tu t'informes, tu changes. J'ai eu des collègues, malades juste à ouvrir le sac. Des vomissements, des boutons, des hospitalisations. Alors, quand tu vois ça, tu arrêtes. » (Entretien AC_2)

« Au début, je me souviens, je regardais toutes les étiquettes qu'il y avait sur les produits, vous savez, dès les années 1980 c'était obligatoire. Et quand je voyais toutes ces étiquettes, avec les risques cancérigènes, j'étais affolé. Il y a eu un vrai élément déclencheur pour moi : les risques énoncés. Je me souviens dans les années 1980 justement, j'étais tombé sur un produit, un fongicide je crois, il disait de le tenir à

distance des enfants et des femmes enceintes. Là je me suis dit, ce n'est vraiment pas normal d'utiliser ce genre de produit. » (Entretien AC_1)

« Après ça rentre dans l'esprit des gens que les phytos, ce n'est pas bon pour l'environnement et pour nous, même si maintenant on se protège plus qu'avant. »
(Entretien AC_11)

Ces trois extraits proviennent d'entretiens d'agriculteurs n'expriment pas comme fait marquant le rapport aux produits phytosanitaires, ni une volonté de les réduire. Ils montrent que l'utilisation de ces produits, dans l'agriculture, est problématique et qu'une prise de conscience s'est faite, du moins chez les agriculteurs optant pour une stratégie agro-écologique. Cela ne signifie pas que tous cherchent à se passer des intrants de synthèses, bien au contraire, mais qu'ils sont conscients du danger qu'ils représentent :

« Et les pesticides, ça fait peur, surtout que y'a un tel lobbying des associations anti-phytos que bon, c'est super compliqué de s'expliquer, et du coup le bio capte tous les financements, y'aurait des trucs à dire aussi là-dessus ! Enfin, je ne suis pas en train de dire que c'est bien les phytos, mais ça va être compliqué de s'en passer. Les gens sont là, à crier sur les phytos, mais ce n'est qu'une partie du problème ! Y'a d'autres choses, y'a les produits d'entretiens qui sont dangereux, y'a la voiture, le textile, mais ça on n'y touche pas, on remet en cause que l'agriculture ! » (Entretien AC_15)

Faisant des efforts pour réduire la consommation d'intrants, AC_15 accepte mal le travail de dénonciation fait avec insistance sur les produits phytosanitaires alors même que, selon lui, une dynamique favorable est enclenchée, sans regard critique pour les autres produits polluants et dangereux (produits d'entretiens ménagers, carburant, colorants des textiles, etc.). Les produits phytosanitaires sont un sujet de préoccupation ; là encore, les pressions du contexte sur le régime et plus largement sur l'ensemble du monde agricole sont visibles. En effet, l'AC et l'AB se questionnent aussi sur les produits qu'ils utilisent (cuivre pour l'AB, herbicide pour l'AC), et cherchent à s'améliorer sur ces aspects, répondant là aussi aux injonctions agro-écologiques. S'il ne s'agit pas nécessairement d'un élément moteur au niveau de toutes les exploitations, c'est une tendance de fond qui se dessine.

La moitié des agriculteurs bio rencontrés sont dans une situation de rupture, la totalité des exploitations en réduction sont dans l'adaptation, et ceux pratiquant l'AC se retrouvent dans les trois formes : 5 en rupture, 8 en adaptation, 2 en permanence. De façon plus générale, ce sont les cas d'adaptation qui sont les plus courants, comme déjà indiqué. Les ruptures sont plus rares car elles impliquent toutes le rejet des techniques d'encadrement du régime socio-technique et, plus

largement, une mise à distance du régime dans son ensemble. Dès lors, il faut un évènement fort pour refuser le régime et ses structures : un accident, un problème financier grave, une « révolution intellectuelle ». L'installation agit aussi avec force, puisque c'est l'occasion de tout recommencer, de reprendre à zéro selon ses propres convictions. La notion d'héritage (au sens juridique du terme) est toutefois présente, la majorité des agriculteurs rencontrés s'installant dans le cadre familial : ce n'est donc pas un départ libre de pressions familiales, mais c'est tout de même la possibilité d'agir à sa guise dès l'installation, entraînant le cas échéant des conflits générationnels. Le rôle des convictions est en cela puissant, puisqu'il se retrouve aussi bien dans les ruptures que dans les adaptations : il semble difficile de se lancer dans la prise de risque technique que représente une stratégie agro-écologique sans une sérieuse motivation et la conviction profonde de la réussite à venir et des bénéfices qui suivront à tous les niveaux (professionnel, financier, agronomique, etc.). Cette hypothèse reste valable pour l'ensemble des agriculteurs, mais avec d'autant plus de force pour ceux qui s'installent puisqu'ils disposent d'une trésorerie limitée. En cela la prise de risque est forte, d'autant plus dans le cadre d'une exploitation familiale où c'est l'avenir de la ferme qui est en jeu. Il en va de même pour l'attrait technique, puisque tous ces agriculteurs y sont sensibles ; de même, nombreux sont ceux ayant connu des contraintes, que ce soit au niveau de l'exploitation (problème de sol, de parcelles, etc.) ou du contexte exogène (PAC de 1992, prix des céréales sur le marché international, etc.).

Les ruptures sont logiquement liées à des évènements particulièrement puissants : réorientation professionnelle, accident. AC_14 ressort comme l'exception ; c'est suite à la rencontre avec un expert que le basculement a eu lieu, et ce basculement a été radical et sans retour. C'est un autre point fort des ruptures : elles marquent un basculement total, souvent accompagné d'un rejet du régime dans son fonctionnement actuel. Il en va de même pour AC_11 ; élue à la Chambre d'Agriculture, représentante syndicale, elle cherche à faire évoluer les institutions au sein desquelles elle évolue pour les amenant vers l'AC. Son rôle est alors encore plus fort que le simple rejet du régime, puisqu'elle souhaiterait que le régime lui-même bascule vers l'AC.

Pour les adaptations, le rapport au régime n'est pas toujours aussi virulent ; si des rejets existent, il y a aussi des cas où il est ignoré, voire pris en compte comme appui technique aidant à l'évolution agro-écologique, notamment dans le cas des stratégies de réduction. C'est chez les agriculteurs en AC que se retrouve la plus grande défiance à l'égard du régime, comme cela a déjà été dit dans le chapitre précédent.

Plus largement, plusieurs éléments ressortent comme prégnants dans l'adoption d'une stratégie agro-écologique : la conviction, l'attrait technique, les contraintes et, le cas échéant, un

choc. Pour les trois autres, comme déjà évoqué, elles sont présentes chez l'ensemble des agriculteurs, avec la primauté de l'une sur les autres en fonction des individus. Ce sont donc ces trois conditions que doit remplir un exploitant pour entreprendre une démarche agro-écologique : à un moment ou à un autre, avoir connu une ou des contraintes l'obligeant à revoir son système, être convaincu de la pertinence de l'alternative choisie pour dépasser ces contraintes et avoir un attrait technique pour la technique de production retenue. Par la suite, le rejet plus ou moins fort des techniques d'encadrement du régime et des affinités elles aussi variables avec celles des niches d'innovation vont déterminer si l'agriculteur s'intègre entièrement dans une niche, s'il continue sa démarche de façon exploratoire sans se fermer aucune porte (hybridation) ou s'il ne ferme pas la porte du régime.

2.3.6 Techniques d'encadrement et transition agro-écologiques

Tout au long de ce chapitre, différentes techniques d'encadrement sont évoquées. Une synthèse présentant ces techniques au regard des différentes trajectoires est nécessaire pour clarifier les propos précédents. Comme nous le rappelions au début de chapitre, il n'est pas envisageable d'évoquer l'ensemble des techniques d'encadrement, mais seulement de faire ressortir celles qui semblent jouer un rôle dans les processus de transition agro-écologique.

Les premières techniques d'encadrement ont trait au conseil agricole. Cette dimension est essentielle dans le métier d'agriculteur, et la littérature est riche à ce sujet, notamment sur le rôle d'orientation des pratiques agricoles qu'ont les conseillers, quels que soient leurs statuts, à plus forte raison sur la dimension technique (Rémy et al., 2006). Les techniques d'encadrement liées au conseil prennent plusieurs formes : formations au cours de la carrière, conseillers des chambres d'agriculture, des coopératives, conseillers et techniciens privés, mais aussi revues spécialisées, journées d'échanges sur une thématique précise ou encore réseaux d'échanges d'agriculteurs. Les formations aux bas-volumes et à la réduction des concentrations organisées par les chambres lors de la PAC 1992 en sont un exemple ; le recours à un conseiller privé en est un autre. A ce titre, ces derniers (conseillers et techniciens privés) sont évoqués à de multiples reprises dans ce chapitre. Un certain flou les entoure, puisque s'ils ressortent comme des éléments clefs dans le processus de transition, en assurant un encadrement technique alternatif, les entretiens ne permettent pas de connaître précisément leurs rôles, les structures desquelles ils dépendent, leur éventuelle implication dans une niche d'innovation, etc. Ils sont donc rattachés aux techniques d'encadrement relatives au conseil, mais les entretiens trouvent ici une de leurs limites. Plus largement, les techniques

d'encadrement ayant trait au conseil sont essentielles, tous les agriculteurs étant touchés : en effet, tous sont à minima suivi par un conseiller ou un technicien. D'autres vont plus loin, via la participation à des journées thématiques ou encore des groupes d'échanges. Dans les cas de rupture, le conseil issu du régime est rejeté car considéré comme une partie du problème. Pour l'adaptation, la situation est à nuancer : elle varie d'un itinéraire technique à l'autre, l'AC étant la plus réfractaire au conseil du régime et la réduction d'intrant la plus ouverte. L'AB possédant son propre régime, elle constitue à ce titre un cas à part, puisque le conseil de ce régime alternatif et celui du régime dominant offrent la possibilité aux agriculteurs en AB de choisir en fonction de leur vision de ce mouvement le conseil qu'ils préfèrent, comme l'illustre le cas de Bio_6 par rapport aux autres agriculteurs en AB.

Un second volet a trait à un aspect du parcours avant l'installation, à savoir la formation initiale et, le cas échéant, la vie professionnelle antérieure. En effet, plusieurs exploitants rencontrés ont un niveau de diplôme allant du bac plus deux au bac plus cinq, et certains d'entre eux ont exercé une autre profession avant l'installation. Les études supérieures, à plus forte raison si elles sont en rapport avec le milieu agricole, tout comme l'exercice d'un métier avant l'installation peuvent influencer la vision de l'agriculture et à ce titre être considérées comme techniques d'encadrement. Le regard porté sur les études agricoles est souvent critique, soulignant le peu de lumière mis sur les alternatives dans les lycées et écoles d'agronomie. Pour autant, certains de ces agriculteurs cherchent à changer le regard des étudiants en ouvrant leurs portes, à l'instar d'AC_1 et d'AC_2 (cf. entretiens AC_1 et AC_2). La formation est un sujet récurrent des entretiens quel que soit l'itinéraire technique retenu ; tous pensent que les techniques de production alternatives ne sont pas assez présentées et étudiées, plus spécialement dans les lycées agricoles. La formation initiale n'aiderait donc pas à la transition agro-écologique, mais ne l'empêche pas pour autant puisque la large majorité des agriculteurs rencontrés en sont issus. Pour ceux n'en venant pas, ils ont eu une vie professionnelle autre (ingénieur informatique, travail dans la banque), qui leur a permis, selon leur dire, de prendre du recul par rapport au monde agricole :

« Mon premier travail, il a été chez IBM, j'ai fait 4 ans dans l'informatique, à Paris, un truc qui n'a rien à voir avec l'agricole. Et ce n'est pas plus mal, parce que ça permet de relativiser beaucoup de choses, de prendre du recul... » (Entretien AC_15)

« Avant, je travaillais dans le tertiaire, dans la banque, ça m'a donné une autre vision de l'agriculture aussi, d'être au contact d'autres personnes, plus citadines on va dire. » (Entretien AC_11)

Tandis que les agriculteurs issus d'une formation initiale agricole classique pointent du doigt la responsabilité des lycées agricoles, et mettent en avant le besoin de chercher l'information par soi-même, ceux venant d'une autre sphère soulignent le recul que leur a apporté cette expérience extérieure au monde agricole, permettant sans doute de se détacher de certaines pressions. En d'autres termes, ceux évoluant uniquement au sein du régime par leur parcours initial doivent par la suite se défaire de certaines habitudes, tandis que ceux ayant fait un détour par d'autres horizons professionnels entrent plus facilement dans le métier avec une vision alternative, ou tout du moins avec moins de préjugés sur les techniques de production alternatives.

L'environnement familial et le voisinage jouent aussi un rôle d'influence. Ces relations peuvent être comprises comme techniques d'encadrement dans la mesure où soit l'individu est issu d'une famille d'agriculteurs, auquel cas ses proches interagissent avec lui et sa façon de travailler en tant que professionnel et membre de la famille, soit il est hors cadre familial, mais le regard porté, bien que différent, peut avoir une influence sur le travail. Deux possibilités se dessinent dans le cas d'un agriculteur évoluant dans un environnement familial agricole : soit il entre en rupture avec cet environnement, soit il bénéficie de son soutien. Les deux cas de figure se rencontrent, exprimant ainsi le rôle que peuvent jouer les proches, qu'il s'agisse de faire pression et de décourager le changement ou au contraire pour soutenir la démarche. A ce titre, la rupture ou l'adaptation ne semble pas jouer un rôle déterminant, les deux cas se retrouvant dans les deux modalités.

Sur un autre registre, la reconnaissance d'une niche peut favoriser la transition. Cela est d'autant plus vrai lorsque, au-delà d'une reconnaissance par les pairs, il y a un appui financier mis en place pour aider à la conversion, comme en AB. Le fait de pouvoir assurer financièrement la transition joue en faveur de l'AB, tandis que les agriculteurs en AC déplorent justement le manque de moyens financiers mis à disposition en faveur de l'AC, alors même que le mouvement prend de l'ampleur. Plus généralement, et en dehors du seul aspect financier, le fait qu'une niche soit visible et connue des autres agriculteurs favorise le passage à l'acte, avec d'autant plus de force que cette visibilité s'accompagne de retours d'expériences. Ces retours d'expériences sont rassurants, puisqu'ils permettent d'avoir des exemples de succès, et surtout des éléments techniques favorisant la réussite d'un modèle. Cela est d'autant plus vrai pour les agriculteurs en adaptation, qui cherchent des repères préexistants, agissant comme indicateurs de fiabilité, et d'autant plus pour ceux répondant à un attrait technique. Pour ces derniers en effet, la réussite passe avant tout par une réussite technique, la recherche de l'optimisation d'une technique de production. En ce sens, le fait de s'inscrire dans une voie reconnue et surtout bénéficiant de références techniques fiables est rassurant.

Plus globalement, les pressions exercées par le contexte exogène, qu'elles s'expriment par les médias ou par d'autres intermédiaires (consommateurs, voisins non-agriculteurs, cellule familiale) peuvent influencer la façon de travailler. Cela se lit en transversal, quel que soit l'itinéraire technique choisi, la modalité d'entrée dans une dynamique agro-écologique, la trajectoire. Le meilleur exemple est sans doute le rejet des produits phytosanitaires, qui s'inscrit dans toutes les trajectoires. Ce rejet global des pesticides prend différentes formes, entremêlés dans les discours et dont il est difficile de dire lequel des facteurs est premier : coût de ces produits, impacts environnementaux, impacts sur la santé humaine, dépendance technique. En effet, comme déjà indiqué, ces différentes composantes varient d'un agriculteur à l'autre mais tous, avec plus ou moins de force, expriment une certaine méfiance à l'égard des produits phytosanitaires. Cette affirmation peut paraître paradoxale, puisque l'AC et la réduction d'intrant reposent sur le recours, même extrêmement limité, aux produits phytosanitaires issus de la chimie. Quant à l'AB, elle proscrie le recours aux pesticides de synthèses, tout en s'appuyant sur d'autres formes de traitements phytosanitaires⁶⁸.

D'ailleurs, plusieurs agriculteurs (cf. entretien AC_15, AC_11, Bio_4) reconnaissent le rôle de ces produits et n'en condamnent pas le recours. C'est davantage la systématisation des traitements et l'absence de réflexion quant à leur véritable utilité qui est critiquée, ainsi que l'utilisation trop importante, trop fréquente, à des doses trop fortes. Ce discours très critique fait écho aux articles de presse, aux reportages, aux documentaires focalisant sur le danger que représentent ces produits pour le consommateur et l'environnement. Les mesures du PAE de Stéphane Le Foll allaient aussi en ce sens, avec une volonté de réduire l'utilisation des pesticides. C'est donc bien un ensemble de pressions issues du contexte exogène qui pousse les agriculteurs à aller dans ce sens ; ceux rencontrés ayant engagé une démarche agro-écologique sont réceptifs à ces pressions et y répondent par leurs pratiques en s'inscrivant soit dans une niche cherchant à réduire les traitements, soit dans une trajectoire reprenant cette même dynamique mais sans se rattacher à une niche (cf. chapitre 2.2). Il est possible d'aller plus loin, en différenciant ceux cherchant à sortir totalement des produits, plus présents dans la rupture, et ceux cherchant à en limiter l'utilisation, plus fréquents en adaptation. Puisque les agriculteurs en rupture rejettent le régime socio-technique, ils sont par conséquent plus sensibles aux techniques d'encadrement amenant à le remettre en cause, et se tournent donc plus facilement vers des itinéraires techniques s'en éloignant. De plus, ils tiennent une posture assez stricte au sein des niches d'innovation, lorsqu'ils s'inscrivent dans cette logique. De façon plus générale, les pressions du contexte exogène sont assimilables à autant de techniques d'encadrement cherchant à faire évoluer l'agriculture française, avec une réussite discutable, mais tout du moins visibles dans les discours, qu'il s'agisse du syndicat majoritaire à travers le « contrat de

⁶⁸ <http://www.itab.asso.fr/activites/guide-intrants.php>

solution »⁶⁹, des chambres d'agricultures, notamment à travers le réseau DEPHY, ou encore des instituts techniques, Arvalis⁷⁰ en tête.

Les différentes techniques d'encadrement évoquées ici ne donnent pas à voir l'ensemble des techniques d'encadrement entrant en interaction avec les agriculteurs rencontrés. Mais ce sont celles qui ressortent avec le plus de force et qui se donnent à voir à travers l'analyse des entretiens ; ce sont donc celles qui sont identifiées comme fonctionnelles, actives dans le processus de transition pour les agriculteurs rencontrés. Elles permettent aussi de mettre en perspective les trajectoires présentées dans le chapitre précédent en rappelant que les agriculteurs évoluent aussi dans un contexte plus large, fait d'influences diverses, de tensions les amenant à s'orienter dans les transitions agro-écologiques.

En effet, les techniques d'encadrement dépassent la logique de niche mais aussi celle de trajectoire, de techniques de production. Quel que soit l'itinéraire retenu, les agriculteurs sont en proie à ces techniques d'encadrement, avec plus ou moins de force en fonction des techniques d'encadrement et de la trajectoire.

Toutefois, si un agriculteur est en rupture avec le régime socio-technique dominant où s'il est en adaptation, ce ne sont pas toujours les mêmes techniques d'encadrement qui entrent en compte. Ou plus exactement, ce sont les mêmes familles de techniques d'encadrement, mais elles agissent de façon différenciée ; ainsi en est-il pour le rôle du parcours antérieur à l'installation, ou encore des proches et de leurs rôles.

Du rapport au régime socio-technique découle soit une adaptation, soit une rupture ; la rupture donne lieu soit à l'AB, soit à l'AC, tandis que l'adaptation se retrouve dans les trois itinéraires techniques. La permanence ouvre une autre dimension, celle de l'inscription durable d'une dynamique agro-écologique sur une exploitation, au-delà des générations. Par la suite, les agriculteurs en rupture ou en adaptation ne réagissent pas de la même manière à toutes les techniques d'encadrement, comme le donne à voir l'exemple du rapport aux pesticides.

C'est en fonction de la sensibilité d'un agriculteur à certaines techniques d'encadrement que son rapport au régime socio-technique dominant varie. En d'autres termes, les agriculteurs, en interaction avec un ensemble vaste de techniques d'encadrement (émanant des niches, du régime et

⁶⁹<http://www.fnsea.fr/toutes-les-thematiques/agriculture-durable/bonnes-pratiques-agricoles/articles/contrat-de-solutions-une-trajectoire-de-progres-pour-la-protection-des-plantes/>

⁷⁰<https://www.arvalis-infos.fr/reduction-des-phytos-une-trajectoire-amorcee-mais-de-longue-haleine-@/view-26642-arvarticle.html#5>

du contexte exogène), se positionnent ensuite par rapport au régime socio-technique dominant, qui fait office de référent pour la profession, et de là, entrent en rupture, en adaptation ou en permanence.

Ces généralités sont évidemment à nuancer étant donnée la modestie de notre échantillon. Toutefois, le caractère qualitatif de la méthode d'enquête, amène à s'interroger sur d'autres dimensions, d'autres techniques d'encadrement qui ne seraient pas ressorties dans le cadre de cette thèse. Rappelons aussi que ces résultats ne sont valables que pour des céréaliers franciliens ayant opté pour des techniques de production alternatives, et il serait intéressant de regarder si les techniques d'encadrement identifiées comme fortes pour ce public le sont aussi pour d'autres profils agricoles.

D'autres part, ces techniques d'encadrement, lorsqu'elles sont mises en perspectives avec les trajectoires et les modalités d'entrée dans une démarche agro-écologique, expliquent les parcours, les choix effectués par les agriculteurs. Elles viennent compléter les trajectoires dans la compréhension du processus de transition en mettant en lumière le rôle du contexte exogène et plus généralement de l'environnement dans lequel évolue un agriculteur. En effet, c'est bien en fonction de cet environnement culturel, familial, professionnel que se détermine le choix de la démarche agro-écologique.

Nous avons vu que la logique de niche n'explique pas toutes les trajectoires des agriculteurs dans le chapitre 2.2, et dans le présent chapitre que les techniques d'encadrement déterminent le rapport au régime socio-technique dominant, et que ce même rapport amène ensuite une permanence, une rupture ou une adaptation agro-écologique. En d'autres termes, les techniques de production donnent à voir quatre trajectoires, définissant le rapport aux niches, et les techniques d'encadrement déterminent davantage le rapport au régime socio-technique.

Ces deux dimensions permettent de comprendre la nature des mécanismes activant la transition et surtout l'orientation prise ensuite par un agriculteur. Au cours de ce chapitre, tout comme dans le précédent, des phénomènes spatiaux ont aussi été évoqués, tel que le rôle du voisinage agricole, le développement d'une niche, les groupes de travaux bien que ceux-ci puissent potentiellement être virtuels. De façon plus concrète, l'agriculture, agro-écologique ou non, se pratique sur un espace physique, sur un terroir. Cette dimension interroge aussi ; les techniques de production et d'encadrement sont relativement a-spatiales en tant que notions. Elles le sont beaucoup moins dans la pratique. Un agriculteur pratiquant l'AC, s'inscrivant dans la niche AC, le fait sur son exploitation, laquelle est entourée d'autres exploitations, en rapport avec des intermédiaires, présents sur place, etc.

Parce que l'agriculture est une activité ancrée dans l'espace, il importe d'interroger cette dimension. A plus forte raison que, de manière récurrente et comme évoqué précédemment, plusieurs facteurs semblent liés aux relations spatiales ; voisinage mais aussi syndicats, associations de promotion d'une agriculture alternative, etc. Alors que les mécanismes du changement sont partiellement mis à jour, il reste à voir la place des phénomènes spatiaux dans les transitions agro-écologiques, en revenant notamment sur les trois terrains enquêtés et leurs caractéristiques.

Troisième partie

3. Les processus territoriaux des transitions agro-écologique

3.1 Les dynamiques territoriales des transitions agro-écologiques franciliennes

3.1.1 Éléments théoriques : le territoire et la territorialité comme clef de lecture de la transition agro-écologique ?

Dans la partie précédente, les phénomènes de transition étaient analysés, en se demandant quels facteurs influençaient la transition agro-écologique, cette dernière étant finalement comprise comme le résultat de l'adoption d'une stratégie agro-écologique soit par rupture, soit par adaptation. Pour cela, nous avons mobilisés la théorie de Frank Geels ainsi que les notions de techniques de production et d'encadrement de Pierre Gourou. Les chapitres 2.2 et 2.3 soulignent que ces éléments permettent de comprendre en quoi certains évènements, dans la vie d'un agriculteur, amène ce dernier à choisir un itinéraire technique plutôt qu'un autre. Mais ils soulignent aussi que d'autres aspects sont à prendre en compte pour compléter la compréhension de ces phénomènes ; le voisinage, le développement d'une niche d'innovation sur l'espace de l'agriculture, la stabilité du régime, etc.

Ces éléments se réfèrent à une dimension spatiale, au sens où ils sont implantés dans un espace délimité qu'il conviendra par la suite de définir. Par l'aspect interactionnel et dynamique de ces processus sociaux et techniques, le territoire, au sens géographique du terme, semble être une bonne porte d'entrée pour cadrer théoriquement notre analyse à venir. La notion de territoire fait en effet partie du vocabulaire classique du géographe. Une définition en a été donnée, assez large, par Bernard Ellisalde pour le dictionnaire de géographie en ligne Hypergé⁷¹ : « *Le territoire peut se définir comme une portion d'espace terrestre envisagée dans ses rapports avec les groupes humains qui l'occupent et l'aménagent en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins* » (Ellisalde, 2017). Plusieurs grandes caractéristiques du territoire sont données : c'est une construction sociale, qui met en relation un ou des groupes humains avec un milieu naturel donnée ; de ces relations aboutissent des aménagements, des appropriations, des transformations. Mais il englobe aussi d'autres dimensions ; puisque le territoire « *résulte d'une action des humains, il n'est pas le fruit d'un relief, ou d'une donnée physico-climatique, il devient l'enjeu de pouvoirs concurrents et divergents et trouve sa légitimité avec les représentations qu'il génère, tant symboliques que patrimoniales et imaginaires,*

⁷¹<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article704>

elles-mêmes nourries de la langue dominante parlée par les populations de ce territoire. » (Paquot, 2011).

Ces visions très larges du territoire cachent une multitude de définitions. Le territoire renvoie d'abord à une réalité physique et biologique, avec le territoire de l'animal pour les éthologues, qui les premiers ont utilisés à des fins scientifiques ce terme, notamment dans les travaux de l'ornithologue anglais E. Howard (Kourtessi-Philippakis, 2011). Mais le territoire, c'est aussi un découpage administratif, une aire de pouvoir ou encore un ensemble culturel et symbolique (Di Méo et Buléon, 2005 ; Lévy et Lussault, 2013).

Selon Jacques Lévy, la notion de territoire amènerait à un sous-ensemble de huit définitions (Lévy, 1999) : cette polysémie a fait l'objet de débats que nous signalons ici sans les reprendre (Cambrézy et al, 1997 ; Debardieux, 1999 ; Ripoll et Veschambre, 2002). Ces définitions apparaissent dans le temps, viennent enrichir une notion qui, selon le géographe Denis Retaillé, est venue remplacer le terme de région : « *Le territoire est devenu un objet central de la géographie après que la classique « région » eut perdu sa signification référentielle. [...] le « territoire » qui n'avait de signification que politique, administrative et juridique, collée à l'État (la circonscription), s'est trouvé augmenté d'un contenu social, voire anthropologique via l'espace vécu ou l'attention portée aux représentations de l'espace.* » (Retaillé, 2015). Tous ces aspects ne peuvent être développés dans cette partie, d'autant qu'ils donnent lieu à de riches débats et continuent d'animer les discussions des spécialistes de la question dont nous ne prétendons faire partie.

Parmi les auteurs ayant travaillé la question du territoire, Claude Raffestin fait figure de pionnier dans le renouvellement du paradigme territorial, en développant un cadre conceptuel englobant plusieurs notions mobilisant le territoire. Si ces travaux ont été repris par la suite, notamment par Guy Di Méo, la base théorique en revient à Claude Raffestin (Aldhuy, 2008), c'est pourquoi une présentation détaillée mais non exhaustive de son travail est faite ici.

Claude Raffestin est un géographe français ayant fait la plus large partie de sa carrière à l'université de Genève. Tout comme Gourou, son travail a tourné autour d'un même fil directeur, celui-ci étant toutefois plus ténu : la territorialité. Associer Raffestin et Gourou peut surprendre, car ils n'opèrent pas sur les mêmes champs : Gourou refuse l'abstraction tandis que Raffestin a, à ses débuts, largement participé à la « nouvelle géographie », mouvement tentant de mettre à jour des théories et des lois universelles en s'inspirant des modèles mathématiques et statistiques. Par ailleurs, Gourou ne fait aucunement référence à Raffestin dans ses écrits. De son côté, Raffestin évoque le tropicaliste notamment lors d'une conférence, pour minimiser le rôle des techniques d'encadrement, comme nous l'avons déjà vu. Il nous semble pourtant pertinent de croiser les

travaux des deux géographes. En effet, il y a dans la territorialité de Raffestin matière à prolonger les techniques d'encadrement, en les ancrant dans les évolutions du territoire.

Il convient, dans un premier temps, de revenir sur la territorialité. Pour reprendre les mots de l'auteur, « *on peut définir la territorialité comme l'ensemble des relations qu'une société et, par conséquent, les individus qui y appartiennent, entretiennent avec l'extériorité et l'altérité pour satisfaire leurs besoins à l'aide de médiateurs, dans la perspective d'acquérir la plus grande autonomie possible compte tenu des ressources du système. [...]. Ce sont les relations qui font les êtres et les choses, qui les font dans le sens où il y a création d'innovations multiples dans tous les domaines.* » et de préciser quelques lignes plus loin « *En tant que système de relations, la territorialité est aussi un système d'échanges et de flux de toutes sortes entre l'extériorité, ou environnement physique, et l'altérité, ou environnement social. La morphologie territoriale n'est pas explicable en dehors des activités qui l'ont créée* » (Raffestin, 2002, basé sur des écrits de 1986). Au sein des relations ici évoquées se fondent les techniques de production et d'encadrement : les techniques de production dans l'exploitation des ressources, les techniques d'encadrement dans la régulation des relations. Il y a d'ailleurs une position commune entre les deux auteurs sur le fait que le territoire - qui se rapproche du paysage de Gourou- tel qu'il est à un moment arrêté, résulte d'un ensemble d'interactions sociales.

Le processus de territorialisation, qui traduit le passage d'un espace donné au territoire, « *se fait par le travail, se traduit par un remaniement qui implique inévitablement des destructions dont les conséquences sont plus ou moins graves non seulement pour l'espace lui-même, mais aussi pour les hommes qui en sont responsables* » (Raffestin, 1992). Le travail, facteur clef dans la territorialisation, est inévitablement soumis à un ensemble de techniques, faisant ainsi le pont avec les réflexions de Pierre Gourou. Toutefois, Raffestin va plus loin lorsqu'il affirme que le territoire est « *produit à partir de l'espace par les réseaux, les circuits et les flux projetés par les groupes sociaux* » (1998). Ici ressort clairement la dimension socio-politique du rapport au territoire, à travers les échanges entre les différents groupes sociaux au sein d'un même espace. Ces relations sont de diverses natures : matérielles et immatérielles. L'espace physique reste support, mais son rôle est restreint : chaque groupe social y ajoute des signes chargés de sens qui lui donnent une dimension plus forte. « *Notre société actuelle a hérité de territoires construits qui sont en décalage par rapport à la satisfaction des besoins contemporains, lesquels doivent se satisfaire dans des cadres territoriaux qui ne sont peut-être pas inadaptés, mais nécessitent une accommodation, c'est-à-dire une transformation* » (Raffestin, 2002). C'est là un point majeur dans les travaux de Raffestin : l'accumulation progressive de symboles, mais aussi de pratiques concrètes de l'espace aboutissent

au territoire tel qu'il est à un moment précis. La transformation évoquée renvoie à la territorialisation.

Ce processus de territorialisation n'est pas continu, linéaire. Il résulte d'un schéma classique proposé par Raffestin : Territorialisation-Déterritorialisation-Reterritorialisation TDR (Raffestin, 1986, 1987, 1992, 2002). Cet enchaînement « conduit à la destruction partielle ou totale, mais c'est plus rare, de T. » (Raffestin, 1992). L'articulation dépend des « innovations multiples dans tous les domaines » évoquées plus haut. Ces innovations jouent un rôle central pour C. Raffestin : « Si la diffusion [d'une technologie] est réussie la campagne va entrer dans une phase de déterritorialisation. [...]. La poursuite de la diffusion conduit à une reterritorialisation donc à une nouvelle territorialité [...]. » (1987). L'adoption de nouvelles techniques de production serait donc l'un des moteurs du processus TDR. En cela, il y a là un rapprochement avec la géographie de Pierre Gourou pour qui certaines techniques d'encadrement « sont plus capables que d'autres d'accueillir de nouvelles techniques de production. Les civilisations armées de la sorte sont plus aptes au « développement » » (1982). Avec d'autres mots, sur un champ moins large, s'exprime le besoin qu'a une société mais aussi un régime socio-technique d'être en capacité d'adopter une nouvelle technologie pour assurer sa durabilité. L'arrivée du tracteur a changé en profondeur le rapport au métier d'agriculteur mais aussi à l'espace agricole : il a fallu des techniques d'encadrement efficaces de la part du régime socio-technique pour accompagner ce changement dans les techniques de productions. Le résultat de cette prise en charge par le régime d'une nouvelle technologie est un nouveau rapport au territoire agricole ; une nouvelle territorialité.

Raffestin analyse l'organisation d'une société sur un territoire à travers le concept de territorialité, composée de multiples rapports entre société et territoire, et qui façonnent la territorialité tout en la faisant évoluer. Ce processus d'évolution permanente se traduit par le schéma TDR, au sein duquel les techniques d'encadrement jouent un rôle non négligeable dans la mesure où elles sont garantes de la capacité d'une société à intégrer de nouvelles technologies, à répondre à de nouveaux enjeux et à conserver une cohérence sociale. Toutefois, ni Raffestin ni Gourou ne s'interrogent sur la nature même de cette évolution. Raffestin esquisse un modèle d'évolution dans le rapport au territoire en décrivant l'ensemble des conséquences que cela peut avoir. Il se penche aussi sur les moteurs de ces évolutions : les innovations. Mais il n'explique pas clairement pourquoi arrive un moment où une société bascule dans une phase de déterritorialisation. Il l'évoque lorsqu'il parle de la diffusion réussie d'une technologie mais ne donne pas d'éléments relatifs au déclenchement de cette diffusion ; c'est à ce titre que les travaux de Geels viennent enrichir et réactualiser le cadre TDR.

Se poser la question de la territorialité dans le cadre d'une réflexion sur les transitions agro-écologiques franciliennes permet de mobiliser les outils d'analyses de Geels et Gourou sous un angle spatialisé. La territorialité de l'agriculture francilienne dominante se déploie à travers l'espace francilien par ses espaces de productions. Mais elle dépasse le cadre régional, via des exportations de céréales à travers le monde, mais aussi en se tournant vers les départements voisins, etc. Les alternatives agro-écologiques se situent-elles dans la même territorialité ou bien, s'inscrivant en rupture ou adaptation au régime socio-technique, cherchent-elles à développer de nouveaux réseaux, de nouveaux référentiels qui traduisent, finalement, une autre territorialité ? Cet appel à une transition agro-écologique amène-t-il à un phénomène TDR ? Pour prolonger les résultats de la partie précédente, quels liens existent-ils entre techniques de production, technique d'encadrement et territorialité ? Autant de pistes de réflexion, d'interrogations qui amènent à regarder avec intérêt les processus à l'œuvre au regard du travail de Claude Raffestin.

Ayant déjà mis à jour différentes stratégies agro-écologiques, ainsi que deux logiques de transition, adaptation et rupture, et une logique de permanence agro-écologique, c'est désormais sous l'angle de la territorialité que les transitions agro-écologiques sont désormais interrogées, en s'appuyant notamment sur les travaux de C. Raffestin. En actant des résultats décrits dans la partie 2 de cette thèse, ce chapitre cherche à aller plus loin en prenant en compte la dimension d'abord spatiale puis plus particulièrement territoriale dans les processus à l'œuvre.

3.1.2 Cartographie des exploitations visitées

Présentation générale et localisation

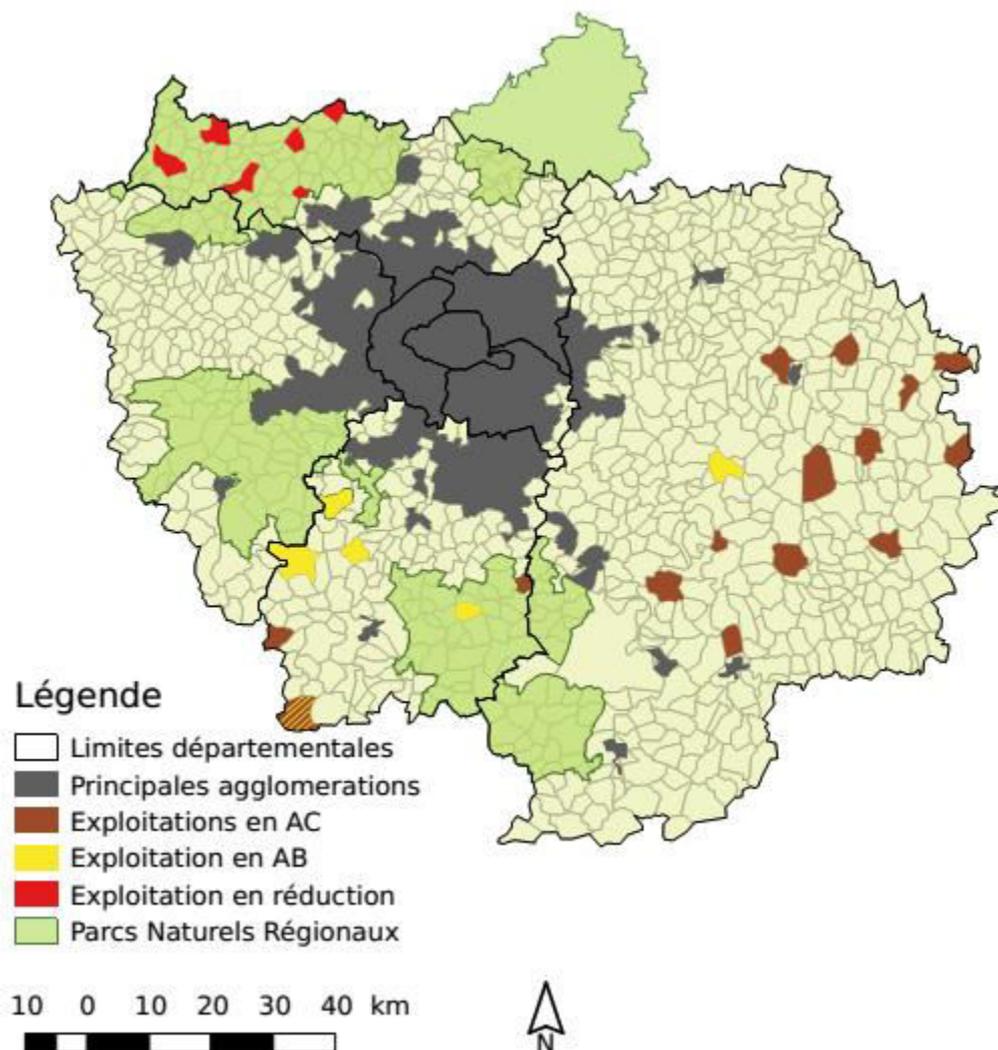
Les exploitations visitées ont été associées à la commune sur laquelle le siège de l'exploitation est rattaché (cf. carte 4). Elles sont ensuite associées à la stratégie agro-écologique principalement mobilisée par le chef d'exploitation, à l'exception notable de AC_1/Bio_1, son système pouvant être accepté comme reprenant l'ensemble des principes de l'AC et de l'AB (cf. chapitre 2.2 et 2.3).

Cette cartographie donne à voir la répartition géographique des agriculteurs rencontrés dans le cadre de cette thèse, permettant ainsi une meilleure visualisation des différents contextes agro-écologiques. Avant d'aller plus en avant dans les remarques et analyses, il importe de rappeler que la méthode utilisée pour approcher les agriculteurs, en s'appuyant sur les recommandations des uns et

des autres en plus des rencontres fortuites et aléatoires, influence nécessairement la vision donnée par la carte 4.

En effet, si quelques contacts récupérés à la fin des entretiens se situaient à plusieurs dizaines de kilomètres de l'exploitation, voire dans un autre département, c'est plus souvent un agriculteur en place dans le voisinage qui a été recommandé. Si la présence d'un voisin pratiquant la même technique de production agro-écologique est le signe de l'implantation locale d'une niche d'innovation, à plus forte raison lorsque l'occurrence est marquée, il convient de garder ce biais méthodologique en tête. Toutefois, il reste intéressant de s'interroger sur les raisons de ces effets de regroupements visibles, le seul biais méthodologique ne pouvant expliquer à lui seul ni de telles récurrences, ni des effets de regroupements aussi marqués ; cela signifie à minima que, sur ces espaces, un certain nombre de facteurs expliquent la présence de ces alternatives.

Avant d'entrer dans une analyse des processus territoriaux, ce sous-chapitre se concentre sur une première approche, principalement descriptive, de la répartition des agriculteurs. Des effets de regroupements sont clairement identifiables sur la carte 4 ; les exploitations engagées dans une stratégie de réduction sont toutes localisées dans le Val d'Oise, et plus particulièrement sur le territoire du PNR du Vexin Français. Les exploitations en AB sont essentiellement situées en Essonne, tandis que celle en AC sont majoritairement implantées dans l'est de la Seine-et-Marne.



Carte 3-1 : localisation des sièges des exploitations visitées

Pour mieux comprendre cette répartition, il importe de revenir rapidement sur différents éléments déjà présentés dans les chapitres précédents, avant d'aller plus loin. Dans le chapitre 2.1, une présentation issue de sources bibliographiques et statistiques était faite de l'implantation de différentes alternatives agro-écologiques. Sans revenir en détail sur ce qui a déjà été dit, rappelons quelques grands traits identifiés à cette occasion.

Au niveau de l'AC, l'utilisation de l'indice synthétique de Laurent (2015) donnait à voir une présence plus forte à l'est et au nord de l'Île-de-France, tandis que l'ouest ressortait comme l'espace le moins porté sur l'AC. L'Essonne ne ressortait globalement pas comme un département où l'AC est fortement implantée, sauf dans sa partie occidentale.

La plupart des exploitations en AC visitées se retrouve dans l'est de la Seine-et-Marne, correspondant en cela aux observations du chapitre 2.1, mais aussi en Essonne, soit dans sa partie sud, soit à la limite avec la Seine-et-Marne, sur le territoire du PNR du Gâtinais Français. La partie sud de l'Essonne ne ressortait pas comme un espace où l'AC est particulièrement développée, alors que deux exploitations rencontrées y sont situées, dont AC_1/Bio_1. Ces deux exploitations correspondent donc à AC_1/Bio_1 et AC_15 ; cette situation sera analysée dans la suite de ce chapitre.

Pour l'AB, c'est à l'inverse l'ouest de l'Île-de-France qui était identifié comme espace fort, avec une concentration marquée sur le PNR de la Vallée de la Haute Chevreuse et ses alentours (cf. chapitre 2.1). Les départements des Yvelines et de l'Essonne ressortaient comme relativement volontaires dans la promotion de l'AB, et le PNR de la Vallée de la Haute Chevreuse comme acteur moteur dans l'aide à la conversion des exploitations présentes sur son territoire. En cela, les agriculteurs rencontrés sont installés sur des espaces où l'AB semble déjà bien en place. Cette situation sera traitée ultérieurement.

Enfin, les exploitations engagées dans une stratégie de la réduction sont toutes localisées dans le Val d'Oise, sur le territoire du PNR du Vexin Français. Cette situation peut interroger dans la mesure où, d'après la description faite dans la partie précédente (cf. chapitre 2.2), la stratégie de la réduction se retrouve vraisemblablement sur d'autres espaces. D'ailleurs plusieurs agriculteurs en AC ou en AB sur les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne sont passés par une stratégie de la réduction (cf. chapitre 2.3). Bien que le biais méthodologique annoncé en début de chapitre ne soit pas à perdre de vue, le fait que peu d'alternatives agro-écologiques soit présentes sur cet espace joue aussi un rôle dans la proportion d'agriculteurs engagés, à l'heure actuelle, dans une stratégie de réduction. Ce point sera détaillé ultérieurement (chapitre 3.2). Rappelons toutefois que, à l'inverse de l'AB et de l'AC, il existe peu de chiffres à disposition sur la stratégie de réduction, celle-ci n'ayant pas de réelle visibilité statistique par son manque de statut officiel. Il est donc délicat d'affirmer que le Val d'Oise est le département sur lequel cette alternative est la plus développée, à plus forte raison que le nombre d'entretiens reste modeste au regard d'un travail quantitatif.

Éléments d'analyses cartographiques

Par le simple constat de localisation, ces trois terrains ressortent comme ayant leurs propres identités agro-écologiques : l'AC se retrouve principalement en Seine-et-Marne, la réduction dans le Val d'Oise et enfin l'AB en Essonne. Conscient des limites inhérentes à la modestie de l'échantillon

utilisée dans les analyses qui suivent, il reste tout de même à voir si cette répartition ne peut se comprendre à travers des grandes caractéristiques propres à chacun de ces espaces.

C'est dans cette optique que différents éléments d'analyse cartographique ont été mobilisés : la proximité aux principaux axes routiers d'après les données de l'IAU⁷², le rapport aux rendements en se basant sur l'exemple du blé tendre d'après une enquête⁷³ de la DRIAAF en 2015 et enfin la proximité aux PNR. Ces éléments permettent de contextualiser les différentes exploitations visitées, et surtout de voir si ces trois espaces enquêtés ont des caractéristiques distinctes, pouvant expliquer la répartition précédemment présentée.

A travers les axes routiers, c'est l'influence de la métropole parisienne qui est interrogée, en parallèle de la proximité aux principales agglomérations : est-il préférable de se situer sur l'un de ces axes pour s'inscrire dans une logique agro-écologique, faut-il mieux en être éloigné ou bien n'y a-t-il aucune influence à travers ce paramètre. L'urbanisation influence le prix des terres agricoles et entraîne une spécialisation des exploitations en proximité des villes vers des productions intensives en UTA (Cavailhès et al, 2011). Sans entrer dans le domaine de l'agriculture périurbaine, qui ne fait pas l'objet de cette thèse, l'ensemble de l'Île-de-France, jusqu'à ses marges, ne peut être considérée sans la pression urbaine de la métropole parisienne. Les terres franciliennes sont parmi les plus chères du bassin parisien (cf. carte 5). Le prix moyen est de 8200 euros à l'hectare, contre 6000 euros en moyenne en France (DRIAAF, 2018).

Les rendements de blé tendre, principales cultures des exploitations franciliennes, permettent de voir si certaines techniques de productions sont présentes sur les espaces aux hauts rendements ou bien si là encore aucune corrélation ne se dessine. Les rendements à l'hectare sont souvent au cœur des discussions sur la pertinence d'un modèle agricole, tandis qu'ils sont remis en question par les stratégies agro-écologiques qui lui préfèrent les notions de durabilité, d'autonomie et de rentabilité (cf. chapitre 2.2 et 2.3).

Enfin, les PNR sont désignés comme des acteurs moteurs de l'accompagnement vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement que ce soit à travers le dispositif des trames vertes et bleues (Angeon et al, 2013) ou, plus spécifique à l'agriculture, avec les dispositifs d'aides financières à l'écologisation des pratiques agricoles (CTE, MAE, MAEt, MAEc) (Laurens, 2000 ; Dupraz et Rainilli, 2002 ; Arnaud et Pech, 2006 ; Bertrand et Fouqueray, 2017). Fort de cette aura, les PNR peuvent potentiellement avoir un rôle dans la transition agro-écologique des exploitations agricoles franciliennes, à plus forte raison pour celles présentes sur leurs territoires où à proximité immédiate.

⁷²https://data.iledefrance.fr/explore/dataset/cdgt2013_reseauroutier_principal/

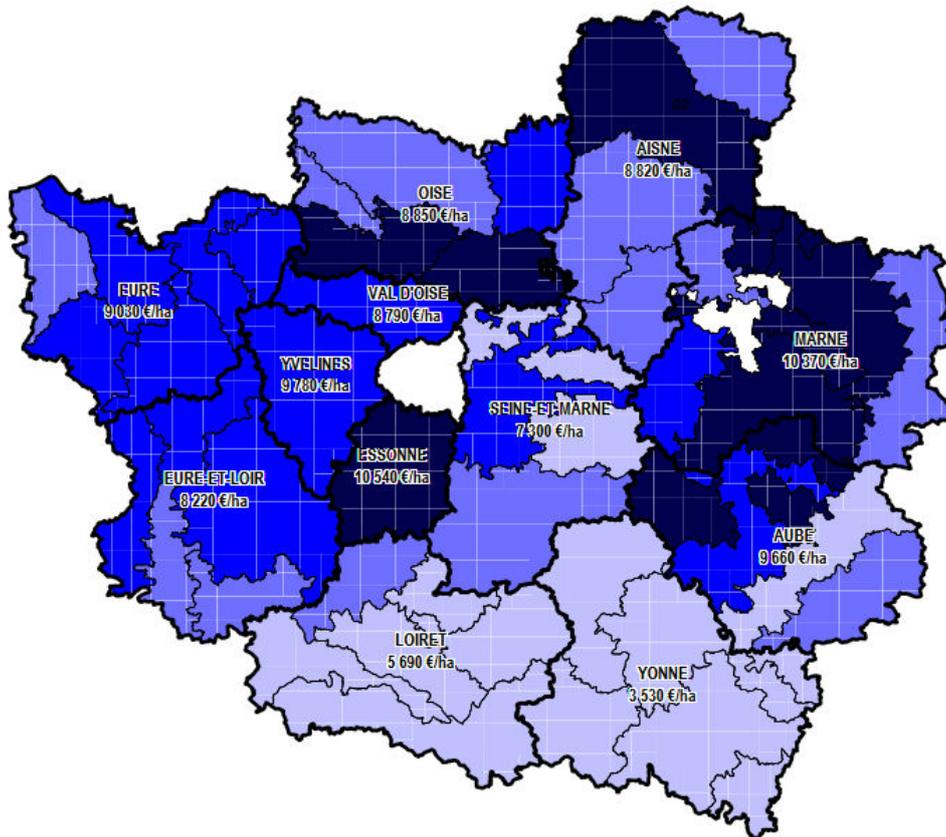
⁷³<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Cartes-sur-l-agriculture>

**Prix des terres libres du grand bassin parisien en 2017
(par département et regroupement de régions agricoles)**



Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt d'Île-de-France

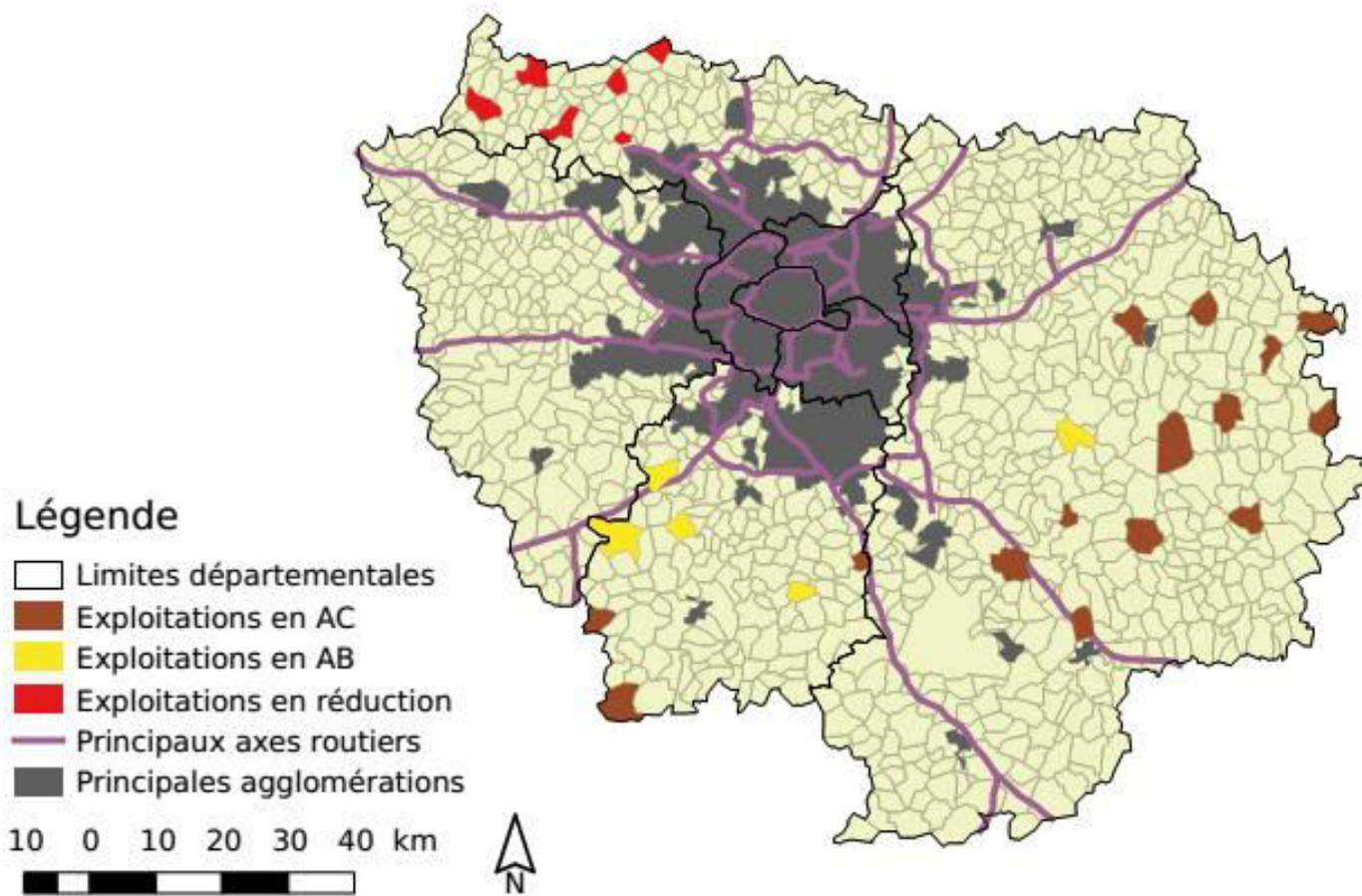
Service régional de l'information
statistique et économique (SRISE)



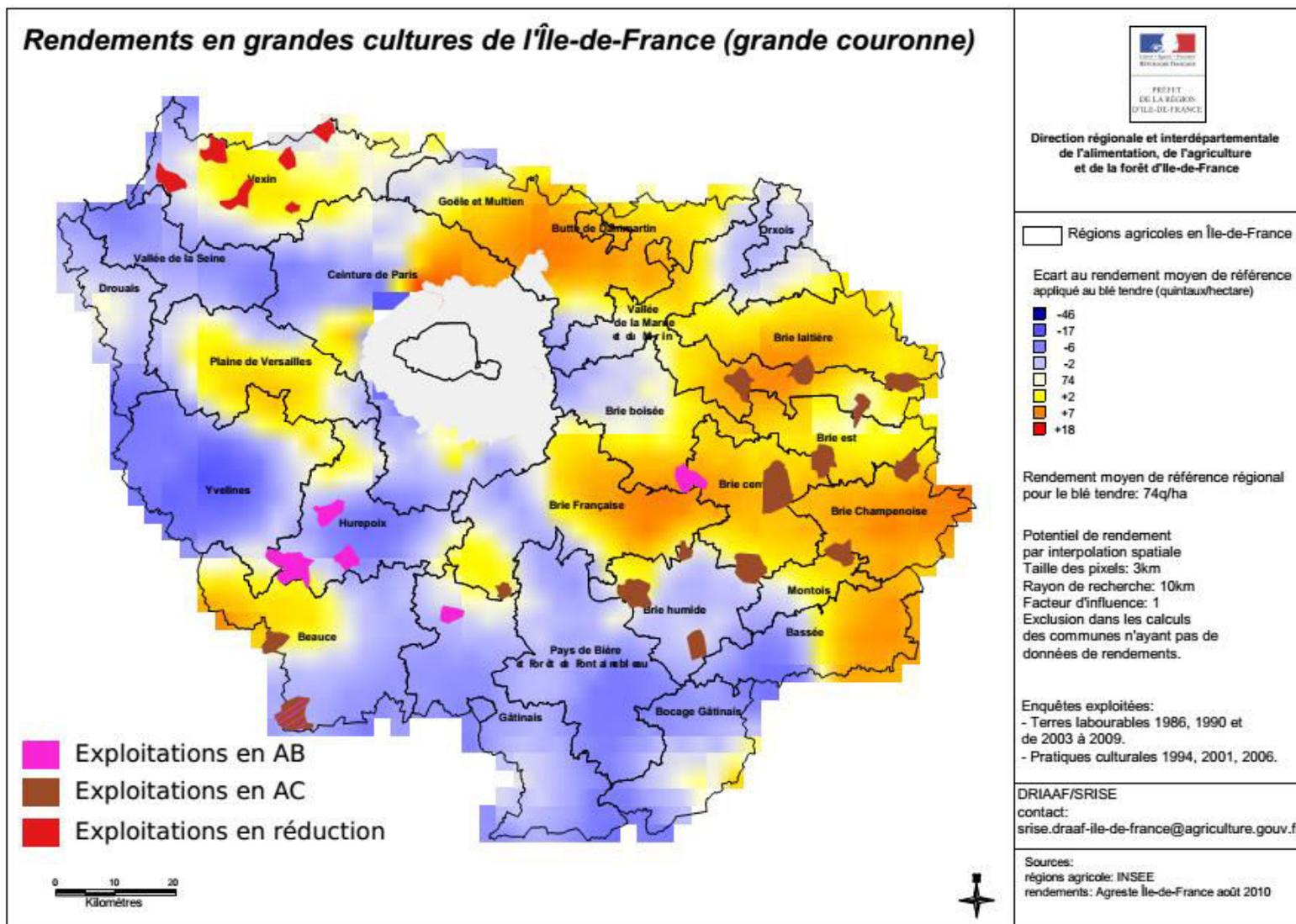
Sources :
Agreste, Terres d'Europe, Scafr
BDCarto@IGN

Carte 3-2 : prix des terres agricoles du bassin parisien par département (DRIAFF, 2018)

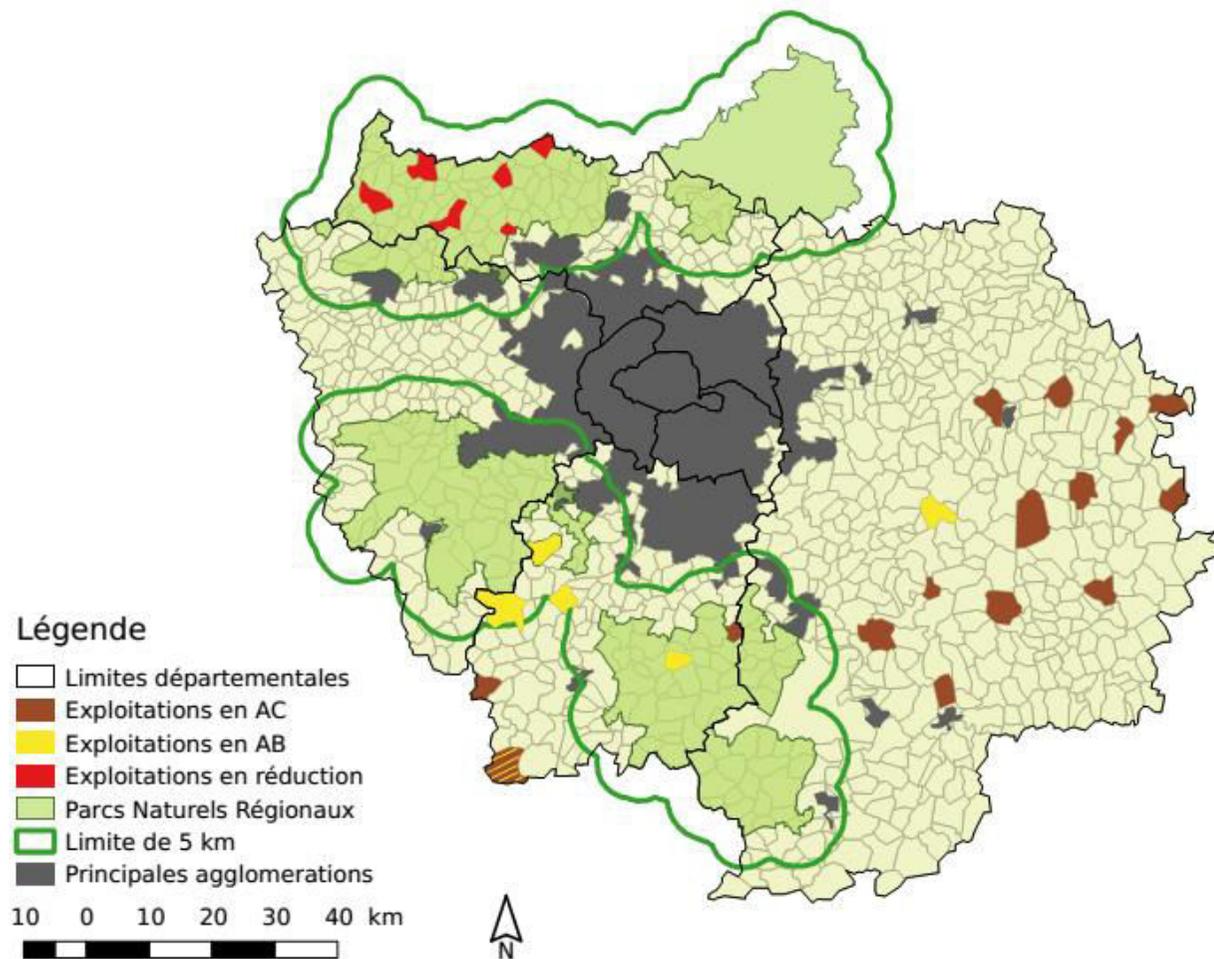
La carte 6 met en avant les principaux axes routiers franciliens. La majorité des exploitations ne se situent pas sur ses axes, et en sont pour la plupart éloignées de plus de 10 kilomètres. Six sont toutefois proches de ces axes. Il est intéressant de noter que parmi ces exploitations, les deux exploitations en AB en Essonne pratiquent la vente en circuit-court, et l'un des agriculteurs en AC en Seine-et-Marne pratiquant aussi la vente en circuit court et la transformation se situe sur l'un de ces axes routiers. Il ne s'agit pas de dire qu'il est nécessaire d'être à proximité d'une voie de communication importante pour développer un atelier de transformation ou un circuit-court, d'autres facteurs étant à prendre en compte (proximité à la ville, temps disponible, volonté de communiquer, etc.). Mais, si la présence d'un axe routier important ne semble pas influencer l'orientation vers une stratégie agro-écologique, il y a peut-être une corrélation avec la mise en place de circuit-court. Faute de données quantitatives, nous ne faisons que soulever cette question.



Carte 3-3 : : proximité aux principaux axes routiers (données : IAU, 2014)



Carte 3-4 : Rendements de blé tendre en Île-de-France (données : DRIAAF/SRISE, 2015 ; AGRESTE, 2010)



Carte 3-5 : Proximité aux Parcs Naturels Régionaux franciliens

La carte 7 superpose un travail réalisé par la DRIAAF sur les rendements de blé tendre en Île-de-France et la localisation des exploitations visitées. Ce travail cartographique de la DRIAAF, datant de 2015, est particulièrement intéressant puisqu'il permet de connaître les espaces où, en moyenne, les rendements sont les plus élevés. La notion de rendement est centrale en agriculture, elle est au centre du débat sur l'avenir de l'agriculture : il faut augmenter les rendements tout en assurant la durabilité des systèmes agricoles ; les rendements sont scrutés chaque année par les analystes et les statisticiens ; ils sont au cœur des préoccupations des agriculteurs, etc. Prendre en compte ce facteur n'est pas aisé, puisque pour une même technique de production les résultats varient en fonction d'un grand nombre de facteurs qu'il est impossible de tous prendre en compte dans le cadre de cette thèse : semences utilisées, recours à différents produits, irrigation, fertilité au niveau parcellaire, etc. Toutefois, en s'appuyant simplement sur cet indicateur tel que donné par la DRIAAF, il est possible de mettre à jour quelques grandes caractéristiques, tout en gardant à l'esprit la faible représentativité de l'échantillon utilisé.

Les parties nord et est de la Seine-et-Marne ressortent clairement comme les espaces agricoles les plus productifs : il en va de même pour le sud-ouest de l'Essonne. Le Vexin et la plaine de Versailles arrivent en seconde position. Toutes les exploitations en AC se situent sur des espaces aux rendements supérieurs à la moyenne, à l'exception de celle du sud Essonne, qui correspond à AC_1/Bio_1 et qui constitue donc un cas à part, et d'une autre au sud de la Brie Humide qui pratique la transformation et s'intéresse à l'AB pour sa vente de farine (AC_12). A l'inverse, les exploitations en AB sont toutes dans des zones à plus faibles rendements, à l'exception de celle en Seine-et-Marne dont l'objectif a été, dès le début, d'être aussi rentable que le conventionnel (Bio_3). Enfin, pour les exploitations en réduction, elles se situent majoritairement – quatre sur six - dans la zone aux rendements élevés du Vexin français. Ces constats sont à nuancer au vue de la modestie de notre échantillon, et nécessitent d'être complétés par un travail cartographique plus exhaustif.

Cinq autres exploitations se situent soit dans un PNR (Gâtinais Français), soit en bordure immédiate du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (cf. carte 8). Le PNR du Gâtinais Français semble aussi favorable au développement d'agricultures alternatives, mais n'a pas été mentionné par les agriculteurs dont le siège de l'exploitation est pourtant sur ce territoire. Il en va de même pour ceux en bordure immédiate du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Ce PNR ressort comme moteur dans le développement de l'AB (cf. chapitre 2.1), et les exploitations qui le bordent sont toutes en AB, mais aucune n'a fait référence au parc. S'il y a une influence, soit elle joue sans doute au niveau de l'effet d'agrégation cité précédemment, soit les entretiens n'ont pas permis de l'identifier, et donc non-significative ou tout du moins non perçue par les agriculteurs.

En mobilisant ces différents éléments cartographiques, plusieurs grandes caractéristiques ressortent. Dans le Val d'Oise, où se concentrent les exploitations en réduction d'intrants, le rôle du PNR semble important, comme le donne à voir aussi les entretiens (cf. partie 2.2 et 2.3). Par ailleurs, ces exploitations sont aussi installées sur une zone où les rendements sont relativement importants, et distantes des principaux axes routiers. Le prix des terres est assez élevé, dans la moyenne haute du bassin parisien.

La Seine-et-Marne ressort comme le département où les rendements sont les plus élevés, et la majorité des exploitations visitées lors de l'enquête se situent sur les zones les plus productives du département. Les exploitations proches des principaux axes routiers sont celles qui ont développées une vente en circuit-court. Toutes sont en AC, à l'exception de Bio_3. Ce territoire agricole ressort donc comme productif, tout en ayant les terres les moins onéreuses de la région.

Enfin, l'Essonne est le département où les rendements sont les plus bas alors même que les terres sont les plus chers. Les exploitations présentes sur cet espace sont souvent proche d'un axe de communication important, et plusieurs d'entre elles ont développés des débouchés en circuit-court. La majorité des exploitations en AB se retrouvent sur cet espace agricole, et sont en bordures immédiates ou sur le territoire d'un PNR.

Dès lors, il est possible de s'interroger sur ces différentes caractéristiques territoriales ; le fait que la Seine-et-Marne possède ces attributs joue-t-il dans la concentration d'exploitations en AC visitées sur ce département ? De même pour la réduction d'intrant en Val d'Oise, ou pour l'AB en Essonne ? Pour aller plus en avant dans notre analyse, pour regarder à quel point ces facteurs influencent la répartition des orientations agro-écologiques, il faut remobiliser les entretiens réalisés auprès d'organismes ayant une vision plus large de l'agriculture francilienne. A travers ces dires d'experts, il est possible de conforter ou d'infirmer les constats précédents, et d'apporter de nouvelles réflexions sur le rôle du territoire dans les transitions agro-écologiques.

3.1.3 Les facteurs de la transition agro-écologique au regard des institutions franciliennes

Les extraits mobilisés dans ce qui suit proviennent d'entretiens réalisés auprès de personnes aux statuts divers (chargé de mission, directeur de département, élu, etc.), représentant un organisme en lien avec l'agriculture francilienne. Ces entretiens sont disponibles en annexes.

Par leurs postures, ces personnes portent un regard sur l'agriculture francilienne, voire l'agriculture française ou européenne, plus large que celle d'un agriculteur ayant nécessairement le fonctionnement de son exploitation comme biais. Cela est sans doute moins vrai pour les élus et représentants syndicaux ayant aussi la charge d'une exploitation agricole ; mais leurs visions politiques ainsi que leurs responsabilités les amènent à des considérations plus générales.

La pression urbaine

Le rapport à la ville a été précédemment évoqué, sans pouvoir être véritablement repris, faute d'éléments quantitatifs suffisants. La région Île-de-France, même dans ses composantes agricoles les plus en marge, ne peut être détachée de la pression urbaine. L'urbanisation est perçue comme une menace pour les terres agricoles :

« [l'un des pôles du département] a pour objectif de préserver le foncier, en lien avec les problèmes qu'on connaît en Île-de-France sur la vision des champs comme espace vide. Donc il y a des zones agricoles protégées, on fait de la préemption PPEAMP, c'est un acronyme barbare, un outil de 2005 qu'on utilise avec les collectivités locales, on en a de beaux exemples ici, pour protéger de gros projets fonciers. C'est un outil assez fort, mais y'en a très peu. Notre outil principal, c'est la commission, la CDPENAF, là aussi un acronyme un peu barbare. En fait, ça rassemble les différents représentants du monde agricole et environnementaux ainsi que des élus qui donnent leurs avis sur les PLU lorsqu'ils sont révisés. Notre but, c'est d'éviter que les collectivités tapent dans les zones cultivées, pour qu'elles aillent plutôt remplir les dents creuses. » (Entretien DDT 77)

« L'agriculture couvre 60% de notre département, ce n'est pas si urbain, donc y'a une volonté de défendre les surfaces pour ne pas perdre la production. On n'est pas dans la défense d'un modèle par contre ; on n'a pas plus de circuit-court ou autre. On est plutôt sur des enjeux de foncier, pour du paysage, pour de la respiration. » (Entretien DDT 95)

« Bon, mais l'agriculture à une place économique importante : c'est l'exportation. L'agriculture devrait avoir une place plus forte, et pour ça on a besoin de filières, et de l'appui de l'exécutif. L'agriculture en Île-de-France, ce n'est pas une valeur d'ajustement par rapport aux autres sujets, comme le Grand Paris. Certains pensent encore que les espaces agricoles sont vides, ne sont pas productifs. Alors que derrière, y'a beaucoup de monde ! Il ne faut plus voir ces espaces comme des espaces vides. » (Entretien CESER)

Ces trois extraits donnent à voir différentes dimensions du rapport au foncier et de la pression urbaine. Ces trois acteurs s'accordent sur l'impossibilité d'endiguer le phénomène, et dès

lors l'enjeu se concentre sur la meilleure façon de le limiter ou de le contourner, d'en réduire les conséquences.

Pour la DDT 77, le principal enjeu sur la dimension foncière consiste à exhorter les collectivités à optimiser leurs documents d'urbanisme afin de limiter le mitage. Des dispositifs législatifs et réglementaires sont déployés à cette fin. Ces mesures sont déployées sur le territoire seine-et-marnais par la DDT, qui assure ainsi l'une de ces missions. Mais, bien qu'il soit dans la nature de cet organisme d'agir sur ces problématiques, elle est ici prise en charge à travers une volonté de maintenir des espaces agricoles viables. La question foncière est principalement abordée de façon normative.

De façon assez logique, le même processus est mis en place pour la DDT 95. Tout en affirmant le caractère majoritairement agricole du département, il est question de conserver cette caractéristique. Dans cet extrait, il importe de souligner la neutralité de l'interlocuteur, qui ne défend aucun modèle en particulier et cherche simplement à s'assurer de la conservation des terres agricoles, quels que soit la technique de production retenue par l'agriculteur. D'ailleurs, ces espaces agricoles sont associés au paysage et à la respiration, reprenant les termes du SDRIF. La valorisation des terres importe moins que le maintien de leur statut pour la DDT 95.

Enfin, pour le CESER, organisme dont la vocation est d'émettre des avis et de produire des rapports après être saisi par le Conseil Régional, la question est évoquée avec conviction lors de l'entretien. La personne interrogée était alors président du CESER, sénateur en Seine-et-Marne et ancien président de la FDSEA 77. Son discours est assez vif, et défend avec force le besoin de lutter contre la perte des terres agricoles. Pour convaincre de l'importance de ces espaces, les arguments principalement mobilisés sont la productivité et l'emploi : l'Île-de-France serait une grande région agricole, et derrière chaque exploitation il y aurait plusieurs emplois, de la production à la vente en passant par la transformation. Cette dimension de filière est essentielle et défendue plus largement dans les différents rapports du CESER (cf. rapport TOULALLAN⁷⁴). C'est par cette entrée, essentiellement économique, qu'est défendue l'agriculture francilienne.

Cette pression urbaine, bien identifiée par ces trois acteurs, joue-t-elle un rôle dans le processus de transition agro-écologique ? Si pour la DDT 77 et 95, le lien n'est pas formellement établi, pour le président du CESER la réponse est affirmative :

« Et puis, vous dire aussi qu'il y a un vrai problème sur le foncier, c'est très fort en Île-de-France, car une surface bétonnée est une surface qui ne produit plus, et dès lors, il faut produire

⁷⁴https://www.ceser-iledefrance.fr/sites/default/files/travaux/rapport-enjeux-production-approvisionnement-alimentaire-ile-france_0.pdf

plus à l'hectare. Il ne faut pas non plus perdre de vue que nous sommes dans un contexte international... Tout cela fait que l'agro-écologie se fera de plus en plus, et de plus en plus naturellement. Quand je vois les jeunes, ils ne se posent même plus la question. Ils voient les produits comme une méthode de rattrapage. » (Entretien CESER)

La citation précédente donne à voir à la fois la logique du CESER mais aussi, plus largement, celle des instances « classiques » agricoles : il y a une nécessité vitale pour les exploitations agricoles franciliennes d'évoluer vers des pratiques associées à l'agro-écologie. Les contraintes évoquées dans le chapitre 2.3 prennent ici une place majeure dans la transition agro-écologique pour le CESER et son président qui, rappelons-le, exerce d'autres fonctions et bénéficie d'une certaine influence sur le milieu agricole francilien et les politiques publiques régionales.

Sur les trois organismes évoqués, c'est donc celui qui agit à l'échelle régionale et dont les missions reposent sur l'observation, la synthèse et la proposition qui va le plus loin sur le rôle de la pression urbaine. Les deux autres, ayant des missions davantage normatives et réglementaires, ne sont peut-être pas en position d'émettre un tel avis : en effet, les DDT sont prioritairement occupés à gérer la situation présente, tandis que le CESER joue un rôle plutôt prospectif. C'est pour cela que ce dernier dépasse le simple constat, et avance aussi des conséquences à venir. Le propos devient alors paradoxal, puisque le CESER défend avec véhémence la sauvegarde des terres agricoles, mais voit dans l'urbanisation un levier de transition agro-écologique par contrainte : il est nécessaire d'augmenter la productivité, tout en réduisant les coûts de production. De ce dernier point découle des conséquences positives, tel qu'un meilleur respect de l'environnement.

L'écologisation de l'agriculture, conséquence logique de l'évolution agricole ou moteur de la transition l'agro-écologie ?

La pression urbaine est identifiée par un seul acteur, le CESER, comme facteur de transition agro-écologique par contrainte. Toujours selon cet acteur, il s'agit donc d'une réponse à une contrainte, d'une adaptation nécessaire au maintien d'une agriculture vivante en Île-de-France. Reprenant l'exemple de sa propre exploitation, le président du CESER continue son exposé, démontrant que la trajectoire de la réduction est appelée à se généraliser :

« Et, la place des enjeux environnementaux dans tout cela est importante, mais il ne faut pas se limiter aux qu'en dira-t-on de la société. Les gens sont effrayés quand ils voient un pulvérisateur ! Alors que c'est indispensable...Deux exemples pour illustrer ce que je dis : quand j'ai fait de la pomme-de-terre, je traitais contre le mildiou, et on n'avait pas des produits comme aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il fallait traiter toutes les semaines, pour que le produit se

redépose sur les nouvelles feuilles. Je traitais de 600 à 800l d'eau à l'hectare ! Aujourd'hui, avec les progrès techniques, l'amélioration des produits, du matériel, on a fait d'énormes progrès, on traite maintenant à 15l d'eau à l'hectare. On peut tout enregistrer, traitement, semis... C'est de la gestion raisonnée, c'est ça l'agro-écologie ! Pour les betteraves, il y a 30-35 ans, il fallait 500l d'eau. Aujourd'hui, on utilise moins de 20l à l'hectare, rendez-vous compte ! Et ça, c'est grâce à la génétique qu'on critique tellement, et grâce au machinisme aussi. On valorise bien mieux beaucoup de choses, tout ça se fait petit à petit, et avec la volonté de ceux qui travaillent la terre. Et comme on vit dans le milieu, les enjeux environnementaux sont centraux. Bon, il y a évidemment tout une éducation à faire, ça se fait en douceur, mais il faut rester cohérent. » (Entretien CESER)

La technique de production défendue est ici un mélange d'agriculture de précision mais aussi de génétique, et donc de soutien des instituts agricoles et des semenciers. C'est donc une voie d'avenir de l'agriculture francilienne qui se dessine pour cet interlocuteur, laquelle reposerait sur une évolution progressive du régime en intégrant des innovations agro-écologiques.

Cet avis est partagé localement par la DDT 95, qui ne voit pas venir de grands changements en profondeur mais plutôt des adaptations techniques nécessaires au maintien économique de l'exploitation.

« Comme nous on est vraiment dans la mise en musique locale du national, on ne voit pas forcément tout. Mais l'environnement général ne me semble pas avoir changé. Le changement en profondeur se fait plus sur la technique. » ; « Sentez-vous un changement au niveau de l'agriculture du Val d'Oise ? Non... Les mauvaises années font réfléchir sur les intrants et la fertilisation, c'est du pratico-pratique. Il y a aussi la diversification, mais enfin y'a pas tant de choses, c'est plus sur la marge. Finalement, le souci premier, c'est d'avoir une récolte suffisante pour dégager des revenus. » (Entretien DDT 95)

Là encore, au niveau départemental, le changement ne semble pas venir d'une prise en compte environnementale, mais bien plus d'une contrainte financière entraînant des évolutions techniques (réduction des intrants). Il est toutefois dit que « *le changement en profondeur se fait plus sur la technique* », faisant écho avec l'attrait technique mentionné dans la partie précédente. Mais sur le Val d'Oise, et selon la DDT, il n'y aurait pas de changement agricole visible, et l'environnement ne serait pas un facteur important. Là encore, cette dimension découlerait d'une évolution technique contrainte par un contexte financier précaire.

La situation semble plus hétérogène en Seine-et-Marne, plusieurs tendances étant mises à jour par la DDT 77 :

« On est sur des cultures tournées vers l'export, même si on a une partie du blé qui retourne en Île-de-France, on a des betteraves, une filière qui est très bien organisée d'ailleurs, on a du chanvre, du colza... On a des filières compétitives, avec une agriculture qui jusque-là était en très bonne santé, qui investissait beaucoup dans les nouvelles technologies, bon pas trop l'ancienne génération, mais beaucoup les jeunes. Alors la situation actuelle, l'enjeu, c'est de maintenir la compétitivité, et pour cela il faut tendre vers la diversification, gîtes, circuit-court, méthanisation... La filière énergie est très bien représentée en Seine-et-Marne, l'agriculture a vraiment pris cette dimension-là. Il y a aussi la question de l'aval, on manque cruellement de transformation, enfin il y en a, mais pas énormément.

Ah oui, et puis on a un autre sujet qui se développe, forcément avec tout ce que je vous ai dit... C'est les risques : quelle gestion des risques, quelles possibilités de gestion financière pour assumer les mauvaises années. Il faut voir qu'en Seine-et-Marne, on a que 25% des exploitations qui sont assurées sur leurs récoltes. Il paraît que les prix et les conditions sont un peu complexes, pas forcément intéressants. Enfin après une année comme celle-là, ceux qui sont assurés ils ont dû voir la différence. Mais je peux comprendre que pour certains, ce ne soit pas la priorité, car ça coûte cher, et quand on rogne de partout...

Et vous voyez se dessiner un changement ?

Un moment de crise comme ça, tout le monde se pose des questions. Par exemple, l'agriculture de conservation prend bien en Seine-et-Marne, il y a un GIEE qui se met en place dans le Sud. C'est un sujet qui monte et qui parle, mais il faut le faire sans augmenter la pression en phyto, pour les herbicides notamment, parce que le sujet eau est prégnant, typiquement on réfléchit à un troisième plan de gestion des eaux... On cherche donc à réduire la pression sur les masses d'eau. La Chambre d'Agriculture est en train de redéployer des conseillers sur le terrain, pour emporter la grosse masse vers du mieux. La chambre est très axée sur ses sujets, on va vers une amélioration. Les agriculteurs s'engagent dans ces secteurs. L'énergie se développe, notamment grâce au second pilier, à travers des dispositifs comme le FEADER. » (Entretien DDT 77)

Ce long extrait a le mérite d'éclairer la situation seine-et-marnaise au moment de l'entretien, au début du printemps 2017. S'y retrouvent différents éléments déjà mis à jour. La tendance de fond consiste à un ajustement technique pour une meilleure performance, notamment via l'agriculture de précision. Sur les marges, l'agriculture de conservation progresse fortement sur le département, tandis que d'autres solutions se développent aussi à travers la diversification, celle-ci prenant diverses formes cumulables entre elles (filière énergie, accueil à la ferme, transformation, circuit-court, etc.). L'agriculture de conservation, en Seine-et-Marne, jouit d'une bonne image et du

soutien de la chambre d'agriculture, venant ainsi confirmer la volonté de voir cette technique de production se banaliser sur ce département. La réduction d'intrant semble s'être imposée sur l'ensemble de l'espace agricole seine-et-marnais, avec une cristallisation autour des enjeux eaux. Il y aurait donc un ensemble de changements amorcés par différents biais, avec en premier lieu un impact de ce qui a été vécu, localement, comme une véritable crise, à savoir la campagne 2016 :

« On a eu la pire récolte depuis l'après-guerre l'année dernière, avec des rendements divisés par plus que deux, et avec les préinvestissements que font les agriculteurs, ça a été très, très difficile. Un chiffre : le revenu cette année, c'est moins 400 euros à l'hectare. Je vous laisse calculer, si vous avez 100 ha, 200 ha...Donc il y a eu une réunion de crise, au début de l'année, et d'autant plus que les prix du marché sont au ras des pâquerettes. Parce que chez nous ça a été mal, mais ailleurs, pas du tout... Et si on a une récolte aussi pourrie que 2016 cette année, on ne donne pas cher de l'agriculture ici. » ; «Le problème, c'est qu'avec une année comme celle-là, on a beaucoup de petites exploitations qui ferment, forcément... Et ça, ça renforce les plus grandes, 400-500 ha, qui résistent mieux, et qui rachètent les plus petites. On essaye de limiter la casse mais bon... La crise a un impact fort. C'est évident : il y aura un avant et un après 2016. » (Entretien DDT 77).

De façon plus précise que précédemment, c'est bien un ensemble de contraintes qui est annoncé comme premier facteur du changement. Les mauvais résultats de 2016 ont entraîné de lourdes difficultés pour les exploitations agricoles de Seine-et-Marne, obligeant à repenser l'ensemble du système au risque de voir disparaître les plus fragiles. C'est donc suite à cet évènement que les différentes alternatives qui jusqu'alors n'avaient pas nécessairement un intérêt marqué pour les instances agricoles, prennent une dimension nouvelle et deviennent plus attractives au regard des pouvoirs publics et des institutions agricoles. C'est de cette crise que découle l'orientation vers l'agriculture de conservation, les filières énergies, mais aussi l'assurance, cette dernière voie étant le meilleur moyen de s'inscrire dans la continuité technique tout en limitant les risques : ces possibilités de diversification ou de réorientation technique existaient auparavant, mais apparaissent désormais comme des voies d'avenir en Seine-et-Marne.

D'après ces trois regards d'experts, l'Île-de-France serait engagée, dans son ensemble, dans une transition agro-écologique principalement orientée vers la réduction d'intrants. Dans le Val d'Oise, la diversification est aussi déployée par certains exploitants afin de garantir plusieurs sources de revenus. Cette même logique se retrouve en Seine-et-Marne, avec la filière énergie notamment, mais aussi avec l'agriculture de conservation qui ressort comme étant en voie de développement sur ce département, bien plus que sur les autres espaces franciliens.

Au-delà de ces constats, plusieurs points retiennent notre attention. Tout d'abord, les agriculteurs rencontrés n'ont pas évoqué la filière énergie lors des entretiens, alors qu'elle ressort comme importante aux yeux de la DDT.

Enfin, l'année 2016 ressort comme particulièrement difficile pour les exploitations franciliennes. Or, seuls les agriculteurs en réduction d'intrants ont véritablement insisté sur cette année lors des entretiens pour en faire un évènement marquant. Les autres y font aussi référence, mais pour souligner qu'ils y ont mieux résisté que leurs voisins en conventionnel. S'il est impossible de déterminer, d'après notre enquête, quelle technique est la plus résiliente et la plus rentable, il est certain que les agriculteurs engagés en AB ou en AC ont moins durement vécu la campagne de 2016.

Par ailleurs, l'AB n'est que peu évoquée par les acteurs institutionnels ou, plus exactement, n'est pas envisagée comme une réponse aux problématiques des exploitations franciliennes en difficulté, alors que comme nous l'avons vue dans les chapitres 2.2 et 2.3, elle l'a été pour certains agriculteurs rencontrés. Ce fait s'explique sans doute par le statut particulier de l'AB, qui possède ses propres institutions et agit comme un régime socio-technique alternatif (cf. partie précédente).

Le cas de l'Agriculture Biologique

L'AB est assez peu évoquée par les DDT et le CESER, et lorsqu'elle l'est, c'est pour aller dans le sens de sa marginalité par rapport à l'agriculture francilienne ou pour mettre en avant son lien avec les demandes urbaines :

« Pierre C. : L'agriculture bio, comme tout le reste, c'est un débouché. Les chambres d'agriculture franciliennes sont, à ce titre, exemplaire, avec 5-6 chargés de missions sur la question. Mais la conversion est longue, et on peut échouer, donc il y a des moyens financiers qui sont mis en avant mais ça ne suffit pas toujours.

Denis M. : Mais ceci dit, le demande en produits bio explose, et ça se fait de plus en plus, et les gens sont maintenant prêt à payer plus cher leurs aliments.

PC : Je ne critique pas, c'est bien, mais on ne peut pas avoir des produits bio toute l'année, c'est un véritable casse-tête. Et puis il faudrait uniformiser les labels bio pour plus de cohérence. » (Entretien CESER)

« Et puis ce qu'il faut voir, c'est qu'il y a des problèmes sociaux énormes, il y a de moins en moins de gens qui connaissent la réalité du monde agricole. Il y a là un enjeu de communication qui est crucial. Le décalage entre les représentations et la réalité... Nos contemporains sont perdus ! Il se passe pleins de choses, mais on n'a pas de visibilité... Et il y a des conflits lourds.

Les urbains, ils veulent voir le maraîcher bio en permaculture s'installer à côté de chez eux, mais ils mangent des produits issus d'une autre agriculture... On vit sur un territoire, mais sans forcément le comprendre. C'est le mode de vie qui fait ça. En Île-de-France, les mouvements pendulaires, ça marque un mode de vie. Enfin, ce que je veux dire, pour finir, c'est qu'il faut de tout pour les pratiques, et surtout, surtout pas un seul type : il faut du bio, du pas bio, du circuit court, de l'AMAP, de l'export. » (Entretien DDT 77)

Tout en évitant de critiquer l'AB, et en reconnaissant la demande urbaine en produits bio et locaux, ces acteurs émettent une certaine réserve sur son rôle sur l'agriculture francilienne. Sans remettre en cause sa nécessité, l'AB n'est pas considérée comme une solution viable et applicable à l'ensemble des exploitations franciliennes, la reléguant au rôle de régime socio-technique alternatif. Ce rôle n'est pas nié par les acteurs de l'AB, qui semblent assumer ce positionnement alternatif :

« Puis ici, en Île-de-France, les agriculteurs bio travaillent très peu avec les Grandes Surfaces, on est face à une autre logique. Par exemple, on a la filière pain Bio Île-de-France, c'est du tout francilien, c'est bien structuré, ça valorise directement la production. Puis aussi, on a un gros phénomène sur les AMAP ici, c'est très fort ça, ça structure vraiment beaucoup la filière je crois. » (Entretien GAB)

Cette autre logique évoquée ici, c'est celle des acteurs historiques de l'AB en Île-de-France, regroupés au sein du pôle Abiosol. Ce pôle se structure autour d'une agriculture paysanne, au sens syndical du terme, avec une volonté de créer une filière francilienne tournée vers les circuits courts, et la plus indépendante possible des institutions agricoles classiques (Blanc, 2012). L'objectif est d'aller plus loin que les principes de base juridiques, en développant une agriculture biologique francilienne respectueuse des principes initiaux de l'AB :

« Oui aussi parce que, ce que j'ai oublié de dire, c'est que quand on aide à l'installation, c'est avec un bail particulier. Les fermes mises en location le sont par bail environnemental, avec des closes environnementales. Il y a 12 closes intégrées, dont le respect du cahier des charges de l'Agriculture Biologique et la certification qui va avec. L'objectif, c'est de construire une relation saine entre société civile, fermier et propriétaire. On cherche à aller plus loin que la base réglementaire ! » (Entretien Terre-de-Lien)

Cela ne signifie pas que l'AB en Île-de-France ne correspond qu'aux critères du pôle Abiosol ; l'exemple de Bio_6 montre qu'une autre voie s'ouvre, en partenariat avec les chambres d'agricultures et, plus largement, les institutions agricoles classiques. C'est aussi ce que rappelle le président du CESER : les chambres d'agricultures se sont saisies du sujet, et sont désormais dotées de chargés de mission. Pour autant, le lien entre ces deux acteurs de l'AB ne semble pas évident, les

acteurs historiques préférant rester entre eux, ou se tourner directement vers les collectivités territoriales :

« Quels sont, selon vous, les principaux acteurs de l'AB en IDF ?

Bah, y'a tout le pôle Abiosol, important. Donc Abiosol, c'est le réseau AMAP-IDF, Terre-de-Liens, et le Champs des Possibles. Et le GAB aussi, mais bon... Il y a aussi la coopérative bio Île-de-France, qui émane du GAB. Il y a aussi les réseaux de distributeurs, comme je disais, ils ont un rôle important, Naturalia, Biocoop... Surtout les Biocoop, c'est vraiment un réseau structurant. » (Entretien GAB)

« Quels sont vos principaux interlocuteurs ?

L'AFOC (formation comptable pour plus d'autonomie), la SAFER aussi, en tant que partenaire institutionnel et technique, la région, pareil. On travaille assez peu avec la Chambre. Sinon, beaucoup avec les acteurs du territoire, LEADER, PNR, collectivité, comcom, etc. » (Entretien Terre-de-Lien)

L'AB est donc en Île-de-France historiquement marquée par le positionnement des membres du pôle Abiosol. Désormais saisi par les chambres d'agriculture, l'évolution de l'AB dépend désormais de ces deux types d'acteurs, qui ne semblent pas encore se retrouver sur tous les sujets. Selon les sensibilités des agriculteurs, il est possible de se tourner soit vers les acteurs historiques, soit vers les institutions plus classiques : en cela, le développement de l'AB est garanti. Pour autant, par son positionnement marginal historiquement et ses débouchés spécifiques, l'AB francilienne confirme son statut de régime socio-technique alternatif.

Au niveau de son déploiement géographique, les acteurs de l'AB confirment les observations déjà faites précédemment. Interrogés sur la localisation des exploitations bio franciliennes, les affirmations se recourent :

« Peu dans le nord, assez peu dans les Yvelines. C'est surtout en Essonne, et en sud Seine-et-Marne. Pourquoi ? Je ne sais pas, sans doute un effet boule de neige. Il y a aussi le rôle des départements. Je veux dire, l'Essonne nous finance, Yvelines et Seine-Saint-Denis pas du tout par exemple. Après, dans le Val d'Oise, c'est vite très cher, ce sont de grandes surfaces, ça correspond moins à nos profils. » (Entretien Terre-de-Lien)

« Y'a des zones noires, on va dire. Le Val d'Oise, y'en a peu. Le reste, c'est homogène. C'est surtout le 77, le 78 et le 91 quoi, avec un trou dans le 95. Et puis, la petite couronne aussi, est un peu absente. Disons que y'a des dynamiques de groupe, quand y'a un bio, c'est plus facile d'avoir d'autres bio quoi. » (Entretien GAB)

L'effet « boule de neige », amenant à un regroupement, est à nouveau évoqué pour expliquer les différenciations spatiales. Pour l'association Terre-de-Lien, spécialisée dans l'aide à l'installation, la dimension foncière entre aussi en compte pour expliquer l'absence d'AB dans le Val d'Oise. Le rôle des politiques publiques est aussi mis en avant, allant dans le sens du soutien à l'AB : l'Essonne ressort là aussi comme particulièrement volontaire, favorisant les conversions et installations sur ce département.

Par ailleurs, les « acteurs des territoires » ont été évoqués plus haut, notamment les PNR. Or, les surfaces agricoles du Val d'Oise sont principalement comprises dans un PNR, tandis que la situation est inverse en Essonne.

Le rôle des PNR

Un seul PNR a été rencontré dans le cadre de cette thèse, celui du Vexin Français. La plupart des exploitations visitées se situant soit dans le PNR du Vexin Français, soit en dehors d'un PNR. C'est donc avec un intérêt tout particulier qu'il faut regarder le rôle de cette structure, ses actions, ses relations avec le monde agricole et son approche de l'agro-écologie.

Il est important de souligner que pour la DDT 95, les PNR n'ont pas de rôle spécifique dans les changements agricoles en cours sur le département :

« En fait, y'a des différences quand même sur le territoire. Mais je pense que c'est la qualité agronomique qui fait la différence. Y'a pas de différence PNR et hors PNR par exemple. Nous ici, on a 2 PNR, je ne vois pas de différence entre eux et en-dehors d'eux. Encore que, peut-être via les aides, mais les PNR n'ont plus grand-chose à donner, donc ça ne change pas fondamentalement. » (Entretien DDT 95)

Il est surprenant que l'emprise spatiale des PNR, et principalement du PNR du Vexin Français, ne soit pas pris en compte dans ces observations ; leurs rôles sont minorés. Ils ne seraient donc pas des moteurs de la transition, à l'inverse de ce qu'indique la littérature mentionnée précédemment. Pour comprendre le rôle du PNR du Vexin Français, il faut revenir brièvement sur ses objectifs agricoles :

« Une des grandes actions, et ça depuis le début, c'est de réussir à maintenir l'élevage, pour ça on avait en place des aides à l'investissement au niveau du parc, indépendante de la région et de la PAC, des aides sur les bâtiments par exemple, pour mieux les intégrer dans le paysage, comme on a aussi une dimension patrimoniale forte. On avait aussi des aides à la diversification agricole et non-agricole, la transformation et l'accueil quoi. Mais tout ça, ça a

disparu suite à la réorganisation de la gestion du fond européen, FEADER, LEADER, etc. Ça a un peu tout changé, et ça a été la fin de ces dispositifs d'aides. Aujourd'hui il y a d'autres formats d'aides, des dispositifs à multi-financements, PRIMVAIR, DIVAIR, INVENT'IF, en lien avec la région.

A la base, une de nos principales volontés c'est d'aider à la préservation de la biodiversité, par rapport au milieu prairiaux, c'est pour ça qu'on met autant l'accent sur l'élevage, et puis aussi pour la diversification des paysages. Jouer sur ces deux volets, biodiversité et paysage.

Au départ, le parc a développé les OLAE, puis les CTE, les MAEt, et finalement les MAEc, on a suivi l'évolution des noms des dispositifs... On était plutôt tourné sur la gestion des prairies et le maintien des arbres, les vergers et les haies, au départ, jusqu'en 2011. Et puis je suis arrivé à ce poste, en 2011 donc, et avec les nouvelles MAEt j'ai d'abord visé la réduction des traitements. On veut aller vers la réduction des herbicides. Et on s'est tourné vers les pratiques à ce moment-là. » (Entretien PNR Vexin Français)

L'élevage de ruminants francilien connaît depuis plusieurs années une situation de crise et est en voie de disparition. Les vallées du PNR du Vexin Français comptent parmi les espaces où se situent encore quelques éleveurs ; c'est ce contexte qui explique la volonté de maintenir les prairies, à la fois pour des raisons environnementales, mais aussi paysagères et agricoles, maintenir une diversité des pratiques étant l'un des objectifs de la politique agricole régionale.

Ce que donne à voir l'extrait précédent, c'est le glissement qui s'est opéré, suite aux évolutions administratives, d'un objectif de maintien des prairies humides à celui d'accompagnement plus général des exploitations agricoles sur le PNR. Mais c'est aussi la volonté d'une nouvelle chargée de mission qui impulse une nouvelle dynamique qui consiste à regarder l'ensemble de l'agriculture du PNR, et non plus seulement les secteurs en difficulté et les milieux « remarquables ». Ce changement de chargé de mission s'est fait en interne, la personne rencontrée travaillant auparavant sur les thématiques aquatiques. Sans doute cette précédente expérience a-t-elle favorisé une sensibilité accrue aux problématiques des phytosanitaires. C'est donc depuis ce changement de poste que l'orientation en matière agricole du PNR a changé, pour aller vers une réduction d'intrants :

« Et en ce qui concerne la réduction de traitement, ça existe depuis 2007, quand j'étais encore sur l'eau, et on avait lancé un programme, mais en dehors des MAE. La MAE on l'a lancée en 2012, mais on était déjà dans une phase de concertation avant la MAE. La Chambre d'Agriculture n'était pas favorable à cette MAE donc elle ne nous a pas suivi sur l'animation, donc on a fait appel à un bureau d'étude. Et du coup, on travaille avec eux depuis 2012, ça se

passer très bien, ils sont spécialisés dans la réduction des traitements. On organise des entretiens avec les agriculteurs, on fait des calculs des IFT [Indice de Fréquence de Traitements] pour suivre l'évolution des exploitations. Et ça permet de faire des rencontres. Y'a une formation obligatoire pour les agriculteurs qui veulent se mettre dans le projet, la première a quand même été organisée par la Chambre d'Agriculture puisqu'elle en faisait déjà une. Et aujourd'hui, on a une dizaine d'agriculteurs engagés dans la réduction, sauf en herbicide. En fait, il existe deux formules dans la MAE, une formule avec un IFT territorial hors herbicide et l'autre avec un IFT avec herbicide. Pour les mesures avec herbicide, il faut réduire de 40% son IFT, et 50% hors herbicide. Donc on a préféré la mesure la plus ambitieuse, on a opté pour la formule la plus forte. C'est surtout celle-là qui est engagée. On a actuellement 800 ha d'engagés, certaines exploitations engageant la totalité de leurs parcelles.

Après, il faut bien voir que les aides ont des qualités et des défauts...

C'est-à-dire ?

C'est laborieux à monter au niveau administratif. C'est un outil qui a ses limites... C'est une façon de discuter avec les agriculteurs, pour favoriser le changement ou encourager la conservation de certaines pratiques. Mais engager le contrat ne suffit pas, il faut un vrai dialogue pour instaurer le changement, le rendre durable. Les MAE ne doivent pas être juste des aides pour se faire un peu d'argent. C'est pour ça qu'on organise des ateliers avec les agriculteurs engagés pour faire des bilans, et on les organise avec le bureau d'étude, mais ça demande une certaine logistique, car le bureau d'étude est basé à Nantes. L'idée c'est de faire le point sur les IFT, et les évolutions possibles à engager, de dégager de nouvelles thématiques de travail pour aller plus loin et de compléter l'apport des conseillers de coopérative et de la Chambre. On ne peut pas garantir la rentabilité de la démarche, mais on cherche à apporter plus d'agronomie. » (Entretien PNR Vexin Français)

La démarche de réduction d'intrants, visible dans les exploitations rencontrées, émanerait donc du PNR ; d'ailleurs, plusieurs de ces agriculteurs précisent travailler avec le personnel du PNR. Les autres axes ne sont pas abordés : c'est uniquement à travers cette dimension, réduire la consommation d'intrants, qu'est conçu l'accompagnement au changement de pratiques.

Ce choix fait, c'est ensuite tout le travail d'animation qui est déployé, et dont la description nous est donnée dans la citation précédente. Il en ressort une certaine difficulté à assurer la durabilité de la démarche, et une nécessité d'intervenir régulièrement. Au moment du bilan, la chargée de mission semble assez peu optimiste sur les conséquences à long terme du travail engagé par le PNR :

« Suite à la campagne catastrophe de l'année dernière, il y a beaucoup de remise en question, mais je ne pense pas qu'elle concerne le système technique en lui-même. La question c'est aussi de savoir si cette remise en question sera durable. Je pense qu'on va plus vers une logique de diversification que de réduction. Il n'y a pas vraiment de remise en cause du système. » (Entretien PNR Vexin Français)

Parmi les agriculteurs en réduction d'intrants, plusieurs menaient de front à la fois une réduction et une diversification, démontrant là encore le caractère hybride des trajectoires. Toutefois, qu'il s'agisse de réduction ou de diversification, ce que renvoient les entretiens du PNR et de la DDT 95, c'est l'image d'une agriculture vexinoise ancrée dans un modèle technique conventionnel mais confronté à des difficultés financières lourdes, plus particulièrement depuis 2016, et qui cherche à se maintenir sans avoir à prendre un virage agro-écologique trop contraignant, obligeant à revoir en profondeur le fonctionnement de l'exploitation.

Le Val d'Oise ressort, d'après ces premiers résultats, comme un département agricole où la transition prend la forme d'une adaptation obligatoire pour assurer le maintien de l'activité. Le fait que l'élevage soit historiquement et encore présent sur le territoire, tout comme certaines activités de transformation et valorisation des productions agricoles, explique sans doute le choix de la diversification : des exemples sont présents, ces activités ont encore un sens et une empreinte, et le PNR appuie ses démarches à travers des aides mais aussi la marque Parc :

« Mais nous, on cherche à valoriser les initiatives. C'est tout le but de la marque Parc, elle existe depuis 1999, sur les produits mais aussi l'accueil, les visites... On a la bière, les fruits, pommes, poires, fruits rouges du verger, le jus des mêmes fruits, la farine de blé, de maïs, d'épeautre, du sarrasin, lentille, viande bovine et ovine... Bref, c'est assez vaste ! » (Entretien PNR Vexin Français)

Quant à la réduction, elle est impulsée par le PNR et rendue obligatoire lorsque la comptabilité de l'exploitation est précaire. Cette démarche agro-écologique est bien identifiée sur le Val d'Oise, aussi bien par la DDT que par le Parc ; mais sa durabilité est interrogée par les deux acteurs, qui n'y voient pas le signe d'un changement en profondeur.

3.1.4 Trois espaces, trois trajectoires ?

Dès la carte de localisation, des effets de regroupement sont visibles. Si la méthode d'investigation comporte peut-être un biais, il apparaît tout au long de ce chapitre que d'autres

facteurs sont à prendre en compte et que ces phénomènes ne sont pas uniquement liés à la méthode d'approche des agriculteurs.

Les différentes caractéristiques cartographiques donnent quelques éléments de réponse. La proximité de la métropole joue un rôle : cette pression est identifiée par les acteurs institutionnels, et se lit à travers le prix des terres agricoles. La pression urbaine pèse sur l'ensemble des espaces agricoles, sans doute avec moins de force dans les marges qu'en proximité immédiate, mais accentue la nécessité d'être rentable. En ce sens, les trajectoires agro-écologiques prennent un sens nouveau, en devenant des possibilités de réorientation technique permettant de réduire les coûts de production et donc d'augmenter la rentabilité de l'exploitation. Cette hypothèse est avancée en l'absence de chiffre précis, mais s'exprime à travers les différents témoignages des agriculteurs et la tendance à la réduction d'intrants clairement identifiée sur l'ensemble de l'Île-de-France par les différents acteurs institutionnels.

La réduction d'intrants apparaît donc, comme nous l'avancions à la fin du chapitre 2.3, comme une tendance générale pour les exploitations de grandes cultures franciliennes. Il est à ce stade impossible de dire si cette tendance va perdurer, ou si elle restera limitée dans le temps suite aux différentes campagnes difficiles connues en Île-de-France et dont 2016 aura marqué le point d'orgue. Cette trajectoire est sur-représentée dans le PNR du Vexin Français grâce à l'impulsion du Parc qui cherche à promouvoir cette pratique depuis le début des années 2010, et dont les effets sont visibles chez Red_3 dans nos entretiens.

L'agriculture biologique confirme son statut de régime socio-technique alternatif ; il convient d'ajouter que, par sa croissance, une partie de l'AB se développe désormais autour du régime socio-technique dominant, via les chambres d'agricultures. Le lien entre rendements et installations, qui souligne que les exploitations en AB sont implantées là où les rendements sont moins bons, peut sans doute s'expliquer par la ligne jusqu'alors suivie par les agriculteurs bio franciliens, s'inscrivant dans une agriculture biologique paysanne et, si possible, de proximité. Les différents profils AB expriment cette orientation, tout en permettant de voir qu'une autre AB voit le jour, à travers l'exemple de Bio_6, qui est implanté sur un espace aux rendements supérieurs à la moyenne. C'est donc sur ces deux tableaux qu'évoluent l'AB, entre acteurs historiques et réappropriation par le régime dominant. En cela, le débat sur la « conventionnalisation » de l'AB reste vivant ; il ne nous appartient pas de le trancher, mais simplement de souligner que différentes sensibilités s'expriment et se déploient sur le territoire francilien. L'Essonne apparaît par ailleurs comme le département le plus favorable au développement d'une AB proche de la vision du régime alternatif. Faute d'éléments, il serait imprudent de caractériser la situation des départements voisins.

L'AC se normalise en Seine-et-Marne, et le sujet est saisi aussi bien par la DDT que par la Chambre d'Agriculture où l'Agence de l'eau. Visible par tous ces acteurs, l'AC a réussi à s'imposer d'elle-même (cf. chapitre 2.2) comme alternative incontournable sur ce département. La situation semble plus difficile à cerner en Essonne, où les exploitations en AC se développent tout en restant largement minoritaires.

Plusieurs acteurs institutionnels ont été mobilisés au cours de ce chapitre. Leurs regards sur les différentes trajectoires ne diffèrent pas fondamentalement : l'agriculture biologique est un régime socio-technique alternatif, la réduction d'intrants est la tendance lourde du moment, et l'agriculture de conservation n'est véritablement évoquée qu'en Seine-et-Marne. D'autres voies sont étudiées, dont la diversification. Elle apporte une solution financière, mais ne répond pas nécessairement aux ambitions agro-écologiques.

Le Val d'Oise, département présenté comme réticent au changement de pratique d'après nos entretiens, se tourne vers la réduction d'intrants et la diversification. Ces changements seraient, pour les acteurs institutionnels, épisodiques et ne marqueraient pas un changement en profondeur. Ils seraient le fruit d'un contexte délicat, et non pas une transition agro-écologique durable. Pourtant, les agriculteurs interrogés sur ce département n'ont pas l'intention de faire marche-arrière : au contraire, tous souhaitent continuer le travail amorcé pour améliorer leurs résultats. Par ailleurs, si 2016 a été effectivement plus évoquée par ces agriculteurs que par les autres, les changements sont majoritairement intervenus avant cet épisode. De là, soit les agriculteurs rencontrés font office de pionniers, soit la tendance de fond à la réduction n'est pas identifiée comme telle par les acteurs institutionnels. La seconde option est peu probable – mais pas impossible – ces institutions étant au contact régulier du monde agricole val d'oisien. Le statut de « pionnier » semble plus réaliste, dans la mesure où ils expriment le sentiment de solitude vis-à-vis de leurs voisins et cherchent à communiquer sur leur façon de travailler pour convaincre d'autres agriculteurs d'aller dans le même sens. Le travail avec le Parc facilite certainement cette ambition, mais force est de constater que la situation ne semble pas évoluer rapidement dans le Vexin.

En Essonne, comme déjà indiqué, l'AB se porte bien et la plupart des exploitations en AB visitées s'y situent, à l'exception de Bio_6 qui ne rentre pas dans les critères de l'AB historique francilienne. Les acteurs historiques de l'AB identifient ce département comme un point fort, allant dans le sens de nos observations. La volonté politique joue un rôle dans cette implantation ; les effets de regroupement – effets « boule de neige » – évoqués plus haut dans ce chapitre sont visibles. C'est ce que précise Bio_4, à la fois agriculteur AB mais aussi élu à la Confédération Paysanne :

« Puis y'a beaucoup de mimétisme, les agriculteurs regardent, ça prend comme ça. Ça fait 17 ans que je suis en bio, on est 2 dans le coin, et depuis peu y'en a 3-4 qui se convertissent. Si y'a un mauvais agriculteur bio, ça ne prendra pas. Un agriculteur regarde toujours le champ du voisin. » (Entretien Bio_4)

Mimétisme, effet de regroupement, effet boule-de-neige... C'est bien le même phénomène qui est à l'œuvre. L'AB appellerait donc l'AB, bénéficiant certes d'un contexte socio-politique favorable en Essonne, mais aussi de la présence de pionniers.

L'AC se concentre en Seine-et-Marne, aussi bien d'après les exploitations visitées dans le cadre de cette thèse que d'après les acteurs institutionnels mais aussi les agriculteurs eux-mêmes. Ainsi, pour AC_1, référent BASE pour l'Île-de-France Ouest, l'AC reste marginale en Île-de-France sauf en Seine-et-Marne :

« Ici ? [...] On est moins d'une dizaine ! Enfin, je prends l'Île-de-France en excluant la Seine-et-Marne, parce que là-bas par contre ils sont beaucoup plus. » (Entretien AC_1)

De son côté, l'un des rédacteurs de la revue TCS voit deux territoires ressortir légèrement en Île-de-France, l'Essonne et la Seine-et-Marne :

« Sur l'Île-de-France... Ce n'est pas plus ou pas moins développé qu'ailleurs, je sais qu'il se passe beaucoup de chose en Seine-et-Marne et en Essonne, on parle moins des Yvelines... » (Entretien TCS)

Or, ce sont bien sur ces deux départements que se situent les exploitations visitées en AC, avec toutefois une très forte domination de la Seine-et-Marne. Au-delà même de la vision portée sur le développement de l'AC sur son territoire, la DDT 77 semble influencée par cette technique de production dans sa vision de l'agro-écologie, soulignant à quel point cette alternative est forte sur ce département :

« [...] moi l'agroécologie ça me parle, notamment en cas de crise, ça permet de répondre à un besoin de résilience. On est dépendant des phytos, et l'agroécologie, c'est avant tout produire, pas moins et peut-être même plus, en s'appuyant sur la nature, et typiquement le sol, c'est un super sujet. » (Entretien DDT 77)

En mobilisant le sol comme sujet agro-écologique, c'est l'AC qui est rattachée, même indirectement, aux solutions à mettre en place pour sortir de la crise. Le rôle des pionniers est là encore à souligner, des exploitations en AC étant présentes sur le territoire de longue date, à l'instar d'AC_2, et comme le confirme AC_11 :

« Il faut savoir que Bourguignon, je ne sais pas si vous le connaissez, mais il est passé dans le coin y'a 25 ans, et il a fait des adeptes. » (Entretien AC_11)

Il est ici fait référence à Claude Bourguignon, agronome indépendant à la tête du bureau d'étude Laboratoire Analyses Microbiologiques Sols (LAMS⁷⁵) et qui, de longue date, défend l'agriculture de conservation. Son passage en Seine-et-Marne aurait facilité l'installation d'agriculteurs en AC, permettant ainsi d'implanter quelques pionniers, finissant par amener à la situation actuelle.

Ces trois trajectoires s'installent donc sur des espaces différents, mais parfois aussi se croisent comme en Essonne. L'implantation d'une trajectoire répond à la fois à un contexte (historique, économique), à la présence nécessaire de pionniers et à la mobilisation, par la suite, d'acteurs exerçant une influence sur les politiques locales et régionales. Le rôle des pionniers a déjà été mis en avant comme moteur nécessaire au changement des pratiques agricoles (Compagnone, 2004 ; Cardona et al, 2012 ; Armand et al, 2015) : sans ces agriculteurs pionniers, prenant des risques et montrant l'exemple, il n'y a que peu de chance qu'une nouvelle pratique prenne. Ces agriculteurs, souvent convaincus du bienfondé de leurs démarches, sont volontaires voire militants et cherchent à développer des réseaux pour maximiser la visibilité de leurs techniques : en Seine-et-Marne, ces pionniers se sont regroupés au sein de la CR, formant un noyau dur qui s'est par la suite agrandi avant de s'ouvrir plus largement, jusqu'à la situation actuelle (cf. chapitre 2.2). La situation est similaire pour l'Agriculture Biologique, avec le puissant rôle du pôle Abiosol.

Au cours de ce chapitre, trois grands facteurs ressortent pour expliquer la répartition spatiale des différents itinéraires techniques : des caractéristiques spatiales, la présence d'agriculteurs pionniers et enfin la réappropriation par des acteurs organisés et structurés d'une technique de production alternative pour la portée à connaissance des pouvoirs publics. Or, ces facteurs participent à la construction d'une territorialité, ou tout du moins prennent part au processus TDR.

Les caractéristiques spatiales renvoient à un ensemble de faits et processus lisibles dans l'espace à travers divers indicateurs ; rendements, axes routiers, prix des terres, etc. Elles forment le contexte territorial propre à chaque espace agricole étudié.

La présence d'agriculteurs pionniers permet d'amorcer un mouvement, en amenant de nouvelles techniques de production sur un territoire ; ils insufflent une dynamique nouvelle. Leur seule présence n'est toutefois pas suffisante pour enclencher quoi que ce soit. Il faut en effet que

⁷⁵<http://www.lams-21.com/artc/LAMS/1/fr/>

leurs techniques de production se diffusent pour entraîner ce que Claude Raffestin appelle une déterritorialisation.

La réappropriation d'une technique de production par des acteurs organisés va dans le même sens ; en donnant de la visibilité à un mouvement, en cherchant à l'institutionnaliser, c'est bien une phase de déterritorialisation que ces acteurs cherchent à amorcer. En remobilisant le vocabulaire de Frank Geels, il est possible de dire que ce travail est effectué par les niches d'innovation, qui cherchent ainsi à prendre place au sein du régime, profitant des pressions agro-écologiques du contexte exogène.

Dès lors, plusieurs questions surgissent et amènent à repenser la territorialité des transitions agro-écologiques. Lorsque les niches cherchent à s'installer dans le régime socio-technique dominant, plusieurs niches peuvent-elles cohabiter ou bien s'excluent-elles ? L'AB constituant potentiellement un régime socio-technique alternatif, comment appréhender ces relations avec l'AC et la réduction d'intrant sur un même territoire, si ces relations existent ? Ne voit-on pas, finalement, différentes phases du processus TDR en fonction des niches d'innovations ? Et, dans ces mécanismes, comment situer ceux qui ne s'inscrivent pas dans une dynamique de niche mais participent tout de même à une certaine territorialité ? C'est en s'appuyant notamment sur les travaux de Claude Raffestin, et en réactivant les résultats de ce chapitre et de la partie précédente que le chapitre suivant va chercher à répondre à cet ensemble de question.

3.2 Le territoire, levier des transitions agro-écologiques ?

Sur les trois espaces étudiés, les itinéraires techniques ne semblent pas se déployer avec la même force ; cette situation interroge, et peut-être peut-on y déceler les indices d'un processus de territorialisation en cours. Plusieurs facteurs d'explication ont été évoqués dans le chapitre précédent, tels que le rôle des pionniers, les effets de regroupement, le contexte territorial ou encore l'influence de certains organismes (syndicats, PNR, etc.). Ces facteurs ont été mis à jour à travers une caractérisation des terrains enquêtés, doublée de l'analyse des discours d'experts.

Ce premier travail réalisé, il faut désormais se demander plus spécifiquement quel rôle jouent ces facteurs dans la transition agro-écologique, et plus particulièrement en quoi ils agissent dans les mécanismes du processus TDR. Rappelons en effet que selon Claude Raffestin, pour qu'une transition s'accomplisse, il est nécessaire qu'un territoire entre dans une phase de déterritorialisation, c'est-à-dire qu'une technologie alternative se déploie et remplace, au fur et à mesure, l'ancienne. Ce processus s'accompagne d'un changement dans le rapport au territoire, avec tout ce que cela implique : changement de rapport à l'environnement physique et social, nouveaux repères symboliques, etc.

La transition s'accompagne donc d'un changement de territorialité. Bien que la transition agro-écologique en Île-de-France reste marginale, il est toutefois possible de détecter des évolutions, de mettre à jour des indices d'un changement de territorialité, un début de déterritorialisation agricole.

Afin de faire ressortir ces indices du changement, il est intéressant dans un premier temps de regarder de plus près les facteurs de diffusion, ce qui amène le changement de technique et donc potentiellement de territorialité. Or, pour assurer cette diffusion, pionniers et niches d'innovations semblent essentiels, dans la mesure où ils amorcent le déploiement et, par la suite, en assurent la durabilité. C'est donc la relation de ces deux composantes, au niveau territorial, qu'il convient d'étudier plus particulièrement dans un premier temps, tout en gardant en tête que, parmi les différentes trajectoires mises à jour dans le chapitre 2.2, l'une d'elle, la quatrième selon nos catégories, tend à s'affranchir des niches.

3.2.1 Territoire et niche. Le déploiement d'une alternative passe-t-elle forcément par l'implantation d'une niche ?

Le déploiement territorial de l'AC

Afin de bien comprendre les mécanismes de diffusion d'une alternative sur un territoire, il importe de regarder les relations existant entre les pionniers et les niches. A ce titre, le cas de l'agriculture de conservation en Seine-et-Marne est assez éclairant. C'est aussi le meilleur exemple à prendre dans le cas de cette thèse, car c'est à la fois le mieux connu et celui sur lequel le recul est le plus aisé à prendre du fait de son historique. Le cas de l'AB sera ensuite abordé en cherchant à regarder s'il y a des différences.

Comme expliqué dans le chapitre précédent, l'AC a commencé à se développer en Seine-et-Marne avec le passage de Claude Bourguignon. D'après les entretiens, les premiers essais remontent au milieu des années 1990, avec des passages à un système complet en TCS au début des années 2000 pour les premiers. Le travail réduit du sol avait déjà commencé avant, dès la fin des années 1980 pour le plus ancien, ouvrant la voie au passage en AC par la suite :

« Donc le passage a été progressif. Je m'installe en 84, et mon père reste jusqu'en 86 [...]. L'objectif pour moi, très vite, ça a été : baisser les charges et augmenter les revenus. Logique quoi, c'est ce que fait tout commerçant, tout chef d'entreprise, pourquoi je ne le ferais pas... Alors ça a commencé par le sol : pas de déchaumage, travail au RoundUp avant le labour. »
(Entretien AC_2)

Et, dans la suite de cette démarche, pour approfondir les connaissances techniques, des participations à des journées d'échange, sur l'ensemble du territoire national, ainsi qu'un voyage en 1992 aux Etats-Unis, qui le conforte dans l'idée de continuer un travail réduit du sol. Dans le même temps, cette dynamique s'accompagne d'un engagement de plus en plus marqué au sein de la CR, syndicat qui, comme il a déjà été dit, soutient de longue date l'AC.

C'est donc cette dynamique de pionniers de l'AC en Seine-et-Marne qui marque le début du développement de cette technique de production ; elle se fait via une niche d'innovation constituée d'agriculteurs pionniers, appartenant à un syndicat minoritaire, sur un territoire sensibilisé aux enjeux du sol par un agronome indépendant. Il serait intéressant, pour compléter la compréhension de ce phénomène, d'avoir une idée du nombre d'agriculteurs s'étant lancé dès le départ dans cette itinéraire ; nous n'avons pas eu accès à cette information lors de nos entretiens.

C'est toutefois par l'appartenance syndicale, qui permet à ces agriculteurs de se regrouper mais aussi de créer un espace virtuel ou physique d'échange, de partage d'informations, de mise en place d'action, que débute véritablement le mouvement en Seine-et-Marne. Par la suite, comme indiqué dans les chapitres 2.2 et 3.1, l'AC a été reprise par des membres de la FDSEA 77 et portée à connaissance des pouvoirs publics ; mais cela n'a été fait qu'une fois l'AC bien implantée localement, et cette implantation locale est le fruit du travail des pionniers regroupés au sein de la CR.

Dans le cas de l'AC en Seine-et-Marne, c'est une niche d'innovation locale qui a entraîné le déploiement connu à ce jour de l'AC. Il faut parler de niche d'innovation locale, car la dynamique semble, au vue de notre travail, plus avancée et dynamique en Seine-et-Marne, avec cette combinaison de techniques de production alternatives et d'engagement syndical. En effet, en tant que technique de production, l'AC n'a pas de portée politique intrinsèque ; c'est pourquoi elle est reprise aussi bien pour un syndicat minoritaire, la CR, que par une partie de la FDSEA 77.

En Essonne, où l'AC est aussi pratiquée bien que beaucoup plus marginalement, la dynamique est différente. L'un des agriculteurs sur ce territoire s'inscrit pourtant dans la même logique (AC_1), avec un parcours similaire à ses débuts et une bifurcation sur la fin en allant vers l'hybridation AC/AB. Pourtant, il ne semble pas y avoir le même déploiement. La principale différence résiderait sur l'absence de passage d'un élément extérieur amenant une technique de production alternative. En effet, le passage de Claude Bourguignon a pu agir en emmenant avec lui plusieurs agriculteurs, créant ainsi une dynamique pionnière collective, tandis qu'AC_1 se retrouve assez isolé. Par ailleurs, son système est critiqué par d'autres agriculteurs d'Essonne (dont Bio_4 et AC_15), qui remettent en cause sa viabilité économique ou ne le considèrent pas comme véritablement en TCS. Il reste donc marginalisé, même par ceux pratiquant l'AC en Essonne, alors même qu'il est historiquement pionnier et aujourd'hui référent BASE pour l'Île-de-France Ouest.

AC_15, qui est aussi présent en Essonne, explique de son côté que la dynamique est timide sur l'Île-de-France Ouest ; il s'exprime d'ailleurs comme un pionnier, et il est à noter qu'il est à l'origine de l'antenne francilienne de l'APAD, autre association de promotion de l'AC.

« Mais comme je disais, ça n'a pas été facile. D'autant plus qu'au départ, on n'était pas nombreux, y'avait une personne qui faisait ça, c'était vraiment pas très développé. Et à faire du semis direct sous couvert, on était seuls ! » ; « Mais bon, ça prend quand même doucement : on a doublé le nombre d'agriculture en TCS, on est passé de 2 à 4 ! On a monté une antenne APAD, plus sérieusement, ça bouge, on voit que ça marche et qu'il est temps de se poser des questions. Bon, ça n'avance pas aussi vite qu'on le voudrait, et qu'il faudrait... Y'a plus de

conversion en bio qu'en semis direct, mais c'est évident, y'a pas d'aide pour ça. » (Entretien AC_15)

La niche d'innovation AC, en Essonne, n'est donc pas encore stabilisée ; des pionniers se regroupent, une dynamique collective est à l'œuvre mais encore trop modeste pour enclencher un quelconque changement à un niveau supérieur. La dernière partie de la citation illustre d'autre part une autre réalité de la territorialité agricole essonnienne : l'AB se développe plus vite, prend davantage de place sur le paysage agricole local.

L'AB francilienne : entre dynamique locale et nationale

Cela se lit à travers la répartition des exploitations en AB rencontrées lors de l'enquête (cf. chapitre 3.1). Toutefois, les entretiens ne donnent pas à voir une dynamique de niche locale, essonnienne, mais un changement à une échelle plus large facilité par l'institutionnalisation de l'AB, ayant notamment pour conséquence les aides à la conversion :

« Le non-labour, ça se fait de façon plus ponctuelle, en regardant le voisin. Le bio, c'est plus large, y'a des conseillers, des moyens financiers importants. Ceux qui se disent, tiens, pourquoi pas, y'a un vrai levier financier. Chez d'autres ce sont des changements à la marge, comme le non-labour. Sauf ceux qui poussent jusqu'au bout, là c'est très technique et ça fait peur. Et y'a pas de technicien, c'est l'inverse du bio où c'est bien cadré. Et puis y'a une assurance financière à l'inverse des couverts végétaux. Eux, ils n'ont pas de valorisation sur la vente. L'agriculture raisonnée n'a pas pris car y'a plus de paperasse à faire, plus de travail, un gros investissement, mais l'agriculteur n'est pas mieux payé ! Après, ceux qui sont persuadés que c'est mieux, ils restent dedans, mais c'est plus pour eux. Puis y'a beaucoup de mimétisme, les agriculteurs regardent, ça prend comme ça. Ça fait 17 ans que je suis en bio, on est 2 dans le coin, et depuis peu y'en a 3-4 qui se convertissent. Si y'a un mauvais agriculteur bio, ça ne prendra pas. Un agriculteur regarde toujours le champ du voisin. » (Entretien Bio_4)

Pour Bio_4, qui en plus d'être agriculteur en AB est aussi un élu de la confédération paysanne, la dynamique AB se joue à deux niveaux ; un mouvement national large, facilité par la structuration de l'AB, et des dynamiques locales, par effet de groupement autour de pionniers qui se doivent de réussir pour enclencher une dynamique locale.

C'est donc sur ces deux niveaux que se joue la territorialité de l'AB. Tout d'abord, une ambition nationale, portée par un régime socio-technique alternatif ayant la force d'emmener un grand nombre d'exploitants avec lui (à ce jour plus de 36 600 exploitations, soit 8,3% des

exploitations françaises selon l'agence bio, 2017), et dont l'une des principales forces réside dans l'établissement d'un cahier des charges et d'un soutien financier (aide à la conversion puis meilleure valorisation des productions).

Ensuite, à une échelle plus fine, les dynamiques locales reposent sur des groupes de pionniers, dont le rôle a été évoqué dans le chapitre précédent. Si l'Essonne ressort comme un espace où l'AB se développe, ce serait donc grâce à l'implantation historique d'agriculteurs en AB, couplée au développement du mouvement rendu possible par le régime socio-technique alternatif AB. D'ailleurs, les agriculteurs présents en Essonne s'inscrivent dans la même dynamique, assimilable à celle des « bio historiques », tandis que Bio_3, ouvrant une autre voie, est installé en Seine-et-Marne. Il serait intéressant, pour combler les lacunes inhérentes à notre échantillon, de compléter le panorama de l'AB en Seine-et-Marne pour voir si des dynamiques de groupe sont en place, et vers quel type d'AB elles se font.

Le Val d'Oise, territoire de la réduction ?

Enfin, les agriculteurs en réduction d'intrants enquêtés sont tous localisés dans le Val d'Oise. La dynamique de groupe, collective, laissant voir une niche d'innovation locale est plus floue. En effet, si le PNR a joué en ce sens, les parcours de ces agriculteurs sont plus difficiles à cerner, certains se tournant vers d'autres techniques de production (AB ou AC sans avoir, au moment des entretiens, réussi à franchir le cap), d'autres cherchant à optimiser la réduction d'intrants. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, il semblerait que cette évolution soit davantage liée à un ensemble de pressions, à un contexte difficile pour les exploitations. Pourtant, ces agriculteurs s'inscrivent aussi dans des démarches collectives, cherchent des solutions auprès d'autres agriculteurs et de structures pouvant les conseiller, dont le PNR. Appartenant à un même espace, présent sur le territoire du PNR du Vexin Français, il ne semble pourtant pas y avoir une dynamique collective bien en place. La réduction d'intrants est assimilable à une niche d'innovation, puisqu'elle apporte une technique de production alternative et est portée par un ensemble d'acteurs à différentes échelles (instituts techniques, chambres d'agriculture, PNR, syndicats, etc.). D'autres part, cet itinéraire technique n'a été retrouvé que sur cet espace dans le cadre de notre enquête, et à plusieurs reprises; il est raisonnable de penser que des caractéristiques locales amenant à cette situation.

Ces caractéristiques correspondent à plusieurs facteurs. Tout d'abord, les exploitations du Val d'Oise ont traversé des années difficiles ; certains des agriculteurs rencontrés ont engagé une transition technique suite à ces difficultés. Mais ce seul contexte n'explique pas tout, puisque d'autres étaient déjà dans une démarche agro-écologique auparavant. Le PNR semble jouer un rôle, la nouvelle chargée de mission ayant opté pour un objectif de réduction d'intrants ; l'impulsion

viendrait donc de cet organisme qui anime, en partenariat avec un bureau d'étude ou la chambre d'agriculture, des formations et réunions, et organise des rencontres entre agriculteurs. De ces expérimentations ont découlé des pionniers, dont Red_3 qui suivit les formations et conseils du PNR mais aussi de la chambre d'agriculture, à travers la participation aux rencontres du collectif créée via les actions du PNR et par un technicien de la chambre. Mais la diversité des profils de ces agriculteurs en réduction entraîne une diversité d'intérêt : envie de diversification, d'aller vers l'AB, l'AC ou encore les technologies de pointe. Derrière un même itinéraire technique se retrouvent différentes ambitions (cf. chapitre 2.2 et 2.3). Ainsi, si la DDT 95 et le PNR du Vexin Français ne décrivent pas de changement en profondeur, c'est sans doute que ce changement est moins visible que sur d'autres territoires (Essonne et Seine-et-Marne). Cette visibilité est nécessairement moindre, puisque la transition ne semble pas se faire par dynamique collective, mais par cheminement individuel. Là où les pratiquants de l'AC se sont regroupés, là où l'AB a su se structurer, les acteurs de la réduction d'intrants ne fédèrent pas. Comme cette technique de production intéresse des agriculteurs ne partageant pas la même vision de l'avenir de l'agriculture au-delà de la nécessité, partagée par tous les acteurs rencontrés dans le cadre de cette thèse, de réduire la consommation d'intrants, la construction d'une dynamique commune, localement, semble peu probable.

Vers une territorialisation des niches d'innovation ?

La situation en Val d'Oise serait celle d'une transition agro-écologique impulsée notamment par le PNR et plus globalement dictée par la nécessité de faire évoluer les méthodes de travail pour s'adapter à un nouveau contexte, sans pour autant qu'une identité territoriale agricole ressorte autour des enjeux agro-écologiques. Le constat de réduction est le témoin de la nécessaire transition technique, mais n'est pas l'indice d'une niche d'innovation locale.

En Seine-et-Marne, l'AC se développe fortement, riche d'une impulsion locale forte, d'abord portée par quelques pionniers qui se sont en premier lieu regroupés autour de la CR. Désormais, la dynamique est plus largement reprise à l'échelle départementale, avec l'apparition d'acteurs nouveaux, plus classiques, dont le syndicat majoritaire, la DDT et la Chambre d'agriculture. C'est donc d'une niche d'innovation locale qu'est partie ce déploiement, niche d'innovation locale s'appuyant sur les références d'une niche d'innovation plus large, à savoir celle de l'AC française et ses repères (journées d'échange, revue TCS, etc.).

L'AC se développe aussi en Essonne, mais plus timidement et en décalage temporel par rapport à la Seine-et-Marne ; l'impulsion en Seine-et-Marne passait par la CR, tandis qu'en Essonne c'est autour de l'APAD que se regroupent les agriculteurs en AC. La présence d'un pionnier de longue date, AC_1, n'a pas joué le rôle de déclencheur, car sa posture est critiquée.

A l'inverse, l'AB paraît bien implantée en Essonne. Son développement passe par des effets de regroupement autour de pionniers, et par une prise de risque limitée par la structuration des acteurs de l'AB qui ont réussi à se constituer en régime socio-technique alternatif. La territorialité de l'AB joue donc sur deux niveaux, un très local et un national voire européen ; nous reviendrons plus en détail sur les territorialités des transitions agro-écologiques dans le point suivant.

Il convient de garder à l'esprit que les pistes avancées ici demandent bien entendu à être retravaillées au regard d'un échantillon plus important. Ces premiers résultats donnent toutefois à voir une situation de changement, avec des dynamiques agro-écologiques locales gravitant autour de dynamiques collectives locales.

Les dynamiques collectives locales, moteurs de l'ancrage territorial des pratiques agro-écologiques ?

Les dynamiques collectives correspondent à une appropriation locale d'une technique de production alternative par un groupe d'agriculteurs ancrés sur un même territoire. En cela, le fait que des agriculteurs ne s'inscrivent pas dans une logique de niches d'innovation n'est pas incompatible avec l'inscription dans une dynamique collective locale. En effet, ces dynamiques reprennent les références et standards de la niche à laquelle elles appartiennent (AC, AB, réduction d'intrants, etc.) ; elles en sont l'application locale, mise en œuvre par des agriculteurs pionniers dans un premier temps. Toutefois, si l'appartenance à une niche d'innovation est souvent synonyme de cloisonnement, la dynamique locale passe aussi par le recrutement d'agriculteurs intéressés par un changement, une transition agro-écologique.

Ainsi, l'agriculteur en réflexion sur l'avenir de son exploitation et souhaitant prendre un virage agro-écologique va regarder ce qui se fait chez ses voisins, ses proches, etc. Il peut alors, s'il est en Seine-et-Marne, intégrer une dynamique locale autour de l'AC, se former techniquement, etc. Mais pour autant, il n'est pas obligé de s'inscrire dans la niche AC, du moins pas totalement ; c'est d'ailleurs sans doute à ce moment-là que se joue l'inscription dans la logique de niche ou son refus. Se formant à l'agro-écologie par ce qui se fait d'innovant mais aussi de visible, il peut ensuite, riche de cette première expérience, explorer d'autres horizons s'il le souhaite. C'est par exemple le cas de Bio_2 (cf. fiche Bio_2, chapitre 2.2 et annexes), qui a dans un premier temps rempli les critères de l'AB « historique », reprenant le cheminement de Bio_4, puis en 2011, après 7 ans d'agriculture AB, a commencé à s'intéresser aux travaux des agriculteurs en AC qui commençaient à s'installer en Essonne.

Ces dynamiques collectives locales sont donc essentielles, puisqu'elles assurent le relais local d'une technique de production alternative et donc, potentiellement, son déploiement à plus large échelle, comme le montre l'exemple de l'AC en Seine-et-Marne. Ce travail collectif repose en partie sur le travail de pionniers, qui s'appuient sur les références des niches d'innovation. AC_1, qui se considère comme un pionnier, le met en avant :

« En fait, il faut des pionniers. Les pionniers ont un rôle essentiel et nécessaire pour faire avancer le tout. Les agriculteurs ils ont besoin d'exemples qui montrent la voie. Puis il faut comprendre qu'il n'y a pas besoin de tout faire d'un coup, ça aussi c'est agaçant... Je vois des jeunes, ils regardent mes parcelles, je vois bien que ça les intéressent. Je leurs dit : essaye sur une parcelle, vois ce que ça donne, tu n'es pas obligé de tout faire d'un coup, vas-y progressivement, teste, regarde comment toi tu veux et tu peux faire... Mais non, c'est tout ou rien. C'est lassant. Pourtant, j'ai le sentiment que quelque part, on a joué notre rôle, oui, on nous dit souvent qu'on est des pionniers. Je veux bien le croire. » (Entretien AC_1)

Soulignons toutefois qu'il faut que ces pionniers soient dans une optique d'échange, d'ouverture, sans quoi le développement ne peut avoir lieu. Nous reviendrons plus précisément sur le cas d'AC_1 à la fin de ce chapitre, celui-ci étant certes pionniers mais n'ayant pas, comme l'illustre son témoignage, réussi à impulser une dynamique de groupe.

Outre l'importance de ces pionniers, c'est aussi la dimension collective qu'il importe de souligner : sans elle, les agriculteurs ne se lanceraient sans doute pas dans une démarche agro-écologique. Le collectif donne une force, et permet surtout de mobiliser des moyens supplémentaires pour être mieux encadrés :

« Aujourd'hui on est en contact avec une personne rencontrée via un de ces groupes, qui est vraiment de très bon conseil. Par exemple, j'avais vendu le pulvé, j'ai toujours eu du mal avec ça. Lui m'avait dit : tu verras, tu en reviendras. Bah, ça n'a pas manqué, un an plus tard j'en reprenais un, parce que en bio, c'est utile, pour les mélanges de plantes, je l'utilise pas mal, pour les orties par exemple. Et avec lui aussi, on a fait une autre connexion. Maintenant, on est suivi sur la ferme par un ingénieur des sols, depuis octobre 2014. Un jeune ingénieur, qu'on prend en tant que consultant. » (entretien AC_1)

« Les groupes, ce sont les techniciens volontaires qui les font, les indépendants, parce que eux ne sont pas payés sur les produits. Puis c'est aussi via TCS. Nous, on a un technicien qui vient des phytos. Mais comme il connaît ses limites, il fait venir des agronomes, parce qu'il n'a pas la compétence. Il est ouvert, et ça, ça nous fait aussi progresser. » (Entretien AC_2)

« Depuis 6 ans, on est entré dans un club TCS, et avant on était déjà dans un groupement technique, via un ingénieur privé qui navigue sur le département. Puis on a rencontré des gens spécialisés, comme Frédéric Thomas que vous devez connaître, qui ont montré l'intérêt de l'agriculture de conservation. Ces groupes-là sont vraiment importants. Avant, y'avait déjà des groupes créés par les chambres d'agricultures, y'a 30 ans de ça. Puis les chambres ont arrêté l'activité de conseil, mais les groupes ont résisté, avec un appui privé. » (Entretien AC_11)

« Et en ce qui concerne les adhésions [à la Confédération Paysanne], le nombre monte tous les jours, on doit être 35, on remonte le groupe, ça vivait beaucoup trop, là on a pris un animateur. » (Entretien Bio_4)

Cette dynamique collective repose sur une animation locale, comme le donnent à voir les citations précédentes, et ce quel que soit le sujet abordé : encadrement agronomique, syndical ou encore technique. Ces animations peuvent venir de techniciens privés, d'un syndicat, d'un conseiller de chambre, d'un chargé de mission de PNR ; il est à noter que ceux-ci peuvent être sollicités par les agriculteurs eux-mêmes. Les animateurs sont toutefois toujours rattachés à une niche d'innovation ou, tout du moins, fortement convaincu de l'intérêt de la technique de production qu'ils développent avec les agriculteurs.

Ces dynamiques collectives locales sont motrices dans la diffusion des techniques de production alternatives, et surtout dans son ancrage territorial. Pour autant, la seule dimension locale n'explique pas le développement d'une technique de production sur un territoire ; en effet, les enjeux ne sont pas que locaux. Les techniques d'encadrement dépassent ce cadre ; les agriculteurs échangent à travers la France via des sites spécialisés ou des listes de mails. Ils ont accès à des retours d'expérience du monde entier grâce à la presse spécialisée ; certains voyagent, vont se former à l'étranger. La territorialité se déploie sur plusieurs axes. Ce sont ces différents niveaux de construction de la territorialité que nous allons désormais regarder attentivement.

3.2.2 Les territorialités agro-écologiques : la mise en réseau des îlots de transition

Nous venons de constater, entre autre, que plusieurs processus de transition peuvent être amorcés sur un même espace ; c'est alors la question de l'échelle qui entre en compte. En Île-de-France, différentes trajectoires agro-écologiques se dessinent, mais à y regarder de plus près, chaque territoire à sa propre dynamique, où une alternative prend la place sur les autres.

Ce constat n'empêche pas la présence d'autres alternatives sur un même territoire. Bien au contraire, l'implantation de divers modèles de techniques de production donne lieu à un décloisonnement des logiques de niche, tout du moins pour une partie des agriculteurs. Ainsi, en Essonne, AB et AC cohabitent, tout comme en Seine-et-Marne, comme le rappelle à la fois l'enquête mais aussi plus largement les statistiques présentées dans le chapitre 2.2.

En repartant des trois niches d'innovation que sont l'AC, l'AB et la réduction d'intrants, nous allons désormais chercher à envisager les éléments de leurs territorialités respectives, et regarder si des éléments se croisent de l'une à l'autre. Précisons alors que la territorialité, telle qu'elle sera reprise alors, n'englobe donc pas l'ensemble de la société. C'est la territorialité en Essonne, de l'AC en Seine-et-Marne et en Essonne, ou encore de la réduction dans le Val d'Oise qui sont interrogées. Ce sont ces « *systèmes de relations* », pour reprendre les mots de Claude Raffestin (cf. chapitre 3.1), que nous allons tenter de définir le plus précisément possible. Pour cela, il faut regarder les relations entretenues par ces niches avec l'environnement physique, les différents organismes agricoles, le contexte exogène, et enfin les autres techniques de production. Pour donner les principaux piliers de la territorialité de ces niches, c'est l'ensemble des résultats précédents qui est repris.

L'Agriculture de Conservation, une territorialité insulaire et locale

Pour l'AC, le rapport à l'environnement physique passe principalement par le sol, qui définit le mouvement, impose une technique de production. Pour ces agriculteurs, les sols agricoles sont précieux, représentent l'avenir de l'agriculture, et il est urgent de mieux les prendre en compte. Cela entraîne un regard nouveau sur les champs, avec une attention toute particulière aux indicateurs d'une meilleure fertilité des sols, dont les vers de terre. La mécanisation est aussi perçue différemment, avec une dynamique de réduction de la taille du temps passé sur les machines

Ces changements créent une solidarité territoriale, au sens où les agriculteurs en TCS reconnaissent les champs des autres agriculteurs, différant des voisins conventionnels par l'absence de labour et un sol toujours couvert. Localement, les exploitations en AC sont autant d'îlots symboliquement reliés par l'appartenance à une même communauté technique, une niche d'innovation, laquelle est physiquement visible à certains moments de l'année, créant en cela une différenciation avec les autres parcelles.

La dynamique de l'AC repose aussi sur la réduction des intrants (cf. partie 2). Avec une recherche d'autonomie assez présente chez les pratiquants de l'AC, ces agriculteurs entretiennent des relations ambiguës avec les fournisseurs d'engrais et pesticides. D'un côté, ils cherchent à sortir de la logique des coopératives, de l'autre ils restent dépendants à ces produits, notamment aux

herbicides. En cela, ils s'inscrivent dans une dynamique originale ; ils ont recours aux mêmes fournisseurs que les agriculteurs conventionnels, mais passent par d'autres moyens de revente, en formant par exemple des groupements d'achats. Ils court-circuitent en quelque sorte les réseaux de distribution classiques, créant là encore une forme de territorialité qui leur est propre, avec un fonctionnement de mutualisation en forme d'îlots. Il en va de même dans le rapport à l'encadrement technique : le recours à des conseillers indépendants, des techniciens privés, est banalisé. Tous ne s'inscrivent pas dans cette démarche, comme le donnent à voir les entretiens, mais c'est là une tendance de fond en AC.

Cette situation donne lieu à une forme originale de territorialité, que nous pouvons qualifier de territorialité insulaire. Elle correspond à une organisation par îlots alternatifs (regroupement d'agriculteurs partageant une même technique de production localement), reliés les uns aux autres par un ensemble de relations, physiques ou virtuelles (médiats communs, groupes d'échanges d'informations, visites d'exploitations, colloques, etc.).

Cette territorialité insulaire se lit à d'autres niveaux de l'AC, notamment en ce qui concerne les références et exemples pris. Ainsi, les Etats-Unis sont souvent pris en exemple comme modèle de réussite pour l'AC, quoi que des critiques soient émises quant à l'utilisation des OGM (cf. entretien AC_1 et AC_2). L'Europe est assez peu évoquée, tout comme la France. Les agriculteurs en AC en Seine-et-Marne et en Essonne regardent soit ce qui se passe dans le voisinage départemental, soit à l'international avec les Etats-Unis. Pour autant, la revue TCS, média de référence pour les agriculteurs en AC, multiplie les exemples nationaux ; mais toujours pour zoomer sur un point technique, et rarement pour mettre en avant une dynamique collective, cela n'entrant pas dans ses objectifs de base.

Il est intéressant de noter que les agriculteurs AC en Essonne ne mentionnent pas la Seine-et-Marne, ou plus exactement en parlent comme un ailleurs, un autre contexte où l'AC est bien développée (cf. entretien AC_1). Sans doute le découpage historique entre Seine-et-Marne et Île-de-France ouest, au niveau agricole, joue dans la différenciation faite entre les deux entités. Pourtant, c'est bien à travers une territorialité insulaire que se développe l'AC, par des îlots d'agriculteurs et d'animateurs qui interagissent plus ou moins entre eux :

« En France, y'a des groupes un peu partout, et c'est la dynamique de groupe qui prime via, souvent, une personne forte, un directeur de chambre, un conseiller, parfois aussi autour d'un ou deux agriculteurs très charismatiques. Parfois aussi, ça se fait autour des constructeurs de machines. Puis y'a aussi les associations, BASE, l'APAD. D'ailleurs, les deux ne formaient qu'une seule et même association historiquement. Bref, il y a des gens très actifs un peu partout. Mais

au départ, on n'avait pas d'appui technique de la part des organismes de recherche, donc il a aussi fallu s'organiser un peu par nous-même. » (Entretien revue_TCS)

En Seine-et-Marne, cette territorialité insulaire commence à prendre de l'ampleur, les rapports entre AC et structures agricoles classiques allant croissantes, donnant une autre dimension au mouvement. Mais ce développement est restreint à l'échelle départementale, avec les références nationales et internationales de la niche en recours théorique (revue TCS, voyages aux Etats-Unis, journées de visites d'exploitations, etc.). En Essonne, la dynamique est similaire, avec un niveau de développement très inférieur (cf. point 3.2.1).

Cette territorialité insulaire donne à voir une mise en réseau de ces différents îlots de l'AC. Ces îlots d'agriculteurs en AC sont indépendants les uns des autres au sens où il n'y a pas de cohérence, de stratégie de développement de l'AC au niveau national et régional : chaque territoire agricole s'attache à développer l'AC localement en fonction de ses propres forces, avec ses propres groupes de développement, d'échanges, ces évènements, etc. Cela n'empêche pas une organisation nationale, à travers une revue, des évènements, etc. Mais, dans son animation la plus courante, c'est l'échelle du collectif local qui est privilégié, comme le montrant le point sur les dynamiques collectives locales.

L'AB, entre effets de regroupement et ambition régionale

L'un des piliers du développement de l'AB repose, à l'instar de l'AC, sur des effets de regroupement autour d'agriculteurs pionniers faisant un effet « boule de neige », comme le montre le chapitre 3.1 et l'illustre cet extrait :

« Identifiez-vous des territoires, au sein de l'Île-de-France, plutôt moteurs dans l'installation des projets agro-écologiques ?

Peu dans le nord, assez peu dans les Yvelines. C'est surtout en Essonne, et en sud Seine-et-Marne. Pourquoi ? Je ne sais pas, sans doute un effet boule de neige. Il y a aussi le rôle des départements. Je veux dire, l'Essonne nous finance, Yvelines et Seine-Saint-Denis pas du tout par exemple. Après, dans le Val d'Oise, c'est vite très cher, ce sont de grandes surfaces, ça correspond moins à nos profils. Je ne sais pas, c'est peut-être une façon d'expliquer. » (entretien Terre-de-Liens)

L'effet « boule de neige » est là encore mentionné, et complété du rôle financier qu'ont les départements auprès des acteurs du pôle Abiosol, ici l'association d'aide à l'installation Terre-de-Lien. Ce dernier point renvoie au fait que l'AB s'appuie sur des structures organisées en régime socio-

technique alternatif, lui donnant davantage de robustesse qu'à l'AC. Ce régime socio-technique alternatif est présent du niveau international, avec l'International Federation of Organic Agriculture Mouvement (IFOAM), au niveau local, à travers les GAB, en passant par le national et l'Agence Bio. Bien qu'elles soient relativement indépendantes les unes des autres, ces structures sont fédérées autour d'un même enjeu : développer l'AB à travers le monde. L'Île-de-France dispose ainsi d'un GAB, et plus largement des acteurs du pôle Abiosol, qui prennent en charge une partie du développement de l'AB, l'autre étant assurée par des acteurs plus classiques (chambres d'agriculture).

Les territoires de l'AB sont donc eux aussi disposés en îlots. Ces îlots sont reliés entre eux par les animateurs du régime socio-technique alternatif dans un premier cas. C'est la figure la plus récurrente des agriculteurs rencontrés dans le cadre de cette thèse. Cette territorialité est plus vaste que celle de l'AC, puisqu'elle englobe aussi le rapport au consommateur avec plus de force. Cette dimension sociale et cette relation consommateur-agriculteur est en effet plus présente chez les agriculteurs en AB, notamment car le discours dominant repose en partie sur la volonté de faire manger des aliments totalement sains, discours bien intégré par les consommateurs eux-mêmes (Lamine, 2008). Cela se ressent aussi à travers les circuits de distribution : la moitié des agriculteurs rencontrés en AB appartiennent à une AMAP et trouve cette implication valorisante. Dans le contexte francilien, c'est donc une territorialité qui se tourne aussi vers l'urbain.

Par ailleurs, le rapport à l'espace agricole est là aussi similaire à celui de l'AC, avec une exclusion des parcelles et exploitations conventionnelles et, selon le positionnement de l'agriculteur, des autres techniques de production alternatives. C'est en cela que la territorialité insulaire peut aussi être appliquée à l'AB, avec comme principale différence une verticalité bien plus prononcée. Par verticalité, il faut entendre la hiérarchisation des structures de l'AB et des rapports de leurs membres. Les agriculteurs interagissent entre eux, au sein et en dehors de ces structures, par des échanges de différentes formes (formations, discussions informelles, etc.). Mais ils sont aussi soumis à un cadre rigide, à savoir un cahier des charges, qui les contraint à interagir avec des organismes en charge des certifications, de semenciers et d'organismes de collecte homologués, etc.

Toutefois, bien que l'AB ait un rayonnement et une organisation internationale, les références des agriculteurs sont plus modestes. Peu d'exemples ont été évoqués lors des entretiens, aussi bien pour désigner des pays étrangers que d'autres régions ou départements. L'AB aurait donc une territorialité se déployant à deux niveaux : local, au niveau des regroupements, et national, à travers la dynamique de croissance que connaît l'AB. Le niveau international est aussi à mentionner,

mais échappe quelque peu à l'échelle de travail de cette thèse. Il est donc délicat de tirer des conclusions sur cette dimension de la territorialité de l'AB.

Une autre caractéristique de l'AB est qu'elle se déploie aussi grâce aux chambres d'agriculture ; c'est tout du moins le cas en Île-de-France. Cette dimension est là-encore assez peu présente dans notre enquête, il est donc difficile d'en tirer des conclusions. Il est toutefois à noter que sa territorialité est peut-être duale, avec une territorialité des acteurs historiques de l'AB, formant un régime socio-technique alternatif, et une autre portée par des acteurs plus classiques. Nous n'avons pas de quoi affirmer que ces territorialités se croisent ou s'évitent.

Le rapport à la dimension environnementale est plus vaste qu'en AC. L'AB ne se focalise pas sur un enjeu majeur et bien identifié – le sol en AC – mais développe une approche par exclusion des pesticides de synthèses. De cette exclusion découle un argumentaire sur la dangerosité de manger des aliments non-bio, comprenant des traces de pesticides, et une valorisation des productions en AB pour la santé de l'agriculteur mais aussi et surtout du consommateur. L'AB, dans son rapport à l'environnement et au-delà de la technique de production, se tourne là encore davantage vers les consommateurs, avec une territorialité allant jusqu'aux magasins de distribution spécialisés.

La territorialité de l'AB francilienne, portée par les acteurs historiques, s'inscrit dans un rapport à l'espace agricole insulaire, à l'instar de l'AC ; mais sa dynamique de développement est régionale, grâce à des acteurs organisés en régime socio-technique alternatif à cette échelle, allant du conseil à la distribution. La dimension urbaine est présente, l'AB se tournant vers les consommateurs de ces espaces, dans les discours mais aussi les faits à travers les circuit-courts où les enseignes spécialisées (auquel cas, ce n'est plus nécessairement le territoire francilien qui est concerné, mais le réseau des espaces agricoles AB). Elle se réfère par ailleurs à des instances nationales et supranationales, qui sont responsables du cahier des charges et donc les limites et possibilités dans les techniques de production. C'est une superposition de rapports au sein de l'AB mais aussi avec le contexte exogène qui forme la territorialité de l'AB, comme autant de couches se superposant, allant de l'exploitation agricole à l'IFOAM.

La territorialité de la réduction d'intrants et le rôle de l'institutionnel

Nous avons déjà vu que la réduction d'intrants, bien qu'elle puisse être comprise comme une niche d'innovation, ne ressort pas comme ayant une véritable dynamique de groupe, bien identifiable, d'après notre enquête. Ou plutôt, elle se constitue en une multitude de directions prises par des agriculteurs appartenant à cette même niche, mais n'ayant pas les mêmes visions sur l'avenir de l'agriculture et, finalement, l'application de la réduction d'intrants. Il y a donc bien des

dynamiques de groupe, entre agriculteurs de même sensibilité, mais ce mouvement n'est pas uniforme, comme pour l'AB ou l'AC.

Sa territorialité est donc complexe, plus encore que pour les autres niches précédemment décrites. Elle fait entrer un grand nombre d'acteurs, et les relations varient en fonction de la sensibilité de l'agriculteur en réduction d'intrants. Il est toutefois possible d'en dégager quelques grands traits, en se basant sur les résultats du chapitre précédent et de la partie 2.

Tout d'abord, la réduction d'intrants se présente comme une vague de fond, une évolution de l'agriculture qui tendrait à se généraliser. Elle a pris une envergure conséquente depuis le PAE pour la France, et la mise en place des mesures de réduction des phytos ; il y a fort à parier que les débats actuels autour des pesticides, dont le glyphosate mais aussi plus récemment le méthamsodium⁷⁶, accentuent encore cette tendance. C'est donc autour d'un enjeu national, incluant le contexte exogène et la société civile, que se développe la réduction d'intrants. Sa territorialité est donc nationale, et reprise par le régime socio-technique à tous les niveaux, du conseiller de chambre aux mesures législatives en passant par l'animation de groupes tel que le réseau DEPHY.

Des effets de regroupement sont visibles à l'échelle de notre enquête. La territorialité de la réduction d'intrant passerait donc aussi par des effets de regroupement, mais ceux-ci sont, du moins dans le cas du Vexin Français et d'après notre échantillon, impulsés par des structures encadrant les agriculteurs, ici le PNR. C'est donc une territorialité qui se construit autour de référents techniques, et qui serait étroitement liée à l'encadrement technique et à l'animation territoriale. C'est aussi une territorialité très institutionnelle, au sens où elle se déploie parmi les agriculteurs grâce au travail des institutions agricoles classiques, du gouvernement à la chambre d'agriculture, et qu'elle est en quelque sorte originaire de ces mêmes institutions.

De là sans doute son implantation là où n'existent pas d'autres alternatives : en Seine-et-Marne, les institutions se saisissent notamment de l'existant (l'AC) pour amorcer un virage agro-écologique ; en Essonne, c'est l'AB qui est financée et soutenue. Mais en Val d'Oise, en l'absence d'alternatives déjà en place, c'est la voie de l'agro-écologie dans sa version portée par le régime socio-technique dominant qui a été mise en place. Bien entendu, la réduction d'intrants est sans doute aussi mobilisée par les organismes agricoles classiques en Essonne et en Seine-et-Marne ; mais il y a là d'autres possibilités techniques, qui peuvent donc insuffler une dynamique de niche, des effets de regroupements indépendants du régime dominant.

⁷⁶ https://www.lepoint.fr/environnement/pesticide-70-intoxications-et-une-autorisation-en-suspens-22-10-2018-2264728_1927.php

La réduction d'intrants repose donc sur une territorialité institutionnelle, qui se déploie en l'absence d'autres alternatives. Elle se donne à voir, spatialement, par des effets de regroupement liés, dans le cas du Vexin Français, à une impulsion institutionnelle. Mais au-delà de ce regroupement spatial, elle se tourne vers des horizons divers. Son rapport à l'environnement, à la technologie, aux consommateurs et même aux produits varie sensiblement d'un agriculteur en réduction à l'autre. En dehors de cette dimension hiérarchique forte, allant du gouvernement vers les exploitations, il est donc délicat d'en faire la description, à plus forte raison sur un échantillon aussi peu représentatif.

Le décroisement des territorialités

Il reste encore à décrire l'inscription territoriale et la territorialité de ceux ne s'inscrivant pas dans les logiques de niche préalablement présentées. Ceux-ci s'inscrivent partiellement dans une des territorialités précédemment décrites, puisqu'ils appartiennent partiellement, avec un degré d'engagement variant d'un individu à l'autre, à ces niches. Mais ils opèrent un glissement en s'inscrivant, même très marginalement, dans la territorialité des autres niches. Là encore, c'est un processus de décroisement qu'ils opèrent.

A titre d'exemple, un agriculteur installé en Seine-et-Marne et pratiquant l'AC s'inscrit dans le processus de dynamique collective locale. Il mobilise des références de l'AC, à minima au niveau technique. Mais, en regardant voire expérimentant des techniques de l'AB par exemple, il se tourne vers la territorialité de cette niche, par l'ouverture à d'autres agriculteurs (à travers des discussions informelles, des échanges techniques, des visites de parcelles, etc.). Ne serait-ce que spatialement, il investit le territoire de l'AB et dès qu'il mobilise des références techniques, va plus loin et s'approprie certains éléments de cette territorialité. Le même mécanisme peut être décrit pour un agriculteur en AB s'intéressant à l'AC, ou à un agriculteur en réduction souhaitant passer en AB ou en AC.

Ce point est important, puisqu'il montre qu'à l'instar des itinéraires techniques et des logiques de niche, les territorialités ne sont pas cloisonnées. Il est possible d'appartenir à plusieurs d'entre elles pour un même individu, parfois même sur une même exploitation et une même parcelle, dans le cas des hybridations.

3.2.3 De la capacité d'un territoire à évoluer : les facteurs de la transition.

Rappel des précédents résultats

Nous venons de décrire quelques grands caractères des différentes territorialités des niches d'innovations, ainsi que le caractère perméable de celles-ci, à condition de ne pas s'inscrire dans une logique initiale de niche. Il reste alors, pour refermer ce chapitre, à synthétiser l'ensemble des éléments permettant de comprendre ce qui fonde les mécanismes de transition agro-écologique en Île-de-France.

Rappelons brièvement les enseignements de la partie 2. Des techniques de productions alternatives sont présentes en Île-de-France, et au moins trois ont été identifiées lors de notre enquête avec récurrence. D'autres sont évoquées où pratiquées en marge, comme l'agroforesterie. Ces trois grandes familles sont : l'AB, l'AC et la réduction d'intrant. Ces itinéraires techniques renvoient à des niches d'innovations, mais tous les agriculteurs ne s'inscrivent pas dans cette logique. Une quatrième trajectoire, reposant sur l'hybridation et le décroisement des niches pour répondre aux injonctions agro-écologiques, a ainsi été révélée.

L'entrée dans une démarche agro-écologique est notamment guidée par la sensibilité aux techniques d'encadrement. Celles-ci émanent aussi bien des niches d'innovations que du régime socio-technique dominant et du contexte exogène. Elles sont multiples et complexes. Selon qu'un agriculteur soit en rupture ou en adaptation aux injonctions agro-écologiques, il ne réagit pas de la même manière à ces techniques d'encadrement et de cette entrée dans une démarche agro-écologique peut aboutir une orientation vers une technique de production plutôt qu'une autre.

Mais ces seules analyses n'expliquent pas l'ensemble des facteurs amenant à un changement. Des effets de regroupements, des dynamiques collectives locales ressortent en Île-de-France dans la répartition spatiale de ces alternatives agro-écologiques. Ces dynamiques peuvent s'expliquer par un contexte locale, l'implantation d'une niche assez bien organisée pour se faire connaître des pouvoirs publics et du régime socio-technique locale (ou organisée en régime socio-technique alternatif), avec un rôle important des pionniers. Le rôle de ces pionniers, déjà mentionné à de multiples reprises dans la littérature scientifique (cf. chapitre 3.1), est ici encore confirmé comme moteur dans le déploiement d'une innovation technique, ici agro-écologique.

Pour autant, réduire le déploiement d'une alternative au seul rôle des pionniers, comme éléments déclencheurs, serait réducteur. Nous avons insisté sur l'importance qu'ils jouent car c'est bien souvent autour d'eux que se forment les dynamiques collectives locales. Toutefois, en regardant

de plus près la territorialité de chacune des trajectoires agro-écologiques, ces pionniers apparaissent comme l'un des niveaux de ces territorialités, certes important mais nécessitant d'autres niveaux.

En effet, différentes formes de territorialités se dessinent d'une alternative à l'autre, d'une trajectoire à l'autre. L'AC a un développement très fort en Seine-et-Marne, sa présence y est bien ancrée et sa territorialité est essentiellement tournée vers ce département, avec toutefois des références nationales et internationales pour le développement technique et les innovations à apporter à la dynamique locale.

D'après notre enquête L'AB se déploie, assez bien en Essonne, avec là aussi une dynamique insulaire. Celle-ci ressort comme très localisée, au sens où les agriculteurs ne se rattachent pas à l'entité départementale mais davantage au voisinage. Dans le même temps, l'AB se pense aussi à l'échelle régionale, avec une ambition de développement portée par un régime socio-technique alternatif agissant à cette échelle. Là encore, mais avec plus de force et de robustesse que l'AC, les innovations techniques à apporter dépendent de référence nationale voire internationale. Parallèlement, une autre branche de l'AB apparaît, indépendante du régime socio-technique alternatif et, au contraire, rattachée aux structures du régime socio-technique dominant.

La réduction d'intrant est plus délicate à définir, tout du moins d'après notre enquête. La diversité des profils rencontrés, les différentes manières d'appréhender cette technique de production agro-écologique en font un ensemble riche et complexe. Néanmoins, sa territorialité a au moins comme caractéristique, dans le Vexin Français, d'être impulsée par une dynamique institutionnelle, à travers le PNR. La logique de pionnier est donc à nuancer ici. C'est une territorialité plus encadrée, moins spontanée, dont les repères et références se trouvent auprès du régime socio-technique dominant et des textes législatifs.

Enfin, à l'instar de leurs rapports aux techniques de productions, les agriculteurs ne s'inscrivant pas dans une logique de niche se situent au carrefour de plusieurs territorialités, saisissant les rapports de voisinages, les échanges, les références techniques qui les intéressent, laissant de côté les autres.

Ces différentes territorialités ne semblent pas se croiser en dehors de ceux décloisonnant les techniques de productions, les espaces, les rapports à l'agro-écologie. Chacun niche évolue sur ces propres espaces, en fonction de ces références. Même pour l'AB, la situation est duale mais cloisonnée plus que poreuse : il y a d'un côté la territorialité des acteurs historiques, de l'agriculteur au GAB, et de l'autre celle des chambres d'agriculture. Nuançons toutefois, puisque sur certains points, tels que le recours aux organismes de collectes ou aux fournisseurs, ces deux profils peuvent se retrouver. De même, à l'échelle nationale et internationale, peut-être existe-t-il des ponts allant

du régime socio-technique dominant au régime socio-technique alternatif ; en l'absence de données à ce sujet, nous ne pouvons-nous avancer. Toujours est-il qu'à l'échelle francilienne, les deux branches de l'AB se croisent peu, et lorsqu'elles le font, c'est par nécessité.

Comment comprendre l'ensemble de ces mécanismes, que traduisent-ils du processus de transition agro-écologique ? D'abord, notons qu'ils vont de pair, ne sont pas indépendants les uns des autres mais se construisent les uns avec les autres, tel un engrenage. Il n'est pas de technique de production sans territorialité, il n'est pas de pionniers sans technique de production, de trajectoires agro-écologiques sans niche, etc. C'est sur l'organisation de cet engrenage qu'il faut désormais s'attacher, afin de décrire les mécanismes des transitions agro-écologiques perceptibles en Île-de-France d'après les travaux de cette thèse.

Techniques de production et techniques d'encadrement agissent de concert ; les premières définissent le champ des possibles agro-écologiques et les secondes influencent leur développement. Mais ces dynamiques, ces mécanismes se déploient en fonction de logiques territoriales, via des dynamiques collectives locales. Des éléments de contextualisation donnent à voir le caractère de chacun de ces territoires, amenant à des situations plus favorables au déploiement d'une dynamique collective locale, laquelle repose initialement sur l'existence de niches d'innovation, garantes de références techniques.

Ce qu'il importe, c'est de saisir le lien entre dynamique collective locale, contexte territorial et niche d'innovation car là réside le basculement vers une transition agro-écologique. Quels sont les facteurs qui entraînent ces dynamiques collectives, au-delà de la présence de pionnier ? Le contexte territorial est-il un facteur d'explication, ou bien les niches d'innovations déploient-elles leur territorialité en dépassant ces contraintes contextuelles ?

Notons d'abord que des facteurs au niveau de l'individu sont à prendre en compte : le parcours initial, le rapport à l'agriculture, à l'environnement, la sensibilité aux techniques d'encadrement, etc. Ces facteurs déterminent en partie l'approche agro-écologique, lorsqu'une démarche est engagée (choix de l'AB, de l'AC, etc.).

Ces sensibilités, ces facteurs individuels finissent par s'inscrire dans une dynamique collective locale, à l'exception des pionniers qui sont parfois isolés localement. Mais, s'ils sont isolés localement, ils ne le sont pas territorialement, puisqu'ils appartiennent à la territorialité d'une niche d'innovation. Ils peuvent alors se tourner soit vers d'autres espaces où leurs pratiques sont déjà bien en place, soit vers d'autres pionniers et former ainsi une territorialité de pionniers, mise en réseau au sein d'une niche d'innovation. Dans le cas des pionniers de l'AC en Seine-et-Marne, le passage d'un Claude Bourguignon a pu donner les bases des références techniques, et surtout fédérer un groupe

d'agriculteurs, amenant dès le départ une dynamique collective. Dans le cas de l'Essonne, c'est un agriculteur isolé qui s'est lancé, mais bénéficiant d'une niche d'innovation installée dans le paysage agricole français à travers des associations (APAD en l'occurrence) et un support technique via la revue TCS. Dans le cas de l'AB, la structuration en régime socio-technique alternatif assure un soutien et suivi fort, même en étant isolé localement.

Le rôle majeur du contexte territorial : l'exemple de l'AC en Essonne

Comment expliquer alors qu'en Essonne, alors qu'un agriculteur pionnier et référent pour l'association BASE Île-de-France Ouest est présent de longue date, la dynamique ne soit pas plus forte sur cet espace et qu'au contraire elle prend un autre chemin, autour d'un autre collectif, l'APAD ? Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans ce cas. Tout d'abord, AC_1 est isolé au départ, à l'inverse de la Seine-et-Marne où plusieurs agriculteurs se sont fédérés. AC_1 s'inscrit dans la même logique : des réflexions et formations suite à la PAC de 1992, un rejet du régime socio-technique dominant, un développement des TCS, une adhésion à la CR et des voyages et visites d'exploitations en AC avec BASE. Mais AC_1 est spatialement isolé de ce groupe, n'appartient pas à la même entité agricole. Par ailleurs, sa personnalité, bien que reconnue et visible localement, ne fait pas l'unanimité, et encore moins depuis le passage à un système hybride AC-AB. Son discours est d'ailleurs ambivalent, en cherchant d'un côté à montrer la réussite de son modèle tout en ayant un jugement sévère, voire méprisant, à l'égard de ses voisins agriculteurs :

« Donc voilà, on est moins d'une dizaine [adhérent BASE Île-de-France Ouest], mais ce n'est pas si important. Parce que il n'y a pas besoin d'être adhérent pour venir aux journées, ça donne juste un prix préférentiel. On n'est pas fermé ! Au contraire... » (Entretien AC_1)

« Et quand je vois des voisins, dès que y'a un problème, hop ils appellent le conseiller, et aller ! Une bonne liste de produits, on arrose... Tout ça pour quoi ? Regardez, 2015 mauvaise année, 2016, c'est pire que tout. Pourtant, moi j'ai pas eu à me plaindre, pas vu de grosse différence... Alors qu'eux, ils ont flingué leurs trésoreries pour avoir chez certains des récoltes à 0 ! Imaginez, 0 quintaux ! C'est la catastrophe pour eux. Mais bon, aussi il faut qu'ils réagissent. » (Entretien AC_1)

« Et puis, y'a des images liées [à l'agriculture de conservation] ... Les gens ici ils regardent plus le négatif. Et quand ça marche : il y a de la jalousie. Je n'ai pas peur de le dire ! Il y a des jaloux. » (Entretien AC_1)

C'est donc le contexte local qui explique que l'AC n'a pas pris en Essonne autour d'AC_1 avec la même ampleur qu'en Seine-et-Marne, au sens où son modèle n'a pas réussi à susciter

l'enthousiasme auprès des autres agriculteurs. Ce contexte plus général de méfiance à l'égard de l'AC se retrouve aussi chez AC_15, qui rejoint sur ce point AC_1 :

« Ce qu'on fait nous, ici, faut pas parler de ça avec les voisins, même aujourd'hui encore ! Ce n'est pas bien vu, ça passe pas. » (Entretien AC_15)

C'est donc un contexte plus généralement défavorable à l'AC qui semble se dessiner en Essonne. Pourtant, AC_15 a su créer, dans son voisinage, une dynamique locale. Nous ne pouvons qu'avancer des hypothèses, qui restent à vérifier, sur le fait que la personnalité d'AC_15 est sans doute moins sulfureuse que celle d'AC_1. AC_15 n'est en effet pas engagé syndicalement, porte un discours uniquement technique et non politique, à l'inverse d'AC_1. Ce qui a fait la force de l'AC en Seine-et-Marne, à savoir une technique de production alternative doublée d'un discours politique de rupture, n'a pas pris en Essonne.

Mécanisme de transition et processus TDR

C'est donc bien le contexte local qui semble déterminer le potentiel de développement d'une dynamique collective locale autour d'une technique de production agro-écologique. Dans le cas précédemment développé, c'est la sensibilité politique qui semble ressortir ; mais sans doute les entretiens ne donnent pas à voir l'ensemble des facteurs. Le contexte pédo-climatique est évoqué à plusieurs reprises dans les entretiens, les territoires plus pauvres, plus fragiles, étant désignés par tous comme plus sensibles à l'agro-écologie. La présence d'acteurs localement structurant, tel le PNR dans le Vexin Français, peut aussi jouer.

A l'échelle locale, c'est donc le contexte territorial qui semble primer dans l'orientation vers un type de transition agro-écologique plutôt qu'une autre. Notons tout de même que deux formes peuvent cohabiter, comme l'AB et l'AC en Seine-et-Marne et en Essonne, mais dans des proportions où, dans le cas francilien et d'après nos travaux, l'une est toujours supérieure à l'autre.

Ce contexte territorial facilite donc les dynamiques collectives locales, qui sont le déclencheur d'une transition agro-écologique. Nos résultats, malgré les limites déjà évoquées (nombre d'enquêtés notamment), nous permettent d'avancer certaines hypothèses explicatives. La transition agro-écologique se ferait de façon souvent insulaire, par îlots d'exploitations mises en réseau. Ce réseau est animé par des acteurs (agriculteurs ou non) impliqués dans une niche d'innovation. Le rôle des niches d'innovations (ou du régime socio-technique alternatif) est essentiel, puisqu'elles permettent de faire le lien entre animation locale et mise en relation de l'ensemble de ces îlots. Cette mise en relation, cette cohérence se donne à voir dans la territorialité d'une niche. Plus la territorialité d'une alternative est vaste et ancré dans de multiples contextes et territoires

(urbain, agricole, institutionnel), plus cette même alternative est robuste et à même de se développer. La territorialité de l'AB se déploie au niveau national et international, avec des instances visibles ; elle va du consommateur, via le label et les enseignes spécialisées, aux fournisseurs en passant par les agriculteurs. Celle de l'AC est plus éclatée, plus asymétrique. Elle est bien installée en Seine-et-Marne, où elle se déploie désormais au sein du syndicat majoritaire et des institutions du régime socio-technique ; elle l'est nettement ailleurs en Île-de-France. C'est une territorialité insulaire, qui n'a pas encore de mise en cohérence aussi claire que l'AB. Enfin, la réduction d'intrant est territorialisée au niveau nationale, et se déploie par dynamique collective locale issu d'une animation extérieure. Là où l'AC vient des agriculteurs, et l'AB de son propre régime, la réduction d'intrant est impulsée par le haut.

Comment alors comprendre le processus TDR énoncé par Claude Raffestin ? Sans doute cela s'avère une affaire délicate puisque, à l'inverse de ce qu'il décrit, la situation est plus complexe puisque plusieurs innovations se donnent à voir, parfois sur un même espace. Il n'empêche, un changement se donne à voir. En considérant que l'agriculture conventionnelle correspond à la territorialisation, au territoire agricole initial, alors les territorialités des alternatives procèdent à une déterritorialisation. Mais cette phase de déterritorialisation n'est pas homogène, et chaque territoire agricole évolue selon ses propres modalités. Il y aurait donc un territoire agricole initial globalement similaire (agriculture conventionnelle sur l'ensemble de l'Île-de-France), mais des processus de déterritorialisation différenciés. Ces différents processus trouveraient notamment leurs origines dans les contextes territoriaux, dans le caractère singulier de chaque de ces territoires.

Mais le point le plus important est sans doute, là encore, de se souvenir que ces changements restent minoritaires. Dès lors, les déterritorialisations, comprises comme part du processus TDR, n'ont pas une efficacité marquée. Cela peut s'expliquer de différentes manières : soit le processus en est à ses débuts, soit des obstacles se dressent dans les mécanismes de la déterritorialisation. Une chose est certaine : la phase de reterritorialisation n'est pas encore commencée, pas même en Seine-et-Marne ou pourtant l'AC semble bien s'implanter. En effet, la reterritorialisation, pour Claude Raffestin, correspond au moment où, sur un territoire, un changement important a eu lieu, faisant place à une nouvelle territorialité. Ce que donne à voir nos résultats, c'est que des changements agro-écologiques sont bien visibles, mais demeurent à ce jour minoritaire sur leurs territoires. Nous l'avons vu, d'autres alternatives, d'autres voies sont aussi présentes localement, et l'AC reste minoritaire malgré son implantation progressive dans les institutions locales. Des prémices de déterritorialisation, par plaques, par îlots, sont lisibles dans l'espaces agricoles franciliens ; mais il est impossible, à ce stade et en se basant sur nos résultats, d'aller plus en avant.

Conclusion

Conclusion

Les transitions agro-écologiques en Île-de-France : un processus en cours aux visages multiples

La transition agro-écologique s'annonce comme le changement souhaité de l'agriculture française, et plusieurs mesures, à différentes échelles, sont prises pour la mettre en œuvre. A ce titre, elle prend la forme d'une évolution souhaitée et accompagnée notamment par les politiques publiques. D'autre part, nous l'avons vu, il existe de multiples formes d'agricultures agro-écologiques, donnant finalement à voir des transitions agro-écologiques. Toutes ces alternatives proposent une autre vision de l'agriculture, allant de la réduction des produits phytosanitaires (agriculture raisonnée, agriculture HVE, agriculture de précision) à l'abandon total des énergies fossiles (permaculture). Elles constituent autant de choix pour un agriculteur souhaitant s'investir dans une démarche agro-écologique.

Nous avons alors été plus attentif à la situation francilienne. L'Île-de-France constitue un terrain original, où les volontés de faire évoluer l'agriculture semblent s'affirmer, via des plans, dispositifs et mesures pris à l'échelle régionale et parfois départementale voire plus locale encore, avec les PNR par exemple. La présence de la métropole parisienne, d'importance mondiale, ajoute plusieurs enjeux d'ordre divers en lien avec l'agriculture : foncier, qualité de l'air et de l'eau, préservation des paysages ruraux, alimentation, etc. Dans le même temps, l'activité agricole régionale est principalement portée par des exploitations en grandes cultures reposant sur des techniques de production conventionnelles. Sur cet espace, plusieurs agricultures agro-écologiques sont visibles d'après les informations statistiques et la veille bibliographique : agriculture biologique, agriculture de conservation, agriculture de précision, agriculture raisonnée (désormais agriculture HVE), agroforesterie, agriculture paysanne ou encore permaculture. Elles ne sont pas présentes dans les mêmes proportions, comme le montre l'étude plus détaillée de l'Agriculture Biologique et de l'Agriculture de Conservation.

Partant du constat qu'un appel, de la part de la société civile et des politiques publiques, à une transition agro-écologique est perceptible en Île-de-France, dans un contexte agricole bien que majoritairement conventionnel, une enquête auprès des céréaliers franciliens a été menée. Celle-ci nous a permis de rencontrer vingt-sept agriculteurs, interrogés sous forme de récit de vie pour

saisir leurs cheminements. Ces récits de vie, retravaillés sous forme synthétique via des frises chronologiques, laissent entrevoir différents itinéraires techniques, différentes trajectoires agro-écologiques.

En nous appuyant sur les travaux de Frank Geels et de Pierre Gourou, en reprenant différents concepts phares de leurs recherches, nous avons pu déceler quelques tendances remarquables pour ces vingt-sept agriculteurs. Autour de trois niches d'innovation, l'AC, l'AB et la réduction d'intrants, quatre grandes trajectoires se dessinent. Dans les trois premiers cas, les agriculteurs s'inscrivent dans une dynamique de niche, c'est-à-dire qu'ils cherchent à développer la technique de production proposée par cette niche aussi bien sur leur exploitation qu'auprès des autres agriculteurs. Mais une quatrième trajectoire, plus autonome dans son rapport aux techniques de production, se dessine. Elle dépasse la logique de niche : pour ces agriculteurs, il s'agit davantage de trouver des techniques de production à même de répondre à leurs attentes, à savoir une évolution agro-écologique de leurs pratiques. Pour cela, ils n'hésitent pas à mobiliser différentes techniques de production issues des niches d'innovations, donnant lieu à des hybridations plus ou moins poussées. La logique de niche d'innovation, présentée par Frank Geels, est donc partiellement remise en question. Face à un contexte appelant à l'évolution, les agriculteurs cherchent des solutions agro-écologiques. Dans cette optique, ils ne s'inscrivent pas tous dans une dynamique de niche, mais construisent de nouveaux horizons agro-écologiques.

Ces différentes formes agro-écologiques sont aussi conditionnées par la sensibilité aux techniques d'encadrement. Nous avons défini les techniques d'encadrement comme étant de puissants outils d'organisation des relations entre différents organismes, pouvant tout aussi bien émaner du contexte, du régime socio-technique dominant que des niches d'innovations. En étant plus ou moins réceptifs à certaines d'entre elles, par leur parcours, leur entourage, leur environnement, certains agriculteurs entrent en rupture ou en adaptation au régime socio-technique dominant.

Deux premières voies ont été identifiées : l'adaptation ou la rupture. L'adaptation agro-écologique peut aboutir à l'ensemble des itinéraires techniques rencontrés, et entraîne une remise en cause du régime socio-technique dominant. La rupture est plus forte, au sens où elle est le fruit d'un événement particulièrement puissant (réorientation professionnelle, accident, etc.), et entraîne un rejet du régime socio-technique dominant. La permanence est une troisième voie, dans laquelle la reprise d'une exploitation entraîne le renforcement ou l'enrichissement d'une technique de production agro-écologique.

Plusieurs grandes techniques d'encadrement ressortent comme jouant un rôle dans le choix d'une technique de production : le conseil agricole, la formation initiale, l'environnement familial et le voisinage ou encore la reconnaissance, la visibilité d'une niche d'innovation par les pairs. Ces techniques d'encadrement ne sont que celles qui ressortent dans cette thèse, et un travail plus poussé permettrait sans doute d'en mettre d'autres à jour et surtout de mieux cerner les forces et limites de chacune d'entre elles.

Ces résultats montrent certains facteurs amenant à la transition, et permettent de mieux comprendre les logiques et mécanismes du changement vers les agricultures agro-écologiques. Pour autant, certains aspects abordés ont une dimension plus spatiale et/ou territoriale. C'est donc cette dimension qui est explorée dans la dernière partie de ce travail. Après avoir interrogé plusieurs éléments relatifs aux contextes territoriaux, et n'apportant pas véritablement de réponses mais amenant davantage de questions, les entretiens réalisés auprès des institutions en charge de l'agriculture francilienne sont repris. Ils permettent de comprendre certains phénomènes, visibles d'après les entretiens auprès des agriculteurs et confirmés ici. Ainsi, en Seine-et-Marne, l'agriculture de conservation est en voie d'institutionnalisation, avec un intérêt porté à son égard par la chambre d'agriculture et la DDT. Dans le Val d'Oise, la réduction d'intrants est notamment déployée grâce aux efforts du PNR du Vexin Français. Dans le même temps ce département ressort, d'après les dires d'experts, comme plus réticent aux changements en profondeur et plus sensible à une évolution technique contrainte. De façon plus générale, la présence d'agriculteurs pionniers ressort comme l'un des éléments moteurs dans le déclenchement d'une dynamique agro-écologique locale, tout comme la nécessité d'un niveau supérieur d'organisation, renvoyant en cela aux niches d'innovation ou aux régimes socio-techniques, dominant ou alternatif.

Ces différents éléments amènent à une réflexion plus large sur les territorialités agro-écologiques, en reprenant notamment les travaux de Claude Raffestin et plus particulièrement ce qu'il nomme le processus TDR, à savoir une dynamique en trois temps : territorialisation (état initial), déterritorialisation (phase de remise en question des techniques de production dominante, de basculement, de changement de territorialité) et reterritorialisation (nouvel état stabilisé). Les transitions agro-écologiques apparaissent, d'après nos résultats, comme le fruit d'une dynamique collective locale reposant sur des agriculteurs pionniers reprenant des techniques de production mises en avant par des niveaux d'organisation supérieurs (niches ou régime). En cela, chaque niche dispose de sa propre territorialité, dépendant de son niveau de développement. Ainsi, l'AB se déploie à travers un réseau international, construit autour d'instances en charge du déploiement de l'AB sur leurs propres territoires. L'AC a aussi une territorialité insulaire, mais plus modeste et diffuse, moins hiérarchisée : cette niche repose sur un ensemble de groupement d'agriculteurs articulés par des

structures en charge de l'animation locale ou nationale (revue TCS, chambre d'agriculture, syndicat, etc.). Enfin, la réduction d'intrant a été plus difficile à cerner d'après notre enquête, mais il semblerait qu'une territorialité insulaire soit là aussi de mise.

Après avoir donné quelques éléments relatifs à ces différentes territorialités, il reste à préciser ce qu'il en est du processus TDR. Les dynamiques collectives locales amènent à des espaces d'agriculture alternatifs, en phase de déterritorialisation : ces espaces ne sont plus dans le même rapport territorial que le régime socio-technique dominant, mais ne s'imposent pas encore dans le paysage agricole, et forment donc autant de déterritorialisations localisées. Là où la situation se complexifie par rapport à la théorie de Claude Raffestin, c'est que plusieurs espaces en phase de déterritorialisation cohabitent.

Les transitions agro-écologiques amènent à repenser la territorialité agricole, mais comme elle prend des formes multiples, il n'est pas possible, d'après nos résultats, de définir cette nouvelle territorialité. Nous pouvons toutefois affirmer que plusieurs processus de déterritorialisation sont à l'œuvre en Île-de-France et qu'ils prennent des directions différentes. Ce sont surtout des questionnements, des hypothèses restées en suspens qui marquent la fin de ce travail. A plusieurs reprises nous avons évoqué certaines limites inhérentes à notre travail que nous allons désormais reconsidérer en évoquant quelques pistes pour amener à reprendre, ultérieurement, ces questionnements.

Un facteur limitant : des données trop réduites ?

L'une des principales limites de cette thèse réside dans la relative modestie de l'échantillon travaillé. En effet, vingt-sept agriculteurs ont été rencontrés dans différents contextes franciliens. Ce choix d'un échantillon réduit réside dans la volonté de réaliser des entretiens longs, qualitatifs, sous forme de récit de vie. Cette démarche permet de saisir au mieux le cheminement des agriculteurs, et de mettre en lumière ce qui conduit au basculement. Par ailleurs, vingt-sept profils d'agriculteurs permettent de comprendre certains mécanismes et de dégager des trajectoires, comme nous l'avons vu dans les chapitres 2.2 et 2.3.

Toutefois, cet échantillon se révèle insuffisant pour d'autres aspects. Il est ainsi regrettable de ne pas avoir plus de matière pour mener un travail bien plus complet sur l'analyse spatiale, au-delà des quelques pistes évoquées en 3.1. Un travail plus quantitatif de recensement, ou tout du moins un ensemble d'informations plus fournis sur les différentes techniques de production agro-écologiques sur le territoire francilien permettrait d'explorer davantage cette dimension. En reprenant notamment les travaux d>Allaire et al. (2014) sur les dynamiques spatiales de l'AB, cette

approche permettrait de confirmer ou d'infirmer le rôle des dynamiques collectives locales avancées dans les chapitres 3.1 et 3.2.

Dans la même optique, il serait intéressant de regarder soit sur un autre espace agricole, soit avec un échantillon plus large si les trajectoires mises à jour sont récurrentes. L'un des principaux enseignements de cette thèse est la remise en question de la logique de niche, avec une trajectoire transversale, dépassant cette notion et où les agriculteurs décroissent les techniques de production au profit d'un horizon agro-écologique original. N'ayant eu, dans le cadre de notre enquête, qu'un nombre limité de techniques de production agro-écologiques et de pratiquants, il serait enrichissant de regarder si la même dynamique se retrouve dans d'autres contextes, avec d'autres techniques de production agro-écologiques.

Plus largement, approfondir cette remise en question de la logique de niche est un travail à mener. En effet, comme nous l'avons déjà dit, les travaux de Frank Geels sont largement repris, y compris dans le domaine agricole (Stassart et al, 2012 ; Duru et al, 2014). Ces travaux ne sont pas nécessairement critiques à l'égard de la théorie de la transition. A ce titre, approfondir le statut de régime socio-technique alternatif de l'AB peut-être une façon de repenser la théorie de la transition, en la complexifiant. Cela permettrait aussi de réactualiser le débat sur la « conventionnalisation » de l'AB (Guthman, 2004 ; Lockie et Halpin, 2005 ; Darnhofer et al., 2010). Nous avons évoqué la dualité de la situation de l'AB en Île-de-France, entre régime socio-technique alternatif et intégration au sein du régime dominant. Il aurait été intéressant d'aller plus en avant dans cette réflexion, en cherchant à mieux définir la situation afin de pouvoir mieux cerner l'organisation de l'AB ou plutôt des formes d'AB. Là encore, une enquête reposant sur un nombre supérieur d'entretiens serait nécessaire.

Dans la continuité de l'AB, la position de ce qui a été nommé, à partir du chapitre 2.1, la réduction d'intrant mériterait un examen plus approfondi. Nous l'avons dit, au sein de ce courant, de multiples profils se retrouvent et tous ne partagent pas la même vision sur l'avenir de l'agriculteur, bien qu'œuvrant tous à une réduction des traitements phytosanitaires. Nous avons affirmé que ce mouvement peut être identifié comme une niche d'innovation à part entière. Il conviendrait de regarder, toujours en se basant sur une enquête plus exhaustive, si cette catégorie a un sens au-delà du Vexin français ou bien si, en regardant de plus près et avec davantage de données, d'autres courants au sein des pratiquants de la réduction d'intrants permettent de la redéfinir.

Enfin, et au-delà de l'échantillon, cette thèse a débuté dans un contexte où la transition agro-écologique était portée par les pouvoirs publics avec force et conviction. Si le terme a été repris et largement adopté dans les sphères agricoles, plusieurs changements politiques ont opéré. Il faut donc rester attentif à ces évolutions qui influencent nécessairement les politiques agricoles, du

département à l'Union Européenne. S'il y a fort à parier que les changements mis à jour tout au long de cette thèse ne s'essouffleront pas tout de suite, une technique de production agro-écologique peut bénéficier d'un soutien l'aidant à se déployer, comme ce fut le cas de l'AB en Île-de-France ou de l'AC en Seine-et-Marne. Un changement de politique peut aboutir à des pertes de financements, qui se donnent déjà à voir pour les acteurs historiques de l'AB⁷⁷. Il peut aussi entraîner un renfort des aides et soutiens. Regarder comment évoluent les différentes dynamiques agro-écologiques franciliennes en fonction de ce contexte mouvant permettrait aussi de mieux saisir les ressources dont disposent les niches d'innovation, et de voir comment réagissent les agriculteurs à ses évolutions.

Toutefois, et malgré les faiblesses et limites inhérentes à un travail limité dans le temps, cette thèse aura permis d'identifier plusieurs grandes caractéristiques du processus de transition agro-écologique, tout du moins dans le contexte francilien.

Les transition agro-écologiques, changements profonds des techniques de productions ou adaptations du modèle dominant ?

L'appel à une autre agriculture, plus durable, est désormais une réalité politique : Didier Guillaume, actuel Ministre de l'Agriculture, le rappelait encore le 29 octobre 2018⁷⁸, en qualifiant la transition vers l'AB d'« *irréversible* », ou encore en appelant à l'agro-écologie⁷⁹. Bien que cela ne se soit pas traduit, à l'heure où sont écrites ces lignes, par des mesures politique, il est possible d'y voir un indice de l'importance qu'ont pris ces termes et la dynamique qu'ils sous-entendent, à savoir un changement d'agriculture. En Île-de-France pourtant, ces transitions, qu'elle soit vers l'AB ou d'autres techniques de production, reste timide.

Que retenir alors de cette situation, que dire de ce qui fait les transitions, quand bien même ces dernières tardent à se faire mouvement de fond ? Tout d'abord que les transitions agro-écologiques se font par des techniques de production alternatives. Le caractère alternatif de ces techniques est bien évidemment à discuter, mais ce n'est pas l'ambition du présent travail. Elles peuvent être nommées ainsi dans la mesure où, toutes, diffèrent du modèle conventionnel. D'autre part, les agriculteurs s'en réclamant tiennent des discours dans lesquels ils ne se considèrent pas comme appartenant à une agriculture conventionnelle, et affirment pratiquer des techniques de productions alternatives.

⁷⁷http://www.amap-idf.org/agriculture_bio_locale_en_le-de-fra_mobilisat_123-actu_125.php

⁷⁸<https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-29-octobre-2018>

⁷⁹<https://www.terre-net.fr/actualite-agricole/politique-syndicalisme/article/le-ministre-de-l-agriculture-comprend-la-souffrance-de-la-ruralite-205-143105.html>

Les techniques de production sont liées à des niches d'innovation, ou à un régime socio-technique alternatif dans le cadre de l'AB. Au-delà du vocabulaire de Frank Geels, il faut comprendre que, pour qu'elles soient visibles, elles se doivent d'être promues par un ensemble d'acteurs organisé, structuré. En effet, les techniques de production existent car elles sont pratiquées par des agriculteurs et parce que des associations, des groupements d'agriculteurs, des instituts techniques ou de recherche les font connaître, vivre, évoluer aussi.

C'est donc la capacité d'une technique de production à être saisie notamment par des agriculteurs qui garantit son succès ou non. En cela, les techniques d'encadrement jouent un rôle important, puisque d'elles dépend notamment la sensibilité d'un agriculteur à une technique de production. En effet, par son entourage, sa formation, son environnement, les médias qu'il consulte, un agriculteur n'est pas au contact des mêmes alternatives, ou tout du moins n'en a pas la même vision.

Le duo technique de production-technique d'encadrement proposé par Pierre Gourou et réactualisé par nos travaux s'avère donc toujours aussi pertinent. Sans technique de production, pas de proposition agro-écologique ; sans technique d'encadrement, pas de basculement. La théorie de Frank Geels permet d'appréhender les différents niveaux d'interaction, bien qu'elle soit à affiner en y intégrant des niveaux intermédiaires, comme le régime socio-technique alternatif de l'AB. Par la combinaison de ces deux auteurs, nous avons pu montrer une partie des mécanismes de la transition. Ces résultats, principalement présentés dans la seconde partie de cette thèse, ouvrent à d'autres questions, notamment spatiales.

En effet, et malgré la modestie de notre échantillon, les effets de regroupement visibles et le rôle mis en avant de l'entourage immédiat, dont les voisins, amènent à prendre en considération les transitions dans leur aspect territorial. Ces dynamiques ont été travaillées pour l'AB, comme nous l'avons précédemment signalé. Elles l'ont aussi été, dans une certaine mesure, pour l'AC mais au travers d'un indicateur (Laurent, 2015) dont la portée est nécessairement réductrice et simplificatrice. C'est un champ qui reste encore à défricher pour les autres techniques de production alternatives. Nous avons, au cours du dernier chapitre, avancé plusieurs pistes et quelques résultats. Le rôle des pionniers est ainsi confirmé. L'importance des dynamiques collectives locales est encore à confirmer, mais semble jouer un rôle majeur dans le déploiement et surtout l'ancrage d'une technique de production sur un territoire. Tout ceci n'a de sens qu'au regard de la territorialité d'une technique de production, comprise cette fois-ci en tant que niche d'innovation (ou régime socio-technique alternatif). A ce titre, nous n'avons pas pu déterminer avec précision les différentes territorialités des niches d'innovation identifiées, mais seulement dresser quelques grandes

caractéristiques d'après nos travaux. Aller plus en avant dépasse de loin l'ambition de cette thèse mais permettrait par la suite d'explorer la mise en réseau des différents îlots agro-écologiques, en supposant que la logique agro-écologique francilienne se retrouve sur d'autres espaces. Des travaux existent sur le rôle des groupes d'agriculteurs autonomes dans l'innovation, et montrent que l'innovation agricole serait désormais en partie a-territoriale via internet, tout en se reconfigurant localement par des groupes de travaux (Goulet et al., 2008), comme nous avons aussi pu le voir au cours de cette thèse. Cette piste est à approfondir, car dans ce nouveau rapport à l'innovation se tient peut-être de quoi améliorer la compréhension d'un phénomène marquant, à savoir le dépassement de la logique de niches d'innovation pour un décloisonnement des techniques de production. Une autre approche pour mieux comprendre les territorialités agro-écologiques serait de reprendre les travaux sur les rendements croissants d'adoption, comme cela a déjà été commencé pour l'AB (Pernin, 1994) ou, plus récemment, sur le rôle du Conseil agricole (Labarthe, 2010).

Que dire alors des transitions agro-écologiques franciliennes ? Tout d'abord qu'elles sont actuellement une dynamique minoritaire, et qu'un changement de fond est difficile à identifier d'après nos travaux. D'autre part, elles sont multiformes et se font par îlots agro-écologiques, dépendant de l'implantation locale d'une technique de production. Cette implantation est dépendante d'une animation locale, dans laquelle les agriculteurs pionniers jouent un rôle initial fort. Toutefois, pour qu'une dynamique agro-écologique s'ancre dans un espace agricole, il est nécessaire que des acteurs se structurent, et se chargent de l'animation, quels que soient leurs statuts (groupes d'agriculteurs, associations, syndicats, institutions, etc). C'est la combinaison de ces facteurs qui amène à un basculement, une déterritorialisation pour reprendre les mots de Claude Raffestin. Ou plutôt des déterritorialisations, dont le rythme varie d'un territoire à l'autre, comme le donnent à voir, à une échelle modeste, nos travaux.

Il n'est pourtant pas possible de réduire la transition agro-écologique à l'Île-de-France, car la territorialité des îlots agro-écologiques dépasse les limites régionales ou départementales, comme le montre les références aux Etats-Unis pour les pratiquants de l'AC ou encore le regard porté sur d'autres départements en AB ou en AC. C'est un enchevêtrement de références et de réseaux qui se tissent. Et, dans ces constructions réticulaires, des agriculteurs décloisonnent les pratiques. Face au besoin d'un renouveau agricole, ils décomplexent l'agro-écologie et, se faisant, ouvrent la voie à des itinéraires techniques hybrides. C'est donc avec une certaine indépendance qu'agissent ces agriculteurs. Cette dynamique est à approfondir, sur la base d'une enquête plus large.

Au-delà des différentes trajectoires observées et révélées tout au long de cette thèse, il faut encore s'interroger sur la nature des transitions agro-écologiques. Les défis à venir sont nombreux et

de taille ; et rien n'indique (ni ne contredit) dans nos travaux que les solutions actuellement mises en place soient suffisantes.

Les transitions agro-écologiques sont-elles à la hauteur des enjeux à venir ?

La polysémie du terme générique de « transition agro-écologique » recouvre un spectre large de possibilités. Nous n'en n'avons exploré que quelques-unes tout au long de cette thèse, tout en mentionnant les autres alternatives existantes. Nous n'avons toutefois pas regardé les effets, positifs ou négatifs, de ces alternatives sur le milieu agricole et au-delà. Nous ne sommes ainsi pas en mesure de comparer les avantages agronomiques et écologiques de chacune de ces solutions, ni de donner des indices de leurs impacts sur les parcelles agricoles et leurs environnements. En d'autres termes, il ne nous est pas possible d'indiquer laquelle de ces alternatives présentes le plus de pertinence au niveau agronomique, au niveau de la biodiversité agricole et associée, etc. Il y a pourtant là un enjeu majeur des transitions agro-écologiques. Nous avons constaté des changements, mais ceux-ci sont encore mineurs. Et au sein de ces changements, nous n'avons pas pu déterminer quelles solutions étaient les plus vertueuses, lesquelles amenaient le plus à un modèle agricole plus durable.

Le 8 octobre 2018, le GIEC remettait son dernier rapport⁸⁰ sur les impacts d'un réchauffement climatique de 1,5 à 2°C. Parmi les différentes pistes évoquées, l'agriculture est mise en avant, notamment pour son rôle de séquestration de carbone dans le sol ; cette piste n'est pas nouvelle et déjà discutée (Lal, 2004a, 2004b ; Young et al., 2007 ; Post et Kwon, 2008 ; Lal et al., 2015). Dans le même temps, les impacts du changement climatique sur l'agriculture sont aussi débattus, notamment en viticulture, filière particulièrement sensible (Beltrando et Briche, 2010), mais aussi plus largement sur l'ensemble des productions agricoles (Seguin, 2003). Les effets varient sensiblement d'une filière à l'autre et d'un espace à l'autre. Au sein même de l'Europe, les espaces méditerranéens ne rencontreraient pas les mêmes difficultés que l'Europe du Nord, cette dernière pouvant bénéficier de meilleures conditions pour les cultures, tandis que les régions méridionales verraient une diminution de leurs rendements (Olesen et Bindi, 2002). Il importe de souligner que tous ces travaux se basent sur des projections et modélisations, et les auteurs nuancent toujours leurs propos, la prudence étant de mise.

Dans le même temps, l'agriculture française serait responsable de 24% des émissions de gaz à effets de serres (GES) selon le Ministère de l'Agriculture⁸¹ et l'ADEME⁸². L'agriculture est donc à la

⁸⁰<http://www.ipcc.ch/report/sr15/>

⁸¹<http://agriculture.gouv.fr/lagriculture-une-partie-de-la-solution-au-rechauffement-climatique>

fois un secteur porteur de solutions et source de problèmes. La transition agro-écologique, telle qu'elle est comprise en France, est censée apporter des éléments de réponse. Il est toutefois possible de se demander si les mesures prises sont suffisantes, et les techniques de production déployées bien adaptées aux défis à venir.

Toutes les techniques de production dépendent des énergies fossiles et reposent sur des technologies émettrices de GES, ne serait-ce que par le recours aux engins agricoles, mais aussi à différents fertilisants et, le cas échéant, aux pesticides de synthèse. La question d'une agriculture sans pétrole n'est que peu soulevée, à l'exception d'un article de Pablo Servigne en 2012, qui précise bien que ce sujet ne porte évidemment que sur les pays dit développés. Il est curieux de constater que les travaux traitant du rapport entre énergie fossile et agriculture soient si peu nombreux et datés (Van Hecke, 1980). Cette forte dépendance énergétique n'est pourtant pas sans soulever un certain nombre de questions importantes, au premier rang desquels des enjeux de sécurité alimentaire. Des techniques de production indépendantes des énergies fossiles existent, telle que la permaculture, mais semblent difficilement conciliables avec la production de masse nécessaire à l'alimentation d'une population humaine en constante augmentation, et dont la dynamique ne semble pas s'inverser, avec une projection⁸³ à près de 10 milliards d'humain en 2050. Il y a donc un enjeu de taille, consistant à concilier raréfaction des énergies fossiles et sécurité alimentaire dans un monde en croissance permanente.

Que des transitions agro-écologiques soient en marche, qu'un changement agricole soit visible, même de façon timide, cela ne fait aucun doute au regard des résultats de cette thèse, tout du moins en Île-de-France. Reste à savoir si ces transitions, ces modèles agro-écologiques sont véritablement durables et résilients. Le changement est nécessaire et en cours. Mais encore faut-il que la nature de ce changement soit à la hauteur des défis qui nous attendent.

⁸²https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/88555_synthese-agriculture-francaise-reduction-gaz-effet-serre.pdf

⁸³<https://www.un.org/development/desa/fr/news/population/world-population-prospects-2017.html>

Bibliographie

A

- Association Française d'Agroforesterie. 2014. *Un pacte agroforestier pour l'Île-de-France*.
- Agence Bio. 2018. *Repères chiffrés 2017 du bio en France*.
- Agreste. 2017. *Île-de-France. Mémento de la statistique agricole*.
- Agreste. 2012. *Île-de-France. Mémento du bassin Seine-Normandie*.
- Agreste. 2008. *Les rendements du blé et du maïs ne progressent plus*. Primeur n°210.
- Alavoine-Mornas, F., Madelrieux, S. 2014. *Passages à l'agriculture biologique. Une diversité de processus*. *Economie rurale* 1 (339-340) : 64-79.
- Aldhuy, J. 2008. *Au-delà du territoire, la territorialité ?* Géodoc : 35-42.
- Allaire, G., Cahuzac, É., Poméon, T., Simioni, M. 2014. *Approche spatiale de la conversion à l'agriculture biologique. Les dynamiques régionales en France*. *Économie rurale* 1 (339-340) : 9-31.
- Altieri, M.A. 1995. *Agroecology: the science of sustainable agriculture*. Boulder, Westview Press.
- Altieri, M.A. 2004. *Agroecology versus ecoagriculture : balancing food production and biodiversity conservation in the mids of social inequity*.
- Angeon, V., Caron, A., Birard, C., Cayre, P., Chambon, P., Larade, A., Méasson, L., Planchat, C. 2013. *Les apports de la gouvernance adaptative pour analyser les enjeux d'une mise en œuvre effective de la Trame Verte et Bleue. L'exemple du PNR des Volcans d'Auvergne*. *Développement durable et territoires* 4 (1) [En ligne] : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9675>.
- Ansaloni, M., Fouilleux, E. 2006. *Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes*. *Économie rurale* (292) : 3-17.
- API. 2015. *Etats des lieux de l'alimentation à Paris*.
- Armand, R., Corbin, S., Cordellier, M., Deléage, E. 2015. *Les agriculteurs face à la question énergétique : mythe de la transition et inertie du changement*. *SociologieS* [En ligne] : <http://journals.openedition.org/sociologies/5010>.
- Arnaud, S., Pech, M. 2006. *Évolution du dispositif de mise en œuvre des MAE en France et sur le territoire du PNR du Cotentin et du Bessin*. *Aestuarica* (8) : 257-279.

Arthur, W.B. 1989. *Competing Technologies, Increasing Returns, and Lock-In by Historical Events*. The Economic Journal 99 (394) : 116-131.

ATTAC (France). 2016. *Petit manuel de la transition: pour toutes celles et ceux qui aimeraient mais doutent qu'un autre monde soit possible*. Paris, Les liens qui libèrent.

Aubry, C., Chiffolleau, Y. 2009. *Le développement des circuits courts et l'agriculture péri-urbaine : histoire, évolution en cours et questions actuelles*. Colloque Agriculture péri-urbaine, Versailles.

Aubry, C., Kebir, L., Pasquier, C., Papy, F., Mathieu, N., Férault, C. 2012. Le raccourcissement des circuits alimentaires: une nouvelle ruralité en périphérie des villes? (Etude de cas en Île-de-France), in François P. (Dir.). *Nouveaux Rapports À La Nature Dans Les Campagnes*. Versailles, Quae : 55-69.

B

Bardon, E., Domallain, D., Reichert, P. 2016. *Mobilisation des partenaires du projet agro-écologique* Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux : rapport n°15034.

Baret, P., Stassart, P. 2013. *Dépasser les verrouillages de régimes socio-techniques des systèmes alimentaires pour construire une transition agro-écologique*. Actes du Premier Congrès Interdisciplinaire du Développement Durable: Quelle transition pour nos sociétés ? Thème 2 : Alimentation, Agriculture, Elevage : 5-14.

Baribeau, C., Royer, C. 2012. *L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation*. Revue des sciences de l'éducation 38 (1) : 23-45.

Bassett, T.J., Fogelman, C. 2013. *Déjà vu or something new? The adaptation concept in the climate change literature*. Geoforum 48 : 42-53.

Bellamy, C., Plateau, C. 2007. *Consommation et mode de vie des agriculteurs*. Paris, INSEE.

Beltrando, G., Briche, E. 2010. *Changement climatique et viticulture en Champagne : du constat actuel aux prévisions du modèle ARPEGE-Climat sur l'évolution des températures pour le XXI^e siècle*. EchoGéo 14 [En ligne] : <http://journals.openedition.org/echogeo/12216>.

Ben Arfa, N., Rodriguez, C., Daniel, K. 2009. *Dynamiques spatiales de la production agricole en France*. Revue d'Économie Régionale & Urbaine, novembre (4) : 807-834.

Bergadaà, M., Urien, B. 2006. *Le risque alimentaire perçu comme risque vital de consommation*. *Émergences, adaptation et gestion*. Revue française de gestion 162 (32), 127-144.

- Bertaux, D. 2010. *Le récit de vie: l'enquête et ses méthodes*. Paris, Colin.
- Bertrand, F., Fouqueray, T. 2017. *Un Parc Naturel Régional en apprentissage : enseignements d'une démarche d'adaptation aux changements climatiques des actions en faveur de la biodiversité*. *Norois* 245 (4) : 47-61.
- Besson, Y. 2009a. *Histoire de l'agriculture biologique: une introduction aux fondateurs*. Paris, Sang de la terre.
- Besson, Y., 2009b. *Une histoire d'exigences : philosophie et agrobiologie. L'actualité de la pensée des fondateurs de l'agriculture biologique pour son développement contemporain*. *Innovations agronomiques* 4 : 329-362.
- Bessou, C., Colomb, V. 2013. *Eco-labelling of agricultural products in France: Which method for which objectives?* *Cahiers Agricultures* (2) : 85-95.
- Blais, M., Martineau, S. 2006. *L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes*. *Recherche Qualitatives* 2 (26), 1-18.
- Blanc, J., 2012. *Construire l'alternative agro-alimentaire : Ressorts sociaux et politiques du déploiement des AMAP en Île-de-France*. *Norois* 224 : 21-34.
- Blanc, J., Perrissin-Fabert, B. 2016. *Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales*. Institut Veblen.
- Boivin, N., Traversac, J.-B. 2011. *Acteurs et agriculture biologique dans la fabrique alternative des espaces : Le cas de l'Île-de-France*. *Norois* (218) : 41-55.
- Bonny, S. 2011. *Ecologically intensive agriculture: Nature and challenges*. *Cahiers Agricultures* (6) : 451-462.
- Bonny, S. 1997. *L'agriculture raisonnée, l'agriculture intégrée et Farre - Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement*. *Nature Sciences Sociétés* (64) : 64-71.
- Bonny, S. 1994. *Les possibilités d'un modèle de développement durable en agriculture : le cas de la France*. *Le courrier de l'environnement de l'INRA* (23) : 5-15.
- Bredif, H., Pupin, V. 2012. *Réévaluer la place de l'agriculture à l'heure du Grand Paris*. *Annales de Géographie* 683 (121), 43-65.
- Bruneau, M. 2000. *Pierre Gourou (1900-1999)*. *L'Homme* 153 : 7-26.

- Bruneau, M., Courade, G., 1984. *Existe-t-il une géographie humaine tropicale ? [À la recherche du paradigme de Pierre Gourou] : À la recherche du paradigme de Pierre Gourou*. Espace géographique 13 (4), 306-316.
- Brunet, P. 1992. *L'Atlas des paysages ruraux de France*. Paris, J.-P. de Monza,
- Bryant, C. 1997. *L'agriculture péri-urbaine l'économie politique d'un espace innovateur*. Cahiers Agricultures 6 (2) : 125-130.
- Buck, D., Getz, C., Guthman, J. 1997. *From Farm to Table: The Organic Vegetable Commodity Chain of Northern California*. Sociologia Ruralis 37 (1), 3-20.
- Burnett, G., Strawbridge, B. 2008. *Permaculture: a beginner's guide*. Westcliff On Sea, Spiralseed.
- Butault, J.P. 2004. *Les soutiens à l'agriculture: théorie, histoire, mesure*. Paris, INRA.

C

- Calame, M., Sanson, B. 2014. *La bergerie de Villarceaux. Un laboratoire pour une transition agricole*. Le courrier de l'environnement de l'INRA (64) : 69-90.
- Cambrézy, L., Bonnemaïson, J., Quinty-Bourgeois, L. 1997. *Le territoire*. Paris, L'Harmattan.
- Capt, D., Schmitt, B. 2000. *Economie spatiale et agriculture : les dynamiques spatiales de l'agriculture contemporaine*. Revue d'Économie Régionale & Urbaine (3) : 385-406.
- Cardona, A., Lamine, C., Hochereau, F. 2012. *Mobilisations et animations autour des réductions d'intrants : stratégies d'intéressement des agriculteurs dans trois territoires franciliens*. Revue d'études en agriculture et environnement (93) : 49-70.
- Cavailhès, J., Hilal, M., Wavresky, P. 2011. *L'influence urbaine sur le prix des terres agricoles et ses conséquences pour l'agriculture*. Economie et statistique 444 (1) : 99-125.
- Chanfrault-Duchet, M.-F. 1987. *Le récit de vie : donnée ou texte ?* Cahiers de recherche sociologique 5 (2) : 11-28.
- Charvet, J.-P. 2007. *L'envolée des cours des commodités agricoles, une envolée durable ?* Économie rurale (300) : 75-78.
- Chevassus-au-Louis, B., Griffon, M. 2008. *La nouvelle modernité : une agriculture productive à haute valeur écologique*.

Claude, C., 2004. *Agriculture raisonnée et dynamique de changement en viticulture bourguignonne*. *Recherches sociologiques* (3) : 103-121.

Combessie, J.-C. 2007. *La méthode en sociologie*. Paris, La Découverte.

Cordona, A. 2014. *Le développement de l'agriculture biologique : effets directs et indirects dans le monde agricole et non-agricole. Une enquête en Île-de-France*. *Economie rurale* 339–340 : 183–194.

D

Da Lage, A. 1995. *Regards sur la forêt dans le Vexin Français et le Pays de Thelle : espaces, milieux et empreintes de l'action humaine*. Thèse de doctorat en géographie. Paris X - Nanterre. (Dir. Bommer B.).

Darly, S., Torre, A. 2008. *Conflits liés aux espaces agricoles et périmètre de gouvernance en Île-de-France*. *Géocarrefour* 83 (4) : 307-319.

Darnhofer, I., Lindenthal, T., Bartel-Kratochvil, R., Zollitsch, W. 2010. *Conventionalisation of organic farming practices: from structural criteria towards an assessment based on organic principles. A review*. *Agronomy for Sustainable Development* 30 (1) : 67-81.

Darré, J.-P., Le Guen, R., Lemery, B., 1989. *Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture*. *Économie rurale* 192 (1) : 115-122.

Davey, K.A., Furtan, W.H. 2008. *Factors That Affect the Adoption Decision of Conservation Tillage in the Prairie Region of Canada*. *Canadian Journal of Agricultural Economics/Revue canadienne d'agroeconomie* 56 (3) : 257-275.

David, P.A. 1985. *Clio and the economics of QWERTY*. *The American Economic Review* 75 (2) : 332-337.

De Perthuis, C. 2014. *Économie circulaire et transition écologique*. *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 76 (4) : 23-27.

Debardieux, B. 1999. *Le territoire : histoires en deux langues*, in Chivallon C., Ragouet P., Samers M. (Dir.) *Discours Scientifique et Contextes Culturels. Géographies Françaises à L'épreuve Du Post-Moderne*. Bordeaux, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine : 33-46.

Deléage, E. 2011. *Les mouvements agricoles alternatifs*. *Informations sociales* 2 (164) : 44–50.

Deléage, E. 2005. *L'agriculture durable : utopie ou nécessité ?* *Mouvements* 41 (4), 64-69.

- Deléage, E. 2004. *Paysans, de la parcelle à la planète: socio-anthropologie du Réseau agriculture durable*. Paris, Syllepse.
- D'Emden, F.H., Llewellyn, R.S., Burton, M.P. 2008. *Factors influencing adoption of conservation tillage in Australian cropping regions*. The Australian Journal of Agricultural and Resource Economics 52 (2) : 169-182.
- D'Emden, F.H., Llewellyn, R.S., Burton, M.P. 2006. *Adoption of conservation tillage in Australian cropping regions: An application of duration analysis*. Technological Forecasting and Social Change 73 (6) : 630-647.
- Deverre, C., de Sainte Marie, C. 2008. *L'écologisation de la politique agricole européenne. Verdissement ou refondation des systèmes agro-alimentaires*. Revue d'études en agriculture et environnement 89 (4) : 83-104.
- Di Méo, G., Buléon, P. 2005. *L'Espace social: une lecture géographique des sociétés*. Paris, Armand Collin.
- Dockès, A.-C., Kling-Eveillard, F. 2007. *Les représentations de l'animal et du bien-être animal par les éleveurs français*. INRA Prod. Anim. 1 (20) : 23-38.
- Domingo, E.F., Huesca, Ma.L. 2006. *La rupture dans les sciences sociales*. Pandora 6 : 9-14.
- DRIEE IDF. 2017. *Qualité des cours d'eau en Île-de-France. Evolution des critères d'évaluation pour le deuxième cycle de la directive cadre sur l'eau*.
- Dupraz, P., Rainelli, P. 2002. *Quelles marges de manœuvre aux niveaux national, régional et local ?* Dossier de l'environnement de l'INRA (24) : 169-178.
- Duru, M., Fares, M., Therond, O. 2014. *A conceptual framework for thinking now (and organising tomorrow) the agroecological transition at the level of the territory*. Cahiers Agricultures (2) : 84-95.

E

- Estevez, B., Domon, G. 1999. *Les enjeux sociaux de l'agriculture durable : un débat de société nécessaire ?* Le courrier de l'environnement de l'INRA 36, 97–106.

F

Fare, M., 2013. *Les monnaies sociales et complémentaires dans les dynamiques territoriales, in: 1er Congrès Interdisciplinaire Du Développement Durable*. Actes du Premier Congrès Interdisciplinaire du Développement Durable : Quelle transition pour nos sociétés ?

Farooq, M., Siddique K. H. M. 2015. *Conservation Agriculture*. Cham, Springer International Publishing.

Féret, S., Douguet, J.-M. 2001. *Agriculture durable et agriculture raisonnée Quels principes et quelles pratiques pour la soutenabilité du développement en agriculture ?* Nature Sciences Sociétés 9 (1) : 58-64.

Fitoussi, B., 2010. *L'agriculture biologique en Île-de-France et l'exemple d'une filière organisée : le Pain bio d'Île-de-France*. Pour 205–206 (2) : 239-244

Fleury, A., Donadieu, P. 1997. *De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine*. Le courrier de l'environnement de l'INRA (31) : 45-61.

Fleury, A., Laville, J., Darly, S., Lenaers, V. 2004. *Dynamiques de l'agriculture périurbaine : du local au local*. Cahiers Agricultures 13 (1) : 58-63.

Fleury, P., Chazoule, C., Peigné, J. 2014. *Rupture et transversalités entre agriculture biologique et agriculture de conservation*. Economie rurale 339-340 : 95-112.

Fort, F., Fort, F., 2006. *Alternatives marketing pour les produits de terroir*. Revue française de gestion 32 (162) : 145-160.

G

GAB IDF, 2018. *Observatoire Régionale de l'Agriculture Biologique*.

Geels, F.W. 2004. *From sectoral systems of innovation to socio-technical systems*. Research Policy 33 (6-7) : 897–920.

Geels, F.W., 2002. *Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study*. Research Policy 31 (8-9) : 1257–1274.

Geels, F.W., Schot, J. 2007. *Typology of sociotechnical transition pathways*. Research Policy 36 (3) : 399–417.

- Girardin, P., 1993. *Agriculture intégrée : au-delà des mythes... Un défi*. Cahiers Agricultures (2) : 141-145.
- Gobert, J., Brullot, S. 2014. *Ecologie industrielle et territoriale : les enjeux de recherche et de diffusion*. Cahiers d'administration (244) : 72–75.
- Goulet, F. 2012. *La notion d'intensification écologique et son succès auprès d'un certain monde agricole français : une radiographie critique*. Courrier de l'environnement de l'INRA (62) : 19-30.
- Goulet, F. 2010. Nature et ré-enchantement du monde, *in* : Hervieu B., Nonna M., Muller P., Purseigle P., Rémy J. (Dir). *Les mondes agricoles en politique*. Paris, Presses de Sciences Po : 51-72.
- Goulet, F. Chiffolleau, Y. 2006. *Réseaux d'agriculteurs autour de l'agriculture de conservation en France : échanges de savoirs et identités*, Rencontres méditerranéennes du semis direct : 177–181.
- Gourou, P. 1984. *La géographie comme "divertissement ?" Entretiens de Pierre Gourou avec Jean Malaurie, Paul Pélissier, Gilles Sautter, Yves Lacoste*. Hérodote 1 (33-34) : 50-72 .
- Gourou, P. 1982. *Terres de bonne espérance : le monde tropical*. Paris, Plon.
- Gourou, P. 1973. *Pour une géographie humaine*. Paris, Flammarion.
- Gourou, P., 1953. *L'Asie*. Paris, Hachette.
- Govaerts, B., Verhulst, N., Castellanos-Navarrete, A., Sayre, K.D., Dixon, J., Dendooven, L. 2009. *Conservation Agriculture and Soil Carbon Sequestration: Between Myth and Farmer Reality*. Critical Reviews in Plant Sciences 28 (3) : 97-122.
- Grandjean, A. 2012. *La transition écologique : comment ?* Etudes 4 : 439-448.
- Grau, S. 2017. *La fusion Monsanto Bayer*. Esprit Janvier (1) : 27-30.
- Griffon, M. 2013. *Vers une septième révolution agricole*. Projet 332 (1) : 11-19.
- Grunert, K. G., Juhl, H. J., Poulsen, C. S. 2001 *Perception de la qualité en alimentaire et rôle des labels*. Revue française du Marketing (183-184) : 181-196.
- Gubrium, J.F., Holstein, J.A. 2002. *Handbook of interview research: context & method*. Thousand Oaks, Sage Publications.
- Guthman, J. 2004. *The Trouble with "Organic Lite" in California: a Rejoinder to the "Conventionalisation" Debate*. Sociologia Ruralis 44 (3) : 301-316.

H

Hall, A. 2008. *Sustainable Agriculture and Conservation Tillage: Managing the Contradictions*. Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie 35 (2) : 221-251.

Hobbs, P.R., Sayre, K., Gupta, R. 2008. *The role of conservation agriculture in sustainable agriculture*. Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences 363 (1491) : 543-555.

Hodge, I. 2013. *Agri-environment policy in an era of lower government expenditure: CAP reform and conservation payments*. Journal of Environmental Planning and Management 56 (2) : 254-270.

Holmgren, D. 2008. *L'essence de la permaculture*. Paris, les liens qui libèrent.

Hopkins, R. 2008. *The transition handbook: from oil dependency to local resilience*. Totnes, Green Books.

I

IAU. 2017. *Chiffres-clés de la région Île-de-France 2017*.

Imbert, G. 2010. *L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie*. Recherche en soins infirmiers 102 (3), 23-34.

J

Jas, N. 2010. *Pesticides et santé des travailleurs agricoles en France. Questions anciennes, nouveaux enjeux*. Courrier de l'environnement de l'INRA (59) : 47-60.

Jas, N. 2007. *Public health and pesticides regulation in France before and after Silent Spring*. History and Technology 23 (4) : 369-288.

Jose, S. 2009. *Agroforestry for ecosystem services and environmental benefits: an overview*. Agroforestry Systems 76 (1) : 1-10.

Jouffe, Y., Massot, M.-H. 2013. *Vulnérabilités sociales dans la transition énergétique au croisement de l'habitat de la mobilité quotidienne*, Actes du Premier Congrès Interdisciplinaire du Développement Durable : Quelle transition pour nos sociétés ?

K

Knowler, D., Bradshaw, B. 2007. *Farmers' adoption of conservation agriculture: A review and synthesis of recent research*. Food Policy 32 (1) : 25–48.

Kurtessē-Philippakē, G. 2011. *Archéologie du territoire, de l'Egée au Sahara*. Paris, Publication de la Sorbonne.

L

Labarthe, P., 2010. *Services immatériels et verrouillage technologique. Le cas du conseil technique aux agriculteurs*. Economie et société 44 (2) : 173-196.

Laigle, L. 2013. *Pour une transition écologique à visée sociétale*. Mouvements 75 (3) : 135-142

Lal, R. 2004a. *Soil Carbon Sequestration Impacts on Global Climate Change and Food Security*. Science 304 (5677), 1623–1627.

Lal, R. 2004b. *Soil carbon sequestration to mitigate climate change*. Geoderma 123 (1-2) : 1–22.

Lal, R., Negassa, W., Lorenz, K. 2015. *Carbon sequestration in soil*. Current Opinion in Environmental Sustainability 15 : 79-86.

Lamine, C., Meynard, J.-M., Perrot, N., Bellon, S. 2009. *Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'Agriculture Biologique et de la Protection Intégrée*. Innovation agronomique 4 : 483-493.

Lamine, C., Perrot, N. 2008. *Les AMAP: un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?* Gap, Yves Michel.

Landais, E. 1998. *Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ?* Dossier de l'environnement de l'INRA (27) : 23-40.

Latouche, S. 2017. *Petit traité de la décroissance sereine*. Paris, Mille et une Nuits.

Latouche, S. 2010. *Le pari de la décroissance*. Paris, Fayard.

Laurens, L. 2000. *L'agriculture dans les parcs naturels régionaux, entre multifonctionnalité et concertation*. Hommes et Terres du Nord 4 (1) : 238-245.

Laurent, C., Rémy, J., 2000. *L'exploitation agricole en perspective*. Le courrier de l'environnement de l'INRA(41) : 5-22.

Laurent, F., 2015. *L'Agriculture de Conservation et sa diffusion en France et dans le monde*. Cybergeog, [En ligne] <http://journals.openedition.org/cybergeog/27284>.

Lécole, P., Thoyer, S. 2015. *Qui veut garder ses millions ? Redistribution des aides dans la nouvelle PAC*. *Economie rurale* 4 (348) : 59-75.

Lepesant, M. 2013. *Politique(s) de la décroissance. Propositions pour penser et faire la transition*. Paris, Utopia Editions.

Leroux, B. 2015. *L'émergence de l'agriculture biologique en France : 1950-1990*. *Pour* 227 (3) : 59-66.

Lévy, J., Lussault, M. 2013. *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin.

Lockie, S., Halpin, D. 2005. *The "Conventionalisation" Thesis Reconsidered: Structural and Ideological Transformation of Australian Organic Agriculture*. *Sociologia Ruralis* 45 (4) : 284-307.

Lourel, M., Mabire, C. 2008. *Le déséquilibre efforts-récompenses et les débordements entre vie au travail, vie privée chez les éleveurs laitiers : leurs effets sur l'épuisement professionnel*. *Santé Publique* 20 (HS) : 89-98.

Luna, J.M., Mitchell, J.P., Shrestha, A. 2012. *Conservation tillage for organic agriculture: Evolution toward hybrid systems in the western USA*. *Renewable Agriculture and Food Systems* 27 (1) : 21-30.

M

Markard, J., Raven, R., Truffer, B. 2012. *Sustainability transitions: An emerging field of research and its prospects*. *Research Policy* 41 (6) : 955-967.

Mazoyer, M., Roudart, L. 2002. *Histoire des agricultures du monde: du néolithique à la crise contemporaine*. Paris, Editions du Seuil.

McNeely, J.A., Scherr, S.J. 2003. *Ecoagriculture: strategies to feed the world and save biodiversity*. Washington, Island Press.

Mollison, B., Holmgren, D. 1986. *Permaculture 1: une agriculture pérenne pour l'autosuffisance et les exploitations de toutes tailles*. Paris, Debard.

Mormont, M. 1996. *Agriculture et environnement : pour une sociologie des dispositifs*. *Économie rurale* 236 (1) : 28-36.

Muller, P., 2000. *La politique agricole française: l'État et les organisations professionnelles*. *Économie rurale* 255 (1) : 33-39.

Muratet, A. 2016. *Etat de santé de la biodiversité en Île-de-France*. Agence Régionale pour la Biodiversité Île-de-France.

N

Nash, L. 2004. *The fruits of ill-health: pesticides and worker's bodies in post-world war II California*. *Osiris* (19) : 203-219.

Nossik, S. 2011. *Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : une approche discursive et interactionnelle*. *Corpus* (10) : 119-135.

O

Olesen, J.E., Bindi, M. 2002. *Consequences of climate change for European agricultural productivity, land use and policy*. *European Journal of Agronomy* 16 (4) : 239-262.

Orofiamma, R. 2008. *Les figures du sujet dans le récit de vie*. *Informations sociales* 1 (145) : 68-81.

P

Padel, S. 2001. *Conversion to Organic Farming: A Typical Example of the Diffusion of an Innovation?* *Sociologia Ruralis* 41 (1) : 40-61.

Paillé, P., Mucchielli, A. 2013. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, Armand Collin.

Paquot, T. 2011. *Qu'est qu'un "territoire" ?* *Vie Sociale* 2 (2) : 23-32.

Patricia, L. 2016. *La qualité nutritionnelle des produits bio à l'étude*. INRA : Portail actus : Grands Publics.

Peigné, J., Ball, B.C., Roger-Estrade, J., David, C. 2007. *Is conservation tillage suitable for organic farming? A review*. *Soil Use and Management* 23(2) : 129-144.

Pelissier, P. 2000. *Pierre Gourou, 1900-1999*. *Annales de Géographie* 109 (612) : 212-217.

Pernin, J.-L. 1994. *Réseaux et rendements croissants d'adoption dans l'agriculture biologique en France*. *Revue d'économie industrielle* 70 (1) : 49-71.

Pervanchon, F., Blouet, A. 2002. *Deux qualificatifs à concilier en agriculture : raisonné et intégré*. *Cahiers Agricultures* 11 : 151-157.

- Petit, C., Aubry, C. 2014. *Collecte de grandes cultures biologiques en Île-de-France. Quels modes d'organisation et dynamiques d'intégration au sein de structures conventionnelles ?* *Economie rurale* 1 (339-340) : 33-47.
- Piraux, M., Silveira, L., Diniz, P., Ghislaine, D., 2010. *La transition agroécologique comme une innovation socio-territoriale*. Innovation et développement durable dans l'agriculture et l'agroalimentaire, Le corum, Montpellier.
- Pittelkow, C.M., Liang, X., Linquist, B.A., van Groenigen, K.J., Lee, J., Lundy, M.E., van Gestel, N., Six, J., Venterea, R.T., van Kessel, C. 2015. *Productivity limits and potentials of the principles of conservation agriculture*. *Nature* 517 (7534) : 365-368.
- Pleyers, G. 2014. Les jeunes alter-activistes : altermondialisme, indignés et transition écologique, in Becquet V. (Dir.) *Jeunesses Engagées*. Paris, Syllepse : 51–68.
- Pointereau, P. 1999. *La mise en place du principe d'écoconditionnalité en agriculture : une nécessité immédiate*. *Le courrier de l'environnement de l'INRA* (36) : 93-96.
- Ponge, J.-F. 2000. *Biodiversité et biomasse de la faune du sol en climat tempéré*. *Compte rendu de l'académie agricole de France* 6 (86) : 125-135.
- Post, W.M., Kwon, K.C. 2000. *Soil carbon sequestration and land-use change: processes and potential*. *Global Change Biology* 6 (3) : 317-327.
- Poulot, M. 2014. *L'invention de l'agri-urbain en Île-de-France. Quand la ville se repense aussi autour de l'agriculture*. *Géocarrefour* 89 (1) : 11-19.
- Poulot, M. 2011. *Des arrangements autour de l'agriculture en périurbain : du lotissement agricole au projet de territoires : exemples franciliens*. *Vertigo* 11 (2) [En ligne] <http://journals.openedition.org/vertigo/1118>.
- Poulot, M., Rouyres, T. 2007. *Refaire campagne en Île-de-France*. *Norois* (202) : 61-71.
- Poulot, M., Rouyres, T. 2003. *Les espaces ouverts en Île-de-France : quels enjeux pour quels acteurs ?* *Canadian Journal of Regional Science* 26 (2-3) : 431–446.
- Poux, X., Pointereau, P. 2014. *L'agriculture à "haute valeur naturelle" en France métropolitaine, un indicateur pour le suivi de la biodiversité et l'évaluation de la politique de développement rural, Rapport d'étude au Ministère de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt*. Asca, SOLAGRO.
- Pujol, J.-L., Dron, D. 1999. *Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige*. *Le courrier de l'environnement de l'INRA* (37) : 52-56.

Purseigle, F., 2010. La coordination rurale. Un nouvel acteur sur l'échiquier syndical, *in* Hervieu B., Nonna M., Muller P., Purseigle F., Rémy J. (Dir.). *Les Mondes Agricoles En Politique*. Paris, Presses de Sciences Po : 241-272

Q

Quiers-Valette, S. 1962. *Les causes économiques du mécontentement des agriculteurs français en 1961*. Revue française de science politique 12 (3) : 555-598.

R

Rabhi, P. 2011. *Manifeste pour la Terre et l'humanisme pour une insurrection des consciences*. Arles, Actes Sud.

Raffestin, C. 2002. *Habitat et territorialité*. Tracés : bulletin technique de la Suisse romande 128 (1-2) : 17-22.

Raffestin, C. 1998. Espace et pouvoir, *in* Bailly A. (Dir.). *Les Concepts de La Géographie Humaine*. Paris, Armand Collin : 63-71.

Raffestin, C. 1992. Propriété, espace et territoire, *in* Ruegg J., Mettan N., Vodoz L. (Dir.). *La négociation : son rôle, sa place dans l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes : 155-163.

Raffestin, C. 1987. *Repères pour une théorie de la territorialité humaine*. Cahier / Groupe Réseaux 3 (7) : 2-22.

Raffestin, C., 1986. *Territorialité : concept ou paradigme de la géographie sociale ?* Geographica Helvetica (2) : 91-96.

Ramachandran Nair, P.K., Mohan Kumar, B., Nair, V.D. 2009. *Agroforestry as a strategy for carbon sequestration*. Journal of Plant Nutrition and Soil Science 172 (1) : 10-23.

Raymond, R. 2003. *La concertation sur l'espace cultivé et la nature dans le Vexin français*. Économie rurale 273 (1) : 169-183.

Rémy, J. 2013. L'exploitation agricole : une institution en mouvement, *in* Club Déméter. *Déméter 2013 : économie et stratégies agricoles*. Paris, Club Déméter : 357-384.

Rémy, J., Brives, H., Lémery, B. 2006. *Conseiller en agriculture*. Dijon, Educagri éditions.

- Retailé, D. 2015. *Contre la ritournelle du territoire devenue monolanguage*. *Espaces Temps* : 1-6.
- Ribeiro, O., 1973. *La pensée géographique de Pierre Gourou*. *Annales de Géographie* 82 (449) : 1-7.
- Ricœur, P. 2007. *La configuration dans le récit de fiction*. Paris, Edition du Seuil.
- Ricœur, P. 2006. *L'intrigue et le récit historique*. Paris, Edition du Seuil.
- Ripoll, F., Veschambre, V. 2002. Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique, *in* : Jean, Y., Calenge, C. (Dir.). *Lire les territoires*. Tours, Presses universitaires François-Rabelais : 261-287.
- Roue, M. 1999. *Dans les coulisses de l'agriculture raisonnée*. *Nature Sciences Sociétés* 7 (3) : 53-54.

S

- Sanchez, P.A. 1995. *Science in agroforestry*. *Agroforestry Systems* 30 (1-2) : 5-55.
- Sanséau, P.-Y. 2005. *Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse*. *Recherche Qualitatives* 25 (2) : 33-57.
- Sautter, G. 1975. *Le système géographique de Pierre Gourou*. *Espace géographique* 4 (3) : 153-164.
- Schaller, N. 2013. *L'agriculture de conservation*. Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Centre d'étude et de prospective, Analyse n°61.
- Scherr, S.J., McNeely, J.A. 2008. *Biodiversity conservation and agricultural sustainability: towards a new paradigm of "ecoagriculture" landscapes*. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences* 363 (1491) : 477-494.
- Sebillote, M. 1974. *Agronomie et agriculture : essai d'analyse des tâches de l'agronome*. *Cahier de l'Orstom* 3 (2) : 3-25.
- Seguin, B. 2003. *Adaptation des systèmes de production agricole au changement climatique*. *Comptes Rendus Geoscience* 335 (6-7) : 569-575.
- Sencebe, Y. 2012. *La SAFER, de l'outil de modernisation agricole à l'agent polyvalent du foncier : hybridation et fragmentation d'une institution*. *Terrains & travaux* 1 (20) : 105-120.
- Servigne, P., 2012. *Une agriculture sans pétrole. Pistes pour des systèmes alimentaires résilients*. *Barricade* : 1-35.
- Servigne, P., 2011. *La transition, histoire d'une idée*. *Barricade* : 1-12.

Simonet, G. 2009. *Le concept d'adaptation : polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques*. Natures Sciences Sociétés 17 (4) : 392-401.

Smit, B., Wandel, J. 2006. *Adaptation, adaptive capacity and vulnerability*. Global Environmental Change 16 (3) : 282-292.

Stassart, P., Baret, P., Grégoire, J.-C., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., Stilmant, D., Vanloqueren, G., Vissier, M. 2012. *L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables*, in Van Dam D., Nizet J., Streith M. (Dir.) *Agroécologie, entre pratiques et sciences sociales*. Dijon, Educagri Editions : 25-51.

Stassart, P., Jamar, D. 2009. *Agriculture Biologique et verrouillage des systèmes de connaissances. Conventionalisation des filières agroalimentaires Bio*. Innovations agronomiques 4 : 313-328.

Suarez, F.F., Olivia, R. 2005. *Environmental change and organizational transformation*. Industrial and Corporate Change 14 (6) : 1017-1041.

T

Taillard, C., Courade, G., Sautter, G., Durand-Dastès., F., Durand-Lasserre, A., Bruneau, M. 1984. *La géographie tropicale de Pierre Gourou et le développement*. Espace géographique 13 (4) : 329-337.

Tassin, J. 2011. *Quand l'agroécologie se propose d'imiter la nature*. Courrier de l'environnement de l'INRA (61) : 45-53.

Thomas, D.R. 2006. *A General Inductive Approach for Analyzing Qualitative Evaluation Data*. American Journal of Evaluation 27 (2) : 237-246.

V

Van Dam, D., Nizet, J., Dejardin, M. 2010. *La transition des agriculteurs conventionnels vers le bio : une dynamique cognitive et émotionnelle*. Les cahiers internationaux de psychologie sociale 85 (1) : 159-181.

Van Hecke, E. 1980. *Agriculture et énergie*. Courrier hebdomadaire du CRISP 6 (871) : 1-37.

Vankeerberghen, A., Dannevoye, B., Stassart, P., 2014. *L'insularisation comme mode de transition. Le cas de l'agriculture de conservation en Région wallonne*, in Bernard de Raymond A., Goulet F. (Dir.). *Sociologie Des Grandes Cultures*. Versailles, Edition Quae : 61–76.

Vanloqueren, G., Baret, P.V., 2009. *How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations*. Research Policy 38 (6) : 971-983.

Viaux, P. 2013. *Systèmes intégrés: une troisième voie en agriculture*. Paris, France agricole.

Vidal, R. 2011. *Entre ville et agriculture, une proximité à reconstruire*. Métropolitiques [En ligne] : <https://www.metropolitiques.eu/Entre-ville-et-agriculture-une.html>.

Vilain, L. 2009. *Certification HVE : contribution au débat*. Pour 201 (2) : 25-28.

Villien, C., Poux, X., Pointereau, P. 2014. *L'agriculture à "Haute Valeur Naturelle" en France métropolitaine. Un indicateur pour le suivi de la biodiversité et l'évaluation de la politique de développement rural*. Centre d'étude et de prospective du ministère de l'agriculture et de la forêt.

Vincent, C., Pierre, D. 2011. *Politique et dynamique des systèmes de production : comment concilier défi alimentaire, compétitivité et environnement ?* Entretiens Du Pradel : Défi Alimentaire et Agronome.

W

Wezel, A., Soldat, V. 2009. *A quantitative and qualitative historical analysis of the scientific discipline of agroecology*. International Journal of Agricultural Sustainability 7 (1) : 3-18.

Y

Young, L.M., Weersink, A., Fulton, M., Deaton, B.J. 2007. *Carbon Sequestration in Agriculture: EU and US Perspectives*. EuroChoices 6 (1) : 32-37.

Tables des illustrations

Figures

Figure 1-1 : Les agricultures alternatives selon deux des axes de l'agro-écologie française	36
Figure 1-3 : détail des acteurs rencontrés.....	72
Figure 2-1 : schéma de la théorie de la transition, Geels et Schot, 2007.....	79
Figure 2-2 : les différentes modalités de transitions (Geels et Schot, 2007)	83
Figure 2-3 : exemple de frise chronologique.....	106
Figure 2-4 : synthèse du récit de vie de Bio_1	110
Figure 2-5 : synthèse du récit de vie de Bio_2	111
Figure 2-6 : synthèse du récit de vie de Bio_3	111
Figure 2-7 : synthèse du récit de vie de Bio_4	112
Figure 2-8 : synthèse du récit de vie de Bio_5	112
Figure 2-9 : synthèse du récit de vie de Bio_6	113
Figure 2-10 : synthèse du récit de vie de AC_1	117
Figure 2-11 : synthèse du récit de vie de AC_2	118
Figure 2-12 : synthèse du récit de vie de AC_3	118
Figure 2-13 : synthèse du récit de vie de AC_4	119
Figure 2-14 : synthèse du récit de vie de AC_5	119
Figure 2-15 : synthèse du récit de vie de AC_6	120
Figure 2-16 : synthèse du récit de vie de AC_7	120
Figure 2-17 : synthèse du récit de vie de AC_8	121
Figure 2-18: synthèse du récit de vie d'AC_9.....	121
Figure 2-19 : synthèse du récit de vie d'AC_11	122
Figure 2-20 : synthèse du récit de vie d'AC_10	122
Figure 2-21 : synthèse du récit de vie d'AC_12	123
Figure 2-22 : synthèse du récit de vie d'AC_13	123
Figure 2-23: synthèse du récit de vie d'AC_14	124
Figure 2-24 : synthèse du récit de vie d'AC_15	124
Figure 2-25 : synthèse du récit de vie de Red_1	131
Figure 2-26 : synthèse du récit de vie de Red_2	132
Figure 2-27 : synthèse du récit de vie de Red_3	132
Figure 2-28 : synthèse du récit de vie de Red_4	133
Figure 2-29 : synthèse du récit de vie de Red_5	133
Figure 2-30 : synthèse du récit de vie de Red_6	134

Cartes

Carte 1-1 : répartitions des principales productions agricoles en 2010 (Sources : Disar, RGA 2010)...	24
Carte 1-2 : Orientation Technique-Economiques des Exploitations (OTEX) majoritaires selon les communes d'Île-de-France (Source : Agreste, 2010)	63
Carte 2-1 : distribution des exploitations en AB en Île-de-France (Sources : GAB IDF, 2016)	98
Carte 2-2 : situation de l'agriculture de conservation (DISAR, RGA 2010).....	101
Carte 3-1 : localisation des sièges des exploitations visitées	188
Carte 3-2 : prix des terres agricoles du bassin parisien par département (DRIAFF, 2018)	191

Carte 3-3 : proximité aux principaux axes routiers (données : IAU, 2014)	192
Carte 3-4 : Rendements de blé tendre en Île-de-France (données : DRIAAF/SFRISE, 2015 ; AGRESTE, 2010).....	193
Carte 3-5 : Proximité aux Parcs Naturels Régionaux franciliens	194

Tableaux

Tableau 1-1 : synthèse de présentation des agricultures alternatives	55
Tableau 1-2 : compatibilité des agricultures alternatives	58
Tableau 1-3 : indications quantitatives sur les entretiens	70
Tableau 2-1 : proportion de SAU selon les techniques de conservation des sols (DISAR, RGA 2010)	100

Table des matières

Remerciements	6
Sommaire	9
Introduction générale.....	11
Introduction générale.....	12
1. L'agro-écologie, nouvel horizon de l'agriculture française	20
1.1 L'évolution du modèle agricole français : une trajectoire agro-écologique ?.....	21
1.1.1 L'agriculture française, un modèle en constante évolution.....	21
1.1.2 L'agro-écologie à la française : réappropriation nationale d'un concept aux définitions multiples	27
1.1.3 De nouvelles injonctions : le poids de l'agro-écologie	31
1.2 Les agricultures alternatives, modalités de la transition agro-écologique	33
1.2.1 Retour sur le concept d'agriculture alternative	33
1.2.2 Les agricultures alternatives au regard de l'agro-écologie	35
1.2.2 Tour d'horizon des agricultures alternatives.....	39
1.2.3 Des modèles plus ou moins compatibles entre eux.....	56
1.3 L'Île-de-France, un territoire où se concentrent les enjeux.....	61
1.3.1 Trois terrains franciliens pour interroger la transition agro-écologique.....	61
1.3.2 Saisir les mécanismes de la transition : de l'intérêt de la démarche qualitative	66
2. Les processus de transitions agro-écologiques franciliennes : diversité de modalités pour un résultat commun	76
2.1 Injonctions agro-écologiques et agriculture francilienne	78
2.1.1 Appréhender le changement : éléments théoriques	78
2.1.2 L'agro-écologie, un modèle applicable en Île-de-France ?.....	89
2.1.3 L'Agriculture Biologique en Île-de-France : état des lieux.....	91
2.1.4 L'agriculture de conservation francilienne, un mouvement d'ampleur	99
2.1.5 Les autres modèles agro-écologiques franciliens.....	102
2.2 Trajectoires agro-écologiques des exploitations franciliennes visitées	104
2.2.1 Méthodologie	104
2.2.2 Le respect de l'environnement comme leitmotiv	106
2.2.3 Les itinéraires de la transition agro-écologique : agriculture biologique, agriculture de conservation et réduction d'intrants	109
2.2.4 Porosité et décroisement des trajectoires agro-écologiques.....	137
2.3 Des changements de nature différente : adaptation versus rupture	146

2.3.1	Adaptation et rupture : définitions de deux processus distincts	146
2.3.2	La rupture agro-écologique : le basculement radical ?	148
2.3.3	L'adaptation agro-écologique : la progressivité comme moteur	157
2.3.4	La permanence : le passage de relais agro-écologique	168
2.3.5	Rupture, adaptation et permanence : les formes de la transition agro-écologique et leurs conséquences	169
2.3.6	Techniques d'encadrement et transition agro-écologiques	172
3.	Les processus territoriaux des transitions agro-écologique.....	180
3.1	Les dynamiques territoriales des transitions agro-écologiques franciliennes	182
3.1.1	Éléments théoriques : le territoire et la territorialité comme clef de lecture de la transition agro-écologique ?	182
3.1.2	Cartographie des exploitations visitées	186
3.1.3	Les facteurs de la transition agro-écologique au regard des institutions franciliennes 196	
3.1.4	Trois espaces, trois trajectoires ?	209
3.2	Le territoire, levier des transitions agro-écologiques ?.....	215
3.2.1	Territoire et niche. Le déploiement d'une alternative passe-t-elle forcément par l'implantation d'une niche ?.....	216
3.2.2	Les territorialités agro-écologiques : la mise en réseau des îlots de transition	223
3.2.3	De la capacité d'un territoire à évoluer : les facteurs de la transition.....	231
	Conclusion	238
	Conclusion	239
	Les transitions agro-écologiques en Île-de-France : un processus en cours aux visages multiples	239
	Un facteur limitant : des données trop réduites ?	242
	Les transition agro-écologiques, changements profonds des techniques de productions ou adaptations du modèle dominant ?	244
	Les transitions agro-écologiques sont-elles à la hauteur des enjeux à venir ?	247
	Bibliographie.....	250
	Tables des illustrations	267
	Figures	267
	Cartes.....	267
	Tableaux	268
	Table des matières	269
	Annexes	272
	Entretiens retranscrit - agriculteurs	272
	Entretien AC_2	272

Entretien Bio_4.....	282
Entretien AC_1/Bio_1.....	288
Entretien AC_15	298
Entretien AC_11	303
Entretiens retranscrits – acteurs institutionnels.....	308
Entretien DDT_95	308
Entretien PNR_Vexin_Français.....	310
Entretien Terre_de_Liens.....	316
Entretien GAB_IDF.....	319
Entretien Revue_TCS.....	323
Entretien CESER.....	328
Entretien DDT_77	332

Annexes

Entretiens retranscrit - agriculteurs

Entretien AC_2

Pour commencer, je vous propose de me raconter un peu votre parcours, comment vous en êtes venu à l'agriculture, et le chemin que vous avez parcouru depuis.

Alors, mon parcours commence à Clermont-Ferrand, en 1974. Là, j'ai fait un IUT, j'ai touché à différentes choses. A l'époque, on faisait beaucoup de maïs, de tabac, mais aussi de l'élevage, des vaches à lait. Mon père lui, il était ici, céréalier en Seine-et-Marne, donc ça m'a fait voir d'autres choses.

Après j'ai rencontré quelqu'un, et par opportunité je me suis retrouvé en Corrèze. Ça a été une première expérience. C'était dans les vergers, donc un domaine différent. Et les gens là-bas, ils cherchaient déjà à réduire les traitements, c'était précurseur à l'époque, c'était en 74-76... Surtout les insecticides, forcément, eux ils voyaient que ça faisait baisser toute cette vie, la biodiversité quoi, les insecticides c'étaient pas bon pour ça. Et en arboriculture, ils sont attachés aux pollinisateurs, d'où leurs réflexions.

Parce que, à cette époque, on commençait vraiment à traiter. Avant on le faisait, mais là ça a commencé à devenir fort. En 1976-78... Oui, en 76, ça a été le début des fongicides. Moi je suis parti de la Corrèze et je suis revenu ici... Et ça m'a fait un choc. En 1976, il y avait une grosse attaque de pucerons, alors les gens ici, ils ont traité comme des malades. Alors, imagine ! Je revenais de la Corrèze, où ça ne traitait presque pas, et j'arrive ici, dans l'exploitation de mon père, où ça traitait beaucoup. Donc de mon côté, j'ai un peu anticipé tout ça, et j'ai lancé une réflexion surtout sur les insecticides. C'est ça qui m'a fait réagir en premier.

Donc en 77-78, grosse période de traitement. Dans le même temps, je voyais dans les champs que y'avait moins de sauterelles, d'araignées, tout ça... On pourra y revenir plus tard si tu veux. Mais je me souviens, plus jeune, y'en avait plein dans les champs, ça sautait de partout. Et puis à partir de la fin des années 1970, plus rien...

Enfin, on continue donc, et puis tout ça nous amène en 1984, l'année où j'ai repris la ferme. Enfin, une partie de l'exploitation seulement, en fait on a divisé avec mon frère. C'était une volonté de mon père, de séparer en deux lots distincts, pour éviter les problèmes dans le cas où y'en aurait un qui aurait des soucis financiers, tu vois... Parce que mon frère, il a repris en même temps. Il ne voulait pas trop au début, lui son truc c'était plus les chevaux, il était très porté sur tout ça, la nature... Mais bon, ça ne payait pas ! Alors voilà, on a séparé la ferme, et puis on a fait deux entités de 160 hectares.

A l'époque, c'était beaucoup ?

Oui, c'était une belle surface. Enfin au début j'avais 80 hectares, mais on a agrandi peu à peu, pour en arriver à ça. J'ai repris la ferme aussi d'un voisin, et du coup, ça m'a mis dans la coopérative de Beton-Bazoche, tu as dû passer devant quand tu es venu ici. Parce que l'ancien propriétaire était adhérent, donc moi j'ai repris aussi. Bon, faut dire que y'a eu des déboires dans le système coopératif en Seine-et-Marne, ça a été compliqué. Il y avait la volonté de fusionner trois coopératives, mais comme elles avaient de trop grosses dettes, ça n'a pas marché. Alors Beton-Bazoche s'est retrouvée toute seule quoi. Enfin, les autres existent, mais elles ont été rachetées par des gens de l'extérieur, des coopératives des autres départements.

Je dis ça parce que tu verras, la coopérative a un rôle important dans cette histoire. On est une petite coopérative, très autonome. On est 160 adhérents, le principe c'est un homme, une voix. Et elle a des spécificités. Par exemple on faisait des pois cassés depuis 1936, avec des ventes au prix du marché, c'est rare ça ! Et comme ça marchait bien, on a fait pareil pour le blé, on fonctionne au prix du marché.

Ce qu'il y a aussi, c'est qu'ici, il y avait beaucoup de techniciens privés. Les chambres... Les chambres, elles étaient en retard. Donc les coopératives ont pris les choses en main, se sont accaparé le système technique. Dans les années 1990, il y avait beaucoup de groupes de développement dans les chambres, il y avait beaucoup de changement à cette époque. Le RoundUp s'est développé entre 1985 et 1990, il y a eu la PAC 92, on a dû réduire les volumes... Du coup, les chambres n'ont pas suivi, et les techniciens se sont mis à leur compte. Et comme les groupes fonctionnaient bien, les agriculteurs ont suivi les techniciens.

Si je reprends l'exemple de Beton, tous les agriculteurs ou presque travaillent avec des techniciens privés. C'est un système qui fonctionne bien grâce à la confiance dans le groupe et le technicien. Oui, je dirais que presque 100% des techniciens sont privés chez les adhérents. Et on en a besoin, parce que depuis peu, on a des enjeux « eau », avec les zones de captage, pour les parisiens. Mais là, y'a aussi les techniciens de l'Agence de l'eau, ça ajoute encore une couche. Enfin, je m'éparpille un peu ! Tu me dis si ça ne va pas...

Juste, pour revenir sur la coopérative, vous semblez y apporter une grande importance...

Oui, c'est parce que... Bon, déjà, j'ai été administrateur à la coopérative pendant cinq ou six mandats, je ne sais plus... Le truc, c'est que comme on est une petite coopérative, on a plus de pression de toute part. C'est le prix de l'autonomie. Et puis, on est en avance. Par exemple, aujourd'hui, on a une présidente de quarante ans et une vice-présidente de soixante ans. Deux générations de femmes, une jeune, une avec plus d'expérience, et ce sont elles qui sont à la tête ! Ce n'est pas gagné ça, c'est rare, surtout dans un milieu aussi macho, faut le dire... Par exemple, on a eu un conflit avec Axéreal, autour d'un projet de port à Montereau. Pour faire simple, disons que la coopérative de Béton a été mise dans le projet sans qu'on lui demande trop son avis. Mais nous on ne voulait pas ! Donc elles sont montées au créneau, avec un passage devant le tribunal arbitral, et je ne te raconte pas... Parce que le président du tribunal, c'était aussi celui d'Axéreal, tu vois ce que je veux dire, conflit d'intérêts, et ce n'était pas gagné de le faire reconnaître ! On a réussi à plier l'affaire en deux ans, on s'en est sorti avec 400 000 euros d'amende, c'est un moindre mal... Tout ça pour dire, il y a beaucoup de solidarité entre les adhérents, quand il a fallu serrer les dents et sortir l'agent, bon ce n'était pas facile, mais on l'a fait. 400 000 euros, c'est le prix de l'indépendance.

Enfin, si j'en reviens à mon histoire, parce que je m'égare... Donc le passage a été progressif. Je m'installe en 84, et mon père reste jusqu'en 86, juste pour assurer la transition et réduire les coûts de transmission, il n'y a pas eu de problème à ce niveau. Et donc, deux entités avec mon frère, pour éviter les problèmes. Mais humainement, on fait tout ensemble, on s'entend très bien, c'est important.

L'objectif pour moi, très vite, ça a été : baisser les charges et augmenter les revenus. Logique quoi, c'est ce que fait tout commerçant, tout chef d'entreprise, pourquoi je ne le ferais pas... Alors ça a commencé par le sol : pas de déchaumage, travail au RoundUp avant le labour. A l'époque, on m'appelait monsieur RoundUp, c'est pour dire. Et puis très vite, comme je voulais baisser les charges, je me suis penché sur les bas volumes. J'ai fait des formations, c'était l'époque. En 1978, on était à cent litre par hectare. On est passés à soixante litres. Puis j'ai travaillé sur les concentrations, je ne voyais pas pourquoi en mettre plein si y'avait pas besoin. Mais ça par exemple, j'ai pu le faire grâce aux études, à Clermont on avait fait un peu de chimie. Donc on a joué sur les deux volets : réduire le volume et la concentration.

Tout ça, c'est lié à l'historique quelque part. Mon grand-père, c'était un entrepreneur. Il avait acheté une vingtaine de *jeeps*, parce que, suite à la guerre, en 46, il avait parlé avec des soldats américains, et là-bas ils traitaient en *jeeps*. Un vrai esprit entrepreneurial. Puis avec mon père ils ont fait des expériences. Ils ont essayé de traiter de nuit, et là, ils se sont rendu compte qu'il fallait moins d'eau

et moins de produit ! Et que par rapport aux voisins qui traitaient de jour, c'était plus efficace et plus agréable, car pas besoin de subir les grosses chaleurs ! Donc c'est un peu ça, déjà dans l'historique, beaucoup d'observation et de réflexion. On peut être plus efficace avec moins de produit. Fallait le savoir.

Donc de 1990 à 2000, on a fait un gros travail de réduction des volumes, un travail avec des techniciens privés, et puis aussi avec un lycée agricole dans la Somme. Le directeur du lycée, il voulait montrer deux choses : on peut baisser la consommation de l'eau, et on peut s'associer, travailler à plusieurs pour réduire les coûts. Et ça, dès 1992, c'était novateur ! Alors les jeunes, ils voyaient ça, c'était fort. Ils avaient une vision neuve.

En parallèle de ça, j'ai suivi l'enseignement de mon père, qui m'avait toujours dit qu'il fallait prendre soin du sol. Faut revenir un peu sur l'histoire pour comprendre pourquoi il avait dit ça. Je ne sais pas si tu sais, mais en Seine-et-Marne, y'a pas toujours eu que des céréales. En fait, à partir de 1960, y'a eu une explosion du maïs. Il y en avait partout ! Puis il y a eu quelques années catastrophe, notamment 1976, terrible année. En fait, le maïs, il a explosé, puis peu à peu les rendements, ils se sont cassé la gueule. Pourquoi, à ton avis ?

Alors là, aucune idée...

C'est simple. Avant, tu vois, la génération d'avant mon père je veux dire, ils avaient un schéma très différent de nous, d'aujourd'hui. C'était culture, pâtures, animaux. Bon, ça tu connais j'imagine. Leur idée à eux, c'est que si une année était difficile pour le blé, bah tu pouvais vendre tes moutons, tes vaches, et tu t'en sortais. Faut voir, on en revient peut-être à ça d'ailleurs... Mon père par exemple, il n'était pas du milieu agricole. Quand il a repris la ferme avec sa femme, le beau-père lui a cédé la ferme. Lui, il avait plein d'animaux. L'hiver d'avant la reprise, tous les animaux ont été liquidés. Il a juste gardé, au début, les moutons. Mais mon père, il a vu que le maïs apparaissait, et qu'il y avait de l'argent à se faire. Et comme il n'avait pas de pression familiale, il a foncé là-dedans. Le beau-père lui avait dit : tu ne tiendras pas trois ans ! Tu parles, tout le monde a suivi ce chemin-là, de spécialisation toujours plus forte... Mais l'élevage a mis du temps à disparaître, le poids des pères...

Toujours est-il que du coup, ils se sont tous mis à faire du maïs ici, en Île-de-France, à partir des années 60. Et là, paf, des rendements, mais t'as pas idée ! Ils ont fait du 120 quintaux par hectare ! Bah, oui, forcément ! Parce que tu sais ce qu'ils ont fait ? Ils ont retourné toutes les pâtures. Des sols qui étaient pas travaillé depuis des lustres, des sols riches ! Fertiles ! Alors forcément, ça a explosé au début. Puis ils ont retourné profond, je te dis pas, ils ont labouré à quarante ! Et puis, arrivent les années 70, et le sol, ils l'ont épuisé. Alors tout a chuté. Fin de l'histoire, fin du maïs. En cinq ans, ils ont épuisé les sols. Donc c'est pour ça que mon père m'avait dit : faut prendre soin du sol...

(pause dans l'entretien)

Pour reprendre ce qu'on disait... Ici, c'est une ferme betteravière, on a fait ça longtemps. On a trouvé un équilibre betterave-maïs-blé dans un premier temps, avant de revoir ça. Mon père avait pris des quotas betteraves, donc on a gardé ça. Et comme je te disais, la coopérative était spécialisée dans le pois cassé, donc on l'a intégré. L'avantage du pois, c'est que ça permet de remettre de l'azote dans le sol. Sur 350 hectares, on en avait 120 de pois de printemps. Parce que quand y'avait des animaux, y'avait des protéagineux qui enrichissaient le sol. Et ça, on l'a perdu avec l'association betterave-maïs. D'où l'intérêt du pois ! Et ça, on l'a tout de suite vu. Le sol, il était différent avec les pois. Mais le truc, c'est qu'en 1996, y'a eu de gros soucis avec le pois, des maladies, un champignon qui a été une véritable catastrophe, et on a été le foyer ici, comme on en faisait depuis longtemps. Alors on est passés au pois d'hiver, qui lui n'avait pas de maladie. Et pareil, on en a mis 120-130 hectares. Et depuis 2005, on fait pois d'hivers et féveroles, pour diversifier encore plus.

D'ailleurs, c'était dans les mêmes eaux le passage au semis-direct, en 2004. Et puis, j'ai mon neveu qui est arrivé en 2010 et lui, il voulait plus faire de pois, il n'aimait pas, donc il a chargé sur les féveroles. Alors, y'a moins de rendement, mais le sol s'améliore. Et puis, y'a des astuces. Par exemple l'association colza-féveroles, en interculture, ça stimule la pousse et ça limite les traitements insecticides. Mais toujours, le fil directeur reste le sol.

Et avant 2004, vous aviez quelle pratique du sol ?

Jusqu'en 2004 on labourait, mais avec une déchaumeuse à soc réversible, et ça de 2000 à 2004. Mais on avait des soucis, parce que y'avait de la paille en surface, donc des problèmes de barrages, alors on a tout arrêté, on est passé au non-labour, et puis le revenu a suivi, donc c'était tout bon. Parce que c'est important ça quand même. Le passage au non-labour, c'est de la réduction. Diminution des charges, en gasoil, en pneumatique, en ferraille quoi. Mais aussi diminution du temps de travail, ça compte !

Puis faut savoir s'adapter. Cette année, on a arrêté la betterave. Elle est passée de quarante-cinq à vingt-cinq euros la tonne. Comme on n'est pas liés par des contrats, on a décidé d'arrêter, c'est pas rentable.

Pour revenir sur un autre point, on travaille avec deux techniciens depuis 2000, dans le cadre de Phytosol, pour faire revenir l'agronomie dans la phyto. En fait, on cherche à remettre au goût du jour l'équilibre naturel. Y'a plein d'initiatives. Par exemple, je siége au CASDAR. On fait des journées pour relancer l'agronomie, on a un projet avec les agriculteurs sur l'adaptation de la nature pour

contourner les problèmes. On a fait une enquête : 97% des agriculteurs abordent un changement de pratique pour mieux prendre en compte l'agronomie !

Mais ce qu'il faut, c'est plus de vulgarisation de la connaissance de la biodiversité, ça permet de mieux l'intégrer pour les agriculteurs. Et puis ça touche les agriculteurs quand on parle des araignées, des buses... Tout ça ils connaissent un peu, parce qu'ils les voient dans les champs, mais sans connaître le régime alimentaire, et ce genre de choses. Tu expliques ça, et puis ça fait réfléchir, et après ils réduisent les insecticides.

Je reviens un peu sur la coop, désolé je saute un peu, mais c'est que je vois des trucs que je n'avais pas dit. Notre coopérative, elle a une vraie volonté d'indépendance. On n'est pas encore sur la bio, mais on sent qu'il va falloir y réfléchir, mieux réfléchir le triage en tout cas. On tente des choses. On avait la volonté, en 2006, de faire une presse pour l'huile de colza, en 2006-2007. Mais ça, ça demande de passer par coopdefrance, et ils nous ont dit non, parce qu'ils avaient d'autres choses en tête. En fait, c'est impossible d'être vraiment indépendant. L'indépendance, en France, c'est difficile.

Pareil, la casserie. On était deux en France à avoir une casserie. Bon, on a dû arrêter le projet à cause des problèmes qu'on a eu avec les pois. Financièrement, ce n'était pas jouable, donc on a abandonné... Aujourd'hui, la coopérative ne vit que de la vente des céréales, un peu des phyto mais pas beaucoup... On est affolés quand on voit la gestion des autres coopératives. Tu vois, quand tu es venu, tu as vu le silo de Béton. Ils datent des années 80, c'est vieux. Aujourd'hui, on détruit des silos, mais c'est n'importe quoi ! Il n'y a pas d'argent, nous dit-on, pour entretenir les silos, c'est désolant.

Et c'est pareil un peu pour tout. Faut se débrouiller quoi. Tu vois, quand on parlait du travail du sol, bah c'est pareil, faut se débrouiller. Heureusement qu'il y a TCS. On a beaucoup travaillé grâce à eux et avec eux, en agriculture de conservation. TCS, ça existe depuis trente ans, c'est sérieux. TCS, ça fait réfléchir. L'agriculteur, il ne comprend pas forcément, c'est très technique, donc il comprend pas tout du premier coup, mais il voit des trucs dans TCS, donc il réfléchit. Et puis faut arrêter, chez les jeunes, y'en a beaucoup qui ont fait des études, des ingénieurs...

Et tu vois, TCS, tout ça s'est fait avec un petit budget ! Quand tu vois ce qu'ils font avec trois fois rien, et quand tu vois le budget des chambres, des organismes... C'est n'importe quoi. Les chambres ont de gros moyens mais elles ne font rien de novateur.

Comment expliquer cette situation ?

Bah, que veux-tu que je te dise... Tout ça, c'est à cause des pressions de la phyto. Dans les groupes privés, on essaye beaucoup de chose. On travaille beaucoup les mélanges de variétés. Mais ça, c'est pareil, ça ne prend pas parce que on a des comptes à rendre à la phyto et aux semenciers. Alors que

les mélanges ça fait de super barrières naturelles aux insectes ! Et même aux maladies... Nous cette année, à la coop, on a quatre cellules de mélanges. Parce que les mélanges, ça permet de faire des limites naturelles.

Et tout ça... Il faut une volonté dans l'animation pour que se développe ce genre de pratiques. Si les chambres animaient, ça prendrait. Mais elles ne font rien, même pas d'essai. Arvalis a travaillé la question... Mais sous l'angle du rendement ! Mais on s'en fout du rendement, on veut que ça résiste aux maladies...

Comment expliquer le fait que le changement ne soit pas plus accompagné ?

Il n'y a pas, déjà, de volonté de changement. Et il n'y en a pas, parce qu'il y a une pression de la phyto et des semenciers, c'est tout. C'est pareil avec les OGM, c'est pas l'avenir ça... On veut encore obliger les agriculteurs ! J'ai fait un voyage aux Etats-Unis, en 1992. Là-bas, les gars, ils nous avaient alertés, ils nous avaient dit : surtout en Europe, gardez vos semences ! N'acceptez pas les OGM ! Faites pas comme nous ! Moi je crois à ça, il faut garder l'autonomie sur les semences.

Et ça, c'est lié aussi aux mélanges. Avec les mélanges, tu n'as pas à payer de taxes semencières. Et puis sur les semences, il faut alerter les semenciers, pour mélanger les génétiques. S'ils ne font rien, on fera nous-mêmes. Mais ça, c'est encore lié à la phyto. Parce que s'ils travaillent la génétique, on aura besoin de moins de phyto. Et comme ce sont les mêmes, bah ils ne bougent pas. Mais ils jouent leur propre destruction. C'est d'ailleurs pour ça qu'ils se rassemblent, ils sentent que le vent tourne. C'est pour ça qu'il faut en revenir à l'agronomie. Tu vois, moi je trouve ça bien que Le Foll ait eu la médaille pour le sol. Parce que le sol, ça rassemble tout le monde : bio, permaculture, élevage, maraîchage.

Bon, après, y'a des choses encore à voir. Enfin nous, on ne fait pas de couvert par exemple, tout reste en surface. Et comme on n'a pas mis d'insecticides... On a arrêté de traiter en 84. On n'a jamais acheté de semences enrobées. Plus ça va, plus on réduit les traitements. Et ça paye. Avec le semis-direct, y'a une bien meilleure biodiversité dans le sol, et c'est un cercle, parce que du coup, y'a plus de vie et on a moins besoin de traiter. Tout ça grâce à l'équilibre naturel. Et puis, on sent que y'a une demande d'aller dans ce sens-là, il suffit de voir ce qu'il se passe dans les fermes écophyto. Et chez nous, depuis cinq, six ans, par rapport à ce que je te disais, bah on a à nouveau des sauterelles. C'est satisfaisant. Et tu vois, c'est ça qu'on demande à l'INRA, à Arvalis : c'est de venir voir ce qu'on a fait, comment on a fait, de regarder ce que font les paysans, les agriculteurs ! Pour que les jeunes, ils en profitent... Moi, je suis fini ! C'est pas moi qui compte...

Parce que quand je te dis qu'on fait des féveroles sans insecticides, attention, on n'a pas plus de maladies que les autres ! Et ça par exemple, ce n'est pas à nous de l'expliquer, mais il faut l'expliquer ! On ne peut pas tout expliquer...

C'est pareil pour les produits. Pendant quinze ans, on nous a dit de traiter. Nous on mettait 10% du produit. Et on voit la différence de production, par rapport au voisin dans le sud. Et depuis quatre ans, on traite plus du tout. C'est pour ça... Pour que ça change, il faut des volontés de changement, des gens moteurs quoi. Par exemple, on le sent, sur les mélanges de variétés, ça va sûrement prendre. Mais il y a des freins de la part des semenciers.

Moi, je crois beaucoup à la vulgarisation. La vulgarisation, ça peut faire changer, via les techniciens indépendants. Le problème, c'est que les techniciens viennent souvent des coops. Tu te fais intégrer, on te fournit. On nous tient des discours d'exportateur de blé. C'est n'importe quoi. On a plus de quintaux par hectare, et on n'a pas de prix. Voilà le résultat.

Pour revenir au changement, ça passe par les groupes de développement, puis par les jeunes... Faut changer la formation. Une Russe est venue, elle a fait une présentation à AgroParisTech, elle a tout chamboulé. Là-bas, dans son école, ils forment 250 à 300 agronomes par an. Ils font tout sous couvert, en semis-direct, en faisant leurs propres sélections ! Elle a dit aux jeunes qui étaient là : vous voulez devenir agronomes ? C'est chez nous qu'il faut venir ! Eux, ils font tout ça depuis 2001-2002. C'est l'avenir !

Les groupes dont vous me parlez, comment se forment-ils ?

Les groupes, ce sont les techniciens volontaires qui les font, les indépendants, parce que eux ne sont pas payés sur les produits. Puis c'est aussi via TCS. Nous, on a un technicien qui vient des phyto. Mais comme il connaît ses limites, il fait venir des agronomes, parce qu'il n'a pas la compétence. Il est ouvert, et ça, ça nous fait aussi progresser. Au final, si y'a pas de changement, c'est parce qu'il n'y a pas de volonté d'encadrer. On dit que l'agriculteur est arriéré... Y'a de plus en plus d'ingénieurs, de grands techniciens qui se lancent dans l'agriculture. Des gens qui sont allés voir à l'étranger. Donc le problème, il n'est pas là.

En fait, il faut associer changement de pratique et connaissance. Mon premier technicien, il était sorti de l'école en 1956. Il n'avait pas appris la chimie donc. Il était frileux là-dessus, lui, il avait appris les insectes, les animaux, tout ça. Il ne voulait pas trop en vendre, mais il en vendait quand même, il était dans le *business*...

De toute façon, on ne va pas avoir le choix. Ils ont voté une loi, la plupart des produits vont être interdits. Moi, je m'en félicite. Parce qu'avec ça, on va être forcé à revenir à l'agronomie. C'est bien de limiter les substances actives ! Là, on en revient à l'agronomie !

Le Foll, il a fait des choses bien, faut pas dire. Le Foll, il savait, il était au fond quand y'avait des conférences de BASE, il était tout le temps là-bas, en Bretagne. Et puis, il a forcé les gens à aller sur le terrain, toucher la terre, voir ce que c'était, les gens du ministère je veux dire. Mais y'a des pressions dans les chambres et les coopératives. On complique le tout, on parlemente, on alourdit le cahier des charges. Tout ça pour quoi ? Juste pour noyer le projet.

Et puis, les gens de l'INRA, ils sont dans leurs modèles. Alors je ne dis pas, c'est bien un modèle, mais il faut peut-être d'abord comprendre la réalité du terrain ! Parce que leurs modèles, ils ne tiennent pas la route deux minutes face à la réalité du terrain. Ils ne travaillent pas avec les agriculteurs. Ils les prennent de haut. Mais ça va péter, parce que y'a de plus en plus de jeune qui en viennent, de l'INRA, du CIRAD, et eux, ils connaissent tout ça. Le seul problème avec les jeunes, c'est qu'il faut qu'ils apprennent à sortir de ce qu'ils ont appris à l'école pour mieux recoller au cycle naturel.

Moi, j'ai vécu avec trente ans de phyto. Donc j'ai ce vécu. Mais aujourd'hui, les rendements, ils ne suivent plus. Les sols sont morts. On parle trop de rendement, pas de prix de revient. C'est un non-sens. Faut gagner sa vie ! En industrie, dans le commerce, c'est comme ça que ça fonctionne. Mais non, pas en agriculture. Aujourd'hui, on nous parle de biocontrôle. J'ai déjà connu ça dans les années 80. C'est voué à l'échec. Le biocontrôle, ça marche sur un sol et une plante en pleine forme. C'est comme pour le dopage : tu dopes un athlète de haut niveau, pas un gars tout mou, ça n'a pas de sens sinon ! Faut que la plante soit en bonne état pour fonctionner. Et là, bim ! On va encore nous vendre de l'ignorance.

Et tu vois, je connais un gars de BASF. Eux, ils sentent le virage. Ils travaillent sur les décoctions, les plantes, mais pareil ! Toujours pour que ce soit eux sur le marché. Sauf qu'on va te changer l'argumentaire : on ne parlera plus de rendement, mais de produits propres...

On ne parle pas des systèmes racinaires par exemple. Enfin, on en parle, mais dans TCS ! Alors que ça, c'est vraiment important. C'est ça qui détermine la croissance de la plante. Il y a de telles complémentarités ! Mais non, on nous dit que la chimie peut tout résoudre...

Quelle est votre position par rapport aux produits phyto ?

Tu sais, quand tu es en contact avec les produits, à un moment, tu ne veux plus être en contact. Tu veux te sevrer, ça se ressent quoi. En fait, tu as une forme d'instinct de survie. Il y a une grosse part de psychologie, je ne sais pas comment le dire. Tu t'informes, tu changes. J'ai eu des collègues,

malades juste à ouvrir le sac. Des vomissements, des boutons, des hospitalisations. Alors, quand tu vois ça, tu arrêtes.

Puis y'a autre chose. Les semences de betteraves, c'est entre 200 et 300 euros de l'hectares. On nous vend des graines, donc c'est de la génétique, mais on nous vend aussi du phyto avec. T'as 130 euros de génétique dans le total, le reste c'est du phyto. Moi, je veux qu'on me sépare le génétique du phyto dans la facture ! Alors maintenant, comme ça commençait à gueuler, ils ont trouvé un nouveau mot : la phytogénétique. Comme ça hop, on te dit que la chimie augmente le rendement. Et le pire c'est que même le semencier il y croit ! On marche sur la tête. Sauf qu'eux, pendant ce temps-là, ils se font de l'argent ! Du coup, c'est inextricable, comment veux-tu changer les pratiques...

Et puis ça va plus loin. Au niveau syndical, y'a des frictions, faut pas se le cacher. Y'a des tensions entre les conventionnels et ceux qui progressent, bio ou autres. Donc même dans le milieu syndical, y'a de tout. Conséquence : bah, y'a pas moyen de se faire entendre, puisque personne ne parle d'une seule et même voix...

Alors l'agriculteur, il est perdu. Il y a des gens qui montent au créneau, comme Ségolène Royal qui tape sur le glyphosate, qui te dit que c'est dangereux, y'a des études, des trucs qui passent. De l'autre, on te dit qu'il faut arroser pour avoir des rendements. Et puis dans la tête de beaucoup, faut que tout soit nickel, un beau labour, de beaux rangs. Mais faire ça, ça coûte cher et ce n'est pas rentable. Puis ça prend du temps... je vois, j'ai un voisin, un jeune, il aime la danse. Pourquoi il reste sur son tracteur plutôt que d'aller s'occuper un peu de ses loisirs !

Après, je te dis ça, mais faut voir que nous on est quatre : mon frère, le voisin et mon neveu. Donc c'est plus facile, à quatre, on est satisfaits du résultat et ça encourage, puis surtout ça rassure. Mon collègue, il est commercial en plus, donc il est dans l'efficacité économique : plus il est efficace sur l'exploitation, plus il a de temps pour son autre boulot.

C'est peut-être ça qui va changer les choses, la pluriactivité. Peut-être que ça va changer le rapport à l'agriculture. Puis ça peut faire du bien mentalement. On sort du tout agricole. Après, on parle aussi de travailler ensemble. Mais encore faut-il s'entendre, c'est comme un mariage ça ! Regrouper les agriculteurs, c'est de l'humain ! On le voit chez nous, avec mon neveu et le voisin. Ils ne s'entendent pas forcément fort, donc ça va peut-être pas continuer ensemble. C'est comme ça : ce n'est pas parce que toi tu as construit quelque chose pendant toute ta vie que ça te résistera. Je crois que le plus important, c'est de rester sain, de ne pas se faire de l'argent sur le dos de l'autre. Puis on en revient encore à ça, mais le sol ça rassemble tout le monde. Je le vois, dans la conservation, y'a tous les profils. On s'en fout de savoir d'où tu viens, ce que tu fais. On parle du sol quoi ! Le Foll, avec le 4 pour 1000, il a été très astucieux.

J'aimerais aussi vous demander ce que vous inspire le mot agroécologie...

L'agroécologie c'est recentrer les décisions de l'agriculteur sur ce qui peut lui rapporter. C'est du semis-direct pour garder l'activité biologique. En fait, y'a une agroécologie pour chaque plante. Tu ne mets pas d'insecticide, tu retrouves l'équilibre naturel. L'agroécologie, c'est la science du sol. Mais c'est aussi la science agricole. Attention, je ne dis pas de renier la chimie, c'est utile, les herbicides c'est pratique. Faut aussi voir ce qui se passe à l'étranger. Il faut une progression dans le mouvement. Mais je sens que ça se met en route. Mais après, l'agroécologie, c'est très rapproché de le Foll, des socialistes. Ce qu'il faut voir, c'est si c'est approprié par les agriculteurs. Si oui, là c'est gagné.

Y'a des jeunes qui changent. Ils ont pas envie de tout ça, la chimie, le temps de travail à n'en plus finir. Il y a des conseillers privés, ça joue beaucoup aussi. Ça prend vraiment chez les jeunes, ne pas traiter, pour protéger ses enfants, et un peu se protéger soit même aussi. J'en voyais un l'autre jour, 30 ans, il me dit qu'il veut plus de produit pour protéger sa fille.

Mais le truc, c'est que dès que tu en mets, même un petit peu, tu as traité, donc ça te rassure. Y'a un gros côté psychologique là-dedans. C'est pour ça qu'il faut que l'INRA change et dialogue, informe et accompagne. Faut que ça parle aux agriculteurs.

Puis faut travailler avec les constructeurs, moi j'ai beaucoup bossé avec eux, et avec Michelin, pour développer la basse pression. C'est technique tu vois, mais c'est important. J'ai fait six essais avant d'avoir quelque chose de concluant. Mais ce n'est pas moi qui aurais dû faire ça ! On en demande trop à l'agriculteur. Ce n'est pas à lui de trouver tout ça. Il faut savoir s'adapter. En fait, si je devais te dire de ne retenir une seule chose, c'est ça : il faut savoir s'adapter.

Entretien Bio_4

Pouvez-vous retracer votre parcours, ce qui vous a amené à l'agriculture et ce que vous avez fait depuis l'installation jusqu'à aujourd'hui ?

Alors, il faut savoir que je suis ingénieur agronome à la base. J'ai fait dix ans dans les groupes semenciers. J'ai bossé longtemps pour [un petit semencier] de 1991 à 1998. Ensuite, [l'entreprise] a été rachetée par [un grand semencier], et j'ai démissionné deux ans plus tard pour reprendre l'exploitation familiale. Et dès l'installation, j'ai tout converti en bio, car j'avais un intérêt marqué pour l'agronomie. En parallèle, j'ai cherché à monter une boîte de conseil, mais ça n'a pas du tout marché... Sur l'exploitation, au début j'avais une petite activité de maraîchage, qui s'est développée de plus en plus via les AMAP. Donc en 2000, j'ai mis fin à mon aventure avec [ce semencier], et je me suis lancé dans le conseil et dans l'exploitation. Comme je vous disais, au début c'était surtout de la

grande culture, puis j'ai développé le maraîchage. Aujourd'hui, je vis surtout du maraîchage, mais je conserve la grande culture, surtout avec le voisin, on a fusionné au niveau du travail, pas de la comptabilité, on a deux comptabilités différentes. Et c'est surtout lui qui en fait.

Pourquoi avoir mis fin à votre carrière d'ingénieur agronome ?

Je me suis retrouvé embarqué [*dans cette entreprise*] à mon insu, si on peut dire, et les évolutions ne me plaisaient pas. Avant, je travaillais au sein d'une équipe, on sélectionnait du colza et on avait un gros succès, même européen. On avait 60% du marché français, et 40% du marché européen. Bon, et comme ça ne me plaisait pas là où j'étais, j'ai regardé chez les voisins, c'est logique, surtout chez le plus gros concurrent. Et en fait, la stratégie des autres semenciers était la même, mais moins mise en avant. Ils laissent [*mon ancien employeur*] fendre la glace, puis ils suivent. Et moi, ça ne m'intéressait pas de faire la même chose mais ailleurs, en soit, en avait une bonne équipe, ça se passait très bien, l'ambiance au travail était sympa.

Et puis faut ajouter que je me suis retrouvé plusieurs fois en tant que témoin dans les procès des faucheurs d'OGM. Donc j'ai été grillé auprès de toute la profession, car j'ai dit tout ce que je savais. Donc grillé auprès de l'INRA, des semenciers, etc. Et donc bah j'avais plus le choix ! Fallait changer de métier... Et donc la solution facile, enfin facile entre guillemets car ça ne l'est pas tant que ça, c'était de reprendre la ferme familiale, mais pas en conventionnel, ça n'aurait pas eu de sens. J'ai fait le choix du bio, pour des questions d'agronomie, et puis parce que je n'avais pas envie de manipuler des produits, mais surtout pour revenir à de l'agronomie. Car aujourd'hui, c'est le technicien qui dit tu fais ça, tu fais ça, à telle date... L'agriculture traditionnelle, conventionnelle, c'est une agriculture où l'agriculteur utilise des intrants chimiques. Bon, après, on peut discuter le terme intensif, parce que y'a des gens qui ne cherchent pas le rendement... On peut utiliser traditionnel et conventionnel comme synonymes à mon sens. Bref, en tout cas, c'est tout ce que je ne voulais pas faire.

Et puis y'a eu la conf, ça a été un choix dès le départ, comme une évidence, ne serait-ce que parce que les quelques *meetings* où j'avais pu aller lors des rencontres avec les semenciers et les phyto, j'avais pu voir la connivence entre la FNSEA et Monsanto, et ça m'a beaucoup interrogé qu'il soit main dans la main. Quand je bossais dans le colza, on se disait que le premier concurrent, ce n'était pas Limagrain, c'était la semence de ferme. On voulait faire baisser l'utilisation de la semence de ferme. J'ai déjà été amené à aller sur des litiges à l'époque, le paysan me disait : regardez, votre plante elle pousse pas, elle est dégueulasse ! Alors qu'avec mes semences, j'ai pas de souci ! Et moi, du coup, j'ai vu la différence entre semence fermière et enrobée. Et du coup, voir cette main dans la main, ça m'a choqué. Alors que la confédération paysanne, ce n'était pas ça du tout. Et assez rapidement, y'a eu les élections de la chambre, personne ne voulait y aller... Donc j'y suis allé, fallait

recréer une liste. En général on a un ou deux élus. Là, personne ne voulait se présenter, fallait constituer une liste, et au final j'ai été le seul à être élu. Depuis, on essaye de relancer le syndicat, en Île-de-France j'entends, depuis 6-8 mois.

Quelles sont vos initiatives ?

A la dernière AG, on a élu un nouveau bureau, et j'ai été élu porte-parole. Depuis, on communique beaucoup, on prend des rendez-vous avec la région. Ils sont en train de refaire toute la politique agricole. Derrière, à la manœuvre, y'a un agriculteur de la fédé. L'aide aux semences certifiées, ça vient de lui. Si on regarde les stats, cette année les semences de fermes ont augmenté, c'est logique avec l'année pourrie qu'on a eue. Lorsque l'année est dure, les gens utilisent leurs semences, ça coûte moins cher, et souvent les résultats ne sont pas moins bons... Et donc, selon [cet élu], ces gens sont des fous car les semences fermières sont pourries. Alors que c'est logique ! Y'a plus de trésorerie. Moi, j'ai utilisé mes semences, et ça a été très correct. Et je ne suis pas le seul...

Vous dites prendre des rendez-vous avec la région...

Oui, parce que y'a des réunions auxquelles on demande à participer car on n'est pas invité, la FNSEA verrouille tout. La coordination rurale est plus proche de la FNSEA, elle gueule contre elle, mais sur le fond... J'ai jamais vu la coordination rurale s'opposer à la FNSEA. Bon, mais comme nous on fait du *forcing*, on a pu s'imposer, mais uniquement sur l'agriculture biologique. Il y a une volonté de changer la gouvernance du plan bio et de réduire les aides sur la bio. On a fait des manifestations de soutien pour le pôle abiosol, devant la région.

Vous menez des actions auprès des agriculteurs ?

Auprès des agriculteurs, on communique sur certains types d'aides, sur la politique, les informations qui les concernent. On a mené quelques actions de terrain, comme sur le terrain de formule 1 à Flein. Sur ce coup-là, on avait été rejoints par la FNSEA. On arrive à se retrouver sur les dossiers fonciers. Donc y'a pas de guerre ouverte mais bon, j'ai demandé à être dans la commission environnement, mais on me l'a refusé car je n'étais pas adhérent de la fédé ! Enfin, ça ne changeait pas grand-chose que j'y sois, mais ça mettait l'opposition dedans. En Île-de-France, y'a que deux sessions chambre par an, et tout se fait par bureau. On vote les motions, on a à peine le temps de les lire !

Et puis, on est minoritaires. Je suis tout seul de la confédération paysanne, et y'en a deux de la coordination rurale. Et en ce qui concerne les adhésions, le nombre monte tous les jours, on doit être trente-cinq, on remonte le groupe, ça vivotait beaucoup trop, là on a pris un animateur.

Quels sont les profils des adhérents ?

On a surtout des agriculteurs bio, des maraîchers, des éleveurs mais on a du mal avec les céréaliers. Notamment parce que y'a de grosses fermes en Île-de-France, donc ce n'est pas compatible avec le discours qu'on tient sur la limitation des surfaces, et sur la répartition des aides. Puis en Île-de-France, ça remonte à quelques années, mais José Bové était très populaire auprès de la société, donc ça a fait des dégâts auprès des agriculteurs de l'Île-de-France, certains pensent d'ailleurs qu'il fait toujours parti de la confédération paysanne...

Comment définiriez-vous la situation de l'agriculture francilienne ?

La situation... C'est une agriculture principalement céréalière, des maraîchers qui essaient de tenir, une bio dynamique, des arboriculteurs en déliquescence, ceux en bio s'en sortent... L'élevage ne va pas bien, à cause de la collecte de lait, sauf les grosses, c'est lamentable. On en a une pas loin, 400 vaches. C'est le même esprit que les 1000 vaches. Ces grosses, elles font du lait local, local oui, mais industriel. Nous on défend du local, mais pas celui-là ! Même des endroits de maraîchage deviennent du céréal[ier]. Surtout du céréal[ier] à l'export, à part la filière panification, et encore. De l'export, réellement, comme l'Égypte, et d'autres pays. Avec un bassin de consommateurs comme celui qu'on a, c'est dommage.

Mais il faut voir qu'on parle de local et de bio, mais les consommateurs veulent surtout des fruits et légumes. Et le maraîchage a été tué par l'Espagne et le Portugal. Bon, y'a aussi les habitudes de consommation, mais c'est surtout l'Espagne. Les consommateurs voulaient toujours du moins cher, je parle des années 80-90, y'avait pas de problème de santé, de pesticides... Beaucoup de maraîchers ont arrêté à ce moment-là, d'autres ont acheté des légumes à Rungis pour compléter leur production... Mes premières serres, je les ai achetées en 2000 à deux maraîchers qui travaillaient pour Auchan. L'arrivée de la Pologne a fait baisser les prix de la salade de 50 à 30 centimes. Auchan leur a dit : écoutez, on travaille depuis longtemps ensemble, on veut bien vous faire une faveur, on va vous acheter les salades à 5 centimes de plus que la Pologne... 35 centimes au lieu de 50 ! Ils n'ont pas pu suivre, et ils ont arrêté. Donc les produits d'importations ont tué le maraîchage. Surtout qu'ici, en Île-de-France, ça coûte plus cher de produire, faut payer plus cher les salariés, la vie coûte plus cher, donc on vend plus cher...

Après, tout ce qui est volaille de chair, en bio ou en traditionnelle, ça prend de l'ampleur, doucement, via la petite prise de conscience sur les poules en cages, que ce n'est pas si bien que ça finalement.

En fait, ce qu'on dit nous à la conf, c'est qu'il faut se diversifier pour assurer son revenu, certains peuvent faire un petit élevage, du légume de plein champ, de l'accueil à la ferme... L'objectif, c'est d'arriver à gagner en autonomie, être plus autonome, moins dépendant du système industriel. Faut

limiter les risques. Gagner en autonomie, ne pas s'en remettre aux systèmes d'assurances financiers. Ce n'est pas ça la priorité. La production doit être tournée vers le bassin de consommateur. Y'a pas cette volonté forte à la FNSEA, ils sont avant tout à soutenir les céréales.

Pourtant, chez certaines personnes, y'en a qui voudraient changer, mais ils ne voient pas de solutions. Y'en a qui se convertissent en bio. Mais bon, le bio, même si je trouve que c'est un modèle d'avenir, aussi bien social qu'environnemental, il est appelé à être limité dans son déploiement. C'est une façon de faire, ça ne peut pas séduire tout le monde, et puis je ne sais pas si ça peut vraiment s'appliquer partout. Le non-labour, ça se fait de façon plus ponctuelle, en regardant le voisin. Le bio, c'est plus large, y'a des conseillers, des moyens financiers importants. Ceux qui se disent, tiens, pourquoi pas, y'a un vrai levier financier. Chez d'autres ce sont des changements à la marge, comme le non-labour. Sauf ceux qui poussent jusqu'au bout, là c'est très technique et ça fait peur. Et y'a pas de techniciens, c'est l'inverse du bio où c'est bien cadré. Et puis y'a une assurance financière à l'inverse des couverts végétaux. Eux, ils n'ont pas de valorisation sur la vente. L'agriculture raisonnée n'a pas pris car y'a plus de paperasse à faire, plus de travail, un gros investissement, mais l'agriculteur n'est pas mieux payé ! Après, ceux qui sont persuadés que c'est mieux, ils restent dedans, mais c'est plus pour eux. Puis y'a beaucoup de mimétisme, les agriculteurs regardent, ça prend comme ça. Ça fait dix-sept ans que je suis en bio, on est deux dans le coin, et depuis peu y'en a trois, quatre qui se convertissent. Si y'a un mauvais agriculteur bio, ça ne prendra pas. Un agriculteur regarde toujours le champ du voisin.

Puis y'a une fierté à avoir un champ propre, que y'ait pas un brin d'herbe. Et ça y'a pas dans la bio. De tout temps, on appelait ça la mauvaise herbe. Mon père avait des fiches de mauvaises herbes de BASF, je parle de ça dans les années 60, y'en a une qui s'appelait « belle à tuer » ! Mais depuis toujours on pense ça ! Il fallait lutter contre elles, contre la maladie, contre les insectes qui mangent notre grain...

Et tout ça, on les appelle les pestes, donc on a fait des pesticides. Donc on a parfaitement réussi quand y'a plus rien, alors que nous en bio, on accepte. On est super contents quand y'en a le moins possible hein, faut le dire aussi ! Parce que y'a une relation herbe-rendement, si y'a moins d'herbe, le produit sera plus beau. On ne sera pas beaucoup plus payés, mais s'il est pas beau par contre, on sera moins payés. Et puis, on le voit avec la vente directe, quand le consommateur voit un beau produit, ça lui fait plaisir, et à nous aussi.

Vous êtes en AMAP ?

Oui. Les AMAP, c'est quelque chose de concret. C'est un contrat entre un producteur et des consommateurs. L'AMAP facilite la relation, mais je signe un contrat avec chaque personne du

groupe, avec les quatre-vingts adhérents. En échange, le consommateur s'engage à payer les produits, à filer un coup de main, à venir visiter la ferme.... On a une chartre. Faut pas confondre avec les circuits-courts. Circuit-court, ça ne veut pas dire local, ça veut dire un seul intermédiaire. Nous dans l'AMAP on est en circuit-court, mais y'a des huîtres d'Oléron et des oranges d'Espagne, là c'est plus du local. Après, le local faut le définir. La Ruche qui dit Oui donne 250 km... C'est énorme ! Les AMAP, on n'a pas défini, mais c'est plutôt entre 50 et 80km.

Que vous inspire le mot agroécologie ?

Pour moi, l'agroécologie a toujours été synonyme d'agriculture biologique, pour moi c'est un peu la même définition que celle de Rabhi : pas de chimie, un souci permanent de respecter l'environnement. L'agroécologie, c'est agronomique, pas social. C'est technique. En agriculture biologique, y'a du social, dans la chartre de l'agriculture paysanne, y'a du social, dans les AMAP, y'a du social. Pas dans l'agroécologie. Et puis l'agroécologie, ce n'est pas l'agroécologie de Le Foll. Il parle d'agroécologie, mais on ne sait pas ce que c'est. Pour moi, c'est : pas de produits de synthèse, protection de l'environnement, des labours peu profonds, si on laboure, mettre en œuvre des pratiques qui protègent l'environnement.

Enfin, moi, je n'utilise jamais le mot agroécologie, car il est galvaudé, chacun y met ce qu'il veut. Moi je dis que je fais de l'agriculture biologique. Moi par exemple, je fais du BRF. On fertilise le sol avec du carbone, on met des légumineuses, et on relance le sol. C'est de l'agroécologie ! L'agroforesterie, c'est de l'agroécologie. Mais dès que y'a utilisation de produits, on sort du concept. Ceux qui font ça, je dis qu'ils en font une partie, mais seulement une partie, donc ça ne colle pas ! Après, les fermes DEPHY, c'est intéressant, la démarche est quand même positive.

Quels sont les structures, personnes avec qui vous êtes en contact ?

Au niveau de la conf, on a des partenaires : le GAB et les AMAP en sont vraiment les deux principaux. Après moi je suis aussi référent OGM pour la FNAB.

On ne se voit pas souvent avec les autres syndicats, à part aux sessions chambre, où à la bio. Même la coordination rurale, on les rencontre peu. En fait, on a plus de relation avec la FNSEA et avec les JA qu'avec la Coordination rurale, car ils sont très peu actifs. La Coordination rurale tape la FNSEA mais a la même politique, ça m'amuse, je ne comprends pas... Et les relations ne sont pas au beau fixe avec la FNSEA et les JA, mais on se respecte. Certains étaient gênés de me voir refuser l'accès à la commission, surtout les petits élus locaux, ils sentent bien qu'ils bafouent la démocratie. Après, ça arrive qu'on se retrouve tous autour d'un même sujet, comme pour la manifestation végan au Salon de l'Agriculture.

Vous voyez des leviers pour faciliter le changement ?

Des leviers... Y'en a plusieurs. Un des premiers, ce sont les consommateurs. Bon, ça se fait doucement, mais ils ne se tournent pas encore assez vers les producteurs locaux. Le maraîchage, c'est un métier dur par rapport aux céréales.

Pour le reste, c'est le prix. Faut trouver un prix intermédiaire entre le conventionnel et le bio. Car le conventionnel, c'est le prix du marché international. Alors faut un entre-deux, entre celui qui fait des efforts et ceux qui continuent comme avant. On peut toujours faire des efforts pour communiquer, mais on ne peut pas l'imposer. Y'a pas de prix intermédiaire actuellement. C'est facile à faire en circuit-court, puisqu'on est maître de tout, mais la grande distribution ne sait pas faire, eux c'est la marge d'abord. Eux, c'est le prix le moins cher, pour garder la marge maximale. Donc on en revient toujours à la décision du consommateur. Ça ne peut passer que par là, et ça se fait en ce moment. Ils nous ont planté y'a trente ans, à eux de relever leurs conneries. Y'a des aspects sociaux qui sont importants aussi, au-delà même de la dimension environnementale. Dans les AMAP, ça se voit, au-delà du produit sain, y'a une création d'emploi local. Moi, j'ai quatre salariés grâce aux quatre-vingts amapiens. C'est moi qui paye le mec, bien sûr, mais ce sont eux qui ont créé l'emploi. Sinon, moi je reste dans un petit modèle. Bon là, je reste à quatre salariés mais ce que j'espère, c'est que d'autres agriculteurs fassent comme moi.

Entretien AC_1/Bio_1

Tout est arrivé par hasard dans ce que j'ai fait. Pour reprendre dans l'ordre, je me suis installé en novembre 1990. J'ai toujours été ici, je suis né dans cette maison, et j'y suis encore. Le seul moment où je l'ai quittée, ça a été entre 1986 et 1993, donc pendant sept ans, au début, quand on s'est mariés. Mais bon, j'étais à quinze kilomètres d'ici...

C'est donc une reprise dans un contexte familial ?

Oui c'est ça, c'était la ferme de mes parents, et avant ça de mes grands-parents, et on peut remonter loin comme ça ! Bon, sauf qu'au fur et à mesure, on s'est agrandis, petit à petit.

Donc pour revenir à l'histoire, je crois que le premier moment où on a commencé à réfléchir, ça a été le choc de la PAC 1992. Avec tout ce que ça a entraîné, on a senti un changement, alors on a pris tout de suite cette direction. On est allés vers la réduction d'intrants. Surtout les fongicides et les insecticides d'ailleurs, puis un peu les herbicides aussi. Je me suis formé, j'ai fait à l'époque une formation bas volume et réduction d'intrants. En fait, la finalité c'était d'aller vers le bio, mais ça c'était encore trop tôt, on ne le savait pas encore ! Mais la réduction, ça par contre ça a bien

fonctionné. Puis vous savez, je crois beaucoup à une chose : c'est que la formation technique revient à l'agriculteur. Aujourd'hui, vous voyez, l'agriculteur dépend de la coopérative. Mais bon, c'est un autre sujet, on pourra y revenir plus tard, mais je n'ai pas trop envie de mettre la casquette syndicale pour le moment.

Alors l'étape d'après ça a été 1998. Moment important, puisque c'est le passage au non-labour. J'ai mis la charrue dans le hangar, et depuis elle y est toujours. Enfin non, elle n'y est même plus, je l'ai vendue en 2007 !

Pourquoi être allé vers le non-labour ?

Alors, c'est compliqué. Je pense que c'est un ensemble de facteurs. Déjà, je n'ai jamais aimé passer la charrue comme ça, bêtement dans le tracteur à faire des allers-retours. Ça m'ennuyait beaucoup. J'avais un vrai rejet pour ça. Puis j'ai eu très tôt un attrait pour la dimension technique, surtout pour cette technique là et pour le semis-direct. Mais ça c'est fait doucement quoi, au fur et à mesure.

Au début des années 2000, avant même, en 1999-2000, je suis allé plus loin, les couverts, ça me titillait pas mal. Alors à cette période j'ai commencé le travail sur les couverts. C'est aussi à ce moment qu'on a adhéré à BASE. En fait, c'est assez logique tout ça, parce que j'avais une préoccupation ancienne pour la conservation des sols. Donc toujours dans la foulée, on s'est abonnés à TCS en 2001, quand la revue a commencé. Avec BASE, on a beaucoup bougé. La première fois, on est allés jusqu'en Bretagne, dans le 22 ! Et là - mais vous voyez quand je vous disais au début que tout était arrivé par hasard ! - on a rencontré un allemand qui était en bio depuis 1968. Donc c'est une rencontre fortuite ! Mais de voir ça, un gars qui fait un *mix* entre bio et conservation, ça a été fort. Ça m'a beaucoup intéressé ça.

Pourquoi avoir adhéré à BASE ?

Parce que le réseau BASE, il est diversifié. Du coup, ça fait voir des choses, un peu partout en France voire ailleurs même. Et donc c'est ça la force de BASE. On fait des visites, on regarde un peu comment lui il fait, et après chacun fait des essais chez lui.

Mais y'a une chose aussi que je voudrais rajouter. C'est que très tôt aussi, j'ai viré ceux qui gênent. Je n'ai pas peur de le dire, y'a des parasites ici. Donc moi, les parasites, je les dégage.

Pouvez-vous être plus précis ?

Pour dire les choses, j'ai viré les institutions. Ça a commencé par eux. Au premier rang d'ailleurs, j'ai viré la chambre. Mais je n'ai pas envie de rentrer dans ces histoires-là, parce que c'est du politique. Mais vous comprendrez vite, si vous n'avez pas déjà compris, que les institutions... Enfin, ça pose des

soucis. Donc moi, j'ai trouvé la solution. Radicale : je vire ceux qui gênent. Et ça, quand je dis très tôt, c'est que le ménage il a commencé en 1999-2000, et depuis il n'est pas fini !

Bon, et après, ça nous amène où... Ah, oui, 2003-2004. Là, c'est la porte qui s'ouvre vers le bio. Mais il faut dire que jusqu'au passage en bio, on était déjà à 90% bio, car on était très *light* en phyto. Le gars du bio quand il venait il disait, vous n'avez rien à faire, il vous manque 10% ça se fera tout seul.

Comment en êtes-vous venu à cette réduction toujours plus forte des intrants ?

Pour une raison toute simple : j'en avais marre de nourrir les coopératives. Y'a des gens qui mangent sur le dos des agriculteurs. Moi, ça, ça m'irrite, je ne le tolère pas, et je l'ai jamais vraiment toléré.

Pour revenir au bio, on n'est pas passés tout de suite, notamment parce qu'on avait un remboursement en cours, donc ça compliquait tout. En 2008, on est passé en raisonné. On a eu des problèmes avec les dossiers, ça a été un vrai bazar. Mais c'est à ce moment-là qu'on a réalisé qu'on était presque en bio. Quand le gars pour le raisonné est venu, il nous a dit comme je disais, qu'on n'avait presque rien à faire pour franchir le cap. Et puis, on va pas se mentir aussi, le fait de ne pas avoir de valorisation sur ce qu'on faisait, alors qu'avec le bio il y en avait une, ça aussi ça a été une motivation supplémentaire.

Donc moins d'un an plus tard, en 2009, on est passé en bio. Mais tout en gardant la conservation, attention hein ! La conservation reste le socle du système. Et puis bah depuis, on a vendu la charrue, vous voyez...

D'ailleurs en ce moment, ça discute ferme d'une possible MAE sur le semis-direct. Nous aujourd'hui, on est presque en semis-direct. On est 100% bio-conservation, mais j'aimerais aller plus loin dans le semis-direct, on n'est pas loin. Et si justement je regarde le cahier des charges de cette possible MAE, bah on rentre dans la case bio-semis-direct. Mais bon, comme toujours, on est dans l'attente de la DDT. Il y a des problèmes techniques avec la circulaire...

Vous avez toujours cherché à aller plus loin ?

Oui ! On est dans la progressivité. Et puis surtout, comme je disais, on a écarté les gens qui ont une pensée unique. C'est tellement important... Je suis pour un décloisonnement des techniques. On m'a toujours dit que j'avais quinze ans d'avance ! Peut-être... Mais quand je vois, en bio, ceux que j'appelle les « bio conventionnels », ils ont un schéma tout simple. Une pensée unique. Ils en sortent pas. Et puis, c'est un peu pareil au GAB. Ils ont une vision de la bio, et faut pas en sortir, faut pas être à côté. Alors nous, forcément... On n'est pas toujours bien vus. Mais moi, je m'en fous ! Je vire. Et je dis ce que j'ai à dire, et tant pis si ça ne plaît pas.

Bon, faut aussi dire que ce n'est pas évident de concilier bio et conservation. Mais ça se fait, avec le temps. Nous, on a reçu beaucoup de gens de France et de l'étranger, via les réseaux. Et tout ça, ça nous a permis de stabiliser les techniques, de trouver un équilibre. C'est en ça que c'est important d'être dans un réseau, dans plusieurs mêmes. Pour multiplier les regards.

Ah oui, parce que dans tout ça, le point de départ pour moi ça a été la fertilisation localisée. C'est ça qui permet de concilier les deux, bio et conservation. Et ça, par exemple, je m'en suis inspiré des techniques qu'ils ont aux Etats-Unis. On a fait un voyage avec BASE en 2013 là-bas. J'ai toujours été très attiré par ce pays, leurs techniques, c'est impressionnant. Ils ont une telle avance sur nous en ce qui concerne la conservation des sols ! Eux, ils ont une vision très technique avec un machinisme très bien pensé pour ça. Après, eux, quand on regarde, c'est un tracteur énorme avec trois camions derrière dans les champs. Donc forcément, nous on doit s'en inspirer, mais réussir à l'adapter à plus petite échelle...

Donc en fait, j'ai toujours cherché à localiser. Le semis, le travail... Je me suis pas mal penché sur le machinisme, avec une adaptation progressive : un semoir plus précis par exemple.

Tout ça fait qu'aujourd'hui le système devient calé. Mais attention ! Ça ne s'est pas fait sans douleur ! Il y a eu des échecs, forcément. Et oui, des fois, il a fallu faire deux semis... Mais ça ce n'est pas grave. Il faut réussir à avancer malgré les difficultés. Je dirais même il faut plus regarder les difficultés que les réussites. Parce qu'en cas de difficulté, il faut réfléchir, comprendre. Il faut beaucoup observer, ailleurs et ici. En fait, il faut toujours chercher : pourquoi ça ne marche pas ? Et ça, je le redis, c'est à l'agriculteur de le faire. L'agriculteur doit se reprendre en main. Et pour ça, la conservation c'est intéressant. Parce que la conservation, c'est une autre approche de l'agriculture et de l'agriculteur.

C'est-à-dire ?

Disons que la conservation, c'est d'abord l'observation, mais c'est aussi d'autre chose. C'est tout un ensemble qui fait réfléchir. Observation, réduction des charges et du matos. C'est un monde différent. Surtout quand le sol fonctionne bien. Le sol... Le sol est massacré. Vraiment. Il y a des problèmes... Je veux dire, enfin ça se voit ! Il suffit d'aller sur le terrain... Il y a une vraie différence entre un terrain labouré et un non-labouré ! Quand on fait des semis, on voit tout de suite la différence entre un champ qui a été labouré et celui qui n'a pas été touché. Et ça, ça a joué dans nos échecs, quand on a fait du resemis. La preuve : depuis deux, trois ans on ne fait plus de resemis.

Parce que vous ne touchez plus au sol ?

On n'y a jamais touché nous ! Mais avec le remembrement, on a récupéré des sols qui avaient été labourés avant nous. Et devinez sur lesquels on a dû faire du resemis...

Vous me parliez de réseaux tout à l'heure. Peut-on revenir dessus ?

Il y a un vrai besoin de s'entourer de gens compétents. Et donc nous, on a fait pas mal de rencontres un peu par hasard. Je vous disais, le hasard, toujours ! Et donc avec les groupes de rencontre, on est amenés à rencontrer des gens intéressants. Puis on peut valoriser des choses aussi. Par exemple, avec TCS. Comme j'avais mis en place de la ferti-localisée en bio, bah résultat, ça a beaucoup surpris. J'ai écrit au gars de TCS, il est venu, il en revenait pas. Alors on a rédigé un article pour TCS. Et cet article a été un déclic pour les bio, pour se pencher sur la ferti-localisée. Et ce système, on est même allés le présenter à AgroParisTech ! Et ça a aussi fait un article dans cultivar, dans biophile... On est actifs.

Et tout ça, ça fait que y'a des groupes qui viennent. Des groupes bio, des non-bio, faut pas se fermer.

Autre chose qu'on fait et qui intéresse, on récolte l'herbe et on la valorise, on la vend à un gars qui la transforme. On cherche à valoriser tous les résidus de l'exploitation. Et ça on le fait depuis le début, avec une entreprise qui est dans l'Yonne. Alors c'est sûr, ça me prend du temps d'aller là-bas avec le tracteur et la remorque, je pars le matin je rentre il est midi, mais bon. Et là, c'est pareil. Comme j'attends d'avoir un certain volume avant d'aller le voir, bah je fais le séchage à la maison, avec des dalles séchantes, fabrication maison. Et là-dessus c'est aussi un apprentissage qu'on a pu faire à travers un groupe qui est venu, et avec qui on a pu discuter de ça.

Ce sont des personnes qui vous contactent directement ?

Oui, des groupes qui viennent pour voir le système. Et ça nous apporte de bonnes choses parfois. Aujourd'hui on est en contact avec une personne rencontrée via un de ces groupes, qui est vraiment de très bon conseil. Par exemple, j'avais vendu le pulvé, j'ai toujours eu du mal avec ça. Lui m'avait dit : tu verras, tu en reviendras. Bah, ça n'a pas manqué, un an plus tard j'en reprenais un, parce que en bio, c'est utile, pour les mélanges de plantes, je l'utilise pas mal, pour les orties par exemple. Et avec lui aussi, on a fait une autre connexion. Maintenant, on est suivi sur la ferme par un ingénieur des sols, depuis octobre 2014. Un jeune ingénieur, qu'on prend en tant que consultant. Et qu'est-ce qu'il m'a fait évoluer ! Avec lui, c'est génial. En 2015, avec le travail qu'on a fait ensemble, le système à évoluer de dix ans. On va mettre en place avec lui des formations sur la ferme. Mais des formations payantes, parce que je commence à être fatigué du bénévolat. Et puis, faire payer, ça ne fait venir que les plus motivés, pas les jaloux qui viennent pour critiquer.

Et dans tout ça, quel rôle joue BASE ?

Donc BASE... On est adhérents depuis 2000, on a fait beaucoup de visites et de journées de travail. Comme je vous disais, la première journée BASE c'était dans le 22 avec un agriculteur qui était en bio

depuis les années 1970. Et puis, bah depuis deux, trois ans je suis référent, depuis mai 2015 il me semble, puisqu'on avait fait une première journée ouverte ici.

Vous êtes nombreux à être adhérents de BASE en Île-de-France ?

Ici ? Non, pas du tout ! On est moins d'une dizaine ! Enfin, je prends l'Île-de-France en excluant la Seine-et-Marne, parce que là-bas, par contre, ils sont beaucoup plus, faudrait demander à leur référent, Florence Riot, mais bon, elle est basée en Bretagne...

Donc voilà, on est moins d'une dizaine, mais ce n'est pas si important. Parce qu'il n'y a pas besoin d'être adhérent pour venir aux journées, ça donne juste un prix préférentiel. On n'est pas fermés ! Au contraire... Et puis y'a eu ce gros déclic de la fertilisation localisée. Depuis le passage en bio, on voit de plus en plus les conservations conventionnelles qui se penchent dessus. En fait, il faut des pionniers. Les pionniers ont un rôle essentiel et nécessaire pour faire avancer le tout. Les agriculteurs ils ont besoin d'exemples qui montrent la voie. Puis, il faut comprendre qu'il n'y a pas besoin de tout faire d'un coup, ça aussi c'est agaçant... Je vois des jeunes, ils regardent mes parcelles, je vois bien que ça les intéressent. Je leurs dit : essaye sur une parcelle, vois ce que ça donne, tu n'es pas obligé de tout faire d'un coup, vas-y progressivement, teste, regarde comment toi tu veux et tu peux faire... Mais non, c'est tout ou rien. C'est lassant. Pourtant, j'ai le sentiment que quelque part, on a joué notre rôle, oui, on nous dit souvent qu'on est des pionniers. Je veux bien le croire.

Si on élargit un peu la question, quel est votre vision de l'agriculture francilienne ?

Ma vision... Comment je la vois ? Ce que j'en pense ?

Oui c'est ça

C'est... Disons les choses. Telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, on va dans le mur. Faut le dire. La preuve avec la MAE, on appelle au changement avec le couvert permanent. On a besoin d'une couverture totale tout en gardant une vision sur l'agronomie. Il faut faire des allers-retours entre le monde de l'expertise et de l'agriculteur.

Et puis faut aussi dire qu'il y a des incohérences entre les demandes administratives et la réalité de terrain. On comprend qu'il y a besoin de courir les sols. Parce que le sol, c'est des plantes, c'est du stockage de carbone. Oui mais voilà, faut pas forcer les choses, faut pas décider de dates arbitraires qui n'ont aucun sens ! Faut laisser l'agriculteur faire.

Donc pour revenir à la question de départ... En fait le problème c'est que la vision minoritaire a du mal à s'imposer. Il faut créer des plateformes.

Pour échanger ?

Oui, en Bretagne ils ont beaucoup ça. Et ça permet de discuter. Par exemple, je parle des couverts depuis tout à l'heure, mais s'il y a du positif, il y a aussi du négatif. Il faut vraiment bien maîtriser l'aspect technique. Sinon... Nous par exemple, on a fait des essais sur la ferme quand on avait les aides bio ! Faut être stratège. Et je n'ai pas peur de le dire : parce que les aides, si elles sont là, faut savoir en profiter. Mais intelligemment ! Pour améliorer le système. Pour faire avancer sur les questions de l'environnement, il faut charger sur les couverts, c'est évident. Donc nous, on a pu faire ça. Le problème des aides, c'est que ça s'amenuise... Ça sera plus compliqué pour les jeunes. Tout ça pour dire qu'il y a un besoin de concertation avec le monde agricole.

Cette concertation avec le monde agricole, elle est possible actuellement ?

Oui... Je vois ce que vous voulez dire. Comme je vous l'ai dit, moi je suis à la CR. Pourtant, même si on a des différends avec la fédé ou avec la conf... Comment dire. Je crois... En fait, il faut faire primer l'intérêt général. Il faut dépasser les querelles de clocher car le problème est trop grand. Il faut réussir à faire ressortir les vrais problèmes. Et puis, je n'en ai pas parlé mais j'en aurais des choses à dire aussi, sur les citadins. Eux, ils sont là, ils nous jugent, d'un côté on peut pas leur en vouloir de pas savoir, mais de l'autre c'est agaçant... Enfin, ils ne savent pas de quoi ils parlent, mais ils critiquent quand même !

Bon, mais pour en revenir à ce que je disais, ça passe aussi par la formation. Il faut agir dans les écoles d'ingénieurs et les lycées agricoles ! Et surtout les lycées ! Dans les écoles, ça va, mais dans les lycées c'est vraiment compliqué...

Comment expliquer cette différence ?

C'est simple. Moi je le vois, notre fils a fait AgroParisTech. Là-bas, sur une promotion de 200, ils étaient dix fils d'agriculteurs ! Donc forcément, ce n'est pas la même chose, y'a pas les mêmes avis, les mêmes idées. Ils sont sans doute plus ouverts, en tout cas ils n'ont pas de pensée unique justement, parce qu'ils ne viennent pas de là. Alors que dans les lycées, c'est tout l'inverse, c'est que du contexte familial. Et donc les jeunes doivent se confronter avec le père. Y'a des conflits de générations, ce n'est pas facile.

Je vais vous donner un exemple. On a été invités à faire une présentation de notre système dans un lycée agricole en Mayenne. Et bah, je peux vous dire, il n'y a pas un élève qui est venu. Pas un ! On était là, avec d'autres intervenants et le directeur. Pourtant, ils n'étaient pas loin, les élèves. Après, quand on fait des journées TCS, il y a toujours une classe d'un lycée agricole qui passe. Donc au moins, ils voient autre chose.

Enfin, quand même faut dire aussi une chose. Quand je parlais de concertation... Aujourd'hui, la technique, c'est diviser pour mieux régner. Si on est divisés, ce n'est pas facile de faire remonter les solutions. Pourtant elles existent. Moi ça me fatigue. Aujourd'hui sur la ferme, c'est bienvenue celui qui veut, et tant pis pour les autres.

Quand vous dites divisez pour mieux régner, que voulez-vous dire ?

Je vais donner un exemple. On organise des journées BASE, sur la ferme. Les journées sont ouvertes aux bio et aux non-bio. Mais les bio, ils sont très peu. Alors que pourtant, le sol, bio ou conventionnel, s'il est pourri ça ne va jamais marcher. Jamais ! C'est pour ça qu'il faut passer par la conservation, que ça doit être la base de tout.

Le sol, il travaille non-stop, enfin sauf en cas de grand froid. Mais bon, ce que je veux dire, c'est pourquoi aller s'esquinter, et gratter la poussière de ce qui reste alors que le sol, il travaille tout seul ? Moi, je ne sais pas vous, mais je préfère me prendre des vacances plutôt que de travailler pour rien. Mais ça, visiblement, je suis bien le seul à le penser quand je vois mes voisins !

C'est comme pour le tracteur, faut le sortir que quand y'en a besoin ! Il ne faut pas se l'interdire non plus, attention. Moi, mon principal outil de travail, c'est la bêche, pour l'observation. Comme je vous disais, cette année on est presque en semis-direct. Et alors ça, c'est des économies à toutes les échelles ! Mais il faut sortir, regarder, observer. Moi je vais dans les champs avec la bêche, et je regarde, j'essaie de comprendre comment ça se passe, ce qui se passe. Et le système il fonctionne ! On a 190 hectares, avec des parcelles à vingt-cinq kilomètres de la ferme. On a fait six remembrements, si vous trouvez quelqu'un qui a six remembrements à son actif, vous me dites ! Et pourtant, malgré tout ça, ça fonctionne, et ça fonctionne bien.

Au début, je me suis présenté comme ayant travaillé au départ sur l'agro-écologie. Qu'est-ce que cela vous évoque ?

L'agroécologie... Tout le monde se dit agroécologie ! L'agroécologie c'est un grand mot, alors je m'en méfie un peu. Mais si vous voulez, j'en ai quand même une idée. L'agroécologie, c'est la conservation du sol et c'est aussi se passer de tous produits synthétiques. Un sol qui fonctionne, tout vient avec. Le nôtre, il est détruit. Mais il faut y revenir, via l'agronomie. Moi, ça me fait rire... Les vendeurs vous disent qu'ils ont un produit qui cible. Oui, d'accord, il cible ce que vous voulez, mais pas que ! Et ça, c'est embêtant. Vous voyez, au début j'ai participé au système, comme tout le monde. Avec le recul, si c'était à refaire, je ferais tout différemment, dès le départ. Je miserais davantage sur la qualité de vie. C'est un grand point ça aussi, faut le noter. On en parle pas assez, ou trop, je ne sais pas. Mais

qu'est-ce qu'on y gagne... Gain de temps, oui, mais ce n'est pas le plus important. Le plus important, c'est la santé pour moi.

Au début, je me souviens, je regardais toutes les étiquettes qu'il y avait sur les produits, vous savez, dès les années 1980 c'était obligatoire. Et quand je voyais toutes ces étiquettes, avec les risques cancérigènes, j'étais affolé. Il y a eu un vrai élément déclencheur pour moi : les risques énoncés. Je me souviens dans les années 1980 justement, j'étais tombé sur un produit, un fongicide je crois, il disait de le tenir à distance des enfants et des femmes enceintes. Là je me suis dit, ce n'est vraiment pas normal d'utiliser ce genre de produit. Suite à ça, je me suis engagé dans la réduction d'intrants. Et plus je me renseignais sur les risques, plus je réduisais. A la fin, j'allais moi-même faire le tour des différentes coopératives. Je regardais qui vendait le moins cher, et j'achetais uniquement ce dont j'avais besoin. J'avais déjà viré le conseiller à l'époque. J'étais attristé de voir qu'il venait me donner une ordonnance toujours plus lourde pour mes plantes. Et quand je vois des voisins, dès que y'a un problème, hop ils appellent le conseiller, et aller ! Une bonne liste de produits, on arrose... Tout ça pour quoi ? Regardez, 2015, mauvaise année, 2016, c'est pire que tout. Pourtant, moi j'ai pas eu à me plaindre, pas vu de grosse différence... Alors qu'eux, ils ont flingué leurs trésoreries pour avoir chez certains des récoltes à zéro ! Imaginez, zéro quintaux ! C'est la catastrophe pour eux. Mais bon, aussi, il faut qu'ils réagissent.

Moi je me suis autonomisé de plus en plus, d'abord sur l'achat des produits, ensuite sur la réduction très forte des doses. Et donc j'y gagne à double titre : pour mon budget et pour ma santé. Et puis ça vous change les plantes aussi. On se repose plus sur elles, elles sont plus résistantes. Et tout ça, ça revient au sol. Il faut en revenir au sol.

Mais le truc c'est que, comment dirais-je... On va dire que la collectivité en plus, elle ne veut plus des pesticides, il y a un vrai refus de l'agriculture comme elle était depuis 50 ans. La collectivité veut qu'on passe de la masse à la qualité. Manger moins mais manger mieux, tout en conservant un revenu décent à l'agriculteur, c'est crucial ça. Et puis faut pas oublier que l'agriculture elle entretient la nature ! Moi je le vois, sur mes parcelles y'a une grande richesse de faune. Et je ne vire pas. Je garde les renards, ça chasse les mulots, c'est quand même bien fait ! Pareil, je mets des perchoirs dans mes champs, ça fait venir des buses et ça régule les rongeurs. Et ça, moi je dis que ça fait partie de l'agriculture de conservation. Par exemple, le lièvre est en train de se perdre sur le territoire. Et pourtant y'en a plein sur mes parcelles ! De même, des gars qui observaient sur un de mes champs m'ont dit qu'ils avaient vu quarante-deux biches ! C'est énorme ! Bon là par contre, ça me pose un peu problème sur les cultures. Mais c'est un équilibre à trouver.

Et puis, l'administration n'est pas bornée si on explique. Il faut faire passer des messages, ne pas se mettre en opposition. Je crois qu'il faut expliquer en passant par le terrain, tout en conservant une marge de manœuvre pour les agriculteurs. Il faut que l'agriculteur reste maître de son destin. C'est pour ça que je dis qu'il faut qu'il y ait une concertation du monde agricole. L'agriculteur a besoin de se reprendre en main. Il faut mettre en avant l'environnement et la rentabilité de l'exploitation. Et il y a toute une éducation à refaire au niveau des écoles. En fait, il faut remettre en question le système...

Et ce message, il prend ici ? L'agriculture de conservation se développe ?

Ici... En fait, ça prend surtout dans les régions défavorisées, faut pas se mentir. Quand on a des sols fragiles, là ils n'ont pas le choix. Ici, on est encore un peu dans une région riche quoi. Et puis, y'a des images liées... Les gens ici, ils regardent plus le négatif. Et quand ça marche : il y a de la jalousie. Je n'ai pas peur de le dire ! Il y a des jaloux. Alors que pourtant, il faut remettre l'agronomie au centre, c'est ça le plus important, pas le reste. L'agronomie avant la synthèse et même avant le bio. Il faut sortir de la dépendance au produit, ça n'a aucun sens, mais on marche sur la tête ! Il faut se reprendre en main, comprendre ce qui se passe. Il y a beaucoup trop de préventif, il y a beaucoup trop de peur. Il y a pourtant des limites au système, elles sont visibles, mais non ! Les gens ne réagissent pas, ne cherchent pas de solution. Ils attendent qu'elles viennent de la coop, comme si elle allait venir les aider... Tu parles ! Alors que les solutions sont là, et elles marchent.

Ici, il y a des essais dans toutes les directions. Je suis sorti du moule tel qu'il a été défini. Et je ne peux plus y rentrer. Au contraire, je vais encore plus loin, en travaillant encore plus l'agronomie, c'est ma principale préoccupation.

Alors c'est sûr, c'est tout un parcours, et pas sans heurts. Et j'ai dû virer beaucoup de personnes. Mais ça ne veut pas dire qu'il faut s'enfermer, rester dans son coin, surtout pas ! Il faut bouger, voir ce qui se fait ailleurs, si possible aux USA, en Australie ou en Nouvelle-Zélande. Ça donne des idées, et on voit aussi ce qu'il ne faut surtout pas faire. Quand on est allé là-bas, les gars nous disaient tous : en Europe, ne faites pas comme nous, n'allez pas dans les OGM ! Mais c'est un autre débat... Ce que je veux dire, c'est qu'on devrait obliger les jeunes à sortir de France avant de s'installer. Parce que le jeune qui sort du lycée, qui a fait un stage dans la ferme familiale ou à dix kilomètres, ça ne sert à rien comme expérience ! Alors que s'il a voyagé, le jeune, il est armé. Quand on voyage, c'est l'approche qu'il faut voir. Et ensuite, l'adapter à ses propres conditions. Il faut beaucoup observer, et surtout bien connaître, avoir des bases en agronomie. Avec l'ingénieur, je vois une vraie différence. Et ça, c'est de l'agroécologie sans produits de biocontrôle.

Parce que, il se passe quoi ? Tout le monde tire, et la situation va finir par péter si ça continue. Il faut trouver l'équilibre du sol ! Rester encore à définir la place de l'agriculteur là-dedans, dans le modèle à venir. Parce qu'aujourd'hui, on a fait un système pour intégrer l'agriculteur. Si tu n'es pas intégré dans le système, bah tu dois aller ailleurs. Avec ce modèle, l'autonomie de l'agriculteur elle n'existe pas. Alors qu'avec l'agronomie, on redevient autonome. On comprend, et ça, c'est la clef. On était pionniers dans ce système quand on l'a fait en 2009. Faut aussi avouer, on se n'en serait pas sortis tout seuls, pas sans les aides. On a été stratégiques. Mais attention, les aides on les a prises, mais pour le système de la ferme, pas pour les mettre sur le compte en banque ! Ça faut le dire, parce qu'aujourd'hui, c'est loin d'être le cas de tout le monde... Et on a aussi puisé dans nos fonds propres. Mais ça fait avancer le tout. Et puis toutes les visites... On a eu des groupes jusqu'à trente, quarante personnes, dans le cadre d'organismes professionnels ! Donc ça donne de la visibilité, des échanges, on fait des rencontres. Y'a une agronome russe qui est venu, un québécois, du monde quoi !

Enfin ce que je voudrais aussi dire, c'est que je ne regarde pas derrière. Bien sûr, j'analyse ce qui s'est passé, surtout les échecs, mais je continue à avancer. Je ne m'arrête pas à ça. Et puis, faut vraiment sortir de l'assistanat. Quand on regarde outre-Atlantique, ce n'est pas la même mentalité quoi. Ils sont moteurs, ils avancent tout le temps, ils essayent plein de trucs. Ce n'est pas toujours concluant hein, comme je disais avec les OGM, mais bon, ils essayent ! Faut réussir à faire changer les mentalités ici, faire bouger les choses. Faut se creuser la tête, chercher les solutions alternatives. Mais ça paye. Encore une fois : l'été, je préfère partir en vacances plutôt que gratter la terre... En fait, il faut vivre avec la nature. Comme je dis souvent, il n'y a pas de mauvaises herbes. Il y a plus de mauvais agriculteurs que de mauvaises herbes ! Les mauvaises herbes, faut savoir les gérer. Il faut savoir faire avec le couvert ; tout est là.

Entretien AC_15

Je vous invite, pour commencer, à décrire votre parcours, ce qui vous a amené à l'agriculture et ce qui s'est passé, de vos débuts à aujourd'hui.

Bon, déjà moi, je suis issu d'une famille où on est agriculteur depuis mon arrière-grand-père, ça a un rôle, mais ça n'aide pas forcément à changer les choses. Sur mon parcours, moi j'ai un niveau ingénieur, j'ai fait un BTS puis j'ai complété ensuite, à Angers. Mon premier travail, il a été chez IBM, j'ai fait quatre ans dans l'informatique, à Paris, un truc qui n'a rien à voir avec l'agricole. Et ce n'est pas plus mal, parce que ça permet de relativiser beaucoup de choses, de prendre du recul... Et puis, j'ai fini par revenir à la terre, avec une installation progressive à partir de 1999, d'abord en mi-temps

en conservant mon autre métier à côté, et en travaillant avec un voisin, auquel j'ai fini par reprendre l'exploitation. Et tout ça sur la commune, ça aide aussi, c'est pratique on va dire. Et donc j'ai tout repris en 2005. Après, pourquoi les techniques culturales simplifiées en semis-direct... Bon, faut revenir un peu en arrière, ça commence avec mon père à la fin des années 80, il avait engagé une simplification du travail de la terre, avec toute une réflexion là-dessus et puis la PAC 92 a joué un rôle un peu déclencheur on va dire, avec toutes les conditions qu'on connaît, le besoin de réduction en phyto... Alors là, y'a eu le passage en technique culturale simplifiée, jusqu'en 2003. Le truc, c'est qu'on a eu de gros soucis météo en 2001-2002, qui ont eu des conséquences et... Enfin du coup, y'avait deux solutions possibles : soit passage au labour, soit passage au semis-direct. Mon père penchait plus pour la première option, mais moi j'ai fait le choix du semis-direct. Et donc depuis 2003 on est en semis-direct, avec un sol, mais alors ! Un sol, transformé. La battance par exemple, c'est un vieux souvenir ! Et puis, on a un sol qui a doublé en matière organique, c'est énorme ce qu'on gagne. Mais attention, on a pris la marée par moment, on a beaucoup essayé, et je peux vous dire qu'on continue encore, et tous les jours, des nouveautés ! Mais c'est ça qui est intéressant, sans ça, franchement, ça ne serait pas amusant comme métier... Et aussi, on teste différentes cultures, pour tester différentes rotations. La rotation actuelle par exemple, on a du lin, blé, protéagineux, blé. On a aussi de la caméline, c'est similaire au lin, on l'appelle aussi le lin bâtard, on s'en sert pour faire de l'huile. Et le tout avec des couverts, c'est normal, c'est l'un des trois piliers. De toute façon, moi je suis un peu dans le radical, c'est tout ou rien. Quand j'ai engagé un truc, j'y vais à fond où je ne le fais pas.

Et ce passage d'un système à un autre, vous avez été accompagné ou vous vous êtes débrouillé tout seul ?

Le passage, l'adaptation au terroir, on le fait tout seul, pour une simple et bonne raison : ce qu'on fait nous, ici, faut pas parler de ça avec les voisins, même aujourd'hui encore ! Ce n'est pas bien vu, ça passe pas. Donc on a dû se débrouiller tout seuls. Mais ça ne me dérange pas, parce que j'aime bien chercher, prendre des risques, ça me va. Et puis bon, j'avais de bonnes raisons de croire en ce que je faisais. Parce que ce qu'il faut voir, c'est les avantages que ça amène ! Là, on parle du sol, c'est bien, mais à la base, l'objectif premier, c'est quand même la réduction des charges. Et c'est de là qu'on devient inventif et que tout découle... Avec cette idée, après avoir réduit les charges via l'agriculture de conservation des sols, j'ai travaillé sur le lin, et donc on a cherché à diversifier, puis surtout à transformer. Le lin, s'est mieux que le colza pour les débouchés, on peut en faire plein de choses, surtout que maintenant c'est à nouveau autorisé pour la consommation alimentaire.

Mais la motivation première, pour vous...

Bah oui, la motivation première, on ne va pas se mentir, ça a été économique : on avait des soucis de main d'œuvre, ça a réduit les charges, l'essence, les phyto, puis attention, on se dégage du temps de travail ! Forcément après, quand on a plus de temps, on a plus de possibilités pour faire autre chose, comme la transformation. Mais comme je disais, ça n'a pas été facile. D'autant plus qu'au départ, on n'était pas nombreux, y'avait une personne qui faisait ça, c'était vraiment pas très développé. Et à faire du semis-direct sous couvert, on était seul ! Y'a eu des échecs sur les cultures test, et aussi sur les cultures principales. Mais on a trouvé des astuces. Le lin, par exemple, ce n'est pas favorable aux limaces, donc ça permet de ne pas en avoir dans les champs, et le colza peut lever ensuite, contrairement au cas où on a mis du blé avant, comme font tous les autres. C'est une astuce. Bon, je mets de l'anti-limace pour assurer, mais en soit je pourrais m'en passer. Et on fait plein de tests, chaque année, même aujourd'hui, on fait des tests sur les cultures associées. C'est la première fois qu'on essaye, on va bien voir. Après faut que ça marche quand même, parce que depuis deux ans c'est pas terrible, on a été touchés nous aussi... Alors on réfléchit, on continue. Par exemple, avec notre système, le principal problème, ce sont les campagnols. Alors, on fait pousser des haies, on cherche à reconstruire des continuités, pour faire revenir les prédateurs, l'objectif c'est de refaire des corridors, entre les bois et les champs quoi. Mais ça par exemple, on ne peut pas le faire partout, quand on est pas propriétaire, c'est compliqué, on a une partie en fermage et l'autre qui appartient à la famille, on jongle un peu. Et puis ça pour le coup, on en parle beaucoup dans les réseaux, ce n'est pas une initiative totalement indépendante. Mais entre ce qu'on voit dans les réseaux comme l'APAD ou la revue TCS et l'application, y'a toujours un pas à franchir.

D'accord. Pour élargir un peu, pourriez-vous me dire quelle est, selon vous, la situation de l'agriculture en Île-de-France ?

Oh bah, c'est simple, on va dans le mur en gros. Personne ne se remet en question, il faut pourtant changer les pratiques, c'est une évidence... Et puis, je pense que y'a de l'avenir dans l'agriculture de conservation. Si la majorité des agriculteurs passent en conservation, ça aura plus d'impact que 20% des agriculteurs en bio. Par exemple, moi j'ai réduit ma consommation de phyto de 20 à 30%. Si tout le monde fait ça, ça aura plus d'impact que le bio ! Et puis on a plus d'impact que le bio. On a fait des comparaisons de sol, avec une chercheuse de l'INRA, entre bio et conservation. On a les meilleurs résultats...

Dans ce cas, comment expliquer que la majorité des agriculteurs ne suivent pas ?

Et bien... Je dirais que ça ne change pas parce qu'on est dans une région où il y a du potentiel, y'a de la marge. On ne veut pas y toucher. Les gens ne veulent pas prendre de risque... Dans les régions où c'est moins riche, ça change massivement, de toute façon ils ont pas le choix ! Non, puis y'a autre

chose aussi. C'est que niveau visibilité... Enfin le bio, c'est l'image pas de pesticide. Et les pesticides, ça fait peur, surtout que y'a un tel lobbying des associations anti-phyto que bon, c'est super compliqué de s'expliquer, et du coup le bio capte tous les financements, y'aurait des trucs à dire aussi là-dessus ! Enfin, je ne suis pas en train de dire que c'est bien les phyto, mais ça va être compliqué de s'en passer. Les gens sont là, à crier sur les phyto, mais ce n'est qu'une partie du problème ! Y'a d'autres choses, y'a les produits d'entretiens qui sont dangereux, y'a la voiture, le textile, mais ça on n'y touche pas, on remet en cause que l'agriculture ! Enfin je ne sais pas, je me demande si c'est personnes-là sont très logiques, très cohérentes. Pas de pesticides, du bio, mais pas plus cher, et puis on ne questionne pas le reste. Pourtant, les bios c'est avec eux que je discute le plus, pour réfléchir à d'autres solutions. Le truc c'est que nous on ne sait pas se passer des herbicides, et eux ne savent pas se passer du labour. Mais c'est vrai que ça reste le souci, les herbicides. Et je ne parle pas que du glypho, y'a pas que lui... Mais nous, on n'a pas d'aide, et ça c'est un souci. Pourquoi on a pas d'aides, je ne sais pas du tout, on a un ministre jusque-là qui a fait bouger les choses. Mais bon... Dans un mois il n'est plus là !

Y'a quelque chose aussi... Comment dire. On ne fait pas marcher le commerce, enfin moins que les autres. On doit gérer, car on est plus autonomes en quelque sorte. Je pense que ça ne joue pas en notre faveur ça, ça plaît moins que celui qui consomme. Mais bon, ça prend quand même doucement : on a doublé le nombre d'agriculture en TCS, on est passé de deux à quatre ! On a monté une antenne APAD, plus sérieusement, ça bouge, on voit que ça marche et qu'il est temps de se poser des questions. Bon, ça n'avance pas aussi vite qu'on le voudrait, et qu'il faudrait... Y'a plus de conversion en bio qu'en semis-direct, mais c'est évident, y'a pas d'aide pour ça.

Après, attention, moi quand je dis agriculture de conservation, c'est quelque chose de précis. C'est semis-direct sous couvert, point barre. Si on ne fait pas ça, on est pas dedans. Y'a trois piliers, il faut respecter les trois : de toute façon, si on ne le fait pas, ça se casse la gueule. Si on veut vraiment conserver le sol, faut pas le travailler, et les couverts font partie intégrante du système. Donc couvert, semis-direct, et rotation longue, c'est la base. Quand je dis longue, c'est minimum cinq, six ans. Et puis, le type de culture joue beaucoup aussi. Cette année, je vais tester le millet. Et puis bon, on ne fait jamais que semer ! Le reste, c'est de la gestion. Les insecticides, c'est au cas par cas, et puis je fais des mélanges de semences. Pour le blé, le colza et le lin, à chaque fois il y a quatre variétés, ce sont des mélanges. Et résultat, le lin je ne mets plus de fongi, le blé j'en fais qu'un alors que les autres sont à deux, trois, et le colza un fongi en deux fois, c'est super efficace, c'est super simple. Après y'en a qui aiment bien jardiner : libre à eux...

Vous voyez des leviers pour faciliter le changement dans le contexte francilien ?

Le levier, c'est le financement étatique ou régional, mais ce n'est pas à la mode. Mais paradoxalement, ce qui joue en notre faveur, ce sont les prix du marché, plus c'est bas, plus on devra changer. En ce moment, ça les pousse à réfléchir. Et puis quand même, faut se dire une chose : l'agriculteur est très traditionaliste. Le labour, c'est ancré dans les mémoires. Quelqu'un me disait qu'on n'est pas agriculteur quand on laboure pas... Ça m'est égal qu'on me dise ça vous savez, mais ça illustre un peu les mentalités. Un autre levier, c'est qu'il faut qu'on soit bons pour faire des petits. Si on se rate, ça ne va pas dans notre sens... Mais y'a plein de choses. Par exemple dans nos champs, y'a plein de tiges, de la paille, ce n'est pas propre, les gens ça les dérange. Alors que moi maintenant, ça me plaît, je préfère largement ça. Et puis au niveau du sol, c'est spectaculaire, la différence... On a fait, avec un stagiaire, un essai pour compter les vers de terre. Chez moi, y'en avait plus de 220 ; chez lui, chez son père, à peine 90. Et on n'avait pas creusé profond ! Et ça on le montre, avec l'APAD on fait des tours de plaine, on montre des choses.

Y'a tellement à faire, à développer... On n'a pas encore parlé de l'huilerie. Je l'ai montée en 2009, tout doucement, avec une diversification au fur et à mesure, avec différentes cultures, toujours dans l'idée : on peut tout faire sur la ferme. Et depuis, ça prend, on fait les marchés, on était au Salon de l'agriculture, au stand Île-de-France. Et ça, je n'aurais jamais pu sans être en conservation. Et ça ne demande pas grand-chose, y'a besoin de beaucoup moins de matériel ! Mais du matériel spécifique, ça c'est vrai. Et puis il faut le bricoler un peu à sa sauce. Après, je me méfie de ceux qui bricolent beaucoup, souvent ils rajoutent des petites dents, des trucs pour gratter le sol, alors là, hop ! Ils sortent du système. Enfin, c'est limite quoi. Mais on simplifie énormément. Et puis on fait des économies : moi c'est un tracteur, un semoir. Mon père, logiquement, avait des tracteurs de plus en plus gros. Moi, j'ai fait le chemin inverse. Mon tracteur, il m'a coûté 4000 euros, il tire sur six mètres, mais plus personne veut ça, c'est trop rustique. C'est vrai, ce n'est pas aussi confortable que le dernier modèle, faut que je refasse la clim, enfin sinon on roule la fenêtre ouverte... Ce que je perds en confort, ce n'est pas grave, vu que je passe beaucoup moins de temps sur mon tracteur que les autres ! Les gens vous disent, l'agriculture de précision c'est super, tu doses ceci, cela, tu sais tout sur tout... Pas du tout ! Ça coûte super cher par rapport à ce que ça rapporte. Moi je suis à quelques centaines d'euros à l'hectare. On va à contre-sens de ce qui se pratique. Mais bon, moi je préfère investir dans la transformation que dans un tracteur...

D'accord. J'aurais une dernière question à vous poser : pour vous, qu'est-ce que l'agroécologie ?

Ah, ça... L'agroécologie, c'est vague... Enfin, j'aurais tendance à dire que pour moi, c'est l'agriculture de conservation des sols, mais faut voir. Tout ce qui n'est pas agriculture traditionnelle, ça peut en faire partie, agroforesterie, bio... Moi ce que je considère, c'est que quel que soit le choix qu'on fait,

faut pas être dans l'entre-deux. Soit bio, soit agriculture de conservation. On voit des hybrides, mais... Le ministère il aime trois lettres : b-i-o. On fait des essais avec la chambre, faudra voir ce que ça donne, mais je suis sceptique. C'est super technique, très compliqué, tel qu'on le maîtrise à notre niveau, le semis-direct en bio c'est pas possible. Il faudrait que les instituts travaillent sur les plantes, trouver les bonnes plantes, y'a des choses à faire vu le nombre de plantes qui existent à travers le monde, y'a des choses à faire pour sortir des phyto.

Entretien AC_11

Alors, moi, je suis fille d'agriculteur, je suis dans une exploitation familiale qui est là depuis plusieurs générations, donc je me suis logiquement installée ici, dans le cadre familial. Avant, je travaillais dans le tertiaire, dans la banque, ça m'a donné une autre vision de l'agriculture aussi, d'être au contact d'autres personnes, plus citadines on va dire. Mon mari est aussi exploitant, mais dans la Marne, on a deux entités différentes et indépendantes. Je me suis installée il y a neuf ans, et dès le début je me suis mise au non-labour, par conviction, avant mon père n'avait pas trop cette philosophie, il n'était pas forcément pour. Moi j'y suis allée car je pense que c'est meilleur pour l'environnement, pour la qualité du sol, la biodiversité, les vers de terre ! Et puis, il y a beaucoup de non-labour dans le secteur, donc ça m'a forcément un peu influencée. Il faut savoir que Bourguignon, je ne sais pas si vous le connaissez, mais il est passé dans le coin y'a vingt-cinq ans, et il a fait des adeptes.

Bon, je ne vais pas vous mentir, ça a demandé un peu d'apprentissage, et quelques erreurs au début, surtout sur le désherbage, parce que ça nécessite plus d'attention. Puis on a introduit des cultures de printemps pour alterner les cultures et mieux gérer les adventices, pour avoir une meilleure gestion et comme ça aussi, on peut alterner les familles de produits, pour une meilleure efficacité et moins de risques de résistance. Aujourd'hui, le système est à peu près calé, avec une gestion des couverts en interculture. Depuis six ans, on est entrés dans un club TCS, et avant on était déjà dans un groupement technique, via un ingénieur privé qui navigue sur le département. Puis on a rencontré des gens spécialisés, comme [cet expert] que vous devez connaître, qui ont montré l'intérêt de l'agriculture de conservation.

Ces groupes-là sont vraiment importants. Avant, y'avait déjà des groupes créés par les chambres d'agriculture, y'a trente ans de ça. Puis les chambres ont arrêté l'activité de conseil, mais les groupes ont résisté, avec un appui privé. Dans la Seine-et-Marne, y'en a quand même pas mal. Parce que ce qu'il faut voir, c'est que l'amélioration technique vient du terrain, du bas quoi, pas du haut.

Tout ça, c'est aussi lié au fait que les coopératives ont disparu au fur et à mesure, [x] a dû vous raconter ça. Donc les agriculteurs se sont regroupés pour assurer du conseil, l'achat des phyto...

Donc vous êtes convaincue par l'agriculture de conservation

Ah oui, je suis vraiment convaincue ! Mais j'ai du mal à l'appliquer. Je fais des couverts, je limite les insecticides, l'étape suivante c'est le semis-direct mais j'ai du mal à y passer. On s'est beaucoup endettés pour se mettre à niveau, et je n'ai pas trop de capacité financière, et avec l'année qu'on a eue en 2016, ça ne vas pas arranger les choses. Mais ça reste en projet. Je pense vraiment que l'agriculture de conservation permettra de réduire les phyto tout en restant dans une agriculture intensive. C'est-à-dire maintenir des rendements élevés sans passer à l'agriculture biologique, qui a sa place mais ne nourrira pas la France. L'agriculture de conservation, c'est l'entre-deux entre le conventionnel d'il y a quinze ans et ce qu'on peut améliorer.

Et ça prend localement ?

Pas pour tout le monde, mais ça se développe, y'a des gens qui sont motivés. Mais les gens que je côtoie sont déjà eux-mêmes convaincus par le sujet, on se rejoint là-dessus avec [d'autres personnes que vous avez rencontrées].

Dont [x] fait donc partie de la coopérative dont vous êtes présidente, c'est bien ça ?

Oui, il a lui-même été très impliqué dans la coopérative. C'est une coopérative de petite taille... Il n'y a plus que deux coopératives qui ont leur siège dans le département, les autres viennent d'ailleurs. C'est une de nos spécificités, en quelque sorte. On est une coopérative de proximité, ça apporte du sur-mesure aux adhérents, tous les adhérents peuvent rencontrer le directeur, on s'adapte, on reste au plus proche de leurs intérêts.

Quel est votre rôle en tant que présidente ?

Le rôle de la présidente... Je préside, on peut le résumer comme ça ! La présidente préside le conseil d'administration, je suis en lien régulier avec le directeur, donc je suis au courant des affaires courantes. Je représente la coopérative auprès des autres institutions : la chambre, coop de France, etc. Toutes les décisions se prennent dans le conseil, mais on a quand même un impact avec le directeur, puisque c'est nous qui préparons en amont le conseil, mais enfin il y a des débats. On a beaucoup de transparence, c'est ça qui plaît beaucoup, le principe : un homme, une voix. C'est une autre de nos spécificités, par rapport aux grosses coopératives. On n'a pas la même taille, donc pas les mêmes enjeux. Certains nous appellent une coop club, mais on s'en sort bien comme ça.

Historiquement, comme la coopérative s'est construite autour de gens déçus... La coopérative s'est construite autour de gens déçus de ce qui se passe autour. Ce sont des gens qui sont très autonomes, organisés en groupement d'achat phyto, qui ne nous vendent pas tout, qui regardent aussi à droite, à

gauche. On vend beaucoup au prix de marché, pas au prix moyen. Les coopératives en général, elles collectent et offrent un prix après, basé sur les résultats annuels. Nous, y'a que 15% de prix moyen sur le total, le reste c'est du prix de marché. Et pour nous, ce n'est pas plus dur à gérer. Par contre pour l'agriculteur, c'est plus dur, faut vendre au bon moment. Et depuis deux, trois ans, les prix sont bas...

Vous ne faites que de la collecte ?

On fait un peu de conseil, mais pas beaucoup, car il y a déjà beaucoup de groupes indépendants. On a un technico-commercial, mais ça reste assez limité, car les agriculteurs sont déjà encadrés, puis ils regardent ailleurs, y'a d'autres coopératives autour de nous. Ils croisent les accompagnements. Disons qu'à une époque où certains accusent les coop à pousser à l'achat, nous on ne fait pas ça. On fait de la vente d'engrais, de semences, un peu de phyto et de la collecte.

Et puis depuis l'année dernière il y a une dynamique agriculture de conservation avec la chambre d'agriculture, car la coopérative est dans une zone de captage, donc on voulait lancer une dynamique sur le sujet. Mais... Ce n'est pas facile de capter les agriculteurs qui n'y sont pas. Ce n'est pas facile de les faire changer, on a créé une commission technique, les gens disent : changer oui, mais pourquoi ? Ceux qui sont dedans sont déjà sensibles aux questions plus écologistes, les autres demandent ce que ça va amener. Parce qu'il faut voir une chose : changer, c'est prendre un risque. On se rend compte qu'il faut qu'on change. Nous, avec 300h hectares, on a du mal à être rentables, alors on cherche à changer, à travailler avec le voisin, mais ce n'est pas évident. Le problème c'est qu'entre le bio et le conventionnel, y'a rien qui valorise la prise de risque. Quand on passe du labour au non-labour, y'a quatre, cinq ans de changement dans le sol, au début y'a des pertes de rendements. En agriculture, les changements sont longs, on travaille avec du vivant ! La météo est jamais pareille... Aujourd'hui, la majorité des agriculteurs de nos régions sont en conventionnel, c'est la réalité, et ils s'en sortent, même si ça baisse. Y'a quand même cet impératif économique. On est sur des régions privilégiées, faut garder ça en tête, avec de grandes exploitations robustes.

Après ça rentre dans l'esprit des gens que les phyto, ce n'est pas bon pour l'environnement et pour nous, même si maintenant on se protège plus qu'avant. Mais tant qu'on n'a pas trouvé mieux et sûr... C'est difficile parce qu'on ne valorisera pas plus. Le premier levier, c'est quand même le levier économique.

Et puis, comme on est attaqués de tous les côtés, les agriculteurs ont tendance à dire : on m'attaque, je ne vais pas changer si c'est comme ça. Mais... De toute façon, on est dans un tournant, faut que ça change, mais on ne sait pas comment.

Par exemple, tout le monde ne pourra pas diversifier, c'est une solution qui se développe chez nous. Mais amener une nouvelle production, faut des filières, c'est long à construire. Tout le monde ne peut pas se diversifier, mais il faut trouver des solutions, parce que la PAC diminue, les prix sont bas... On s'endette beaucoup ici, le prix du rachat des terres, ça coûte. Ici, ça peut monter à 15000 euros à l'hectare, c'est fou, ça devient déconnecté du réel ! C'est n'importe quoi. Du coup, l'installation, c'est surtout du cadre familial. Y'a du hors cadre familial, mais c'est vraiment rare, surtout en grandes cultures. Y'en a en maraîchage, en élevage, en bio... A côté, on a un maraîcher bio depuis quatre, cinq ans qui ne vient pas du monde agricole, et dont la femme ne travaille pas sur l'exploitation.

Vous dites qu'on est dans un tournant...

Aujourd'hui, on ne sait pas trop. Y'a quand même une grosse pression des pouvoirs publics et de la population pour une agriculture plus propre, mais après faut savoir comment allier rentabilité et changement de techniques. Le problème il n'est que là : si demain on arrive à une rentabilité avec un changement de pratiques, c'est bon. Pour le moment, je ne vois pas de solution. On va vers une réduction des produits via des techniques précises, mais ça prend du temps.

Vous m'avez aussi dit que vous étiez élue à la chambre d'agriculture ?

Oui, je suis élue en tant que présidente de la coopérative. Dans les élus, y'a des exploitants, y'a le collège des coopératives, des salariés agricoles, des propriétaires fonciers, je crois que c'est tout. Ce sont les élus qui donnent les grandes lignes. Et y'a un directeur qui applique les orientations décidées par les élus. La chambre est en relation privilégiés avec les services de l'état aussi.

Tous les élus sont répartis dans des commissions. Moi je suis dans la commission agronomie-environnement, on choisit selon ses convictions. On se retrouve cinq, six fois dans l'année, y'a beaucoup d'enjeux en Seine-et-Marne, surtout par rapport à l'eau des Parisiens... On est une douzaine au total, la présence est fluctuante. [Un responsable de commission] est là, les ingénieurs du pôle font des interventions, et on prend des décisions. Au niveau de la répartition des élus, c'est surtout la FDSEA qui est présente, la coordination rurale n'a que deux, trois sièges, et il y a beaucoup de conflits entre les deux syndicats. Bon, ça vient aussi des personnes, après ça n'empêche pas d'être en bons rapports, surtout que les idées sur le terrain sont les mêmes.

Comment expliquer cette rivalité du coup ?

Je ne sais pas trop, ça s'est construit dans le temps. Moi, je suis élue à la chambre depuis 2013 via la FDSEA, et je trouve qu'avant, la fédé était très fermée aux changements de pratiques, alors que la coordination rurale était très ouverte. Maintenant, ça s'ouvre, le débat s'ouvre bien.

Vous avez toujours été à la FDSEA ?

Oui, le choix est plutôt historique, je ne me suis pas trop posé la question. J'ai fait un peu comme mes parents, puis comme beaucoup de voisins. Pour moi, c'est important d'être syndiqué, surtout la profession agricole, elle est très bien organisée. S'il n'y avait pas les syndicats, il y aurait d'autres formes d'organisation. Quand on voit le travail fait par les syndicats, c'est quand même important, et je dis ça quel que soit le syndicat. Il y a un véritable travail d'analyse des mesures, de défense vis-à-vis de certaines associations, de dialogue avec les services publics.

Et vous sentez un changement ?

Dans la commission, je sens que y'a plus d'ouverture au changement, ça a changé depuis que ça a changé de responsable de pôle, [ce nouveau responsable] est plutôt environnement mais les nouveaux ingénieurs sont intéressés par les techniques alternatives. Depuis un an voire deux, ça change. La décision de suivre un groupe en agriculture de conservation, ce n'était même pas la peine d'en parler y'a deux ans, y'aurait pas eu le budget. On voit que maintenant y'a une volonté de former les ingénieurs aux nouvelles techniques. Après faut qu'ils se forment, et si on veut amener un changement majoritaire, faut prouver ce qu'on peut faire. Le principal, c'est de voir dans les parcelles, voir les autres cultures, voir comment elles sont et comment elles évoluent.

Après, on a du mal à avoir un retour économique, sur les marges brutes, et c'est dommage, l'agriculteur, il veut surtout savoir s'il gagne sa vie. On a peu de données économiques. Même les agriculteurs ont du mal à voir l'intérêt d'un couvert interculture. Ils voient ça comme une contrainte administrative, pas comme un avantage. Mais ça se fait sur le long terme... Puis ça a des coûts les couverts, les mélanges... Mais ça va se développer, parce qu'on en parle de plus en plus. Mais ce n'est pas facile à mesurer, c'est ça aussi, c'est un peu aléatoire.

Comment décririez-vous l'agriculture francilienne ?

Elle est sur des bases solides, plutôt des exploitations assez grandes, de plus de 150 hectares, on a un héritage de belles exploitations mais la rentabilité diminue, donc on se pose beaucoup de questions. On est sur des cours mondiaux bas, avec des exploitations parfois suréquipées... Mais on a des sols de qualité, c'est une chance, on a du potentiel, par rapport à d'autres régions. Après le côté plus négatif, on n'a pas de filière, c'est un point faible, par rapport à la Marne, ils ont plus de transformations. En Seine-et-Marne, on a plutôt détruit ce qui existait, on le voit bien avec les coopératives... On a plus trop d'industrie, on a plus que deux sucreries, la luzerne, on ne peut plus en faire, y'a plus d'usine de déshydratation... Enfin, c'est un exemple, mais c'est un débat qu'on a, comment reconstruire des filières locales, pour avoir aussi un peu plus de valeurs ajoutées.

Dernière petite question : pour vous, qu'est-ce que l'agroécologie ?

Pour moi, l'agroécologie c'est une agriculture plus respectueuse de l'environnement, maintenant on peut y mettre tout et rien. On peut dire que ce qu'on fait, nous, c'est déjà de l'agroécologie. Il y avait un questionnaire du ministère, il faudrait que je vous le retrouve, pour savoir où on se situait dans l'agroécologie, un questionnaire fait par l'ACTA. Moi, j'étais tout en vert alors qu'à mon sens, je n'étais pas dans une agriculture écologique. Enfin, on ne sait pas trop ce qu'il y a derrière l'agroécologie, on est tous plus ou moins dedans quoi...

Puis y'a d'autres soucis. Nous, par exemple... Enfin, ici, on se n'inquiète pas pour le foncier, on a déjà cette chance, par rapport à ceux qui sont proches des villes. Mais parfois, y'a des conflits avec le voisinage. En ce moment, on a des problèmes à cause de la terre sur les routes, c'est vrai que ça peut être dangereux dans certains cas... Mais sinon, on a pas trop de soucis, enfin les gens ne veulent pas voir de pulvé mais ça se comprend. Peut-être qu'on ne communique pas assez sur notre façon de travailler.

Mais on identifie quand même une pression. Une pression à travers les organisations écologistes qui sont partout, qui ont vraiment des entrées partout, même autour du sujet agricole alors qu'elles ne savent pas comment ça se passe. De façon plus large, on sent que les gens s'interrogent aussi sur ce qu'ils mangent, ils se posent plus de questions qu'avant, surtout avec les études qui paraissent, je comprends que ça fasse peur, personne ne veut manger un aliment avec des restes de phyto, nous non plus on en veut pas. Je comprends que ça fasse peur, c'est ce qui m'amène d'ailleurs moi-même à mettre moins de phyto, même si j'en mets un peu. Mais parfois, avec les années difficiles, on ne peut pas appliquer ce qu'on se dit. Peut-être qu'un jour on passera au bio, qui sait ? On cherche toujours à évoluer. Mais pour le moment, en ce qui nous concerne, on est trop endettés pour changer rapidement de technique, quand on pourra plus respirer, on aura peut-être un autre système ; ce ne sont pas les idées qui manquent.

Entretiens retranscrits – acteurs institutionnels

Entretien DDT_95

Pouvez-vous vous présenter, ainsi que la structure dans laquelle vous travaillez ?

Donc je suis chef de service à la DDT, typiquement, grossièrement, on rassemble ce que faisaient les DDE et l'agriculture. Mon service s'occupe de tout ce qui est régulier en matière d'environnement,

ainsi que l'application du code de l'environnement, comme pour les nitrates par exemple. On s'occupe de la PAC, des aides à l'installation, des différentes autorisations...

Quelle est la situation de l'agriculture du Val d'Oise selon vous ?

Bah... Une agriculture typique du bassin parisien, grandes cultures, disparition de l'élevage... Intensif entre guillemets... Après... On n'a pas mal de remontées. Par exemple, on sert aussi de contrôle. Donc les remontées qu'on a, c'est qu'il y a beaucoup trop de paperasse, trop de normes... C'est un discours syndical en somme. Je pense que maintenant, y'a beaucoup plus de réflexion dans ce qu'ils font dans les champs.

Comme nous on est vraiment dans la mise en musique locale du national, on ne voit pas forcément tout. Mais l'environnement général ne me semble pas avoir changé. Le changement en profondeur se fait plus sur la technique. En fait, y'a des différences quand même sur le territoire. Mais je pense que c'est la qualité agronomique qui fait la différence. Y'a pas de différence PNR et hors PNR par exemple. Nous ici, on a deux PNR, je ne vois pas de différence entre eux et en dehors d'eux. Encore que, peut-être via les aides, mais les PNR n'ont plus grand-chose à donner, donc ça ne change pas fondamentalement.

Sinon pour en revenir à votre question... L'agriculture couvre 60% de notre département, ce n'est pas si urbain, donc y'a une volonté de défendre les surfaces pour ne pas perdre la production. On n'est pas dans la défense d'un modèle par contre ; on ne pas plus de circuits-courts ou autre. On est plutôt sur des enjeux de fonciers, pour du paysage, pour de la respiration. Il y a des enjeux de changement, notamment environnementaux, mais ça se voit beaucoup plus en Seine-et-Marne que chez nous. Ici, l'enjeu premier c'est de conserver la production sur place, de garder des terres.

Que vous inspire le mot agroécologie ?

C'est un concept trop flou, on ne sait plus si c'est de l'agriculture durable, ou autre chose... Le mot est assez joli cela dit, mais pour moi ça n'évoque pas grand-chose. C'est un concept politique, faut le dire. Y'a des choses qui ont fait parler quand même, comme le non-labour, y'a des choses qui ont pris, mais ce n'est pas le tout...

Après, par rapport au sujet de votre thèse, qu'est-ce que je pourrais vous dire. Parce qu'en tant qu'institution... On est un petit département, on est aussi grand que la Martinique ! On n'a pas beaucoup d'agriculteurs, on a 500-600 exploitants, donc c'est leur maison ici, c'est pas la grosse artillerie, on est vraiment dans une relation de proximité. On est aussi sur le terrain, par exemple sur les déclarations administratives, et puis un peu sur les pratiques, via la réglementation.

Vous avez des relations privilégiées avec le monde agricole donc ?

Privilégiées, je ne sais pas, mais de proximité, c'est sûr. Le monde agricole, c'est surtout les syndicats, et puis aussi les exploitants, car tout le monde n'est quand même pas syndiqué. Sinon on discute aussi avec d'autres personnes, les élus, les associations de l'environnement, le monde classique quoi, les chasseurs...

Sentez-vous un changement au niveau de l'agriculture du Val d'Oise ?

Non... Les mauvaises années font réfléchir sur les intrants et la fertilisation, c'est du pratico-pratique. Il y a aussi la diversification, mais enfin y'a pas tant de choses, c'est plus sur la marge. Finalement, le souci premier, c'est d'avoir une récolte suffisante pour dégager des revenus. Alors la diversification... Ce sont des niches quoi. Faut pas trop de monde sur le même créneau ! Après, on en découvre tous les jours, y'a la bière, y'en a plein d'autres ! Les agriculteurs ne manquent pas d'idées. Ils savent très bien qu'ils ne peuvent pas tous faire la même chose. Ils sont dans quelque chose d'intuitif.

Voyez-vous des leviers pour favoriser un changement ?

Les leviers, ce sont les cercles agricoles, ils se retrouvent entre agriculteurs et discutent semences, je suis étonné, ça a beaucoup de succès. C'est piloté par les chambres, ça fonctionne super bien. C'est vraiment ça qui fonctionne, c'est hors commercial on va dire.

Après, faut bien voir qu'on a des soucis aussi. Actuellement par exemple, on n'a pas assez de personnes volontaires à l'installation. C'est surtout dans le cadre familial, sauf pour le maraîchage et tout ce qui est équestre. Et avec les deux, trois mauvaises années, malgré les aides, ça refroidit les ardeurs de ceux qui auraient pu reprendre la ferme familiale. Bon, les JA sont très dynamiques, mais même malgré cela, on tourne à une ou deux installations maximum par an, le renouvellement ne se fait pas comme ça.

Et puis y'a la question de l'élevage, enfin c'est dans toute l'Île-de-France, y'a plus de chevaux que de vaches, rendez-vous compte ! y'en a en diversification, des chevaux, mais y'en a surtout qui ne font que ça. Pour vous dire la difficulté de l'élevage : on a des sites Natura 200, y'a pas de troupeau d'ovins, et on n'arrive pas à les entretenir, les pelouses, les prairies... Dans les marais humides, c'est compliqué. On a une quinzaine d'élevages je crois.

Entretien PNR_Vexin_Français

En première question, je vous propose de vous présenter, ainsi que de présenter le rôle que vous avez au sein du Parc.

Donc moi, ça fait treize ans que je suis au Parc, mais je ne suis pas depuis treize ans sur le poste actuel. J'ai fait sept ans sur le dispositif contrat de bassin, en rapport avec la qualité de l'eau. Déjà à cette époque, j'étais au contact des agriculteurs, puisqu'il y avait des problèmes de concentrations de phytosanitaires dans les eaux. Et puis, de fil en aiguille, je me suis retrouvée chargée de mission Agriculture Durable, c'est l'intitulé de mon poste. Au départ, c'est plutôt la question des pratiques agricoles qui nous a animés, par rapport à votre sujet, ici au Parc, la notion agroenvironnementale est essentielle.

Mais avant d'aller plus loin, j'aimerais juste faire un petit rappel du contexte territorial, si ça vous va. On est un territoire assez agricole, puisque 60% du territoire est agricole, avec plus de 60% de céréales, la majorité des exploitations sont en grandes cultures céréalières... On a 350 exploitations, qui sont plutôt dans une logique d'agrandissement et puis de diminution du nombre d'exploitations, mais bon, ce n'est pas typique de notre territoire ça. En moyenne, les exploitations font 115 hectares de SAU, c'est grand, surtout sur le plateau. On a beaucoup de blé d'hiver, orge, maïs, betterave quoi que de moins en moins, enfin moins qu'en Picardie... Et du colza aussi. Sur ces 350 exploitations, on en a une trentaine en élevage bovin, surtout présentes dans les vallées. En fait, sur le territoire, on a un réseau de vallées, la Seine, l'Oise, l'Epte, qui font des limites naturelles au Parc. Enfin à l'est, c'est Cergy qui limite le Parc, on passe très vite d'un environnement urbain à rural, ça se fait d'un coup, vous avez dû le voir en venant par l'A15. Mais donc on a six grands cours d'eau. On a aussi cinq exploitations en laitier, et un peu de moutons, mais pas plus de quatre je crois. Pour la volaille... On a trois élevages.

Ce sont leurs principales OTEX ou de la diversification ?

Ah non, à chaque fois c'est de la diversification, ou alors plutôt un modèle de polyculture-élevage, mais les céréales occupent une place plus importante dans l'économie de l'exploitation. Si on prend l'exemple de l'Epte, on a des prairies humides, des pentes, donc c'est naturellement plus favorable à l'élevage, mais en général... Surtout avec le laitier, ça va disparaître peu à peu. Comme le mouton, même avec la population musulmane, ça ne suffit pas. En fait, le problème c'est que les éleveurs, comme il n'y a plus d'abattoir sur le territoire, ils doivent faire cent kilomètres pour faire abattre leurs bêtes, au minimum. Et malgré ça, y'en a qui sont en vente directe, beaucoup dans les bovins.

Le parc mène des actions spécifiques en lien avec l'agriculture ?

Oui, on mène différentes actions depuis la création du Parc. Une des grandes actions, et ça depuis le début, c'est de réussir à maintenir l'élevage, pour ça on avait en place des aides à l'investissement au niveau du Parc, indépendante de la région et de la PAC, des aides sur les bâtiments par exemple, pour mieux les intégrer dans le paysage, comme on a aussi une dimension patrimoniale forte. On avait aussi des aides à la diversification agricole et non-agricole, la transformation et l'accueil quoi. Mais tout ça, ça a disparu suite à la réorganisation de la gestion du fond européen, FEADER, LEADER, etc. Ça a un peu tout changé, et ça a été la fin de ces dispositifs d'aides. Aujourd'hui, il y a d'autres formats d'aides, des dispositifs à multi-financement, PRIMVAIR, DIVAIR, INVENT'IF, en lien avec la région.

A la base, une de nos principales volontés, c'est d'aider à la préservation de la biodiversité, par rapport aux milieux prairiaux, c'est pour ça qu'on met autant l'accent sur l'élevage, et puis aussi pour la diversification des paysages. Jouer sur ces deux volets, biodiversité et paysage.

Au départ, le Parc a développé les OLAE, puis les CTE, les MAEt, et finalement les MAEc, on a suivi l'évolution des noms des dispositifs... On était plutôt tournés sur la gestion des prairies et le maintien des arbres, les vergers et les haies, au départ, jusqu'en 2011. Et puis je suis arrivée à ce poste, en 2011 donc, et avec les nouvelles MAEt j'ai d'abord visé la réduction des traitements. On veut aller vers la rédaction des herbicides. Et on s'est tournés vers les pratiques à ce moment-là.

Quelles actions avez-vous menées dans cette optique ?

A partir de 2012 on a travaillé sur des couverts favorables à la biodiversité, des bandes enherbées, des friches. De 2012 à 2014, on avait une série de MAEt comme ça, et on continue avec les MAEc. Mais cette année on est en fin d'enveloppe. Parce que je ne sais pas si vous savez comment on monte une MAE, mais c'est compliqué, il faut monter un PAEc, un Plan Agro-Environnemental, dans lequel on combine différents dispositifs pour fabriquer une MAEc, pour faire simple. Et via le PAEc, on peut avoir le financement mais aussi la gestion et l'animation. C'est important. On accompagne sur cinq ans mais on a un contrat sur trois ans avec les agriculteurs, donc il faut reconduire. Il y a un besoin de réaccompagner. Et puis cette année, je me retrouve toute seule, avant on était deux, donc c'est plus compliqué surtout qu'avec la campagne de l'année dernière, je suis très sollicitée par les agriculteurs, ils veulent à tout prix valoriser la moindre parcelle, même celles qu'avant ils ne regardaient même pas, ils veulent voir s'il n'y a pas moyen de les valoriser via une MAEc.

Sur le territoire, il faut voir aussi qu'il y a un fort développement de la pension équine, comme un peu partout en Île-de-France. Donc on a une aide à la restauration des terres arables en prairies, ça se fait pas mal.

Après, les éleveurs sont généralement autonomes sur leurs exploitations, mais cherchent à augmenter leur autonomie fourragère.

Et en ce qui concerne la réduction de traitement, ça existe depuis 2007, quand j'étais encore sur l'eau, et on avait lancé un programme, mais en dehors des MAE. La MAE on l'a lancé en 2012, mais on était déjà dans une phase de concertation avant la MAE. La chambre d'agriculture n'était pas favorable à cette MAE donc elle ne nous a pas suivi sur l'animation, donc on a fait appel à un bureau d'étude. Et du coup, on travaille avec eux depuis 2012, ça se passe très bien, ils sont spécialisés dans la réduction des traitements. On organise des entretiens avec les agriculteurs, on fait des calculs des IFT pour suivre l'évolution des exploitations. Et ça permet de faire des rencontres. Y'a une formation obligatoire pour les agriculteurs qui veulent se mettre dans le projet, la première a quand même été organisée par la chambre d'agriculteur puisqu'elle en faisait déjà une. Et aujourd'hui, on a une dizaine d'agriculteurs engagés dans la réduction, sauf en herbicides. En fait, il existe deux formules dans la MAE, une formule avec un IFT territorial hors herbicides et l'autre avec un IFT avec herbicides. Pour les mesures avec herbicides, il faut réduire de 40% son IFT, et de 50% hors herbicides. Donc on a préféré la mesure la plus ambitieuse, on a opté pour la formule la plus forte. C'est surtout celle-là qui est engagée. On a actuellement 800 hectares d'engagés, certaines exploitations engageant la totalité de leurs parcelles.

Après, il faut bien voir que les aides ont des qualités et des défauts...

C'est-à-dire ?

C'est laborieux à monter au niveau administratif. C'est un outil qui a ses limites... C'est une façon de discuter avec les agriculteurs, pour favoriser le changement ou encourager la conservation de certaines pratiques. Mais engager le contrat ne suffit pas, il faut un vrai dialogue pour instaurer le changement, le rendre durable. Les MAE ne doivent pas être juste des aides pour se faire un peu d'argent. C'est pour ça qu'on organise des ateliers avec les agriculteurs engagés pour faire des bilans, et on les organise avec le bureau d'étude, mais ça demande une certaine logistique, car le bureau d'étude est basé à Nantes. L'idée c'est de faire le point sur les IFT, et les évolutions possibles à engager, de dégager de nouvelles thématiques de travail pour aller plus loin et de compléter l'apport des conseillers de coopérative et de la chambre. On ne peut pas garantir la rentabilité de la démarche, mais on cherche à apporter plus d'agronomie.

Et vous sentez qu'il y a un changement ?

Suite à la campagne catastrophe de l'année dernière, il y a beaucoup de remise en question, mais je ne pense pas qu'elle concerne le système technique en lui-même. La question c'est aussi de savoir si

cette remise en question sera durable. Je pense qu'on va plus vers une logique de diversification que de réduction. Il n'y a pas vraiment de remise en cause du système.

Mais nous, on cherche à valoriser les initiatives. C'est tout le but de la marque *Parc*, elle existe depuis 1999, sur les produits mais aussi l'accueil, les visites... On a la bière, les fruits, pommes, poires, fruits rouges du verger, le jus des mêmes fruits, la farine de blé, de maïs, d'épeautre, du sarrasin, lentilles, viande bovine et ovine... Bref, c'est assez vaste !

En fait, on avait mené une étude, on avait reçu des étudiants d'AgroParisTech pour connaître un peu l'impact qu'avait le rôle sur les changements des agriculteurs justement, je pourrais vous envoyer le bilan qu'ils avaient fait. C'était un bilan sur trois actions du Parc : la marque, l'action sur les bassins versants et en 2013-2014, on avait mené avec l'INRA un programme agriculture durable, avec un objectif de réflexion avec les agriculteurs et les conseillers des coopératives et de la chambre pour réfléchir à des systèmes de cultures plus durables. On avait quatre axes dans ce programme : premièrement les enjeux du territoire, de façon participative. On n'avait pas fixé d'objectifs préétablis, on est pas là pour ça, on est pas là pour dire on va faire 20% du territoire en bio, déjà c'est pas réaliste, et puis c'est pas notre rôle... Nous on est monteur de projets qui vont dans notre logique, mais on ne cherche pas à imposer les projets même si parfois on le fait quand même, avec les zones Natura 2000 par exemple.

Le deuxième point, c'était l'acquisition de référence technique : organisation de conférences et de débats, on avait fait venir Archambeau de TCS pour l'agriculture de conservation par exemple. On en a fait une autre sur l'agriculture intégrée, c'était une idée forte au départ, et une autre aussi sur la diversification des cultures, toujours avec des retours d'expériences, sur le lin, le chanvre par exemple, comme ça se développe dans le Gâtinais.

Le troisième point c'était la reconception du système de culture, et le quatrième l'expérimentation sur le terrain, mais on n'a pas eu le temps d'aller jusque-là...

Pourquoi ?

C'était compliqué, l'ingénieur de l'INRA est parti au bout de deux ans car ça n'avancait pas assez vite et qu'il avait d'autres projets, et puis on a eu du mal avec les représentants professionnels qui avaient du mal à voir le Parc se mettre sur ses thématiques. On a sans doute été maladroits sur l'appellation du projet... On n'aurait pas dû s'appeler agriculture durable : ils nous disent tous qu'ils en font déjà, alors pourquoi voulez-vous qu'on développe à nouveau ça. On aurait dû s'appeler agriculture intégrée, en plus c'était vraiment l'idée initiale.

D'accord. Vous avez d'autres initiatives en tête ?

On a organisé des rencontres public-agriculteurs, toujours pour faire réfléchir les agriculteurs à leurs systèmes de production et aussi pour réaffirmer le lien des agriculteurs avec leur territoire, car l'agriculture ici ce n'est pas très lié au territoire, c'est surtout destiné à l'exportation. Et puis on n'a pas de produits symboliques ici, comme le Brie par exemple.

Pour revenir au projet, il a été arrêté car trop laborieux. Après, le bilan d'AgroParisTech, on a essayé, c'est déjà ça, et puis on continue à organiser des rencontres avec les habitants. Pour expliquer. Il faut aussi renforcer le lien habitant-agriculteur, pour que les habitants réalisent mieux le travail des agriculteurs. Parce que, ici, on est sur un territoire très rural, et les habitants ils travaillent en ville, font leurs courses en grande surface et ont une image de l'agriculture comme celle qu'on leur donne à la télé. Et d'un autre côté, le fait que les agriculteurs rencontrent les habitants du territoire ça peut faire évoluer, faire réfléchir. Se faire encourir un risque c'est une chose, en faire encourir aux autres, c'en est une autre.

Et le Parc, on a aussi ce rôle-là, de médiateur en quelque sorte. C'est presque notre travail principal mais ce n'est pas le plus visible, le plus valorisable... C'est difficile à suivre, c'est diffus le changement, puis ça vous échappe. Bon, on a aussi un rôle d'expertise technique, comme on fait avec la marque *Parc*. En 2004, on a cherché à développer une filière farine-pain locale, avec le dernier moulin du territoire, et les boulangeries du parc et des alentours. Ça a duré trois ans, mais c'était compliqué, il n'y avait pas tant de producteurs que ça, le moulin, ça l'obligeait à trier les farines, et les boulangers n'y trouvaient pas forcément leur compte. Aujourd'hui, on a quatre agriculteurs qui font de la farine de blé, donc l'objectif c'est de relancer une filière farine-pain, mais à plus petite échelle.

On a le Plan Climat Energie, par les collègues du département de l'aménagement, qui se met progressivement en route. On développe des filières de circuit-court, avec les établissements scolaires aussi, et puis le développement de la filière énergie renouvelable, avec un schéma de potentiel de méthanisation avec le territoire de Cergy. On est très complémentaires avec un territoire qui demande de l'énergie, et un autre qui peut produire. On a accompagné un projet, depuis dix ans, de méthanisation, mais ça ne voit pas le jour, puis c'est un agriculteur laitier alors c'est compliqué, et à cause des demandes administratives, ça le décourage.

D'accord. Vous m'avez parlé d'un certain nombre de personnes, avec qui travaillez-vous ?

On travaille avec un peu tout le monde, ça dépend des projets. On travaille avec la chambre, ce n'est pas toujours facile mais ils sont incontournables. En fait, il y a des cercles agricoles, ça dépend de chaque agriculteur. On travaille avec les conseillers, les chargés de mission... On invite des gens. Il y a la maison de l'élevage aussi, on a été partenaire de l'étude sur la filière viande en 2010-2011. La DDT c'est un partenaire important. Dès qu'on a une question réglementaire, on voit avec eux. On avait

commencé à rencontrer les coopératives, avec l'ingénieur de l'INRA, mais on ne travaille pas tant que ça avec eux. Pour les produits, y'a le CERVIA. Après, j'essaye au maximum de rencontrer les collègues des autres parcs, franciliens et au-delà, pour avoir de nouvelles idées mais aussi des retours d'expériences. En août dernier, j'ai participé aux dix ans du réseau AMAP Île-de-France. Puis on a aussi des partenariats techniques, avec l'agence de l'eau et la région. Ah oui, et puis on travaille aussi avec la fédé de chasse, pour l'implantation et l'entretien des haies.

Mais vous savez, tout ça, c'est un travail de longue haleine. Les changements de pratiques, c'est long et difficile, surtout sur nos territoires... Tant que ça rapporte bien, pourquoi changer ? C'est quand il y a des baisses de rendements qu'ils commencent à réfléchir au changement. Le programme agriculture durable, c'était vraiment pour parler d'agriculture intégrée mais on ne voulait pas le nommer, pour ne pas fermer de porte. Se laisser la possibilité de faire évoluer les choses. Et les représentants n'ont pas compris, en disant qu'ils en faisaient déjà de l'agriculture durable.

Entretien Terre_de_Liens

Pourriez-vous me définir en quelques mots votre structure et le rôle que vous y jouez ?

Terre de Liens, c'est plusieurs structures. On a dix-neuf associations territoriales et trois structures nationales ; une de formation, une foncière par capitale et une fondation Terre de Liens, pour le don et les legs. Par exemple, on a des legs de fermes. En fait, on sert d'outil contre la spéculation foncière, pour faciliter l'accès au foncier. Le foncier, c'est souvent un frein à l'installation. On cherche à aller à l'encontre de la dynamique agrandissement/enfrichement.

A Terre de Liens, on agit pour le bien commun, pas que pour les paysans. On permet à tous de s'engager dans ce sens depuis une dizaine d'années.

En Île-de-France, on a trois axes, on est trois salariés. On fait office de grandes associations pour Terre de Liens, bien souvent, c'est plutôt un salarié.

Donc moi, je suis sur l'axe des porteurs de projets, sur les agriculteurs, installation ou transmission. Il y a un deuxième axe, sur les collectivités, et un troisième, sur la relation avec les citoyens, la formation, la mobilisation. On rend le plus de monde possible capable d'agir.

Mon rôle, c'est vraiment l'aide à la recherche de foncier et aussi l'axe sur la transmission en contact direct avec les agriculteurs. C'est pas mal d'accompagnement finalement.

Que pensez-vous de la notion d'agro-écologie ? Diriez-vous que Terre de Liens encourage une telle agriculture ?

L'agro-écologie ? J'en dirais pas beaucoup de mal, mais c'est dur de voir quelle définition mettre derrière. Je dirais que c'est un concept institutionnel, surtout en ce moment, et académique, je pense notamment à Marc Dufumier, qui en fait une notion avec l'agronomie au cœur du processus de la production agricole : plus de biodiversité, moins d'intrants. Mais ça reste flou.

Après, à notre niveau, on est bien identifiés. On est identifiés comme structure qui développe l'agroécologie, par le gouvernement notamment. Par exemple, on a reçu un courrier pour participer à l'organisation de la nuit de l'agro-écologie, lancée par Stéphane Le Foll. Bon, c'est un peu court comme délai, mais pourquoi pas, ça peut donner de bonnes choses.

Oui aussi parce que, ce que j'ai oublié de dire, c'est que quand on aide à l'installation, c'est avec un bail particulier. Les fermes mises en locations le sont par bail environnemental, avec des closes environnementales. Il y a douze closes intégrées, dont le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique et la certification qui va avec. L'objectif, c'est de construire une relation saine entre société civile, fermiers et propriétaires. On cherche à aller plus loin que la base réglementaire !

Comment définiriez-vous la transition agro-écologique ? Diriez-vous que l'Île-de-France est engagée dans une telle démarche ?

Le concept de transition, c'est compliqué. Le risque, c'est de dépolitiser le changement, en se disant que ça va arriver doucement, sans effort. Après, quand je pense aux exemples des villes en transition, c'est un exemple puissant.

Quels sont les critères que vous retenez pour choisir un dossier à l'installation ?

Ça, c'est vraiment Abiosol, où chaque structure se complète. On reçoit dix, quinze personnes par mois, pas toutes ne s'installeront, mais elles sont inscrites dans une base de données, elles peuvent recevoir des formations pour elles, mais ça ne remplace pas une formation diplômante !

Pour la sélection, dans l'idéal, on s'associerait bien avec les collectivités, les paysans, pour avoir une décision commune, ça se fait sur d'autres territoires, mais on le fait peu en Île-de-France. C'est dommage, parce que ça permet d'élargir la participation. Sinon, les critères, c'est surtout le projet, est-ce qu'il est adapté au contexte local, est-ce que la personne peut le faire. Il y a aussi la viabilité économique, la personne en elle-même, c'est-à-dire son expérience, et puis la cohérence globale du projet aussi.

Il y a aussi les critères de capacités agricoles, avoir moins de quarante ans, être ressortissant européen, etc. Mais bon, l'âge on ne regarde pas trop, la nationalité, c'est pas terrible comme critère non plus... On évite d'être normatif, en essayant de respecter les règles quand même quoi.

Terre de Liens est très liée à l'AB. Êtes-vous ouverts à d'autres pratiques ?

Au départ, on est issu d'un réseau de biodynamie. Donc on est assis là-dessus, l'AB c'est vraiment la base, c'est le respect du contrat initial. On est issu culturellement de ce mouvement, c'est le cœur du projet. On s'ouvre quand même, je pense à l'agroforesterie, c'est compliqué. C'est un élément de plus à prendre en compte. Un arbre, ça pousse en quatre-vingts ans, donc dire au propriétaire, je fais pousser des arbres qui seront rentables après que j'ai quitté l'exploitation, ça peut faire tiquer des propriétaires, ça complique la relation fermier-propriétaire.

En Île-de-France, on a créé une cressonnière. On essaye de faire vivre ou revivre des cultures marginales, les maintenir.

Après, par exemple, l'agriculture de conservation, y'a des choses à dire. Ça peut poser problème, ça se discute. Le glyphosate, incontestablement, je veux dire y'a quand même des études sérieuses qui le prouvent, c'est mauvais. On ne cherche pas forcément à promouvoir ce modèle-là !

Quel est le profil des candidats à l'installation ?

Sur 150 personnes, c'est assez équilibré entre demandeurs d'emplois et reconversion, dont des demandeurs d'emplois en reconversion. On a plus de femmes dans l'accompagnement Terre de Liens qu'en conventionnel, c'est intéressant à souligner aussi.

Pour le profil, on a beaucoup de hors cadres familiaux. Après, sur l'âge, c'est assez variable, diversifié, ça va jusqu'à plus de cinquante ans. On a pas mal de gens plutôt diplômés. C'est un peu caricatural à dire, mais c'est assez vrai, l'ingénieur informaticien qui en a marre, et qui cherche à faire autre chose quoi. Mais c'est difficile à mesurer, on n'a pas les données pour le faire, c'est pas du quantitatif.

Quels sont vos principaux interlocuteurs ?

L'AFOC (formation comptable pour plus d'autonomie), la SAFER aussi, en tant que partenaire institutionnel et technique, la région, pareil. On travaille assez peu avec la Chambre. Sinon, beaucoup avec les acteurs du territoire, LEADER, PNR, collectivité, comcom, etc.

Quelles sont les installations les plus fréquentes ?

Surtout du maraîchage en AMAP. Le travail est toujours en lien avec les AMAP et le Champ des possibles. Après, ça commence à se diversifier, il y a des candidats sur des projets grandes cultures, polyculture-élevage, mais ça coûte plus cher aussi, faut connaître un peu plus.

Par an, on a une dizaine d'installations, mais le suivi n'est quantifié. Il y a des échecs, mais bon, ça existe malheureusement partout les échecs, partout et tout le temps.

On commence à travailler les aspects de bilan après deux, trois ans d'installation, mais on n'est pas bien armés pour ça.

Quelles sont les motivations des candidats ?

C'est surtout de la reconversion et de la création. Il y a des projets de vie, de famille, il y a aussi une dimension environnementale, via la bio. Pas mal de gens viennent de l'insertion et aboutissent un projet, en gardant ou non la dimension réinsertion. C'est assez présent ça, même si ce n'est pas quantitatif encore une fois, j'ai pas les chiffres.

Identifiez-vous des territoires, au sein de l'Île-de-France, plutôt moteurs dans l'installation des projets agro-écologiques ?

Peu dans le nord, assez peu dans les Yvelines. C'est surtout en Essonne, et en sud Seine-et-Marne. Pourquoi ? Je ne sais pas, sans doute un effet boule de neige. Il y a aussi le rôle des départements. Je veux dire, l'Essonne nous finance, Yvelines et Seine-Saint-Denis pas du tout par exemple. Après, dans le Val-d'Oise, c'est vite très cher, ce sont de grandes surfaces, ça correspond moins à nos profils. Je ne sais pas, c'est peut-être une façon d'expliquer.

Oui, puis je voulais revenir aussi sur un aspect. Quand je parlais de l'agriculture de conservation, je crois aussi, il faut se méfier de la stratégie du « sans ». Sans labour, sans ceci, sans cela, il faut faire attention.

Entretien GAB_IDF

Pourriez-vous résumer le rôle de votre organisme, et votre rôle au sein du GAB ?

Alors, ici, je suis chargé de mission « filières ». Je m'occupe de la structuration des différentes filières... Mais aussi, je m'occupe de l'aspect diversification des exploitations. J'ai aussi une mission sur la recherche de débouchés pour les producteurs, faire le lien avec les organismes qui recherchent du bio quoi.

Comment définiriez-vous l'agriculture biologique ? Quelles sont ses particularités par rapport à l'agriculture conventionnelle ?

Pour moi... Enfin, c'est plutôt personnel... Disons que c'est vraiment ma vision, pas forcément celle du GAB. Chacun à sa vision de la bio. Donc, on va dire que ce que je dis, ça ne vaut que pour moi. Je dirais que c'est une agriculture qui respecte l'environnement, l'environnement mais aussi l'agriculture, ça me paraît important ça. On cherche à rationaliser l'utilisation d'intrants, ça se base quand même sur un cahier des charges strict, pour essayer de moins polluer.

Il y a vraiment une dimension environnementale. On remarque qu'on a des dynamiques, des débouchés vraiment différents du conventionnel. Par exemple, si on prend les réseaux de distributions, c'est vraiment différent, les biocoops par exemple.

C'est-à-dire, en quoi c'est différent ?

Bah, c'est différent surtout sur la rémunération des agriculteurs. Puis ici, en Île-de-France, les agriculteurs bio travaillent très peu avec les grandes surfaces, on est face à une autre logique. Par exemple, on a la filière Pain bio Île-de-France, c'est du tout francilien, c'est bien structuré, ça valorise directement la production. Puis aussi, on a un gros phénomène sur les AMAP ici, c'est très fort ça, ça structure vraiment beaucoup la filière je crois.

Comment qualifieriez-vous l'agriculture francilienne de façon générale ?

Je ne la connais pas bien, enfin... Pas en dehors de la bio. Ça fait un an que je suis en poste, je découvre tout, et puis... Enfin, disons que je découvre surtout à travers la bio, donc je saurais pas dire. Je préfère ne pas répondre.

D'accord. Dans ce contexte, quelle est la place de l'agriculture biologique ? Auriez-vous quand même des éléments à apporter là-dessus ?

Oui, quand même... Je dirais qu'elle est minoritaire, d'abord. Minoritaire, mais avec des intérêts importants.

Quel genre d'intérêts ?

Disons que ça intéresse du monde. Ça intéresse déjà les agriculteurs conventionnels. On en a qui nous contacte, en ce moment c'est beaucoup sur l'aviculture, on développe une filière avicole en diversification, ça intéresse même les conventionnels ça. Puis les porteurs de projets, ça les intéresse aussi. Les consommateurs aussi, j'allais oublier. Il y a un gros intérêt de la part des consommateurs, surtout dans Paris et proche, dans le cœur urbain quoi. Donc oui, c'est une agriculture qui suscite de l'intérêt.

Comment définiriez-vous la transition agro-écologique

Alors... Euh... Disons, là encore, c'est une définition plus personnelle, elle n'engage que moi, pas la représentation que peut en avoir le GAB. Donc... Je dirais... C'est une transition vers une agriculture plus durable, avec moins d'intrants. Une agriculture pour diminuer les externalités négatives, et avoir des externalités positives. Dans l'idéal même, on supprime les externalités négatives. On s'appuie beaucoup plus sur l'écosystème quoi. On le comprend mieux aussi, peut-être. Et puis aussi, on

améliore le système, je veux dire, y'a aussi une transition sociale derrière je pense. Quelque chose de plus juste, une place plus importante pour l'agriculteur. Du savoir-faire.

Pensez-vous que l'AB y participe ? De quelle manière ?

Bah... Elle y participe à travers un cahier des charges, des réseaux, des normes pour limiter l'impact e l'agriculture. Disons... En fait, les GAB et les GRAB font partis de la FNAB, à l'échelle nationale, et aussi européenne. Et le FNAB agit pour accompagner cette transition, en France mais aussi en Europe.

Identifiez-vous des espaces moteurs en Île-de-France pour l'agriculture biologique ?

Mmh... Là, comme ça... Y'a des zones noires, on va dire. Le Val-d'Oise, y'en a peu. Le reste, c'est homogène. C'est surtout le 77, le 78 et le 91 quoi, avec un trou dans le 95. Et puis, la petite couronne aussi, est un peu absente. Disons que y'a des dynamiques de groupe, quand y'a un bio, c'est plus facile d'avoir d'autres bio quoi.

Comment expliquez-vous cette situation ?

J'ai.. j'ai pas forcément d'explication, après j'aurais pas le recul. Comme je dirais, je suis en poste depuis un an, d'autres personnes sauraient sans doute mieux dire que moi. Mais comme j'ai dit avant, je crois qu'il y a des dynamiques de groupes, ça joue ça.

Quels sont, selon vous, les principaux acteurs de l'AB en IDF ?

Bah, y'a tout le pôle Abiosol, important. Donc Abiosol, c'est le réseau AMAP-IDF, Terre de Liens, et le Champ des Possibles. Et le GAB aussi, mais bon... Il y a aussi la coopérative bio Île-de-France, qui émane du GAB. Il y a aussi les réseaux de distributeurs, comme je disais, ils ont un rôle important, Naturalia, Biocoop... Surtout les biocoops, c'est vraiment un réseau structurant.

Voyez-vous des freins au développement de l'AB en IDF ? Et des éléments moteurs ?

Alors... Bon... Sur les freins... Je dirais... Le gros problème, un gros frein, c'est le foncier, pour l'installation. En lien avec ça, le financier, avoir les fonds pour s'installer ou changer. Puis y'a aussi des craintes, je veux dire, techniques, donc des craintes pour la conversion. Des freins sociologiques en quelque sorte. La peur de pas réussir à s'en sortir, de ne pas avoir le savoir-faire. En fait, il n'y a pas assez d'incitation au changement. Nous, on essaye, à notre niveau... Pour le lait, par exemple, on a des soucis en Île-de-France, y'a pas d'organismes de collecte. Donc, on a parlé avec Biolait, un acteur de la collecte, pour qu'ils viennent collecter dans le 95. Parce que sinon, l'éleveur bio, son lait part dans les filières conventionnelles, au prix conventionnel... C'est pas... Faut faire quelque chose quoi.

Bon, après, y'a les leviers... Alors, les leviers... Je dirais, celui que je vois souvent, c'est la santé des agriculteurs et de leurs familles, important ça. Puis aussi, en important, l'envie de respecter l'environnement. Y'a aussi un aspect plus, comment dire, valorisation sociale du travail quoi, ça en AMAP c'est très fort par exemple. Ceux qui sont en AMAP, ils sont fiers de parler avec les amapiens, le contact, montrer ce qu'ils font, être en bio, c'est une vraie valorisation sociale oui. Mais je crois quand même que la dimension environnementale est très, très forte. Mais c'est lié. La vente directe, c'est à mettre en avant aussi, surtout en maraîchage et en élevage. Enfin ça concerne un peu tout le monde bio francilien, c'est vraiment fort ici. Quoi d'autre... Oui, il y a aussi cette envie de ne plus utiliser la chimie aussi, avoir plus de techniques et de savoir-faire, ça me semble important à dire aussi.

Après y'a aussi des leviers peut-être... Plus institutionnels si on veut dire. Par exemple, les zones à enjeu « eau » de l'AESN, avec des aides à la conversion. Certaines collectivités se montrent volontaires aussi, surtout à travers la restauration collective. Mais je maîtrise moins bien, c'est ma collègue qui s'occupe de cette partie-là... Bon, quoi d'autre, quoi d'autre... Oui, des acteurs privés parfois, qui agissent, bah les AMAP quelque part ça peut rentrer dedans... Puis des communes qui accompagnent la transition, ça peut se voir parfois.

Dans le cadre de ma thèse, j'ai identifié plusieurs agricultures alternatives. Certaines vous sont familières ?

Oui, surtout l'agriculture paysanne, ça concerne beaucoup de maraîchers bio. Les autres, ça me parle moins, HVE, ça me parle pas du tout.

Que pensez-vous de ces formes d'agricultures ? Sont-elles compatibles avec l'agriculture biologique ?

Alors, comme je disais... Bio et paysanne, c'est vraiment complémentaire. Notamment en maraîchage, mais aussi en céréales, et puis ça concerne aussi quelques éleveurs, moins peut-être... Agroforesterie aussi, par exemple, ça colle bien, mais on en a pas beaucoup, quelques-uns, c'est plus compliqué quoi... Ah oui, et la permaculture, je voulais revenir dessus. La permaculture, ça, on en parle, mais par exemple, nous, enfin... La permaculture, ça intéresse beaucoup nos maraîchers, mais au final, on en compte très peu vraiment dedans, enfin... C'est très peu développé quoi, faut dire, c'est très nouveau, et puis surtout, très technique. Donc c'est progressif on va dire.

Êtes-vous en contact avec des organismes portant certaines de ces agricultures ?

Euh... Forcément, pour l'agriculture paysanne, oui, à travers les AMAP quoi, donc via Abiosol notamment. Bon, après... Oui, on bosse aussi avec l'AFAP, pour l'agroforesterie... Et aussi, on travaille avec le PNR Gâtinais, mais j'ai moins d'éléments là-dessus.

Et pour finir, une dernière question. Quels seraient les atouts de l'agriculture biologique par rapport aux autres formes d'agriculture (y compris l'agriculture conventionnelle).

Mmh... C'est pas forcément facile de se comparer aux autres ! Disons... Je dirais que pour nos atouts, le plus fort, c'est la visibilité. La visibilité, par rapport au public, par notre cahier des charges qui cadre le tout et qui offre des garanties. Puis, en lien, quand on est visible, c'est plus facile de valoriser ce qu'on produit, avec le logo bien identifié par exemple.

Mais aussi... Sur la manière de travailler, même si bon, les autres ne sont pas forcément moins bien hein. Mais disons que nous, notre force, c'est la force du réseau bio.

Plus précisément, quel est ce réseau ?

Alors, le GAB encadre des groupes d'échanges, ça fonctionne par filière. Par exemple, ça marche très bien en maraîchage, ça échange beaucoup, j'ai tel problème, toi aussi, comment tu as fait, ce genre de chose. Ça fonctionne sur une base de *mailing list*, donc on a ça au niveau régional, mais aussi inter-régional voire international pour certaines questions ! Et ça fonctionne très bien. Et puis, une fois par an, on regroupe les agriculteurs pour qu'ils se rencontrent, physiquement quoi. Enfin, c'est vraiment ça le rôle du GAB, c'est de redistribuer de l'information. C'est vraiment ça notre force, c'est cette dimension de structure, on n'est pas isolés, même avec les autres GAB on échange. Certains conventionnels, quand ils voient ça, ça les rassure, et en même temps ça les impressionne... Oui, ça rassure, et aussi du coup, ça accompagne la transition.

D'accord, autre chose à ajouter ?

Mmh... Oui, sur cette question d'atouts... il y a quelque chose qui me revient, c'est l'aspect santé des agriculteurs. Je l'ai déjà dit, je crois, mais c'est très fort ça, le respect de la santé de l'agriculteur. Et en lien, du coup, le changement dans la façon de travailler, très important. Je veux dire, le changement au niveau technique, dans le rapport au travail, aux autres. C'est important ça.

Entretien Revue_TCS

En première question, je vous invite à vous présenter ainsi que votre rôle au sein de TCS.

Bon, ma formation initiale vient de l'écologie, et non pas de l'agronomie. Je me suis formé pas très loin de chez vous, à Jussieu, à Paris 6, en écologie végétale. Ensuite, je me suis dirigé vers un master 2 en agronomie tropicale, à Créteil, donc ça c'était une formation complémentaire en quelque sorte. Avec cette formation, je me suis retrouvé en Asie et c'est là-bas que j'ai découvert l'agriculture de conservation. Ensuite, ma route a croisé celle de Frédéric Thomas, le rédacteur en chef de TCS qui

était aussi, à l'époque, président de BASE. Et de fil en aiguille, je me suis retrouvé impliqué dans différents projets. J'ai monté le site agriculture-de-conservation.com, et je fais aussi du conseil et des formations auprès des entreprises et des agriculteurs.

Vous avez donc découvert l'agriculture de conservation dans un contexte asiatique ?

Oui j'ai découvert ça là-bas, mais ça m'a tout de suite parlé, par le côté respect du sol, du vivant, le côté écologique. Lorsque je suis revenu en France, il y avait déjà des gens qui étaient impliqués dedans, donc je suis revenu en 2001, et le réseau BASE existait déjà. C'était un peu ça la porte d'entrée. BASE et TCS sont des réseaux qui sont très liés, via Frédéric Thomas, mais ce sont deux choses distinctes au niveau des entités, ce ne sont pas les mêmes choses. D'ailleurs, TCS appartient à un groupe de presse, tandis que BASE a un statut associatif.

Pour clarifier un peu les choses, pourriez-vous me donner votre définition de l'agriculture de conservation ?

Bon, alors il y a plusieurs choses dans l'agriculture de conservation. Pour moi, mais quelque part c'est une définition personnelle, comme le sont toutes les définitions, l'agriculture de conservation c'est la capacité de ne pas travailler les sols. Si on reprend un peu l'histoire du mouvement, c'est né en Amérique du Sud, avec les débuts de l'utilisation des herbicides. En France, c'est arrivé plus tard, notamment via la PAC de 1992, où il y a eu des besoins de changement, les agriculteurs ont cherché à faire des économies. Je crois que c'est à ce moment-là qu'on a assisté à deux orientations un peu distinctes au départ. Certains agriculteurs se sont tournés vers une agriculture reconnue qualitativement, avec le label bio. Les autres se sont plutôt tournés vers l'agriculture de conservation, on a eu ces deux grosses tendances. Et en ce qui concerne l'agriculture de conservation, il y a eu des pionniers un peu partout, ça a pris comme ça, même si le mouvement associatif, via BASE, s'est lancé en Bretagne. Et l'agriculture de conservation, oui, on peut la résumer comme le travail minimal, voire absent, du sol. Mais dans une optique de respect. C'est l'idée de l'agriculture de conservation : réduire le travail du sol, mais pour ça, il faut développer la fertilité et donc la couverture du sol, activer ou réactiver la biodiversité. Pour moi, mais c'est personnel, c'est ma vision des choses, ce qu'on voit en Amérique du Sud, c'est du travail du sol très réduit, mais ce n'est pas durable.

Et dans le contexte français, vous voyez l'agriculture de conservation se développer ?

Oui, et je vois surtout deux dates clefs. Il y a eu 2007, avec le pacte écolo de Nicolas Hulot et Nicolas Sarkozy, les Grenelle de l'environnement. Je n'ai pas trop suivi ça, je ne suis pas dans les aspects politiques, mais ça a joué, on a vu des choses changer après 2007. Les mentalités ont changé au sein

de l'agriculture, surtout au niveau des structures qui encadrent l'agriculture. Suite à ça, on a pu parler de plus en plus facilement de l'agriculture de conservation.

Et puis, il y a eu 2012, avec Le Foll, qui est par ailleurs un homme politique connu de BASE, quand il était dans la Sartre, il a été à beaucoup de réunions, il était souvent là, il connaissait le sujet, c'est quelqu'un qui connaît le sujet.

Quand vous parlez de 2012 et de Le Foll, c'est la seconde date qui a permis le développement de l'agriculture de conservation, c'est bien ça ?

Oui, tout à fait. Personnellement, et je pense que c'est partagé, je suis favorable et satisfait de l'agro-écologie de Stéphane Le Foll, parce qu'il y a une volonté et des mesures prises pour favoriser l'agro-écologie dans un sens large. Je veux dire par là que ce n'est pas une vision limitée, ça ne s'arrête pas à l'agriculture de conservation, ça parle aussi de bio, de permaculture, d'agroforesterie, de circuit-court, et c'est ça qui est vraiment intéressant. L'agro-écologie, ce sont des outils, des systèmes agricoles qui cherchent à s'inspirer des écosystèmes naturels pour produire de manière efficace et productive. Parce qu'il ne faut pas perdre ça de vue, et en agriculture de conservation on y attache une grande importance, c'est la productivité, l'efficacité économique, qui doit être assurée à l'agriculteur.

Et comment s'organise le développement de l'agriculture de conservation en France ?

En France, y'a des groupes un peu partout, et c'est la dynamique de groupe qui prime via, souvent, une personne forte, un directeur de chambre, un conseiller, parfois aussi autour d'un ou deux agriculteurs très charismatiques. Parfois aussi, ça se fait autour des constructeurs de machines. Puis y'a aussi les associations, BASE, l'APAD. D'ailleurs, les deux ne formaient qu'une seule et même association historiquement. Bref, il y a des gens très actifs un peu partout. Mais au départ, on n'avait pas d'appuis techniques de la part des organismes de recherche, donc il a aussi fallu s'organiser un peu par nous-mêmes.

Comment expliquer cela ?

Attention : je ne dis pas qu'on avait pas de soutien, je ne suis pas là pour faire des reproches. Il y a toujours eu, au sein des organismes de recherche, des gens qui nous soutenaient. Mais entre 2000 et 2010, il y a eu des petites oppositions entre agriculteurs et chercheurs, parce que les chercheurs avançaient des résultats, et que ces résultats étaient remis en question par les agriculteurs qui avaient des retours de terrain bien plus anciens de leurs côtés. Et ça, ça n'a pas forcément plu. Et puis, de notre côté, on avait aussi beaucoup fait venir des chercheurs qui venaient de l'étranger, mais tout simplement parce qu'ils avaient des solutions déjà sur place, chez eux, en Australie, Nouvelle-

Zélande ou aux Etats-Unis. Parce que dans ces pays-là, l'agriculture de conservation existe depuis longtemps, donc ils ont plus de retours et d'expérience.

TCS est une revue très technique. C'est volontaire ?

Oui, le côté technique c'est complètement voulu, c'est la volonté de la revue. On est destinés à ceux qui sont en pointe dans l'agriculture de conservation, donc ça ne nous dérange pas. Mais c'est vrai que l'agriculture de conservation... Disons que maintenant, je ne pense pas qu'il y ait un producteur en France qui ne connaisse pas le nom de TCS, ou au moins l'agriculture de conservation. Mais pour certains, ça reste encore synonyme de gens qui bâclent le travail, pour gagner du temps. C'est vrai qu'au départ, certains faisaient des changements avec des machines, juste pour passer moins de temps sur le travail du sol, et pour les autres, c'étaient passer à côté d'un champ bien propre. Et puis, y'a aussi le consommateur. Pour le consommateur, y'a clairement un manque de visibilité, pas comme en bio, on a pas de label, donc ce n'est pas très connu. On en viendra peut-être à faire un label, qui sait. Mais en tant que technicien, je ne vois pas ça comme un frein au développement de l'agriculture de conservation. Tout ça fait son chemin, petit à petit. Pour moi, la communication envers les consommateurs, ce n'est pas le plus important. On peut avoir ce retour de la part d'agriculteurs qui souffrent d'un manque d'image positive, qui sont encore vu comme des pollueurs par rapport aux bios.

D'accord. Et sur l'Île-de-France, le développement de l'agriculture de conservation en est où ?

Sur l'Île-de-France... Ce n'est pas plus ou pas moins développé qu'ailleurs, je sais qu'il se passe beaucoup de chose en Seine-et-Marne et en Essonne, on parle moins des Yvelines... Il y a beaucoup de choses mais il faudrait regarder les enquêtes d'Agreste, sur 2010, ça date un peu mais ils ont fait tout un travail, ça voudrait le coup que vous y jetiez un œil.

Malheureusement, ces enquêtes ne concernent que les surfaces...

Ah oui, ça ne concerne pas les exploitations. Il n'y a pas trop d'enquêtes, on a pas beaucoup de chiffres. Ou alors, faudrait voir directement avec les chambres.

A propos des chambres, vous m'avez parlé de BASE, de l'APAD, de TCS... Quels sont les principaux organismes agissant pour l'agriculture de conservation ?

Alors oui, forcément il y a l'APAD, BASE, TCS, le réseau TRAME aussi, GEDA, les chambres qui vont de plus en plus dedans, des centres de gestion, et puis aussi des opérateurs privés, notamment des semenciers et des constructeurs. On a aussi des coopératives, des grosses coopératives. TERENA a fait clairement sienne l'agriculture de conservation pour les années à venir, tout comme Vivescia qui

s'y orientent via Respect'in, ils ont fait un [site](#) pour ça. Et des conseillers indépendants, de plus en plus, qui sortent de ces organismes bien souvent.

Quels sont vos relations avec les autres agricultures que vous avez pu évoquer avant, bio, permaculture, agroforesterie...

Il y a plein de passerelles, c'est ça qui est génial. Par exemple, moi je travaille beaucoup avec les bio. Avec les autres pratiques, beaucoup d'échanges sont possibles. Avec les bio, je vois qu'eux ils s'inspirent beaucoup des couverts, tandis que les conservations se penchent sur les rotations des bio, et parfois ça va plus loin, avec les purins de plantes, et parfois des regards portés sur la biodynamie, ça va assez loin oui. Et quand je parlais d'agroforesterie, je ne sais pas si vous connaissez le bureau d'étude Agroof, mais on fait beaucoup de lien avec eux. Non, vraiment, y'a plein de passerelles, y'a beaucoup de fermes différentes, et d'agricultures différentes, c'est ça qui est intéressant, c'est ça que je trouve super. Et puis tout ça, ça se fait de plus en plus, de regarder ce qui se passe à côté. Si je devais donner une métaphore, je dirais que l'agriculture de conservation est sortie de sa phase d'adolescence, où elle était très renfermée sur elle-même et même un peu dans le rejet des autres, pour s'ouvrir de plus en plus. Mais ça ce n'est possible que parce qu'on a mûri certains techniques.

Qu'est-ce qui amène un agriculteur à aller vers l'agriculture de conservation ?

Il faut un déclic intellectuel. Mais il peut y en avoir plusieurs ! Souvent, le déclic est économique, parfois techniques, y'a différentes portes d'entrée. Une autre porte d'entrée fréquente, c'est ceux qui se veulent alternatifs, pas faire comme le voisin, faire plus écolo. Mais dans tous les cas, ça passe par la tête, ça se passe toujours dans la tête. Et puis c'est comme en bio, l'agriculture de conservation, c'est un processus. On peut pas s'engager dedans que pour un ou deux, trois ans, c'est du long terme. Y'a des prises de risques, faut le comprendre ça aussi, et faut les accepter. Après, maintenant on a tellement d'exemples de systèmes qui réussissent, et qui sont performants économiquement et écologiquement, que c'est de plus en plus facile de franchir le pas je pense. Y'a des échecs bien sûr, des abandons, mais faut surtout regarder ceux qui persévèrent. Puis ça permet de faire des économies assez rapidement, donc y'a pas photo, quand on a compris ça... On voit plus le besoin de dépenser davantage. Et ça touche tout le monde, ça aussi c'est génial. Je travaille aussi bien avec des viticulteurs qu'avec des céréaliers, des éleveurs, des maraîchers ! Les gens viennent de tous horizons, et ils arrivent quand même à communiquer. Tout ce travail en réseau est indispensable. Mais il le sera de moins en moins quand on sera devenu, peut-être pas la norme, mais qu'on sera bien stables, qu'on sera validés. Mais tant qu'on ne l'est pas, tout ça, le travail en réseau, reste essentiel.

Vous organisez des évènements ?

Oui, il y a beaucoup d'évènements locaux, mais aussi régionaux et nationaux. Il y a un festival organisé tous les ans avec le concours d'un syndicat, la Coordination rurale, y'a vraiment beaucoup de choses qui se font.

Pour finir, en résumé, quelles seront les atouts et les points faibles de l'agriculture de conservation ?

Pour moi, c'est un mouvement qui sera redéfini. Je vois ça comme la tendance lourde, et ça va devenir la norme, je n'ai pas de doute là-dessus. Il y a tellement d'avantages économiques et environnementaux, ça va dans le sens de la demande sociale !

Pour les aspects plus négatifs... Il y a des freins techniques, faut pas se le cacher. On a oublié les fondamentaux, les gens ont perdu le bon sens, alors que nous pourtant on n'invente pas l'eau tiède ! Mais il y a un manque de connaissances, il y a eu des pertes... Des outils comme les pesticides ou les machines nous ont fait croire que pendant un moment ça serait la solution à tout. Pour plein de raisons, on est arrivés à la limite de ce système. Donc on en revient aux fondamentaux, et c'est ce qu'on cherche à faire nous. Toutes ces solutions techniques, chimiques, la nature les contourne. Faut en revenir à la base : de l'agronomie. Et ça demande parfois de faire des choses qu'on faisait y'a encore cinquante ans chez nous, quand je dis qu'on n'a pas inventé l'eau tiède...

Entretien CESER

Bonjour, pour commencer je vous invite à vous présenter, ainsi que de me présenter vos différentes responsabilités.

PC : Me présenter... Je suis un agriculteur, en exercice, j'ai des responsabilités au sein de la FNSEA ainsi que de la chambre d'agriculture de Seine-et-Marne, responsabilités grâce auxquelles je suis élu, et membre du CESER depuis désormais douze ou treize ans. Je suis responsable de la commission environnement et agriculture, où je travaille en étroite collaboration avec DM, qui fournit un travail extraordinaire, et qui connaît très bien les sujets. Vous dire aussi que le CESER a mené différents travaux sur un vaste champ de questions, notamment sur l'agriculture. Nous sommes la seconde instance de la région, après le conseil régional. Nous travaillons soit par saisines, pour le conseil régional, l'exécutif, sur tous les sujets possibles. Il nous arrive aussi, et c'est une spécificité du CESER... Nous avons des dispositions pour faire des auto-saisines, sur certains sujets, notamment l'agriculture. C'est une petite structure, 128 membres dont quatre agriculteurs, deux syndicats et deux chambres d'agriculture, ainsi que la société civile. Notre but, c'est d'apporter à l'exécutif du fond et de la forme, car ça va trop vite pour eux, les sujets vont à une vitesse folle, alors nous, nous nous efforçons de fournir un travail de profondeur, pour apporter des solutions, des éléments de

réponse. En fait, et cela aussi il faut le préciser, nous ne sommes pas soumis à la région, mais nous donnons des avis.

DM : Des avis sous forme de rapports, mais aussi sous forme plus juridique, c'est ça l'essentiel de notre travail.

PC : Tout à fait, et nous sommes toujours à la recherche de projets à développer, à creuser. Actuellement, pour vous donner un exemple, nous sommes sur un travail très chaud sur la filière bois, quelque chose de vraiment novateur. C'est en fait un travail de co-construction avec le conseil régional, l'idée étant de pouvoir confronter les avis, d'éviter la complaisance. On doit donner des éléments très précis, aller très loin, c'est un travail monstrueux. Par exemple, sur le travail sur le bois, on travaille toute la filière, de l'abatage à la transformation, et de là, on tire des idées, des suggestions pour améliorer la gestion active. Nous avons aussi un travail à venir sur les matériaux biosourcés, ce qui sera à mon sens l'avenir, ça ne fait aucun doute, donc il faut chercher des solutions. Enfin, nous ouvrirons un dernier volet sur la chimie verte.

DM : De toute façon, l'ensemble de nos publications sont rendues public, vous pouvez tout trouver sur internet. Sauf le rapport sur le bois, puisqu'il sera discuté le 23 mars, la séance aura lieu à 16h30. Donc nos rapports sont disponibles sur le site, et le dernier gros rapport, vous le connaissez peut-être, c'est le rapport Toullalan, un gros morceau, mais on a aussi eu une saisine sur l'agriculture biologique, sur les déchets, les inondations, le SRCE, un rapport sur la méthanisation, un effort de vulgarisation de Bernard Breton pour la Cop 21 aussi.

PC : Et vous voyez, le rapport Toullalan, il a été rédigé par quelqu'un du milieu médical, ce qui prouve bien que nous sommes ouverts, que la société civile joue un rôle fort au sein du CESER. En fait, la commission « environnement » est une petite maison, il y a un chargé de mission et peu d'élus. Donc la charge de travail est *a minima*. Bon, mais tout cela nous éloigne de votre sujet. Pour revenir à l'agro-écologie, en Île-de-France il y a une vision très précise... Les enjeux sont multiples. On ne traite pas la question de la même façon au nord ou au sud, parce qu'il y a des sols différents, des contextes pédo-climatiques diverses et variés. Par exemple, chez moi, on est sur des sols drainés depuis 1969, mais de bons sols quand même. Mais le plus important, dans tout cela, c'est que quel que soit la typologie, le premier élément important, c'est l'argent qu'on ne dépense pas. On ne met pas des produits pour rien, mais c'est bel et bien pour aider le vivant. Le premier élément, c'est le revenu, qui est limité par les dépenses. Donc toute la question, c'est de savoir comment mettre en place les solutions : et pour cela, il y a des instituts qui préconisent des méthodes, qui déclinent ces méthodes en coûts et en applications. Il faut bien comprendre qu'on a besoin de produire plus, on le voit bien avec 2016, on est obligés d'importer quand ça se passe mal...

Et puis, vous dire aussi qu'il y a un vrai problème sur le foncier, c'est très fort en Île-de-France, car une surface bétonnée est une surface qui ne produit plus, et dès lors, il faut produire plus à l'hectare. Il ne faut pas non plus perdre de vue que nous sommes dans un contexte international... Tout cela fait que l'agro-écologie se fera de plus en plus, et de plus en plus naturellement. Quand je vois les jeunes, ils ne se posent même plus la question. Ils voient les produits comme une méthode de rattrapage. Finalement, tout ça c'est ce qu'on appelait avant de l'agriculture raisonnée. Parce qu'aujourd'hui, ce qui est formidable, c'est qu'on connaît parfaitement les besoins d'une plante, on sait comment faire tout ça. On peut aller très loin dans les analyses, et grâce à ça, on peut gérer au mieux les besoins et la croissance de la plante. Il y a nécessairement des prises de risques, et ça peut mener à des soucis, je ne le nie pas, il suffit de voir l'année dernière... Par exemple, sur la fertilisation, moi je ne mets pas tout d'un coup, je fractionne, et je réduis les doses, c'est une prise de risques.

Ensuite, il y a aussi des problèmes de qualité. Le blé, on nous demande une certaine teneur en protéines, alors là aussi il faut apporter l'azote de façon raisonnée. L'agro-écologie c'est ça pour moi, une gestion en fonction d'une économie et d'un résultat. Mais ça diffère d'un endroit à l'autre. Moi j'ai diversifié les cultures, sur mon exploitation, je suis passé de blé-colza à une diversification, avec de la pomme de terre, et une transformation à la ferme, en 1967-68. Mais j'ai trop fait de pomme de terre, donc j'ai diminué les surfaces, et j'ai composé par des betteraves, car mon sol m'a fait comprendre qu'il en avait assez des pommes de terre. Puis je me suis mis dans les protéagineux... c'est d'ailleurs comme ça que je suis rentré dans la vie syndicale, via la FOP où j'ai été vice-président et que j'ai co-fondée, puis l'UNIP, dont j'ai été président.

En fait, tous les agriculteurs cherchent de la diversification, car on est soumis à beaucoup d'aléas, comme le climat. On a tous des diversifications, le chanvre, les chambres d'hôtes, les circuits courts, d'autre encore font de la politique ! Les jeunes sont très ingénieux pour ça, en fonction de là où ils se trouvent ils ont des idées formidables.

Et, la place des enjeux environnementaux dans tout cela est importante, mais il ne faut pas se limiter aux qu'en-dira-t-on de la société. Les gens sont effrayés quand ils voient un pulvérisateur ! Alors que c'est indispensable...

Deux exemples pour illustrer ce que je dis : quand j'ai fait de la pomme de terre, je traitais contre le mildiou, et on n'avait pas des produits comme aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il fallait traiter toutes les semaines, pour que le produit se redépose sur les nouvelles feuilles. Je traitais de 600 à 800 litres d'eau à l'hectare ! Aujourd'hui, avec les progrès techniques, l'amélioration des produits, du matériel, on a fait d'énormes progrès, on traite maintenant à quinze litres d'eau à l'hectare. On peut tout enregistrer, traitement, semis... C'est de la gestion raisonnée, c'est ça l'agro-écologie ! Pour les

betteraves, il y a trente, trente-cinq ans, il fallait 500 litres d'eau. Aujourd'hui, on utilise moins de vingt litres à l'hectare, rendez-vous compte ! Et ça, c'est grâce à la génétique qu'on critique tellement, et grâce au machinisme aussi. On valorise bien mieux beaucoup de choses, tout ça se fait petit à petit, et avec la volonté de ceux qui travaillent la terre. Et comme on vit dans le milieu, les enjeux environnementaux sont centraux. Bon, il y a évidemment tout une éducation à faire, ça se fait en douceur, mais il faut rester cohérent.

Autre chose à évoquer pour votre sujet. L'Île-de-France, c'est douze millions d'habitants. L'agriculture, c'est une part importante du territoire, on a une vraie vocation agricole ici, qu'on oublie trop souvent. L'agriculture a une vraie place qui n'est pas comprise, les gens nous considèrent comme des gens qui se plaignent... Il y a des conflits avec les engins, mais nous, on fait gaffe pourtant. Je veux vous dire ceci : l'agriculture, tout le monde aime y être, mais personne ne veut de compromis. Au CESER, on cherche à faire des consensus, sans tomber dans la mollesse. Il y a un vrai dialogue.

Bon, mais l'agriculture a une place économique importante : c'est l'exportation. L'agriculture devrait avoir une place plus forte, et pour ça on a besoin de filières, et de l'appui de l'exécutif. L'agriculture en Île-de-France, ce n'est pas une valeur d'ajustement par rapport aux autres sujets, comme le Grand Paris. Certains pensent encore que les espaces agricoles sont vides, ne sont pas productifs. Alors que derrière, y'a beaucoup de monde ! Il ne faut plus voir ces espaces comme des espaces vides. Le TGV Est, lors de sa construction, ce sont 540 hectares qui ont disparus. Les Merlons, 400 hectares de plus. Pour construire le Grand Paris, il faut faire des trous, c'est entendu. J'étais hier avec le préfet pour discuter la question, pour qu'une fois fini, la terre retourne aux agriculteurs, pas pour qu'on les transforme en zone de réserve de biodiversité pour les écologistes ! Et ça, ce n'est pas dans le sens du discours actuel.

Le problème, il est d'abord économique, et ensuite il y a des contraintes. Chez les jeunes, ça se voit. Dans un contexte très difficile, on fait ce qu'on peut en fonction de ce qu'on nous dit dans les instituts, de la génétique, de la technique. La performance, ce n'est pas que du rendement.

DM : il y a un rapport, assez ancien maintenant, du CESER, qui explique déjà que les agriculteurs font des efforts, pratiquent l'agriculture raisonnée, et ça dès les années 1990.

PC : L'agriculture en Île-de-France... Un autre exemple. Moi, je n'ai plus de moissonneuse batteuse depuis des années. Avec un voisin, on en a acheté une à deux, en fonction de nos besoins et de nos moyens humains. On a acheté une machine performante, et aujourd'hui on en est à la quatrième. Et ça fait des moments forts, ça crée des liens, ça rapproche, tout le monde travaille ensemble, ce sont

de beaux moments de notre ruralité. Tout cela pour vous dire qu'il faut trouver de nouvelles modalités de travail.

Et puis il faut voir aussi le travail du Cervia, avec les produits qui sont labellisés. C'est une région où il y a de tout. Les produits laitiers sont liés aux AOP, aux IGP, mais il y a des problèmes de collecte assez lourds. Il y a des solutions pour faire le ramassage deux fois par semaine, ça évite de promener le camion à droite, à gauche. Mais il y a des bries partout !

Le problème, c'est la disparition des espaces agricole, via le SDRIF notamment. Aujourd'hui, en France, c'est énorme, tous les cinq ans, c'est un département agricole moyen qui disparaît, et il faut un suivi de cette consommation de l'espace. C'est une vraie menace, et quelle tristesse de voir sa terre disparaître à jamais...

Et il y a un autre sujet que nous n'avons pas abordé : l'agriculture bio. L'agriculture bio, comme tout le reste, c'est un débouché. Les chambres d'agriculture franciliennes sont, à ce titre, exemplaire, avec cinq, six chargés de missions sur la question. Mais la conversion est longue, et on peut échouer, donc il y a des moyens financiers qui sont mis en avant mais ça ne suffit pas toujours.

DM : Mais ceci dit, la demande en produits bio explose, et ça se fait de plus en plus, et les gens sont maintenant prêts à payer plus cher leurs aliments.

PC : Je ne critique pas, c'est bien, mais on ne peut pas avoir des produits bio toute l'année, c'est un véritable casse-tête. Et puis il faudrait uniformiser les labels bio pour plus de cohérence.

DM : Pour finir, il faut bien reconnaître que le sujet de l'agro-écologie est assez peu abordé au CESER, à part notre avis sur l'agriculture biologique. Nos avis sont assez généraux, s'adressent plus aux élus régionaux, mais notre rôle n'est pas d'aller influencer les exploitants. On fait une sortie par an, on n'est pas des agronomes ! Par contre, on a une évolution historique des préoccupations via nos rapports. Je pense au PNR, et à leurs contraintes à l'époque, les craintes des normes, à l'époque tout cela était déjà d'actualité.

Entretien DDT_77

Pour commencer, pouvez-vous brièvement décrire votre structure et son rôle sur l'agriculture francilienne ?

Notre périmètre d'action, c'est le département, et on a un rôle particulier car comme nous sommes le plus gros département d'Île-de-France, on a un peu un rôle de référent. Notre rôle premier, c'est de gérer et contrôler tout ce qui gravite autour de la PAC. Maintenant, avec les réformes qu'il y a eu, il y

a eu des décentralisations, notamment sur le second pilier qui est allé à la région, ce qui renforce le rôle de la DDT. Et donc on s'efforce de mettre en œuvre des dispositifs publics d'aides agricoles. On a trois pôles ici : le premier, pour faire simple, s'occupe du premier pilier de la PAC, ce n'est pas rien car les aides de la PAC représentent cent millions d'euros sur le premier pilier en Seine-et-Marne, car ça touche tout le monde, à l'inverse du second pilier, qui aide au changement et qui aide les bio, les pionniers, la diversification, la modernisation des bâtiments d'élevage... Ce qui est donc notre second pôle. Après la troisième unité a pour objectif de préserver le foncier, en lien avec les problèmes qu'on connaît en Île-de-France sur la vision des champs comme espace vide. Donc il y a des zones agricoles protégées, on fait de la préemption PPEAMP, c'est un acronyme barbare, un outil de 2005 qu'on utilise avec les collectivités locales, on en a de beaux exemples ici, pour protéger de gros projets fonciers ; C'est un outil assez fort, mais y'en a très peu. Notre outil principal, c'est la commission, la CDPENAF, là aussi un acronyme un peu barbare. En fait, ça rassemble les différents représentants du monde agricole et environnementaux ainsi que des élus qui donnent leurs avis sur les PLU lorsqu'ils sont révisés. Notre but, c'est d'éviter que les collectivités tapent dans les zones cultivées, pour qu'elles aillent plutôt remplir les dents creuses. Bon, ça reste des avis, mais ça peut être mobilisé par des associations lorsqu'elles veulent dénoncer un projet, donc c'est quand même pris en compte. On reste dans l'objectif de préservation du foncier via des conditions. Cette commission, elle a son rôle, car les élus ayant reçu un avis négatif essaient de le changer, de le modifier. Et il ne faut pas croire que ça ne concerne que les territoires périurbains, ça touche aussi les communes plus petites. Parfois, les petites communes reçoivent des avis plus sévères, car les tensions sont plus fortes et c'est là qu'on voit encore du pavillonnaire comme dans les années 80, en plein milieu d'une parcelle.

Plus globalement, au-delà de ces trois services, on se veut interlocuteur de toutes les exploitations avec le préfet, quand il y a des problèmes de circulation sur une route, on fait aussi le lien avec les services véto, etc. On a un sujet sur le code du travail, avec le compte pénibilité, c'est pas du tout adapté aux réalités agricoles au moment des moissons, donc nous on fait remonter ces réalités. On a aussi un travail sur la publicité avec les pré-enseignes qui deviennent interdites, et ça pose problème pour les agriculteurs qui font de la cueillette à la ferme ou de l'hébergement... Donc on arrondit les angles, on amorce gentiment les dérogations aux règles nationales par rapport à un contexte local. C'est passionnant vous savez, parce que c'est la vraie vie, on est face à des vraies personnes à l'échelle du territoire.

Donc essentiellement ces deux aspects : réglementations et interface entre agriculteurs et domaine administratif.

Oui, quoique le développement rural a son importance. On a de gros enjeux sur l'eau, il faut savoir que les Parisiens boivent de l'eau qui vient de Seine-et-Marne, donc nécessairement... Et puis, évidemment, le foncier, la pollution, c'est vrai que l'agriculture joue un rôle, mais il faut veiller à ce que tout et n'importe quoi ne soit pas dit. En fait, on est sur un département qui a deux faces, avec un ouest qui est assez urbain, et des problématiques qui lui sont propres, tandis que l'est est encore très rural.

Et quel est votre rôle au sein du SADR ?

Mon rôle ? Faire en sorte que le service tourne ! Et en ce moment, il y a du travail. On a eu la pire récolte depuis l'après-guerre l'année dernière, avec des rendements divisés par plus que deux, et avec les préinvestissements que font les agriculteurs, ça a été très, très difficile. Un chiffre : le revenu cette année, c'est -400 euros à l'hectare. Je vous laisse calculer, si vous avez 100 hectares, 200 hectares... Donc il y a eu une réunion de crise, au début de l'année, et d'autant plus que les prix du marché sont au ras des pâquerettes. Parce que chez nous ça a été mal, mais ailleurs, pas du tout... Et si on a une récolte aussi pourrie que 2016 cette année, on ne donne pas cher de l'agriculture ici.

Vous dressez un tableau assez sombre...

C'est un peu de la gestion de crise en ce moment, c'est vrai. Mais il n'y a pas que ça. Par exemple, c'est nous qui donnons un avis sur le droit à l'installation, et comme il faut que tout le monde ait accès au foncier, on a établi un schéma des priorités : jeunes, expropriés, moins gros et gros si je résume de façon caricaturale. Le problème, c'est qu'avec une année comme celle-là, on a beaucoup de petites exploitations qui ferment, forcément... Et ça, ça renforce les plus grandes, 400-500 hectares, qui résistent mieux, et qui rachètent les plus petites. On essaye de limiter la casse mais bon... La crise a un impact fort. C'est évident : il y aura un avant et un après 2016. Donc soit on accompagne la reconversion de ceux qui ne peuvent plus tenir, en se disant tant pis, soit on cherche à trouver un second souffle. S'ajoute à cela une gestion catastrophique de la PAC : l'agriculteur, jusque-là, faisait une déclaration de ses surfaces, et Bruxelles trouve que notre logiciel, notre modèle, n'est pas assez rigoureux. Donc le ministère a engagé un travail de fourmi pour rendre plus précis tout ça, mais c'est énorme, recenser chaque arbre, chaque bosquet... Et donc, il y a des retards. Le calendrier habituel de la PAC, c'est une déclaration en avril-mai, ensuite l'instruction, une avance en octobre et le solde en décembre. Mais là on a un retard d'un an avec ces problèmes ! Mais bon, ça va se faire doucement, on rattrape le retard. Et puis comme nous on est en bout de chaîne, les gens en colère se tournent vers nous, c'est logique, les gens se retrouvent dans des situations vraiment délicates.

Mais à part ça ! Que dire...

La situation de l'agriculture francilienne, selon vous, est donc précaire ?

Disons... On est sur des cultures tournées vers l'export, même si on a une partie du blé qui retourne en Île-de-France, on a des betteraves, une filière qui est très bien organisée d'ailleurs, on a du chanvre, du colza... On a des filières compétitives, avec une agriculture qui jusque-là était en très bonne santé, qui investissait beaucoup dans les nouvelles technologies, bon pas trop l'ancienne génération, mais beaucoup les jeunes. Alors la situation actuelle, l'enjeu, c'est de maintenir la compétitivité, et pour cela il faut tendre vers la diversification, gîtes, circuit-court, méthanisation... La filière énergie est très bien représentée en Seine-et-Marne, l'agriculture a vraiment pris cette dimension-là. Il y a aussi la question de l'aval, on manque cruellement de transformation, enfin il y en a, mais pas énormément.

Ah oui, et puis on a un autre sujet qui se développe, forcément avec tout ce que je vous ai dit... C'est les risques : quelle gestion des risques, quelles possibilités de gestion financière pour assumer les mauvaises années. Il faut voir qu'en Seine-et-Marne, on a que 25% des exploitations qui sont assurés sur leurs récoltes. Il paraît que les prix et les conditions sont un peu complexes, pas forcément intéressants. Enfin après une année comme celle-là, ceux qui sont assurés, ils ont dû voir la différence. Mais je peux comprendre que pour certains, ce ne soit pas la priorité, car ça coûte cher, et quand on rogne de partout...

Et vous voyez se dessiner un changement ?

Un moment de crise comme ça, tout le monde se pose des questions. Par exemple, l'agriculture de conservation prend bien en Seine-et-Marne, il y a un GIEE qui se met en place dans le sud. C'est un sujet qui monte et qui parle, mais il faut le faire sans augmenter la pression en phyto, pour les herbicides notamment, parce que le sujet eau est prégnant, typiquement on réfléchit à un troisième plan de gestion des eaux... On cherche donc à réduire la pression sur les masses d'eau. La chambre d'agriculture est en train de redéployer des conseillers sur le terrain, pour emporter la grosse masse vers du mieux. La chambre est très axée sur ses sujets, on va vers une amélioration. Les agriculteurs s'engagent dans ces secteurs. L'énergie se développe, notamment grâce au second pilier, à travers des dispositifs comme le FEADER.

La méthanisation donc ?

Oui, principalement. Avec les projets de méthanisation, on essaye d'être facilitateur pour ceux qui se lancent, on cherche à lever les obstacles. Une crise comme celle-là passe par de la diversification, on voit de plus en plus que ça se développe, par exemple la chambre d'agriculture a mis en place un *driver* fermier. Et puis, quand on voit le bassin de consommateurs qu'on a, c'est énorme. On met

aussi en place un approvisionnement des collèges par des producteurs Seine-et-Marnais. Mais il y a beaucoup d'obstacles, on ne s'imagine même pas à quel point c'est difficile à mettre en place, il n'y a plus de légumerie dans les cantines, il y a des soucis de contrats, ça détricote des années et des années de pratiques... Mais la chambre est le partenaire idéal pour la faisabilité d'un tel projet. Typiquement, un exemple, les œufs. Il faut une masse énorme pour que ce soit rentable pour un collège ! Faut mettre en phase les besoins des cantines et ce que peut offrir l'agriculture de Seine-et-Marne. Puis pour le porc par exemple, ce n'est pas possible, pareil pour la viande, on ne peut pas répondre à la demande...

D'accord. Et dans tout cela, quelle place pour des pratiques plus vertueuses ?

Bon, tout ça, ça me parle pas mal, avec l'agro-écologie, typiquement sur la question des sols. Cette question pourtant passe très mal.

Pourquoi ?

Parce que le ministre a perdu la confiance des partenaires, pour de nombreuses raisons, mais il a un passé, il connaît le domaine, il a travaillé en lycée agricole ! Il pose de vraies questions, et moi l'agro-écologie ça me parle, notamment en cas de crise, ça permet de répondre à un besoin de résilience. On est dépendant des phyto, et l'agro-écologie, c'est avant tout produire, pas moins et peut-être même plus, en s'appuyant sur la nature, et typiquement le sol, c'est un super sujet. Mais il y a des enjeux pédagogiques, puis ça a été dévoyé, et aujourd'hui c'est galvaudé, et trop lié à ce ministre. Et tous ceux qui cherchent des solutions, ils sont là-dedans, la permaculture, les associations culturelles... Tout ça c'est en lien avec le sol, et ça peut avoir un impact réel sur la rentabilité. Mais on ne parle pas du fond à cause de Le Foll, mais tout le monde s'y met. Et puis ce qu'il faut voir, c'est qu'il y a des problèmes sociaux énormes, il y a de moins en moins de gens qui connaissent la réalité du monde agricole. Il y a là un enjeu de communication qui est crucial. Le décalage entre les représentations et la réalité... Nos contemporains sont perdus ! Il se passe plein de choses, mais on n'a pas de visibilité... Et il y a des conflits lourds. Les urbains, ils veulent voir le maraîcher bio en permaculture s'installer à côté de chez eux, mais ils mangent des produits issus d'une autre agriculture... On vit sur un territoire, mais sans forcément le comprendre. C'est le mode de vie qui fait ça. En Île-de-France, les mouvements pendulaires, ça marque un mode de vie.

Enfin, ce que je veux dire, pour finir, c'est qu'il faut de tout pour les pratiques, et surtout, surtout pas un seul type : il faut du bio, du pas bio, du circuit court, de l'AMAP, de l'export. Il faut promouvoir les pionniers, les mettre en avant et les soutenir. Il faut diversifier pour aller vers plus de résilience, et lutter contre les préjugés. Les syndicats jouent un rôle de soutien énorme. La Coordination rurale a

mis en place une cellule de soutien, pour que quand les gens se font contrôler, le gars ne soit pas tout seul, il y a des gens qui viennent prendre le café avec lui, etc.

Résumé

La transition agro-écologique est annoncée par les pouvoirs publics comme le tournant majeur à venir de l'agriculture. Dans le même temps, les consommateurs et la société civile se montrent plus soucieux de l'alimentation et des questions agricoles. La dimension environnementale de la production agricole semble prendre une importance de plus en plus forte. L'agriculture francilienne doit alors composer avec ces nouvelles injonctions agricoles dans un contexte de grandes cultures implantées sur un territoire aux multiples enjeux (alimentaires, écologiques, économiques et d'aménagements). Quelle(s) forme(s) prend la transition agro-écologique, quel(s) impact(s) a-t-elle sur les agriculteurs franciliens et la composition des exploitations, en quoi ces changements agricoles peuvent-ils amener à de nouvelles compositions territoriales : voici quelques-unes des questions qui animent et articulent ce travail doctoral.

Mots-clefs : transition agro-écologique, transition, agro-écologie, Île-de-France

Abstract

Public authorities announced the agro-ecological transition as a major turning point to come for agriculture. At the same time, consumers and civil society are more and more aware of food and agricultural issues. The environmental dimension of the agricultural production seems to strongly gain in importance. The agriculture of the Île-de-France region is dealing with these new injunctions in a context of well-established field crops on a territory facing high stakes (regarding food, the environment, the economy and land planning). What form does this agro-ecological transition take, what impacts will this transition have for the farmers of Île-de-France and how do these changes lead to new territorial configurations: here are some of the issues that drive this doctoral research.

Keywords : agro-ecological transition, transition, agro-ecology, Île-de-France